

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

ALBERT DAUZAT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
PRÉSIDENT DU PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DE TOPONYMIE

LA TOPONYMIE FRANÇAISE

BUTS ET MÉTHODES. — QUESTIONS DE PEUPLEMENT. —
LES BASES PRÉ-INDO-EUROPÉENNES. — NOMS DE RIVIÈRES. —
TOPONYMIE GALLO-ROMAINE. —
UN DÉPOUILLEMENT RÉGIONAL : AUVERGNE ET VELAY.

Avec huit cartes



PAYOT, PARIS

LA TOPONYMIE
FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

Histoire de la langue française, Paris, Payot.

La philosophie du langage, Paris, Flammarion (*Bibliothèque de philosophie scientifique*), 6^e éd.

La Géographie linguistique, Paris, Flammarion (*Bibliothèque de culture générale*).

Essais de géographie linguistique, t. I, 1921 et t. II, 1928, Paris, Champion ; t. III, 1938, Paris, Ronteix-d'Artrey.

Les noms de personnes (5^e éd.), Les noms de lieux (4^e éd.), Les patois (2^e éd.), Les argots, Paris, Delagrave.

Glossaire étymologique du patois de Vinzelles, Montpellier, Société des langues romanes.

Les argots franco-provençaux, Paris, Champion (*Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études*).

L'argot de la guerre, Paris, A. Colin, 2^e éd.

Contribution à la littérature orale de la basse Auvergne, Clermont-Ferrand, L'Auvergne littéraire.

Pour paraître en 1939 :

La langue française, caractères, évolution (Paris, Payot).

Géographie phonétique de la basse Auvergne (*Revue de linguistique romane*).

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

ALBERT DAUZAT

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Président du Premier Congrès International de Toponymie

LA TOPONYMIE FRANÇAISE

BUTS ET MÉTHODES. — QUESTIONS DE PEUPEMENT.
— LES BASES PRÉ-INDO-EUROPÉENNES. — NOMS DE
RIVIÈRES. — TOPONYMIE GALLO-ROMAINE. — UN
DÉPOUILLEMENT RÉGIONAL : AUVERGNE ET VELAY.

Avec huit cartes



PAYOT, PARIS

106, BOULEVARD ST-GERMAIN

1939

Tous droits réservés

AVANT-PROPOS

Dans le présent ouvrage, j'ai voulu montrer où en est la toponymie française à l'heure actuelle, quelle est son orientation, quels sont les résultats déjà acquis et comment on peut espérer réduire encore la part de l'inconnu.

Après avoir exposé sommairement, dans l'Introduction, nos buts et nos méthodes, avec l'indication des principaux travaux, j'aborde deux grands problèmes d'intérêt général, que la toponymie étudie en collaboration avec la géographie, l'archéologie et l'histoire : les rapports entre les noms de lieux et le peuplement du sol, sa mise en valeur, — en prenant pour exemple la Beauce ; la recherche des bases pré-indo-européennes, avec l'analyse de la double base *caracala*. J'ai ensuite groupé quelques monographies, dans le domaine des noms de rivières et des noms de lieux habités ; enfin, j'ai donné un type de dépouillement régional (Auvergne et Velay) pour l'époque gauloise et les noms de domaines gallo-romains (1).

A. D.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

(1) Quelques-unes des études qui suivent ont paru, sous une première forme, dans la *Revue des Etudes anciennes* et la *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* : elles ont été complétées, remises au point, et plusieurs entièrement refondues.

LA TOPONYMIE FRANÇAISE

INTRODUCTION

LA TOPONYMIE SON BUT, SES MÉTHODES, SES RÉSULTATS

But et intérêt de la toponymie

Le premier Congrès international tenu à Paris en juillet 1938 (1) a attiré l'attention sur la toponymie, son intérêt, ses méthodes, ses résultats.

Cette science constitue d'abord un chapitre précieux de psychologie sociale. En nous enseignant comment on a désigné, suivant les époques et les milieux, les villes et villages, les domaines et les champs, les rivières et les montagnes, elle nous fait mieux comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression. Gaston Paris a écrit à ce sujet une phrase exquise, où la poésie de la forme ne le cède en rien à l'exactitude scientifique (2) :

« Quoi de plus précieux, de plus intéressant, je dirais volontiers de plus touchant que ces noms, qui reflètent peut-être la première impression que notre patrie, la terre où nous vivons et que nous aimons, avec ses formes sauvages ou gracieuses, ses saillies ou ses contours, ses aspects variés de couleur et de végétation, a faite sur les yeux et l'âme des hommes qui l'ont habitée, et qui s'y sont endormis avant nous, leurs descendants ? »

Les enseignements linguistiques de la toponymie sont particulièrement fructueux. C'est d'abord l'histoire des transformations du nom de lieu, évolution phonétique, altérations de divers ordres, de sa disparition enfin, quand il rencontre un remplaçant qui l'évince. Mais ce n'est pas tout : la topo-

(1) Pour plus de détails sur le Congrès, voir ci-après p. 37.

(2) Discours prononcé le 25 mai 1888 à la clôture du Congrès des Sociétés Savantes.

nymie est en relations avec les migrations des peuples, les conquêtes, les colonisations, les changements de langue, comme aussi avec la mise en valeur du sol et les étapes successives de la civilisation. Enfin, par les vestiges qu'elle exhume des langues parlées autrefois sur un territoire donné, elle nous permet de plonger dans le passé, plus loin qu'à l'aide des matériaux fournis par la langue générale. Ainsi la langue française ne possède guère plus d'une centaine de radicaux gaulois, à peine le double en faisant entrer les dialectes en ligne de compte ; au contraire, les noms de lieux de formation gauloise pullulent ; et les noms de grands cours d'eau en France ainsi que les noms à valeur orographique accusent même une majorité de noms prégaulois.

Nombreux sont encore les historiens et les archéologues qui ne reconnaissent pas l'importance du facteur toponymique pour la reconstitution des étapes anciennes du passé humain. A ceux là, je demande de lire sans parti pris les pages que je consacre dans le présent livre au peuplement de la Beauce ainsi qu'à la question, encore si neuve, des bases pré-indo-européennes. Mais je veux citer dès maintenant deux exemples.

Près de Royan, le lieu dit *Susac* consistait en bois de pins plantés (tardivement) sur des dunes marines ; il semblait que l'endroit n'avait jamais dû être habité autrefois. Pourtant la toponymie faisait présumer un nom de domaine gallo-romain. Des fouilles furent exécutées : les ruines d'une villa gallo-romaine furent mises à jour.

Nous verrons plus loin que le type prélatin *Equoranda* désigne des localités situées sur les confins des anciennes cités gauloises. Il y a quelques années, un correspondant me signala un nom de ce genre, au sud de la cité des Lemovices, mais à l'intérieur, assez loin de la frontière des Cadurci. J'émis l'hypothèse qu'il avait dû se trouver, entre ces deux peuples bien connus, une peuplade satellite des Lemovices, que ceux-ci auraient absorbée à l'époque historique, et dont cet *Equoranda* aurait marqué la limite. J'appris, peu après, que justement des historiens avaient placé exactement dans cette région une peuplade mal identifiée jusque-là, soit les *Eleu-*

theri de César, soit les *Cambolectri* (conjecture de M. l'abbé Lejeune et de quelques autres). Le recoupement des deux conjectures n'est-il pas frappant ?

En revanche, si d'aucuns minimisent notre science, d'autres s'efforcent de l'accaparer à leur profit.

A une époque où certaines doctrines politiques cherchent à asservir la science, on ne sera pas étonné si la toponymie a été utilisée pour étayer des revendications nationalistes de l'heure présente. Pendant les périodes de tension ou de compétitions qui ont suivi la guerre de 1914, tous les savants ont-ils pu garder assez de sérénité pour résister à la contagion mentale de leurs milieux ? Quand on s'évertue à faire parler les noms de lieux de la Baltique et de la Vistule en faveur de l'existence, là du foyer primitif des Germains, ici du foyer originaire des Slaves, n'obéit-on qu'à des préoccupations purement scientifiques ? Le bruit n'a-t-il pas couru qu'une thèse audacieuse, présentant, dans de récentes assises scientifiques, le basque comme un dialecte roman dégénéré, était guidée par une arrière-pensée politique ? Au cours de longues discussions, ces dernières années, sur les toponymes alsaciens, on a pu dire, sans trop de paradoxe, que les Français étaient portés à exagérer l'apport des Francs, les Allemands celui des Alamans, tandis que les autonomistes forçaient le rôle des Triboques, modeste peuplade citée par César et qui n'avait jamais été à tel honneur.

Il faut se garder, comme dans tous les domaines de la science, des influences qu'on peut qualifier de passionnelles, car seuls dureront les travaux inspirés par la conscience et l'impartialité. Il est réconfortant de constater que, dans tous les pays, les savants qui sont à la tête de nos études ont su échapper à la contagion, en plaçant au-dessus de toute préoccupation le souci de la vérité. On doit même ajouter que les résultats déjà acquis de la toponymie, en nous montrant, aux époques anciennes, les déplacements continuels des peuples, et, sur tous les territoires, la superposition et le mélange des éléments les plus divers, achèvent, avec les données concordantes de l'ethnologie et de l'anthropologie, de détruire les bases de la doctrine raciste. Il n'y a nulle part de

racés pures. L'Aryen (ou Indo-Européen) pur est un mythe : les substrats allogènes sont aussi importants en Allemagne qu'en Italie, en Angleterre qu'en France. La recherche des bases pré-indo-européennes ouvre, à cet égard comme à tant d'autres, de nouveaux horizons et prouvera peut-être l'unité linguistique de l'Europe avant les migrations aryennes.

A un autre point de vue, il n'est pas sans intérêt de dégager les diverses tendances psychologiques des linguistes dans l'interprétation des noms de lieux anciens. Lorsque nous touchons à des langues qui nous sont peu ou point connues, comme le gaulois et, *a fortiori*, ses prédécesseurs, une marge plus ou moins grande est laissée à la conjecture : dans ce cas, il est fatal que les tendances personnelles jouent un rôle.

Les nombreuses formations qui sont assurées se classent en trois types principaux : les noms à valeur topographique, essentiellement descriptifs, avec ou sans métaphore (le *Mont-Blanc*, le *Pic du Midi*, le *Rieutort* = ruisseau tordu, *Villeneuve*, etc.), les toponymes formés d'après un nom d'homme, fondateur ou propriétaire (lat. *Corneliacum*, villa de Cornelius, *La Rigaudie*, domaine de Rigaud...), enfin — catégorie qui a disparu depuis longtemps (1) — les noms inspirés par les croyances mythologiques ou totémiques, le besoin de conjurer les puissances maléfiques ou de s'assurer la protection d'un dieu : c'est ainsi que les sources (et souvent, par extension, les cours d'eau qui en dérivent) portent le nom de la divinité éponyme. Il arrive que, parmi les conjectures, on ait à choisir entre des hypothèses ou des explications (2) de l'un ou l'autre type. Dans ce cas, à défaut de la psychologie sociale — mal connue — du milieu de la formation, c'est souvent la psychologie individuelle du chercheur qui fait pencher la balance. Il est facile de distinguer, parmi nos meilleurs toponymistes, des animistes comme M. Hubschmied et des

(1) On trouverait encore des exemples au XVI^e siècle : cap de *Bonne Espérance*, Le Havre de *Grâce* (ancien nom du Havre).

(2) Ainsi *Alnacum* en latin impérial peut s'interpréter par « le domaine des aulnes » ou « le domaine d'*Alnus* », surnom de propriétaire (ci-après, p. 240).

topographistes ou descriptifs comme M. Fouché ; d'Arbois de Jubainville et, à un moindre degré, Longnon, avaient des tendances plutôt anthroponymistes.

Il faut se garder de tout parti pris et examiner chaque cas avec le maximum d'objectivité. Tout dépend aussi de l'époque sur laquelle on travaille : il est incontestable que l'époque impériale latine et l'époque franque, où les domaines ruraux jouèrent un si grand rôle, ont vu se multiplier les désignations d'après les noms de possesseurs ; les appellations mythiques paraissent avoir été fréquentes chez les Gaulois, comme, aux mêmes époques, chez les autres Indo-Européens ; ce que nous commençons à savoir de l'âge antérieur fait présumer qu'antérieurement les désignations topographiques auraient prévalu. Mais on ne pourra généraliser qu'après avoir analysé en toute objectivité, classé et groupé un nombre de matériaux beaucoup plus grand.

Les méthodes : la reconstitution des couches historiques

On a appelé les noms de lieux les fossiles de la géographie humaine (1) : métaphore d'autant plus justifiée que les toponymes se présentent en couches historiques superposées, assez analogues aux sédiments préhistoriques successifs de la géologie. Une autre formule imagée, qui serre de plus près la réalité linguistique, est celle de Michel Bréal (2) : ce sont « des signes à la seconde puissance ».

Si les noms communs ne gardent pas toujours leur sens primitif, celui-ci ne s'use que peu à peu. Au contraire, les noms de lieux sont stérilisés très vite, vidés de leur signification première : leur vie sémantique s'arrête dès leur formation. Même en cas d'étymologie transparente, qui songe aux moulins — si ce n'est un étranger ou un enfant — en parlant de *Moulins* ? Sans compter que bien des noms qui paraissent clairs prêtent à contresens : le Français moyen, à qui l'on demandera le sens de *Villefranche*, ne pensera pas aux franchises du moyen âge ; il comprendra *Villeneuve-Saint-*

(1) Jean Brunhes, *Géographie humaine de la France*, I, 289.

(2) *Essai de sémantique*, 183.

Georges « ville neuve », alors que cette localité est mentionnée au VII^e siècle (*Villa nova*) et qu'à cette époque *villa* ne signifiait encore que « domaine rural », embryon d'un village en formation. Quant aux noms altérés, ou aux créations plus anciennes, seule la connaissance des formes médiévales a permis de retrouver derrière *Nansouty* : *nant sous til* (vallée sous (le) tilleul) et seuls des celtisants expérimentés ont pu, par l'intermédiaire du bas latin *Cadomus*, reconstituer le prototype de *Caen* : *Catu-magus*, champ du combat.

Comment atteindre les couches primitives ? Comment reconstituer ces formations anciennes ?

On peut procéder directement, lorsque nous connaissons suffisamment la langue qui les a créées, ce qui est le cas pour le latin, et, à un degré moindre, pour le germanique. Il y a déjà plus de difficulté avec le gaulois, dont notre connaissance est limitée : la méthode comparative pourra y suppléer, avec l'aide des autres langues celtiques, voire de l'indo-européen, et aussi des résidus gaulois offerts par les langues ou dialectes romans.

Par la voie indirecte, nous avons à notre disposition la méthode des aires.

Méthode de concordance, d'abord. Nous pouvons reconstituer des aires gauloises, par exemple, par le canal de la lexicologie, de la phonétique, de la toponymie. La première série est la plus sujette à caution, à cause d'évictions dont la raison n'est pas toujours claire : ainsi le gaulois *verno-*, aulne, n'a subsisté comme nom commun que dans la moitié méridionale de la France, et seule la toponymie, à l'aide de *Verneuil*, *Vernoy*, etc... nous permet de reconstituer l'extension primitive du mot. Les aires phonétiques, qui accusent les tendances persistantes du substrat, peuvent présenter, de leur côté, des faits d'expansion et d'unification qu'il faut savoir interpréter : ainsi la vaste zone qui offre le passage de *ū* (ou) à *ü* (u français : ancienne Gaule et Italie du Nord) n'avait pas, à l'époque de César, une homogénéité celtique : le phénomène a gagné les pays ibères de Gaule comme les régions ligures. La toponymie, au contraire, nous permet de serrer de plus près la colonisation gauloise et d'opposer, par

exemple, la Lombardie peuplée de Celtes, où abonde le suffixe *-acum*, au Piémont ligure où le même suffixe est à peu près absent. Cette méthode doit se compléter par la recherche du maximum de densité : l'aire du suffixe *-acum*, dont on trouve des représentants extrêmes dans les Pyrénées centrales (*Vénasque*) et dans le Nord (*Teorasca* = *Thiérache*) ne paraît pas appuyer l'hypothèse d'une origine ligure. La question change d'aspect dès qu'on observe que le maximum de densité de ce suffixe (avec ses variantes *-oscum*, *-uscum*) se trouve dans les Alpes occidentales, qui étaient peuplées de Ligures : d'où l'on conclura que, si ce suffixe est italo-celtique, voire indo-européen, les Ligures lui ont donné une spécialisation toponymique bien caractéristique.

La méthode de discordance n'aboutit qu'à des résultats négatifs, importants néanmoins, car ils permettent d'écartier les hypothèses inexactes et de déblayer le terrain. Soit, par exemple, la racine hydronymique *atur* qu'on trouve notamment dans le nom de l'*Adour* gascon et de l'*Arroux* (*Aturavus*) bourguignon : Les Gaulois n'ayant pas colonisé la région de l'Adour, le mot ne peut être celtique ; il ne saurait pas davantage être ibère, les Ibères n'étant jamais venus dans le Morvan. Il s'agit donc d'un type préibère et préceltique. On raisonnera de même pour *Cala* (1), nom de *Chelles* (Seine-et-Marne) à l'époque mérovingienne, et élément du composé *Calagurris* (hybride dont le second élément est ibère : basque *gorri*, rouge), ville de la Tarraconaise à l'époque romaine. Une argumentation analogue fera rejeter l'hypothèse de M. Hubschmied, qui a expliqué l'*Aar* suisse par un gaulois *arura*, aigle femelle ; car on ne peut isoler cette rivière des nombreux cours d'eau qui offrent le radical *ar-*, et dont l'aire, qui s'étend du haut Aragon (*Ara* ; *Araco* > *Aragon*) à la région rhénane en englobant tout le bassin du Rhône, n'offre aucunement la physionomie d'une aire gauloise.

Cette dernière méthode, toutefois, doit être maniée avec les plus grandes précautions. Car il faut prendre garde aux mots à grande expansion, qui se sont propagés plus ou moins

(1) Ci-après, 2^e partie, p. 91.

loin de leur foyer primitif. Ainsi *garric*, chêne, mot du Sud-Ouest, s'est étendu fort loin vers l'Est et le Nord et a essaimé des rejets toponymiques en Dauphiné, en Bourgogne et jusque dans l'Eure (*Jarrie, Jarrier*).

D'une manière générale, on peut dire que, par le matériel linguistique qu'elle nous fournit, la toponymie enrichit notre connaissance du gaulois et nous apporte quelques documents sur ses prédécesseurs.

Comment se présente la toponymie de la France ?

D'abord une couche pré-indo-européenne, commune à une grande partie de l'Europe, qu'on a pu atteindre récemment à l'aide des noms de montagne, et sur laquelle nous reviendrons avec plus de détails dans la 2^e partie de ce livre.

Puis une couche italo-celtique, groupe dont les Ligures de l'époque historique paraissent être un résidu : elle est surtout représentée dans les noms de rivières et dans les noms d'établissements sédentaires les plus anciens. La plupart de ces noms sont obscurs ; un assez grand nombre de racines paraissent avoir été communes avec le gaulois, d'autres sont héritées du pré-indo-européen.

La Méditerranée vit arriver tour à tour les Phéniciens et les Grecs. Des premiers, on n'a guère relevé de traces linguistiques. Les colonies grecques elles-mêmes ont souvent adopté ou hellénisé — parfois en trompe-l'œil — un nom préexistant, comme pour *Kitharistês* (*Ceyreste*) (1), *Massalia* (*Marseille*), *Monoikos* (Monaco) ; mais elles ont laissé quelques créations comme *Agathê Tukhê*, la « Bonne fortune » (*Agde*), *Antipolis*, la « ville en face » (de Nice) (*Antibes*), *Nikaia*, de *Nikê*, déesse de la victoire (*Nice*). — Dans le Sud-Ouest, que les Ibères occupaient jusqu'à la Garonne et jusqu'aux confins du Languedoc au temps de César, on relève un certain nombre de toponymes ibères, mais dans une proportion plus faible qu'on ne l'avait cru d'abord. Notre ignorance presque complète de l'ibère (d'où dérive le basque, mais avec un vocabulaire complètement transformé par les emprunts), rend ces recherches

(1) Ci-après, p. 152.

particulièrement délicates. Comme noms ibères plus ou moins assurés, on peut citer *Collioure* (*Cauco Illiberis*), *Luchon* (*Iliso*, nom de divinité), *Oloron* (*Iluro*).

Venus sans doute de l'Allemagne méridionale, suivant l'hypothèse de Hubert dans son livre posthume *Les Celtes*, les Gaulois ont réalisé les premiers l'unité linguistique de la Gaule (à l'exception du Sud-Ouest et d'une partie des Alpes). Ils ont laissé surtout des noms de villes fortes, de marchés, de sanctuaires. Avec le gaulois, nous abordons un terrain plus solide. Les formations gauloises sont assez nombreuses : mots simples, dérivés (*Aballone, Avallon*, de *aballo*, pomme ; *Neverno-*, *Nevers*, de *Nevera*, Nièvre ; *Noviento-*, *Nogent*, de *novio-*, nouveau), composés surtout formés, comme en germanique, avec le déterminant (nom d'homme, nom géographique, adjectif) précédant le déterminé, qui désigne une forteresse (*briga, duno...*), un marché (*mago-*), un pont (*briva*), un gué (*ritu-*), etc. Citons, sous la forme latine, *Virodunum Verdun*, *Rotomagus Rouen*, *Camboritus Chambord*. Un composé, dont le second élément était *-ialo*, clairière, désigna de bonne heure les domaines, centres de défrichements ; il passa en latin, où la finale fut sentie comme un suffixe (*Ver-noialum*, « clairière du verne », *Verneuil* ; *Vindoialum*, « clairière blanche », *Vendeuil*).

La romanisation a marqué profondément son empreinte : fondations urbaines, développement des stations commerciales et militaires le long des routes, établissements industriels, mais surtout noms de domaines ruraux qui attestent la mise en valeur du sol (nom de propriétaire suivi du suffixe latin *-anum* [maximum en bas Languedoc, ancienne *Provincia*], et plus généralement du suffixe gaulois latinisé en *-acum*). L'occupation romaine, qui multiplia les domaines ruraux en accélérant la mise en valeur des terres, fit prendre une extension considérable au suffixe *-aco-*, latinisé en *-acum*, qui s'ajouta au nom, gaulois ou latin du propriétaire, par exemple *Carentiacum*, devenu *Charensat*, *Charencey*, *Carency*, *Charency*, suivant les régions ; *Pauliacum*, passé à *Pauillac*, *Pauillac*, dans le Midi, *Pouilly*, en pays d'oïl. Les suffixes latins (*-anum*, *-anicum*), se retrouvent surtout dans l'ancienne Nar-

bonnaise (*Licinianum, Lézignan ; Paulianum, Paulhan*). Ces domaines, en se développant, sont devenus des villages, parfois des villes.

Nombreux sont les toponymes purement latins qui rappellent des particularités géographiques (noms d'arbres : *Fageus, -a, Fay, Faye ; Tremulea, Trémouille* ; du nom du hêtre, du tremble ; ceux en *-ētum, -a*, type *Aunay, Fresnay...* sont souvent plus récents), des temples païens (*Fanjoux = Fanum Jovis*, temple de Jupiter ; *Losne = Latona*), des forteresses (*Castrum, Castres*, la *Châtre* ; *Murocinctus*, « ceint de murs », *Mursens, Morsant*, etc.) des industries (*Argentière, Ferrière, Félines = figulina*, fabrique de poteries), des colonies étrangères de mercenaires ou de travailleurs agricoles, témoins de la dépopulation des campagnes (*Allaines, Auménancourt, Gueux, Marmagne, Mortagne, Sermaise...*, colonies d'Alains, d'Alamans, de Gots, de Marcomans, de Maures, de Sarmates), des ravages enfin provoqués par les invasions, tels les nombreux *Mazières, Mézières* (latin *maceria*, passé au sens de ruine).

Il faut faire entrer en ligne de compte l'élément civilisation et religion. Le paganisme a laissé maints vestiges évoquant les divinités gallo-romaines ou régionales, le culte des eaux, etc... Le christianisme a donné des noms d'ermitages, de monastères, d'églises. Ces créations commencent à la fin de l'empire romain avec les *basilicae*, chapelles rurales, et les *cellae*, ermitages, cristallisées en *Basoches, Celle* (et *Sceaux* (1)), et continuent, enrichies de nombreux termes, comme *Moutier*, et son diminutif *Montreuil* (petit monastère), jusqu'aux *Commanderie, Templierie, Hôpital, Villedieu...* (couvents ou possessions des Templiers ou des Hospitaliers), qui nous conduisent à l'époque capétienne.

Les invasions germaniques implantent la langue des conquérants, avec de nouveaux toponymes, dans le nord et le nord-est de la Gaule, tandis qu'en Neustrie et en Austrasie romane une colonisation rurale plus intensive multiplie, à la suite de nouveaux défrichements, les domaines dont les noms

(1) Ancien *Ceaus*, de l'ablatif pluriel *cellis*.

romans, dans le milieu bilingue de l'aristocratie franque, sont coulés dans un moule germanique : complément (nom du possesseur) + nom commun. A cette période remontent les nombreux noms en *-ville* et en *-court* (*Gondreville, Gondrecourt* : domaine de *Gondric*), le premier type s'étant développé surtout en Neustrie (maximum en Beauce (1)), le second en Austrasie (maximum en Lorraine). Le dérivé *Villare* (*Villar(s), -ar(d), Villers*), particulièrement fréquent en Suisse romande et en Savoie, désigna d'abord un démembrement de domaine, puis un domaine. Embryons, pour la plupart, de futurs villages, voire de petites villes.

On sait qu'à la suite des Grandes Invasions, le nord-est de la Gaule fut germanisé. Là, plus encore, les conquérants, qui étaient plus nombreux puisqu'ils imposèrent leur langue, procédèrent à des assèchements et à des défrichements intensifs : d'où, en particulier, les nombreux noms en *-heim* et en *-dorf* de la plaine d'Alsace. L'invasion vascone au sud-ouest, bretonne en Armorique où les nouveaux venus firent également triompher leur langue, a modifié, dans ces contrées aussi, la toponymie de la Gaule, en provoquant la formation de nombreux noms de lieux, là basques, ici bretons. Enfin l'installation des Northmans au x^e siècle s'est traduite, dans un pays peu peuplé et ravagé, par de multiples composés germaniques qui permettent de tracer l'aire et d'apprécier la densité plus ou moins grande de la colonisation (*-bec*, ruisseau ; *budh*, cabane, altéré en *-bœuf* ; *dale*, vallée ; *flodh*, golfe, altéré en *-fleur*, etc...).

L'époque féodale est marquée par le foisonnement des châteaux-forts : *Châteauneuf, Neufchâteau, Castelnaud* au sud ; avec nom de possesseur, *Châteauroux* (château Raoul), *Châtellerault* (ch. *Airault*) ; ils sont désignés souvent par leur situation géographique (*Rochefort, Roquefort* au sud, *Roche-Guyon ; Montfort, Montdidier...* ; *L'Isle-Adam...*). Dans ces nouveaux composés, le déterminant, conformément à la syntaxe romane, reprend la seconde place. Villes neuves (2), villes affranchies

(1) Ci-après, première partie.

(2) Distinctes des *villae novae*, « domaines nouveaux », de l'époque mérovingienne.

(Villeneuve, Villefranche), les premières appelées *bastides* dans le Midi, où elles reçoivent aussi des noms de villes célèbres (Cordes [Albigeois], nom médiéval de Cordoue ; Grenade, Plaisance, Valence d'Agén).

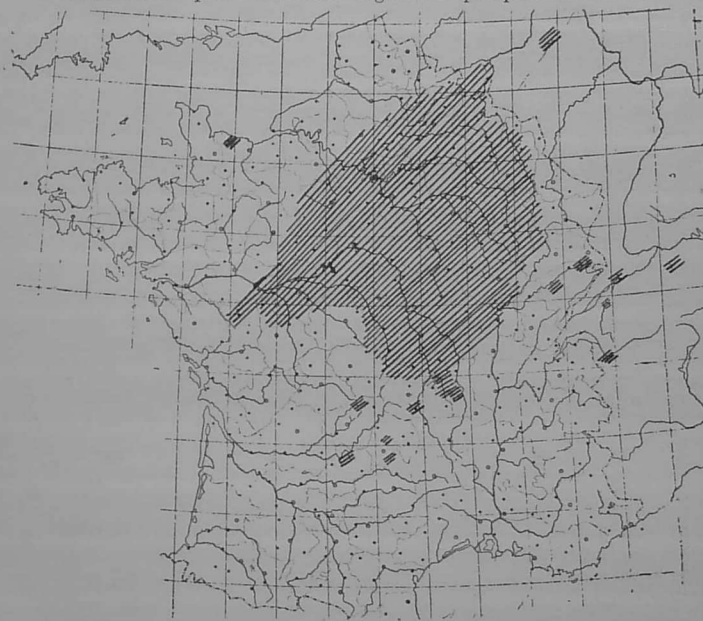
Un fait très important est la substitution, dans de nombreuses localités, du nom du saint patron au nom primitif : le saint reçoit d'abord l'épithète populaire de *dominus*, *dom* (fém. *dame*), conservée en basque, et qui a formé des toponymes dans la moitié nord de la France jusqu'au XI^e siècle, un peu plus tard dans le Bocage Normand et surtout dans l'Est ; l'appellatif est remplacé (d'abord dans le Midi) par *saint*, désignation ecclésiastique qui se vulgarise et qui se multiplie du XII^e au XIV^e siècle : *Saint-Denis* (ancien *Catulliacum*) est un des premiers : *Saint-Germain* (en Laye) ancien *Lida*, apparaît en 1124, *Saint-Cloud*, ancien *Nogent*, en 1222. La toponymie permet d'étudier le développement du culte des saints, qui commença par saint Pierre, saint Martin (évangéliste de la Gaule), et avec la Vierge : les plus anciens toponymes, ceux en *Dom-* (Bocage et Est à part), n'offrent que trois types, *Dommartin*, (*Dammartin*), *Dompierre* (*Dampierre*), *Danmarie* (*Dommarie*, *Dannemarie*) (1).

Après *ville* (passé au sens de village neuf, puis de ville neuve — opposée à la cité — par suite du développement des anciens domaines), après *court*, devenu régional et sorti de l'usage, les domaines ruraux sont appelés *més* au Nord, *mas* au Midi (du latin *mansus*). Ce dernier a persisté, tandis que le premier, qui a laissé divers toponymes (*Méroberty*, *Migaudry* = *més* de *Gaudry*), est remplacé par son dérivé *mesnil*, cristallisé à son tour (*Mesnil-Aubry* ; *Mesnil-Maudan*, XI^e siècle, altéré en *Ménilmontant*). Enfin, dès le XII^e siècle, on revient aux dérivés avec nom de possesseur (*Ménardière*, *Robertie*, *Hunaudaie...*), système qui se développe de plus en

(1) Pour plus de détails, voir mes *Noms de Lieux*, 150. La question a été reprise par M. Ebischer (*Recue d'Histoire suisse*, 1936, 36 à 99), qui ne croit pas que *domnus* ait été usité dans la France méridionale. Je suis d'accord avec lui pour penser que *domnus* était une appellation populaire qui, à partir du XI^e siècle, a été peu à peu éliminée de l'usage courant par *sanctus*, terme ecclésiastique. J'admets aussi, pour certaines régions, l'existence ancienne du culte de saints locaux.

plus, avec adjonction, voire agglutination de l'article (*Laugerie* = *l'Augerie* ; *Leymarie*, de *Aymar* ; *Lasteyrie*, de *As-tier...*).

La carte toponymique de la France est désormais fixée dans ses caractères essentiels. Les formations modernes en modifieront peu l'ensemble. Signalons quelques nouveaux



Carte 1. — Répartition des noms de lieux terminés par le mot gaulois *duro-* (forteresse)

types pour les domaines ruraux : noms collectifs (les *Meillet*, les *Reboul*) ou nom avec préposition (*Chez-Joffroy*, *Chez-Planche*) ; domaines et châteaux de plaisance avec noms de fantaisie (*Bel Air*, *Bon Accueil...*). L'extension des grandes villes, qui englobent d'anciennes localités, provoque aussi, dans les banlieues, la création de nouvelles agglomérations,

qui gardent les noms d'anciens lieux-dits (*La Garenne, La Plaine-Saint-Denis, La Croix-d'Arcueil*), ou rappellent diverses particularités (*Les Lilas, Pavillons-sous-Bois*), des cabarets (*Robinson; Kremlin et Malakoff* étaient deux enseignes : *Au sergent du Kremlin, A la tour de Malakoff*), voire un nom de propriétaire (*Levallois*).

Complétons cette esquisse sommaire par un exemple qui nous fera serrer de plus près les faits gaulois (cartes p. 21, 23).

On peut dégager, parmi les formations gauloises, différentes couches historiques, qui permettent de jaloner les déplacements des Gaulois (conformément à la théorie de Hubert) et les étapes de la colonisation. Le maximum de densité des noms de rivières qu'on peut expliquer par le gaulois se trouve dans l'Allemagne du Sud et la Suisse ; ce sont les noms les plus anciens, correspondant à l'habitat primitif. Les composés en *-duro-*, le type de plus caractéristique des noms de forteresses, correspondent à une période d'organisation, de conquête et de défense militaire : ils s'étendent de l'Allemagne du Sud au nord du Massif Central. Les composés en *-ialo-* (mot qui signifie clairière) représentent les premiers centres de défrichements : l'Allemagne, la Lorraine, la Suisse, le Jura, les Alpes et le bas Rhône les ignorent ; en revanche, ils descendent au sud jusqu'à Bordeaux d'une part, en bas Languedoc de l'autre ; le maximum de densité est offert par la région parisienne et orléanaise. Cette formation, d'ailleurs, est restée vivante jusqu'aux premiers siècles de la conquête romaine. Enfin le suffixe *-acum* s'est développé sous l'Empire romain ; il occupe toute l'ancienne Gaule, sauf l'extrême sud-est (où il n'a pu déloger le *-ascum* et ses variantes), nous montrant, de compte à demi avec l'évolution *ū (ou) → ü (1)*, que l'influence gauloise a gagné, sous les Romains, l'Aquitaine ibérique. L'ancienne *Provincia* (région de Narbonne), peuplée de bonne heure de colonies romaines, a toutefois, comme je l'ai dit plus haut, gardé une préférence pour le suffixe latin *-anum*.

(1) L'étude des anciens types d'habitations accuse la même influence gauloise jusqu'au cœur des Pyrénées françaises. (Voir mes articles de *La Nature*, 26 janvier 1924, p. 57-58, et 1^{er} juillet 1932, p. 4.).

Sans entrer dans les détails de l'exposé, rappelons, après J. Loth, que les noms bretons en *-ac* jalonnent l'extrême poussée du breton vers l'est au IX^e siècle. De leur côté, les noms saintongeais en *-ac*, en discordance avec la phonétique du parler régional, attestent qu'on parlait jadis dans cette



Carte 2. — Noms des lieux d'origine gauloise. II. Répartition des noms pourvus de la finale *ialo*. Les hachures croisées indiquent les régions à densité maxima.

contrée un langage apparenté au périgourdin. Enfin, la répartition des toponymes scandinaves en Normandie nous indique que la colonisation des envahisseurs n'a atteint ni le Bocage, ni le centre et le sud de l'Eure, et que son maximum de densité était dans le pays de Caux.

La recherche étymologique : facteurs linguistiques ;
rôle des sciences auxiliaires

La toponymie est une science linguistique. Au début du siècle, un jeune géographe bien intentionné, mais sans préparation suffisante, s'engagea imprudemment, avec la belle audace de la jeunesse, sur le terrain mouvant des noms de rivières, de l'ibère et du ligure, et il s'enlisa dans les fondrières. Cet exemple ne doit pas être perdu. Les études toponymiques sont du ressort du linguiste. Leur méthode est la méthode linguistique.

La phonétique joue un rôle primordial. Chaque nom de lieu a obéi aux lois phonétiques de la langue parlée dans la région. La phonétique est un garde-fou d'autant plus indispensable que les noms de lieux sont plus sujets aux altérations. Celles-ci n'infirmant pas la valeur des lois phonétiques, qui demandent à être appliquées avec discernement. Ce sont des forces qui agissent sur des plans différents.

Voici, par exemple, *Charroux* (Vienne) : la forme *Karrofium*, de 789, est la latinisation d'un préroman *Carrof* qui ramène au latin *Quadrivium*, carrefour (devenu ailleurs *Carrouge*, *Cairoi*, etc.). Mais pourquoi ici le *Ch*, qui n'est pas phonétique ? Parce que le nom a subi, au cours de son évolution, l'influence, l'attraction de *carrus*, char. On a mis en doute que *Chambezon* (Haute-Loire) pût venir de *Cambodunum*, à cause de la finale : mais les substitutions de finales sont fréquentes dans les composés de ce type (*Meudon*, *Yverdon*, etc.), la finale rare *-un* ayant été prise pour un suffixe et remplacée par le suffixe plus répandu *-on*.

Les composés gallo-romains en *-dunum* soulèvent un autre problème. Un certain nombre d'entre eux n'ont pas obéi à la loi de Darmesteter, tandis que chez d'autres la contre-finale tombe normalement. Le même type peut ainsi éprouver, suivant la localité, deux traitements différents. La première série représente la prononciation populaire gallo-romaine du bas Empire, tandis que la seconde est un témoignage de la réaction exercée par les écoles gallo-romaines sur une pronon-

ciation jugée vicieuse. La question est traitée en détail ci-après (p. 170).

Les causes d'altérations sont nombreuses. Une première série est constituée par les substitutions de finales, dont nous venons de parler à propos de *Chambezon* et *Meudon*. L'attraction paronymique, que nous avons signalée pour *Charroux*, est fréquente : c'est ainsi que *Massilia* est devenue *Marcellia* (d'après *Marcellus*) en latin vulgaire (1) ; que *Juliobona* est devenue *Lillebonne*, *Vicinonia*, *Vilaine* (par attraction de l'île, *vilain*) et *Mesnil-Maudan* (XI^e siècle ; nom d'homme) tour à tour *Mesnil-Mautemps* (XIII^e siècle) puis *Ménilmontant*.

La fausse perception dans la coupe des mots (suivant la formule de Michel Bréal) a produit des agglutinations d'article (*L-ormoy*, *L-oradoux* = *oratorium*, *La-celle*), parfois redoublées (*Lalacelle*), ou d'autres particules (*Evilard* = *esvillars*, dans les « villars ») ; en revanche, l'initiale du mot, prise pour l'article, peut être amputée : tel le cas de *l'Hajj*, ancien *Laiacum*, de la rivière la *Douze*, ancienne *Latusa*. Une réfection peut compliquer le phénomène : le port *Aupec* (1709) a été compris « le port au *Pec* », d'où *Le Pecq* ; l'ancien *Oblincum* a été compris « au *Blanc* », *Le Blanc*, et *Le Mans*, comme l'a montré Quicherat, est dû à une confusion d'initiale : *Celmans* (de *Cenomannis*, nom de la peuplade à l'ablatif ayant été compris « ce *Mans* », d'où *Le Mans*.)

Régressions et fausses régressions phonétiques sont nombreuses. Deux localités voisines, près de Paris, nous en présentent des exemples typiques. *Braunate* (forme de 635) aboutissait à *Bruné* : mais à l'époque où la prononciation *wé* de l'ancienne diphtongue *oi* a passé à *é* dans la bouche du peuple (XIV^e-XVII^e siècles : *Pontoise* — *Pontése*), on a ramené *Bruné* à *Brunoi* (-*wé*, plus tard *-wa*) par fausse analogie. *Montgeron*, ancien *Mons Gisonis*, présente une autre forme hypercorrecte, par réaction contre la prononciation rurale qui amenait, vers la même époque, *r* intervocalique à *s* (*z*) (mon *mazi*, *Pazis*). Combinées avec des homonymies de rencontre, les régressions ont produit des confusions comme on en ob-

(1) Wahlgren, *Le nom de la ville de Marseille* (*Studier i modern språkvetenskap*, X, 27

serve dans les noms de rues de Paris, rue aux *Ours*, rue des *Jeuneurs* (ancienne rue aux *oues* = *oies*, des *jeux-neufs*) ; à l'époque où les consonnes finales étaient tombées (XII^e s.), *jeuneurs* et *jeux-neufs* se prononçaient *jeûneû*, *oues* et *ours*, *ou*.

Cacographies et mauvaises lectures sont venues brocher sur le tout. L'*f* de la rue *Mouffetard* (ancien *Mons Cetardi*) est dû à une mauvaise lecture des anciens *s* à longue hampe. De leur côté, les géographes ont joué un rôle : Cassini n'a-t-il pas fabriqué deux noms de rivières, le *Gyr* et l'*Onde*, en coupant le nom de la *Gyronde* alpestre ? La coupure imaginaire de la *Dordogne* en *Dore* + *Dogne* près du Mont-Dore paraît être aussi une invention de géographe.

Donc les altérations sont nombreuses. Mais ces déformations, il ne faut pas les conjecturer arbitrairement pour les besoins d'une étymologie.

Cette brève esquisse suffit pour faire présumer la complexité des faits qu'analyse la toponymie et la difficulté des problèmes qu'elle pose. Peu de branches de la linguistique nécessitent une éducation scientifique plus solide, une préparation technique plus sérieuse, la mise en œuvre de connaissances plus nombreuses, portant d'une part sur l'histoire et la géographie tant générales que régionales, de l'autre sur le celtique, le germanique, le latin ancien et médiéval, l'interprétation des chartes et des latinisations des formes romanes, la phonétique historique des divers dialectes. S'il est une étude dont les débutants et amateurs devraient se défier, c'est celle-ci. Il n'en est rien malheureusement : toujours nombreux sont les travaux où la suffisance le dispute à l'ignorance, et dont les auteurs continuent à fabriquer du gaulois de fantaisie sur le modèle de l'abbé Crégut et de Pierre Malvezin.

Les possibilités de formation sont si nombreuses, les chances d'altération au cours des siècles sont si grandes que les spécialistes les plus éprouvés ne s'aventurent qu'avec prudence sur ces terrains mouvants.

Toute étymologie doit reposer sur la connaissance et l'interprétation des formes anciennes du nom. Une hypothèse basée

sur la forme actuelle, même si l'explication de celle-ci paraît évidente, risque de conduire aux pires erreurs. La plupart des *Nogent* remontent au gaulois *noviento-*, nouveau ; il n'en est pas de même de *Nogent-le-Rotrou*, qui, comme l'a montré Longnon, postule, d'après la forme *Noviomum* (XI^e siècle), un composé *Noviomagus*. M. Soyer (1) a établi que *Gien*, appelé *Giomus* aux VI^e-VII^e siècles, ne peut se rattacher à *Genabum* comme on l'avait cru. Et, bien que *Coudes* (Puy-de-Dôme) soit situé sur un coude de l'Allier, la forme *Cosde*, que j'ai trouvée dans le Cartulaire de Sauxillanges, nous conduit à un autre prototype, **Cosate*, dérivé de *Cosa*, nom de la Couze, qui se jette dans l'Allier à Coudes.

En dehors de ses sources personnelles, la toponymie doit s'appuyer sur différentes sciences voisines, susceptibles de lui prêter, à divers titres, un concours indispensable.

D'abord l'archéologie. Hubert, dans son ouvrage posthume sur les *Celtes*, est un des premiers, qui, instruit auprès des celtisants, ait jeté un pont entre l'archéologie et la toponymie gauloise. Dans son excellent *Manuel d'archéologie gallo-romaine* (Paris, A. Picard), M. Albert Grenier a fait une place importante aux noms de lieux. L'archéologie nous donne, par ses exhumations, les réalités concrètes susceptibles de confirmer ou de modifier nos hypothèses. Malheureusement ses documents si précieux, en particulier les fouilles, sont encore en trop petit nombre. S'élève-t-on aux synthèses, Hubert a montré, dans le livre précité, comment l'archéologie préhistorique corroborait les données de la toponymie pour placer (contrairement à l'hypothèse de Jullian) le foyer des Celtes dans la région de l'Allemagne méridionale (2).

Inutile de rappeler le rôle primordial de l'histoire comme science auxiliaire : histoire générale, régionale et locale, politique et économique, institutions, religions : rien ne doit être ignoré du toponymiste.

La géographie n'est pas moins importante. On ne peut

(1) *L'origine du nom de la ville de Gien*, Montereau, 1931 (Extrait des *Archives historiques du Gâtinais*, t. XL).

(2) Ci-dessus, p. 22.

étudier les noms de lieux sans connaître l'orographie et l'hydrographie de la région, les aspects et le terrain, la géographie humaine enfin (établissements sédentaires, mise en valeur du sol, types anciens et modernes de culture, etc.). La toponymie doit se faire sur le terrain. En particulier, on ne comprendrait pas de nombreux noms de montagnes si l'on n'établissait au préalable sur quel versant, dans quelles localités ces appellations ont été formées.

La géologie enfin ne saurait être négligée. Elle est inséparable de l'hydronymie et de l'oronymie, et elle aide à comprendre la mise en valeur progressive du sol. Camille Jullian, pour l'étude de la banlieue parisienne, avait sans cesse sous les yeux la carte géologique, qui lui a permis notamment d'établir l'existence d'une source aujourd'hui aveuglée, à Suresnes, et près de laquelle dut se former l'habitat.

La toponymie, on le voit, réclame des connaissances très étendues. Aussi le toponymiste idéal appartient-il encore à l'avenir. Médiéviste, historien, Longnon n'était pas linguiste. Depuis la mésaventure survenue à l'un des leurs, les géographes se tiennent sur une prudente réserve. Les romanistes se sentent gênés sur le terrain celtique. Quant aux celtisants, encore plus modestes parce qu'ils ne se croient pas suffisamment romanistes, ils laissent trop souvent à d'autres des études auxquelles ils pourraient apporter un précieux concours. Le toponymiste de l'avenir devra se former à la solide discipline de l'École des Chartes, et s'instruire auprès des spécialistes, des romanistes, des celtisants, des archéologues.

Comme on peut en juger par ce rapide exposé, même pour ceux qui n'ont pas l'intention de se spécialiser dans cette branche, la toponymie constitue une utile gymnastique de l'intelligence. Elle développe le goût de la précision et de la méthode, et surtout l'esprit critique, en tenant en éveil contre les pièges divers, en montrant que la science n'est jamais achevée, que maints problèmes restent à résoudre, et que la vérité d'aujourd'hui ne sera pas toujours la vérité de demain.

Sources et travaux

Où trouver les formes anciennes indispensables au toponymiste ? D'abord chez les historiens et géographes latins et grecs, de César et de Strabon à Grégoire de Tours et à l'Anonyme de Ravenne, dans les *Itinéraires* (d'Antonin, *Table de Peutinger*, etc...). Ce sont les meilleures, parce que les plus proches de la date de la formation pour les noms latins et prélatins. Malheureusement ce n'est qu'une minorité de toponymes favorisés qu'on a chance de rencontrer chez ces auteurs ou dans les *Itinéraires*. Force est de compléter cette documentation par le dépouillement des annalistes du haut moyen âge, et surtout des cartulaires, des chartes isolées, des pouillés et autres documents d'archives. Travail considérable et qu'il serait fastidieux de faire séparément pour chaque nom de lieu. D'où l'utilité, la nécessité des répertoires de formes anciennes (1).

Pour faciliter ces recherches a été créée la collection des *Dictionnaires topographiques départementaux*, publiés par le Ministère de l'Instruction publique depuis 1858 : chacun d'eux comprend, outre une Introduction de géographie historique, la liste alphabétique des noms de lieux du département (lieux dits exceptés) : chaque article enregistre les formes anciennes (s'il y en a) historiquement classées avec les références. Cette inestimable publication, qui n'a pas son équivalent chez nos voisins, mais qui ne compte encore que 29 volumes (un tiers à peine des départements), a été ralentie, presque arrêtée de-

(1) Les formes anciennes demandent à être interprétées, d'autant plus qu'on s'éloigne davantage des origines. Méfiez-vous des formes postérieures à l'an 1000, répétait Longnon. Elles se présentent généralement, en effet, comme des latinisations, plus ou moins habiles, plus ou moins artificielles, des formes romanes. La finale *-y*, *-ey*, dans la moitié nord de la France, peut représenter un suffixe gallo-romain *-(i)acum* ou *-etum* : les scribes du moyen âge, qui avaient conscience de cette double correspondance, étaient incapables de discriminer les deux séries et ils ont latinisé au petit bonheur, soit en *-(i)acum*, soit en *-etum*. Plus apparentes les traductions, parfois facétieuses, comme *Centum nucēs*, pour *Sannois*, (prononcé *san-noi*), ou *Bonus Oculūs* pour *Bonneuil*. Même à l'époque franque, certaines formes demandent à être interprétées (ci-après, p. 152).

puis la guerre (1) par suite d'une insuffisance scandaleuse de crédits : des manuscrits attendent l'impression depuis dix ou vingt ans et les bonnes volontés sont découragées. — A côté de la collection officielle existent un certain nombre de dictionnaires départementaux, statistiques, historiques, etc., qui renferment des formes anciennes de toponymes ; de valeur très variable, ils doivent être consultés avec plus ou moins de précaution (ceux des Deux-Sèvres [de Ledain] et de la Loire-Inférieure [de Quilgars] comptent parmi les meilleurs).

Comme répertoire général des noms de lieux actuels de la France, nous avons le *Dictionnaire géographique* de Paul Joanne (Paris, 1890-1905), qui est loin d'être complet ; le *Dictionnaire des postes et télégraphes* (éd. de 1913 ; supplément pour l'Alsace-Lorraine) donne la liste de tous les lieux habités, à de rares exceptions près ; enfin le cadastre pour les noms de lieux-dits (celui du XIX^e siècle est bien plus riche que celui qui est en cours de réfection). — La carte d'Etat-Major, améliorée dans ses nouvelles éditions, renferme beaucoup d'erreurs, comme celle de Cassini, qui est très utile pour les formes (et les habitats) du XVIII^e siècle.

La toponymie a été longtemps la Cendrillon de la linguistique.

Les précurseurs, en France, furent Quicherat, un médiéviste, et d'Arbois de Jubainville, un celtisant. Mais le vrai fondateur fut Auguste Longnon, qui créa cet enseignement à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, puis au Collège de France. A sa mort (1913), son double enseignement fut supprimé. Après la guerre, la mort de Dottin, spécialiste du gaulois, de Camille Jullian, initiateur fécond en toponymie, du grand étymologiste Antoine Thomas, et la suppression de la

(1) La publication du dictionnaire du Cher (dont l'auteur, H. Boyer, était mort en 1897) avait été décidée en 1908 et ne fut effectuée qu'en 1926. Neuf dictionnaires avaient été publiés en dix ans (de 1861 à 1870) et deux en vingt ans (de 1918 à 1938). Il faut songer, en outre, que plusieurs anciens dictionnaires (par exemple ceux de Lorraine) sont à refaire, ou du moins à remettre au point. La commission qui dirige cette publication n'a pas su profiter des années de vaches grasses pour obtenir les crédits nécessaires.

chaire de celtique au Collège de France lors de la retraite de Joseph Loth, portèrent de nouveaux coups à la toponymie française. J'ai repris depuis 1922 l'enseignement des noms de lieux dans une de mes conférences de l'Ecole pratique des Hautes Etudes et j'ai fondé dans la *Revue des Etudes Anciennes*, en 1932, une *Chronique de toponymie* pour donner une bibliographie critique, région par région, des sources et des travaux, et pour tenir les intéressés au courant des publications et des recherches. Maintenant une équipe de jeunes est formée, des travaux importants ont paru ou vont paraître (1).

Signalons, dans les diverses branches, les travaux les plus marquants.

Nos connaissances du gaulois ont été résumées en 1920 par Georges Dottin dans un bon petit manuel, *La langue gauloise*, complété et remis au point récemment par un travail allemand (2). La *Revue celtique* demande à être dépouillée. Le répertoire de Holder (3), trop accueillant pour de nombreuses racines qui ne sont pas celtiques, doit être consulté avec discernement. Pour le germanique, l'*Altdeutsches Namenbuch* de Förstemann (3^e éd., Bonn, 1911-16) est un riche répertoire de noms de personnes et de noms de lieux, mais qui n'est plus tout à fait à jour ; pour les noms de personnes latins, W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1904.

Parmi les ouvrages d'ensemble, il faut citer d'abord *Les noms de lieu de la France*, d'Auguste Longnon (Paris, Champion, 1929), le fondateur de la toponymie française, dont Quicherat et d'Arbois de Jubainville furent les précurseurs : publication posthume, dont quelques parties ne sont plus au courant (par exemple les origines ibères) ; d'autre part,

(1) De M^{lle} Baltus sur les lieux-dits de la région de Versailles, de M. Lebel sur les noms de rivières, de M. Rostaing sur la toponymie de la Provence, de M. Babin sur les lieux-dits de l'Argonne (conjointement à une étude dialectologique), de M^{lle} J. Dupuis sur la toponymie des Vosges, de M. R. Mallet sur les noms de montagnes de la Tarentaise, etc.

(2) L. Weisgerber, *Die Sprache der Festlandkelten* (Francfort-sur-le-Mein, Baer, 1931, publication du *Deutsches archäologisches Institut*).

(3) *Altceltischer Sprachschatz* (Leipzig, depuis 1891).

le côté phonétique laisse à désirer et l'information celtique est de seconde main ; mais l'information médiévale et historique est de premier ordre. — Le manuel de Hermann Gröhler, *Ueber Ursprung und Bedeutung der Französischen Ortsnamen*, poursuit sa publication interrompue par la guerre (1) ; plus riche que le précédent, œuvre d'un romaniste, il offre cependant des lacunes bibliographiques et quelques confusions de radicaux assez graves. — M. Auguste Vincent a publié une *Toponymie de la France* (2) qui fournit une riche documentation bien classée, avec de nombreuses formes anciennes accompagnées des références. — Enfin dans mon petit manuel *Les noms de lieux* (3), j'ai eu surtout pour but de présenter aux débutants une synthèse, avec des indications et une bibliographie destinées à les orienter et à leur permettre de pousser plus loin ces études. On consultera aussi avec profit la brochure si suggestive d'Ernest Muret, *Les noms de lieu dans les langues romanes* (Paris, Leroux, 1931).

Quelques travaux importants sont relatifs à la toponymie gallo-romaine. Les *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* par d'Arbois de Jubainville (Paris, 1890), méritent toujours d'être prises en considération. Plus techniques, les livres de P. Skok (4) et de W. Kaspers (5) étudient les noms de domaines gallo-romains dans le midi et dans le nord de la France (le dépouillement n'est pas complet, surtout celui du premier). Les noms des établissements germaniques dans la France du Nord et en Belgique ont fait l'objet d'un travail capital de M. Gamillscheg (6). Un remarquable article, non moins documenté, a été consacré dans la *Romania* (1933, 199-246) par M. Ferdinand Lot pour les noms de lieux en *-ville* et en *-court*. Pour les

(1) Heidelberg, Winter, t. I, 1913 (Noms prélatins et gallo-romains), t. II, 1933 (Noms latins, germaniques, chrétiens).

(2) Bruxelles, Librairie Générale, 1937.

(3) Paris, Delagrave, 4^e éd., 1937.

(4) *Die mit den Suffixen -acum... gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, Halle, Niemeyer, 1906.

(5) *Etymologische Untersuchungen...*, Halle, id., 1918.

(6) *Germanische Siedlung in Belgien...*, Berlin, édition de l'Académie des Sciences, t. I, 1938.

formations d'origine religieuse, M. Maver (1) s'est occupé des types païens et M. Lavergne (2) a donné une bonne synthèse des toponymes chrétiens, dont M. Glättli a analysé certains types dans l'Est de la France et en Suisse occidentale (3).

Les noms de rivières ont été l'objet d'une synthèse prématurée de R. de Félice (4), géographe peu au courant des méthodes linguistiques et qui a jonglé avec les langues prélatines qu'il ignorait. M. Æbischer et moi-même avons étudié quelques groupes (*Revue celtique*, *Revue des Etudes Anciennes*, *Annales fribourgeoises*) ainsi que M. A. Vincent dans les revues belges. M. Paul Lebel prépare un travail d'ensemble sur l'hydronymie de la France. On peut signaler, comme répertoire régional (avec formes anciennes) : Eug. Vallée, *Les cours d'eau du département de la Sarthe* (Paris, Aug. Picard, 1931).

Les noms de montagnes ont été longtemps négligés. Un premier article d'ensemble est dû à Ronjat (dans *La Montagne*, août-sept. 1908, avec bibliographie, p. 338). Une bonne monographie locale, où l'auteur, qui n'était pas linguiste, a fait preuve d'une louable prudence en matière d'étymologie, est l'*Esquisse toponymique de la vallée de Causerets*, par A. Meillon (Causerets, 1908) (5). L'oronymie a bénéficié d'un regain de faveur depuis que les noms qu'elle nous fournit ont permis de reconstituer des bases pré-indo-européennes (Voir notre 2^e partie) ; M. P. Fouché s'est attaché plus spécialement aux Pyrénées. — Les questions de nomenclature, en relation avec

(1) *Einfluss der vorchristlichen Kulte auf die Toponomastik Frankreichs* (Mémoires de l'Académie de Vienne, 175, II, 1914).

(2) *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1929, Réédité dans : Victor Carrière, *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. II, Paris, Letouzey.

(3) *Probleme der kirchlichen Toponomastik der Westschweiz und Ostfrankreichs*, Zurich (Niehans) et Paris (Droz), 1937.

(4) *Les noms de nos rivières*, Paris, 1907.

(5) Comme répertoires régionaux de noms oronymiques, on consultera (avec toutes réserves pour les étymologies) : Daniel Mourral, *Glossaire des noms toponymiques les plus usités dans le Sud-Est de la France*, Grenoble (Drevet), s. d. (vers 1896), et André Magnan, *Les noms de la montagne niçoise*, Nice (Section du Club Alpin), 1938.

les nouvelles cartes d'Etat-Major, ont fait l'objet, pour les Alpes, d'un livre intéressant (1).

Pour les noms de lieux-dits (ou de terroirs), il importe d'abord d'avoir des relevés complets. Des dépouillements systématiques d'après le cadastre sont effectués en ce moment, notamment en Bourgogne par MM. l'abbé Chaume, Lagorgette, Violot, etc., dans les Deux-Sèvres par M. Traver, et le Puy-de-Dôme par M. P. Fournier. Il est à souhaiter qu'ils se généralisent. Les meilleures études sur les lieux-dits d'une commune ont été publiées en Belgique, où Kurth a inauguré la série (2), et en Suisse, où M. Guex a étudié la toponymie des vallées alpines du Valais (dans *Les Alpes*, depuis 1929). En France, quelques monographies communales, comme celle de M. Béquet pour Cellefrouin (Angoulême, *Etudes locales*, 1929). Une de mes élèves, M^{lle} Baltus, a obtenu le diplôme de l'École pratique des Hautes Études (1936), avec une thèse remarquable sur les lieux-dits de la région de Versailles.

Un certain nombre de travaux ont pour objet l'étude d'un mot ou d'un groupe de mots sur un territoire plus ou moins vaste, qui peut déborder même les régions romanisées. M. Bertoldi (3), M. Æbischer (4), M. Vannérus (5) se sont spécialisés dans l'étude des mots prélatins.

Le nombre comme la qualité des travaux régionaux varie beaucoup suivant les provinces. Les mieux représentées sont l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Savoie et, depuis peu, l'Auvergne (6).

Chez nos voisins, la toponymie a pris un grand développement depuis une quinzaine d'années. En Italie, la toponymie fut inaugurée par Flechia aux alentours de 1870.

(1) Léon Maury, *Les noms de lieux des montagnes françaises*, Paris, Club Alpin, 1929.

(2) *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger*, Namur, 1887.

(3) *Bulletin de la Société de linguistique*, 1931, 93 ; *R. Celtique*, *passim*, etc.

(4) *B. de dialectologia Catalana*, juil. 1930 (Type turon), etc.

(5) *Annuaire de la Société luxembourgeoise de linguistique* (depuis 1928). J'y joins mon étude sur *tuc-suc-cuc* (*Essais de géographie linguistique*, fasc., 3, 1933, pp. 26-40).

(6) V. les bibliographies respectives, *R. des Etudes anciennes*, 1932, 189 ; 1933, 303 ; 1932, 68 ; 1932, 411 ; 1934, 80.

Ascoli, puis Monaci, et leurs disciples y apportèrent leur contribution. Plus près de nous, Pieri lui fit faire de nouveaux progrès. Une brillante renaissance s'est affirmée depuis la guerre, en particulier dans le domaine prélatin, avec les étruscologues Ribezzo et Trombetti, les romanistes Bertoldi (1) et Terracini, puis Alessio. Les études régionales ont donné naissance à des travaux remarquables de G. Serra (2), D. Olivieri (3), Carlo Battisti qui a entrepris avec divers collaborateurs (Gerola, etc.) un dépouillement exhaustif et méthodique du Haut Adige (4), P.-S. Pasquali et quelques autres.

En Suisse, après l'ouvrage encore imparfait de Jaccard (*Essai de toponymie*, Lausanne, 1906), M. E. Muret, auteur de travaux excellents (5), a accordé une place importante à la toponymie, grâce à des relevés très complets, dans le magistral *Glossaire des patois de la Suisse Romande*, pendant de l'*Idiotikon* de la Suisse alémanique. M. Hubschmied s'est spécialisé dans la toponymie celtique et prélatine (6), ainsi que M. Æbischer qui est le continuateur de M. Muret dans le *Glossaire précité*. Pour les Grisons, R. von Planta avait recueilli les éléments d'un Dictionnaire onomastique de premier ordre (publié par M. Schorta).

Les toponymistes allemands sont très nombreux et orientés dans des directions différentes. Pour ne citer que ceux qui touchent à notre domaine, rappelons que M. H. Gröhler commença, en 1913, la publication du premier manuel de toponymie française. M. Schnetz fondait en 1925 une revue internationale de toponymie, la *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*,

(1) Voir notamment *Problèmes de substrat* (*Bull. de la Société de linguistique*, 1931, 93 sqq.)

(2) *Contributo toponomastico alla teoria della continuità nel medio evo delle comunità rurali*, Cluj (Roumanie), 1931, etc.

(3) *Dizionario della toponomastica lombarda*, Milan, 1931.

(4) *Dizionario toponomastico atesino* (t. I et II, *Val Venosta*, Florence, 1936).

(5) Notamment sur les noms de lieux en *-anum*, *-anicum*, *-ingen* (*Romania*, 1908 ; *Mélanges Saussure*, id. ; *R. de ling. romane*, 1931), la toponymie vaudoise (*Dictionnaire hist... du canton de Vaud*, Lausanne, depuis 1911), etc.

(6) Notamment *Drei Namen gallischer Ursprung* (dans le *Festschrift Bachmann*, 1924), *R. Celtique passim*, *Vox Romanica*, 1938, 48.

largement ouverte aux romanistes ; une chaire d'onomatique (toponymie et anthroponymie) était créée pour lui à Munich en 1934. M. Kaspers, dont nous avons mentionné un ouvrage important (à côté d'un livre de M. Gamillscheg) s'est spécialisé dans la toponymie de la Rhénanie et des régions voisines. — Enfin une grande enquête sur les noms de lieux-dits se poursuit depuis 1927 sous la direction de M. Beschorner et d'un groupe de linguistes. Une enquête spéciale a été faite pour la Bavière.

En Belgique, une Commission royale de toponymie et dialectologie, créée en 1927, publie un rapport annuel de ses travaux. La toponymie, enseignée notamment à l'Université de Liège, compte des hommes de valeur comme MM. Carnoy, Feller, Haust, Vannérus, A. Vincent (1), Van de Wijer. — En Hollande existe une commission officielle, analogue à la précédente, pour préparer un grand répertoire de toponymie.

En Angleterre, la *Place-names Society* poursuit une publication d'envergure sur les noms de lieux et de lieux-dits. Parmi les toponymistes anglais citons Zachrisson, M. A. Mawer et M. Eckwall, auteur d'un récent manuel de toponymie anglaise.

Enfin au Danemark le Gouvernement a créé en 1910 une Commission de toponymie, qui a commencé la publication de volumes documentaires, et en Suède existe, à l'Université d'Upsal, un Institut de toponymie dirigé par M. Sahlgren, et dont l'activité scientifique est remarquable (il a reçu en 1938 une dotation officielle d'un million de couronnes).

Vers une coopération internationale : Le Congrès de 1938, nos desiderata

Dans une science où tant de chercheurs travaillent isolément sur des domaines restreints, le besoin d'une coopération internationale se faisait particulièrement sentir. Un premier résultat était obtenu par la création de la revue précitée de M. Schnetz qui, pour des raisons indépendantes de la volonté

(1) Auteur des *Noms de lieux de la Belgique* (Bruxelles, 1927) et de la *Toponymie de la France* citée plus haut.

de son directeur (en premier lieu, à cause des tendances autarciques — intellectuelles et économiques — de l'Europe actuelle) n'a pas été aussi internationale qu'on l'aurait souhaité, et qui, en particulier, est peu accessible au public français.

Une seconde étape, dans la même voie, a été effectuée par le premier Congrès de toponymie (et d'anthroponymie), dont la présidence me fut confiée et que j'ai organisé avec le concours d'un groupe de spécialistes français. Ce congrès a réuni pour la première fois une centaine de toponymistes, appartenant à vingt et une nations, qui ont pu confronter leurs points de vue, leurs méthodes, leurs découvertes, écouter et discuter des exposés très divers, et échanger leurs idées entre les séances. Il a eu surtout pour résultat de jeter les bases d'une coopération internationale permanente et durable, en assurant la périodicité (triennale) de ces Congrès et en jetant les bases d'une Société internationale de toponymie et d'anthroponymie.

Il a enfin contribué à harmoniser les desiderata de la toponymie et à en hâter la réalisation, par le vote à l'unanimité de divers vœux d'ordre national et international.

Nous manquons d'abord d'instruments de travail, de répertoires. A ce point de vue, le Congrès a marqué sa haute estime pour nos dictionnaires topographiques, en demandant au Gouvernement français de vouloir bien accélérer la publication de cette collection, indispensable pour quiconque s'occupe de toponymie française. Sur la proposition de M. Serra, il a réclamé la constitution de répertoires nationaux des noms dialectologiques à valeur géographique. En félicitant les travailleurs qui se sont consacrés au dépouillement des noms de lieux-dits, il a souhaité que de telles enquêtes se multiplient et soient encouragées par les Gouvernements. Enfin il a demandé la création (dans chaque pays où il n'en existe pas encore) d'un Institut officiel d'enseignement et de recherches toponymiques.

Ces vœux ont déjà reçu un commencement d'exécution. Sous l'effort conjugué de M. Rosset, directeur de l'Enseignement Supérieur, et de M. Coville, membre de l'Institut, qui a pris en 1938 la présidence de la commission compétente, la publication des Dictionnaires topographiques sera accélérée. On peut espérer que l'Institut de toponymie et d'anthropo-

nymie françaises sera fondé dès que les conditions financières le permettront, car la coopération internationale ne peut s'effectuer fructueusement qu'entre des organismes nationaux solidement constitués ; d'autre part, un Institut de ce genre est seul capable de préparer, en sélectionnant les travailleurs et en les dirigeant, les répertoires dont nous venons de parler. Il est grand temps, en particulier, qu'il vienne harmoniser les diverses enquêtes sur les noms de lieux-dits qui sont amorcées, en ordre dispersé et avec des méthodes plus ou moins différentes, dans diverses régions de la France.

Quelques autres desiderata sont à formuler. Nous avons besoin d'un répertoire de noms de rivières. M. Paul Lebel, qui a déjà acquis une compétence spéciale en hydronymie, le prépare et saura le mener à bonne fin. — Un autre vœu s'adresse aux celtisants : il est de première importance de remettre au point le livre et surtout le lexique gaulois qui termine le manuel précité de Dottin. Le travail a été fait, nous l'avons dit (1) (bien que le lexique complémentaire soit encore incomplet), par M. Weisgerber, sur un autre plan, mais dans une collection peu accessible au public français.

En dernier lieu, comment doivent s'orienter nos recherches ? Suivant la formule qu'aimait à employer Camille Jullian, après avoir travaillé en surface, il faut travailler en profondeur, et ne pas céder à la tentation de synthèses prématurées et artificielles. Deux genres de travaux sont particulièrement à envisager. D'abord des monographies comparées d'un type ou d'un petit groupe de toponymes, suivant les modèles que nous donnent à l'étranger MM. *Æbischer*, *Bertoldi*, *Hubschmied*, *Vannérus* : ce genre de travail est réservé aux toponymistes éprouvés. Les débutants se rendent utiles en procédant à des dépouillements limités (locaux, ou pour une petite région), mais exhaustifs, éclairés par une connaissance approfondie de la géographie, de l'archéologie, de l'histoire locale : recherches un peu ingrates, mais qu'il faut encourager. On pourra ensuite, plus tard, revenir aux synthèses, qui seront édifiées sur des bases plus solides.

(1) P. 31, n. 2.

PREMIÈRE PARTIE

LA TOPONYMIE ET LE PEUPELEMENT LA MISE EN VALEUR DE LA BEAUCE

Comment la toponymie peut éclairer l'histoire du peuplement

La toponymie n'a pas seulement pour but de retrouver la forme primitive des noms de lieux, leur étymologie, leur sens originaire. Prêtant main forte à la géographie humaine, elle doit aider à reconstituer l'histoire du peuplement, de la mise en valeur du sol : en face de l'absence ou de la pénurie de témoignages historiques, les noms de lieux constituent, lorsqu'on sait les faire parler, des témoins authentiques et irrécusables qui permettent, sinon de dater, du moins de jalonner dans le temps la fondation des établissements humains et qui, en outre, nous renseignent souvent sur l'aspect des lieux au moment où ils furent créés.

La méthode à suivre est assez délicate, car si un toponyme suppose un établissement humain aussi ancien que l'indique le critère linguistique et nous fournit ainsi un repère d'antiquité minima, l'inverse n'est pas vrai, car un nom, formé à une époque donnée, peut avoir remplacé un nom plus ancien, donc correspondre à un établissement humain fondé dans une période bien antérieure. Par exemple, si un nom gaulois permet de certifier que le village désigné ne peut avoir été créé après l'époque gauloise, il n'est pas exclu que ce village date d'une époque plus ancienne. En fait, les substitutions de noms, partout et à toutes les périodes où nous pouvons suivre l'histoire des toponymes, ne forment qu'une faible minorité ; le nom de lieu est, en principe, stable, même quand un peuple change de langue. Toutefois cette éventualité ne doit jamais être perdue de vue.

Sous cette réserve importante, la carte toponymique de la France ménage, par comparaison entre les régions, certaines surprises, notamment au point de vue orographique. Ainsi dans le Massif Central, comme on le verra dans la dernière

partie du présent livre, on rencontre des noms prélatins, voire préceltiques jusqu'à des altitudes voisines de mille mètres, dans des régions montagneuses reculées et plus ou moins arides ; les domaines gallo-romains sont encore fréquents aux altitudes de 600-700 mètres dans le Velay. — Les Vosges, au contraire, nous offrent des faits tout différents. Si l'on considère la région occupée par le département actuel des Vosges, on constate que les noms gaulois, assez fréquents plus à l'ouest et plus au nord, vont en se raréfiant dans la direction d'Epinal, pour disparaître ensuite, et si les domaines gallo-romains sont bien représentés dans la vallée de la Moselle et ses abords immédiats, d'Epinal en aval, on n'en trouve pas à l'est, ni sur le cours supérieur : on en conclura que la région de l'est, pourtant de faible altitude, avec des forêts faciles à exploiter aujourd'hui et de riches pâturages, a été dépourvue de villages jusqu'à l'époque franque (1). Comment expliquer cette différence ? Très probablement par le caractère marécageux qu'ont présenté longtemps les vallées des hautes Vosges, comme aussi par la densité de forêts difficiles à défricher. Le versant alsacien, plus sec, où les eaux s'écoulaient facilement, a été mis en valeur beaucoup plus anciennement jusqu'aux alentours des crêtes culminantes (2).

L'altitude, les reliefs mouvementés ne rebutaient pas nos ancêtres, Ligures, Gaulois, Romains, qui se sont fort bien adaptés à la montagne. Mais les marécages, qui occupaient de si vastes espaces à l'époque protohistorique, opposaient un obstacle, souvent insurmontable, à la colonisation. Quant aux grandes forêts, elles ont été contournées et à peine entamées ; seuls devaient y vivre çà et là des bûcherons disséminés, demi-sauvages, habitant des huttes primitives, et qui constituaient sans doute le résidu de populations préexistantes traquées et refoulées. Ni les Gaulois, ni les Romains n'ont été des défricheurs ; les forêts, encore peuplées de bêtes

(1) Il en était autrement dans les Vosges septentrionales (région Donon-Saverne), où les archéologues ont retrouvé la trace de hameaux forestiers (A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, 742-751) et les toponymistes, des noms prélatins.

(2) Les relations entre la toponymie et le peuplement des Vosges feront l'objet d'un travail que prépare une de mes élèves, M^{lle} J. Dupuis.

fauves, formaient des limites naturelles de cités, dont les centres avaient été installés au milieu des terres cultivables (1).

Le problème beauceron : les couches concentriques de toponymes

La Beauce pose un problème non moins intéressant, mais plus délicat à résoudre que celui des Vosges. Les noms prélatins s'échelonnent sur le pourtour, le long des vallées de l'Eure et du Loir, rayonnant un peu autour de Chartres, largement autour d'Orléans, effleurant le plateau au nord-est vers Dourdan et les deux Chalo. Beaucoup plus nombreux, les noms de domaines gallo-romains s'essaient autour des toponymes gaulois, en débordant plus largement le plateau, mais sans entamer la partie centrale, qui est recouverte par des noms en *-ville* (et quelques *-villiers*), noms formés à l'époque franque (et qu'on retrouve aussi dans le voisinage des domaines gallo-romains). Ces types successifs de noms de lieux paraissent jalonner les étapes de la mise en valeur du sol, de la colonisation humaine. La question mérite d'être étudiée de près. Elle a été discutée au cours des Journées de synthèse historique organisées par M. Henri Berr en juin 1938 : historiens, linguistes, géographes, géologues, archéologues ont pu exposer et confronter leurs points de vue.

Quand l'homme pénétra et s'installa dans nos régions, il se trouva en présence d'immenses étendues de forêts et de broussailles, coupées de prairies naturelles et de marécages : c'est l'époque des peuples chasseurs et pêcheurs, puis pasteurs. L'agriculture vint ensuite, développée avec les défrichements progressifs, qui portaient sur les terres les plus faciles à cultiver. Le caractère rudimentaire des instruments comme la faible densité de la population explique que les terres cultivées ont été, pendant longtemps, de faible étendue.

Evitant les vastes forêts, les plateaux broussailleux sans

(1) Les forêts occupaient les deux tiers du sol de la Gaule, d'après Camille Jullian. Voir son chapitre si suggestif sur les forêts, *Histoire de la Gaule*, I, 89-97, 101 sqq. et II, 261 sqq.

l'influence profonde exercée par les Celtes et la densité de leur colonisation.

En tout cas, les noms prélatins qu'on rencontre sur la périphérie de la Beauce s'expliquent presque tous par le celtique ou par des mots (comme *cassano-*, chêne, et les noms de rivières) que le gaulois avait adoptés. La couche la plus ancienne est formée, dans l'ensemble, par les mots simples, assez rares, et les dérivés. Sans compter *Genabum*, ancien nom d'Orléans (racine *gen-*, bouche), *dunum*, hauteur → forteresse [sur la hauteur] (renforcé par les Romains en *Castellodunum Châteaudun*), *Autricum*, ancien nom de Chartres (*Autura*, Eure, + suff. *-icum*), ces noms s'égrènent le long des vallées (mais débordent largement celle de la Loire) et apparaissent aussi au nord-est du plateau, à l'origine des rivières qui vont vers la Seine. Il y a deux *vobere-tum* → *Vouvray* (ci-après, p. 113), dans la vallée du Loir, au Nord et au Sud de Châteaudun. — Divers *-avus* s'échelonnent sur la périphérie : *Chalo* et *Chalou*, Seine-et-Oise, du préceltique *cala*, ci-après p. 93 ; suffixe fréquent surtout du côté du Perche et du Vendômois : *Manou*, près de la Loupe, *Meno* 1128, du gaulois *minn-*, chevreau ; deux *Bellou*, de *bel-*, brillant ; *Arrou*, représente *Aturavus*, ci-après p. 164, du nom de la rivière. Ce suffixe a vécu jusqu'à l'époque latine : *Pezou*, au nord de Vendôme, doit être un *Petiacus* (cf. *Pézy* = *Petiacum*). — Le suffixe italo-celtique *-o*, *-onis*, a formé des dérivés gaulois (*Epernon* = *Sparn-one*, de *sparn-*, épine ; position importante au confluent de trois petits cours d'eau formant la Droue) et paraît s'ajouter à des radicaux pré-celtiques (*Arganson*, c^{no} d'Epeautrolles près d'Illiers, *Argentiacus* 1116, peut représenter un **Aruantione*, V. p. 133 ; dans le Perche, *Crignon*, c^{no} de Coudreceau, *Crononium*, 1120, a le même radical que *Cournon*, Puy-de-Dôme, ci-après p. 195). On trouve le suffixe *-ellus* dans *Huisseau* (Loiret), gaulois *uzello-* (rac. *uxo-*, élevé) qui, à l'ouest d'Orléans, devait représenter l'avancée des terres à blé sur le plateau, ainsi que *Chantôme* plus à l'ouest (*Canto-sama*, superlatif de *canto*, brillant). Le suffixe superlatif *-sama*, *-sama* se trouve dans *Vendôme*, *Bellesme* près Courville, et *Oisème* au N.-E. de

Chartres dans un vallon près de l'Eure au pied de la hauteur qui lui a donné son nom et sur laquelle le village primitif devait s'élever (*Uxi-sama* ; V. p. 148).

Les composés ne sont pas nombreux. Aucun d'assuré ni même de probable en *-briga*, *-durum* (1), *-briva* (2) ; en *dunum*, peut-être *Chaudon*, près de Nogent-le-Roi (*Casdon* dans le *Polyptyque d'Irminon* = prototype obscur) ; *Lion-en-Beauce*, sur une route de Genabum à Lutèce (*in vicaria Lodonensi*, 886), *Laudunum* probable (Soyer) ; sur la Loire, *Meung-sur-Loire*, ancien *Magedunum* (ix^e s.). Donc peu de forteresses, peu de marchés. On peut conjecturer que *Marboué*, sur le Loir (*Marboei*, 1050) représente *maro-bod-etum* (« grande friche » + suffixe) ; le premier terme de *Salioclitia* (*Itinéraire d'Antonin*, aj. *Saclas* (sur la route d'Orléans à Paris, à la limite des Carnutes et des Parisii), n'est pas clair, (le second, *clita*, claié ?).

Les *noviento-*, nouvelle (ville), *Nogent*, qui appartiennent à la dernière époque gauloise, se réduisent à trois : *Nogent-sur-Eure* en amont de Chartres, *Nogent-le-Roi* (également sur l'Eure, en aval de Maintenon), *Nogent-le-Phaye*, à l'est de Chartres, à l'origine du ruisseau qui descend à l'Eure vers Oisème.

Les composés en *-ialo* (mot qui signifiait « clairière ») peuvent être considérés comme les premiers centres de défrichements ayant formé des domaines ; ce type de composition était encore vivant pendant les premiers siècles de l'Empire, puisque le premier élément est parfois latin. Même ce type a peu mordu sur le plateau, bien qu'on le trouve quelquefois plus loin des grandes vallées que les formations précédentes. *Autheil*, à l'est de Cloyes, est près du Loir, *Bailleau-le-Pin* (*Balioialum*) est sur le plateau au S.-O. de Nogent-sur-Eure,

(1) En dehors : *Chilleurs* (*Calodurum*) vers Pithiviers, *Jouars* (*Divodurum*) vers Versailles, *Brieure* (*Brivodurum*), C^{no} de Vichères, vers Nogent-le-Rotrou, etc.

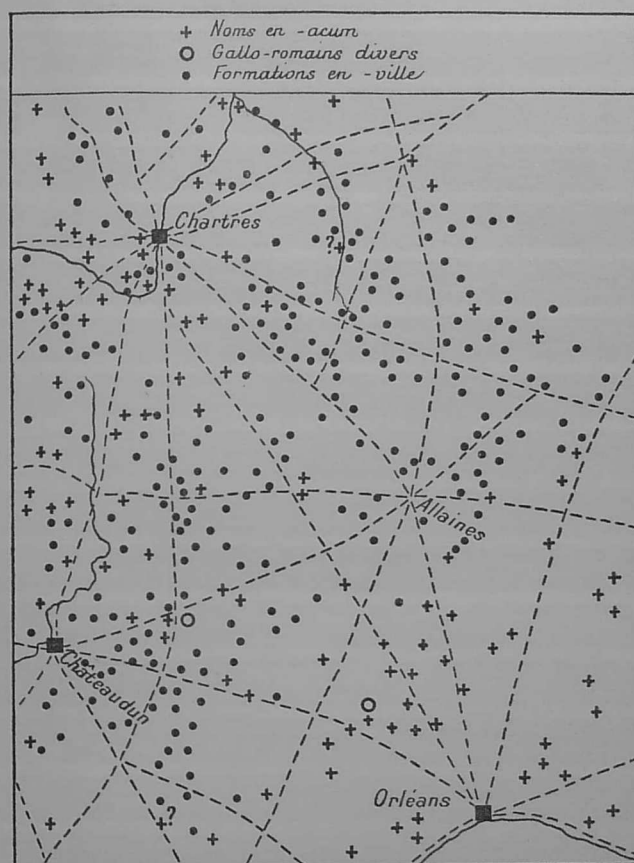
(2) Pour *magus*, près d'Orléans : *Saran*, 1155 *Saram* (peut-être *Siro-magus*, d'après J. Soyer), *Champs* (Cne. St. Sigismond) ancien *Chaam* (*Catumagus*, même racine que Caen ; Soyer), et, sur une route de Genabum à Lutèce, *Ruan* (*Roem*, 1162 ; *Rothomagae*, xiii^e s., prototype probable ; — Soyer).

Bailleau-l'Evêque au N.-O. de Chartres, près d'un ruisseau tributaire de l'Eure ; Santeuil, au sud d'Auneau, est près des sources de la Voise (où est le village du même nom, Voosia, 1170, radical prélatin obscur). Chanteau (N.-E. d'Orléans ; Cantogilo, XI^e s. : prototype *Cantoialum) se trouve encore dans une clairière de la forêt d'Orléans.

Enfin les noms gaulois d'ordre géographique ont pu se cristalliser à l'époque latine. Ils sont encore tous à la périphérie : Alluyes, près Bonneval (Avallocium, Grégoire de Tours, d'aballo-, pomme) ; Jupeau (même région ; Jupéal 1133) représente jupp-et-ellum, comme Auneau (Auneillum, 1118) Alnetellum ; juppus est le genévrier noir d'après Dioscoride (V. Bertoldi, Relitti prelatini) (1) ; Lèves, à une lieue gauloise au nord de Chartres (Leugae, 1031 ; = leuca) ; Nant, ancien nom de St.-Lupercie, sur l'Eure en amont de Chartres (nantos, ravin), Ver-les-Chartres (Vernus, 954 = vernos, aulne). Lumeau, extrême avancée des terres à blé d'Orléans vers le nord à l'époque gallo-romaine, semble postuler *Limaius ou *Limadius (Limaium, 1250 ; lemo-, orme).

Sur le plateau de Beauce, on ne trouve que deux toponymes gaulois, mais dont la situation est singulièrement significative, Voves et Allonnes, qui, l'un et l'autre sur les deux voies romaines (anciens chemins gaulois) de Chartres à Orléans, représentent deux stations d'étape dans une région encore inhabitée. Allonnes (Alona 954) paraît postuler Alauna (dont le radical doit être le même que celui du gaulois (vel)-launos) ; Voves (Vovae, 1250) doit être une forme labialisée d'un toponyme bien connu Veve, du gaulois vidua, forêt, qu'on retrouve dans le bois de la Veuve ou de la Vove (Ouzouer-sur-Loire) et Veuves (Loir-et-Cher : Vidua vico, sur les monnaies mérovingiennes).

A l'époque gallo-romaine, les domaines, représentés par les toponymes en -(i)acum → -ay, -y, se multipliaient autour des grands centres et le long des voies romaines (dont le tracé, d'après les dernières données de l'archéologie, nous a été fourni, peu avant sa mort, par notre regretté collègue



Carte 4. — Noms de domaines en -acum et en -ville (Beauce)

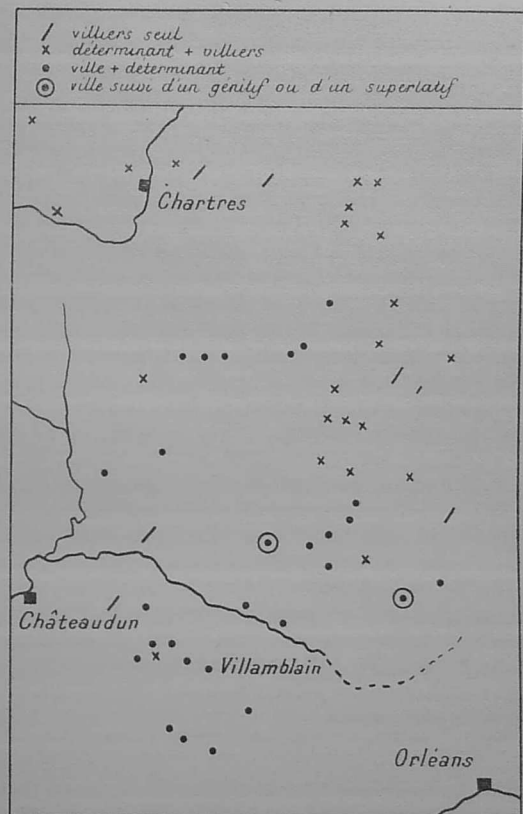
(1) Turin, 1930 (Extrait de l'Archivio glottologico).

Besnier, le spécialiste de la matière). On se reportera à notre carte 4. Ces domaines sont particulièrement denses au nord-ouest d'Orléans (où la mise en valeur de la Beauce se poursuivait jusqu'aux confins du département du Loiret), au sud et à l'ouest de Chartres (1) ; ils remontent les vallées latérales tributaires de l'Eure et du Loir. Mais la majeure partie du plateau beauceron n'est pas encore touchée, en dehors des abords des grandes routes. Les noms en *-acum* s'égrènent de façon caractéristique le long de la route d'Orléans (*Genabum*) à Paris (*Lutetia*) : à côté de la voie la plus connue par *Autruy* (**Altiriacum*) et *Saclas*, la toponymie fait présumer un doublement ancien (qui précéda la route nationale actuelle) et qui, se détachant vers Artenay de la voie Orléans-Chartres par Allonnes, est jalonnée par les noms gallo-romains de *Tivernon* (*Tiberinonem*), *Boutigny*, *Toury* (*Thauriacus*, 1020 = *Tauriacum*), *St. Péray*, ancien *vicus* (*S. Petrus ad vicum*). Nous avons relevé, sur cette route présumée et plus près d'Orléans, deux noms gaulois cités plus haut : un marché, *Ruan* (*Rotomagus*) et une forteresse, commandant la route, *Lion-en-Beauce* (*Laudunum* probable), chef-lieu de viguerie. — Sur la voie Chartres-Orléans par Voves, voici les jalons de *Pézy* (*Petiacum*), et, après Voves et *Fains* (*Fines* ; confin des diocèses de Chartres et d'Orléans, celui-ci fondé au IV^e siècle), *Ohé* (au S. O. du *vicus* de *Viabon* : *vic-Abbon*) (*Audiacum* ?) (2) et *Loigny* (*Luigniicum* 1224 ; *Lucaniacus*, Pouillé de Tours). Sur ou près de la route de Chartres à Châteaudun,

(1) *Morancez* (*Morenciacum*, 1099), *Corancez* (*Cosentiacum*, 954 ; de *Consentius* ; fausse régression *r*→*z*) à l'origine d'un petit ruisseau, *Loché* (*Lupchiacum*, 931 ; postule *Lupiacum*), *Chaunay* (*Calnacum*, 1100 = *Calinacum*), *Lucé* (*Luciacum* 116), *Oiray* ou *Ouerray* (*Oireium* 1250 = *Auriacum*), hameau d'*Amilly* (*Amiliacum*), *Cintray* (*Cintriacum*), *Chazay* (*Catiacum*). Les trois derniers jalonnent les premiers défrichements (par le sud) de la forêt actuelle de Bailleau-l'Évêque. Au point de vue phonétique, la limite en *-iacum*→*y* (au nord) et *-iacum*→*ay*→*é* passe par Chartres. Le Perche (à l'ouest) a *y*, ainsi que le Dunois et la région d'Orléans. La Beauce est demeurée à une étape phonétique archaïsante. — Il est tout à fait remarquable que la limite du nouveau diocèse d'Orléans (créé vers le IV^e siècle par scission de l'évêché de Chartres) coïncide au nord-est avec l'extrémité des terres à blé orléanaises à cette époque.

(2) Peut être *Mellay* (O. de *Viabon* ; *Mellaium*, 1248).

Vitray en Beauce (*Victoriacum*) et *Meslay-le-Vidame* (*Merliacum*, 1092) ; de Chartres à Blois : *Boncé* (*Bonitiacum*),



Carte 5. — Formations avec *villiers*, et avec *ville* premier élément (Beauce)

Chavernay (*Capriniacum*), *Neuvy-en-Dunois* (*Noviacum*, monnaie mérovingienne), *Dancy* (*Danciacum*, 861) ; près d'une

route de raccordement (donc plus récente) Rambouillet-Allaines (et Orléans), *Ablis* (*Apiliacum* probable) et *Orlu* (*Orleium* 1154, *Orliacum* 1162, *Orli* 1286 : *Aureliacum*.) — Mais le cœur du plateau de la Beauce n'est pas touché.

Avec l'époque franque se poursuit jusque dans les parties éloignées des routes et des ruisseaux (1) la mise en valeur de la Beauce. On sait que les Germains étaient d'excellents défricheurs ; ils avaient été appelés en grand nombre avant les invasions, surtout comme lètes pour remplacer une main-d'œuvre agricole déficitaire. Inutile de rappeler les colonies agricoles germaniques, qui ont laissé de nombreux vestiges en toponymie (2). Il est remarquable qu'aucune colonie de ce genre ne se trouve en pleine Beauce (3), en dehors d'*Allaines* (*Alena* 1130 : *Alana*, de *Alanus*, Alain) qui, au croisement de routes, devait être au poste militaire d'Alains (des mercenaires Alains occupaient le pays au moment de l'invasion d'Attila ; Longnon, *op. cit.*, p. 133). Encore un argument pour prouver que le défrichement de la Beauce était peu avancé à la fin du IV^e siècle.

Tout change après l'installation des Francs. La Beauce se garnit de noms en *-ville*, qui datent de l'époque franque, et, pour la plupart sans doute, de la période mérovingienne (car ils offrent un assez fort pourcentage de noms de personnes gallo-romains, noms qui avaient disparu aux VIII^e-IX^e s.). Le premier élément est presque toujours un nom d'homme ; les désignations d'ordre géographique sont peu fréquentes (mais précieuses, on le verra plus loin). Sur la périphérie de la Beauce, les noms en *-ville* se présentent comme des démembrements de domaines préexistants ou comme de nouveaux centres de défrichement.

Le *villare* (devenu *Viller*, puis *Villier* par changement de

(1) Il y a un centre de résistance au S.-E. de Châteaudun, au nord de l'Aigre : l'étude du sol montrerait sans doute pourquoi ce côté n'a pas été mis en valeur par les Gallo-Romains.

(2) Longnon en a donné une liste (incomplète) dans *Les noms de lieux de la France* pp. 127-137.

(3) Une liste complète a été dressée par M. Soyier pour le Loiret dans sa communication au Congrès de toponymie de 1938 (publiée dans le volume des Actes du Congrès).

suffixe) est, en principe, un démembrement de la *villa*. La répartition des *-villiers* ne s'est pas faite au hasard. — Si l'on admet que l'époque franque a fait faire un pas décisif à la mise en valeur de la Beauce, celle-ci s'est opérée progressivement et la toponymie nous permet, une fois de plus, de jalonner les étapes. Les *villiers* accusent un défrichement plus tardif que les *-ville* ; aussi les voyons-nous dans les endroits les plus reculés ; ainsi à l'est de Viabon et de Loigny s'échelonnent *Lansainvilliers*, *Mérouvilliers*, *Planchevilliers*, *Canonvilliers*, *Grandvilliers*, *Gauvilliers*, *Mervilliers*, *Beauvilliers*, *Neuvilliers*, tandis qu'à la périphérie du plateau, *-villiers* apparaît çà et là comme un démembrement accidentel. Les *Espier* (grange à céréales) se rattachent à cette période, car « *spicarius* » n'est pas attesté en latin impérial. Nous avons *Epiéd* (O.-N.-O. d'Orléans) et *Espiers* en pleine Beauce (Fresnay-l'Evêque). (Voir carte 5.)

Une autre formation permet de localiser la dernière étape de mise en valeur : ce sont les composés où *ville* forme, non plus le second, mais le premier élément. Je rappelle que la combinaison précédente, influencée par la syntaxe germanique d'un milieu bilingue, prédomina pendant l'époque franque ; à partir du XI^e siècle (et sans doute un peu avant dans la région parisienne) la syntaxe populaire reprit le dessus avec les composés du type *Hôtel-Dieu*, *Ville l'Evêque*, etc. (1). L'examen des noms de ce type sur la carte fait apparaître les derniers cantons rebelles au défrichement (qui a été poursuivi activement par les monastères). Au sud-est et à l'est d'Orgères, non loin des *-villiers* précités, sont groupés *Villepion*, *Villevé*, *Villecotin*, *Villerand*, *Villeprévost* (pour la plupart petits fiefs), à proximité du dernier bois important conservé en Beauce, celui du château de Cambray (2).

(1) A. Dauzat, *Les noms de lieux*, pp. 135-36 et 154.

(2) Près du hameau portant le nom (médiéval et significatif) de *Toutli-faut* (attesté seulement en 1497 : donc village de formation tardive). Autre groupe au nord de Voves : *Villequoy*, *Villarceaux*, *Villereau* et trois *Villeneuve*, dont l'une (V.-St.-Nicolas) fut fondée en 1100 (*Dict. Top. d'Eure-et-Loir*). Sont plus anciennes les rares formations de *villa* avec un génitif (*Villepereux* ou *Villepreux*, Cne de Courbehaye = *Villa pitorum*, comme *Villepreux* Seine-et-Oise ; *Villa Perosa*, 1120 est une mauvaise

Plus caractéristique encore, au N.-O. d'Orléans, sur les confins du diocèse de Chartres, le groupe des *Villandry*, *Villeloup*, *Villampuy* (*Villa in podio*), *Villévêque*, *Villamblain*, *Villemare* (ces derniers séparés par la ferme *Les Sapins*).

Les témoignages de l'histoire et de l'archéologie ; discussion des objections

Les rapports, tels que nous les présentons, entre l'agriculture et la mise en valeur du sol, sont-ils appuyés par les témoignages de l'histoire et de l'archéologie ?

Que les Romains, après la conquête, aient développé l'agriculture de la Gaule, c'est un fait attesté dès le début de l'Empire par Strabon, Dion Cassius, etc. et si Camille Jullian trouve ces témoignages un peu exagérés (1), il reconnaît néanmoins que la mise en valeur de la Gaule s'est développée sous l'Empire romain, par l'irrigation, l'assèchement des marécages, etc., et, dans une faible mesure, par le défrichement.

Que le défrichement ait reçu une nouvelle impulsion avec la monarchie mérovingienne, qui fut une grande monarchie agricole, il est impossible de le nier. Ce que les nouveaux venus réclamaient d'abord, c'étaient des terres, des terres à cultiver. — Divers faits d'ordre botanique et zoologique s'expliquent par les défrichements de cette époque : en particulier, la multiplication du hanneton, insecte inconnu, autant dire, des Gallo-Romains et sans nom en latin, est, d'après les entomologistes, le résultat du défrichement des forêts gauloises (2). Or le hanneton (un nom germanique) pullule déjà au XII^e siècle (et sans doute bien auparavant).

Si la mise en valeur de la Beauce centrale date de l'époque mérovingienne, cela n'implique nullement une « germanisation » de la région, théorie que m'attribue indument

latinisation), voire avec un superlatif (*Ville Secreux*, S.-E. de Terminiers, *villam superiorem* ; cf. A. Thomas, *Essais*, 105).

(1) *Histoire de la Gaule*, V, 174 sqq.

(2) A. Dauzat, *Essais de géographie linguistique, Noms d'animaux*, Paris, 1921, p. 92. Si le hanneton se nourrit de feuilles d'arbres, sa larve ne vit pas dans le sous-sol des forêts, mais sur les lisières, car il lui faut un terrain meuble.

M. Soyer (*op. cit.*, fasc. V, p. 5.). Ces défrichements ont été opérés, sous l'impulsion des chefs francs, par une main-d'œuvre plus ou moins hétérogène, mais dont le latin vulgaire était ou devint rapidement la langue commune. Nul ne conteste que les noms de lieux en *-ville* n'aient été formés en milieu roman. Mais l'influence de la syntaxe germanique (dans une ambiance longtemps bilingue) est évidente : c'est si vrai qu'au bout de quelques siècles la syntaxe populaire latino-romane reprit le dessus, en substituant le type *Ville-Amblard* au type *Amblard-ville*.

Une autre influence germanique importante a été mise en lumière par M. Marc Bloch, qui dirigea le débat sur la Beauce au cours des Journées de synthèse de 1938. La Beauce représente un vaste îlot de type de culture nordique entre des régions qui offrent un type différent : argument capital, par lequel l'histoire sociale vient corroborer la toponymie (1).

Ces défrichements, qui ont été continués par les moines du moyen âge, n'ont pas été continus : plus d'une fois, avec les invasions et les guerres, la forêt et la broussaille ont repris le dessus, comme l'a montré M. Marc Bloch dans ses divers travaux (2). Une période importante de défrichements s'étend du milieu du XI^e siècle au milieu du XIII^e.

Des témoignages médiévaux intéressants ont été groupés par M. Marc Bloch. D'une part, Suger, dans la « Vie de Louis VI », applique à la Beauce, sans préciser davantage, l'épithète de *ferax frumenti*, « fertile en blé ». Mais il ne faudrait pas trop généraliser. M. Marc Bloch croit comme moi que le

(1) M. Marc Bloch m'a écrit à ce sujet (22 oct. 1937) :

« Il est remarquable que la Beauce, pays d'open-field à champs allongés tout à fait classique, ne soit pas un pays de terroirs disposés en soles ; je veux dire que l'unité d'assolement obligatoire était constituée, non (comme fréquemment en Lorraine ou Bourgogne) par de grandes « saisons », au nombre de 3 ou de 6 (2 groupes de 3) dans tout le terroir et réunissant chacune plusieurs quartiers, mais, au contraire, par le quartier ou chantier ; chaque faisceau de parcelles allongées formait unité d'assolement, indépendamment des faisceaux voisins. Nous ne connaissons pas d'explication certaine de ce contraste. Mais l'hypothèse la moins invraisemblable est que, dans le type « beauceron », nous avons affaire à un terroir qui ne se serait étendu que lentement, par étapes. »

(2) Voir notamment *Annales d'histoire économique et sociale*, t. II, 96 sqq. et 329 sqq.

peuplement de la Beauce centrale fut tardif et qu'il n'était pas encore très dense à l'époque franque. La chronique de Morigny (dont je reparlerai ; entre 1106 et 1108) mentionne qu'à Maisons (près d'Auneau ; donc au nord de la Beauce centrale) on défricha un vaste espace inculte. A la fin du moyen âge, la Beauce était encore trouée de vastes solitudes. — Enfin, si l'on songe que le moulin à vent ne date que du xii^e siècle environ et que les moulins à eau étaient fort éloignés de la Beauce *centrale*, on peut présumer que la culture des céréales ne put prendre une grande extension dans cette région qu'à partir du $xiii^e$ siècle. Et cela concorde une fois de plus avec la situation que nous avons assignée aux terres à blé à l'époque gauloise (et au début de l'ère romaine) dans le périmètre de Chartres (région à laquelle s'appliquent les *immensi agri* de Paulin de Périgueux, vers 470) et surtout au large d'Orléans.

Contrairement à la thèse que je viens d'exposer, un certain nombre d'historiens et de géographes estiment que la Beauce a été cultivée en céréales dès l'époque gauloise et devait, par suite, être couverte d'agglomérations dès cette période.

Leurs arguments méritent d'être examinés de près. Ils sont d'ailleurs de valeur inégale.

On a d'abord allégué le choix de *Genabum* (Orléans) fait par César (*Commentaires*, VII, 3) pour y installer un dépôt de blé. Or nous avons montré par la toponymie qu'un vaste espace de terrain devait être mis en valeur à l'époque gauloise, au nord et nord-ouest d'Orléans (jalonné par *Champs*, *Huisseau*, etc...), largement suffisant pour permettre des approvisionnements de céréales. Ce témoignage ne préjuge en rien de la mise en valeur de la Beauce centrale.

Plus troublante à première vue est la présence de dolmens en Beauce. Les dolmens, qui étaient des sépultures, supposent des habitats humains. Toutefois si l'on examine la carte des dolmens de Gaule dressée par Alexis Bertrand (1) (complétée

(1) En 1867, publiée par le Ministère de l'Instruction publique dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, t. I, Paris, Imprimerie Nationale, 1875. Voir notre carte 3, p. 43.

par Mortillet, *Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 1901, 32) on remarque que ces mégalithes ne sont pas répartis au hasard. Ils jalonnent les vallées des rivières *actuelles* (Eure, Loir, etc...) et *passées*, notamment, à l'est et au nord-est d'Orgères, les deux vallons, depuis longtemps desséchés, sillonnés aux temps préhistoriques par des cours d'eau : la Conie, aujourd'hui presque à sec prenait sa source du côté d'Ymonville, au nord de Viabon. Les hommes de la préhistoire ne pouvaient établir leurs habitats qu'à côté de cours d'eau, lacs, ou de sources permanentes. Or dans son état actuel la Beauce n'a pas d'eau en surface, ce qui a retardé le peuplement (communication de M. Gallois) ; en profondeur, il faut atteindre dix à douze mètres pour trouver de l'eau, et les hommes préhistoriques étaient incapables de faire des travaux de ce genre. La Beauce préhistorique avait donc un autre aspect : elle était sillonnée de quelques cours d'eau, sans compter divers marécages (communication du D^r Félix Regnault). Puis un changement de climat a amené un dessèchement progressif (préhistoriens, géographes, géobotanistes sont d'accord sur ce point). Dès que l'eau s'est raréfiée, menaçant de tarir, l'homme est parti. Et voilà pourquoi la Beauce apparaît dépeuplée à l'époque gauloise. Si les Gaulois n'étaient pas incapables de creuser des puits, il est invraisemblable qu'ils se soient ingénies à faire des forages aussi profonds, pour installer des habitations sur des plateaux à défricher loin des routes et des villes, quand ils avaient tant de terres à cultiver à proximité de points d'eau naturels.

Un argument qui touche de plus près la toponymie est celui de substitutions possibles de noms de lieux. C'est la théorie de M. Soyer, qui estime « que les Barbares, au moment des Grandes Invasions, se sont rués sur la Beauce à cause de sa fertilité et ont chassé ou exterminé les populations gallo-romaines » (lettre du 15 mars 1932). Une telle hypothèse me paraît bien difficile à admettre : elle n'explique pas pourquoi les 3 couches toponymiques — gauloise, gallo-romaine, mérovingienne — se présentent, comme nous l'avons montré, sous l'aspect d'une mise en valeur progressive du sol, au départ des vallées, des centres urbains, des routes. Ce seraient

juste les parties les plus écartées que les Germains auraient ravagées, sans laisser aucune trace des noms de lieux préexistants — et aucune trace des ruines. Dans des cas analogues, la toponymie garde des souvenirs : rappelons les nombreux *maceriae* de France (*Maizières, Mézières* ; dér. *Maizeret*, etc.), les *Moguer* bretons et les *-toft* → *-tot* du pays de Caux (1), qui attestent les ravages des Germains, des Bretons et des Northmans : *pas un seul en Beauce*. Et l'histoire n'aurait gardé aucun souvenir d'un tel désastre ?

Faisons appel à l'archéologie. Si le centre de la Beauce était peuplé à l'époque gallo-romaine, on doit retrouver dans le sol des vestiges gaulois et gallo-romains. Je ne crois pas être téméraire en disant que les premiers sont inexistantes. On ne peut en dire autant des seconds, mais on n'en rencontre que dans la zone périphérique, celle que les Romains avaient mise en valeur d'après le témoignage des noms en *-acum*. Toutefois cette confrontation n'est pas inutile, car elle nous prouve que certaines localités en *-ville* existaient avant l'arrivée des Barbares, donc qu'il y a eu substitution d'un nom en *-ville* (suivant le nouvel usage) à un nom antérieur.

M. Soyer a eu l'obligeance de me communiquer le relevé des localités en *-ville* du Loiret où on a trouvé des objets gallo-romains. Cette liste ne nous instruit guère au point de vue de l'avancement du défrichement, car, d'après notre méthode, nous avons pu établir que le département actuel du Loiret, dans sa partie beauceronne, avait des domaines gallo-romains jusqu'à ses extrémités. Mais il nous permet de voir que ces domaines devaient être plus nombreux que ne le ferait supposer le recensement des noms en *-acum* conservés par la toponymie. Un groupe assez important, qui permet de compléter la carte des domaines gallo-romains dans le nord du Loiret (où les noms en *-acum* font défaut), se trouve dans le canton de Malesherbes et le nord de celui de Pithiviers : *Audeville* (qui paraît avoir été sur une voie romaine aban-

(1) D'après l'ingénieuse explication de Longnon (*Les noms de lieux...*, p. 290), ce mot qui signifiait *area domus vacua* (*Lex.* de Björn Haldorsen) en ancien scandinave a désigné les localités rebâties sur des traces de villages ruinés.

donnée ; *Bull. de la Société archéol. et Hist. de l'Orléanais*, I [1848-53], p. 103) ; *Bouzonville-en-Beauce* (où on a retrouvé des monnaies des Antonins ; *id.*, VIII, 336) ; *Engenville* (3 monnaies gauloises, monnaies de Néron, etc... *id.*, VIII, 322, 335) ; ces trois localités se trouvent sur ou à proximité de la même route d'Etampes à Pithiviers ; *Guigneville* (fouilles opérées dans un champ près de la ferme de Boulay) ; à proximité est le hameau de *Bitry* ← *Bettiriacum*, Kaspers, *op. cit.*, p. 209 ; *id.*, V, 233) ; *Marsainvilliers* (monnaies carnutes et romaines de l'époque païenne ; *id.*, VIII, 348) ; *Morville en Beauce* (monnaies carnutes, hache préhistorique, etc., *id.*, VII, 473) ; *Nangeville* (objets gallo-romains trouvés à 500 mètres du bourg, *id.*, VI, 326) ; à l'ouest, domaines gallo-romains de *Brouy* ← **Brogacum* et *Blandy* ← **Blandiacum*, Seine-et-Oise) ; *Sébouville* (hache préhistorique, nombreuses monnaies depuis Auguste, *id.*, VII, 474) ; *Tignonville* (silex taillés, etc. ; domine vers l'est la vallée desséchée d'un ancien cours d'eau ; *id.*, IX, 118). On peut donc présumer que, dans cette petite région, des substitutions de noms se sont produites à l'époque mérovingienne. Par contre, dans tout le reste de la Beauce orléanaise, il n'y a que deux localités en *-ville* où l'on ait retrouvé des vestiges gallo-romains : *Léouville*, canton d'Outarville, qui prolonge l'aire précédente (*id.*, VIII, 110) et, dans le canton de Meung-sur-Loire, *Charsonville* (monnaie d'Alexandre Sévère ; *id.*, VII, 162) qui se situe dans les avancées agricoles gallo-romaines d'Orléans dont nous avons parlé. Il est remarquable qu'on n'ait rien trouvé dans les cantons, essentiellement beaucerons, d'Artenay et Patay.

La partie de la Beauce la plus tardivement mise en valeur forme le sud-est du département actuel d'Eure-et-Loir. C'est dans cette région qu'il était intéressant de savoir si l'on avait retrouvé des objets gallo-romains. J'ai dépouillé à ce sujet le *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir* depuis 1868. Tandis que de nombreux objets gaulois et gallo-romains ont été exhumés dans la vallée de l'Eure et ses abords, aucun n'a été découvert dans la Beauce centrale, en dehors du voisinage des grandes routes. Sur la route de Chartres-

Orléans, en 1884 des objets présumés gallo-romains sont trouvés à Yerville près Voves (*Bull.* 1880-85, p. 336 et 394) ; en 1894, des substructures romaines à Prasville (même région, près de la même route) et en 1929 des objets romains à Rosay (*id.*) — A Grandville (près Janville) on n'a trouvé qu'un cimetière mérovingien des v^e-vi^e siècles, qui concorde avec la toponymie des noms en *-ville* pour attester la mise en valeur du sol à cette époque. — Au nord, dans les régions de Béville-le-Comte (près de la Voise) et d'Orlu (domaine gallo-romain révélé par la toponymie), des objets préhistoriques ont été retrouvés en 1880, puis en 1898-1900 ; rien de gaulois : la région, habitée à l'époque néolithique, dut être ensuite longtemps abandonnée ; on y reprit pied à l'époque romaine, sans doute assez tard, car on n'a pas retrouvé d'objets gallo-romains.

L'archéologie, on le voit, confirme provisoirement mes hypothèses. Attendons, pour être plus complètement fixés, la publication du dépouillement archéologique régional qui se prépare sous la direction de M. Adrien Blanchet.

L'aspect primitif de la Beauce :
forêts et arbres évoqués par les noms de lieux

Une autre question se pose. Avant sa mise en valeur par l'homme, comment se présentait la Beauce au point de vue de la végétation ? La toponymie peut-elle nous aider à résoudre ce problème ?

D'après une vieille tradition régionale, la Beauce aurait été recouverte autrefois d'une vaste forêt. Historiens et géographes de notre époque ont estimé qu'il s'agissait là d'une légende, jusqu'au jour tout récent où les géobotanistes ont conclu en sens contraire. Avant d'exposer la controverse, enregistrons le témoignage des noms de lieux.

Que signifie d'abord *Beauce* ? Ce mot a fait l'objet de deux études, l'une de M. Soyer (1), l'autre de M. Bertoldi (2) qui, sans avoir eu connaissance de la précédente, l'a complétée,

(1) *La Géographie*, avril-mai 1927, pp. 377-384.

(2) *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 90 (1930), pp. 170-173.

en établissant l'origine celtique et le sens. Le premier exemple, sous la forme *Belsa*, apparaît au vi^e siècle chez Fortunat ; d'autre part, Virgile le Grammairien, à la fin du v^e siècle, donne l'équivalence *belsa* = *campus* (1). M. Bertoldi a rattaché fort justement ce mot à la racine *bel* = clair, d'où dérivent en gaulois différents noms de divinités (*Belenos*, Apollon ; *Belisama*, Minerve, « la très claire » (2)) et il postule *belisa* = clairière. Si l'on songe que presque tous les noms prélatins désignant une petite région sont des noms de forêts (3) et que seulement ensuite apparaissent des dérivés de noms de peuples (4) (la « cité » était désignée par le peuple), on est amené à proposer la conjecture : (forêt) claire, c'est-à-dire forêt coupée de clairières, — qui, on va le voir, correspondrait à la réalité des faits.

Les noms de lieux de la Beauce témoignent de l'existence ancienne de bois et de groupe d'arbres, sans indiquer toutefois l'étendue des espaces boisés, — témoignages qui s'échelonnent du gaulois à l'époque franque. Nous avons indiqué (5) que *Voves* se rattachait au gaulois *vidua*, forêt (mot qui a dû persister assez longtemps comme nom commun), mais nous ne pouvons préciser s'il s'agissait d'un relais en forêt comme je le présume, ou d'un bois entouré d'espaces libres comme le croit M. Soyer. Au N.-O., *Vovelles* et *Vovette* sont des formations bas-latines évoquant de petites forêts. Il est remarquable que des deux noms gaulois qu'offre le centre de

(1) A propos de cette équivalence, il convient de rappeler, d'après le *Dict. étym.* d'Ernout-Meillet, que *campus* en latin signifiait essentiellement la plaine, par opposition à la montagne, *ager* désignant le champ cultivé. Le pseudo Virgile parle d'ailleurs de pays herbu. Et le sens du nom était-il encore compris ?

(2) *Ci-après* p. 144.

(3) Citons notamment la *Brie* (*Brigia silva*), le pays de *Cruye* près de Versailles (*Crodia silva*), la *Laye* (*Lida*), la *Thelle*, l'*Yveline* (*Equalina silva*, *Polyptyque d'Irminon*), *Leodica silva*, forêt d'Orléans (fin x^e s.) etc..

(4) Avec le suffixe atone *-ia*, qui paraît être une importation latine = *Aquitania*, *Britannia*, *Gallia*, *-itanus*, qui paraît prélatin dans le Sud-Ouest et qui remonte jusque dans le Massif central (*Gabalitanum-Gévaudan*) ; très vivant en latin vulgaire (*Gratianopolitanum* → *Grésivaudan*, etc...).

(5) *Ci-dessus*, p. 46.

la Beauce, l'un signifie « forêt » (1). *Tanon*, hameau de Tilly-le-Peneux (pas de forme ancienne), paraît représenter la racine *tann-*, chêne, étudiée naguère par Antoine Thomas (*Revue Celtique*, 1922, 333), mais ce dérivé a pu se former à l'époque gallo-romaine.

Les collectifs gallo-romains de noms d'arbres en *-etum* sont nombreux en Beauce. Ils nous révèlent des bois aujourd'hui disparus et qui avaient encore une certaine importance au moment où ces désignations se sont formées. Le suffixe *-etum* → *-ay* ayant vécu jusqu'à nos jours, ces formations, qui ne sont pas attestées dans les textes avant le XI^e siècle, peuvent dater en partie de l'époque franque. Le nom gaulois du chêne qui a survécu, *cassanos*, se rencontre sous sa forme primitive dans *Chasnay*, hameau de Blandainville (est d'Illiers) et sous la forme courante (croisement de *cassanos* et du latin *fraxinus*) dans quelques *Chesnay* (fief, c^{ns} de Magny, et un hameau d'Illiers, près du précédent; hameau de Moutiers-en-Beauce, c^{ns} de Voves). Le nom latin *robur* (qui a été spécialisé par la suite pour désigner une espèce de chêne), se rencontre au sud-est : *Rouvray-St.-Denis* (c^{ns} de Janville), *Rouvray-St.-Croix* (Loiret au sud de Terminiers), *Rouvray-Saint-Florentin* (à l'ouest de Voves; ici il y a des restes assez importants de l'ancienne rouverte).

S'il y a encore des aunes à *Auneau* et *Aunay-sous-Auneau* (où coule toujours un ruisseau), on chercherait en vain des bois de bouleaux à *Boulay* (entre Patay et Orléans), au *Boulay-Mivoie* (au N. de Chartres) et autour de l'ancien fief *Boulay d'Auconville* (près de Champseru, S. de Gallardon). Ces noms sont surtout fréquents dans le Thimerais et le Perche (question de climat); dans le centre de la Beauce, je n'ai relevé que *Bois du Bouleau* (Germignonville) et le *Boulay* (Pré-St-Evroult, N.-E. de Bonneval). On est plus surpris de trouver un *Châtenay* (*Castanetum*, 1213) au S.-E. d'Auneau dans une des parties les plus dénudées de la Beauce, qu'au nord de Courville (Mittainvilliers) et de Châteaudun

(1) L'autre, *Allonnes*, est obscur (« embarrassant » m'écrivait naguère J. Loth). Peut-être divinité d'une source disparue (J. Soyer). Autre Allonne au S.-O. de Patay.

Des bois de tilleuls, supposant une certaine humidité du sol (1), sont révélés par *Tilly-le-Peneux* (*Tigletus paganorum*, 914, cf. J. Soyer, *Bull. de la Société arch. de l'Orléanais*, 1924), dans un pli de terrain où devait sortir la source d'un ruisseau aujourd'hui desséché (E. d'Orgères), *Teillay*, ferme de Viabon (S.-E. de Voves) sur un plateau aujourd'hui dénudé et *Tilleau* au S. de Voves. — Les bois de frênes disparus sont évoqués par *Fresnay-le-Comte* (S. de Chartres) et *Fresnay l'Evêque* (E. de Voves). — Le hêtre n'apparaît qu'isolément (*Fée*, *Fou*), sauf dans la *Fouetière* (Lutz, E. de Châteaudun), qui paraît être un sous-dérivé de *fou*, hêtre. — Par contre *Ormoy* apparaît au S. de Chartres (c^{ns} de Dammarie) et à l'O. d'Orgères (c^{ns} de Courbehaye) (aussi au S.-O. de Nogent-le-Roi, sur un plateau dénudé). Avec le terme gaulois, nous avons vu *Lumeau*, près d'Orgères (2).

Voici maintenant des noms génériques. *Silva* n'a laissé que *Bellesauve*, tout à l'est, hameau d'Orveau (canton de Malesherbes), dans une région complètement dénudée aujourd'hui. — On peut hésiter pour *Sevestreville* (c^{ns} de Germignonville, N.-E. d'Orgères), comme ont hésité dans leurs latinisations les scribes du moyen âge qui ont compris tantôt « domaine de Silvestre » (*Silvestri villa*, charte de 1022; communiqué par M. Soyer), tantôt « domaine forestier » (*Silvestris villa*, 1120); contre la première explication, on peut alléguer que le nom de personne *Silvestris* n'apparaît guère dans les textes de l'époque franque. — *Lucus* doit être le prototype de *Lutz* (c^{ns} de Viabon, S.-E. de Voves: *Lucto*, 1100, *Lu* 1179), *Lueto*, hameau de Béville-le-Comte; pour *Lutz-en-Dunois* (*Luxium*, 1230, *Lux* 1250), la sifflante finale paraît étymologique, ce qui peut faire présumer une autre origine (P. ex. le nom propre *Lucius*). En composition: *Ligaudry* (ancien *Lu Gaudry*, 1232, Neuvy-en-Dunois); *Nélu*, *niger lucus*, au S.-E. d'Auneau, sur un plateau aujourd'hui dénudé (l's de *Neslu*, forme de 1126, est graphique: on sait que s

(1) Même remarque pour *Hombière* (N. de Voves, *Humberiae*, 1030), d'*humularia*, houblonnière. Le mot étant germanique, la formation remonte à l'époque mérovingienne.

(2) Ci-dessus, p. 46.

était tombé phonétiquement devant les sonores dès le milieu du XI^e siècle ; *Ardelu* (même région) a un premier élément obscur (1). — *Orlu*, où Longnon voyait à tort *aureus lucus*, est à écarter, on l'a vu (2), d'après les formes anciennes. — *Luplanté* (*lucus plantatus*, 1206) suppose une replantation (fait assez exceptionnel en Beauce pour pouvoir servir de caractéristique à un toponyme) : on n'a donc pas à en faire état.

Le mot *gaut* (*wald*) a été importé par les Germains et a vécu assez tard en ancien français : existaient donc encore au moyen âge les bois révélés par *Le Gault* de Loir-et-Cher (c^{ne} de Prénouvellon, au N. d'Ouzouer-le-Marché), *Le Gault-St-Denis* (E. de Voves). La cristallisation avec article atteste une formation assez tardive. — Les *Bois* ne doivent guère être antérieurs à la période capétienne : *Bois-des-Fourches* (E. de Maintenon), *Boisgasson* (N. d'Auneau ; *Nemus Gachonis*, 1207), *Boisvillette* et *Bois de Feugère* (S. de Chartres ; au N. et au S. de Vitray-en-Beauce). *Les Bois* (Lutz-en-Dunois), *Bois-des-Noues* (Bonneval) (3). Il y a encore quelques bois à proximité du *Bois-de-Mivoie* (Dammarie, S. de Chartres), de *Bois-St-Martin* (Mortainville, O. de Voves) et surtout des *Bois* (Nottonville, O. d'Orgères).

Enfin les lieux-dits de Beauce offrent un certain nombre de *Gaudines* et de *Touches* (« boqueteaux » en ancien français), qui correspondent à de petits bois disparus et dont il faudrait faire le relevé, tout comme celui des *Essarts* et *Ars*, *Arsis*, évoquant d'anciens défrichements.

On sait que les représentants d'*oratorium* en toponymie se trouvent sur d'anciens chemins : ces oratoires chrétiens étaient des stations en forêt, autour desquels se sont formées des agglomérations. *Ozoir-le-Breuil*, sur la route de Châteaudun à Orléans (entre des *-ville* francs et des *ville-* capétiens), rappelle un *breuil* (bois taillis, généralement marécageux, gaulois *brogilo*) qui n'existe plus. Il n'est pas téméraire de

(1) *Aridus lucus* devrait donner * *Art-lu* → *Arlu*.

(2) P. 50.

(3) *Boisville-la-St. Père* doit être écarté : c'est un ancien *Bodasi villa* (954).

supposer qu'*Ouzouer* sur la route de Châteaudun à Meung, avant d'être un « marché », était une étape forestière.

La plupart des noms qui précèdent permettent d'inférer qu'à l'époque gallo-romaine et même à l'époque gauloise, la Beauce n'offrait pas une immense forêt compacte et homogène, mais un ensemble de bois (1), de nature et d'essences variées (ce qui correspond bien à l'étymologie de *Belsa* → Beauce). Ces bois devaient être séparés par des espaces plus ou moins vastes, couverts de broussailles, d'ajoncs, de fougères, etc... Les représentants de « fougère » ne se trouvent qu'à l'ouest de la Beauce (2 *Feugeray* et *les Feugerets* aux environs de Brou, *Feugerolles* près d'Illiers et *Bois-de-Feugères* déjà vu, au S. de Chartres), du côté du Perche où la fougère abonde encore : c'est le côté qui est resté le mieux irrigué (2). L'ajonc, qui a dû couvrir de vastes espaces et qui reste encore si tenace malgré la culture, ne paraît pas avoir laissé de nom spécifique (sans doute parce qu'il y en avait partout) ; voir cependant le paragraphe suivant.

Que représentent exactement les nombreux dérivés du latin *buxus* ? Sûrement pas le buis, arbrisseau de montagne, mais le buisson, la broussaille. Ils ne sont pas très nombreux en pleine Beauce : *Boissay* (O. D'Artenay), *La Boissière* (S.-O. de Janville), *Bisseau* (ancien *Buisseau*, S.-O. de Voves) ; *Bussey* (Berchères-les-Pierres, S.-E. de Chartres). Il y en a davantage sur la périphérie, du côté de Châteaudun et de Chartres. — Plaçons à côté les *Epinay* qui sont rares au centre de la Beauce : *Noir-Epinay* (Léhuin, S.-E. d'Auneau : reste d'un bois) ; *Epincy* (Moutiers-en-Beauce, E. de Voves ; *Epincé*, 1466) doit représenter un **spīncētum*. — *Le Housay* (Theuville, N. de Voves ; *Ulcetum*, 1090, *Ulcicus* dans le *Cartulaire de St-Père de Chartres*, d'après Kaspers) ne doit pas être (à cause de l'article) un domaine gallo-romain, mais plutôt un collectif végétal ; en tout cas, l'absence de *h* au

(1) Ce qui cadre avec le passage de César ((*Commentaires* VIII, 5) : « Oppressi Carnutes... nec silvarum praesidio... tegi possent ».

(2) On verra plus loin que la chronique de Morigny signalait des fougères à Maisons (S. d'Auneau) où il n'y en a plus : le défrichement a accéléré le dessèchement du sol.

x^e siècle prouve que le mot n'a rien à voir avec *houx* (arbrisseau qui n'a pas dû exister en Beauce, du moins à l'époque historique); c'est sans doute le latin *ulex, ulicis* (sens « ajonc ») qui n'est resté comme nom commun qu'en Italie et en Espagne (Meyer-Lübke, REW, 9034).

Quelques noms de lieux précités font présumer, on l'a vu, que la Beauce fut jadis moins sèche qu'aujourd'hui. Divers toponymes nous attestent l'existence de marécages. L'ancien français *marshais* est représenté, sur la périphérie ouest il est vrai, par *Marchéville* (N. d'Illiers; aucun marais aujourd'hui) et au S.-E. de Bonneval (c^{ne} de St-Maur), *Marché-Guion*, ancien fief (*Marchesium Guidonis* 1260) et *Marchemas* (*Marchemas*, 1469). Les *Noues* (gaulois *nauda*) se trouvent surtout dans le Perche et aux abords du Loir, et souvent près des *marshais* (*la Noë*, écart de Marchéville; *Bois-des-Noues*, c^{ne} de St-Maur); il y en a une sur un plateau (*La Noue*, ferme; c^{ne} d'Amilly) au N.-O. de Chartres (1). Des témoignages indirects de terrains marécageux nous sont fournis par des représentants de la racine *roseau* en pleine Beauce: *Rosay-au-Val* (N.-O. de Theuville), *Rosay* (ferme d'Ymonville), *Rozelles* (ferme de Voves), et, sur la périphérie, *Rozay* (ferme de Bailleau-le-Pin).

Témoignages des sciences auxiliaires sur le problème de la forêt

L'histoire n'a pas beaucoup à ajouter. De rares documents médiévaux nous aident à reconstituer à cette époque la phytionomie de quelques parties de la Beauce, qui n'était plus une forêt à vastes clairières, mais une plaine, ici cultivée, là inculte et broussailleuse, coupée de bois plus ou moins importants. M. Marc Bloch n'a relevé que deux mentions de forêts disparues (près de Lion-en-Beauce, *silva de Bottonvillia*; diplôme de Hugues Capet et x^e s.). — En revanche, la Chronique de Morigny précitée (éd. Mirot, pp. 5-6) décrit

(1) L'italien *pantano*, marécage (Meyer-Lübke, REW, 6177) avait fait postuler à Camille Jullian le même sens pour *Pantin* (Seine). Je rapproche *Pantainville*, ferme ruinée de Prunay-le-Gillon.

ainsi la région défrichée près de Maisons (S. d'Auneau) au début du XII^e siècle: « *Locum diu incultum excoluit, vespices et tribulos, filices et dumos, rudera terre visceribus inherentia, nunc aratro, nunc ligonibus, nunc ceteris rucolarum armis, eradicavit.* » Le chroniqueur a réuni divers synonymes de broussailles (l'un d'eux doit désigner les ajoncs, plante inconnue aux Romains.) — Un texte (en vers) de 1316, relevé aussi par M. Marc Bloch (1), nous décrit sommairement l'aspect de la Beauce quand on venait d'Etampes: il n'y avait rien pour s'abriter (*n i a rienz qui abrie*), ni forêt, ni haie, ni buisson (le défrichement était donc alors fort avancé dans cette région).

Faisant abstraction des noms de lieux, jetons maintenant un coup d'œil sur l'aspect géographique de la Beauce. La carte d'Etat-Major nous montre que si dans l'ensemble le pays est dénudé, il n'est pour ainsi dire pas de commune, même au centre, qui ne possède de petits boqueteaux, généralement à la périphérie de son territoire. J'ai examiné sur place quelques-uns de ces petits bois dans la Beauce chartraine: ils apparaissent comme très anciens, formés en général de chênes plutôt petits, — résidus de défrichements, conservés pour assurer du bois aux habitants de la commune (dans quelques domaines, des forêts ou boqueteaux ont été gardés pour la chasse, mais en Beauce c'est l'exception).

Les vieux Beaucerons sont convaincus que la Beauce centrale était jadis couverte de forêts (cette vieille tradition, on l'a vu, concorde avec les enseignements de la toponymie). Ils attestent d'ailleurs (je fais état, en particulier, du témoignage de M. Billard, de Mondonville-Ste-Barbe, E. de Voves), qu'ils ont assisté dans leur jeunesse à des défrichements, qui continuaient des déboisements plus anciens. — Un des arguments des géographes et historiens contre l'existence de forêts en Beauce est tiré de l'échec des tentatives récentes de reboisement (2). M. Billard m'a donné l'explication de ces insuccès: les anciens bois, habitués au sol, durent indéfini-

(1) Dans *Le roman du comte d'Anjou* (Editions des classiques français du moyen âge), p. 171, vers 5617 sqq.

(2) Marc Bloch, *L'Île de France*, Les pays autour de Paris, 1913, 19

ment ; mais s'ils sont arrachés, *déroqués* à fond, l'arbre ne repousse plus, et on ne peut y replanter de nouveaux bois, même d'une essence identique (1). Ce seul fait suffit à écarter la possibilité d'expliquer par des replantations les nombreux noms de bois disparus, — hypothèse évoquée au cours des Journées de synthèse, mais qui n'a pas retenu l'attention.

Le changement progressif de climat donne la solution du problème : « Poussée de l'arbre en période humide, recul en période sèche », m'écrivait un maître de la géographie physique, M. de Martonne (lettre du 2 mai 1932). Depuis la période moustérienne, le dessèchement a été progressif (2) : les défrichements de l'homme n'ont fait que précipiter le recul de la forêt, et, par choc en retour, concourir à l'assèchement de la région.

Les préhistoriens, unanimes à reconnaître la présence ancienne de marécages, ont été aussi divisés que les géographes au sujet de la ou des forêts beauceronnes, dont l'existence, contestée par le Dr. Félix Regnault et M. Tranchet, est admise, au contraire, par M. Vayson de Prudenne. Mais la nouvelle école des géobotanistes est venue, par une méthode scientifique, couper court aux controverses conjecturales des historiens, préhistoriens et géographes. Avec M. Braun-Blanquet, elle conclut nettement comme la toponymie. « La Beauce, m'a écrit cet éminent spécialiste, a été boisée avant la mise en culture... Les forêts primitives de la Beauce ont dû être des forêts de chênes (*quercus sessiliflora* et *quercus robur*) dans les parties sèches, des forêts de frênes, de bouleaux, d'aulnes, mélangées dans les parties à sol humide » (lettre du 25 avril 1932). Si l'on ajoute le tilleul et l'orme, on verra que les conclusions de la toponymie et de la géobotanique se rejoignent exactement.

Un recoupement analogue a été fait dans l'Ouest. M. Traver (de Melle), en étudiant la toponymie d'une longue bande

(1) Outre la situation géographique et l'absence d'eau en surface, la nature du terrain explique pourquoi la Beauce centrale, au sol moins fertile que celui de la Beauce orléanaise ou chartraine — sablonneux, argileux à partir de Theuville — a été mis tardivement en valeur.

(2) Sous réserve, bien entendu, de certaines oscillations.

de terrain séquanien, jadis couvert de forêts, sur les confins du Poitou et de la Saintonge, a reconnu dans cette région l'absence de toponymes prélatins et latins, sauf près des sources et des rivières ; on n'y trouve que des formations médiévales. Par une argumentation d'un autre ordre, le professeur de géologie de l'Université de Poitiers avait conclu que la région n'était pas habitée à l'époque préhistorique (1).

(1) Ce travail doit être publié prochainement. — Sur les rapports entre la toponymie et la géographie botanique, on consultera la remarquable étude de Troll, *Die Bedeutung der Ortsnamen für die pflanzengeographische Forschung* (*Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, II, 1926, p. 12 sqq).

DEUXIÈME PARTIE

LE PROBLÈME
DES BASES PRÉ-INDO-EUROPÉENNES

Considérations générales

La question des bases pré-indo-européennes est le plus passionnant des problèmes que pose, à l'heure actuelle, la toponymie. Discuté pendant quelques années dans un cercle restreint de spécialistes, il fut révélé, on peut le dire, à la majorité des toponymistes par le Congrès de 1938, au cours duquel la communication de M. P. Fouché, qualifiée non sans raison de révolutionnaire, se présenta comme une brillante anticipation des résultats escomptés pour ces nouvelles recherches.

Dans les pages qui suivent, je voudrais montrer quels horizons nouveaux ouvre cette orientation à notre science, et analyser ensuite, au point de vue plus spécialement de la Gaule, les deux radicaux les mieux connus à l'heure actuelle, variantes anciennes du même type, *cara-cala*, pierre (1), qui fournirent à la communication de M. Fouché ses principaux exemples. J'indiquerai — et je crois qu'il y a là une excellente leçon de méthode — comment on a été amené à isoler ces deux radicaux, à en faire la monographie, à grouper leurs dérivés, leurs composés, leurs variantes, à remonter (spécialement pour *cala*) au sens originaire, enfin à reconnaître en eux deux variantes de la même base.

* *

Pour comprendre ces recherches, il est bon de rappeler le concept de l'unité italo-celtique, groupe indo-européen qui

(1) On trouvera l'analyse de quelques « bases » hydronymiques (notamment *ar-*) dans notre 3^e partie.

s'est rompu dès l'âge du bronze, et qui a dû déferler sur notre pays par vagues successives ; les Ligures paraissent avoir été un des anneaux de la chaîne qui liait les Celtes aux Italiens. Jusqu'ici, la grammaire comparée d'une famille bien connue permettait de se mouvoir sur un terrain depuis longtemps exploré. Mais les prédécesseurs des Indo-Européens ? Nos investigations pourraient-elles jamais atteindre leur langage ? en reconstituer certains éléments ?

Quelques années avant sa mort, Camille Julian qui, sans être un linguiste, avait un sens profond de la toponymie, et qui fut, là comme ailleurs, un animateur et un précurseur, me disait :

— Nous sommes en train de déblayer l'italo-celtique. Dans cinquante ans, on aura retrouvé la couche antérieure, le langage de ceux qui ont précédé les Indo-Européens.

Dix ans à peine avaient passé, et la prédiction de Julian était déjà en voie de réalisation. La couche indo-européenne est brisée : au-dessous d'elle, dans des profondeurs encore obscures, mais d'où émergent çà et là quelques points d'appui, la toponymie nous ouvre des perspectives vertigineuses. Elle a retrouvé des « bases », débris probables du langage parlé sur notre sol par les hommes de la pierre polie. On juge de la portée de telles découvertes, mais aussi de la prudence nécessaire pour se diriger, en pays inconnu, dans une exploration pleine de pièges et de chausse-trapes.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une découverte brusque comme celle des rayons X. Ainsi qu'il arrive le plus souvent dans l'histoire des sciences, on a progressé par étapes, avec de longs tâtonnements. Un des premiers précurseurs fut Schuchardt, qui eut tant d'éclairs de génie. Parti de la dialectologie, un des plus brillants élèves de Gillieron, M. Jud (de Zürich), séduit par la recherche des éléments prélatins en gallo-roman, eut vite fait de dépasser le gaulois et de reconstituer, par la méthode des aires brisées, des radicaux pré-celtiques (1) (tel celui de *luge*) qui ont survécu dans les régions archaïsantes des Alpes et du Massif Central. M. Æbis-

(1) Il me communiquait ses idées à ce sujet vers 1923.

cher (1) et M. Vannérus (2) ont aussi mis à jour l'un et l'autre diverses racines du même ordre. M. Edouard Bourciez retrouvait dans les Pyrénées des mots qui n'étaient ni latins, ni celtiques, et qui étaient même antérieurs aux Ibères (3). De mon côté, quand j'ai étudié le type de nom de rivière *Ar-*, ainsi que *cala*, « abri », puis « maison », *cācc-*, « mont, hauteur » (4), je suis arrivé à la conclusion qu'il s'agissait de radicaux pré-indo-européens.

La première étude d'ensemble est due, pour le pré-hellénique (Grèce et Asie mineure), à l'Allemand Kretschmer (5). Mais ce sont les Italiens qui ont fait faire un pas décisif à cette question, en reconstituant tout un ensemble de « bases » pour l'Europe sud-occidentale. Rappelons d'abord les étruscologues, Trombetti (6), Ribezzo (7), etc., puis les romanistes. Carlo Battisti, spécialiste du haut Adige, après avoir déblayé les couches latine et germanique, a reconstitué un ensemble important de types alpestres. B. Terracini, en fouillant la toponymie sarde, montrait que les strates primitives accusaient deux courants qui s'étaient croisés dans l'île, l'un venu du nord, l'autre africain (8). On m'a rapporté qu'Antoine Meillet, dont l'esprit était pourtant ouvert à toutes les orientations nouvelles, fut effrayé par la hardiesse de ce travail. Mais lorsque, quelques années plus tard, Bertoldi lui apporta son étude de premier ordre sur les *Problèmes de substrat*, véritable manifeste de la nouvelle école, il s'empressa de la

(1) *Le catalan TURÓ et les dérivés romans du mot prélatin TAURUS* (Barcelone, 1930) ; *Challant*, dans *Augusta Praetoria* (Aoste, 1923).

(2) Dans l'*Annuaire de la Société luxembourgeoise d'études dialectologiques* (depuis 1928).

(3) *Bulletin hispanique* (1901, 326 sqq.).

(4) *Revue des Etudes anciennes*, 1926, 163, *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, II, 216 (ces monographies sont complétées et remises au point ci-après ; la dernière, dans mes *Essais de géographie linguistique*, t. III, 26 sqq., éditions du Français moderne, 1938).

(5) *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprachen*, Göttingen, 1896.

(6) *Saggio di antica toponomastica mediterranea*, 1925.

(7) *Rivista indo-greco-italica*, IV, 83, XVIII, 61, V, 63, etc. Voir aussi dans la revue *Studi etruschi*, passim.

(8) *Osservazioni sugli strati più antichi della toponomastica sarda*. Reggio-Emilia, 1927.

publier dans le *Bulletin de la Société de linguistique* (1). Désormais les travaux se multiplient dans cette voie. Je citerai seulement, encore de V. Bertoldi, la monographie de l'hydronyme *gava* (2), une étude sur des racines communes aux Alpes et aux Carpathes (3), et une autre, complétant celle de Terracini, sur les croisements des anciens filons dans la toponymie de la Sardaigne (4). Enfin de G. Alessio, un remarquable article sur la base *kar(r)a-gar(r)a*, pierre (5).

* * *

Quelle méthode préside à ces recherches et quels sont les premiers résultats obtenus ?

On a procédé d'abord par éliminations successives, pour dégager les couches les plus anciennes. La question est particulièrement complexe en Italie, où sous la nappe latine qui s'est étalée avec l'empire romain, on dégage d'une part d'autres groupes indo-européens, — osque, ombrien (anciens), gaulois (plus récent), de l'autre l'étrusque, enfin des groupes antérieurs plus ou moins indéterminés. Les linguistes italiens ont contribué à mettre en relief une grande famille méditerranéenne, antérieure à l'arrivée des Indo-Européens qui, suivant la théorie de Meillet, venaient du nord-est de l'Europe. La linguistique actuelle pressent une parenté entre l'ibère, l'étrusque, l'égéen (prédécesseur du grec), les anciennes langues asianiques (phrygien, lydien), et peut-être le groupe caucasique : hypothèse de travail, qu'on peut admettre à titre provisoire, en rangeant ces groupes sous l'épithète de méditerranéens.

Mais cette hypothèse n'explique pas tout. Dans l'ancienne Gaule en particulier (en laissant de côté les colonies provençales maritimes des Phéniciens et des Grecs, qui n'ont laissé que de rares vestiges linguistiques), l'élément médi-

terraneen, à l'époque protohistorique, n'a été représenté que par les Ibères, qui n'ont guère dépassé le Sud-Ouest, où même la rareté de leurs vestiges linguistiques fait présumer une occupation relativement tardive et peu massive. La presque totalité de nos bases pré-indo-européennes se retrouvent, Sud-Ouest à part, dans des régions que les Ibères n'ont jamais abordées. Nous atteignons donc un substrat antérieur. En Espagne, dans le premier de ses travaux précités, Bertoldi a montré que la couche primitive était du type cantabrique-gascon, antérieur à l'ibère. En France, nous trouvons les principaux vestiges dans les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes. Bertoldi a reconstitué des racines communes aux Alpes et aux Carpathes. Si l'on songe que la civilisation méditerranéenne était bien plus évoluée que celle des Indo-Européens envahisseurs, mais que ceux-ci, les Celtes par exemple dès l'époque de la Tène, en étaient à l'âge du bronze, que représentent les prédécesseurs de ceux-ci et de ceux-là ? Le linguiste ne saurait aller plus loin, pour le moment, dans cette voie ; mais il ne lui est pas interdit d'espérer, pour plus tard, la jonction avec l'archéologie et la préhistoire, qu'a tentée si heureusement Hubert pour les Celtes (1).

Les critères dont nous disposons, à l'heure présente, nous permettent rarement de discerner si nous sommes en présence de mots « méditerranéens » ou — je hasarde l'épithète avec une valeur linguistique — « néolithiques ». C'est déjà beaucoup de dégager les racines antérieures à l'indo-européen. La grammaire comparative nous fournit, à ce sujet, des repères. Trouve-t-on en latin ou en celtique un mot qui est inconnu dans les autres groupes indo-européens, et qui ne se présente pas comme une création latine (l'excellent

(1) *Les Celtes*, Paris, 1932, 2 vol. (Bibl. *L'Evolution de l'Humanité*). L'ethnologie admet que les Indo-Européens représentaient en principe, lors de leurs invasions, le type du dolichocéphale blond ; les Méditerranéens (en particulier les Ibères) s'apparentaient aux dolichocéphales bruns. La race arverno-alpestre, encore pure dans certains cantons de l'Auvergne et du haut Valais, représente le brachycéphale brun, bien connu des préhistoriens, qui a dû occuper longtemps notre sol avant les Celtes.

(1) 1931, 95 sqq.

(2) *Studi etruschi*, III, 293, sqq.

(3) Turin, 1929 (ex *Archivio glottologico italiano*).

(4) *Revue de linguistique romane*, 1929, t. IV, Paris, 222 sqq.

(5) *Studi etruschi*, t. XIII (1935).

Dictionnaire étymologique d'Ernout-Meillet est à cet égard indispensable), on peut espérer être sur la piste d'une racine préexistante. Il faut ensuite étudier l'aire géographique du mot : quand P. Æbischer, par exemple, a suivi la trace de *taurus*, montagne, jusqu'en Asie Mineure, comment ne pas admettre qu'on est en présence d'une aire méditerranéenne ? — Enfin les suffixes sont précieux : on a établi, par exemple, que le suffixe *-inthos*, de l'ancien grec, est égéen, qu'*-issa* et ses variantes sont méditerranéennes, etc. La présence d'un suffixe non indo-européen dans un mot dont le radical est présumé prélatin ou préceltique, confirme l'hypothèse ; mais il ne faut pas oublier que des suffixes ont été ajoutés postérieurement (et souvent dans une langue de superstrat) à des racines préexistantes.

Le type de mots à étudier n'est pas indifférent. Pendant longtemps on a espéré atteindre les couches les plus anciennes du langage à l'aide des noms de rivières : mais si l'on arrivait à réunir ainsi un grand nombre de racines anciennes, on était arrêté par le sens, qu'on parvenait difficilement à retrouver : une rivière peut porter des types de noms multiples, nom générique (l'eau, la rivière), surnom de forme ou de couleur, enfin nom d'une divinité éponyme. Ce fut le grand mérite des Italiens d'avoir pressenti le rendement supérieur que pouvaient donner les noms oronymiques (relatifs au relief), qui ne sont pas tous cristallisés comme noms propres à l'instar de l'immense majorité des noms de rivières, mais qui se retrouvent la plupart, dans une région ou l'autre, comme noms communs désignant tel ou tel genre de montagne, de rocher, de ravin, de terre, etc. Là était la clef du problème.

Au point de vue de la forme, après avoir dégagé la gangue des altérations et des suffixes, on a mis à jour, entre autres, une série de « bases » qui se présentent avec une analogie phonétique remarquable : des disyllabes composés de deux couples consonne + voyelle, la première syllabe étant tonique. La consonne initiale est généralement une occlusive, la seconde une liquide (surtout *l* ou *r*). La voyelle tonique est en principe un *a* (conservé peut-être plutôt dans les régions archaïsantes), mais une mutation vocalique peut remplacer

cet *a* par *e*, moins souvent par *o* ; parfois la voyelle est réduite au degré zéro, ce qui provoque une contraction du mot. Les éléments consonantiques constituent l'essentiel du radical, comme dans les langues sémitiques. Mais les consonnes sont susceptibles de certaines variations : alternance entre la sourde et la sonore à l'initiale ; permutation entre *l* et *r*, ou redoublement de *l* ou *r*. Le langage qu'on atteint ainsi paraît offrir des types de mots très simples et peu variés, avec des voyelles plus ou moins obscures ; l'indo-européen a un vocalisme autrement net.

Citons quelques-unes de ces « bases » : *cara*, *cala*, pierre (dont nous parlerons plus en détail), avec les variantes *carra*, *garra*, etc. ; *mala*, montagne, avec les variantes *mel-*, *mell-* (d'où sans doute le gaulois *mello*) (1) ; *tala*, argile, terre, qu'on a songé à rapprocher du latin *tellus* et *terra*, difficilement explicables par l'indo-européen ; *pala*, autre type de montagne (fréquent dans les Pyrénées). On en trouvera une première liste dans l'article précité de Bertoldi sur les *Problèmes de substrat* (p. 161).

Il est remarquable que les recherches ultérieures, même celles qui sont entreprises dans un tout autre but, viennent confirmer l'existence de ces bases et apporter sans cesse de nouveaux matériaux : preuve de l'exactitude de la méthode et de la fécondité de ces recherches. Quand je préparais, en 1929, le dépouillement (qu'on trouvera ci-après) des toponymes gaulois en Auvergne et Velay, l'hypothèse de *tala* = terre, argile, marne, que venait de lancer M. Bertoldi (d'après quelques noms de lieux français comme *Tallevende* = *tala vinda*, marne blanche) trouvait beaucoup de sceptiques, au point que *tala*, à l'initiale des toponymes hispaniques, était encore expliqué par certains (ne nommons personne !) comme représentant l'agglutination d'un article ibérique conjectural (oh ! combien !) et de l'article roman (*ta* + *la*) : le nom de lieu vellavien *Talobre*, qui postulait *Talobriga*, dans un endroit où l'argile avait alimenté depuis des siècles des fabriques de poteries, me permit de confirmer, par un exemple cette

(1) Même racine *mell* (*o*) en irlandais et gallois ; le mot appartient donc au celtique commun.

fois irrécusable, l'hypothèse de mon collègue italien. — Du jour où nous avons eu en mains, M. Fouché et moi-même, la base *cara-cala*, et quelques autres, nous avons vu s'éclairer la toponymie, jusque-là obscure, de nombreux noms pyrénéens et alpestres, qui venaient se ranger d'eux-mêmes sous cette bannière.

Bien mieux : des noms d'arbres sont expliqués par surcroît, comme dérivés. L'arbre tire souvent son nom (on ne s'en doutait guère) du sol sur lequel il vit. On verra, à propos de la base *cara*, que le *garric* est l'arbre de la pierre, comme le *carvalho*, nom portugais du chêne. — J'avais toujours répugné à l'explication classique de *mélèze*, mot des Alpes Occidentales (Savoie du Sud, haut Dauphiné) qu'on nous donnait comme un dérivé du latin *mël* : **mellice(m)*, signifiant « arbre à miel » (1) hypothèse absurde à tous égards : les abeilles n'ont aucune prédilection pour les fleurs d'un arbre de haute altitude, et butinent plus bas ; un arbre spécial à la haute montagne avait son nom bien avant la latinisation de ces contrées (dans ce cas, c'est le nom alpestre qui a passé en latin, comme *larix* et tant d'autres, et ce ne sont pas les Latins qui ont donné leur nom aux plantes et aux choses de la haute montagne). Au contraire l'explication de Jud, **mell-icius*, arbre de la haute montagne, dérivé de la base **mello-*, est de tout point satisfaisante. — Le nom de lieu *Alesia* a été d'abord expliqué par la racine préceltique de l'*alisier*, qu'on retrouve dans divers noms de rivières. Un éminent celtisant, M. Vendryes, avec de bons arguments à l'appui, a proposé (2) d'y voir une racine celtique oronymique, équivalente du germanique *felisa* (fr. *falaise*.) Je me suis demandé si ces deux radicaux ne seraient pas identiques : j'ouvre la *Flore* de Bonnier, et je vois que l'*alisier* est l'arbre de la montagne. — Une fois de plus, la toponymie appellera la géobotanique à la rescousse (3).

(1) Le mot avait déjà été reconnu prélatin par Meyer-Lübke (*Zeitschrift für rom. Philologie*, XV, 234.).

(2) *Revue celtique*, XXXVIII, 184.

(3) Des animaux doivent aussi leur nom au sol où ils vivent : Bertoldi a conjecturé ingénieusement que le latin *talpa*, taupe, serait dérivé de *tala*, terre, argile (*Problèmes de substrat*, 152) ; le *lapin* a pu être

Plus on pousse les investigations, plus on arrive à réduire les radicaux à l'unité, par les parentés de forme et de sens : il est peu vraisemblable, en effet, qu'il ait coexisté un grand nombre de racines distinctes, de forme voisine, pour désigner, par exemple, la pierre. Nous verrons comment de certains dérivés de *cara*, pris d'abord pour des mots racines, on est remonté au radical, et comment on a pu ramener à l'unité les deux types *cara* et *cala*, que la phonétique et surtout la sémantique avaient différenciés. M. Fouché s'est attaché particulièrement à dégager les bases de leurs éléments adventices : pour lui, le *taurus*, montagne, de M. Ebischer est un dérivé, cristallisé postérieurement, d'une racine *tav(a)*, de même que le *ganda*, gravier, de M. Bertoldi (*cana, gana* + suff. *-da*).

On conçoit que des recherches de cet ordre ne puissent être menées à bonne fin que par des linguistes expérimentés, à l'aide d'une méthode rigoureuse : ce n'est pas un hasard si un phonéticien comme M. Fouché, qui connaît par expérience la valeur des garde-fous, s'y est attelé avec succès. Il faut penser en effet aux diverses langues qui se sont succédé sur le même sol, et à la découverte desquelles nous partons, sans avoir la connaissance approfondie des intermédiaires (gaulois, etc.). Il faut se rappeler que chaque langue a apporté de nouvelles tendances phonétiques génératrices d'altérations, qu'elle charrie dans son vocabulaire nombre d'éléments qu'elle a hérités de ses prédécesseurs plus ou moins obscurs. Il n'est pas facile de décanter, même à l'aide de la grammaire comparée des langues celtiques, les éléments non indo-européens du vocabulaire gaulois. — Il importe enfin d'avoir toujours présents à l'esprit les pièges des homonymies et des attractions paronymiques. *Mala*, montagne, s'est longtemps dissimulé derrière le féminin du latin *malus*, mauvais, *pala* derrière *pala*, pelle, et combien d'autres ! Le type *cucc-*, que j'ai étudié, s'est accroché à tous les buissons du chemin, peut-être au gaulois *cruca*, tas de foin, sûrement au

nommé d'après son terrier pierreux (à côté du latin *lapis*, on a un radical **lappa*, pierre ; Alessio, *op. cit.*, 3, n. 1 ; cf. le double sens du latin *cuniculus*, mot espagnol).

latin vulgaire *cocca*, coquille, et à bien d'autres radicaux similaires.

Je voudrais signaler particulièrement quelques problèmes posés par ces recherches et certaines difficultés, souvent très graves, à résoudre.

L'homonymie avec des mots celtiques ou latins n'est pas toujours aussi fortuite que celle de **mala*, montagne et *malus*, mauvais ou **vinia*, haute cime (mot pyrénéen : *Vignemale*, etc.) et *vinea*, vigne. Il se peut que le mot latin (ou celte) et le toponyme issu d'une base pré-indo-européenne aient une origine commune, que les Latins ou les Celtes aient emprunté ce mot à leurs prédécesseurs de l'Europe méridionale ou occidentale et l'aient plus ou moins transformé. Plus d'un mot, qu'on croyait celte (comme l'irlandais *cairn*, tas de pierres) même s'il appartenait au celtique commun, a dû ou devra être restitué au pré-indo-européen. Il est certain aujourd'hui que **lavınca*, prototype alpestre d'*avalanche* (1) ne vient pas du latin *labi*, glisser, mais se rattache à la même racine que le napolitain *lava*, lave, l'alpestre *lauso*, schiste (= **lav-sa*, = pierre glissante). Mais le latin *labi*, lui-même, d'après Ernout-Meillet, n'est pas indo-européen : il peut donc, il doit même remonter à une racine commune.

Il importe de préciser la valeur oronymique de chaque type qui, dans certains cas, paraît fort différente. Ainsi le *cūccu* est une montagne arrondie, tandis que **pala* est une cime rocheuse, et que les dérivés de *cara* gardent tous le sens « pierre ». Mais les faits ne sont pas toujours aussi simples et on peut se demander souvent si les spécialisations de sens ne sont pas tardives et plus ou moins régionales, par exemple pour les divers types de montagnes : on peut être amené, dans cette voie, à réduire encore le nombre des bases, dont un certain nombre seraient des variantes phonétiques d'un même type. C'est la théorie de M. Fouché : l'avenir montrera — quand nos dépouillements seront plus complets, classés par formes, par sens et par régions — jusqu'à quel point elle est fondée. Comme l'a déclaré Bertoldi dans une formule lu-

(1) *Avalanche* est la forme suisse-romande, altération (d'après *aval*, *avaler*) de *valenche* (forme employée au XVI^e s. par J. Peletier).

mineuse (*Problèmes de substrat*, 115, n. 3), « ce qu'il y a de plus délicat dans ce genre d'études, et ce qui prête le plus au doute, c'est, je le répète, la fixation des rapports linguistiques à grande distance, en vue d'une vaste unité primordiale qui se perd dans la nuit des temps. »

Sans pousser encore la théorie à l'extrême, on doit reconnaître dès maintenant que nos « bases » présentent des variantes phonétiques plus ou moins importantes. Les apophnies de voyelles, les alternances *l-r*, sourde-sonore, etc., se sont-elles opérées au petit bonheur, ou au contraire, comme il paraît plus probable, tel changement phonétique s'est-il produit à une époque, dans un milieu donné, et est-il lié à un substrat ? Si la seconde hypothèse est la bonne, il faudra, pour chaque phénomène, établir le foyer originaire dans le temps et dans l'espace, ainsi que l'aire d'irradiation du phénomène ou du mot. Nous sommes loin de pouvoir répondre aujourd'hui à de tels desiderata : mais il est bon de tracer un programme pour l'avenir.

Essayons de poser quelques jalons. Au sujet des alternances vocaliques, il semble que la voyelle *a* est primitive dans les bases étudiées jusqu'ici. Les variantes qui ont subi l'apophonie sont trop peu étudiées à l'heure actuelle pour que nous soyons en mesure de les localiser. Tout au plus peut-on constater que *mala* s'est conservé dans les régions montagneuses archaïsantes (Pyrénées, Alpes centrales...), tandis que le mot a passé en celtique (langue d'habitants des basses altitudes) sous la forme *mello* ; mais *mello* (par son dérivé *melèze*) se trouve aussi dans les Alpes occidentales. Il est remarquable qu'une autre langue indo-européenne, le latin, oppose *tellus*, *terra* au *tala* cristallisé en toponymie. — Pour le degré zéro, les dérivés de *cara*, dont nous allons parler, font présumer qu'il s'agit d'abord d'un fait de phonétique interne : c'est devant un *a* subséquent que l'*a* disparaît (1) (*caravos* → *cravos* et dérivés, *garava* → *grava*, *carappa* → *crappa*, etc. ; *car-osos* → *cosos* est douteux) ; d'autre part, cette évolution s'est produite surtout en Gaule, et elle est

(1) De même dans les *Dranse*, *drausa* citées plus loin (p. 130).

conforme à la tendance du gaulois à la contraction : on est donc en droit de penser à un substrat celtique.

Pour l'alternance *l-r*, si l'on oppose *cala* à *cara*, la première variante, on le verra, paraît plus ancienne. Me fondant sur des données exclusivement phonétiques, j'ai reconstitué approximativement, dans le dernier volume de mes *Essais de géographie linguistique* (1), une aire très vaste, s'étendant du basque au roumain (par l'Italie et l'Illyrie ; maximum d'intensité (2) dans les Alpes Occidentales), aire dans laquelle *l* intervocalique tend vers *r* : cette aire occupe la partie méridionale du Massif Central, et à l'est, remonte dans le bassin du Rhône jusque dans la région de Belfort. Or c'est précisément dans cette vaste zone (englobant la Bourgogne) qu'on trouve presque tous les *cara-gar(r)a* et leurs dérivés : concordance approximative (puisque *grava*, p. ex., est en dehors, ainsi que les représentants auvergnats de **caria*), mais remarquable tout de même, si l'on songe que cette aire phonétique dut s'étendre primitivement plus au nord, puisque cette tendance, si ma théorie est exacte, a été contrariée et refoulée vers le sud par une tendance gauloise à la vélarisation (3).

Certains faits paraissent appartenir au méditerranéen. Tel est le cas, d'après Bertoldi, de l'alternance « sourde-sonore », *k-g*, *p-b*, etc. Pour ma part, dans une communication du 20 avril 1929 à la Société de linguistique (4) (qu'a fortement appuyée Antoine Meillet, en ajoutant à mes exemples ceux de l'arménien et du vieux perse), j'ai montré comment l'assimilation progressive dans les groupes consonantiques non combinés à premier élément nasal (5) apparaissait comme un substrat phonétique méditerranéen, dont les foyers se trouvaient dans l'Espagne du Nord (ibère), l'Italie du Sud, et

(1) Paris, éd. du *Français moderne*, 1938, p. 84 et cartes VI et VII.

(2) D'intensité phonétique : dans cette région, l'évolution *l-r* se produit aussi devant consonne (*Alp-→Arp*, etc.),

(3) *Op. cit.*, pp. 81-90.

(4) Je l'ai résumée au Congrès de géographie historique de Liège le 13 août (Voir *la Nature*, 1^{er} janvier 1931).

(5) Il s'agit des évolutions : *mp* → *mb*, *mb* → *mm* ; *nt* → *nd*, *nd* → *nn*, etc.

l'albanais (ancien illyrien méridional) qui avait passé cette tendance au grec moderne.

M. Fouché postule, pour expliquer *rocca* (1), une évolution **carocca* → **harocca* → **hrocca*. L'évolution *ca* → *ha* est bien connue, quoique très restreinte : nous la trouvons en basque (*harri*, pierre) et la même tendance persiste en toscan populaire (où *casa* est prononcé *hasa*). Substrat ibéro-étrusque, qui aurait laissé d'anciennes traces en toponymie ? Mais quel est le foyer originaire de *rocca* ? — Dans bien des cas, on le voit, nous ne pouvons encore que poser des questions.

De même pour l'alternance entre les consonnes simples et géminées (*cara-carra* ; — *mello*, *tellus*, *terra*). On a observé souvent (Ernout-Meillet, Hubschmied, etc.) que la gémination est due à un besoin d'intensivité ou d'affectivité dans des créations familières, populaires, etc. Est-ce le cas ici ? et quels groupes ont eu recours à ce procédé ? La toponymie apporte de nouveaux matériaux pour préparer la solution de ce problème (2).

Pourrions-nous espérer atteindre un jour la phonologie des néolithiques, langue dont il ne reste rien ? Nous sommes ici, et ailleurs encore, en plein inconnu. Inconnu qui constitue l'intérêt passionnant de ces recherches, mais aussi leur danger. Toutes précautions gardées, il ne faut pas s'immobiliser sur l'acquis, même si les premiers pionniers doivent trébucher dans les fondrières. La science, comme la vie, ne s'arrête jamais : au risque de compter parmi ceux qu'elle brisera, nous devons aller de l'avant, pour tâcher de porter plus loin le flambeau que nous passerons à nos successeurs.

Cara, « pierre », et ses principaux représentants en Gaule

Voilà longtemps que les celtisants connaissent un radical *caran-*, représenté surtout en irlandais (l'irlandais moderne

(1) Ci-après, p. 88.

(2) Quant aux suffixes, ils apparaissent avec des langues très évoluées. La plus ancienne couche analysée à l'heure actuelle (Bertoldi, Terracini) est celle des suffixes méditerranéens, reconstitution appuyée par celle des suffixes égéens (appartenant à ce groupe).

cairn, tas de pierres, a été vulgarisé par la géographie.) Le premier, en 1872, le grand linguiste Schuchardt, qui eut tant de vues prophétiques, chercha à expliquer par ce type le lombard et tessinois *garof*, tas de pierres (1) et il postulait nettement une racine *car-*, pierre (2), qu'il voyait déjà à la base de quelques noms de lieux de France ou d'Italie, comme *Caralba*, *Cheyroux*, etc. Il faut attendre près de trente ans pour que cette racine soit admise en toponymie par les linguistes (Franz Cramer, en 1901, *Rheinische Ortsnamen*, p. 5 ; P. Skok, en 1906, *Die mit den Suffixen -acum...*, p. 218.) Holder, dans son *Altceltischer Sprachschatz*, n'accepte encore que *carano*, pierreux (I, 1896, col. 771) ainsi que *cravum*, « campus lapideus », et, dans son Supplément, *caravos*, pierre. On chercherait vainement cette racine dans le *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke, qui, dans sa première édition (1911), expliquait (d'après Salvioni) le lombard *garof* par le latin *carabus*, crabe. Dans son compte-rendu de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, M. Jud se demandait avec raison par quel tour de passe-passe sémantique un tas de cailloux peut sortir d'un crabe (CXXVII, 436). La réponse de Meyer-Lübke (CXXIX, 232), fut embarrassée ; mais dans la 3^e édition du REW, Meyer-Lübke insérait un article 1673 b, **caravos*, pierre, et un article 1696a, **carium*, pierre, rocher, sans apercevoir la relation qui existait entre les deux : pour lui, **carium* paraissait ibère (!) et il hésitait encore à rattacher à ce type le poitevin, etc., *chiron*, tas de pierres. Cet exemple montre combien les linguistes de

(1) *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XX, 456. C'était un compte-rendu du livre de Flechia, *Di alcune forme di nomi locali dell'Italia superiore*, Turin, 1871 : l'auteur du livre, en avance aussi sur son temps, entrevoyait une identité de racine entre *Caravate* et *crap*, rocher (à ce sujet Schuchardt faisait une objection phonétique, qui aujourd'hui n'a plus de valeur).

(2) Certains linguistes, d'après l'existence d'un verbe irlandais *caran-*, construire, ont cru à tort que le sens originnaire de la famille était « faire » : il est aujourd'hui certain qu'il faut rattacher « construire » à un type substantival « pierre », qui existe encore au sens « rocher » en Irlande (Joyce, *The origin of irish names of places* I, 7^e éd., 1901, p. 419).

l'école classique (formés par les « néogrammairiens ») ont été rebelles à la nouvelle orientation (1).

La question a été mise au point en 1935 dans les *Studi etruschi*, par un remarquable travail de G. Alessio, *La base pré-indo-europea KAR(R)A-GAR(R)A, pietra* (édité à part, Florence, 43 p.). L'auteur montre au début comment le celtique *carn-* et l'étrusque *car-u* — *cer-ine* reposent sur la même base, empruntée au pré-indo-européen par le celtique commun, et après avoir posé quelques principes généraux sur les alternances phonétiques, il groupe, à l'aide d'un dépouillement très riche, de nombreux représentants actuels de cette base, spécialement en Italie.

Dans les pages qui suivent, et classant aussi les mots par types de dérivés, je grouperai les principaux toponymes qu'on peut rattacher à *cara* sur le territoire de l'ancienne Gaule, en ajoutant, en dehors, quelques exemples qui ont échappé à Alessio. Dès le commencement de mon enseignement de toponymie (1922), j'ai mis en lumière cette racine et appelé sur ce point l'attention des chercheurs.

Il est remarquable que la Gaule offre en principe le type *car(a)*, qui a dû être adopté par le celtique commun. La variante avec *g* ne se trouve que dans le Midi, soit du côté pyrénéen (*Gar*, *Ger*, *Garunna*), soit très rarement en Provence, accolée à une finale fort ancienne (*Gar-Ûppa*), à l'exception du dérivé **gar-ava* → *grava*, auquel le celtique a fait un sort. Le basque offre le type *garr-* (*harri...*), qu'on retrouve dans le dérivé *garric-*. L'ibère semble donc responsable, comme nous l'avons indiqué plus haut (2), de la sonorisation de l'initiale, et il paraît avoir préféré la variante avec *r* redoublé.

Le radical isolé a persisté rarement, et seulement dans la région pyrénéenne (la plus archaïsante), sous les deux variantes *gar-*, *ger-* : les pics du *Gar* (près de Montréjeau), du *Ger* ou *Jer* (près d'Eaux-Bonnes, d'Argelès, de Lourdes, etc.) sont tous rocheux.

(1) La racine *cara* n'est pas enregistré dans le lexique de Dottin (*La langue gauloise*), ni par Weisgerber (*op. cit.*).

(2) P. 80.

Le dérivé le plus simple est formé à l'aide du suffixe atone *-iu* (*-io* ?), *-ia*, avec deux variantes corrélatives, masculine et féminine. **Cariu*, **caria* est le prototype de nombreux noms de rochers (ou de montagnes rocheuses) dans le Massif Central, les Alpes et le Midi. Le mot est demeuré nom commun jusqu'à nos jours dans une partie de l'Auvergne (régions des Dômes (1)) où *cheire* (patois *tsèiro*) signifie « coulée volcanique ». Le mot existe dans la Creuse (*Cher-aux-Orbs*, défini en *Chez-Azor* sur les cartes d'État-Major ; communication d'Antoine Thomas.) La chute de l'*r* final (dans la forme masculine) a amené la graphie *Cheix* (*Le Cheix*, hameaux d'Orcines et de St-Dierry, au pied d'escarpements rocheux). Dans les Alpes, le *Roc de Chère* (lac d'Annecy) est un renforcement tautologique. Le sous-dérivé *Cheiron*, *Chéron* est assez répandu. — Dans le Midi, un accrochage sémantique, provoqué par une homonymie de racine en roman, s'est souvent produit avec *caire* (du latin *quadrum*), proprement « pierre équarrie ». Au radical prélatin se rattache la *Roca Cairoun* des Alpes-Maritimes (d'après le réactif du *Chairoun* au nord de Grasse, dans la région où *c* s'est palatalisé devant *a*), ainsi que les adjectifs *cairous* (plus au nord *chairous*), lieu pierreux, *cairilièro*, pierreux (2). Joignons-y la cime *Cairas*, dans la chaîne des Gaisnes (massif d'Argentière) (3).

Le dérivé **caradia* a été reconstitué par Alessio pour expliquer des noms signifiant « buisson » et dont le rattachement à ce type offre diverses difficultés. En Bourgogne, M. Jeanton a postulé le même type (4), qui explique, phonétiquement et

(1) Il y a, notamment, au nord d'Aydat, une grande *cheire* dont le barrage a formé le lac.

(2) Fréquent en toponymie (Tête *cairilhèra*) dans les Alpes méridionales : vallée de la Tinée, vallon de Ste-Anne (Stura), vallée de l'Ubayette.

(3) Le gentile *Carius*, qui est à la base de nombreux noms de domaines, peut représenter un surnom gaulois (d'après *cara*, pierre), ou le latin *carus*. — Dans le voisinage de *Caronte* (Bouches-du-Rhône), la *Couronne* (commune de Martignes), altération d'un ancien *Queyroun*, où étaient des carrières connues à l'époque de Strabon (Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, 82), peut représenter **carione* ; mais ici *quadrum* n'est pas exclu.

(4) Communication publiée dans les *Actes du Congrès de toponymie* de 1938. Certaines variantes sont masculines au moyen âge (d'une variante

sémantiquement, les toponymes *la Crâ*, *la Crai*, (d'après les formes anciennes et le sens topographique « endroit pierreux », ces noms n'ont rien à voir avec le latin *crêta*.)

**Carranca* paraît spécifiquement pyrénéen et sicilien (donc méditerranéen), ainsi que *carrasca*, désignant une espèce de chêne, le *quercus coccifera*, en espagnol, portugais, catalan. Les noms du chêne, en ibéro-roman, reposent presque tous sur *carra-garra*, parce que les chênes de ces pays poussent dans des endroits pierreux comme les *garrigues*. Il suffit de rapprocher le basque *hariz*, chêne, de *harri*, pierre, et mieux encore le gascon-languedocien *garric* (d'où *garrigue*), mot du sud-ouest, qui, dès l'époque latine, s'est étendu vers l'est (*la Jarrie*, en Dauphiné) et vers le nord (jusque dans l'Eure), pour désigner le chêne garric et ses plantations. Le portugais *carvalho*, chêne, s'explique par un sous-dérivé, **car-u-alius*.

**Caranto-*, à ma connaissance, n'est représenté chez nous que par l'ethnique gaulois *Caranto-* (métaphore « dur comme la pierre », plutôt que surnom d'origine), qui entre dans la formation de divers noms de lieux habités : *Caranto(ne)*, *Carantomagus*, etc. (variante *Carento-*). Il est fréquent dans la toponymie des Alpes centrales et orientales.

Caronte est le nom de l'étang qui fait communiquer l'étang de Berre à la Méditerranée (puis, du quartier qui s'y est construit) ; les bords sont très rocheux et dénudés, surtout sur le versant sud. Un dérivé **car-onta*, avec un suffixe gallo-ligure bien connu, va de soi.

**Caravo-*, qui a attiré l'attention depuis si longtemps, est bien représenté, en Gaule comme en Italie. L'altération de son sous-dérivé, jointe à l'extension géographique du type, montre l'ancienneté de cette formation, qui toutefois s'est faite vraisemblablement en italo-celtique (Schuchardt a montré que le suffixe toponymique *-avo*, *-avus* s'étendait jusqu'en Rhétie.) — Je crois avoir établi le premier que la *Crau* provençale s'explique par **caravo-* ; la forme médiévale latinisée à l'époque carolingienne est *Cravum* (Longnon, *Atlas hist.*, 172.) Le sens primitif a été « (désert) pierreux ». Il y a d'autres

**caradius*. Ce type dépasse de beaucoup la Bourgogne vers le sud, l'est et le nord.

Crau en Provence : Mistral cite la Crau d'Arles, la *pichoto Crau* (au N. de Saint-Rémy), la *Crau de Saut* (au N. du Ventoux), la *Crau d'Hyères* (nom de commune et territoire (1)). Ce type paraît postulé par des *La Cro* bourguignons (à côté de **caradia* → *cra*, *crai*, V. ci-dessus.) J'ai retrouvé la forme non syncopée dans les Pyrénées : il y a à Luchon le domaine de la *Carau* (pron. *cardou*), réputé pour sa pierraille (2). Le genre féminin pose un problème qui reste à résoudre, les noms en *-avo-* (*-avus*) dont le genre est connu étant toujours masculins. Un nom féminin était-il sous-entendu ?

Deux sous-dérivés de ce type sont particulièrement importants. — D'abord *grava*, pierre, cailloux, qui a passé en gaulois et qui est resté en latin vulgaire, puis en roman de Gaule comme nom commun. Après avoir hésité, je crois désormais qu'on peut admettre provisoirement la filiation **gar-ava* → *grava*, avec la variante originaire *gar-*. — Un sous-dérivé assuré, — toujours avec la voyelle radicale au degré zéro — est le type *Craven(t)* (var. *Cravant*) qui, suivant les lieux, postule *Crav-entus*, *-incus* ou *Crav-ennus* (3), — tous endroits pierreux ou rocheux, souvent avec des carrières.

A ce propos, je tiens à placer ici le massif montagneux (Alpes orientales) des *Karawanken*. M. Hubschmied a vu dans cet oronyme le nom gaulois du cerf, *carvo-*, en rapprochant le *Cervin*. Mais outre que la phonétique fait difficulté (pourquoi l'épenthèse du deuxième *a* ?), la forme des *Karawanken* ne se prête guère à ce rapprochement, et la présence d'un mot gaulois est ici peu vraisemblable : au contraire, *car-av-anc-*, avec double suffixe prélatin, cadre à merveille. Quant au Cervin lui-même, je doute fort aujourd'hui de la métaphore « cerf » qui s'impose si peu, surtout du côté italien où la montagne apparaît comme un lourd trapèze, sans rapport avec une corne de cerf : ici encore, un *car-avos*, influencé tardivement par le latin *cervus*, est plus vraisemblable.

(1) Le sous-dérivé *cravous* a donné son nom (*lou Cravoux*) à un quartier d'Istres (Bouches-du-Rhône).

(2) Il faut prendre garde, dans cette région, à des confusions possibles avec *carrau*, masculin, « chemin de chars » (avec *rr* très net).

(3) Ci-dessous, p. 182, et J. Seyer, *op. cit.*, fasc. II, p. 28.

Voici maintenant le type *caran-*, parallèle à l'irlandais *cairn*. Celui-ci avait embarrassé jadis M. Jud (compte-rendu précité de Meyer-Lübke), à cause de son *n* fixe. Nous savons maintenant que c'est un des nombreux dérivés de la base **cara*. En 1926 et 1929, M. Vannérus consacra une monographie remarquable à *Caranusca* (1), localité mentionnée dans la Table de Peutinger, et qu'il identifia avec *Garsch*-les-Thionville. (Voir en particulier la 2^e étude, p. 31.) — La plupart des dérivés actuels offrent un type *carn-*, que la phonétique romane ne permet pas d'expliquer par un latin vulgaire **caranus* : faut-il admettre une variante **careno-*, ou une accentuation sur le premier *a*, *carano-* → *carno* ? Problème à résoudre. En tout cas, la contraction paraît ancienne, à en juger par l'ethnique gaulois *Carnutes* (sans doute « les hommes de pierre » = durs comme la pierre) et le gentile gallo-romain *Carnius* (dérivé *Carnisius* ; voir ci-après, 5^e partie, section 2). A ce radical *carn-* se rattache à peu près sûrement le nom de la localité *Carnoules* (Var), située au flanc d'une butte pierreuse.

Je suis surpris de ne pas trouver dans le matériel d'Alessio le *Carso*, célèbre plateau rocheux percé d'averns, qui remonte à un *car.so-*, accentué sur la première syllabe (on verra un peu plus loin comment le nom des *Causses* est similaire). Le même suffixe, dont on ne peut encore restituer le vocalisme avec certitude (2), est à la base du nom de *Carsicus* (*Carsici partus* dans les Itinéraires) auj. *Cassis* (Bouches-du-Rhône), dont la situation près de carrières et à côté d'énormes rochers surplombant la mer, est particulièrement caractéristique.

J'ai hésité un certain temps au sujet du type *crapp-*, rocher, répandu dans les Alpes occidentales et centrales, variante

(1) Publication de la section historique de l'Institut G. D. de Luxembourg, t. LXII et LXV.

(2) On pourrait songer à rapprocher ce type de l'hydronyme *Crōsa*, la *Creuse*, et de l'adj. **crōsus*, creux (qui ne peut avoir rien de commun avec le latin *corrōsus*) : **crōsus* pourrait être la forme contractée de **carōsus*, dont *Carso* représenterait une autre accentuation. Hypothèse à examiner.

grapp- (surtout dans les Alpes orientales (1)). Alessio le rattache à un type *carp-* (*car* + labiale), qu'on trouve dans le nom des *Carpathes* et ailleurs. Après avoir étudié la question, je crois qu'il faut postuler une formation **car-appa* (var. *gar-appa*) qui a évolué d'une part, comme **carano-* précité, en *car.p-* → *carp-* (2), de l'autre en *c. rapp-* → *crapp-*. Cette finale *-appa* (avec variantes vocaliques *-eppa*, *-oppa*, *-Ûppa*) pourrait appartenir à la couche la plus ancienne de nos suffixes toponymiques ; elle a une variante consonantique non geminée représentée en toponymie, en latin (3) et ailleurs. Pareille explication rend compte à la fois du *crapp-* alpestre, de **carapp-*, rocher, forme savoyarde dont le *v* est à expliquer (var. *Voreppe*), de la *Garoupe* provençale (cap rocheux près d'Antibes = *gar-Ûppa*). — *Crapp-* offre à son tour un certain nombre de dérivés, tel *Craponne-en-Velay*. Le massif rocheux des *Crabioules* (S. de Luchon) pourrait se rattacher au même type.

Voici enfin une des hypothèses les plus hardies. Alessio et Fouché rattachent l'obscur latin vulgaire **rōcca* (sûrement prélatin) à un dérivé conjectural **car-occa*, Alessio par une sorte de déglutination (*apologia*) assez peu vraisemblable, Fouché par l'évolution phonétique, de prime abord paradoxale, **car-occa* → **harocca* → **h.rocca*. Nous sommes ici en pleine conjecture : si chaque changement phonétique isolément est possible, car il a ses équivalents ailleurs (basque *harri*, *hariz*, voir plus haut ; passage de *a* au degré zéro [exemples assurés devant *a* de la voyelle suivante]), il faudrait retrouver des vestiges de *carocca* avec des étapes intermédiaires, et surtout s'assurer que le foyer de formation (encore ignoré) de **rocca* a connu l'évolution *ca* → *ha*. En attendant, il ne faut pas rejeter *a priori* cette hypothèse : car, si elle se vérifiait, elle rendrait compte, en même temps, du

(1) Voir le *monte Grappa* du Trentin, etc. ; dans l'Ouest, le *Grépon* de Chamonix, avec la variante *-epp*.

(2) Dont l'étrusque *capra*, tombe (Alessio, *op. cit.*, 33) pourrait être une variante avec méthathèse, surtout si on peut y rattacher un autre mot étrusque, très discuté, *crap-s-ti*, expliqué par le latin *in loculo*.

(3) Voir notamment *tal-pa*, *taupe*, « animal de la terre [tala] » (Bertoldi, *Problèmes du substrat*, 152), sans doute *al-apa*, gille, etc.

provençal *ranc*, rocher, dont le sens s'expliquerait bien mieux par **car-anco-* → **h.ranc-* que par le germanique *rank*, courbe, que propose Meyer-Lübke, — et peut-être de l'énigmatique *ram*, *rom*, rocher, étudié par M. Vannérus (1). — Il est possible (mais non encore prouvé) que certains *Crocq* représentent une contraction de **car-occo* : le fait est vraisemblable pour le *Crocq* de la Creuse, situé au flanc d'un puy rocheux. Les *Cricq* pyrénéens (*Mail de Cricq*, Luchon, cime rocheuse) évoquent une variante *c.r-icc-*. — J'ai expliqué naguère (2) le passage du prélatin **cūcc-*, butte (arrondie), à **crūcc-* ou **crūc-*, par l'influence du gaulois **crūca*, tas (de foin...) Je présume aujourd'hui que, tout au moins pour certains toponymes, une formation **car-uc(c)-* → **c.r-ūc(c)-* est vraisemblable : *Crussol* (Ardèche), par exemple, s'élève sur un piton rocheux des plus caractéristiques (**Crūc-iolus*) ; de même, *Cruas* (Ardèche) est situé au pied de hautes collines calcaires tranchées par d'énormes fronts rocheux, ayant servi de carrières depuis des temps lointains (mais *Cruas*, ancien *Crudas*, postule une autre finale).

**

Voici maintenant des composés éventuels, vraisemblables ou assurés.

Quelques hypothèses à creuser. *Carcasso*, Carcassonne, nom préceltique d'une antique cité qui s'élève sur une haute table rocheuse, a été formé dans une langue que nous ignorons, mais qui n'était ni le gaulois, ni l'ibère ; l'attribution au phénicien (Vincent, *Toponymie*, § 170) est toute gratuite. Il est possible que le premier élément soit *car-*, rocher. Le second est obscur.

Carlat (Cantal) s'élève sur une table de basalte très apparente. Forme la plus ancienne (que m'a indiquée M. Fournier) : *Cartilatium*, 839. Si *car-* est le premier élément, le second reste inconnu. Qu'il s'agisse d'une homonymie fortuite

(1) *Annuaire de la Société luxembourgeoise d'études linguistiques*, 1929.

(2) *Essais de géogr. ling.*, III, 35 sqq. (cette étude a paru dans la *Revue des langues romanes* en 1931, et a été tirée à part à ce moment).

ou non, il est remarquable que l'étymologie du latin *cartilago* est ignorée.

Les formations suivantes apparaissent plus claires.

Sous réserve de formes anciennes qui nous manquent, le *Roc de Caralp*, au centre de l'Ariège, est le composé de *car-* et d'*alp-*, qui se rencontre dans les Pyrénées (*puig d'Alp*, Pyrénées-Orientales) et même ailleurs (1).

Garunna (2), nom du fleuve *Garonne*, est très probablement la combinaison de *Gar-*, pic rocheux (fréquent dans la région) avec l'*onno*, « *flumen* », dont nous parlerons dans la partie consacrée au nom de rivières, et qui a eu une variante pyrénéenne (l'*One* de Luchon) **onna* ou **unna*, fém.

Des compositions plus récentes nous sont révélées pour le Midi par le *Tresor dou felibrige*. On connaît le mot *aven*, dont je crois avoir retrouvé l'étymologie (3) : Mistral nous donne les variantes *caraven* et *calaven*, dans lesquels *car-* (*cal-*), pierre, s'ajoute au mot (« *aven* pierreux ») ; *carafon* (en Limousin), sous réserve de formes anciennes à retrouver, paraît être *cara-font*, source pierreuse (l'*aven* n'est pas une source : la valeur topographique exacte du mot demanderait des précisions).

Je ne me suis pas borné, on le voit, à exposer les résultats acquis. J'ai voulu surtout montrer, en donnant place à diverses hypothèses (que l'avenir pourra confirmer ou infirmer), quelles perspectives s'ouvrent devant une « base » donnée et dans quel sens (avec quelles précautions aussi) doivent s'orienter les travaux.

(1) C'est la racine probable d'*Aupec*, forme ancienne (jusqu'au XVIII^e s.) du *Pecq* (Seine-et-Oise), au pied de falaises (hautes pour la région) ; *Alpicum*, VII^e s. (postule **Alp-icco-*).

(2) M. Hubschmied, dans un article du *Kleine Bund* de Berne (29 novembre 1931) a cru y voir le nom gaulois de la grue, *garano*. Mais comment un nom formé dans les hautes Pyrénées, où les Gaulois n'ont jamais pénétré, pourrait-il être celtique ?

(3) *Le français moderne*, 1936, 198 : radical prélatin *ab-*, eau, et suffixe *-inco-* (endroit où s'engouffrent les eaux [de pluie]).

cala, « ABRI » → « HABITATION »,
VARIANTE ORIGINNAIRE DE *cara* « PIERRE »

Le type **cala* nous fournira un exemple méthodologique suggestif. Il nous apprendra par quels procédés on est arrivé à reconstituer ce radical avec un premier sens primitif « abri », et comment ensuite on a été amené à y voir une variante, et probablement la forme originaire de **cara*, pierre.

La recherche fut d'abord conduite indépendamment par M. Ebischer et par moi-même. Etudiant l'étymologie du nom de localité *Challant*, M. Ebischer, dans un article que je citerai plus loin et dont je n'eus connaissance que quelques années après sa publication, avait groupé un certain nombre de toponymes alpestres de même racine et postulé un sens primitif de « pente abritée », « abri en pente ». A l'aide d'un dépouillement géographique plus vaste, j'avais reconstitué le sens « habitation ». On va voir comment nous avons procédé et jusqu'à quel point nos conjectures respectives étaient exactes. J'étais parti d'un toponyme de l'ancienne Espagne, dont le premier élément est *cala*, et le second un adjectif au sens très clair.

Il existe, dans des régions qui furent longtemps occupées par les Ibères, l'Aquitaine de César et la Tarraconaise romaine, plusieurs localités — au moins trois à notre connaissance — qui portaient le nom de *Calagurris*. L'une, indiquée par l'*Itinéraire d'Antonin* au sud-ouest de Toulouse, a disparu ; au contraire, les deux localités homonymes de Tarraconaise subsistent encore sous les noms respectifs de *Calahorra* (1) et *Lahorra*.

Que représente *Calagurris* ? Le second élément, *gurris*, est de toute évidence un mot ibère, prototype du basque *gorri*, rouge. Le premier est-il également ibère ? Et quel est son sens ?

(1) Rappelons que cette ville a donné naissance en Espagne, dans les débuts du moyen âge, à un nom commun, *calahorra*, « maison où on distribuait le pain à travers les grilles pendant les famines », par extension « forteresse, château » (Meyer-Lübke, REW, 1483). Ces *calahorras* ont parfois donné naissance à de nouveaux noms de lieux, généralement précédés de l'article, comme *La Calahorra* près de Guadix.

Ce petit problème a attiré à plusieurs reprises l'attention des basquistes. W. Webster (1) a songé au basque *cala*, sonde, ligne de sonde. « Ce mot, écrit-il, pourrait avoir rapport avec la présence de la rivière Ebre » (*Calahorra* est situé sur le Cidacos, près de son confluent avec l'Ebre). — Schuchardt a cru jadis (2) que le premier élément du composé n'était autre que l'espagnol *cala*, fr. *cale* : mais un mot bas-latin tiré du grec (REW 1487) ne saurait être l'antécédent d'un toponyme évidemment préromain. — D'autres, considérant la couleur de l'eau du Cidacos et du terrain environnant, ont conjecturé l'explication du composé par « eau rouge » ou « montagne rouge ». C'était l'hypothèse de Camille Jullian, d'après des observations topographiques sur *Calahorra*, faites sur place par M. Gavel. — Dans une seconde hypothèse (3), Schuchardt a pensé que *cala* voulait dire « forteresse » et que *Calagurris* était l'équivalent ibère de l'allemand *Rotenburg*. L'idée de « forteresse » est exact, mais on verra plus loin que c'est un sens dérivé ; d'autre part, l'extension géographique du vocable prouve qu'il est antérieur à l'ibère, où il fut un mot d'emprunt.

Pour établir l'origine et le sens du mot, il importait, en effet, de ne pas se cantonner dans la région pyrénéenne et de rechercher si ce radical n'existait pas ailleurs. Or on le découvre dans la toponymie de diverses régions de la Gaule, où les Ibères n'ont pas pénétré, à l'opposé même des Pyrénées. Ce radical ne peut donc pas être ibère. Quant au sens, le *Calagurris* aquitain, dont on a retrouvé les vestiges et qui est sur un vaste plateau, à l'écart des rivières, suffirait pour écarter toute interprétation par l'eau ou par la montagne. Les autres représentants de *cala*, que nous allons signaler, soit isolés, soit en composition, soit pourvus d'un dérivé, ne s'accordent pas avec l'interprétation précédente, mais permettent toutes l'hypothèse d'« habitation » ou de « groupe d'habitations ».

L'exemple le plus intéressant, parce qu'il nous offre une

(1) *Bulletin hispanique*, V, p. 231.

(2) *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXVIII (1904), p. 101.

(3) *Revue internationale des études basques*, 1913, p. 324.

forme ancienne irrécusable, est celui de *Chelles* (Seine-et-Marne), qui était *Cala* à l'époque mérovingienne ; nous savons, par les fouilles pratiquées à cet endroit, que ce fut là un des plus anciens habitats de la région parisienne. Il est vraisemblable que *Chelles* (Oise) repose sur le même radical, d'après les formes *Cala*, *Chala*, de 1030, moins probantes que la précédente. De même pour *Challes-les-Eaux* (Savoie), et *Challes* (Ain) dont les formes les plus anciennement connues (*Challes*, XIII^e s.) ne sont pas probantes. Ajoutons *Challes* (Sarthe), que Beszard rattachait à un « thème préromain *cal-* désignant une particularité d'ordre naturel » : il est plus douteux, car la phonétique exigerait *Chel(l)e* comme dans l'Ile-de-France (faut-il penser à une forme **calla*, avec redoublement consonantique ? on devrait en retrouver des traces ailleurs ; les orthographes modernes avec *ll*, *Challes*, [Savoie], *Challant*... sont récentes).

En dehors de la région alpestre (que j'examine un peu plus loin), le sud-ouest de Seine-et-Oise a deux localités voisines qui se rattachent à ce type, *Chalo* et *Chalou*, variantes modernes du même dérivé *cal-avo-*. — Le *Challans* de Vendée (*Chalant*, 1173 ; *Chalanz*, 1220) paraît identique au *Challant* alpestre cité plus loin.

Les composés nous offrent une matière plus riche. Celui qui a été tiré au plus grand nombre d'exemplaires est *Calonna*. Longnon l'a signalé, en remarquant que le second élément n'était autre que le mot gaulois *onno*, *onna*, cours d'eau ; quant au premier, il le rapproche des composés *Calodunum* et *Calodurum*, et semble y voir un nom de personne, hypothèse que les autres représentants de *cala* s'accordent pour écarter (1).

L'appellation *Calonna* donnée à une source bressane (région de Lagnieu, Ain) par la *Vita Sancti Domitiani*, source qui s'appela, d'après l'hagiographie, *Fons Latinii* à partir du IV^e siècle, pourrait nous faire hésiter sur la valeur de *cala* : nous y reviendrons. Dans les autres exemples de cette appellation, il s'agit d'un nom de localité et nom de source, qui

(1) *Les noms de lieux de la France*, p. 54.

semble postuler « habitation » ou « village de l'eau » (1). — Longnon a cité *Chalonnès-sur-Loire* (Maine-et-Loire ; au confluent du Louet et du Layon) et *Chalonnès (2)-sous-le-Lude* (sur un affluent, rive gauche, du Loir). Il faut y joindre les deux *Calonne* du Pas-de-Calais, *Calonne-Ricouart* (sur la Clarence : canton de Houdain) et *Calonne-sur-Lys* (canton de Lillers), ainsi que deux *Chalonne*, hameaux voisins d'Angoulême, sur une hauteur surplombant la Charente (et dépendant respectivement des communes de Fléac et de Gond-Pontouvre). Par contre, je crois qu'il est plus prudent de ne pas faire état de *Calodurum* et *Calodunum*, composés gaulois dont le second élément est bien connu et dont le premier peut représenter un nom d'homme.

Comment expliquer maintenant le nom d'un petit cours d'eau tributaire de la Saône, la *Chalaronne* ? Je montre plus loin (3) comment le type *ar-onna* est un nom de rivière formé de deux mots désignant l'eau courante dans deux langues différentes. Ici s'est surajouté le radical *cala*, sans doute pour apporter une précision géographique : « rivière de l'habitation » ou plutôt « rivière du bourg ».

Peut-on trouver d'autres représentants de *cala* dans l'ancienne Gaule ? Camille Jullian m'a suggéré que le nom de Bordeaux pourrait reposer sur une forme primitive *Burdi-cala*. La sonorisation *c > g* est loin d'être sans exemple dans la phonétique gauloise (cf. *Andecavi > Andegavi*, et G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 63). Le nom de Bordeaux apparaît d'ailleurs assez tard sous l'Empire romain, ce qui nous expliquerait pourquoi nous ne connaissons que la forme avec *g*.

Il existe aussi des représentants de *cala* dans le Massif Central, mais ils sont très difficiles à déceler, surtout dans les dérivés où ils ont pu se confondre avec les filiales de *cas-*

(1) On objectera peut-être qu'en gaulois le déterminant précédait presque toujours le déterminé. Cependant il y a des exceptions comme *Briva-Sartha*, *Brissarthe*. D'autre part, nous ignorons quel était l'ordre des éléments composants dans la ou les langues qui ont précédé le gaulois.

(2) Et non *Calonne*, comme il est imprimé par erreur dans l'ouvrage de Longnon.

(3) P. 140.

tellum. Il est probable que les nombreux *Chalard*, *Challard* et *Chalet*, *Challet* de l'Auvergne et du Périgord reposent presque tous, sinon tous, sur *castellare* et *castellitum*. On ne peut songer, en effet, à *cala* pour les *Challets* du Puy-de-Dôme comme pour le *chalet* alpestre dont nous parlerons bientôt ; car ici « chalet » n'a jamais eu le sens d'abri ou hutte de berger et la toponymie officielle du Puy-de-Dôme (1) offre 7 *Cha-telet* en face de 2 *Challet(s)*, tout comme elle présente, pour *castellucium*, 3 *Chatelus* vis-à-vis de 6 *Chalus* et 5 *Chalusset*. Par contre, on relève 11 *Chalard(s)*, 2 *Challard* et aucun *Chatelard* ; en outre, trois de ces *Chalard* sont des maisons isolées. Il est possible que quelques-uns de ces mots soient d'anciens dérivés de *cala*. Ce qui m'inciterait surtout à le croire, c'est le toponyme *Chalagiraud*, qui ne peut guère s'expliquer (2) que par un composé, postérieur au XIII^e siècle (3), *chal-a-Giraud*, locution dans laquelle *chal-* ne saurait représenter que *cala*, encore incomplètement cristallisé comme nom propre, et nullement *castellum*. Mais l'absence de formes anciennes pour ces mots (4) doit nous mettre en garde contre toute affirmation.

Le groupe de mots le plus important et le plus décisif, que j'ai réservé jusqu'ici, est celui du sud-est, qui a fait l'objet d'une remarquable étude de Paul Ébischer (5). Dans ce travail, l'auteur a rassemblé tout un ensemble de toponymes et de mots de la région alpestre (de la Provence aux Grisons) (6) avec maximum de densité entre le Dauphiné et le Valais, qui reposent sur un radical *cala* additionné du suffixe alpestre

(1) D'après J.-B. Bouillet, *Dictionnaire des lieux habités du département du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 1854.

(2) A moins qu'on ne suppose une altération de *Chalar-Giraud*, hypothèse toute gratuite.

(3) C'est à partir du XIII^e siècle que s'est développé l'emploi de la préposition *a* pour exprimer la fonction du génitif.

(4) Pour les *Chalard* de Dordogne (*Dict. top. de la Dordogne*), il est curieux que les formes du XIII^e s. (*Chalard*) n'offrent aucune lettre entre *a* et *l*, et qu'au XIV^e s. on ait *Chaslar*, *Caylar*, etc. Ce n'est peut-être qu'un hasard.

(5) *Etudes toponomastiques valdôtaines*, *Challant* (dans la revue *Augusta Praetoria*, Aoste, 1921).

(6) En y joignant une *Calanca* corse.

bien connu, *-ancu*, f. *-anca*, variante de *-enc-*. Tous ces noms, noms de lieux (*Challant*, vallée d'Aoste, etc.), noms d'alpages, de vallée (val *Calanca*), *chalanche*, couloir d'avalanche (Savoie, Dauphiné), *calanco* provençal (ruelle, rapide crique, abri) lui ont paru se ramener à un sens primitif « pente abritée » ou « abri en pente ».

A juste titre, M. Æbischer a joint *chalet* à cette famille. Il y a longtemps, pour ma part, que j'enseigne que *chalet* n'est un dérivé ni de *castellum* ni de *casa*, mais se rattache à un radical *cal-* prélatin ; sans nous être concertés, nous sommes arrivés indépendamment l'un et l'autre aux mêmes conclusions. *Castellittum* est phonétiquement impossible, car l'*a* de *chalet* est bref en savoyard et en valaisan, tandis que l'*a* de « château » y est long ; on ne trouve aucune trace d'*s* dans les formes anciennes. Mais cette étymologie constitue surtout une absurdité sémantique : ceux qui l'ont proposée n'avaient jamais vu de chalets valaisans, pour supposer qu'on ait pu les appeler de « petits châteaux ! » *Casalittum* est phonétiquement inadmissible ; il n'est pas satisfaisant non plus au point de vue du sens, car la *casa* romaine représentait la maison confortable en face des huttes rurales (*attega*, *baita*, etc.) : or c'est à cette dernière catégorie, et non à l'autre, qu'appartenait le chalet alpestre.

Avant de publier mon travail dans la *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* (1), j'eus un intéressant échange de vues avec M. Æbischer. Je tiens à donner intégralement la fin de mon article (les pages précédentes offrent la mise au point de la première partie). On verra ainsi où nous en étions arrivés en 1926. J'expliquerai ensuite comment, depuis lors, la question s'est élargie dans deux sens ; comment j'ai été amené à compléter mon information et pourquoi mon opinion sur certains aspects de la question s'est modifiée.

« Je crois, écrivais-je, que tous les vocables cités par M. Æbischer, et ceux que j'ai réunis dans les pages précédentes, peuvent se ramener à une signification commune, qui serait le sens originaire de la racine *cala* : c'est « abri ». M. Æbischer,

(1) T. II (1926-1927), pp. 216-sqq.

à qui j'ai communiqué mon hypothèse, s'y rallie, « à condition qu'on entende « abri » dans un sens très général, soit abri naturel autant qu'artificiel. » Je crois, pour ma part, que l'idée de « pente » a dû s'introduire postérieurement dans un certain nombre des mots alpestres de cette famille, peut-être sous l'influence du verbe *calare*, descendre, que le grec avait donné au latin vulgaire. En ce qui concerne *chalet*, le sens primitif est indubitablement « abri de montagne ». M. E. Muret m'a signalé que « chalet » arrivait parfois à désigner le pâturage environnant le chalet, ce qui pourrait expliquer, sans avoir recours à l'idée de pente, les noms d'alpages et lieux-dits valaisans, *Challand*, etc., cités par M. Æbischer.

« On ne s'étonnera pas que la région alpestre, essentiellement archaïque, ait conservé les sens les plus voisins de l'acception originaire (1), ni que le mot, en descendant dans les plaines où les habitats étaient moins primitifs dès l'époque gauloise, ait passé au sens d'« habitation », « maison », puis de « groupe d'habitations », « village », par le même processus que *villa*, *villare*... à l'époque franque : c'est le développement bien connu du village bourgeonnant autour d'une maison, isolée à l'origine, ou d'un domaine rural. On ne peut donc affirmer avec certitude que *Cala* (*Chelles*...), *Calonna*, *Cala-gurris*, représentent « village » ou « bourg » plutôt que « maison », mais la première hypothèse semble plus vraisemblable. *Cala* = maison a pu d'ailleurs se conserver plus longtemps dans certaines régions archaïques comme le Massif Central.

« Une dernière question se pose : à quelle langue peut appartenir cette racine ? Préibère au Sud-Ouest, son maximum de densité dans le Sud-Est nous la fait présumer préceltique et très vraisemblablement ligure. En tout cas, elle appartient à une langue qui était parlée dans la région pyrénéenne lors de l'invasion des Ibères. L'évolution sémantique très avancée du mot dès cette époque (abri > abri artificiel > maison > village) et son existence en Corse permettent de supposer que cette racine était déjà très ancienne : il se peut qu'elle ne soit pas indo-européenne et que les Italo-Celtes l'aient empruntée

(1) Les plus anciennes habitations humaines ont été des abris, puis des huttes ; les maisons se sont élevées d'abord dans les plaines.

à un langage préexistant. C'est, en tout cas, une des plus antiques de notre pays. »

* * *

J'avais volontairement négligé, dans les pages qui précèdent, l'arabe *qala*, forteresse (1), que Schuchardt avait identifié avec le *cala* qu'il présumait ibère, et qu'il rattachait, comme ce dernier, à une racine hamitique. Renseignements pris auprès d'un des arabisants les plus compétents, M. William Marçais, *qala* appartient originellement à l'arabe d'Asie. Je me suis alors abstenu de tout rapprochement, en attendant de nouveaux documents. Ceux-ci m'ont été apportés par le Congrès de 1938. Dans une communication remarquable sur la toponymie lituanienne (et qui est publiée dans le volume des Actes du Congrès), M. Schmiedlin analysait quelques composés lituaniens dont le second élément, *gala*, correspondait à « forteresse », ainsi qu'une forme avec une apophonie vocalique explicable par le lituanien (2). Depuis, on m'a signalé ce type encore plus au nord.

Dans ces conditions, le rapprochement proposé par Schuchardt s'impose aux plus incroyables. L'extension de sens « habitation-forteresse » doit être fort ancienne, puisqu'elle se rencontre sur une aire des plus vastes. On doit se demander, en conséquence, si, en dehors du foyer alpestre (où, d'après *chalet* et d'autres témoignages, le sens plus ancien d'« abri », « hutte », s'est conservé), il ne faudrait pas interpréter par « forteresse » une partie tout au moins des *cala* gallo-hispaniques. La question est à reprendre à ce point de vue.

* * *

Le sens de « pente », qui paraissait essentiel à M. Ebischer, au moins dans une partie de la zone alpestre, est-il fondé ?

(1) Le mot se retrouve dans le turc *kale*, forteresse.

(2) Au sujet de l'origine de ce type, M. S. qui n'était pas au courant du problème *cara-cala*, formulait des hypothèses problématiques.

M. Bertoldi parut apporter en 1931 un renfort à cette thèse, en rapprochant, dans ses *Problèmes de substrat* (p. 116, note) le groupe alpestre des *cala* (en particulier les *calanques*) du caucasique *kal*, ravin, *kalannu*, *kalava*, grande cavité terrestre. Après avoir étudié la question sous cet aspect, et surtout à l'aide de nouveaux matériaux, je crois que l'idée de « pente » n'est nullement à l'origine de ce groupe, et je me range finalement à l'opinion d'Alessio (adoptée par M. Fouché), d'après laquelle **cala* est le même mot que *cara*, pierre (*op. cit.*, pp. 13-14). Et voici pour quelles raisons.

La jonction entre les deux types est assurée de façon indubitable par le couple **clappa*-**crappa* qui désigne le rocher ou l'éboulis pierreux dans les Alpes Occidentales : *clap(o)* (d'où est venu le français *clapier*) est surtout corse (1), provençal et dauphinois, mais on retrouve le dérivé *clapier* (col du *Clapier* en Maurienne...) en Savoie et ailleurs ; *crap*-est à la fois dauphinois, piémontais, lombard, etc. (en Savoie, cascade du *Crépin*, aiguille du *Grépon*, etc.) Ces deux radicaux, de même sens, ne peuvent être que deux variantes anciennes : ils s'expliquent par **cal-appa*, **car-appa*, avec la première voyelle au degré zéro.

D'autre part, la *calanco* provençale (et plus encore, si possible, la *calanca* corse) s'expliquent bien mieux par l'idée de « rocher » que par l'idée de pente. Dans les *calanques* de Cassis, par exemple, la pente se trouve souvent bien en arrière de la *calanque* et ne fait pas partie de celle-ci. En Corse, les célèbres *calanques* de Piana constituent un formidable chaos de rochers, où il n'y a même pas de baie (le golfe, dit de Porto, est plus loin).

L'idée d'« abri, hutte », peut très bien se rattacher au concept de « pierre », en supposant un sens antérieur « abri en pierre », dans lequel le premier élément sémantique l'a emporté, du jour où on a passé des abris en pierre aux abris en bois.

Le sens « pierre, rocher » apparaît sûrement dans des dérivés de **cala*. Il est impossible de ne pas reconnaître, aussi

(1) Sous la forme *chiappa* (devenu parfois nom de famille).

bien au point de vue géologique que linguistique, la similitude du *Carso* et du *Causse* (qu'on a renoncé, depuis longtemps, à rattacher à la chaux) : d'un côté *car.so-*, de l'autre *cal.so-*, avec l'accent tonique sur la même syllabe ; le parallélisme est frappant. — Comment expliquer autrement que par une dualité du même type, les variantes mistraliennes précitées *calaven*, *caraven* (aven) ? — L'hypothèse *cal-*, pierre, n'apporte-t-elle pas une explication lumineuse de *caillou*, mot qui a donné aux étymologistes tant de tablature ? Sur la foi des celtisants, j'avais accepté provisoirement, faute de mieux, **caclavus* ; mais l'assimilation d'un caillou à une crotte (gallois *cagl*, crotte) m'avait toujours paru peu satisfaisante. Combien l'est davantage un dérivé de **cala*, pierre (**cal-i-avo*, sous-dérivé de **calio*, parallèle à **cario* vu plus haut) ? — Le *Calamès*, montagne rocheuse de l'Ariège (près de Tarascon) nous ramène à un autre dérivé bien connu, restitué jadis en **calmis* par Antoine Thomas, et auquel les celtisants (non sans raison) ont toujours refusé d'accorder droit de cité (REW 1522). Le sens originnaire supposé est « haut plateau dénudé », mais aussi (Meyer-Lübke) « *steinige Bergkuppe* ». Le sens primitif a dû être « plateau rocheux » (les *chaus* du Puy-de-Dôme, p. ex., sont des tables basaltiques), le *Montcalm* pyrénéen est essentiellement rocheux, etc. Par extension, le sens « plateau dénudé » l'a emporté, comme dans les *Chaumes* vosgiennes (qui d'ailleurs sont rocheuses, au Honeck et ailleurs, du côté alsacien). — J'ajoute enfin les pierres *Jaumâtres*, blocs erratiques près de Boussac (Creuse) : d'une variante *galm-*, qu'on retrouve en Suisse alémanique. — Le dépouillement méthodique de nos noms de lieux, et surtout des oronymes, fera apparaître bien d'autres exemples.

* * *

Quelques conclusions s'imposent.

Le sens primitif de *cala* semble avoir disparu très anciennement du mot simple. Celui-ci s'est spécialisé, dans une haute antiquité, au sens « abri de pierre », puis : abri, hutte,

habitation. Le foyer de cette évolution phonétique paraît se trouver dans les Alpes occidentales, voire centrales, d'où le nom, avec son sens nouveau, est descendu dans les plaines. Des langues à grande extension l'ont fait rayonner très loin. Il faudra tâcher de reconstituer le foyer du nouveau développement « habitation - forteresse », avec l'aire d'extension.

Le sens primitif « pierre » est conservé dans des dérivés anciennement cristallisés, qui s'étendent de la Méditerranée occidentale au Caucase. L'extension géographique de cette aire, bien supérieure à celle de *cara*, fait présumer, comme nous l'annoncions plus haut, que *cala* est la forme primitive, ce qui concorde avec la physionomie d'autres « bases », sans compter l'hypothèse qui explique le passage d'*l* à *r*(1).

Parmi les dérivés et composés, une revision d'ordre sémantique devra s'opérer à l'aide des éléments topographiques recueillis sur place, pour les noms de lieux habités. Si la plupart de ceux-ci doivent toujours s'expliquer par « habitation » ou « forteresse », quelques-uns peuvent évoquer l'idée de « pierreux » ou rocheux » (2). La source bressane *Calonna*, dont j'ai réservé plus haut l'explication, pourrait être la « source pierreuse » (à voir sur place) ; de même l'interprétation des noms de localités *Calonne-Chalonne* est à revoir d'après l'aspect topographique de chaque endroit.

Enfin les mots caucasiens allégués par Bertoldi se rattachent parfaitement à l'idée de pierre, rocher. Si l'on se reporte aux traductions allemandes de ces mots (*Schlucht*, *enge Schlucht*, etc.), il ne s'agit pas de « ravins » ni de « pentes », mais d'étroites gorges ou d'avens, qui ne peuvent être que rocheux. Ce qui est impressionnant, c'est de retrouver en caucasique deux des suffixes qui se sont accolés dans nos régions à la base *cala-cara*, *-annu*, *-ava*. Jusqu'ici, nous avons considéré le suffixe *-avo-* comme gaulois, puis comme italo-celtique : sa présence en caucasique nous prouve que ce groupe

(1) Ci-dessus, p. 80.

(2) En ce qui concerne *Chalo* et *Chalou* (Seine-et-Oise), situés également sur la *Chalouette*, il est possible que *Calavus* ait été d'abord le nom de la rivière (cf. **Aturavus*, *Arroux*), qui aurait pris, par la suite, un suffixe diminutif. La vallée de cette rivière est parsemée de blocs rocheux.

indo-européen l'avait emprunté vraisemblablement au méditerranéen. Sur ce point encore il faudra reviser nos conceptions. Il serait dangereux de se figer dans des théories, qui ne sont jamais définitives. La science se fait et se refait chaque jour (1).

(1) Au moment où le présent livre allait être mis sous presse, le n° 116 du *Bulletin de la Société de Linguistique* publie un article de Marcel Cohen (*Mots latins et mots orientaux*) qui signale en arabe et en amharique quelques représentants de *cara-gara* (notamment l'arabe saharien *gara*, hauteur rocheuse. — En même temps, le dernier fascicule du FEW de W. von Wartburg offre un article *cara (gara)*, pierre.

TROISIÈME PARTIE

NOMS PRÉLATINS DE L'EAU EN HYDRONYMIE

Depuis l'essai prématuré de synthèse tenté par Raoul de Félice (1) les noms de rivières n'ont plus fait l'objet que de recherches fragmentaires ou régionales. On conçoit que les linguistes, surtout depuis qu'ils ont été mis en garde par les lignes sévères d'Antoine Meillet (2), aient hésité à aborder de front ce sujet difficile et semé d'écueils, sur lesquels un jeune et consciencieux géographe, malgré les plus louables intentions, a fortement endommagé son esquif. Il ne faudrait pas cependant que, par une réaction exagérée, ce domaine fût frappé d'interdiction et devint une sorte de tabou linguistique dont on n'oserait plus parler. Car les noms de rivières, qui représentent, dans l'ensemble, avec les noms de montagnes, la partie archaïque de nos toponymes, renferment, sur les langues le plus anciennement parlées en Gaule, des secrets que la science, guidée par une méthode prudente, peut légitimement aspirer à pénétrer. D'importantes études fragmentaires ont été faites depuis une quinzaine d'années : celle que je donne dans les pages suivantes, et qui est complétée, refondue et mise à jour, fut une des premières études d'ensemble (3). L'heure de la synthèse approche (4).

Suivant les suggestions de Meillet dans le compte rendu précité, j'ai fait porter mes recherches sur un point spécial et précis : quels sont les noms prélatins, désignant l'eau ou l'eau courante, qu'on retrouve ou qu'on peut présumer retrouver dans les noms de nos rivières ?

Mon point de départ fut une constatation d'ordre général, qu'il est facile, au géographe comme au linguiste, de vérifier. De tout temps, nombre de cours d'eau n'ont pas porté un

(1) *Les noms de nos rivières*, Paris, Champion, 1907.

(2) *Revue Critique*, janvier 1908.

(3) Publiée dans la *Revue des Études anciennes*, avril 1926.

(4) Cette synthèse fera l'objet de la thèse de Paul Lebel, qui prépare en même temps le *Corpus* des noms de rivières de la France. Voir son article sur la classification des prototypes (*Z.N.F.*, 1938, 82).

nom caractéristique, mais se sont appelés simplement « l'eau » « le ruisseau » ou « la rivière ». Le fait est encore fréquent, à l'heure actuelle, pour les cours d'eau peu importants auxquels les géographes donnent parfois des appellations artificielles pour les besoins de la nomenclature : ainsi, au sud-est d'Issoire, le ruisseau désigné sur la carte de l'Etat-Major sous le nom de « ruisseau de Bansat » et qui arrose quatre villages, n'a pas de nom en réalité et est appelé par les riverains « le ruisseau » tout court.

On conçoit que, par suite de changement de langue ou de modifications dans le vocabulaire, des appellations de ce genre, du jour où elles ont cessé d'être comprises, se soient cristallisées pour devenir de véritables noms propres. Pour ne citer que quelques exemples topiques, les *Aa* du Nord et de la Suisse représentent un germanique *aha*, eau, éliminé, par la suite, du lexique flamand et alémanique ; les *Bec* de Normandie attestent un norois *bekk-*, ruisseau, qui a disparu comme nom commun avec la francisation des Northmans ; enfin les *Rieu* de l'Aude (mot signifiant « ruisseau » dans le patois de la région), qui font déjà figure de noms propres aux yeux de la majorité des Français, le deviendront tout à fait du jour où le languedocien aura cessé d'être parlé.

Les noms de l'eau et de l'eau courante peuvent, en outre, être munis d'un suffixe ou accompagnés d'une épithète qui les précise : c'est déjà un début d'individualisation, qui hâte la cristallisation en noms propres. Les formations romaines de ce genre, souvent récentes, sont fort nombreuses (1). Comme le même phénomène se rencontre dans toutes les langues, à toutes les époques de l'histoire, nous pouvons en inférer, par analogie, qu'il s'est produit en Gaule avant la romanisation. Ce que nous savons du gaulois nous permet d'ailleurs, pour cette langue, de confirmer notre hypothèse.

La principale difficulté est d'établir, parmi des racines à valeur inconnue appartenant à des langues souvent mal définies, quelles sont celles qui signifiaient « eau » ou « eau

(1) Voir la liste, très incomplète, de R. de Félice, *op. cit.*, p. 134-135. Il manque, entre autres, l'*Eau-Mère* (Puy-de-Dôme), et surtout tous les composés de *ru* et *ruisseau*.

courante ». On a la tentation d'attribuer ce sens aux radicaux qui ont fourni de nombreux noms de rivières : danger contre lequel on doit se mettre en garde ; car nous avons, par exemple, une série de *Dive*, *Divonne*, *Divette* qui signifient « la divine ». Un radical inconnu, même tiré à un certain nombre d'exemplaires, peut donc représenter une épithète, une métaphore, ou un nom de divinité. Nous avons d'autres critères plus sûrs dans certains composés, dont le sens du tout ou d'une partie nous est connu (voir ci-après *vindovera*, *equoranda*), ou d'après certaines particularités que j'aurai à préciser.

Je commencerai par les mots gaulois qui ont leur équivalent dans d'autres langues celtiques et qui sont donc postérieurs, comme toponymes, à l'arrivée des Gaulois en Gaule. Je passerai rapidement sur les mots et les faits connus.

I. — GAULOIS *dubro-*, *dubra*, « EAU »

Il me suffira, pour ce mot, de renvoyer à l'étude de Longnon (1), à laquelle j'ai à ajouter le nom de la *Tauber*, affluent du Mein, ancienne *Dubra* (2), la *Douvre* (Calvados, village *Douvres* latinisé en *Dopra*, XI^e s., *Dovera* 1160, *Dobra*, 1128), la *Dobra*, affluent de la Sella (Espagne), et, comme composé, le *Vernoublan*, rivière fribourgeoise, nom dans lequel M. Æbischer (3) a vu, à juste titre, un cas-régime roman de *verno-dubra*.

A rappeler que tous les noms relevés par Longnon, en dehors de *Douvres* (Seine-et-Marne), localité qui a pris son nom au ruisseau qui l'arrosait et qui, lui, a perdu le sien (fait fréquent), sont concentrés dans le Sud du Rouergue et le Languedoc méridional, région colonisée par les Volques : ce sont tous des composés (plusieurs *vernodubro*) (4).

(1) *Les noms de lieu de la France*, p. 50-51.

(2) Cf. G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 88.

(3) *Annales fribourgeoises*, 1928, 133.

(4) Grégoire de Tours parle d'un *Cambidobrense* (*oppidum* ou *monasterium*), qu'Ambroise Tardieu a identifié à tort avec *Combronde* (Puy-de-Dôme ; ci-après, p. 189) ; l'identification est à faire.

II. — Apa (?), Ab(a) « EAU » EN GAULOIS

A côté de *dübron*, le gaulois, pour désigner l'eau, avait-il un équivalent du latin *aqua* ? D'après les lois phonétiques, le mot serait **apa* (cf. lat. *equus*, gaulois *epo-*).

On a cru retrouver un gaulois *apa* comme second élément de noms de petites rivières, situées pour la plupart dans des pays de langue germanique, et dont la finale postule *-apa* : la forme actuelle est *-ep(p)e* en bas allemand et néerlandais *-ef(fe)*, *-affe* en haut allemand. L'aire géographique de ces noms recouvre la Hesse (au nord du Mein), la Ruhr, la Rhénanie du nord, les Pays-Bas rhénans, le Limbourg, le Brabant et la région wallonne située au nord de la Sambre et de la Meuse (1) ; ce type se fait rare au sud du Mein et est totalement absent au sud du Danube.

La question a été souvent traitée par les toponymistes belges et allemands et a fait l'objet d'une discussion remarquable dans la *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, entre MM. Schnetz, Kaspers, Ettmayer, etc... (1925, 10 sqq.). M. Schnetz, qui a magistralement résumé l'état du problème, me paraît avoir démontré définitivement que le thème ne peut pas être celtique et que de nombreux toponymes postulent une forme redoublée *-appa*. D'autre part, l'aire ne se présente pas comme gauloise.

Ce thème est-il germanique ? La présence, dans ces composés, d'un premier élément presque toujours germanique n'est pas un argument suffisant. L'ancien germanique avait *ahwa* (attesté en gotique), correspondant au latin *aqua* ; *apa*, *appa* n'y est pas attesté.

L'hypothèse la plus probable me paraît être celle d'un mot indo-européen, préceltique et prégermanique, que le germanique (voire le gaulois) aurait conservé au moins dans des hydronymes. L'ancien prussien avait *ape*, cours d'eau, qui correspond à un type indo-iranien *ap-*, eau, du genre animé, c'est-à-dire, eau divine, eau mère (d'où le sens « rivière »),

(1) Où le nom de rivière est souvent devenu un nom de localité (*Jemappe*, *Sombrefe*).

type à séparer de *aqua* (1). Notre *-apa*, dont *-appa* apparaît comme une forme expressive créée par le germanique, serait ainsi le résidu d'un substrat peut-être baltique.

Le celtique a un représentant assuré du type *aqua*, mais seulement en ancien irlandais : *oiche*, qui postule un dérivé **akwia*. Ce dérivé aurait été **apia* en gallo-brittonique, où il n'est pas attesté (2).

En revanche, le gaulois offre un thème bien connu de nom de rivière, **abona-*, **abono-* (Dottin, *La langue gauloise*, 223), dont on trouve des formes corrélatives dans les autres langues celtiques : *abann*, rivière, en irlandais, **afon* en gallois, *avon*, *aven* en breton. Ces mots représentent le même type que le latin *amnis* (assimilation probable de **ab-nis*, d'après Ernout et Meillet, *Dict. étym. de la langue latine*). Dans les deux groupes, la racine *ab-* paraît bien être la même que l'indo-iranien *ap-*, dont nous venons de parler.

Comme représentants d'*abona* nous n'avons que l'*Abona*, mal identifié, de l'Anonyme de Ravenne. La forme masculine *abono-* a laissé des traces plus nombreuses : l'*Abono* de l'Itinéraire d'Antonin ; l'*Avon*, fleuve d'Angleterre ; *Avon*, village voisin de Fontainebleau, qui a dû prendre le nom d'un ruisseau, détourné pour alimenter les pièces d'eau du château (3). M. Lebel a relevé en outre l'*Avon*, affluent de l'Ardusson (Aube, d'où la localité d'*Avon-la-Peze*, *Avo* en 1381), un autre *Avon* à Ozouer-le-Repos (Seine-et-Marne) et la *Font d'Avon* (Indre-et-Loire). L'*Aven* (Morbihan) est une création bretonne (peut-être une adaptation d'un hydronyme préexistant). Il est probable que l'*Avelon* (4), affluent du Thérain (Oise) et le ru des *Avenelles*, affluent du Grand-Morin, se rattachent à cette racine : les formes anciennes manquent.

(1) Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, pp. 216-218, et Ernout-Meillet, *Dict. étym. de la langue latine*, v° *amnis*.

(2) Il a peut-être laissé un représentant italo-celtique dans le composé **equoranda* ou **equaranda* dont il est question plus loin.

(3) Ce nom de localité pourrait représenter aussi un dérivé latin *Avo*, *Avonis*, de *avus*, employé comme surnom d'un propriétaire de domaine.

(4) M. Soubeiran (*Toponymie de l'Oise*, Compiègne, 1937, p. 3) le rattache au gaulois *aballo-*, pomme, ce qui n'est guère satisfaisant pour le sens. Ne serait-ce pas une forme dissimulée d'*Avenon*, dérivé d'*Avon* ?

Y a-t-il d'autres représentants de la racine *ab-* sur notre sol ?

Je crois avoir montré (1) que le rouergat et provençal *aven*, auquel la spéléologie a fait un sort, s'explique par **ab-incus* (sens : gouffre où convergent les eaux pluviales). L'existence de ce mot dans les Baléares confirme que l'aire de ce radical dépassait de beaucoup le domaine celtique. — M. Hubschmied a conjecturé *ab-ancos* comme prototype du franco-provençal, *avan*, « osier » (2).

On peut se demander si ce n'est pas la même racine qu'on trouve dans les noms de rivières en *av-*. Un premier groupe est formé par le type *Av-āra*, dont nous expliquons plus loin (3) le second élément (*Avāra*, prototype de l'*Yèvre*, Cher, sous-dérivé *Avario*, *-onis* → *Aveyron* ; etc.). Mais il est un fait certain ; la consonne gauloise était un *v* et non un *b* (cf. *Avaricum*, Bourges, chez César et le réactif des formes grecques *Ἀβαρικῆ* chez Strabon, Ptolémée, etc.) Conjecturer que le *b* aurait pu passer à *v* dans une langue pré-gauloise ou de bonne heure en gaulois serait une hypothèse téméraire. — La question est encore plus délicate si l'on envisage le type *Aventia*, étudié par M. Æbischer, et pour lequel on a proposé un gaulois **avento-*, juste (Zeuss, etc.), un dérivé de l'italo-celtique *avis* oiseau (Hubschmied) ou *avus*, aïeul (Æbischer). La diversité d'hypothèses que rien n'était à prouver notre ignorance actuelle. Mieux vaut s'abstenir, tant que nous n'aurons pas de nouveaux éléments pour éclairer notre religion.

III. — GAULOIS : *Renos*, *Rinos*, « COURS D'EAU »

Ce mot, qui ne figure pas dans l'ouvrage posthume de Longnon, a été étudié par Thurneysen (*Keltoromanisches*, 110), cité par G. Dottin (*op. cit.*, 88, 281 et 282) et enregistré par Meyer-Lübke (*Romanisches etym. Wörterbuch*, 7237). Sa celti-

(1) *Le français moderne*, 1936, 198.

(2) *Glossaire des parlers de la Suisse romande*, v^o *avan*. Le sens serait « arbre de la rivière » (d'après *abona*) — ou mieux, me semble-t-il, « arbre de l'eau » comme dérivé direct de *ab* —.

(3) Ci-dessous, p. 136.

ité, assurée par sa présence en irlandais où il a passé au sens de « mer », ne fait guère de doute (1). Le mot a vécu en ancien français, comme nom commun, sous la forme *rin*, cours d'eau, que Godefroy a omis d'enregistrer, et qui est conservé encore dans le nom de famille (du Boulonnais) *Durin*.

En toponymie, le mot est resté dans divers noms de cours d'eau : en Allemagne, le grand fleuve le *Rhin*, et un *Rhin* brandebourgeois, affluent de droite de la *Havel* ; en Suisse, trois *Rin*, ruisseaux du district de la Broye, signalés par M. Æbischer (2) ; en Italie, le *Reno*, affluent de droite du Pô (région colonisée par les Boïens) (3).

En France, nous avons ; le *Reins*, affluent de la Loire à Roanne (*Renus* 879) écrit parfois *Rhin* par analogie avec le fleuve, et sans doute le *Renaison* voisin, qui doit représenter un dérivé ; l'ancien nom de la *Grande-Rivière* (affluent de la Gresne, Saône-et-Loire ; *Reno volente*, 977 (4)) ; le *Cours de Rhoin* à Beaune (Côte-d'Or ; *Rains*, *Reins* en 1236 ; A. Thomas, *Essais de philologie*, 37, le considérait comme un cas-régime disyllabe, *Rhoin*) ; le diminutif *Rhénot*, dérivation de l'Ouche près Mailly-la-Ville (P. Lebel) ; peut-être (sous une forme féminisée) la *Renne*, affluent de l'Ouche à Dijon (*Reyna*, 1218 ; *Rena*, 1221) et le *Renon*, près de Dôle ; enfin le *Rhin*, minuscule cours d'eau tributaire de la baie des Veys (Calvados) (5). On remarquera que ce type est surtout loca-

(1) L'hypothèse de Schultz-Gora rattachant *rin* au latin *rius* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 367) est manifestement insoutenable et n'a pas trouvé d'écho chez les romanistes. D'après M. B. M. Gerola (*Sul neolatino medievale di Bolzano*, extrait de l'*Universo*, 1935-36, t. XIV, p. 17-18 et n. 84), le mot ne serait pas gaulois parce qu'il recouvre dans les Grisons et le Trentin une aire non gauloise. Mais n'a-t-il pas pu s'irradier ? ou être commun au celtique et au rhétique ? L'emprunt du mot par le celtique commun à une langue antérieure n'est d'ailleurs pas exclu.

(2) *Annales Fribourgeoises*, 1928, 124.

(3) On peut rapprocher les deux lacs de *Rino* en Corse, près du Mont Renoso : ce qui ferait présumer, avec d'Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*, II, 211) que cette racine était aussi ligure ou italo-celtique.

(4) *Revue Celtique*, 1928, 312, sqq.

(5) L'hypothèse de R. de Félice, supposant que le nom du petit ruisseau normand aurait été donné au v^e siècle par les Saxons, en souvenir

lisé en Bourgogne et sur la périphérie. Entre les divers noms gaulois signifiant l'eau ou l'eau courante, certains groupes de tribus ont pu avoir des préférences pour en tirer des désignations hydronymiques.

Au point de vue phonétique, les celtisants admettent que la forme primitive était *reinos* et que le gaulois a hésité entre *rēnos* et *rīnos*. Ces deux variantes sont représentées dans les formes précédentes : le *rin* de l'ancien français, qui semble localisé dans le Nord et le Nord-Ouest, postule *rīnos* tout comme le *Rhin* de la baie des Veys ; le *Reno* italien repose au contraire sur *rēnus*. En l'absence de formes anciennes, on ne peut rien affirmer pour le *Reins* forézien. Quant au nom du fleuve, le français l'a repris au germanique qui, très anciennement, avait altéré le nom gaulois en *hrin* (1), par attraction homonymique de *hrinan*, mugir ; cette forme germanique doit également expliquer l'*h* anormal qu'on rencontre souvent dans le nom en latin (*Rhenus*), car le gaulois n'avait pas d'*r* aspiré. Le latin nous permet d'inférer que les Gaulois appelaient ce fleuve *Rēnos* et non *Rīnos*.

IV. — GAULOIS : **Voberos, Vaberos**, « COURS D'EAU SOUTERRAIN »

Ce mot, qui manque aussi chez Longnon, a fait l'objet d'une magistrale monographie de J. Loth dans la *Revue celtique* (1917-1919, pp. 306-311). J. Loth a reconstitué une racine vieux-celtique **vobīro*, postulée par le gaélique d'Irlande et d'Écosse (*foba*, *foveran*), le gallois et le breton (*gover*, *gouver*, *gouher*) et de nombreux toponymes français, dont le plus connu est le nom du pays de *Woèvre* (*pagus vobrensis* chez Grégoire de Tours). Le celtique se rattache à un type indo-européen **upo-bhero*, et son sens primitif est « qui porte

du grand fleuve, est invraisemblable, d'autant plus que *rin* a existé au sens de « ruisseau » dans la région. Quant au *Reno* italien, nous ne pouvons savoir si les Boïens l'ont ainsi nommé en souvenir du Rhin, ou d'après le nom commun de leur langue.

(1) Il est possible aussi que ce radical ait été commun au germanique et au celtique (et altéré en germanique par *hrinan*).

(l'eau) en dessous », c'est-à-dire rivière souterraine, valeur qu'il a conservée en gaélique d'Écosse.

En France, les sens du mot, qui n'est pas encore cristallisé partout en nom propre, se rapportent à trois types sémantiques : 1° marécage ou bas-fond humide (Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne, Bresse) (1), sens issu directement d'« eau souterraine », d'où « terrain impropre à la culture, friche » (Berry), parfois « bois marécageux » (Bourgogne) ; 2° cours d'eau, par élimination de l'idée de subterranéité, tout comme en breton ; 3° ravin (dans le Sud-Est) par contamination sémantique de **gabarus*, gave. De nombreuses localités tirent leur nom de ce mot : ce sont des cristallisations romanes, relatives à des villages tardifs, hameaux, écarts, fermes.

L'aire géographique offre tous les caractères d'une aire gauloise. Au nord elle s'étend jusqu'aux environs de Malines (*Wavre-Ste Catherine*). Peu fréquent en Belgique, davantage en Artois, le toponyme est bien représenté en Lorraine, en Champagne, encore plus dans la région bourguignonne (surtout à l'Ouest de la Saône), moins en Suisse romande (2) et en Dauphiné ; il est fréquent dans le Berry, le Bourbonnais, le Massif Central (surtout l'Auvergne), le bas Languedoc, et disparaît en Gascogne. Rare dans l'Ouest, il est absent de la région parisienne et de son pourtour, qui est pourtant le foyer principal de la plupart des créations gauloises. La survivance sporadique du mot dans l'Ouest (*Véruit*, Ille-et-Vilaine) (3) fait supposer que le mot a dû exister partout autrefois dans la Gaule du nord et a disparu ensuite, pour des motifs inconnus, de la région parisienne. — Les principales variantes de forme sont *Wavre* (Nord), *Woèvre*, *voivre* (Est), *vavre* (Franche-Comté), *vavre* (Suisse), *vèvre* [*vesvre*] (Bourgogne, Nivernais, Allier, Berry), *vavre* (région lyonnaise), *vaur(e)* (Massif-Central), *vabre* (Sud-Est).

Il est curieux que ce nom désigne presque exclusivement,

(1) Ce terme a retenu particulièrement l'attention de la Commission de toponymie bourguignonne, qui prépare un relevé complet des *Vèvre*.

(2) Voir *Vuavre* dans l'*Essai de toponymie* de Jaccard (Fribourg, Neuchâtel, Jura septentrional).

(3) *Voivres* de la Sarthe ne doit pas figurer ici, car les formes anciennes citées par Beszard ramènent à **vīdu-brīga*.

en toponymie, des terroirs et lieux-dits, et par extension, des lieux habités. Comme nom commun, il faut relever le sens, attesté dans les Hautes-Alpes, de « fossé formé par les orages ». Le mot s'est cristallisé dans un petit nombre de noms de rivières : à la *Woëvre*, citée par J. Loth (formation récente, d'après le nom de pays), il faut ajouter la *Voivre* de Meurthe-et-Moselle, — peut-être la *Vosvre*, affluent de la Loigne (Côte-d'Or ; P. Lebel) et *Vaure*, ruisseau de la Marne (1), — le *Lavors* de l'Isère (près de St.-Nazaire ; *Vauria* XIV^e s.), le *Vaur* (Haute-Loire, 1477), affluent de la Gourgueure, dans le Cantal deux *Vaurs* (affluents de la Cère et de la Rance), et un dérivé, la *Vaurèze*.

La forme du mot est intéressante. D'après l'étymologie de J. Loth, nous devrions avoir **voberus* → **vobrus* en latin vulgaire : pourquoi l'*o* originaire, qui a persisté dans le dérivé dont je parlerai bientôt, a-t-il été remplacé par *a* dans le mot simple ? J. Loth (qui ne connaissait pas le dérivé) avait demandé le mot de l'énigme à la phonétique gauloise, qui, mal connue dans ses détails, paraît se prêter à certaines complaisances. L'explication me paraît beaucoup plus simple : il s'agit d'un croisement avec *gabarus*, gave (dont je parle plus loin (2).) Les deux mots, accentués sur l'antépénultième, offraient une similitude phonique et une proximité de sens largement suffisantes pour expliquer une attraction : attraction qui s'est produite aussi, on le verra (3), en sens inverse. *Vabre* lui-même a été altéré en *Gabre* dans l'Ariège, et si on ne le rencontre pas plus à l'ouest, ni au sud de la Dordogne, c'est vraisemblablement parce qu'il a été télescopé par *gabarus* (qui a eu son foyer dans le bassin de la Garonne), après avoir pu l'altérer lui-même par endroits au cours des péripéties auxquelles donne lieu l'attraction paronymique. — Au point de vue sémantique, le passage de *vabre* à « ravin » est dû aussi à l'influence de *gabarus*.

Ce n'est pas la seule attraction qu'ait éprouvée le mot. Le

(1) Douteux, en l'absence de formes anciennes, car on s'attendrait à *Vèvre* dans cette région.

(2) P. 138-139.

(3) *Id.*

provençal moderne *valabre* (citée par Mistral, Mourral, etc...) représente un croisement entre *vabre* et *val*, vallée. — Enfin en Auvergne, à une époque récente, il y a eu rencontre homonymique entre la forme régionale *vaur(e)* devenue *vor*, et *vor(tz)*, nom d'arbre (1).

Le gaulois *voberos* a eu un dérivé, qui, d'après son suffixe latin, a dû se former en latin vulgaire, mais qui s'est détaché du mot simple avant l'influence exercée par *gabarus* (influence accomplie au VI^e siècle, d'après l'exemple de Grégoire de Tours), car il a conservé l'*o* originaire.

Dans le second volume de son manuel (*op. cit.* II, 1933, p. 121), M. Gröhler rattachait *Vouvray* à la racine *Vabra* ; c'est une étymologie que j'enseignais depuis plusieurs années. Il y a toutefois d'importantes additions et corrections à apporter à la page de M. Gröhler, qui ne paraît pas avoir eu connaissance des travaux de Joseph Loth et des miens sur le prototype de cette famille.

Signalons d'abord que le sens « fourré, taillis », donné par Gröhler d'après Berthoud-Matrucho (op. cit., I, 91 sqq.), est erroné : ces deux auteurs avaient été trompés par une mention du X^e siècle, *boscum scilicet vevram*, se rapportant à un bois marécageux, comme d'autres « bois de Vèvre ». La *Woëvre*, dans la Meuse, était une région marécageuse par excellence. — D'autre part, un des exemples allégués par Gröhler pour l'Auvergne et le Velay doit être écarté : *Vebret*, Cantal, se rattache à *beber*, castor ; pour *Vorey* (Haute-Loire), V. ci-après, p. 221.

Vouvray représente un dérivé **voberetum*. Le suffixe, je l'ai dit, tend à prouver qu'il s'agit d'une dérivation gallo-romaine, à l'époque où le mot, qui avait passé en latin vulgaire, était encore nom commun. Il est remarquable que ce dérivé n'existe que dans la moitié septentrionale de la Gaule et dans la région franco-provençale où il avait pris également le sens « marécage ». C'est un collectif désignant un ensemble de marais. Toutes les localités dont nous allons citer les noms

(1) Ci-après, p. 221, n. 2.

se trouvent dans des vallées larges et planes, ou dans des fonds, jadis sinon encore marécageux.

Il est à remarquer que tous ces dérivés, sauf les *Vavray* de la Marne, offrent l'o du radical primitif reconstitué par J. Loth.

Voici maintenant les toponymes qui, à ma connaissance, se rattachent ou (en l'absence de formes anciennes) paraissent se rattacher à **vobērētum*.

Vouvray, Indre-et-Loire (*Vobridius*, 954), dans la vallée de la Loire.

Deux *Vouvray*, Eure-et-Loir : hameau, c^{ne} de Bonneval (*Vouredus* (1), 861) ; h., St-Denis-les-Ponts (*Vouvreium*, 1222) ; tous deux dans la vallée du Loir ;

Vouvray-sur-Huisne et *Vouvray-sur-Loir* (Sarthe), qui avaient embarrassé Beszard (*op. cit.*, v^o *Vouvray*) ;

Vouvray, c^{ne} de Sémelay (Nièvre), dans la vallée de l'Alène ;

Vouvray, Ain (*Vovrei*, 1283), dans un bas-fond, et deux *Vovray*, Ain, c^{nes} de Chanay et de Chavornay (*Vovrey*, resp^t 1504 et 1493).

4 *Vovray*, Haute-Savoie (2) : c^{ne}, au pied du Salève, sur un plateau marécageux (un village voisin s'appelle *Les Mouilles*) ; trois hameaux, c^{nes} d'Annecy, Archamps et Chaumont ;

Vovrey, Savoie, c^{ne} de Serrières ;

St. Pierre-du-*Vouvray*, Eure (*Vouvrey*, 1372) (3).

Il faut postuler **vaberetum* pour les suivants (qui peuvent aussi être des dérivés plus tardifs du mot simple) :

Vavray-le-Grand (*Wavoreium*, 1028), et *Vavray-le-Petit* (*Wavreium*, 1153), les deux dans la Marne.

Ce nom topographique a formé en bas latin des sobriquets (indiquant l'origine) qui ont laissé des traces dans les noms de domaines en *-acum* (4).

(1) *Vouredus*, dans le *Dict. top.* de Merlet, est une mauvaise lecture : on sait que l'u, dans les manuscrits du moyen âge, représente également v et u.

(2) Cf. les formes relevées par Marteaux, *R. savoisiennne*, 1914, 178.

(3) Comme nom disparu ajoutons (d'après M. Lebel) *Vevrey* (*Veuray*) de Dardru (*Arch. de la Haute-Marne*, fonds de Morimond, 1200, 1243). Dardru est un écart de la Haute-Marne.

(4) Ci-dessous, 5^e partie, 2^e section, n^{os} 15 et 259.

La liste précédente n'est pas exhaustive. Elle sera enrichie, notamment, je l'espère, par M. Fayolle, le toponymiste poitevin bien connu, qui réunit un grand nombre de représentants de **vabrus* et de sa famille en France. — Cette étude est compliquée, on l'a vu, par de nombreux croisements ou rencontres homonymiques. Un autre dérivé, **vabrilīa*, *-icula* → *Vaureille*, peut provoquer des confusions avec **vallīlia*, *-icula* → *Valeille*, *Vareille*.

V. — *vara*, « EAU »

On rencontre, en bas latin, un élément de nom de rivière, *vera*, qui a donné de la tablature aux étymologistes. Longnon l'a enregistré parmi les prototypes gaulois, et je l'ai suivi dans mes premières recherches, en formulant une hypothèse qui me satisfaisait peu (1).

Les celtisants ont toujours déclaré qu'il n'y avait pas trace d'un tel mot en celtique.

C'est M. Berthoud qui a trouvé le mot de l'énigme. Dans une remarquable étude publiée dans le *Bulletin de la section de géographie* (1927, 47-52), il a reconstitué un type italo-celtique **vāra*, eau, correspondant au sanscrit *vār-*, même mot que le grec *ἄρα* (désignation de l'eau, au genre inanimé) (2). M. Berthoud a relevé de nombreux noms de rivières de ce type, depuis la *Vara* ligure, le *Var* provençal, diverses *Varia* dont plusieurs ont disparu (restent quelques *Vaire*, *Veyre* du Massif Central, la *Vaire* des Basses-Alpes, affluent du Var, la *Vérone*, affluent de la Risle [Eure], *Varia* en 1173) (3), jusqu'aux dérivés *Varisia* → *Varèze* (Isère etc.), *Vardo* → *Gard* (avec influence germanique sur l'initiale.) — Très judicieusement l'auteur a rattaché à ce radical *varenne* (*varinna* à l'époque mérovingienne), dont l'évolution sémantique est à rapprocher de celle de *vabrus* : proprement « produit de l'eau », délaissé de l'eau, alluvion, par extension terrain sa-

(1) *Revue des Etudes anciennes*, 1926, 156.

(2) Meillet, *Linguistique historique*..., 218-219.

(3) Sans doute aussi la *Veira*, nom de ruisseau à Roche-sur-Rognon (1172 ; *Dict. top. de la Haute-Marne*).

blonneux, friche. J'enseigne depuis longtemps que ce terme est prélatin, et que *warinna* → *garenne*, spécialisé au sens « parc à gibier » dès l'époque franque, représente un croisement de sens et de forme avec le germanique *waron* ou *warjan*. A *varenne* il faut joindre *varaigne*, orifice d'un marais salant (*varengne*, XVI^e s., B. Palissy), mot de l'Ouest qui postule un dérivé **varennia*.

Aux exemples cités par M. Berthoud j'ajouterai *Pont-de-Var*, à St-Allyre (Puy-de-Dôme) sur la Dore, rivière qui n'a pas de nom à cet endroit. — Fort intéressant le toponyme provençal que m'a signalé M. Rostaing, *Varages* (commune du Var ; lieu-dit de St-Mitre, Bouches-du-Rhône, *villam de Varages*, XIII^e s., *Cartulaire de St-Victor*). Un dérivé du latin *vara*, traverse, bague, n'est pas à considérer ; on pourrait songer à *varare*, traverser (c'est-à-dire lieu de passage). Mais un rapport avec **vara*, eau, est plus vraisemblable, avec l'évolution « eau → marécage → bas fond », sens qui convient à la situation des deux toponymes (le premier, dans un endroit encaissé, le second au fond d'un vallon en cul de sac).

Je veux surtout appeler l'attention sur les noms que Longnon rattachait à une hypothétique **vëra*.

La *Vièrre* de la Marne postule un radical tout différent, comme l'atteste la forme *Vigera* de 878, enregistrée par Longnon lui-même dans son *Dict. top. de la Marne*. En est-il de même pour la *Vièrre*, tribulaire de l'Aube ? Nous manquons de formes anciennes.

La forme *vera* ne se trouve qu'à basse époque et seulement dans les composés, comme *Briovera*, nom de St-Lô (sur la Vire) en 511, *Magavera* (nom de *Mesores*, sur le *Mesurin* de Saône-et-Loire [cas-régime] (1)). M. Berthoud, qui a relevé ces exemples, n'a pas donné l'explication de cet *e*. C'est un fait bien connu de phonétique préromane : l'*a* pénultième des proparoxytons latins a passé de bonne heure à *e* (même en provençal, où il est resté souvent à cette étape (2) avant de s'amuïr) : les formes basses *Briovera*, *Magavera*, ramènent donc correctement à des prototypes *Briovara*, *Magavara*.

(1) A. Thomas, *Essais de Philologie*, 30.

(2) Id. *ibid.*, 214 sqq.

Peu importe que l'*a* fût long : nous savons que le gaulois, comme le grec, avait des proparoxytons à pénultième longue (1). Tous les composés cités par Longnon pourraient donc être rétablis ainsi : **Dovera*, bas latin *Dovera*, *Deuvre* (Cher ; peut-être contraction de *dubis-vara*, eau noire) ; **Magavara*, grande eau (*Mesurin*) ; **Tolvava*, la *Touvre* (Charente ; radical obscur : *Telo*, divinité aquatique, ou **tüll*-hauteur (2)) ; **Vindovara*, *Vendeuvre* (Aube ; « eau blanche »). Quant à la *Vire*, la forme *Briovera* écarte la variante *vira* (conjecturale) proposée par M. Berthoud ; j'y vois simplement une ancienne *Vère* devenue *Vire* par attraction de *vire* (ce qui est d'autant plus vraisemblable que le cours de la Vire est très sinueux).

Toutefois l'explication qui précède ne donne pas complète satisfaction. Phonétiquement d'abord, il est douteux que, dès le début du VI^e siècle, l'*a* pénultième des proparoxytons eût déjà passé à *e* ; la *Vièrre* de l'Aube pourrait représenter la diphthongaison d'un *vëra*. Enfin surtout divers dérivés qui ont fait l'objet de recherches de Matruchot et Berthoud (3) paraissent postuler une variante ancienne **vera* : ce sont divers *Véronnes* de Bourgogne, situés sur de petits cours d'eau dont les localités semblent porter l'ancien nom (Les graphies anciennes, *Verona*, 828, 830... ne laissent pas de doute sur le vocalisme.) M. Lebel rapproche l'étang de *Verne* (Haute-Marne ; bassin du Rognon), du *Vernois* (Ain), où se jette le ruisseau de *Verne*, de *Vernusse* (Allier) et le marais *Vernier* (Eure) : quelques-uns de ces noms, sauf le dernier (cet endroit est totalement dépourvu d'arbres) pourraient venir du nom gaulois de l'aune, *verno-* ; mais *verno-* lui-même ne serait-il pas un dérivé de *vera* (l'arbre de l'eau) ?

Enfin la variante *vira*, écartée pour la *Vire* normande, est postulée par l'ancien nom de la *Vis*, affluent de l'Hérault, appelée *Virenque* dans son cours supérieur : M. Lebel explique judicieusement le nom de village riverain *Viro sicco*, 1084,

(1) Cf. après, p. 169.

(2) Cf. R. Cellique, 1930, 427 (Ebischer) et *Bull. de la Société d'études luxembourgeoises*, 1928 (Vannérus).

(3) *Etude... des noms de lieux... de la Côte d'Or*, V, 45-47.

comme nom de cours d'eau, et rapproche la *Vire* de l'Ain, la *Viranne* de la Côte-d'Or et la *Virlogne* de Meurthe-et-Moselle.

Sommes-nous en présence d'une apophonie semblable à celle des bases pré-indo-européennes, dont nous avons parlé dans la seconde partie de ce livre ? La question reste à résoudre, comme celle des rapports possibles avec la base hydronymique *ar-* que nous examinons plus loin.

VI. — onno, onna, « COURS D'EAU, SOURCE »

Le mot étudié par Longnon (*op. cit.*, p. 54-55) offre deux variantes de forme et de sens. Le *Glossaire de Vienne* nous donne la glose *onno, flumen* ; d'autre part, Longnon a prouvé que le sens de « source » avait existé au moins dans l'Ain, et Camille Jullian a établi que le nom actuel (d'abord surnom) de la Saône, *Sauconna*, était tiré d'une source sacrée de Chalon, lieu d'embarquement et de débarquement des légionnaires (1).

Il ne paraît pas que le mot soit celtique, car aucune racine de ce genre n'a été signalée, sauf erreur, en brittonique ou en gaélique. On peut donc présumer qu'il s'agit d'un emprunt gaulois à une langue préexistante.

La présence, au cœur des Pyrénées, dans une région que le celtique n'a pas touchée, de la rivière *l'One* (Luchon), qui, d'après la phonétique gasconne, postule **onna* (un latin vulgaire **ona* serait devenu **oa*), confirme qu'il s'agit d'un mot préceltique et préibère.

M. Lebel a relevé d'autres exemples de *onna* isolé : l'*Orain*, affluent du Doubs (cas régime roman ; *onna* 922) ; *Osne*, ruisseau et village de la Haute-Marne (*Ona*, 1140) (2), *Valdonne*, ancienne ferme (Hûmes, Haute-Marne ; 1770) ; *Osnes* (Ar-

(1) *Revue des Etudes anciennes*, déc. 1918, pp. 111-112 ; ci-dessus, p. 93.

(2) *Rupt d'Aunes* (*Rupdaunes*, Cassini), ferme voisine de Montiérender (Haute-Marne) sur un ruisseau, est plus douteux : « ruisseau d'aunes » est possible, aussi bien que « ru d'One ». *Aunay-en-Bazois* (Nièvre ; *Onacum*, 1130) (traversé par un ruisseau), peut s'expliquer par un nom de personne, cf. *Ougny*, Nièvre, *Oigny*, Côte-d'Or. Dans ces deux cas, *One*, nom de rivière, n'est pas attesté.

dennes) sur une rivière ; *Val d'Osne*, écart près de Charenton (Seine), *Vallone* (Doubs, sur un ruisseau). Enfin le dérivé *Onesse*, commune et ruisseau des Landes.

Mais ce type est surtout fréquent comme second élément de composés, à la fin desquels il n'a pas tardé à prendre figure de suffixe, parfois même à se confondre à la longue avec le suffixe *-one*, — preuve que cet élément s'était rapidement vidé de son sens dans ces combinaisons et n'était plus compris.

Longnon a montré que les composés les plus fréquents sont *Bebronna* (= rivière des castors), et *Calonna*, dont nous avons parlé à propos de *cala* (1), et sur lequel il convient de revenir. Rappelons d'abord la source bressane appelée *Calonna*, au 1^{er} siècle, et plus tard *Fons Latinii*. En dehors de cette source, *Calonna* a désigné partout des localités situées sur une rivière : *Chalonnnes-sur-Loire* (au confluent du Louet et du Layon) et *Chalonnnes-sous-le-Lude* (sur un affluent de la rive gauche du Loir), citées par Longnon, auxquelles il faut joindre deux « Calonne » du Pas-de-Calais, *Calonne-Ricouart* (sur la Clarence ; canton de Houdain) et *Calonne-sur-Lys* (canton de Lillers), ainsi que deux *Chalonne*, hameaux voisins d'Angoulême, dépendant respectivement des communes de Fléac et du Gond-Pontouvre, l'un et l'autre sur une hauteur dominant la Charente.

Avec raison, Longnon mentionne en outre comme composés de *onna*, la *Saône* (*Sauconna* et non *Saugonna*, voir plus haut), la *Chalaronne* (*Calaronna*) et l'*Aronde* (Oise) (*Aronna*) dont nous aurons également à reparler. A cette dernière il faut ajouter l'*Arandaz* de la Haute-Savoie (près de Saint-Julien), qui est aussi une ancienne *Aronna*, comme probablement le dérivé *Arondine* (à Flumet) (2).

Longnon a-t-il été bien inspiré en incorporant à cette série un nom qui offre une finale ancienne un peu différente, la *Boutonne* (*Vultunna*) ? La *Boutonne* présente en latin une autre variante, *Vultunna*, et nous voici amenés à nous de-

(1) Ci-dessus, pp. 93 et 101.

(2) Ch. Marteaux et Marc Leroux, *Boutae, Les Fins d'Anecy*, p. 379, n. 4.

mander si les noms de rivières en *-umna* (1) n'appartiennent pas au même groupe : *Altumna* (Authonne, Oise), *Irumna* (ancienne rivière de Bretagne près de Nantes), *Garumna* (2) et peut-être *Rodumna* (Roanne, qui pourrait être le nom primitif du Renaison au confluent duquel se trouve la ville). Mais alors pourrait-on écarter les noms de rivières en *-omna*, tels que *Alomna* (Alonne, Vienne), *Olomna*, ancien cours d'eau du Perthois ? L'hésitation entre *o* et *ũ* (*u* ouvert, remarque Dottin) est déjà fréquente dans les inscriptions gauloises (3).

Diverses hypothèses se présentent à l'esprit. D'Arbois de Jubainville (*op. cit.*) avait rattaché les finales de rivières en *-mna* à un radical préceltique (et posttonique) *-mena* : conjecture qui n'est pas suffisamment étayée (4). — En sens contraire, on peut se demander si ces finales en *-mna*, qui n'apparaissent au plus tôt qu'à l'époque impériale, ne seraient pas des formes régressives (d'après la prononciation populaire *columna* corrigée en *columna*) : le fait est prouvé pour *Garumna*, dont la forme primitive était *Garunna* (5). Nous serions donc ramenés à des composés de *onno* (var. *onna*), où *-onno*, *-onna* (comme on le verra plus loin pour *ar-*) aurait pu se vider de son sens et faire figure de suffixe.

M. Hubschmied (6) s'est demandé si cette finale *-onna*,

(1) Cf. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 183.

(2) Rappelons que la Garonne a des homonymes dans l'Hérault et le Var (De Félice, *op. cit.*, p. 141 ; C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 112 et n. 2). Jullian a justement relevé (*loc. cit.*) que « *Garonne* et *Garonnette* sont presque le nom générique des ruisseaux dans cette région de la Provence, et cela dès le XI^e siècle ». — Ajoutons d'après Mistral (*Tresor dou felibrige*) que *garouno* a encore la valeur de nom commun dans le Vaucluse (canal d'assèchement). Quand à la pluralité des « *Garonne* » du val d'Aran, c'est une invention de géographes, comme la Dore et la Dogne du Mont-Dore (voir ci-après). Pour le rapport entre Garonne et Gironde, V. ci-après, p. 154.

(3) G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 59.

(4) J'avais pensé aussi à un rapport possible entre *-umnus*, *-umna* et le latin *amnis* (*R. des Etudes anc.*, 1926, 159) ; devant les objections présentées, j'ai renoncé à cette explication. *Amnis* paraît être, à peu près sûrement, une contraction de **ab-nis* (ci-dessus, p. 107).

(5) Ci-dessous, p. 157.

(6) *Drei Ortsnamen...*, p. 190 et n. 3.

-umna, ne serait pas un suffixe dans tous les hydronymes qui l'offrent, et il présume même que la glose *onno* = *flumen* serait une mauvaise interprétation de cette finale. L'existence de l'hydronyme *onna*, (que M. Hubschmied ignorait), particulièrement caractéristique dans la partie archaisante des Pyrénées, ne permet pas d'accepter cette hypothèse. L'*One* luchonnaise suffit aussi à faire écarter la suggestion de Thurneysen (1) qui proposait comme prototype un celtique insulaire *onn-* frêne.

La complexité du problème doit nous mettre en garde contre une solution simpliste. De même qu'à l'époque romane la finale *-onno*, *-onna* s'est confondue avec le suffixe *-one* et sa forme féminine, toutes les finales précitées d'hydronymes ne remontent pas nécessairement à la même source. Il faudrait d'abord élucider le problème des finales en *-mno*, *-mna*, comme on l'a fait pour la Garonne (2). En tout cas, l'existence d'*onno*, rivière, mot préceltique et préibère, est indubitable, et il est non moins assuré que ce mot a formé un certain nombre de composés. Ces noms de rivières débordent de beaucoup le domaine gaulois.

VII. — GAULOIS : Nantos, « VALLÉE → TORRENT »

Je ne cite ce mot que pour mémoire, car en gaulois, où il nous est bien connu, il signifiait « vallée » (*Glossaire de Vienne*), et ce n'est qu'à l'époque romane qu'il a pris, par métonymie, la valeur « cours d'eau » (qui coule dans la vallée, le ravin). Les noms de rivières auxquels il a donné naissance, et qui sont tous savoyards ou suisses (3), en dehors du *Nan(t)*, nom d'un ruisseau de la Beauce orléanaise, sont donc de formation romane.

L'existence du même mot en gallois (*nant*, vallée) prouve que le mot a appartenu au celtique commun.

(1) *Indogermanische Forschungen*, t. 42.

(2) M. Benveniste (*Studi etruschi*, VII, 251, sqq.) a étudié un suffixe *-umn-*, qui est un thème purement méditerranéen (Italie du Sud, etc.).

(3) Le mot, dans beaucoup de parlers savoyards, est encore commun, au sens de torrent, ruisseau encaissé. (Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, v^o *nan*).

VIII. — Equaranda, Equoranda : « LIMITE D'EAU (?) »

Ce composé, prototype de nombreux noms de lieux habités (*Yerande, Ingrande, Eygurande*, etc.) a fait l'objet de plusieurs études, qui ont apporté chacune des faits nouveaux. Dégageons rapidement les résultats acquis, qui ont été mis au point, avec plus de détails, par Paul Lebel dans un important article de la *Romania* (avril 1937, 145-203).

Dans un article trop peu connu (1) A. Thomas a définitivement élucidé une question phonétique qui n'aurait plus dû, depuis lors, être remise en question : si pour la voyelle initiale du prototype, dit-il, on a le choix entre *e* ou *i* (nous reviendrons sur ce point), le groupe consonantique qui suit ne pouvait être que *qu* en latin vulgaire, à l'exclusion de *c*, *g* ou *w* : seul un *qu* peut expliquer et explique à la fois les variantes du Nord et du Midi. Quant à la deuxième voyelle, ce peut être *o* ou *a* suivant les régions.

La substance de deux études de Julien Havet et d'Auguste Longnon (2) est condensée, avec le résumé d'une leçon de ce dernier, dans son ouvrage posthume *Les noms de lieu de la France* (p. 72-74). Nous trouvons ici le premier recensement des représentants de ce mot, et la preuve : 1° que ces localités sont situées à la limite d'anciennes cités ; 2° que le mot est antéromain ; 3° que c'est un composé, dont le second élément est le radical *rand-*, limite.

M. Ferdinand Lot (3) a complété le recensement de Longnon, au point de vue géographique, en montrant notamment (contrairement à ce que croyait Longnon), par plusieurs exemples, que le nom avait existé en Belgique, et sémantiquement en établissant que ce nom avait désigné des ruisseaux antérieurement à des localités (*Ingrande*, Deux-Sèvres ; *Guirande*, Mayenne ; *Eurande*, Meuse). Après avoir appuyé par d'autres exemples le sens « limite » pour *rand-*,

(1) *Annales du Midi*, 1893, p. 232.

(2) *Revue archéologique*, 3^e série, t. XX, p. 170-175 et p. 281-287.

(3) *Romania*, 1919, p. 492-496. Le recensement a été complété par diverses recherches de MM. Berthoud, P. Fournier, Vannérus et par moi-même (Voir ZONF, 1935, 251), enfin par M. Lebel.

dont la celticité n'est plus contestée (1), il conclut que le premier élément du mot doit signifier « eau », et il restitue, avec A. Thomas, le prototype *iqua-randa*.

Camille Jullian (2), qui admettait le prototype *Ico-randa*, estimait que *ico-* était un mot gaulois signifiant « eau » ; il rapprochait de ce composé des noms de rivières (*Ic-arus, Icauna*) et quelques autres noms propres.

Le sens « limite d'eau » semble probable. Le mot a pris ensuite, par contamination sémantique, la valeur de « limite de cité », le premier terme n'étant plus compris, tandis que le second l'était encore (ainsi *Ygrande*, Allier, n'est pas sur un cours d'eau). Et c'est le premier argument qui me fait croire que **equo, equa*, signifiant « eau », s'il a pu passer, à un moment donné, comme mot d'emprunt dans la langue gauloise, n'est pas gaulois d'origine.

Le second argument est d'ordre phonétique. On sait que, dans une période antérieure à la séparation des diverses branches de la famille, le celtique fit tomber le *p* indo-européen devant voyelle (*pater* → *ater*), et qu'à une époque plus récente, mais antérieure encore à la séparation du gaulois et du brittonique, *qu* indo-européen a passé à *p* dans ce groupe linguistique (lat. *equus*, *quinque* ; gaulois *epos, pempe*, breton, *ep, pemp* (3)). Les seules exceptions à cette dernière loi sont les toponymes *Sequana* (d'où les *Sequani*), **Equaranda* et deux noms du calendrier de Coligny, *equos* et *equimon* : par rapport au millier de mots et de thèmes qu'a réunis Dottin dans son glossaire gaulois, c'est là une proportion infime et qui doit avoir sa ou ses raisons d'être.

(1) Cf. Dottin, *La langue gauloise*, p. 280, où le mot est rattaché à la même racine que l'irl. bret. *rann*, gall. *rhan*, « partie ». Aux exemples de M. Lot, on peut joindre des toponymes suisses : *Randa* (vallée de Zermatt), *Randogne* (au nord de Sierre) *Randonne* (sur Martigny), qui étaient à la limite des régions habitées, et le pays de *Randen*, au N. de Schaffhouse, à la limite des anciens districts alémaniques de Klettgau et de Hegau, — peut-être aussi *Randan* (P.-de-Dôme), assez loin, cependant, de la frontière des Arvernes. Il ne semble pas que le germ. *Rand*, bord, ait rien à voir dans les noms suisses. Voir aussi *Chamarande* (Ch. Marteaux, *Rev. des Etudes anciennes*, janvier 1921).

(2) *Revue des Etudes anciennes*, 1921, p. 216-217.

(3) G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 98.

Pour les deux mots du calendrier de Coligny, on s'est demandé (1) si l'on n'était pas en présence d'une langue intermédiaire entre le gaulois et l'italique, le ligure sans doute, qui aurait pu se conserver assez longtemps dans la région du Jura, ou d'un dialecte gaulois influencé par le ligure. J. Loth a montré (2) la fragilité d'une telle hypothèse. Il me semble plus vraisemblable de croire à une influence latine : le gaulois mourant a dû être, avant sa disparition, fortement latinisé, comme nos patois se francisent avant de s'éteindre. On savait que *qu* latin correspondait au *p* gaulois ; rien d'étonnant si on a changé *p* en *qu* dans un mot aussi proche parent du latin qu'*epos* et même dans d'autres. Je ne crois pas qu'on puisse expliquer autrement le provençal *quinson* en face du français *pinson* : type gaulois *pincione*, que la Gaule du Sud, plus vite et plus profondément romanisée, à rhabillé à la latine.

Restent nos toponymes *Sequana*, **Equaranda*. Puisque la phonétique nous prouve que le nom de la rivière et le radical *Equ-* ne peuvent pas être celtiques, nous sommes en présence de deux mots appartenant à une langue antérieure, ce qui n'a pas lieu de nous surprendre pour des noms de rivières. Au moment où les Gaulois sont entrés en Gaule, l'évolution *qu* → *p* était terminée depuis longtemps dans leur idiome et ils ont pu admettre de nouveau, pour des noms d'emprunt, le son *qu* dans leur langue, de même que, postérieurement à la chute du *p* originaire, ils avaient admis de nouveau la consonne qu'ils avaient éliminée autrefois (3). De tels faits sont fréquents dans l'histoire des langues.

C'est le moment maintenant de préciser le timbre de la

(1) Id. *ibid.* P. 45 et la Bibliographie de la n. 1.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1909, p. 15.

(3) Rappelons que Paul Passy, dans un article peu connu, a cherché à expliquer de façon curieuse la chute du *p* en celtique par une mutilation labiale (*Le Maître phonétique*, 1904, p. 41-42). — On sait que l'évolution *qu* → *p* s'est produite aussi dans une partie des langues italiques, indépendamment, semble-t-il, du celtique ; même évolution, dans certaines conditions, en grec ancien (Meillet et Vendryes, *op. cit.*, p. 59) et en roumain. C'est donc un phénomène qui n'est pas exceptionnel, mais qui n'est pas moins caractéristique de certains groupes.

voyelle initiale. Autant il est plausible que la finale du thème ait flotté entre *o* (*ũ*) et *a* (nous avons vu *dubro*, *dubra* ; *onno*, *onna* ; nous allons voir, *Durius*, *Duria*), autant il me semble peu satisfaisant d'admettre que la voyelle tonique et initiale du premier élément d'un terme aussi répandu et à valeur aussi constante que *Equaranda* n'ait pas été la même dans toute la Gaule. La phonétique nous permet de ramener cette voyelle à l'unité : si l'*i* ne peut expliquer que les formes romanes en *i* (*Yvrande...*) et *ē* ou *ĩ* seulement celles en *e* (*Eurande*, *Eygurande*, où l'*y* est purement graphique), en revanche l'*ē* nous rend compte à la fois des deux séries, si l'on songe que *Iv-* (*Yv-*), *Ig-* (*Yg-* ; par altération, *Ing-*) appartiennent toutes à la langue d'oïl et s'expliquent fort bien par une diphtongaison, à la contre-tonique, de l'*ē* suivi d'une palatale : *ēquoranda* → **iegw'randa* → **ieiw'randa* → *ivrande* (cf. *aequalis* → *ivel*).

Si **equo-*, **equa* signifie « eau », on pense à un rapprochement avec le latin *aqua*. Une inflexion vocalique *a* → *e* soulève des objections d'ordre phonétique. Un dérivé italo-celtique **aquia*, postulé par le vieil irlandais, *oiche* (1), est plus vraisemblable.

Le même radical pourrait être celui de la forêt d'*Yveline* (Seine-et-Oise), qui repose sur un prototype *Equalina silva* (2) (altéré souvent en *Aquilina* — d'après *aquila*, aigle — dans le latin médiéval), pour lequel j'avais pensé à un dérivé latin *aequalis* (d'après le bois limousin *Les Egaux*, que m'avait signalé A. Thomas). Mais le sens ne convient guère, tandis que « forêt des eaux » s'applique admirablement à la forêt de Rambouillet, parsemée d'étangs.

IX. — Borna, « SOURCE → COURS D'EAU »

Ce nom est porté (en dehors de la *Bourne*, affluent assez important de l'Isère) exclusivement par de petits cours d'eau, surtout dans l'Est : la *Borne* (Haute-Marne, à Bourbonne) ; le *Bornain* et le *Bornan(t)* (Côte-d'Or ; cas régime roman) et

(1) Ci-dessus, p. 107.

(2) Dans le *Polyptyque d'Irminon*.

le dérivé *la Bornue* (id. ; altération de *Bornie*, 1232) ; *la Borne* (Haute-Savoie, éponyme du *Grand-Bornand*, cas régime), diverses *Borne* en Suisse romande, etc... ; dans le Massif Central, la *Borne* cantalienne, affluent de l'Alagnon (*Borna* xv^e s.) et la *Borne* vellavienne, plus importante, affluent de la Loire (*Borna*, 1226). — En savoyard, *borne* est encore nom commun au sens : bassin de fontaine, fontaine, au fig. trou à mulot (Constantin-Désormaux, *Dict. Savoyard*) ; le suisse romand a le dérivé *bournel*, fontaine (Pierrehumbert, *Dict. du parler neuchâtelois*). — Le mot a pu tomber dans l'homonymie du français *borne* (sauf dans les régions de l'Est où **botina* aboutit à *boine*) ; il est possible aussi qu'il soit à l'origine de certaines *Bonnefont*, *Bonnefontaine* (1). — On peut se demander si les noms de pays *Born* (Limousin, Landes) ne représentent pas ce mot.

L'étymologie pose un problème complexe, car à côté de **borna*, source, nous avons des mots au sens plus ou moins apparenté qui peuvent représenter le même radical. Streng (*Neuphil. Monatschrift*) a rattaché notre hydronyme à *borgne*. M. von Wartburg (FEW.) y voit le germanique, prototype de l'allemand *Brunnen*, source, d'où « trou d'arbre », par extension « essaim » (placé dans les trous d'arbre). Meyer-Lübke (REW, 1220a) postule *borna*, trou d'arbre, d'où « essaim » ; il hésite pour « source » ; il ne croit pas à l'évolution sémantique « source → trou ».

Le sens « source » ne paraît être primitif ; *borgne* peut s'y rattacher (la source est appelée fréquemment « œil »). Le rapprochement de M. de Wartburg me paraît mériter d'être retenu, à condition qu'on considère le germanique comme la variante d'un type italo-celto-germanique **borna*bronna*, car il est impossible que nos noms de cours d'eau, surtout dans des régions archaïsantes comme le Massif Central et les Alpes, aient été empruntés au germanique (2). Le vocalisme

(1) Dans lesquelles M. Ebischer, qui a, depuis, renoncé à cette hypothèse, voyait *abona* (*Archives suisses des traditions populaires*, 1926, *Deux Bonnes fontaines*) : *abona* était devenu *avona* dès le II^e siècle. M. Gröhler (*op. cit.*, II, 141) a confondu des radicaux différents dans un article **botina*, qui est à refondre.

(2) Le hollandais offre la variante *born*, l'ancien saxon *burna* (d'où

paraît hésitant : les toponymes français et provençaux possèdent *ō*, le franco-provençal hésite entre *ō* et *ō* (*ū*). L'évolution sémantique « source → trou de source → trou » n'a rien d'anormal. J'hésite davantage pour « essaim », qui pourrait représenter une autre racine. Pour étudier définitivement l'étymologie, il faudrait reconstituer l'aire exacte des hydronymes, de *borna*, trou, et de *born-*, essaim.

Enfin il ne faut pas rejeter *de plano* l'ingénieuse hypothèse de M. Lebel, d'après laquelle *Borna* serait une contraction de *Borvona* (prototype de *Bourbonne*) dans une variante accentuée sur l'antépénultième (cf. *Matrona*, *Meyronne* et *Matrona Marne*). Mais le parallélisme des formes germaniques et l'absence de formes anciennes *Borbona* pour nos *Borne*, *Bourne* constituent des objections difficiles à écarter.

X. — dor-, dur-, « COURS D'EAU »

Durius, *Duria* désignent, chez les auteurs latins, des cours d'eau répartis sur un territoire très vaste : le premier est le nom du *Douro* actuel d'Espagne, tandis que la forme féminine s'applique à la fois aux deux *Doire* de la Cisalpine, à la *Thur* (affluent du Rhin en Suisse) et à un affluent de rive gauche, non identifié, du Danube, entre Moravie et Hongrie (1).

A cette série se rattachent *Doron*, nom de nombreuses rivières et torrents en Savoie (spécialement en Tarentaise, où c'est presque un nom générique), la *Dore* auvergnate et un hameau *Dore* (C^{no} de Brenat, Puy-de-Dôme) sur la rivière appelée aujourd'hui *Ailloux* et dont *Dore* devait être l'ancien nom (cf. *Dore*[-l'Eglise] sur la Dore) ; le *mons Dorensis* du *Cartulaire de Sauxillanges*, que Tardieu a identifié à tort avec le mont Dore, est l'actuel *Mondoury*, coteau de Brenat (communication de M. Emile Rhodes), appellation appliquée aussi à la côte de la rive gauche de l'Allier sur la route d'Issoire. — La *Dordogne* est appelée *Duranius* par Sidoine

l'anglais dialectal et écossais *burn*) ; l'Angleterre offre le toponyme *Bourn(e)*.

(1) C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 115 et n. 3.

Apollinaire, *Dornonia* (contraction de *Dorononia*) par Grégoire de Tours (1), qui a enregistré la forme populaire de son temps (d'où *Dordogne* est sortie (2)), formée par l'adjonction d'un double suffixe à la racine : la différence entre la forme de Sidoine Apollinaire et celle de Grégoire de Tours nous montre, outre une hésitation entre deux suffixes, un nouvel exemple de flottement (peut-être d'ordre graphique) entre *o* et *u* dans le radical. Le mont *Dore* garde la forme du mot simple. Enfin on peut se demander si le *Douron* du Finistère (près de Locquirec) ne représente pas un ancien *Dor-on-*, altéré sous l'influence du breton *dour*, eau (celui-ci représente le celtique *dubr-* ; gaulois *dūbron* (3)).

M. Marteaux (4) dont l'hypothèse a été reprise indépendamment par M. J. Lœwenthal (5), explique ces noms par la racine celtique *dūr-* « dur », par extension « violent, fougueux ». Plusieurs objections s'opposent à cette hypothèse. L'aire géographique n'est pas celtique : il est peu vraisemblable que les Celtibères, tard venus en Espagne, aient donné son nom au Douro, sans parler de l'affluent du Danube. Psychologiquement, on s'explique mal que la même métaphore ait servi à désigner dans une même contrée, comme la Tarentaise, un grand nombre de torrents voisins. Enfin phonétiquement, le gaulois *dūr-* avait un *ū* long (6), tandis que les mots de la

(1) A l'accusatif : *ad Dornoniam, ultra Dornoniam*, (*Hist. Francorum*, VII, 28 et 32, éd. Omont, pp. 275 et 282.) Cette forme apparaît seule jusqu'au XI^e siècle : *Dordonia* n'apparaît qu'en 1076 dans le *Cartulaire de Conques* (éd. Desjardins, n° 53). C'est par erreur que les *Dict. top. du Cantal* et de la *Dordogne* ont donné (d'après Justel) une forme *Dordonia* de 889 : c'est *Dornonia* qu'il faut lire (charte 12 du *Cartulaire de Beaulieu*, cf. l'édition Deloche, *Coll. des documents inédits*.)

(2) Raoul de Félice a justement conjecturé (*op. cit.*, p. 148) que la *Dogne* du mont *Dore* est une création artificielle de géographes (dans le pays, aucun indigène ne connaît la *Dogne*). — Le second *d* de *Dordogne* peut être dû à une assimilation avec le premier, ou à l'influence de noms de cours d'eau de la région (*Dourdon, Dourdèze*). Il y a une *Dordone* dans l'Oise (à Ourcamp).

(3) Ci-dessus, p. 105.

(4) *Boutae*, p. 364, n. 3.

(5) *ZONF*, III, 52, (M. L. ne paraît pas avoir eu connaissance du travail de M. Marteaux.)

(6) On a cru parfois (Longnon lui-même est tombé dans cette erreur, *op. cit.*, p. 35.) que cet *u* était bref, parce que les composés en *-duro-*

série précédente ont un *ū* bref : l'hésitation entre *o* et *u* et plus encore la phonétique romane l'attestent (1) (toutes les formes reposent sur *ō* ou *ū*), sans compter des témoignages latins formels (*Dūrius* chez Silius Italicus) ; en sens contraire, Claudien a scandé *Dūria*, mais les rares formes anciennes en *ū* s'expliquent fort bien par une influence, une attraction homonymique de la racine *dūr-*, à la fois gauloise et latine. Il est incontestable que la racine primitive, dont le sens n'était plus compris depuis longtemps, a été altérée dans certaines régions : l'espagnol *Duero*, comme l'a montré M. Zauner (*ZONF*, V, 61) s'explique fort bien par *Dūrius* et on peut rendre compte du portugais *Douro* par *Dūrius* → **Doiro* ramené à *Douro* par fausse régression, parallèlement à *coisa* → *cousa*, et sans qu'il soit indispensable de supposer une forme vulgaire régionale **Daurus* influencée par *aurum*. On sait d'autre part qu'en grec (ionien, attique, *κοῦνί*), bien avant l'époque de Strabon, l'*upsilon* avait pris la valeur *ū* et *ω* la valeur d'*ū* latin (ou français) (2) ; par suite, dans les noms propres étrangers qu'ils transcrivaient, les auteurs grecs rendaient l'*u* par *ω*, sans que cette transcription puisse nous donner aucun renseignement sur la quantité de l'*u* en question.

Je crois donc qu'il faut admettre : 1° que ce nom est antérieur à l'arrivée des Gaulois en Gaule et qu'il existait dès l'époque de l'unité italo-celtique, comme son aire très vaste le fait présumer ; 2° que le sens est « eau » ou « eau courante », ce qui explique que le mot ait conservé en Savoie une valeur générique.

Si la phonétique fait écarter *de plano* une autre étymologie

sont accentués sur l'antépénultième. On sait aujourd'hui que le gaulois avait nombre de proparoxytons à pénultième longue et que le latin vulgaire a gardé le plus souvent cette accentuation (cf. Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*, Vienne 1901, et A. Thomas, *Romania*, XXX, 418 sq.). Ici la comparaison avec le latin, l'irlandais, etc. ne laisse aucun doute sur la quantité de l'*u*.

(1) La forme *Duron* de 1258 citée par M. Marteaux (*Boutae*, p. 364) est une variante graphique sans valeur, comme le prouvent les formes actuelles qui sont toutes concordantes en faveur de l'*o*.

(2) A. Meillet et J. Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, 1924 (149 et 152-153).

celtique proposée jadis, par un rapprochement avec le breton *dour*, qui correspond, on l'a vu, au gaulois *dubron*, on peut se demander cependant si la racine *dūr-*, eau, ne serait pas, dans une langue de même famille, la même que celle du celtique *dābr-* : l'effacement d'un *b* entre une voyelle labiale et un *r* n'aurait phonétiquement rien d'in vraisemblable. Simple hypothèse, que des recherches ultérieures pourront peut-être préciser. Comme le maximum de densité de ce terme se trouve dans la Savoie haute (avec les vallées d'Aoste et de Suse), le mot doit appartenir à un langage qui fut longtemps parlé dans cette région ; or celle-ci fut le dernier refuge du ligure.

Mais une autre hypothèse vient à l'esprit. Cette racine *dor-* serait-elle pas antérieure à l'italo-celtique, et ne constituerait-elle pas une base hydronymique pré-indo-européenne ? Si l'on n'a pas relevé jusqu'à présent de variante vocalique avec *a* ou *e*, bien des noms de cours d'eau s'expliquent comme dérivés du même radical avec la voyelle au degré zéro.

Comme l'a remarqué M. de Manteyer, il y a un parallélisme remarquable de situation géographique, des deux côtés de la chaîne centrale, entre les deux *Druentia* (*Drance* de Savoie au nord, *Durance* au sud) et les deux *Duria* (*Doire* Baltée et Ripaire) : *Druentia* peut s'expliquer par une métathèse de **Dur-entia* ou par **D.r-u-entia*. Il faut y joindre les trois *Dranse* du Valais, convergeant au-dessus de Martigny, pour lesquelles M. Hubschmied postule *Druantia* (1). Toutes ces rivières se trouvent, avec les *Doron* de Tarentaise, sur des territoires voisins : ici ou là, telle ou telle variante a prévalu. — *Dor-on-* réduit à *D.r-on-* seraient-ils à l'origine de la *Drôme* (*Druna* chez Ausone) et de la *Dronne* (même forme latine). On peut en douter, tout au moins quant à la finale, à cause de l'*u* du *iv*^e siècle, qui ne saurait correspondre au suffixe de *Doron* (2). — La *Drenne* de la Côte d'Or pourrait représenter *D.r-enna*. — Enfin la *Drave*, affluent du Danube, an-

(1) Pour lequel il propose une conjecture mythologique, le dieu « pin » (de *drus*, nom d'arbre) (*Neue Zürcher Zeitung*, 29 janvier 1928).

(2) De même les deux rivières *Traun* d'Autriche postulent *drūn-* avec *u* long.

ciens *Dravus*, paraît ramener à *D.r-aous*, avec le suffixe bien connu, tout comme la *Droue* de la forêt de Rambouillet (*Draavia*, Pol-d'Irminon ; *Droa*, vers 1260). — Toute cette famille est à étudier de près, sans compter **drausa*, aulne alpestre (REW, 2767a), **d.r-ausa* vraisemblable (1).

Voici enfin un petit problème que je soumetts aux toponymistes savoyards. Il existe, entre Tarentaise et Maurienne, un pic dit « aiguille *Doran* » qui représente, de toute évidence, le cas régime de l'ancienne déclinaison féminine du moyen âge : l'aiguille *Doran* est l'aiguille de la Dore, comme le col de l'*Iseran* est le col de l'Isère (2). Or, l'aiguille *Doran* — je l'ai vérifié sur place — invisible de la Tarentaise, ne peut être vue que de la Maurienne et n'a pu être nommée que par les indigènes de la région de Modane, où il n'y a, à l'heure actuelle, ni de Dore ni même de Doron. Le torrent qui descend de cette aiguille sur Modane se serait-il jadis appelé *Dora* ? Ou plutôt ce nom n'aurait-il pas été porté autrefois par l'Arc dans une langue de la région ? Nous verrons bientôt (pour la Saône) un exemple de pluralité de noms portés à la même époque par une rivière.

XI. — ar-, « EAU COURANTE », ET LE SUFFIXE HYDRONYMIQUE -arus, -ara

Ar- est le radical de nombreux noms de rivières qui sont groupées, en dehors d'un ilot au Nord-Ouest, dans les Pyrénées, les bassins du Rhône et de la Saône (Valais à part) et du Rhin moyen. Voilà longtemps qu'on a supposé que cette racine, appartenant à une langue inconnue, devait signifier « eau » ou plus spécialement : « eau courante ». Mais en général, on a oublié de faire entrer en ligne de compte les toponymes de la région pyrénéenne.

(1) Pour la finale, cf. *laus*, ci-dessus p. 78, et, pour le sens, *verno-*, p. 117.

(2) Pour ce dernier, voir A. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 42. Il n'y a pas de forme ancienne pour l'aiguille *Doran* dans le *Dictionnaire topographique du Département de la Savoie* de Vernier (Chambéry, 1897), ni dans le *Dict. Étym. des noms de lieu de la Savoie* (id., 1935) du chanoine Gros, qui considère ce nom comme un patronyme (p. 205).

Le sens d'eau courante se déduit principalement de la valeur qu'a prise le dérivé *aran* en ibéro-basque, où il est devenu « vallée », sens qui s'explique par *ar-* = rivière, soit comme « vallée de la rivière », soit par une métonymie inverse de celle de *nant* (1) (contenant pour contenu, au lieu de « contenu pour contenant »). On s'expliquerait mal qu'un dérivé de nom propre d'hydronyme ait pris le sens générique de « vallée ». La diversité extrême des rivières portant le nom d'*Ar-*, l'abondance de dérivés et composés anciens contribuent à confirmer cette hypothèse.

Le plus célèbre, l'*Arar*, ancien nom de la Saône, offre l'exemple d'un redoublement des plus curieux, sur lequel nous reviendrons.

Voici les rivières qui présentent le radical seul : l'*Aar* suisse (*Arola* chez Frédégaire : le suffixe n'a pas vécu dans la langue populaire) ; l'*Ahr* près de Coblenz (au moyen âge *Ara*, *Arula*, d'après Egli (2), *loc. cit.*) ; l'*Ar* ou *rupt d'Ar*, affluent de la Moselle (vers Germigny) ; l'*Arc* tributaire de l'étang de Berre (*Ar*, *Arum* au moyen âge). Egli y joint *Aarbrunnen* (localité du Taunus). Raoul de Félice se demande si l'*Arc* de Maurienne ne représenterait pas une déformation analogue à celle de l'*Arc* provençal. Je ne serais pas opposé à cette hypothèse, tout en remarquant que, si on l'admet, il faut reculer l'étymologie populaire assez haut, puisque nous avons déjà au x^e siècle (d'après le chanoine Gros) *ripa fluminis Arki* (3). La présence de dérivés de la racine *Ar-*, que nous allons trouver parmi les affluents de cette rivière, fortifie singulière-

(1) Ci-dessus, section VII.

(2) Egli, *Nomina geographica* (Leipzig, 2^e éd., 1893), v^o *Aar* ; d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 170-180. — Une racine gauloise (*arura*, aigle femelle), présumée par M. Hubschmid pour le nom de l'*Aar* (*Der Kleine Bund*, 29 nov. 1931) est à écarter, car on ne peut séparer l'*Aar* des *Ar-* pyrénéens, où le celtique n'a rien à voir.

(3) Je ne crois pas à l'explication de M. Ch. Marteaux, qui voit dans l'*Arc* un surnom latin d'après la courbure de la vallée (*Boutae*, p. 363, n. 3), car cette courbure n'est perceptible que sur les cartes ; on ne s'en rend pas compte sur le terrain, même du haut des montagnes voisines. La latinisation *fluvium Arboris* du vii^e siècle, citée par M. Gros, peut même s'expliquer par un *Aruius* → *Arvus* → *Arbus* (prononciation vulgaire) qui aurait évoqué chez le scribe *arbos*, *arboris*.

ment la supposition. Enfin, il faut y joindre l'*Ara* des Pyrénées aragonaises, à finale féminisée.

Parmi les dérivés, le plus simple et le plus répandu est celui qui est pourvu du suffixe vocalique *-ua*, dans lequel l'*u* en hiatus s'est consonnifié de bonne heure pour passer à *w* puis à *v*, suivant l'évolution du *v* latin (1). Nous rangerons d'abord ici l'*Arve* de la Haute-Savoie et son affluent l'*Arveyron*, qui en est le dérivé. Pour le premier nom, la forme *Araris*, citée par M. Marteaux (2), est une fantaisie de scribes influencés par l'ancien nom de la Saône, et qu'on ne trouve pas d'ailleurs avant le milieu du xiii^e siècle (à la même époque, les scribes de Suisse ont appelé aussi l'*Aar Araris*, et ceux d'Auvergne ont traduit *Allier* par *Aliger* d'après *Liger*, la Loire) ; la forme *Arva* est au contraire antérieure dans les textes (1013, 1083, etc.). Quant au dérivé *Arveyron*, sa forme insolite et la présence de deux *r*, l'exposaient, sous la plume des scribes, à diverses étymologies populaires (d'après les dérivés d'*alvus* et d'*albus*) ou à des dissimilations, qui n'ont jamais été le fait du langage vivant. — Voici maintenant l'affluent de l'*Arc* (Maurienne) auquel je faisais allusion plus haut. C'est à tort que Vernier, dans son *Dictionnaire topographique du département de la Savoie*, distingue l'*Arve* et l'*Arvan* : il n'y a qu'une seule rivière, qui passe sous Saint-Sorlin d'Arves et Saint-Jean d'Arves et se jette dans l'*Arc* à Saint-Jean-de-Maurienne. La forme la plus ancienne de son nom est *Arva* (citée en 1040), d'où la vallée et les aiguilles qui la couronnent ont tiré leur nom. *Arvan*, faussement latinisé en 1196 en *Arvannum*, est un nouvel exemple à ajouter aux cas-régimes qui se sont cristallisés comme noms de rivières. Un dérivé de ce nom, sous-dérivé de l'*Ar-*, est l'*Arvöllaz* (**Ar-u-ola*), sous-affluent de l'*Arc*, et qui se jette dans l'*Arvan* à Entraigues. Cette série plaide fortement en faveur de l'équation *Arc* = *Ar-*. — Joignons-y l'*Auve*, affluent de

(1) Je réponds ainsi à l'objection de M. Marteaux (*loc. cit.* et *Revue Savoisienne*, 1910, p. 210-211), qui déclare qu'on n'a jamais montré le rapport existant entre les types *Ar-* et *Arv-*.

(2) *Revue Savoisienne*, 1910, p. 210-211.

l'Aisne (qui était *Arva* en 1132 (1), *Dict. top. de la Marne*), l'Arve (ancienne *Arve*, *Dict. top. d'Eure-et-Loir*) et l'Erve (*Arva*, 1060, *Dict. top. de la Mayenne*). — Parmi les sous-dérivés de ce type, il faut ranger, avec l'Arvolla préité, l'Orvanne, affluent du Loing (*Aroanna*), l'Aron (ancien *Aroena*) de la Mayenne (*Dict. top.*) cité en 615, et peut être l'énigmatique *Araonna* carolingien des Pyrénées (pour *Aroanna* ?) cité par R. de Félice (2).

Une autre série importante est celle de l'ouest pyrénéen. Le rapprochement de la rivière navarraise l'Arça (une des formations de l'Iraty) et de l'Aragon permet de reconstituer le dérivé proparoxyton **Arāca* et sous-dérivé **Arācone* ; l'Arac de l'Ariège (un affluent du Salat) postule au contraire *Aracus* paroxyton. Voici l'Aranda, affluent du Jalon (province de Saragosse), l'Arante (ruisseau de Bidarray, Basses-Pyrénées), l'Arance (3) (**Arantia*), affluent du Luz-de-France, l'Aratilhe (Hautes-Pyrénées) dont la finale n'est pas claire et qui est peut-être un composé (4), enfin Aran, qui désigne deux cours d'eau, un affluent du gave d'Aspe à Sarrance et le cours supérieur de la Joyeuse (Basses-Pyrénées), et qui a le sens de « vallée » en basque, où il est nom commun (5) : ce sens est attesté par d'autres toponymes, notamment par le val d'Aran (vallée supérieure de la Garonne), ce qui prouve l'ancienneté de cette formation : le type est **Aranus*, avec un suffixe qui pourrait être latin ; il semble en tout cas que ce dérivé ait pris anciennement la valeur « vallée » et que le nom des deux ruisseaux précités représente des extensions de sens relativement récentes, identiques à celle de *nantos*.

Les autres dérivés offrent divers suffixes. Le suffixe *-ola* (ou *-ūla*) n'a pas vécu, on l'a vu, dans le nom de l'Aar ; l'Arula d'Eure-et-Loir (1626) est une fantaisie de scribe pour

(1) A moins que le radical primitif ne fût *Alva*, comme c'est le cas, semble-t-il, pour l'Orvin (A. Thomas, *Essais*, p. 37, n. 1).

(2) *Op. cit.*, p. 30.

(3) *Aransse* (vge) en 1383 (*Dict. top. des Basses-Pyrénées*).

(4) Cf. A. Meillon, *Esquisse toponymique sur la vallée de Cauterets*, p. 155 et 338.

(5) Et où il a formé, par composition, des noms de ruisseaux relativement récents : *Aranchipiā*, *Arangaixa*, *Arangorène*, *Arangorri*, *Aranpuru*.

désigner l'Aigre (qui est *Egreā*, *Ogra*, *Esgrenna* en 1131, 1133, etc., *Dict. top. d'Eure-et-Loir*). Parmi les autres suffixes, voici l'Aren, des Bouches-du-Rhône, ancien *Arannus* (de Félice, *op. cit.*, p. 29 ; à moins que ce ne soit un composé) et peut-être l'Areuse du Jura neuchâtelois (l'ancienne forme *Arogium*, *Dict. géogr. de la Suisse*, est une étymologie populaire du latin : ce mot ibère n'a pas pu désigner un cours d'eau du Jura (1)).

Aux composés appartiennent très probablement les *Arize* (l'un est affluent de l'Ariège, l'autre du ruisseau de Tourmalet, sous le pic du Midi de Bigorre) dont C. Jullian (2) a montré l'identité des éléments composants avec ceux d'*Isar-a*, — et sans doute l'Ariège, dont la forme primitive reste énigmatique. L'*Arauris* (Hérault) fait partie du même groupe, que l'on admette ou non l'étymologie **Ar-avaris* (3) ; peut-être *Arausio*, si le premier élément de ce mot ou le mot entier représentait le nom primitif du cours d'eau (La Meyne) qui arrose Orange ; enfin les composés avec *-onna*, les *Aronna* ci-dessus (Oise et Savoie) (4) et la **Calaronna* → *Chalaronne* dont nous reparlerons.

Mais on ne peut séparer le radical *ar-* de la finale *-aris* (*-aris*), *-ara*, qui termine de nombreux noms de cours d'eau, groupés naguère par Philipon (5). Si l'on admet avec Camille Jullian — et peut-on s'y refuser ? — que le groupe *ar* d'*Isar-a* est le même radical que l'*ar* d'*Ar-is-a* et de tout le groupe *Ar-*, comment ne pas le reconnaître dans toutes les finales analogues des noms de rivières, d'autant plus qu'ici et là l'*a* est identiquement bref ? (la quantité de l'accusatif *Ara-*

(1) M. E. Muret donne *Oruse* comme forme de 1178 (*Mélanges A. Thomas*), qui paraît écarter la racine *ar-*.

(2) *Histoire de la Gaule*, I, p. 113, n. 7 et 115, n. 7.

(3) D'après M. Cuny (*R. des Etudes anciennes*, 1927, 419), cette forme s'expliquerait par une infixation (*u* = dualité) d'*Arar* → *Ara-u-r*, « l'autre *Arar* ». — Il faut écarter *Aarhuus* (Danemark) qui représente les germ. *aa*, eau et *os*, embouchure, et *Arolsen* (Westphalie) dont le premier élément est le germ. *Arold* (Zellinghaus, *Die Westfälischen Ortsnamen*, 3^e éd., Osnabruck, 1923, p. 77).

(4) P. 119. Il faut sans doute y joindre la localité *Arnonnes* (Allier), sur la rivière *Sichon* (dont *Aronna* aurait pu être l'ancien nom).

(5) *Romania*, XLVIII, 1 sqq.

rim, avec deux *a* brefs, nous est certifiée par la métrique de Virgile). Plaçons ici cette intéressante série d'après la liste de Philipon, à laquelle je joins de nombreuses additions (P. désigne les noms signalés par Philipon). Tous ces mots, bien entendu, sont proparoxytons en latin vulgaire.

Æsar : *Esaro* (cours d'eau de Calabre) P.

Artara : *Authre*, rivière du Cantal (gaulois *arto-*, ours ; cf. après p. 165).

Avara : *Yèvre* (Cher ; *Averis*, 820, *Evra*, 825) P. (1).

Ausara : *Oze* (Côte-d'Or) P., probablement (pas de formes anciennes), et sûrement *Ozerain*, ancien cas régime (2).

**Berbara* (?) : *Besbre* (Allier). Je ne connais pas de forme ancienne, ce qui laisse dans l'incertitude le prototype, qui pourrait être une variante vocalique du suivant.

Mgr Devaux a signalé pour la *Bourbre* (Isère) des formes médiévales latinisées *Bulburus*, *Bulbrum*. Mais cet *l* pourrait représenter une dissimilation. Je postulerais **Borbara* (d'après le radical bien connu *Borvo* → *Borbo*, dieu éponyme de source), plutôt qu'un **Bulbara* que rien n'expliquerait en gaulois. Dottin avec raison a expliqué ce type par « bouillir » (gallois *berw*, ébullition, irl. *berbaim*, je bous).

**Calara*, dont le dérivé roman aurait été tiré de la forme contractée du mot, pourrait être à l'origine du *Chaudron* (ancien nom du *Gotteron* fribourgeois), d'après M. Æbischer, *Annales fribourgeoises*, 1925. Ce radical se rapporterait à *cala* étudié ci-dessus (3). Hypothèse contestée par E. Muret, *R. Celtique*, XLIII, 247.

Candara : *Kander* (Oberland bernois, Hubschmied, *Drei Ortsnamen...* 175, n. 5, et 118, n. 1) et *Zandra*, ruisseau vaudois près de Morges (id). Gaulois *cando-*, blanc (4).

(1) Le village d'*Yèvres* sur l'Ozanne (Eure-et-Loir ; *Evra*, 115, lu à tort *Eura* par Merlet) pourrait représenter un ancien nom de rivière, *Avara*. — Dérivé : *Avarione* → *Aveyron* (sous-affluent de la Garonne et affluent du Loing).

(2) Dans le même sens Alessio (*Ann. de Bourgogne*, 1938, 130), qui ne paraît pas avoir eu connaissance du travail de Philipon.

(3) II^e partie, 3^e section.

(4) D'après M. Bertoldi (*Bull. de la Soc. de Linguistique*, 1931, 111) qui cite d'autres exemples, le prototype serait *Gandara* (d'un prélatin *ganda*, gravier).

Elaris, nom de l'Allier chez Sidoine Apollinaire. Je vais revenir sur cette forme.

Icarus : *Eygues* (Vaucluse) P., et peut-être l'*Aigre* d'Eure-et-Loir (*Egrea*, 1131, *Ogra*, 133 : *Iscara* ?).

Incara : *Ancre* (Somme) P.

Isara (P), l'un des plus connus de la série : avec l'*ÿ*, prototype de l'*Oise* et de l'*Esera* des Pyrénées aragonaises (accentuée sur le premier *e*, Saroihandy), avec *i*, de l'*Isère*, et, sous la variante *Isarus*, de l'*Isar* (Bavière) et de l'*Yser* (Flandre).

**Iscarus* : *Ischer* (Haut-Rhin). Racine celtique *isc*, eau (moyen irlandais *esc*).

**Ivara*, rivière de Flandre, au nom conjecturé d'après *Am-bivareti* par Jullian (*Hist. de la Gaule*, II, 475), à rapprocher d'*Ivaro*, nom de la Salzach autrichienne (1) : pourrait être la rivière des ifs (gaulois **ivo-*).

**Leucara* (du gaulois *leuco-*, blanc) a été conjecturé par Hubschmied (*Der kleine Bund*, 29 nov. 1931), d'après *Locarno* (chef-lieu des *Leocarni*, IX^e s.), comme nom ancien de la *Maggia* tessinoise.

**Mili-mand-ara-* (gaulois *mand-*, cheval, *mili-*, sauvage) expliquerait la forme ancienne *Milmandre* (VII^e s.) de la *Marmande* du Berry.

Je propose **Maulara* → *Mauldre* (Seine-et-Oise), parallèle au nom de *Maule*, localité principale de la vallée arrosée par la *Mauldre* (2). Pour ce type, voir p. 147.

**Nivara* : *Nive* (Basses-Pyrénées, nom de plusieurs rivières ; *Niver*, XIII^e s.). Le mot n'est pas basque d'après Saroihandy.

**Orgara* peut être postulé comme prototype de l'*Orge* (Seine-et-Oise) d'après le nom de localité *Orgerus*, qui pourrait s'expliquer par **Orgar-ucium*. On objectera qu'*Orgerus* s'est appelé *Besconcelles* (IX-XII^e s.). Mais ne s'agissait-il pas de deux groupes d'habitations différents ? Problème d'histoire locale à élucider.

(1) M. Schnetz conjecture un prototype *Juvarus* (*ZONF*, IV, 131).

(2) M. Marichal identifie *Maule* avec *Mantula* du *Polyptyque d'Irmidon* (*Le français moderne*, oct. 1938, p. 374), mais la phonétique a de grosses objections à présenter, surtout lorsqu'il s'agit d'expliquer *Mauldre*, dont la parenté avec *Maule* est certaine ; d'autre part, toujours dans l'Ile-de-France, *Petromantula* a donné *Pierremande* (Aisne).

Oscara : *Ouche* (Côte-d'Or ; *Oscara*, 584) P.

**Salara* peut être conjecturé pour la *Sauldre* (Sologne ; *Salera* en bas latin) ; pour la *Seuldre* saintongeaise, il faut attendre qu'on ait retrouvé des formes anciennes.

Samara, nom de la *Sambre*, et ancien nom de la Somme postulé par *Samarobriua*, nom d'Amiens chez César.

Savara (1) : *Sèvre* (Niortaise ; Nantaise) P., *Sèvres*, Seine-et-Oise (*Savara* VI^e s.), localité qui a dû prendre le nom d'un ruisseau arrosant la vallée. Dérivé (avec le suffixe gallo-ligure *-inca* ou *-anca*) : la *Savaranche* valdôtaine.

Tamarus : *Tammaro* (Italie du sud) P. Ajouter le *Tamaron*, affluent de la Bourbince (Saône-et-Loire).

Tanarus : *Tanaro* (Emilie) P.

Tartarus : *Tartaro* (Vénétie) P.

Têtare (la phonétique réclame **Tettare*, forme intensive) : *Tietar*, affluent du Tage. P.

Vararis : *Ουαρρις*, cours d'eau d'Écosse chez Ptolémée.

**Visara* : *Vézère* (Limousin ; *Visera*, IX^e-X^e s.). A rapprocher du gaulois *visu-* (Dottin, 300), de *Vesontio* (Besançon), du mont *Viso*.

A cette liste, qui pourra s'enrichir encore, il convient d'ajouter le nom des gaves de l'ouest pyrénéen, *gabārus*. J'ai déjà eu l'occasion de parler ailleurs de ce mot (2), qui se rattache à une racine **gaba*, gorge et pour lequel j'avais hésité entre une racine celtique et ibère. M. Bertoldi, en montrant la présence et l'extension de ce type dans l'hydronymie de la Toscane (3), a prouvé qu'il s'agissait d'une racine italo-celtique. La finale a subi par endroits, dans les Pyrénées françaises, l'attraction du suffixe ibère *-arra* (comme le prouve le basque *gabarra*, gave, mot repris au roman, et le toponyme *Gabarret* dans les Landes). Quant au radical, l'initiale *ga-* ne saurait faire doute : Théodulfe (VIII^e-IX^e s.) a *gabarus* ; l'exemple *guave* (1343, *Dict. top. des Basses-Pyré-*

(1) La forme originaria pourrait être *Sabara* (cf. *Sabis*, nom de la Sambre chez César). Le sens « creux » a été conjecturé par Alessio, *Italia antichissima*, 1937, 53.

(2) *Romania*, XLV, 252 et XLIX, 265-266, ce dernier article étant une réponse à Philippon, XLVIII, 4.

(3) *Gava* (*Studi etruschi*, Florence, 1929, III, 293).

nées), allégué en sens contraire par Philippon, est dû à un croisement accidentel avec *vabre* (1), ainsi que l'initiale de la *Gaveronne* charentaise (région où *g + a* devient *j* ; un *gw* originaria se serait conservé en béarnais.) — M. Æbischer a rattaché à *gabarus* le *Javroz* fribourgeois et le *Jabron* des *Hautes-Alpes* (2).

La série précédente prouve à l'évidence qu'après être entré comme élément composant à la finale (3) de nombreux noms de rivières, la racine *ar-* n'a pas tardé à se vider de son sens et à devenir un suffixe dans une langue à grande extension qui régna sur la Gaule, le nord des Alpes, l'Italie et une partie de l'Espagne : vraisemblablement l'italo-celtique. Ce suffixe a vécu longtemps en Gaule, où il était très vivant à l'époque gauloise, comme le prouvent certaines formations avec des radicaux celtiques (*Artara*, *Cand-ara*, *Is cara*, *Leucara*, *Samara* (4)). Sa force d'attraction explique comment l'Allier, qui était *Elaver* du temps de César, était devenu avant la fin de l'Empire romain *Elaris*, que l'attraction d'un suffixe encore plus puissant allait changer bientôt en *Elarius* (d'où *Aleir*, forme romane régionale.)

A quelle langue ou à quel groupe de langues se rattache cette racine *ar-*, eau ? En dépit de certains rapprochements assez fragiles faits avec le sanscrit, il ne semble pas que cette racine soit indo-européenne. Si nous avons démontré que ce radical devenu suffixe était déjà vidé de son sens en italo-celtique, on présuamera que le mot devait être antérieur à cette langue. La répartition géographique du toponyme originaria avec ses dérivés et composés est très différente, on l'a vu, de celle des noms de rivières en *-ārus*, *-āra*, et beaucoup plus restreinte ; le mot semble avoir appartenu à la langue d'un peuple qui avait colonisé le grand couloir Rhin-Saône-Rhône et qui avait été refoulé dans les Pyrénées. Il

(1) Ci-dessus, p. 112.

(2) *Annales fribourgeoises*, 1922.

(3) Après une période d'hésitation, qui se manifeste sans doute par les composés dont *ar-* est le premier terme.

(4) Pour *Cand-ara*, cf. Hubschmid, *loc. cit.* La Sambre s'appelait *Sabis* du temps de César ; *Samara* est une formation postérieure, donc gauloise (*san* = tranquille).

est à remarquer que le suffixe atone *-ācus* (*Arāca*, *Arācone*) est tout à fait isolé dans l'Europe occidentale. — Un autre fait linguistique tend à confirmer cette hypothèse : c'est le redoublement *Ar-ar*, avec une valeur visiblement augmentative, pour exprimer que la rivière ainsi désignée est la plus grande de la région —, genre de redoublement qu'on ne rencontre pas en indo-européen.

Une objection se pose. Le pseudo-Plutarque ne nous dit-il pas que l'Arar s'appelaient précédemment *Brigoulos* ? Avec Raoul de Félice (*op. cit.*, p. 91) je crois qu'il ne faut accorder aucune créance à l'affirmation d'un écrivain peu digne de foi, et qui sert d'introduction à une historiette invraisemblable pour expliquer le nom d'Arar (1). La racine *briga* (« mont », puis « citadelle ») est celto-igure ; *Brigoulos* a dû désigner, à un moment donné, la Saône ou une portion de son cours (à moins que ce ne soit le Doubs), mais ce nom n'a pas vécu et avait disparu devant le nom traditionnel dès l'époque de César (pas plus que telle forme à suffixe latin, comme l'*Arola* de Frédégaire, pour l'*Aar*, n'a vécu).

Il faut enfin revenir sur *Aronna*, composé dont les deux éléments ont la même valeur « eau, eau courante », dans deux langues différentes, parlées simultanément sur le même territoire. Le même fait s'est produit en Normandie après l'invasion des Northmans, d'où des hybrides comme *Rubec* (*Calvados*), qui signifie deux fois ruisseau (en roman et en norrois (2)). La répartition géographique de *Aronna* (en y joignant *Calaronna* ; ci-dessus, art. *onna*) nous indique des points de rencontre entre les deux langues : l'Oise, l'Ain et la basse Savoie, toutes régions de passage, dont l'une était un des carrefours les plus importants de la Gaule.

Je conclusais déjà en 1926 (3) qu'il était dangereux de re-

(1) Peut-être supposait-il l'antériorité de *Brigoulos* parce que ce nom avait disparu le premier : raison insuffisante, on l'a déjà vu.

(2) Il est arrivé aussi que le sens du mot de la langue éliminée n'a plus été compris et que le mot roman est arrivé après coup pour l'expliquer : ainsi un *Bec* s'est appelé plus tard *Ru du Bec* (de Félice, *op. cit.*, p. 118). Cf. aussi l'*Eau-de-Robec* (ruisseau de Rouen).

(3) On retrouverait sans doute encore dans la toponymie française d'autres noms prélatins de rivières signifiant l'eau ou l'eau courante,

jeter pêle-mêle dans une langue unique — ligure, voire italo-celtique — tous les toponymes de Gaule préceltiques ou pré-ibères. Et j'ajoutais :

« Les quelques clartés que projettent sur ce point les noms de rivières nous permettent de présumer au contraire qu'avant l'arrivée des Gaulois et des Ibères, diverses langues, de nature sans doute très différente, ont été parlées en Gaule successivement ou conjointement suivant les régions, voire dans les mêmes régions. Plus on remonte dans l'antiquité, plus les peuples envahis devaient résister longtemps à l'assimilation linguistique. C'est déjà un premier résultat que d'apercevoir la complexité du problème. »

Je n'ai rien à retrancher aux lignes qui précèdent. J'ajouterai seulement que l'étude des bases oronymiques pré-indo-européennes, survenue dans l'intervalle, est venue confirmer mes hypothèses sur l'antiquité de la racine *ar-*, comme sur celle de *cala*. *Ar-* est bien une base hydronymique pré-indo-européenne : premier jalon planté pour l'étude de ces bases, qui est à faire, et qui offre autant, sinon plus de difficultés encore, que pour les noms de montagnes. Car nous trouvons d'une part des types de formes voisines, dont les uns, comme *vara*, appartiennent à l'indo-européen commun, avec lequel il s'agit de rechercher les rapports — originaires ou accidentels — de nos bases. Ensuite il faudra établir les relations entre les bases oronymiques et hydronymiques : on a vu, d'après l'étymologie probable de la Garonne (*Gar-unna*) que la rivière peut tirer son nom de la montagne (1) : ce fait a pu être fréquent (c'est l'opinion de M. Fouché) à l'époque pré-indo-européenne. L'avenir nous l'apprendra.

spécialement dans la région pyrénéenne, comme les *Neste* (cf. Meillon, *op. cit.*, p. 123) sûrement pré-ibères. La comparaison de *Nestals*, sur le gave de Pau, au confluent du gave de Cauterets, et de *Gavarnie*, près des sources du gave de Pau, nous prouve : 1° que les gaves se sont appelés *neste* antérieurement (tout comme dans la région située plus à l'est) ; 2° que le peuplement de *Nestals* est antérieur à la disparition de *neste* comme nom commun, tandis que celui de *Gavarnie* (formé de « gave » et d'un élément obscur) est postérieur à l'introduction du type « gave ».

(1) On pourrait citer déjà bien d'autres exemples, comme (dans la même région) la rivière de la *Pique* qui prend sa source près du pic du même nom (forme féminine de *pic*).

QUATRIÈME PARTIE

ÉTYMOLOGIES GALLO-ROMAINES

I. — Belisama ET LES TOPONYMES EN *-samo*, *-sama*

Les toponymes gallo-romains en *-samo*, *-sama* (accentués sur l'antépénultième) n'ont pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble. Philipon, le premier, en a groupé quelques-uns (mais avec de grosses erreurs) dans un article de la *Romania* (1922, pp. 23-24) consacré à l'étude de l'*a* latin pénultième atone. Quelques autres ont été signalés par MM. Berthoud et Matruchot dans leur ouvrage sur *Les noms de lieux habités de la Côte d'Or* (Semur, 1901, pp. 71-74), mais ces auteurs les ont rattachés à tort à un suffixe *-ismus*, d'après les formes du latin médiéval. Divers noms de cours d'eau ont été relevés par des linguistes suisses. J'ajoute enfin quelques conjectures personnelles, et quelques exemples nouveaux pour le toponyme, le plus important du groupe, *Belisama*, le seul mot de la série que Longnon et Gröhler aient retenu.

Les celtisants admettent généralement que la finale *-samo*, *-sama*, toujours posttonique, est un suffixe qui a servi à former le superlatif en gaulois (1). Si cette hypothèse est exacte, cette finale doit s'ajouter à des adjectifs, ce qui est le cas pour certains toponymes, mais pas pour tous, semble-t-il, autant que notre connaissance imparfaite du gaulois nous permet de le présumer ; la finale peut être masculine ou féminine. On s'explique qu'on rencontre, dans ces formations, des noms de lieux habités aussi bien que des noms de rivières.

Voici la liste provisoire que j'ai dressée. Pour les mots cités par Philipon (P), je renvoie, une fois pour toutes, à son article (2) quand je n'ai pas de précision supplémentaire à apporter.

(1) Cf. Thurneysen, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XXXIII (1895), p. 651 ; *R. Celtique*, XVI (1895), p. 121. La celticité de cette finale a été mise en doute par Meyer-Lübke (*Homenaje... Menendez Pidal*, Madrid, 1925, I, 63-89).

(2) *Romania*.

BELISAMA, P. Ce nom, bien connu, de divinité gauloise, soulève d'abord un problème de répartition géographique. On sait que les grandes divinités gauloises avaient été identifiées aux divinités latines correspondantes (1) : si le christianisme n'était pas survenu, ces derniers noms auraient fini par l'emporter. Au moment où le christianisme a triomphé en Gaule (iv^e-v^e s.), certains noms gaulois étaient encore en usage, du moins dans une partie du pays : la disparition du culte païen a provoqué la cristallisation toponymique de nombreux noms de temples, qui nous montrent où en était la romanisation des noms de divinités. Nous ne trouvons trace d'aucun nom gaulois pour les divinités correspondant à *Jupiter, Mars, Mercure, Vénus* ; en revanche *Apollon* n'est représenté nulle part et n'avait pu déloger *Belenos* (2). Le cas de *Belisama*, la Minerve gauloise, est intermédiaire, fait rare et d'autant plus intéressant : les représentants toponymiques de *Minerva* sont localisés, comme on pouvait le prévoir, dans les régions les plus romanisées, Narbonnaise et vallée du Rhône (*Minerve*, Hérault (3) ; *Ménerbe*, Vaucluse ; peut-être *Menesbles*, Côte-d'Or, dont les formes anciennes ne sont pas très concluantes (4)) ; *Belisama* se retrouve dans le Sud-Ouest, le Centre et le Nord, ainsi que dans les Alpes — Longnon (*op. cit.*, p. 115) n'a cité que *Bellême* (Orne) et les deux *Blesmes* de l'Aisne et de la Marne, auxquels Gröhler ajoute *Balesme* (Haute-Marne) et *Blisme* (Nièvre). J'en ai retrouvé et on m'en a signalé d'autres. Ces noms offrent une répartition géographique intéressante d'après leur phonétique. Ceux d'Auvergne et du Nivernais postulent *Belisama*, avec *i* long : *Belime*, Puy-de-Dôme, c^{ms} de Courpière (*Belisme*, 1353) ; *Blisme*, Nièvre (*Belisma*, 1287). Au contraire, ceux de l'Ouest et

(1) Les divinités locales, et surtout les dieux des sources, gaulois comme *Borvo*, ibères comme *Ilixa*, ont échappé à l'assimilation. — Rappelons Βηλίσσα dans l'inscription de Vaison (Dottin, *op. cit.*, p. 58).

(2) Apollon a été assimilé parfois à *Borvo* et à *Grannus*, et peut-être Mars à *Vintius* (cf. Longnon, *op. cit.*, pp. 113-114).

(3) *Castrum Menerba*, *Minerba*, 873 (refait ensuite en *Minerva*, -o d'après le latin). — *Manerbe* (Galvados) a été écarté avec raison par Longnon.

(4) Cf. Berthoud-Matruchoy, *op. cit.*, III, 1905, p. 15.

du Nord postulent un *i* (ou *ē*) : *Beleymas*, Dordogne (*Belesma*, XIII^e s.) et sans doute *Beleyme*, id., c^{ms} de Saint-Crépin, *Balesme*, Corrèze, sans formes anciennes (1) ; *Balême*, Loiret (c^{ms} de Tigy), défiguré sur les cartes d'Etat-Major et du Service vicinal en *Baleine*, *Balenne* (*Belesme*, 1292 ; *Balesme*, 1618...), lieu-dit près d'eaux vives et où on a retrouvé une fonderie gauloise (communication de M. J. Soyer, l'érudite archiviste du Loiret) ; *Bellême*, Orne (*Belismum*, V. Longnon, *Atlas hist.*, 168) ; étang de *Bellesme*, Eure-et-Loir, c^{ms} de Chuisne (mentionné en 1624) ; *Blesmes*, Aisne (*Belesmia*, 1131 ; *Belesme* 1337) ; *Blesmes*, Marne (*Belesma*, 1094) ; *Balesme*, Haute-Marne (*Belismus*, 1276 ; *Belesme*, 1326) ; même type dans les Hautes-Alpes, ancienne cité gauloise des Caturiges : *Blesmes*, écart de Serres (*Blesma*, *Blesme*, 1398.) Certaines localités très anciennes (*Bellême*, *Blesmes* [Marne], *Blismes*...) montrent qu'il s'agissait là de sanctuaires importants ; à l'inverse, d'autres temples pouvaient être à l'écart des agglomérations (*Belime*, *Bellesme* E.-et-L., etc.). — Quant au nom de la déesse, il semble bien qu'il se rattache à la racine *bel-*, clair, brillant, comme le nom de *Belenos* : un superlatif s'explique ici fort bien (2).

Pour *Brantôme*, Philippon a postulé **Brintosama*, qui ne cadre pas avec les formes anciennes relevées dans le *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, de Gourgues (Paris 1873 ; *Brantosma*, 769 ; *Brantosmii*, 817, etc.) ; Gröhler (*op. cit.*, p. 316), qui n'a pas pensé à la finale *-sama*, rapproche un *Brantolium*, cité par Holder sans références et dans lequel il propose de voir une contraction de **Brigantioialum*. La racine germanique *brand-*, *brant*, qui a formé des noms de personnes, comme *Brantio* (d'où *Brantionis Cortis* (3)) est bien connue et on y rattache des dérivés **Brantilius*, **Brantinius*, proto-

(1) *Balesmes* (Indre-et-Loire), dont les formes anciennes enregistrées par Carré de Busserolles, *Dict. géogr. d'Indre-et-Loire*, ne sont pas concluantes (*Baleema*, 1047 ; *Balema*, 1107 ; *Belesma*, 1207, etc.) est à écarter d'après la forme du vi^e siècle *Balatedo*, *-edinis* citée par E. Leclerc (*Origines des noms... de la Haute-Marne*, Langres, 1908).

(2) Bertoldi, *Bulletin de la Société de linguistique*, XXX, 2 (1930) pp. 170-173.

(3) Kaspers, *Etymologische Untersuchungen...*, Halle, 1918, p. 316.

types de toponymes en *-acum* (*Brantilly*, *Brantigny*), ce qui est moins sûr. Il est possible que le gaulois ait possédé aussi un radical *brant-*, *brent-*, car *Brantes* (Vaucluse), *Brenthonne* (H^{te} Savoie), sans parler de *Bransac* (Allier (1)) ne paraissent pas germaniques.

*CANTÓSAMA, *Chantôme* (Indre, c^{ne}, et Loir-et-Cher au S. O. d'Ozouer-le-Marché), sans formes anciennes. La racine gauloise *canto-*, brillant, peut-être celle de *Cantal* (**cantallo-*) convient fort bien à un toponyme et explique le superlatif.

La *villa Burismus*, sur le territoire de *Bures* (Côte-d'Or ; *Burae*, 887) se rattache-t-elle au gentilice *Burius* ? La contiguïté de ces deux toponymes est curieuse. Il est pourtant difficile d'admettre que le premier soit un superlatif du second.

Pour *Couesmes* (Mayenne ; *Coismes*, 1241, ap. Beszard), je ne trouve pas de prototype satisfaisant.

*DUBISAMA, *Duesme* (Côte-d'Or : *Duisma-*, *-um*, XI^e s. ; *pagus Duismensis*, 722). Le radical gaulois *dubi-*, sombre, paraît convenir. Il y a cependant une difficulté pour l'*u*, qui était bref dans *DUBIS*, le *Doubs* ; mais le breton *du*, noir, postule un ancien *ū*. — *Dôme* à Chalvraines (Haute-Marne ; *Doisma*, 1165, *Doesme*, 1293 ; communiqué par M. Lebel) postule au contraire un *ū*.

*ICOLISAMA, P., *Angoulême* (*Icolisima* sur une monnaie mérovingienne). Radical obscur, peut-être le même que dans *ICAUNA*, l'*Yonne*.

Le prototype de *Louesme* (Côte d'Or) est difficile à reconstituer. Les formes les plus anciennes sont *Legismum* (1080), *Leesmum*, *-ma* (fin du XI^e s.), *Loesma* (1103). Une seule forme, déjà tardive, qui peut être une mauvaise latinisation de *clere*, ne permet pas d'affirmer la présence ancienne d'un *g* ; quant au vocalisme, un *e* du latin vulgaire n'aurait pu aboutir à *o* > *ou* (*u*), et la voyelle primitive doit plutôt être *o*, *ū* ou *au*. Le problème reste à résoudre. — On peut rapprocher *Louesme* lieu-dit à Plombières-les-Dijon, et peut-être *Lesmes* (Saône-et-Loire.)

Molesme, Côte d'Or (*Molismus* 1075, *-ma*, 1085), *Moulisme*,

(1) ZONE, 1932, p. 130, n° 141.

Vienne (*Molisma*, XIII^e s.), probablement *Molesme*, *Yonne* (formes tardives : *Molimae*, 1283 ; *Molesme*, XV^e s.), *Molosme*, *Yonne* (*Moloimes*, 1190 ; *Moloïsmes*, 1315) permettent de postuler *o* ou *au* protonique, *l* ou *ll* primitif. La conjecture *MAULISAMA rapprocherait ce mot de *Maules* (Seine-et-Oise), sur la rivière *Mauldre* (**Maulāra*) : la racine est peut-être **magulo-*, contraction de *mago-*, champ (1).

*MORISAMA est postulé par les formes anciennes *Moresmeville*, *-a* (1296, 1298, etc.), réfection par addition, dont l'époque franque nous offre d'autres exemples (2) ; le nom (de hameau, c^{ne} d'Ozoir-le-Breuil) s'est altéré plus tard en *Morrenneville* (Eure-et-Loir), sans doute à la suite d'une confusion graphique (*sm* > *nn*) qui a fini par passer dans l'usage. La racine gauloise *more*, mer, ne pourrait représenter ici qu'un ethnique.

*SEGISAMA, la *Seymaz*, rivière du canton de Genève (E. Muret, *Romania*, 1924, 445). Racine gauloise *sego*, force. Sens : la très forte. — Pour *Souesmes*, Loir-et-Cher (*Soema*, 1278, cart. de St-Vrain ; id. 1327), et les deux *Souhesme* de la Meuse (*Souham*, 1282 ; *Sohesmes*, 1296), cette racine ne convient pas, car un *e* protonique ne peut aboutir à *ou* (*w*) ; on peut penser à la racine *saugo-*, *sauco-*, de *Saône* ; mais en l'absence de formes suffixamment anciennes, l'étymologie est douteuse (3).

*SOLISAMA, P., est à écarter, d'après les formes anciennes, aussi bien pour *Solesmes*, Sarthe (*Solemnis*, sur une monnaie mérovingienne (4)) que pour *Solesmes*, Nord (*Solemium*, *Solemium*, 706, etc.) et qui se rattachent l'un et l'autre au cognomen *Solemnis*, *-ius* (Gröhler, *op. cit.*, I, p. 291).

*TRAGISAMA, la *Trême*, rivière suisse du canton de Fribourg (*Æbischer*, *Annales fribourgeoises*, 1925, 12 sqq.) est

(1) Voir aussi J. Loth, *R. celtique*, XL, pp. 342 sqq.

(2) Cf. les noms de lieux *Bulgnéville*, *Pixérécourt*, etc., où *-ville*, *-court* a été postposé à une formation en *-acum* (Longnon, *op. cit.*, § 948).

(3) On sait que *s* est tombé devant les consonnes sonores au XI^e siècle : les formes postérieures à cette époque ne sont donc pas probantes.

(4) Voir aussi les formes anciennes du IX^e au XI^e siècle relevées par Beszard. *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine* (Paris, 1910).

aussi, d'après Holder (1), le prototype de la *Dreisam* badoise qui arrose Fribourg-en-Brisgau (*Dreisima*, 864) : racine *trago-*, cours ; sens : « très rapide ». Cf. la *Traisen* autrichienne (*Trigisamum*, Table de Peutinger). A rapprocher *Tresmes* (Seine-et-Marne).

Pour la *Zusam*, rivière de Souabe, **Togisama*, qui a été allégué (2), est à écarter (ZONF, IX, 143, et le renvoi). M. Schnetz propose **su-sama* (*su*, préfixe, *sam-*, tranquille).

**Uxisama*, *Oisème*, Eure-et-Loir, c^me de Gasville (*Oysesma*, 1133, -us, 1140). Superlatif de l'adjectif *uxo-*, haut, bien connu (3). Il y a une difficulté topographique. *Oisème* n'est pas sur une hauteur, mais dans la vallée d'un affluent de l'Eure, en contre-bas du plateau ; il est probable que la localité, comme bien d'autres, a dû se déplacer, peut-être dès l'époque romaine, et devait occuper, du temps des Gaulois, l'un des éperons qui commandent la vallée. — Il serait intéressant de grouper tous les dérivés d'*uxo-*, nombreux dans la toponymie gauloise : *UXELLO-*, *Ussel* (Corrèze, Cantal, Haute-Loire (4), etc.), *Usseau* (Deux-Sèvres, Vienne...), *Huisseau* (Loiret) ; **Uxone* (qu'il ne faut pas confondre avec *ICCIONE* ou *ICCIOMAGUS*), *Usson* (Puy-de-Dôme), *Isson*, id. (4), etc. ; **Uxamo*, **Uxama* (ou **Uxima* ?), *Huëmoz*, Vaud (Suisse) (5), *Exmes*, Orne (*Oximus*, ix^e s.), *Heume*, Puy-de-Dôme (ancien *Oysme*) (6), *Huïsmes* (Indre-et-Loire), *Hûmes* (Haute-Marne ; *Usma*, 921, se rapporte à une autre localité, contrairement à ce qu'a cru Roserot [communication de M. Lebel]), *Oxma* (690) (7) ancien nom de Villiers le Morhier, Eure-et-Loir (au pied d'une hauteur sur laquelle devait s'élever le village gaulois) ; sous-dérivé **Uxamatus*, *Yssa-*

(1) *Altceltischer Sprachschatz*, II, col. 1901.

(2) Hubschmied, *Festschrift Bachmann* (*Zeitschrift f. deutsche Mundarten*, XIX, 1924), p. 187, n. 3.

(3) Hubschmied, *op. cit.*, 172 sqq., où l'auteur cite d'autres dérivés de ce type avec leurs représentants toponymiques actuels, notamment p. 172 n. 7 (*Neuschels*, près de Jaun, c^me de Fribourg, Suisse, est un ancien *Uxello-*).

(4) Ci-après, p. 195-196.

(5) Hubschmied, *op. cit.*, p. 172, n. 1.

(6) Ci-après, p. 195.

(7) *Huemes*, 1250 ; *Hyesme*, *Hyème* jusqu'au xviii^e siècle.

mas, Haute-Loire (*Issamas*, 1222). Divers *Huis* doivent remonter, non à *huis*, porte, mais à **uxo*. — Ici encore la quantité de l'*u* paraît avoir hésité entre *ū* et *ü*.

VENISAMA, P., *Venesmes*, Cher (*Vicaria Venisminsis*, 986). La racine gauloise *veni-*, race, entre dans divers noms de personnes : *Venisamus* figure dans les Inscriptions (CIL, V, 7231).

**VINDOSAMA*, P., *Vendôme*, est une des grosses erreurs de Philipon, qui a cru voir une faute de lecture dans *Vindocinum* enregistré dans divers répertoires, et qui est bien la bonne leçon, appuyée sur un ensemble concordant de témoignages écrits : *Vindocino*, sur des monnaies mérovingiennes, *pagus Vindocinensis* chez Fortunat (les deux, relevés par Gröhler, *op. cit.*, I, 337) et *Vindocino* dans les ms. de Corbie et de Bruxelles de Grégoire de Tours (que me signale M. Soyer). Ce nom n'appartient donc pas à notre série.

Deux *VELESMES* (Doubs, Haute-Saône) peuvent se rattacher à un hypothétique **vellisama* (gallois, breton, *gwell*, meilleur).

**VOLISAMA*, *Voulême*, Vienne (*Volesma*, 1195). La racine paraît être la même que celle de **Volodurum*, *Vollore*, Puy-de-Dôme (1) ; rapprochons aussi le nom de personne (latin) *Vollius*, qui a pu avoir son équivalent en gaulois.

II. — Berry.

Parmi les nombreux noms de provinces ou de pays français qui se rattachent à un nom de peuplade gauloise, *Berry* est peut-être le seul dont le suffixe, ou, si l'on préfère, la finale fasse difficulté, par rapport au nom des *Bitūrīges*.

Meyer-Lübke (2) a proposé **Bituricum*, par analogie avec les nombreuses formations créées à l'aide de ce suffixe. Mais dans toutes ces formations (du type *Rutenicum* Rouergue, *Santonicum* Saintonge, etc.) l'*i* est bref et atone. Ici il faut supposer *ī* : or le suffixe *-icum*, qui paraît bien avoir existé en

(1) Ci-après, p. 199.

(2) *Die Betonung im Gallischen*, Wien, 1901 (*Sitzungsberichte der K. K. Akademie, Phil. und Hist.*, CXLIII).

gaulois, n'a jamais été employé, à notre connaissance, avec cette valeur. L'objection phonétique est plus grave encore : si **Bituricum* peut expliquer *Berry*, il ne saurait être l'antécédent de la forme provençale, qui est *Beiriu*. A Meyer-Lübke alléguant une forme *amiu* = *amicum*, Antoine Thomas (1) a répondu justement qu'il s'agit d'une forme catalane et que l'évolution *icum* > *iu* est inconnue au provençal.

Longnon, qui ne semble pas avoir eu connaissance de l'argumentation de Thomas et qui n'était pas phonéticien, se rallie à **Bituricum* dans son ouvrage posthume (2).

Pour accorder le français et le provençal, A. Thomas (*loc. cit.*) a proposé hypothétiquement **Biturigivum*, type correctement formé (3). Le suffixe *-ivum* est fort rare dans les formations de ce genre, mais on en a au moins un exemple (le *Ponthieu*). Phonétiquement, on peut admettre une chute précoce du *g* entre deux *i*, et le provençal n'a plus rien à objecter ; mais j'ai fait remarquer (4) que, dans cette hypothèse, on devrait trouver en ancien français la forme **Berriif*, qui n'a jamais été signalée.

Plus récemment, Antoine Meillet a formulé une suggestion ingénieuse (5). S'appuyant sur les divergences d'accentuation qu'offrent, en latin vulgaire, certains types gaulois à pénultième longue (cf. *Condes* [Jura, Haute-Marne] qui suppose *condate*, et *Condé* qui postule *condate* (6)), il conjecture que

(1) *Romania*, 1901, 419.

(2) *Les noms de lieu de la France*, I, 105.

(3) Il n'en est pas de même pour **Bituricum*, car le latin vulgaire n'aurait pu former que **Biturig-icum*, dont **Bituricum* ne pourrait être qu'une contraction tardive.

(4) *Les noms de lieux* (Paris, Delagrave, 1926), p. 189.

(5) *Bulletin de la Société de linguistique*, 1927, 124.

(6) Les romanistes et la plupart des celtisants estiment que la première série représente l'accentuation gauloise. Meillet, au contraire, supposait que cette série était constituée par des emprunts tardifs du latin au gaulois, « en un temps où le latin ne distinguait plus la quantité ». Une telle question ne saurait être discutée incidemment. Je reste convaincu, pour ma part, que la toponymie révèle de nombreuses réactions entre les phonétismes gaulois et latin, et j'attends qu'on me prouve que l'existence de proparoxytons à pénultième longue, aussi peu surprenante en gaulois qu'en grec, est contraire au phonétisme celtique ancien.

Berry représente simplement *Bituriges*, accentué à la latine, en face de *Bituriges*, vx. fr. *Beourges*, puis *Bourges*.

A cette hypothèse les objections ne manquent pas non plus. S'il n'est pas sans exemple que quelques noms de pays viennent directement d'un nom de peuplade au pluriel (1), nous concevons mal qu'un même nom, dans un même lieu, se soit phonétiquement dédoublé avec un différence d'emploi. Ce serait un fait absolument unique. — D'autre part la phonétique du provençal, décidément difficile à satisfaire, oppose encore son *veto* : *Beiriu* ne peut pas venir de *Bituriges*, qui n'aurait donné que **Beiri*.

La publication, en 1927, du *Dictionnaire topographique du Cher*, postérieure de peu à l'article précité de Meillet, est venue, semble-t-il au premier abord, compliquer la question, par une série de formes anciennes très intéressantes qu'elle a mises au jour (v^o *Berrî*) : *Bitoricum* (vi^e siècle), *Beturiaco* (634), *Betorico* (635). Si nous écartons la seconde, visiblement fabriquée par analogie avec les innombrables noms en *-iacum*, les deux autres mettent hors de combat l'étymologie de Thomas et paraissent donner raison à Meyer-Lübke, dont pourtant la phonétique provençale condamne l'hypothèse.

Sommes-nous donc acculés dans une impasse ?

Je crois qu'on peut en sortir, en revenant à la suggestion de Meillet, légèrement modifiée.

Après avoir longuement médité sur ce petit problème, je ne vois plus qu'une solution possible, capable de concilier les procédés usuels de formation gallo-latine avec les exigences de la phonétique et la réalité des textes (2). Il suffit d'admettre que, d'après *Bituriges*, le latin vulgaire a créé un ad-

(1) Le cas est toutefois plus rare qu'on ne le croit. Dans *Caux*, *Cerdans*, *Couserans*, le *s* (*x*) est relativement récent, et ces mots représentent un adjectif associé à *pagus* : nous avons *pagus Caletus* à l'époque franque (Longnon, *op. cit.*, 100). Mais pour l'*Oisans* (pays des *Uceni*), le *Queyras* (les *Quariates*) et le *Vercors* (*Vertacomioris*, que le latin vulgaire dut abréger en **Verticori*), il est possible, à cause de la persistance de l'*u* atone final dans la région, qu'il faille partir d'un accusatif pluriel en *-es* ou plutôt d'un ablatif (généralisé) en *is*. L'étude est à faire.

(2) Il est remarquable que Sidoine Apollinaire (*Ep.*, VII, 9, 23) emploie *Bituriges* au sens « Berry » et *Biturigas* (à l'accusatif) au sens « Bourges ».

jectif **Biturigus* associé avec *pagus*, puis substantivé au cas-régime, — par analogie avec *Andegavum*, *Pictavum*, etc. (cf. la note précédente sur *Caux*, etc.). Phonétiquement le français est satisfait ainsi que le provençal, et l'on explique du même coup l'*u* de l'ancien dérivé *Berruyer*, habitant du Berry (auj. nom de famille), dont plus d'une hypothèse faisait bon marché.

Quant aux formes *Bitoricum*, *Betorico* des VI^e-VII^e siècles, ce sont des réfections analogiques d'après la langue savante ; c'est ce qu'on dénomme en allemand, de façon si juste et si pittoresque, *Rückbildung*, ou encore *umgekehrte Sprechweise*, expressions à peu près intraduisibles en français. Les clercs de l'époque avaient l'impression que le *g* intervocalique de la langue populaire correspondait au *c* du bas latin : quand on disait *Tornago*, *seguro*, on écrivait *Turnacum*, *securum*. Faut-il s'étonner qu'ils aient transposé — pour une fois que le *g* populaire ne représentait pas un *c* — **Betorigo* en *Betorico* ou *Bituricum*, alors qu'ils ont opéré à la même époque le rhabillage, autrement audacieux et illogique, en *Bituriaco* ?

III. — Ceyreste OU LE FAUX GREC

Tous les toponymistes savent, par expérience, combien souvent les noms de lieux ont été victimes de rhabillages, d'attractions paronymiques, quand la langue ambiante a changé. Les toponymes d'apparence grecque du sud-est de la France offrent de nombreux pièges de ce genre. Les colonies phocéennes ont souvent gardé un nom de localité préexistant, ce qui saute aux yeux lorsque le nom n'offre aucune apparence hellénique, comme *Μαργαρίτα*. Mais la physiologie grecque de certains noms peut être un trompe-l'œil. Avec raison, M. Gröhler (1), plus perspicace à cet égard que Longnon (2), a mis en doute la grécité de *Μόνουκος* consacré à *Ἡράκλειος* : il a fait ressortir, avec d'excellents arguments, l'absurdité d'un « Héraklès à une demeure », l'absence de

(1) *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, t. I, Heidelberg, 1913, pp. 26 et 67.

(2) *Les noms de lieux de la France*, Paris, 1920-1929, p. 7.

l'adjectif *μόνουκος* ou *μονοῦκος* en grec, et a rappelé l'origine phénicienne des noms de la région qui évoquent Héraklès. Par la suite, après la romanisation de la Provence, ce toponyme a éprouvé un second accident du même genre : après l'attraction d'*οὐλίτζ*, il est tombé dans celle de *monachus* (le provençal *Mounego*, ancien proparoxyton, postulant, comme l'italien *Monaco*, un latin vulgaire **Monacu* et non *Monæcu*, **Monecu*).

Par contre, M. Gröhler admet (*op. cit.*, p. 69) la grécité du prototype de *Ceyreste*, ancienne ville déchue. Je l'ai cru moi-même, et je vais expliquer pourquoi j'ai changé d'opinion sur ce point.

La forme gréco-latine originare n'est pas *Citharista*, comme on l'a parfois indiqué à tort, mais *Κίθαριστός* (Ptolémée), en latin *Citharisten* à l'accusatif (Pomponius Mela). Or, en grec, le mot signifie « joueur de cithare », ce qui ne représente guère une désignation toponymique. Je sais bien que Camille Julian (qui n'était pas linguiste) expliquait (dubitativement) la « ville de la Lyre » par la forme des collines voisines, mais cette hypothèse ne peut se soutenir, et tous les hellénistes auxquels j'ai soumis le cas estiment qu'il s'agit d'un nom indigène rhabillé à la grecque.

D'autres considérations font aboutir à la même conclusion. Il existe, dans la région, une localité homonyme, qui n'a jamais été signalée à l'attention des linguistes, et qui, bien qu'orthographiée un peu différemment à l'heure actuelle, offre des formes anciennes identiques sur lesquelles je vais revenir : c'est *Céreste* (Basses-Alpes), entre Forcalquier et Manosque, sur la voie ferrée d'Apt à Volx. Un simple coup d'œil jeté sur la carte montre qu'aucune colonie grecque n'a pu s'installer dans cette région montagneuse, à plus de vingt lieues de la mer. Le nom des deux localités étant identique, comme il ne peut être grec ici, il ne saurait davantage l'être là.

Examinons enfin les formes médiévales. La finale *a* apparaît de bonne heure en latin et se maintient au moyen âge ; au contraire l'*e* final d'*Ἀγάθη* (*αἰχμή*) s'est maintenu (en dépit de la latinisation *Agatha* de Pline et de Pomponius Mela) dans

la forme médiévale *Agde* (1). Si l'on peut admettre une action analogique, voici une objection phonétique plus grave : la contre-finale du mot, d'après la loi de Darmesteter, n'a pu tomber en roman que si ce n'était pas un *a* ; il nous faut donc postuler **Citherista* ou **Cithirista*. Mieux encore : en passant en latin vulgaire, le *θ* grec perd son aspiration et devient *t*, qui, intervocalique, passe à *d* (*Αγθρ*, **Agate*, **Agde*). Or ici, les formes médiévales nous révèlent qu'avant la contraction du mot la dentale a passé à *z* > *s* (c'est-à-dire *z* > *z*) : *Ceziresta*, *Cezeresta* (1025), *Cezeresta* (XIII^e s.), pour *Ceyreste* (2) ; *Ceseresta* (1200, *Cartulaire de St. Victor*) pour *Céreste* (3) ; l'évolution *s* (+ *r*) > *y*, *i* (*Cez'reste* > *Ceyreste*) est bien connue en provençal (*patrem* > **padre* > **paʒre* > *paire*, etc.).

Ces constatations ont leur importance. Elles montrent que les populations qui environnaient les colonies grecques de la côte et qui n'ont pas été hellénisées, n'ont pas toujours adopté les rhabillages grecs et ont pu conserver, pour certains noms, le prototype indigène : ici, nous avons la chance d'avoir un toponyme similaire à l'intérieur, qui sert de réactif. Les formes romanes permettent donc de postuler un latin vulgaire **Cederesta*, dont chaque *e* pouvait représenter un *i* antérieur.

IV. — Garonne, Gironde.

Voilà longtemps que les linguistes présument que *Gironde* et *Garonne* sont les deux variantes d'un même toponyme, et qu'on a utilisé, assez tardivement, la première, en en restreignant le sens, pour désigner la partie la plus large du fleuve, près de son embouchure. Application à la toponymie (assez rare et intéressante) de la « loi de répartition » de Michel Bréal (4).

(1) *Dictionnaire topographique de l'Hérault*, par Thomas, Paris, 1865. Une seule forme *Agda*, chez un étranger (Roger de Howden).

(2) Relevées par E. Duprat, *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, IX, 1932, pp. 46 sqq.

(3) Communiqué par M. A. Brun, avec quelques latinisations, *Cytharista*, 1113, 1135, et des fantaisies étymologiques plus tardives, *Caesarista* (XIV^e-XV^e siècles). — Enfin M. Rostaing me signale la forme archaïsante *Cederesta* (1153) dans le *Cartulaire de Lérins* (p. 114) pour *Ceyreste*.

(4) *Essai de sémantique* (Paris, 1908), pp. 26 sqq.

Mais la démonstration de cette identité originaire n'a jamais été faite. Nous allons la tenter (1).

La plus ancienne forme du nom de la Garonne se trouve dans les *Commentaires* de César : *Garumna* ou *Garunna* (cf. ZONF, III, 3, 217-218) ; c'est *nn* qui est la forme courante par la suite : *Garunna* dans la *Table de Peutinger* et naturellement chez Grégoire de Tours. Les formes grecques n'accusent même qu'un seul *n* : ὁ Γαρβύνας déjà chez Strabon (*Géogr.*, IV, 1) et ὁ Γαρβύνας (Ptolémée, *Géogr.*, II, 7).

La variante *Garunda*, prototype de *Gironde*, apparaît dès la fin du IV^e siècle dans une lettre de Symmaque à Ausone (IX, 86) : « *Senex olim Garundae alumnus* ». Le sens s'applique de toute évidence à la Garonne. A la fin du IX^e siècle encore, dans les *Annales Bertiniani* (ch. 844), c'est une forme du même type qui sert à désigner la Garonne : « *Northmanni, per Garrondam, Tolosam usque proficiscentes* ». Puis cette forme se spécialise peu à peu pour désigner la partie inférieure du fleuve, mais encore en amont du confluent de la Dordogne. Adrien de Valois (*Notitia Galliarum*, 1675) estime avec vraisemblance que pendant la plus grande partie du moyen âge le nom « Gironde » désignait le fleuve jusqu'à la Réole, c'est-à-dire à peu près jusqu'au point où se fait sentir la marée.

Comment expliquer *Garunda*, à côté de *Garunna* qu'on peut considérer comme la prononciation générale dès le début de la romanisation ? La phrase de Symmaque nous fait présumer que la variante *Garunda* s'est formée à Bordeaux, ce qui va nous donner le mot de l'énigme.

Nous sommes ici sur les confins de deux langues, l'ibère et le gaulois. Or le dialecte gascon, qui représente l'ibère romanisé, offre dans une partie de son domaine — dont la pointe extrême, au nord, est aujourd'hui Meilhan, près de la Réole (2) — la réduction à *n* du groupe intervocalique latin *nd* : le radical *respun-* y représente le radical latin *respond-ere*.

(1) Pour cette notice, je dois des remerciements particuliers à M. Edouard Bourciez, professeur honoraire de l'Université de Bordeaux, qui a obligeamment complété ma documentation, et dont la compétence spéciale en matière de linguistique gasconne n'a pas besoin d'être rappelée.

(2) Jean Bourciez, *Recherches historiques et géographiques sur le par-*

Ce phonétisme, dû au substrat ibérique comme tant d'autres qui caractérisent le consonantisme si curieux du gascon, nous indique que les Ibères avaient réduit le groupe latin *nd* à *nn* (plus tard *n*), comme *mb* à *mm* > *m*. Ce phénomène, ainsi que tous les ibérismes, dut avoir, à l'origine, une extension plus grande qu'à l'heure actuelle (1). Les textes du moyen âge, à la graphie assez flottante, le font présumer. On conçoit que Bordeaux, ville très cultivée, ait éliminé peu à peu de sa prononciation des ibérismes jugés vicieux et que son influence les ait refoulés vers le sud.

Donc, sous l'Empire romain, sur les rives de la Garonne, les prononciations **responnere*, **mannare*... pour *respondere*, *mandare*... étaient jugées vicieuses par un nombre de personnes de plus en plus important à mesure que la romanisation gagnait en extension et en qualité. Confondue avec cette série, *Garunna* produisit l'impression d'un ibérisme, et, sur le modèle de *mandare*, *respondere*... on restitua une forme *Garunda* jugée plus latine. Encore un exemple caractéristique de *Rückbildung*.

Cette forme *Garunda* a vécu dans la région bordelaise parallèlement à *Garunna* > *Garona*. La phonétique devait la scinder plus tard, à son tour, mais cette fois sur le plan géographique. A quelques lieues au nord de Bordeaux, sur la rive droite de la Gironde, dès Blaye commencent les parlers qui palatalisent *c*, *g* devant *a* latin : dans toute cette région (saintongeaise), *Garunda* devient normalement **Geronde*, puis *Gironde* (sans doute par attraction homonymique du verbe *gîrer*). Dans l'intervalle, la forme *Garonda*, qui n'avait plus sa raison d'être, avait été éliminée de la région gasconne par *Garona*.

Le mot réapparaît à Bordeaux, à la fin du XIV^e siècle, sous la forme saintongeaise. M. E. Bourciez me signale *Gironde* à cette époque dans le *Livre des coutumes de Bordeaux* (une *fait en Gascogne*, p. 182 (Bordeaux, Bibl. des Universités du Midi, fasc. XVIII, 1927).

(1) La configuration actuelle de l'aire, telle que l'indique M. Jean Bourciez, avec un saillant très aigu vers Meilhan, monte à l'évidence que cette configuration n'est pas ancienne et qu'il s'est produit, à l'ouest un refoulement du nord au sud.

forme *Geroda*, p. 299, dans le ms. A, le meilleur, alors que B, C, D ont *Gironda*, puis dans la *Jurade* (année 1406, I, p. 33 ; 1407, I, p. 181, etc.). Le sens est désormais spécialisé à la partie du fleuve comprise entre le bec d'Ambez et la mer : cf. *intrar dintz Gironda* (a. 1406 précitée). Les hasards de la géographie et de la phonétique ayant voulu que la forme palatalisée coïncidât presque exactement, sur la rive droite, avec la partie du fleuve située entre le bec d'Ambez et la mer, « Gironde », forme réimportée de Saintonge, s'appliqua désormais, à Bordeaux (et, de là, dans le reste de la France), à la partie inférieure du fleuve, comme elle s'y appliquait naturellement sur la côte saintongeaise.

Quant à l'étymologie de *Garumna*, elle est assez obscure. D'après M. Niedermann (ZONF, III, 218) la forme primitive est *Garunna*, (leçon des meilleurs manuscrits de César), dont *Garumna* serait une fausse régression. Cette finale pose un problème que nous avons discuté plus haut (1). Quant au radical, M. Menendez Pidal (2) le croit ibérique ; M. E. Bourciez avait pensé à un dieu pyrénéen qui aurait donné son nom aux pics du *Gar*, *Ger*, etc. Le lien entre la montagne et la rivière était une idée très juste. L'étude des bases pré-indo-européennes a montré que le nom des pics reposait sur la base *cara*, *gara*, pierre (3), que l'ibère avait emprunté à son prédécesseur.

V. — Vincelles, Vinzelles.

La Gaule romaine offre une série de noms de lieux, sous les deux variantes *Vincelle* (s) — *Vinzelles* (s) (4), qui se répartissent ainsi : neuf *Vincelles* (Pas-de-Calais, ferme de la commune de Bazinghen, canton de Marquise ; Seine-et-Marne, hameau

(1) P. 120.

(2) *Mélanges offerts à Antoine Thomas*, pp. 295-296.

(3) Ci-dessus, 2^e partie.

(4) L's final, là où il existe dans l'orthographe actuelle, est de date récente et n'a qu'une valeur graphique. Dans la liste de ces toponymes donnée par Longnon (*Les noms de lieu de la France*, fasc. III, pp. 357 à 358) est omis le *Vincelle* du Pas-de-Calais et ne sont pas mentionnés les *Vinzelles*.

de la commune de Boutigny, près Meaux ; Aisne, hameau de la commune de Château-Thierry ; Marne, commune du canton de Dormans ; Yonne, commune du canton de Coulange-la-Vineuse ; Jura, commune du canton de Beaufort ; trois en Saône-et-Loire : une commune du canton de Louhans, un hameau de la commune de Saint-Loup-de-Varenne, canton de Chalon-sur-Saône, et un hameau de la commune de Nanton, canton de Sennecey, auxquels il faut joindre le diminutif *Vincelottes* (Yonne, canton de Coulange-la-Vineuse), et six *Vinzelle(s)* (Allier, hameau de la commune de Lenax, canton du Donjon ; Saône-et-Loire, commune du canton de Mâcon ; trois dans le Puy-de-Dôme : commune du canton de Lezoux ; hameau de la commune de Volvic ; hameau de la commune de Bansat, canton de Sauxillanges [dont j'ai étudié le patois dans plusieurs ouvrages] ; Lot-et-Garonne, hameau de la commune d'Aiguillon). Il faut joindre à ce dernier groupe *Vinzels* suisse (canton de Vaud, district de Rolle) et le diminutif *Vinzelette*, lieu-dit de la commune de Lamontgie (Puy-de-Dôme ; commune limitrophe de Bansat). Il y a lieu enfin d'ajouter *Vindelle* (Charente), issu d'une ancienne forme *Vinzelle* par fausse régression (*Vincellae* avant 1020, *Vinzella* 1249, *Vindella* 1491 ; cf. Terracher, *Aires morphologiques... de l'Angoumois*, p. 17).

Il est peu de ces toponymes qui soient mentionnés dans les textes avant le XI^e siècle. Le plus ancien exemple est *Vincella*, en 634 (*Dict. top. de l'Yonne*) puis *Vincella*, (*Dict. top. de la Marne*) ; viennent ensuite, à partir du IX^e siècle, de nombreux exemples de *Vinzella* (Vinzelles de Bansat, Puy-de-Dôme) dans le Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges (1). Les formes de date postérieure offrent beaucoup moins d'intérêt et peuvent, pour le moment, être laissées de côté.

Peut-on ramener ces deux séries à un même type originaire, qui, à première vue, semble latin ? Et quel est ce prototype ? Plusieurs hypothèses ont été formulées.

Il n'y a pas lieu de tenir compte des radicaux gaulois hypothétiques **Vinc-ella*, **Vinz-ëla*, sans attache dans les langues

(1) Edité par H. Doniol (Clermont-Ferrand, 1864).

celtiques, témérairement conjecturés par Holder (*Altceltischer Sprachschatz*, III, 326 et 357) : ces types, au surplus, sont contredits par les formes du haut moyen âge.

À la fin du siècle dernier, Antoine Thomas enseignait que ces noms de lieux représentaient un latin vulgaire **vīmī-cella* (1), dérivé de la racine de *vimen*, osier. Mon éminent maître conjecturait l'existence, à côté de *vimen*, *viminis*, d'une déclinaison populaire **vīmex*, **vīmīcis*, d'où *vīmīc-ella*, par addition du suffixe *-ella* au thème **vīmīc-* ; il appuyait cette conjecture sur un mot du patois du Velay, *vīndze*, osier. Or la carte « osier » de l'ALF, qui a paru depuis cette époque, a montré (ce que corroborent les formes relevées au cours de mes enquêtes dans les régions d'Issoire et de Brioude), que *vīndze* est une forme aberrante (et rare) d'un type régional *vidze*, *vidzo* remontant, non pas à *vimen*, mais à *vītca*. Rien ne permet donc plus de postuler **vīmex*, pas même la forme *vīmīcellum* enregistrée par Du Cange (et traduite par *crates*, *claye*), laquelle, datant du XVI^e siècle, n'a aucune valeur.

D'ailleurs l'hypothèse d'Antoine Thomas est en contradiction avec une forme du VI^e siècle : le *Dictionnaire topographique de la Haute-Loire*, de A. Chassaing et A. Jacotin, publié en 1907, l'a signalée (v^o *St-Ferréol*) comme ayant désigné une localité qui a pris, par la suite, le nom de *Saint-Ferréol* [de Cohade]. On lit en effet chez Grégoire de Tours (*De passione S. Juliani mart.*) : *in loco qui Vinicella voc.* Cette forme *Vinicella* est capitale pour nous ; elle rend compte à la fois des *Vincelle(s)* et des *Vinzelle(s)*. C'est elle qui va nous fournir la clef du problème.

Elle nous permet d'abord d'écarter la dérivation de gentiles aux quels on pourrait songer. *Vintius*, phonétiquement, peut convenir à *Vincelle*, non à *Vinzelle*. Pour *Vinzel* vaudois, E. Muret (2) avait conjecturé dubitativement le gentilice *Vindius* : si la phonétique vaudoise n'y contredit pas, il n'en est pas de même pour les régions de langue d'oc, où **Vindy-*

(1) Cette hypothèse est aussi celle de Ricouart, dans l'ouvrage cité plus loin en note.

(2) *Dictionnaire historique du canton de Faud* (publié par E. Mottaz), v^o *Vinzels*.

ella aurait abouti à **Vingelle* (à supposer que l'*i* fût long). Enfin *Viniccius* (1), acceptable pour *Vincelle*, fait difficulté pour *Vinzelle* : le groupe *cy* ne se sonorissant pas à l'intervocalique (2). — Il est extrêmement rare, en surplus, que, dans la Gaule romane le suffixe *-ëllus*, *-ëlla* se soit accolé à un nom de personne pour former un nom de domaine (3) ; ce rôle était dévolu essentiellement aux suffixes *-acum* (gaulois) et *-anum* (latin) (4). Très ingénieusement E. Muret avait supposé que la forme diminutive **Vindy-ellum* pourrait s'expliquer par son emploi tardif comme nom individuel ou bien par l'intermédiaire d'un nom de lieu perdu. L'une ou l'autre hypothèse peut se défendre si l'on considère un nom de lieu isolément. Mais, comme il est bien difficile d'isoler *Vinzels* vaudois de ses congénères, un fait aussi exceptionnel ne saurait être envisagé pour une formation qui, offrant un grand nombre de représentants, a dû être normale et assez généralisée.

Vinicella me paraît donc représenter *vinum* dans son premier élément. Pour appuyer cette hypothèse, il faut que les divers toponymes en question soient situés dans des pays où on cultive (ou : on a cultivé) la vigne. Or la coïncidence est tout à fait remarquable, comme Longnon l'avait déjà remarqué (5) pour les *Vincelle(s)*.

Vinzelles en Agenais, au bord de la Garonne, est située en plaine, à proximité de petits vignobles. De même les trois

(1) On peut hésiter entre *Vintius* et *Viniccius* pour certains toponymes en *-acum* (*Vincy*, *Vincey*), et en *-anum* comme le roussillonnais *Vinça* (*Vincianum* en 950, communication de M. P. Fouché).

(2) Cette objection est moins grave que les autres, à cause de confusions fréquentes en latin vulgaire, dans les noms propres, entre *cy* et *ty* : des types comme *Vinzieux* (Ardèche), *Vinzan* (Corrèze) semblent bien se rattacher respectivement à *Vinicciacum*, *Viniccianum*, prononcés **Viniitiacum*, **Viniitianum*. Mais de telles confusions sont sporadiques : on s'expliquerait mal, au contraire, pour *Vincelle* — *Vinzelle*, que la confusion se fût produite toujours et seulement dans le Sud et l'Est.

(3) Cf. ci-après, 5^e partie, 2^e section, n^o 770.

(4) A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, I, 75 sqq. et 88 sqq. On trouve aussi, avec cette valeur, le suffixe *-onem* et le suffixe double *-anicum* (m. et f.), enfin le gentile sans suffixe, plus rarement le suffixe *-arium* (Cf. ci-après, 5^e partie, 2^e section).

(5) A. Longnon, *op. cit.*, III, pp. 357-8.

Vinzelles du Puy-de-Dôme : V. de Bansat est au pied d'une rangée de coteaux déjà plantés de vignes au IX^e siècle (cf. le *Cartulaire de Sauzillanges*) ; même situation pour le V. de Lezoux (au bord de l'Allier) et le V. de Volvic. Dans la Haute-Loire, l'ancien *Vinicella* de Grégoire de Tours (St-Ferréol de Cohade) avoisine un petit vignoble. Le V. de l'Allier se trouve sur une hauteur entre des vignobles de faible étendue. Le V. de Mâcon est au centre d'un grand vignoble. Enfin il y a des vignes dans le terroir du *Vinzel* vaudois. Quant à *Vinzelette* du Puy-de-Dôme, c'est un coteau qui était entièrement planté en vignes dans mon enfance (1). De même *Vindelle* (Charente) est entouré de vignes.

La situation des *Vincelle(s)* n'est pas moins significative. Des trois V. de Saône-et-Loire, celui de Chalon est en plaine, entre de petits vignobles, celui de Sennecey en pleines vignes sur une pente ; quant à celui de Louhans, au flanc d'une faible pente exposée au sud, il possède un vignoble de trois hectares et demi, sur une superficie communale de 500 hectares (communication de l'instituteur). *Vincelle* (Jura) est sur le versant de coteaux en partie plantés de vignes. V. de la Marne, près de la rivière, est entouré de vignes ; V. de l'Aisne est au pied de petits vignobles en pente ; V. de Seine-et-Marne est en bas d'une pente, à proximité de petits vignobles. Enfin *Vincelles* et *Vincelottes* de l'Yonne sont entourés de vignobles renommés.

Reste *Vincelles* du Pas-de-Calais, département où, aujourd'hui, il n'y a plus de vignes. Mais il n'en était pas de même autrefois, comme on peut s'en convaincre par l'étude que M. H. Duchaussoy a consacrée aux anciens vignobles de cette région (2). La vigne fut donc longtemps cultivée dans le Boulonnais jusqu'aux environs de Bazinghen. Toutefois, d'après

(1) Avant la crise du phylloxéra. Il semble que ce lieu-dit doive être identifié avec une localité disparue, *Vinzellata*, mentionnée au IX^e siècle par le *Cartulaire de l'abbaye de Sauzillanges* (49). Cf. mon *Glossaire du patois de Vinzelles* (Montpellier, 1915), *Gloss. onom.*, 369.

(2) Dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, t. XLI, 1926. L'étude porte essentiellement sur les vignobles de Picardie, mais une petite notice (p. 5-10) est relative aux vignobles de l'Artois et du Boulonnais.

les renseignements que m'a communiqués M. Besnier, archi-
viste du Pas-de-Calais, le terrain ne paraît guère favorable à
la culture de la vigne : ce lieu-dit forme une sorte d'éperon en
bordure nord-est d'un plateau. D'autre part les anciennes
formes relevées, à partir de 1208 seulement, (*Wincela*, *Win-
tsele*...) offrent toutes, jusqu'au xvii^e siècle inclus, un *w* initial,
qui, dans la région, représente un ancien *w* germanique. Le
mot aurait-il subi anciennement, comme *vespa* > *wespa*, fr.
guêpe, une influence germanique ? Ce n'est pas impossible,
d'autant plus que le Boulonnais a reçu une forte colonisation
saxonne (1), qui a laissé de nombreux toponymes, à com-
mencer par *Bazinghen* (*hen* = *hem*, *haim*). Il se peut aussi que
ce mot représente une autre formation, et dérive du type ger-
manique *winkel*-, pointe, angle, qui a de nombreux représen-
tants dans la région (2). Il est remarquable que ce soit le seul
Vincelle situé sur un éperon.

En laissant de côté le *Vincelle* du Pas-de-Calais, les deux
autres groupes *Vincelle(s)* — *Vinzel(les)* semblent donc bien
se rattacher, par leur situation géographique comme par leur
constitution phonétique, à la culture de la vigne.

Deux hypothèses restent possibles, suivant qu'on considère
le type *vinicella* comme un composé ou un dérivé.

La première est celle de Longnon (*op. cit.*, III, 357-8). *Vini
cella* représenterait la *cella* du vin, l'endroit où on faisait les
provisions de vin ; ce serait l'équivalent du latin courant
vinaria cella. L'exemple de Grégoire de Tours ne peut départa-
ger les avis, *vinicella* pouvant être lu, à volonté, dans l'écri-
ture de cette époque qui liait les mots, en un ou en deux mots.

Mais voici les objections. D'abord *cella*, dans ce sens, est
régulièrement accompagné en bas latin d'un adjectif et non
d'un substantif au génitif : on trouve *cella farinaria*, *lignaria*,
vinaria... et non *cella farinae*, *vinicella*... D'autre part, de tels
dépôts de provisions, de vin en particulier, devaient se trou-

(1) Longnon, *op. cit.*, 188 sqq.

(2) On peut consulter à ce sujet le travail de Ricouart, *Etudes pour
servir à l'histoire et l'interprétation des noms de lieu du département du
Pas-de-Calais* (Anzin, 1892-1903), notamment pp. 217 et 480 ; la mé-
thode est peu rigoureuse, mais la documentation est abondante et mérite
d'être prise en considération.

ver dans des agglomérations d'une certaine importance ou
sur des voies de passage : or aucun *Vincelle* — *Vinzelle*, sauf
les trois en bordure d'une rivière (Garonne, Allier, Marne) ne
se trouve sur une voie commerciale, et ces domaines étaient
si petits que les agglomérations qui en sont issues sont infi-
mes, la plupart ne formant que des hameaux.

La phonétique a aussi son mot à dire. Théoriquement *vini
+ cella* ne peut aboutir qu'à *Vincelle*, et on a vu, en effet, que
Longnon ne s'occupe que de ce groupe. On pourrait admettre,
il est vrai, que ce composé ait été pris de bonne heure pour
un dérivé, qu'il y ait eu confusion entre *cella*, substantif, et
le suffixe double-*icella*. Mais nous répondrons, comme plus
haut pour *Viniculus*, qu'une méprise de ce genre, accidentelle,
devrait présenter une répartition géographique irrégulière.
Or la répartition respective des deux groupes homogènes
Vincelle — *Vinzelle* (1) apparaît comme une juxtaposition de
deux aires phonétiques, ce qui s'explique fort bien dans l'hy-
pothèse d'un dérivé : la contraction du mot, par chute de la
contre-finale, s'est produite en langue d'oïl avant la sonorisa-
tion des consonnes sourdes intervocaliques, tandis que plus
au sud elle est postérieure à ce phénomène, ce qui est tout à
fait normal.

Enfin si nous réunissons à *Vincelle* — *Vinzelle* le *Vinzel(s)*
vaudois, comme nous y convie la topographie vinicole aussi
bien que la physionomie du mot, impossible d'expliquer celui-
ci par *vini + cella*, tandis qu'avec le suffixe une variante mas-
culine va de soi.

Si l'on admet le suffixe, comment expliquer la formation

(1) On objectera peut-être la forme *Vincella* (de 920), unique exemple
du Cartulaire de Saint-Julien de Brioude, pour le toponyme précité de
la Haute-Loire, entre le *Vinicella* de Grégoire de Tours et les « Saint-
Féréol » postérieurs. Je crois néanmoins que cette localité, si elle n'avait
pas changé de nom, s'appellerait *Vinzelle* et non *Vincelle*. Car la graphie
c, pour représenter une assibilation sonore, n'est pas rare dans les noms
propres. J'en trouve justement des exemples pour *Vinzels* vaudois, écrit
Vynciel et *Vingel* en 1145 ; cf. aussi *Vinsel* en 1299 (*Mém. de la Société
d'hist. de la Suisse romande*, V, 2, p. 474, n. 13 et *Mém. de la Société
d'hist. de Genève*, XIV, p. 7 et p. 277 ; d'après E. Muret). Enfin *Vindelle*
(Charente), on l'a vu, est écrit *Vincellae* au xi^e siècle et *Vinzella* au
xiii^e.

vin-icella ? Le double suffixe *-ic-ellus* en latin est essentiellement diminutif. On ne peut songer à un diminutif de *vinum* : « petit vin » ne saurait convenir pour un toponyme. En outre la totalité des noms de la série, sauf un, étant pourvus d'une finale féminine, c'est un féminin qu'il faut envisager. *Vini-cella* est certainement le dérivé de *vinea* (1) (**vinia*, **vinya* en latin vulgaire), avec le sens de « petit vignoble ». On n'a pas été sans remarquer que presque tous les *Vincelle* — *Vinzelle* avoisinent de *petits* vignobles ; quelques-uns se sont développés, mais c'est l'exception (ceux de *Vincelles*, Yonne, de *Vinzelles*, près Mâcon, et de *Vinzelles* de Bansat). A noter aussi la formation d'un nouveau diminutif (*Vincelottes* près de *Vincelles*, Yonne ; *Vinzelette*, près de *Vinzelles* de Bansat), du jour où, les vignobles de *Vincelles* et de *Vinzelles* s'étant agrandis, le sens diminutif originaire n'a plus été perçu dans ces noms.

VI. — NOUVEAUX EXEMPLES D'ATUR, NOM DE RIVIÈRE

La racine *Atūr-*, comme nom de rivière prélatin, est bien connue. C'est à tort que Gröhler (*op. cit.*, I, 62) la classe parmi les noms ibères, en oubliant qu'elle a formé, non seulement le nom de l'*Adour* (2), mais aussi celui de l'*Arroux* (ancien *Aturavus*), qui arrose le Morvan, fort éloigné des pays colonisés par les Ibères. J'ai montré ailleurs (3) que l'aire géographique de ce nom permettait de conclure à une racine pré-celtique et préibère.

Je peux signaler aujourd'hui deux nouveaux exemples de ce nom de rivière dans la Gaule du Nord.

(1) A côté de *vineola*, *-olum*, prototype de divers *Vigneulles* et *Vigneux*. Au point de vue de la formation latine, les mots en *-ea-*, *-ia* ne donnent pas normalement de dérivés en *-cella* ; mais il peut s'agir d'une dérivation analogique, par exemple d'après *viticella* (communication de M. A. Ernout).

(2) *Atūr*, *Atūrus*, en latin ; *Ador*, avec accent sur l'*a* (et *o* fermé > *u*) en ancien gascon ; l'accent a passé sur la finale comme dans *piboul* > *piboul*, *pibou* (*pibú*), peuplier. — Je rappelle qu'un fleuve côtier *Aturia*, auj. *Oria*, se trouve en Guipuzcoa, Espagne (Holder, *Alteltischer Sprachschatz*, I, col. 79). M. Paul Lebel a consacré un article au nom de l'*Arroux* dans les *Mémoires de la Société Eduenne*, XLVIII, 151-159 (Autun, 1937).

(3) *Les noms de lieux*, p. 3-4.

L'*Yères* ou *Yerre*, affluent du Loir à l'ouest de Châteaudun, dont le nom est transcrit *Edera*, *Era*, au XI^e siècle, postule phonétiquement, d'après ces formes, **Atūra* (sinon *Atūrus*) ; l'*e* initial s'est diphtongué tardivement (au XIV^e siècle) comme dans le nom de l'*Yèvre*, ancienne *Avāra* (1). Si l'on en doutait, un précieux réactif nous est fourni par le nom de la principale localité riveraine, *Arrou* (*Arró*, 1125), qui ramène à *Aturavus*. On sait que le suffixe gaulois *-avus* a formé surtout des noms de lieux habités, parfois avec des types pré-celtiques, mais aussi des noms de rivières (*Saravus*, la Sarre, chez Ausone), ce qui explique qu'*Aturavus* ait pu prendre un sens toponymique ou hydronymique suivant la région.

Je ne connais pas de forme ancienne de l'*Yerre(s)* de Seine-et-Oise, affluent de la Seine. Mais la localité d'*Yerres*, que la rivière traverse et qui lui doit son nom, est appelée *Edera*, en 1235, forme relevée par Cocheris, et identique à celle de l'*Yerre* dunoise. Le même prototype paraît donc assuré ici.

Enfin M. Reiner Müller a judicieusement rattaché à ce groupe l'*Eder*, affluent de la Fulda (*Edera*, 1235) (*Rur-Blumen*, Jülich, 14 déc. 1935).

VII. — YTRAC, L'AUTHRE, RIVIÈRE D'AUVERGNE, ET LE PAGUS ARTINTIA

Je n'aurais sans doute jamais retrouvé l'étymologie de l'*Authre* (2), affluent de la Cère au nord d'Aurillac, sans les recherches qu'a faites M. P. Fournier sur les origines d'*Ytrac*, localité que cette rivière arrose en aval.

Quand j'ai publié pour la première fois le dépouillement des noms de domaines gallo-romains en *-acum*, je n'avais pas trouvé, en l'absence de forme antérieure au XIV^e siècle (*Ytracum*, 1328), de prototype satisfaisant pour *Ytrac* (ZONF, IX, 40, n^o 579) : j'avais proposé hypothétiquement une forme déglutinée de *VICTORIACUM* ou le radical (germanique) de

(1) Voir les *Dict. topogr.* d'Eure-et-Loir, de Merlet, 1861, et du Cher, de H. Boyer (daté de 1926).

(2) Les géographes modernes écrivent parfois *Dautre* (agglutination de : rivière d'Autre).

Hitier. Or le prototype est tout autre : M. Fournier a retrouvé dans un acte de 930 du *Cartulaire* de Conques, la mention *ministerio Acteracense*. L'identification avec *Ytrac* est confirmée par toutes les autres données de la charte. On est donc amené à postuler, cette fois avec quasi certitude, *ACTERACUM ou *ACTORACUM (ci-après, 5^e partie, 2^e section, n^o 48 bis). Ce qui prouve, une fois de plus, qu'il est généralement imprudent de faire des conjectures lorsqu'on manque de formes suffisamment anciennes.

Mais une trouvaille peut en provoquer une seconde. Dans l'acte précité, le *ministerium* d'Ytrac est dit situé *in pago Artintia*. Ce *pagus* a été identifié avec le pays d'Artense qui est partagé aujourd'hui entre le Cantal et le Puy-de-Dôme et qui se trouve donc assez loin au N.-N.-E. d'Aurillac. Mais l'identification d'Ytrac étant certaine, il faut en conclure, soit que ce *pagus* était jadis beaucoup plus vaste (1), soit qu'il s'est déplacé vers le nord (la *Cerdagne*, p. ex., ancienne *Ceretania*, s'est déplacée bien à l'ouest de *Céret*), soit encore qu'il s'agissait d'une désignation de « pays » plus au moins vague. Si l'on se rappelle que nous sommes en pays montagneux, on pensera naturellement à la racine gauloise *arto-*, ours : *Artintia* (2) serait le pays des ours.

La rivière qui arrose Ytrac, l'*Authre* (*aqua d'Autra*, 1314),

(1) C'est ce qu'ont prouvé les recherches ultérieures de M. Fournier (*Bulletin hist... de l'Auvergne*, 1937, 91) : en 1470, Arpajon était dit *in Artense*.

(2) La finale d'*Artintia* représente à peu près sûrement le suffixe gallo-lygure *-entia*, bien connu (cf. notamment *Zeitschr. f. celt. Philologie*, XIV, 39 sqq. et XV, 220). On sait que dans les textes latins du haut moyen âge l'é fermé des mots romans était souvent représenté par *i* (V. Jeanne Vielliard, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris, Champion, 1927, pp. 5 sqq.). Cf. aussi ZONF, V, 52. — J'avais publié cette étymologie quand a paru un article de M. P. Fournier sur ce groupe de mots (*Rev. de la Haute Auvergne*, 1934, 152-161) : l'auteur postulait les mêmes prototypes ; il ajoutait *Loutre*, hameau de Sainte-Christine (Puy-de-Dôme), sur un ruisseau, qui pourrait représenter un autre **Artara*, avec agglutination de l'article, dans une région, éloignée du Cantal (N.-O. de Riom), où il a relevé une *terra Artencha* médiévale (1250, *Spicilegium brivatense*), qu'Amé (*Dict. top. du Cantal*) avait identifiée à tort avec le pays d'Artense. Enfin, pour Ytrac, M. Fournier a retrouvé les form *s Aitrac*, *Aytrac* dans six actes de 1265 à 1272.

peut être ramenée facilement au même prototype : une forme **Artara*, accentuée sur la première syllabe, satisfait à la fois la phonétique, la morphologie et la sémantique. Une dissimilation **ARTARA* > **Altara* (d'où *Altra* > *Autra*) est normale (1). Enfin nous avons de nombreux exemples d'animaux divinisés qui, à l'époque gauloise, ont donné leur nom aux cours d'eau : MM. Ebischer et Hubschmid en ont relevé plusieurs (*gabro-*, chèvre, *minno-*, chevreau, etc.). Et, même en dehors de l'hypothèse mythique, la simple présence de l'animal suffirait, comme pour *Bièvre*, *Beuvronne* (rivière des castors), à expliquer le nom.

VIII. — DEUX NOUVEAUX oppida EN -durum

M. Ernest Muret a montré (2) comment une rivière pouvait garder le nom, disparu par ailleurs, d'un ancien oppidum gaulois. Deux rivières du Massif Central offrent, selon toute vraisemblance, le même phénomène.

Voici d'abord la *Santoyre*, affluent de la Rue, qui descend du massif du Cantal vers le Nord ; la plus ancienne forme est *Centoyre*, 1278. Cette finale *-oyre* ou *-oire* est le représentant phonétique, dans la région, de *-odurum* (*ICCIODURUM Issoire* ; *ALTOBURUM Autoire*, Lot), et l'on ne voit aucune autre finale gallo-latine à laquelle on pourrait la rattacher. — Si l'on admet l'hypothèse d'un oppidum, celui-ci devait être situé à *Dienne* (*Dyana*, 1293), qui se trouvait à la jonction de deux voies romaines (et sans doute gauloises) : celle de Figeac à Massiac et Brioude par le col de Cabre, et celle de Dienne à la Roche-Canillac par Valuéjols. Le site convient fort bien à une citadelle : l'éperon de la Queille, qui domine le village actuel, porte les ruines d'un château fort, dont le fondateur, d'après une tradition médiévale (3), aurait été le dernier

(1) Pour le suffixe, voir ci-dessus, 3^e partie, p. 135.

(2) *Revue Celtique*, XLIII, 348. Il s'agit de la *Limmat* suisse, qui représente *Lindomagus*.

(3) Elle est mentionnée par Deribier du Châtelet, *Dictionnaire statistique du Cantal*, Aurillac, 1852 sqq., t. III, v^o *Dyenne*. Cette tradition est rapportée dans une charte visée en 1369 à Usson par Jean, duc de Berry.

prêtre du temple de Diane ; ce temple aurait été détruit par Charlemagne. La forme médiévale *Diana*, *Dyana* (altérée plus tard en *Dyenne*) montre qu'il ne s'agit pas d'un ancien terme populaire gallo-romain (cf., pour la phonétique, *DIURNUM* > *jour*), mais d'une désignation qui a passé dans l'usage vulgaire au plus tôt vers la fin de l'Empire ; ce qui concorde avec la tradition relative à la persistance du temple païen, dans une région particulièrement reculée. L'orographie fait présumer un prototype **Cintodurum*, du gaulois *cinto-*, « premier, en avant », au sens figuré « avancée, promontoire », à moins qu'il ne s'agisse tout simplement, pour le premier élément, d'un nom ou surnom d'homme.

Le problème est un peu plus délicat pour la *Senouyre* du Velay (*Senoire*, 1252), rivière qui suivait de près, chez les Arvernes, les confins des Vellaves, et qui se jette dans l'Allier en aval de Paulhaguet. Au point de vue phonétique, les formes médiévales ramènent à **SENODURUM*, prototype dont le premier élément (vraisemblablement nom d'homme, *Senou* ou *Senno-*) est représenté dans d'autres noms de lieux de la région : *Séneujols* (voir ci-après, 5^e partie, p. 208), *Sénac*, (ci-après, 5^e partie, 2^e section, n° 498). — Mais l'emplacement de l'oppidum ne s'impose pas. On peut penser à *Paulhaguet*, sur une hauteur dominant la rivière : le domaine gallo-romain (*Pauliacum*, 888) aurait remplacé un oppidum abandonné. Des recherches archéologiques et topographiques seraient à faire.

IX. — Petits problèmes de toponymie gallo-romaine

Dans une étude consacrée à mes *Noms de lieux* (1), très intéressante par les éléments nouveaux qu'elle apportait, M. P. Skok soulevait quelques problèmes de toponymie gallo-romaine qu'il est utile de discuter, car, par leur intérêt général, ils dépassent la portée d'un compte-rendu.

Voici d'abord la question de la double accentuation des composés gaulois. Sur ce point, me séparant de Meillet, je

(1) *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIX, 71-86.

crois, avec Meyer-Lübke et la majorité des romanistes (ainsi que, sauf erreur, des celtisants), que le gaulois possédait, comme le grec, des proparoxytons à pénultième longue (1) : l'accentuation a été conservée dans certains noms de lieux par le latin vulgaire, p. ex. dans les séries en *-casses* et en *-dūrum* (*Tricasses*, *Tréies*, *Troyes* ; *Nemetodurum*, **Nentuedre*, *Nanterre*), tandis que certains composés, avançant l'accent sur la pénultième longue, ont été accentués à la mode latine : l'opposition entre *Nîmes*, ancien *Nemse* (*Némausus*) et *Nemours*, ancien *Nemous* (*Némausus*), *Condes* (*Cōndate*) et *Condé* (*Condāte*), la *Marne* (*Mātrona*) et la *Meyronne* (*Mātrōna*), est désormais classique (2).

M. Skok estime (*loc. cit.*, p. 75) qu'une scission de ce genre est offerte par les composés dont le second terme est *dunum* ; il explique ainsi l'opposition entre *Melun* (*Melōdunum*) et *Meudon* (*Melodūnum*), et, je suppose, *Embrun* (*Eburōdunum*) et *Yverdon* (*Eburōdūnum*). Mais cette explication se heurte à des difficultés phonétiques dont il serait téméraire de faire bon marché : *Melōdunum* n'aurait pas donné **Melueun* (forme purement hypothétique, tandis que *Bainees*, *Treies* sont attestés) ainsi que le suppose M. Skok, mais **Melodnum* > **Melonnu* > **Melon*, comme *Senones* > **Sennes* > *Sens*. L'exemple de ce dernier mot (on pourrait en ajouter d'autres) prouve : 1° qu'aucune pénultième de proparoxyton ne se conserve en français (cf. *Turones* > *Tours*, *Lingones* > *Langres*, etc.), en dehors de l'a entravé (*Tricasses*) ; 2° que la voyelle tonique dans cette position ne se diphtongue pas, parce que la syncope est antérieure à la période de diphtongaison (s'il en est autrement pour la série *-ōdurum*, c'est parce que le groupe *d'r*, comme tous les groupes combinés, ne fait pas entrave : cf. *vitrum* > *veire*, *voire*). De même, en franco-provençal, *Eburōdunum* ne peut rendre raison d'*Embrun*, encore moins, en langue d'oc du Quercy, *Uxellodunum* d'*Is-solu*, qui postule, de toute nécessité, non seulement un *ū* tonique, mais un *n* final caduc, donc intervocalique en latin vulgaire.

(1) Ci-dessus, p. 150, et n. 2.

(2) A. Dauzat, *Les Noms de lieux*, pp. 72-3.

L'explication que je donne dans mon enseignement, et que j'ai résumée dans mes *Noms de lieux* (p. 73), repose sur le principe si fécond des régressions. La série *Mel(o)dūnum* > *Meudon*, *Ebur(o)dūnum* > *Yverdon*, *Uxell(o)dūnum* > *Issoudun* représente l'évolution phonétique populaire et régulière du latin vulgaire, tandis que *Melun*, *Embrun*, *Issolu* ne peuvent reposer que sur des formes restaurées, des formes littéraires sans syncope réintroduites par l'école et par les puristes, et dans lesquelles la voyelle contre-finale s'est conservée jusqu'à la chute des consonnes médianes : le *d* se trouvant ici entre deux voyelles est naturellement tombé. En face de **Meldunum*, **Eburdunum*, **Uxeldunum*, formes populaires, on a donc eu, pour des noms de lieux similaires, *Melodunum*, plus tard **Meloūn* > *Melun*, *Eburodunum* > *Ebroūn* > *Embrun*, *Uxellodunum* > **Uisseloū(n)* > *Issolu*.

Mon hypothèse n'offre pas seulement l'avantage de s'accorder avec les lois phonétiques. Elle déborde le cadre des composés en *-dunum* et rend compte d'autres anomalies apparentes pour lesquelles on ne saurait invoquer l'accentuation gauloise. Comment expliquer, par exemple, dans la même région (Bourgogne—Champagne) que *Domitiacum* aboutisse ici à *Donzy*, là à *Domecy*, *Flaviniacum* ici à *Flogny*, là à *Flavigny*, sinon parce que dans la première série il s'agit de formes populaires anciennement syncopées, tandis que la seconde série repose, de toute évidence, sur des formes littéraires restaurées après l'époque de la contraction ?

Il est remarquable que les flottements et divergences d'accent, en latin vulgaire, portent sur des suffixes ou des finales dont la valeur n'était plus perçue (*-ausus*, *-ate*, *-ona*). Pour les composés à pénultième longue, un type uniforme s'est établi dans chaque série. Pourquoi les composés en *-casses* et en *-dūrum* ont-ils gardé l'accentuation gauloise, tandis que ceux en *-dūnum* ont tous pris l'accentuation latine ? La cause de cette divergence me paraît facile à trouver. *Dunum* a été adopté par le latin vulgaire et a dû se conserver assez longtemps, puisque nous le trouvons isolément dans des toponymes sur une aire très vaste (*Thun*, Suisse ; *Dun*, Creuse, etc.) ; par suite, sa valeur était perçue dans les com-

posés, ce qui a fait accentuer ceux-ci sur la syllabe *du*, comme le mot simple. Au contraire *dūrum*, qui n'a persisté nulle part isolément, a dû disparaître de bonne heure en tant que nom commun ; le sens du mot cessa d'être compris dans les composés, ce qui facilita le maintien de l'accentuation gauloise, et la syncope, son corollaire. *A fortiori* pour l'élément *-casses*, dont nous ignorons la valeur et qui se cristallisa plus anciennement encore dans les composés.

* *

Au sujet des finales *-ange*, *-argue* dans la moitié méridionale de la France, un dépouillement minutieux de formes anciennes du Massif Central m'a amené, depuis la publication de mes *Noms de lieux*, à modifier, à préciser surtout mes conceptions à ce sujet et à me rapprocher de l'opinion de mon distingué collègue de Zagreb, sans toutefois la partager entièrement. La question qui se pose est la suivante : les représentants toponymiques du suffixe latin *-anicum* se rattachent-ils à un féminin ou à un masculin (suivant qu'on sous-entendait, en latin vulgaire, *villa* ou *fundus*), et peut-on discriminer le genre primitif d'après les formes romanes ?

Dans le Midi, plus exactement : dans toute la région où *c*, *g* latin est resté intact devant *a*, la forme actuelle est *-argue(s)* (ou *ergue[s]* par fausse régression). *A priori*, la forme officielle actuelle n'est pas probante (on sait que la francisation des désignations officielles a changé, depuis longtemps, la finale atone *a* > *o* en *e*) ; mais l'examen combiné des formes médiévales et de la forme patoise actuelle montre que, dans la plupart des cas, il s'agit d'un masculin original.

La question est plus intéressante et plus délicate dans le nord du Massif Central, là où *c*, *g* latin s'est palatalisé devant *a*. On ne saurait sans doute être trop absolu, ni interpréter avec rigueur des graphies qui offrent plus d'une fois des flottements ; il n'est pas moins vraisemblable que des changements de finale ont pu se produire au cours des siècles. Sous ces réserves, il me semble à peu près certain que la finale *-ange(s)* représente le féminin *-ANICA*, tandis que les finales à

g oclusif *-argue* (*-ergue*) [*-algue* > *-augue* dans la Haute-Loire] dérivent du masculin *-ANICU(M)*.

Dans son étude sur les formations en *-ACUM*, *-ANUM...*, M. Skok, moins intransigeant sur ce point que dans le présent article, a cité des formes anciennes qui attestent l'équation *-anica(s)* > *-ange(s)*, sans compter *Colongas* (*g = j*), Puy-de-Dôme (*Collanges*) (1) : *Celsinanicas* > *Sauxillanges* (toutes les formes sont en *-as* dans le Cartulaire), *Possanias* (1271) > *Poussanges*, *Laurestanecas* (913) > *Lostanges* (Corrèze) (pp. 36-37). — On pourrait multiplier les exemples. Les formes de la Haute-Loire sont particulièrement significatives (d'après le *Dict. topogr.* de Chassaing et Jacotin) : en face de *Bociranicus* (828) > *Bousselargues*, *Javalgues* (1282) > *Javaugues* (= *Gabalicus*), *Silvignianicus* (906) > *Souvanirgues*, voici *Chatilhangas* (1376) > *Chatillanges*, *Draoçangas* (1082) > *Drossanges*, *Jullanias* (1175) > *Jullianges*, *Luzernanicas* (959) > *Lorlange*, *Marlangas* (xvii^e s.) > *Marlanges*, *Marçangas* (1130) > *Marsanges*, *Possanias* (1271, et *Posas-sangas* 1364) > *Poursanges*, *Issarlangas* (986) > *Sarlanges*, *Servilhangas* (1327) > *Servillanges*, *Tiranias* (xvii^e s.; ensuite flottement entre *-as* et *-es*) > *Tiranges*. N'ayant omis, sauf erreur, aucun nom de la série, je crois que la démonstration est faite. — Ajouterai-je que dans le Cantal l'immense majorité des noms en *-argue*, *-ergue* offrent au moyen âge la finale *e(s)*, qui postule le masculin ? Les rares finales en *-a(s)* appartiennent (*Manserguas*, 1343 ; *Moumolargas*, 1275) à la région d'Aurillac, qui conserve *c*, *g* devant *a* ; je ne relève, dans la région *ga* > *ja*, qu'une forme en *-as* de 1553 pour *Lin-iargues* (en face de deux formes en *-es* du xvii^e s.) : simple lapsus de scribe. Toutes les anciennes formes des noms en *-ange(s)* que j'ai relevées dans le Puy-de-Dôme sont terminées en *-as*. Dans le Cantal, pour la même série, les formes médiévales présentent aussi l'*a* final, sauf un des trois *Fontanges* (c^{on} de Salers), qui est écrit *Fontanges* en 1277, à côté de *Fontangiae* (1278) ; pour les autres noms, les formes en *-es*,

(1) Ce nom (= *colonica*) n'appartient pas à la même série, mais le problème phonétique s'y présente de même.

qui n'apparaissent qu'à partir du milieu du xvii^e siècle, sont des francisations de scribes.

On s'explique ainsi, sans avoir à donner d'aceroe à la phonétique, la présence, sur le même territoire, de noms en *-argue* (anciens masculins) et de noms en *-ange* (anciens féminins). On conçoit d'ailleurs fort bien que le *k*, *g*, qui se palatalisait devant *a*, se soit maintenu intact devant *u* final, même si cette voyelle, qui avait passé à *o* en latin vulgaire, commençait déjà à s'assourdir ; cela prouve qu'à cette époque (vers le viii^e s.) elle était encore, dans le Massif Central, fort loin de l'*e* auquel elle devait aboutir.

* * *

Enfin M. Skok a soulevé (p. 74) une question fort intéressante. Certaines formes actuelles des noms de lieux français ne représentent-elles pas d'anciens cas-sujets cristallisés ?

Si séduisante que soit l'hypothèse, elle me paraît néanmoins fort hasardeuse. D'abord il est rare, plus encore peut-être au moyen âge que de nos jours, qu'un nom de lieu soit employé comme cas-sujet. Et même lorsqu'il est employé comme tel, le toponyme ne se présente qu'exceptionnellement avec l'*s* du cas-sujet, puisque c'est du cas-sujet avec *s* qu'il s'agit. On sait, d'autre part, que la déclinaison *li murs* — *lo mur* était sortie de l'usage courant dès le xii^e siècle et n'était maintenue qu'artificiellement, pour deux siècles encore, par la tradition littéraire francienne (1). Or les formes altérées sur lesquelles table M. Skok, *Nanteau* (de *Nantueil*), *Epinay* (d'*Epineil*), sont modernes et bien postérieures à l'époque de la vocalisation d'*l* et de la disparition du cas-sujet en *s* (2). Une seule, à l'*s* dûment attesté, est ancienne, c'est *Nevers*

(1) K. Titz, *La substitution des cas dans les pronoms français*, Brno 1926, 31 sqq. ; L.-A. Terracher, *L'histoire des langues et la géographie linguistique*, Oxford (*The Zaharof Lecture*), 1929, p. 28.

(2) Pour le *Nanteau* de l'Yonne, le *Dict. top.* de Quantin donne une seule forme ancienne, *Nanteau*, 1548 ; dans le même département, *Epinay* est *Spinolium* dans des textes latins des xii^e-xiii^e siècles, mais au xiii^e siècle ceux-ci offrent concurremment les formes, évidemment analogiques, *Spinetum*, *Spinellum*.

(*Nevernīs, Nivernīs*, IX^e s.) : mais ici l'*s* est dû à une analogie évidente d'après les autres chefs-lieux de diocèses (anciennes cités), qui avaient tous un *s* final, comme représentant d'anciens noms de peuplades au pluriel (*Sens, Chartres, Bourges, Langres*, etc.).

Enfin pour les deux séries altérées *-eil > -ay, -euil > -eau* qu'allègue M. Skok, la phonétique oppose son veto. Dans la région parisienne ici en cause, *-eils* n'aboutit pas à *é* mais à *æ* (cf. *vieil, vieux*), de même que *-œils* ne devient point *ó*, mais encore *æ* (*œil, yeux*). Il ne saurait donc être question, pour *Epinay, Epineau, Nanteau*, que d'une altération analogique de finale par attraction d'un suffixe aussi répandu que *-ay* (-ЕУ), particulièrement indiqué pour un radical de végétal comme *épin-*, ou *-eau* (*Les Noms de lieux*, 62). M. Skok n'admet-il pas lui-même (p. 74, n. 5) l'influence du suffixe *-osu* pour la variante *Epineu* ?

CINQUIÈME PARTIE

TOPONYMIE GAULOISE ET GALLO-ROMAINE
DE L'Auvergne ET DU VELAY

Dans les pages qui suivent, j'ai voulu montrer ce que peut donner à l'heure actuelle, avec les matériaux dont nous disposons, un dépouillement toponymique régional des formations prélatines et latines (pour celles-ci, je me suis limité aux noms de domaines avec suffixe). Je ne dissimule pas les lacunes de ce travail, qui serait plus poussé si j'avais eu à ma disposition un répertoire complet des lieux-dits. Mais un tel répertoire se fera encore longtemps attendre dans de nombreuses parties de la France : on ne saurait s'interdire, d'ici-là, de préparer des synthèses provisoires, qui sont déjà fécondes en enseignements. Je crois d'ailleurs que l'enrichissement, d'après les noms de lieux-dits, portera surtout sur les noms à valeur topographique (principalement oronymique (1)), et, au point de vue formel, sur les mots sans suffixe ou à suffixe rare, — dans une proportion bien moindre sur les composés gaulois, les grandes séries suffixales comme *-ate* et les noms de domaines gallo-romains : les dépouillements et sondages que j'ai faits dans les cantons de Sauxillanges, Jumeaux, Veyre-Monton, comme ceux de M. Fournier dans un grand nombre de communes, nous l'ont montré (2).

Les formes anciennes ont été relevées d'abord dans les Dictionnaires topographiques de la Haute-Loire et du Cantal, et, sous réserves, dans le « Grand dictionnaire historique du Puy-de-Dôme » d'Ambroise Tardieu (Moulins, 1877), qui est très médiocre, généralement sans références précises, plein de lacunes et émaillé d'erreurs : j'ai vérifié, quand je l'ai pu, les formes qu'il donne et je les ai surtout complétées par des recherches personnelles (notamment dans le Cartu-

(1) Cf. ci-après *Aucenne, Tobise*, etc. (pp. 194, 220...).

(2) Toutefois, comme on le verra dans l'introduction de la 2^e section et sur la carte des noms de domaines gallo-romains, quelques-uns de ceux-ci ont été révélés par les lieux-dits, spécialement autour de Mareugheol.

laire de l'ancienne abbaye de Sauxillanges) et par les nombreuses indications que m'a fournies, avec une complaisance inlassable, M. P. Fournier, l'érudit archiviste du Puy-de-Dôme.

Les noms gaulois (dont le prototype est plus ou moins conjectural) sont classés par ordre alphabétique des formes françaises actuelles (je donne la forme patoise quand elle est utile) ; les séries importantes sont groupées par département. Pour les noms de domaines gallo-romains, l'ordre alphabétique (par séries) des mots latins m'a paru préférable, avec un numérotage qui facilite les renvois.

PREMIÈRE SECTION

TOPONYMIE GAULOISE

Lorsqu'on étudie la toponymie gauloise de l'Auvergne et du Velay, on est frappé de ne rencontrer qu'une proportion assez faible de noms de lieux qui s'expliquent par des radicaux ou des suffixes gaulois. Au contraire, les formations qui paraissent remonter à une couche antérieure sont assez nombreuses. Il est naturel qu'une région montagneuse offre plus d'archaïsmes que les plaines, que les pays de passage. Contrairement à l'opinion généralement accréditée, la colonisation gauloise dut être ici assez faible par rapport à celle qui la précéda et plus encore, on le verra plus loin, par rapport à la colonisation romaine. Venus des plaines du Nord, les Gaulois n'ont pénétré nulle part profondément dans nos montagnes en masses compactes (1).

I. — Les dérivés avec suffixe prélatin

Les dérivés (-ACU à part) constituent dans l'ensemble, avec un certain nombre de mots isolés, la couche la plus ancienne de la toponymie gauloise. Toutefois quelques suffixes ont vécu jusqu'à l'époque romaine (sans compter -ACU qui se développa sous l'Empire).

Un certain nombre de suffixes sont nettement préceltiques.

1. Suffixes -asc-, -osc-, -usc-, -isc-.

Voici d'abord le thème -asc-, avec ses variantes -osc-, -usc-, qui offre son maximum de densité dans les Alpes occidentales: italo-celtique, sa valeur toponymique s'est développée sur-

(1) Ces constatations, que j'exposais dès 1931 dans la *Revue des Etudes Anciennes*, concordent avec la théorie générale que M. Auguste Brun a brillamment exposée en 1936 dans la *Revue de linguistique romane* (165-249), et d'après laquelle la colonisation gauloise a été beaucoup plus faible dans la moitié méridionale de la Gaule (où l'ancien substrat a résisté) que dans le reste du pays.

tout en figure. Il est fort peu représenté dans notre région, qui se trouve, en effet, à l'extrémité occidentale de l'aire linguistique de ce suffixe : on sait que le type *-asc-* (le plus étendu, et sans doute le plus ancien des trois) occupe grosso-modo le bassin du Rhône et ses abords, débordant au sud-ouest vers les Pyrénées (les ARREVASCI, vallée d'Aure ; *Vénasque*, Espagne) et poussant, au nord, jusqu'aux Ardennes (*TEORASCA → *Thiérache*). M. P. Skok (1) n'en a trouvé aucun dans le Cantal et la Haute-Loire ; par contre, il en signale quatre dans le Puy-de-Dôme, dont deux au moins doivent être écartés : *Manarache* est une coquille pour *Manaranche* (sic Cassini, Bouillet, carte d'État-Major, *Dict. des postes...*) et *Peyroche* est une localité, non du Puy-de-Dôme, mais de l'Ardèche.

C'est, au contraire, la Haute-Loire qui offre, dans la région, le plus grand nombre d'exemples assurés de ce suffixe : sa position géographique, au sud-est du groupe, le faisait présumer, et ce n'est pas un hasard si, sur les quatre toponymes que j'ai relevés, trois se trouvent à proximité d'Yssingeaux. Les voici, par ordre alphabétique (2) :

Arnoux (commune de Beaux), *Arnosc* 1158, *Arnos* 1271. —

*ARN-USCU- (nom d'homme, gaulois).

Channat (Saint-Ilpize), *Canasco* 911. — CAN-ASCU- (nom d'homme, latin).

Chanou (Retournac), *Chanosc* 1345. — CAN-USCU (même radical).

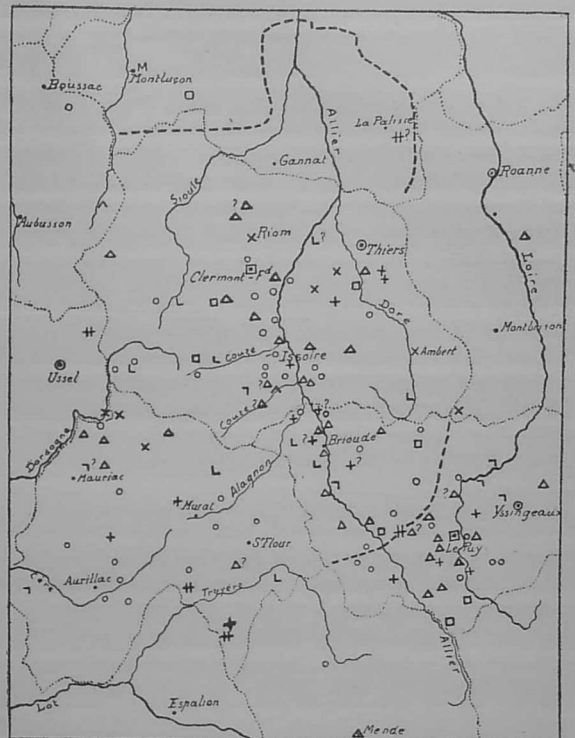
Granou (Chamalières), *Granosc* 1087. — GRAN-USCU- (nom d'homme, latin).

Dans le Cantal :

Brascou (Siran), *Barasco* 1265, etc., offre le double suffixe -ASC-ONE, comme *Tarascon*. — La présence d'un *r* simple dans toutes les formes anciennes semble devoir écarter l'hypothèse du radical gaulois *barr-*, auquel on pouvait songer.

(1) *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*. Halle, 1906.

(2) En l'absence de référence, les formes anciennes sont empruntées aux *Dict. top.* du Cantal et de la Haute-Loire ; pour le Puy-de-Dôme, au *Dictionnaire* de Tardieu.



Carte 6. — Les noms des lieux habités avant la conquête romaine.

- Sanctuaires.
- △ Noms de lieux terminés par le suffixe *-ate*.
- ‡ Type **equoranda*.
- × Composés gaulois désignant un marché ou un lieu de passage (*-mago-, ritu-*).
- ⊕ Composés gaulois désignant une forteresse (*-briga-, duro-, duno-*).
- ⌒ Noms de lieux terminés par les suffixes *-asc-, osc-, isc-*.
- L Noms de lieux terminés par les suffixes *-anc-, -inc-*.
- Noms gaulois ou prégaulois divers.
- ⊙ Préfectures et sous-préfectures.
- Limites présumées de la cité des Arvernes au nord et au sud-est (ailleurs, elles sont voisines de la périphérie du Puy-de-Dôme et du Cantal).
- Limites de départements.
- ▲ Noms de lieux terminés par le suffixe *-antia*.

La *Granoustie* (ferme et moulin, le Vigean), *Granoschia* 1310, *La Granuschie* 1473, *La Granusche* 1474, etc., repose aussi sur un thème *-usc-* (probablement *-USCA* → *oscha*), renforcé à l'époque franque par le suffixe accentué *ia* : le radical, qui était à l'origine un nom d'homme comme dans toute cette série, a donné lieu à une étymologie populaire d'ordre sémantique, d'autant plus impérieuse qu'il y avait un moulin : d'où l'adjonction de l'article. *Grenoustie*, Dict. top. H^{te}-Loire.

Dans le Puy-de-Dôme, M. Skok a cité *Chavarot* (Saint-Jean-des-Ollières), qui pourrait bien représenter un composé roman *chava roc* (creuse-roc) ou un sous-dérivé de *CAVUS*. Ce dernier cas est probablement celui de *Chavaroux* : toutefois la forme *Chavaros* du XIII^e siècle (Chassaing, *Spicilegium brivat.*, 52) postule un suffixe *-osu-*, et non *-usc-*, adapté à une racine gauloise (cf. les Cavares) ou latine : la localité est au pied d'une butte rocheuse. Cf. l'ancien provençal *cavaróta*, caverne, creux (qui pourrait représenter aussi *cava rūpta*).

Quelques autres toponymes doivent se rattacher à la même formation. Mais parfois nous ne disposons pas de formes anciennes, comme pour *Charroux* (Allier, près de Chantelle ; à remarquer que *Charroux*, Vienne, est noté *Karrofium* en 789). Parfois aussi, il y a eu substitution de suffixe. Si l'on examine les *Chamalières* de la Haute-Loire, du Cantal et du Puy-de-Dôme (*Camalerias*, Haute-Loire, 937) on s'étonnera qu'un radical qui n'est pas latin et qui n'est peut-être pas gaulois soit accolé à un suffixe latin : en rapprochant ce mot de *Chamaloc* (Drôme), ancien *Chamalosc* (*Camaloscus*, 1299), on peut présumer qu'un **Camalusc* a pu devenir en latin vulgaire **Camalaria*, la finale ou le suffixe rare étant remplacé par un suffixe plus usuel (1) (cf. *Elaver*, César ; *Elaris*, Sid. Apollinaire ; *Elarius*, IX^e siècle, d'où *Allier*).

En tout cas, cette formation dut vivre assez longtemps sur la lisière du Lyonnais, puisque le suffixe a pu encore s'ajouter à des noms latins. Elle devait désigner des noms de domaines,

(1) Rapprocher aussi *Anniviers* (Suisse) de *Névache* (Hautes-Alpes), les *Chéniers* de *Cagnosc* (Var), *Currières* de *Curisque* (Basses-Alpes), *Vendrières* de *Vénusque* et *Venosc*, etc.

mais comme elle s'est raréfiée de bonne heure dans la région, on ne saurait formuler aucune constatation précise.

Le type *-isc-*, qui a passé en gaulois dans une plus large mesure que le précédent, offre, par suite, une extension géographique plus vaste (1). La grosse difficulté, pour le retrouver en toponymie, est sa confusion ultérieure avec un suffixe germanique homonyme qui a été adopté par le roman et, en particulier, par la langue d'oc. Dans la Haute-Loire, *Rezès* (loc. détruite, comm. de Blesle), *Radisco* 958, paraît bien représenter un radical germanique. Dans le Puy-de-Dôme, *Venèche* (La Chapelle-Marcousse) repose peut-être sur **VINDISCA* : mais il faudrait d'anciennes formes pour étayer cette conjecture. Pour *Mezel*, cf. la note sur *Mézenc* dans la série suivante.

2. Suffixes *-inc-*, *-anc-*.

Le suffixe *-inc-* est également antérieur à l'arrivée des Gaulois en Gaule (2), mais si les Gaulois ne l'avaient pas en commun avec leurs prédécesseurs (ce que nous ignorons), ils l'ont en tout cas adopté (3) : d'où une extension géographique très vaste. Comme *-isc-*, ce suffixe s'est confondu ultérieurement, mais moins complètement, avec un suffixe germanique : il s'agit ici de *-ing-*, qui a passé en langue d'oc sous la forme *-enc*, homophone exact du suffixe ligure resté dans les toponymes ; toutefois, au féminin, il y a divergence : *-enca* (*-ench*), du type italo-celtique, *-enga* (*-enja*) du type germanique, sous réserve d'actions analogiques. Un autre réactif nous est fourni par les radicaux : la présence d'un radical germanique fait écarter l'origine italo-celtique, tandis qu'un radical gaulois ou inconnu fait présumer le type *-inc-*. — Ce suffixe paraît avoir été peu usité dans la toponymie de la région, mais il a vécu jusque sous l'Empire romain, comme en témoignent

(1) Cf. G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 109 et n. 2, et A. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 54, à propos de l'*Indrois* (*ANGERISCUS*).

(2) Plinius indique que *Bodincus* était le nom ligure du Pô.

(3) Cf. *Lemenc* (Savoie), où il s'ajoute à un radical celtique (*lemo-*, orme).

quelques hybrides dont le plus caractéristique est *Paulhenc*. — Il semble ici encore que nous ayons affaire à des noms de domaines, et que *-inc*, comme *-usc* ou *-asc*, soit un équivalent de *-acum*. Faut-il en conclure à la persistance assez longue d'îlots non assimilés de peuplades antérieures dans les cités gauloises des Arvernes et des Vellaves ? Ce serait un peu téméraire.

La pénurie de formes anciennes réduit le nombre des conjectures plausibles. On ne peut que réserver, jusqu'à plus ample informé, *Arvant* (1) (Haute-Loire) et *Nohanent* (Puy-de-Dôme). D'autre part, *Aboulin* (prieuré d'Alleyras, Haute-Loire ; *Abolenco*, 1408) et *Voingt* (Puy-de-Dôme, près Giat, région où tombe *d* latin intervocalique ; *Oenc*, 1165) ramènent aux radicaux germaniques *Abbo* et *Audo* (**Abbolingus* et **Audoingus*, croisements probables d'*Abbolenus* et *Audoenus* avec le suffixe *-ing-*). De son côté, *Herment* (Puy-de-Dôme ; *Hermenc*, 1145) et très probablement *Peysens* (Cantal ; *Peysenc*, XVII^e siècle) ramènent à des formations romanes (dérivés de *erm*, désert, et de *peis*, poisson). Reste la liste suivante, certainement incomplète, de formes plus ou moins probables.

Arlanc (Puy-de-Dôme ; *Arlinco*, 950) et, dans le Cantal, la rivière l'*Arling*, affluent de l'*Arcomie* (*Arlenc*, 1494). — *AREL-INC-U*. Même radical que celui d'*ARELATE* (Arles), qui paraît italo-celtique. C'est un des plus sûrs.

Pour **ARTINCA*, voir au suffixe suivant.

On peut hésiter pour *Crevant* (Puy-de-Dôme). Le *Cravant* de l'Yonne (*Crevennus*, 901) postule un autre suffixe, mais l'un des trois *Cravent* d'Eure-et-Loir, Saint-Lubin-de-Crevant, a une forme *Cravent* de 1250, qui semble plutôt remonter à *-inc*. Le radical paraît être le même que celui de la *Crau* c.-a.-d. pierreux (2).

Espalem (Haute-Loire ; *Espelenco*, 920, *Espalenco*, 1213).

— *SPAL-INC-U*, radical prélatin qu'on trouve dans d'autres toponymes (*Espalion* ; voir ci-après *Espaly*, *Espaliou*, au suffixe *-ate*).

(1) On peut rapprocher le radical des *Arrevasci* pyrénéens.

(2) Ci-dessus, 2^e partie (type *cara*, pierre).

Jalenque (Mourjou, sud-ouest du Cantal). — Probablement **JAL-INC-A* (gaulois *jal-*, espace découvert, qui est à l'origine des formations en *-oialum*).

Labadent (I. détr., Saint-Just près Brioude, Haute-Loire ; *Lapadenc*, 1339). — **LAPAT-INC-U* ? Je ne pense pas que *lapathium*, oseille (mot latin d'origine grecque), ait rien à voir ici. Je rapproche à tout hasard le lieu dit *Lapadé* (Haute-Garonne, sud de Luchon). Je crois aussi qu'il faut écarter la possibilité d'une formation romane en *-enc*, d'après la famille *abadia*, avec agglutination de l'article (possession abbatiale). Voir ci-après *Lapte*, dans la série *-ATE* (1).

Ordenche (Puy-de-Dôme ; la *Banne d'Ordenche*, montagne au nord du Mont-Dore ; *Ordencha*, 1282). — **ORD-INC-A* ; racine celtique *ord-* (cf. irl., vx. bret. *ord*, marteau : la métaphore convient assez bien à la montagne, surnommée plus tard *bana*, corne).

Paulhenc (Cantal ; *Paulhencum*, XIV^e siècle). — **PAUL-INC-U*, hybride gallo-latin.

Sarlant (Puy-de-Dôme, Yronde ; *Sarlens*, 1510) est à rapprocher de *Sarlanges*, Haute-Loire (*Issarlantas*, 986), qui repose sur un dérivé d'*Iccius*, pourvu du suffixe latin *-ANICA*. Si l'on admet un type **Icciarilis*, *Sarlant* pourrait représenter **ICCIARIL-INC-U*. Une fois de plus, l'absence de formes suffisamment anciennes se fait cruellement sentir.

La variante *-anc* est aussi représentée dans la région :

Allanche (Cantal ; *Alancha*, 1332 ; id., domaine ruiné, commune de Laveissière). — On ne peut penser à une formation latine **ALANICA*, car la finale *-ANICA* donne toujours *-anja* dans la région ; ni à **ALL-ANCA* (radical gaulois *allo-*, autre,

(1) Faut-il ranger ici *Mézenc*, nom de montagne ? La latinisation *Mezengum* (970) n'exclut pas un suffixe *-incus* (d'après le suffixe — d'origine germanique — *-enc*, fém. *-enga*, toute finale *-enc* a pu être latinisée en *-engus*.) — Je rapproche le nom du village de *Mezel* (Puy-de-Dôme) dont les formes les plus anciennes (que m'a communiquées M. Fournier) *Mezesc*, 1195, *Mezes*, 1201, *Mezec*, 1206 et vers 1260, pourraient peut-être faire postuler un suffixe prélatin *-iscus*. Le radical semble être le même et désigner, ici comme là, une montagne. *Mezel* est un antique habitat au flanc et vers le bas d'une butte escarpée.

qu'on trouve dans *Allobroges*), car la prononciation actuelle *Aχantsa* (je note par χ la fricative gutturale, qu'Edmont, dans l'*A. L. F.*, a indiquée par un *r* surmonté d'un arc de cercle) postule *l* simple. Il faut conjecturer **ALANCA*.

Deux *Chalancon* ; *-encon* (Beaux et Saint-André, Haute-Loire ; *Chalanconi*, 1040) postulent le même radical que les *calanques* provençales (p. 99) : **CALANG-ONE*.

Laudan (Courpière, Puy-de-Dôme ; *Laudant*, 1469) est beaucoup plus douteux.

Manaranche (Tauves, Puy-de-Dôme) et *Taravant* (Perpezat, id.) pourraient rentrer dans cette formation, ainsi que *Treizanches* (Saint-Nectaire, id.) qui semble supposer **TRITIANCA*. *Taravus* et *Tritus*, noms de personnes gaulois, se retrouvent dans les dérivés en *-acum* et figurent dans les inscriptions (1). — Cf. aussi ci-après *Touran* (section IV, *in fine*).

3. Suffixes, -ANTIA, -ENTIA

Une place doit être faite ici au suffixe -ANTIA, qui joue un grand rôle en hydronymie et qui était italo-celtique, avec maximum de densité dans le Jura et les Alpes occidentales (done en ligure).

Auzances (Creuse), sur les lisières de l'Auvergne, représente *ALISANTIA*, type bien connu comme nom de rivière (la rivière des alisières).

Couzances (commune de Madriat, Puy-de-Dôme), château (situé sur la Couze), est évidemment un **COSANTIA*, à rapprocher de **COSATE*, ci-dessous.

La variante -ENTIA paraît être le prototype de la finale du pays d'*Artense*, dont il a été parlé ci-dessus (2). Certaine graphie médiévale (*Artencha*, 1250 ; voir la note précitée) ferait présumer une formation **ARTINCA* dans le Puy-de-Dôme.

(1) Skok, *op. cit.*, p. 138 et 200, et W. Kaspers, *Etymol. Untersuchungen über die mit -acum... gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen*. Halle, 1918, p. 293. Cf. aussi *Taravant* (Jura), *Taraveau* (Dordogne) et *Taravel* (Rhône), avec un autre suffixe.

(2) Ci-dessus, 4^e partie, VII et la note 2, p. 166.

4. Suffixe -ATE.

Le suffixe *-ate* est le plus important des suffixes toponymiques qui se sont développés avant l'occupation romaine. Antérieur aussi à l'arrivée des Gaulois en Gaule, comme l'indique sa répartition géographique, son aire montre, en outre, qu'il n'était pas spécifiquement ligure. Le suffixe se rencontre dans des formations topographiques comme *condate*, qui, d'après la configuration des lieux, devait désigner le confluent dans une langue parlée en Gaule avant l'arrivée des Gaulois, puisque le mot celtique était *comboro*, qui nous est resté aussi en toponymie ; *condate* dut être adopté par les Gaulois comme synonyme du précédent (1), car il s'étend sur toute la Gaule, en dehors de la région pyrénéenne et du Sud-Est. Mais le suffixe est, en outre, en relation directe avec une finale de noms de peuples, qu'on trouve à la fois au Sud-Ouest (*Boiates*, *Elusates*, etc.) et dans les Alpes en pays ligure (2) (*Quariates*) : on est donc fondé à admettre que *-ate* a désigné originairement une agglomération plus ou moins importante (3), et non un domaine rural (valeur postérieure et exceptionnelle), *-ates* indiquant les habitants de l'agglomération ou de la région qui en dépendait. La valeur topographique ancienne du suffixe (*Condate*, *Cosate*, plus tard *Brivate*) est aussi assurée.

L'accent tonique porte, dans la plupart des toponymes de ce type, sur l'antépénultième ; mais quelques mots, et surtout le plus répandu, *Condate* (celui-ci dans la majorité des exemples), offrent une pénultième accentuée. On en conclura qu'à l'origine la pénultième était longue, avec l'accent sur l'antépénultième ; mais ce système d'accentuation, assez fréquent en gaulois, était contraire à l'accentuation latine. Il en est résulté dans quelques mots un déplacement d'accent en

(1) Cf., en gaulois, *epo-*, cheval (celtique), et *caballo-* ; *dervo-*, chêne (celtique), et *cassanu-* (sans attache avec le groupe celtique et vraisemblablement préceltique).

(2) C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 272, n. 4 ; p. 278, n. 2, et les références.

(3) Ce que confirme l'analyse des toponymes : beaucoup sont d'anciens *vici*, chefs-lieux de pays, citadelles, etc.

latin, à l'époque où la quantité jouait encore un rôle important (1) : dans ce cas, l'a est resté en langue d'oc (type *Condat*). Lorsque l'accent s'est maintenu, l'a pénultième atone est devenu e en langue d'oc très anciennement ; ultérieurement il y a eu déplacement d'accent (*Arlet*, *Vertanède*, *Nonède*), plus souvent syncope (*Corde*, *Tallende*...).

Le maximum de densité des noms de lieux en -ate se trouve dans le Massif Central, plus spécialement dans le Velay et le sud du Puy-de-Dôme, ce qui confirme la haute antiquité de la mise en valeur de cette région ; le Cantal, au contraire, colonisé plus tard, en compte peu. — Quelques radicaux celtiques montrent que le suffixe a été adopté par les Gaulois ; mais il dut perdre de bonne heure toute vitalité ; on ne rencontre, en tout cas, aucun radical latin dans ces formations. La plupart des radicaux sont obscurs et souvent difficiles à reconstituer dans leur forme exacte.

Le classement par départements fera mieux saisir l'irrégularité de la répartition géographique.

Cantal :

Condat. Voir *Condat*, Puy-de-Dôme.

Courdes (Meallet), *Corde*, XII^e siècle. — Probablement *CORDATE*, comme son homonyme de la Haute-Loire (voir ci-après). Toutefois, le timbre de la voyelle semble postuler ici un *ō* ou un *ū*.

Ironde (Sériers), *Yronde* 1510, *Yronde* 1618. — Voir *Yronde* Puy-de-Dôme.

Teldes (Saint-Pierre-du-Peil), *Telhde* 1240, *Teldes* Cassini. — **TELATE*. Même racine (préceltique) que *TELO*, Toulon.

Ydes (Saignes), *Hilde*, XII^e siècle. — Prototype probable : **ISATE*.

Haute-Loire :

Arlet, *Arlate vico* VII^e siècle. — Même nom qu'*Arles*. La forme du VII^e siècle et la forme actuelle prouvent : 1^o que le

(1) A. Dauzat, *Les noms de lieux*, p. 72-73, et ci-dessus, 4^e partie, IX.

mot était *ARLATE* en latin vulgaire, accentué sur le premier a ; 2^o que l'accent a été reporté tardivement sur la pénultième après le passage de l'a pénultième à e (cf. *lāmpada* → *lāmpēza*).

Brioude, *Brivas* 468 (Sid. Apoll.), *Brivatensem vicum*, VI^e siècle (Grég. de Tours) : — *BRIVATE*, de *briva*, pont, mot gaulois. La localité primitive était à *Vieille-Brioude* (*Vetus Brivate* 833), à trois kilomètres au sud, sur l'*Allier*, où l'on voit encore les restes d'un pont romain.

Chassende (Brives-Charensac), *Jhassemdo* 1089, *Chassende* 1239. — *CASSIMATE* ou *CASSEMATE* (A. Thomas, *Nouveaux Essais*, 49-50).

Cohade, commune du canton de Brioude, n'a rien à voir avec ses homonymes qui se rattachent à un type médiéval *coada* : on trouve, en effet, la forme *Colide* 1011, *Coylde* 1281, *Colhde* 1400. *Colide* est évidemment un proparoxyton dont l'i doit représenter un e fermé, ce qui nous amène à postuler **COLATE*, probablement avec *ō* (pour expliquer l'évolution *ōl* → *ōy* → *wa*).

Collandre (Solignac-sur-Loire), *Coloinde* 1233, plusieurs *Colomde*, XIV^e siècle. — Il est probable que *Coloinde* est une faute de lecture, comme Chassaing en a fait ailleurs (cf. A. Thomas, *loc. cit.*), pour *Colomde* : ce qui nous ramène à *LOMATE*.

Condat. Voir *Condat*, Puy-de-Dôme.

Cordes (Bains), *in villa Cordatis* 994. — M. A. Thomas avait postulé **Cornate* d'après une forme *Cornde* de 1217 (*Nouveaux Essais*, p. 50), mais la forme de 994, mise à jour depuis lors par le *Dict. top. de la Haute-Loire*, ramène à *CORDATE*. C'est sans doute le même radical que dans *CORUBA*, *Cordoue*, donc (en France) préceltique.

Espaliou (ch. ruiné, commune de Vorey), *Ispalidus*, *Ispalius* 1097. — et *Espaly-Saint-Marcel* (id., Le Puy), *Espalede* 990, *Espale* 1181, ramènent, tout au moins le second, à un prototype **SPALATE* (cf. ci-dessus *Espalem*), probablement aussi préceltique, et qu'on ne peut s'empêcher de rapprocher de *Spalato* en Dalmatie (lat. *SPALATUM*).

Jazende (Villeneuve d'Allier), *Gazende* 925, *Jazende* 1075.

— Prototype difficile à reconstituer, la phonétique admettant diverses possibilités (**Gadimate*, **Gadenate*...).

Lapte, même forme en 1021. — Probablement **LAPATE*. Voir ci-dessus *Labadent*, p. 183.

Lende (1) (Azerat), *Lempde*, XIV^e siècle. — *LEMATE*, du gaulois *lemo-*, orme.

Loude, *Lode* 1087, appartient vraisemblablement à la même catégorie, mais on ne peut reconstituer le prototype, en l'absence de formes suffisamment anciennes.

Nirandes (domaine, Cayres), *Neyramde* 1346, *Nyrandes* 1352, *Nirompdes* 1464. Même remarque que pour le précédent. Voir *Neronde* (Puy-de-Dôme).

Ouides, *Osde* 1282. — Remonte probablement à **OSATE*. On pourrait être tenté de rapprocher ce radical de divers noms de rivières (*Oze*, *Ozerain*, *Ozanne*), mais celles-ci postulent un *AU* latin (voir ci-dessus, aux noms de rivières, p. 136 : *Ausara*). D'après l'évolution *os-* → *oi-* → *ovi-*, l'*o* devait être long. S'agissait-il d'une diphtongue gauloise *ou* que le latin aurait rendue là par *au*, ici par *o*, ou, dans le second cas, d'une prononciation populaire ? Le rapprochement, en tout cas, n'est pas à exclure *a priori*.

Soddes (Saint-Paulien), *Sosde*, X^e siècle. — **SOSATE* ou *SOTIATE* (cf. la tribu des *SOTIATES*, et le nom de lieu *Sos*, Lot-et-Garonne).

Talode (Saint-Christophe-sur-Dolaison ; *Talode* 1308) rentre-t-il dans cette série ? Un prototype **TALATE* devrait aboutir à **Talède*. Cf. *Talobre* à la section suivante.

Vertanède (lieu dit, Espaly-Saint-Marcel), *Vertenede* 1259. — **VERTENATE* (*Vertenus*, nom d'homme gaulois, Kaspers, *op. cit.*, 296).

Vouloumas (Langeac), *Volamata* 939, *Volomato* 943. — **VOLOMATE*, avec recul d'accent sur l'*a* en latin vulgaire. Le radical se retrouve dans d'autres toponymes de la région, notamment *Vollore* (voir ci-après aux composés).

(1) *Lempdes* (Haute-Loire) n'appartient pas à cette série (voir, aux suffixes divers, *-ānu*, p. 192).

Puy-de-Dôme :

Les premiers mots sont obscurs et douteux.

Ardes a été identifié par Tardieu avec le chef-lieu de la *vicaria Raditensis, Radicatensis, Radiatensis* (X^e s., *Cart. de Brioude*, ch. 37), mais la phonétique s'y oppose, tandis qu'elle fait présumer qu'il s'agit ici de *Rageade* (Cantal, imprimé à tort *Ragéade* dans le *Dict. top. du Cantal*) suivant la conjecture des auteurs du *Dict. top. de la Haute-Loire*, p. XIII (ce toponyme paraissant postuler *RADICATA*). Pour *Ardes*, on ne possède pas de formes anciennes : la finale *e* muet du patois exclut une finale latine en *a* (donc *ARIDA*, auquel on pouvait songer ; le masc. aurait donné **art*). On peut penser à un prototype **ARATE*, dont le radical serait *ar-*, fréquent dans les noms de rivières (1) : le sens serait « localité du fleuve » ; ce serait un témoignage intéressant de l'existence de ce radical dans la région, où il n'est pas représenté.

Boude. Pas de formes anciennes. L'identification de *cultura Buciacensis* (cant. de Sauxillanges) par *Boude* (Houzé, dans l'édition de Doniol) est peu vraisemblable (M. Fournier me suggère qu'il doit s'agir de *Bussaquet*, commune d'Antoingt). — En l'absence de formes médiévales et de formations similaires, il serait téméraire de conjecturer un prototype.

Briode, terroir au bord de la Tiretaine (Malintrat ; d'après M. Fournier) paraît représenter *BRIVATE*.

Chapdes n'appartient peut-être pas à cette série et pourrait représenter un dérivé de *CAPUT* (par exemple, *CAPITANUM* avec recul tardif d'accent). Pas de formes anciennes.

Combronde. Tardieu a identifié ce nom avec l'*oppidum Cumbidobrense* de Grégoire de Tours, mais rien n'est moins sûr ; phonétiquement, la filiation entre les deux types est impossible. J'avais pensé, la localité étant à un confluent, à une formation **COM-BOR-ON-ATE* (ou *-OM-ATE*), qui convient phonétiquement, mais qui n'a pas d'équivalent ailleurs, quand j'ai retrouvé la latinisation *Combronita* dans un texte

(1) Ci-dessus, 3^e partie.

du VIII^e s. cité par Holder (*Vie de St. Menlce*, abbé de Menat) qui confirme mon hypothèse (*i* posttonique représentant, comme souvent à cette époque, un *e* fermé).

Condat-en-Feniers (Cantal) est à un confluent important. Dans le Puy-de-Dôme, *Condat* est le nom de deux communes : l'une, à l'est de Sauxillanges (*Condacum*, 1304, est une mauvaise latinisation par fausse régression, *-ac* étant alors confondu avec *-at*), domine un confluent de ruisseaux ; l'autre, à l'ouest de Pontaumur, est sur une rivière à un bon kilomètre en amont d'un confluent (ce qui prouve, le sens étant ici assuré, qu'il ne faut pas être trop exigeant pour les précisions topographiques). Dans la Haute-Loire, *Condat* (Cistrières) est sur une hauteur, à deux kilomètres est-nord-est d'un confluent. — *CONDATÉ*, confluent, mot préceltique. L'accent a été reporté sur *a* en latin, comme dans la plupart des toponymes de ce type.

Coudes, *Cosde* Cart. Sauxillanges 507 (XI^e s.). — **COSATE*, désignation topographique, le village étant à l'embouchure de la *COSA* → *Couze*.

Javaude (domaine, Aulhat). Pas de formes anciennes. — Peut venir de **GABALATE*, radical gaulois bien connu (cf. les *Gabali*), qui serait ici un nom d'homme (venu du pays des *Gabali*). Ce serait une des rares désignations de domaine rural. La forme patoise est *Dzavode*, avec un *o* long fermé tonique, qui, en patois d'Aulhat, représente la diphtongue romane *au*.

Lempdes (est de Clermont), *Lende* 1315. — Probablement **LEMATE* comme le *Lende* de la Haute-Loire.

Néronde, *Neyrande* 1789. — A rapprocher de *Néronde* (Loire), *Nirandes* (Haute-Loire) et de *Néronde* (Cher ; *Nirundensis* 855, *Negromtensis* IX^e s., qui accuse l'influence de *niger*). La comparaison des formes anciennes de la Haute-Loire (voir ci-dessus) et du Cher accuse une finale en *-TE* et fait écarter le radical anthroponymique *NERIUS*, auquel on aurait pu penser ; l'attraction paronymique de *NIGER* a provoqué diverses altérations, graphiques ou phonétiques. Le prototype paraît être **NIROMATE* ou **NIRŪMATE*.

Nonette (*vicaria Nonatensis* Cart. Sauxillanges IX^e s., *No-*

nede, charte 68) ; la forme patoise actuelle *Lenede* (trois *e* muets, le second accentué) repose sur *Nonede* avec dissimilation consonantique ; la forme française est le résultat d'une étymologie populaire (*nonne-nonnette*) qui avait créé une légende locale. — *NONATE*, vraisemblablement préceltique ; radical obscur.

Orsonnette (*Orsonide*, Cart. Saux. 499). La forme patoise *Rsunede*, avec deux *e* muets (le premier accentué), confirme que l'*i* était, au moyen âge, une notation graphique d'*e* fermé, posttonique pénultième de proparoxyton (le glissement d'accent n'a pas eu lieu avant la fin du moyen âge ; les deux noms patois sont accentués aujourd'hui sur la pénultième). — Prototype obscur, en l'absence de forme suffisamment ancienne : la finale était *-ONATE*, mais l'*o* initial peut représenter *o* ou *u*, l'*s*, *ci* ou *ti* en hiatus, et une voyelle (autre que *a*) pouvant être intercalée entre *r* et *s*.

Je rappelle ici l'inscription, découverte à Taragnat (commune d'Auzelles), *MARTI RANDOSATI* (Tardieu, v^o *Taragnat*). Est-ce une épithète gauloise du dieu Mars ou s'agit-il d'un nom de lieu (« au Mars de *Randosate* ») qui pourrait être l'ancien nom d'Auzelles (1) ? Il faut attendre d'autres éléments pour pouvoir juger.

Talende, *Telemate* IX^e s., chef-lieu de viguerie. — *TELEMATE*. Radical (préceltique) de *TELO*, Toulon, et du mot suivant (déjà vu dans le Cantal), mais additionné ici d'un thème *-em-*.

Thède (Saint-Genès-Champanelle), *Theylde* 1336. — Très probablement *TELATE* comme le *Teldes* cantalien.

Teilhède n'est pas un *TILETA*, contrairement à ce que la graphie actuelle pourrait faire présumer. La forme *Teledé* (XIII^e s.) (2) semble bien postuler le même radical que le mot précédent ; les variantes *Teclémîtense* (*monasterium*), *Tecl-*

(1) *Auzelles* (pas de forme antérieure au XV^e siècle) paraît représenter **ALISELLA* (lieu planté d'alisiers).

(2) *Teledé*, 1209 (Baluze, *Hist. général. de la maison d'Auvergne*, t. II, p. 82), *Teledé*, XIII^e siècle. (Chassaing, *Spicil. brivat.*, 56). La forme *Teillode* (variante : *Teillonde*), enregistrée aussi par Baluze, est influencée par *telh*, tilleul.

tense, *Teclanitum* (Chabrol, *Cout. d'Auv.*, IV, 578) sont visiblement des fantaisies de scribes influencés par le nom de sainte Thècle et sans doute aussi par le nom de Tallende.

Yronde, *Hirundis* 1015. — Même nom qu'*Ironde* (Cantal). La forme de 1015 et le patois excluent une finale *a*. On peut donc songer à un type *IRONATE ou *IRUMATE (une étymologie HIRUNDINEM est à peu près exclue ; les toponymes formés avec les noms d'animaux se présentent ordinairement sous forme de dérivés ou de composés.) Il n'est pas impossible qu'on soit en présence du radical de *Néronde*, *Nirandes*, altéré par attraction paronymique d'*ironda*.

5. Suffixes divers.

Un grand nombre de mots prélatins, à radical connu ou obscur, sont visiblement pourvus d'un suffixe (1) :

-AIU, -AIA (-ADIU, -ADIA) : *Vendages* (H^{te}-Loire ; *Vendagia*, 924) : VIND-AIA (*vindo*, blanc). — *Vendos* (Loudes, H^{te}-Loire ; 1244) peut représenter la même racine ; mais le suffixe -*össu*, fréquent dans le S.-O., serait isolé dans la région.

-ALLU : *Cantal* (id. XIII^e s., A. Thomas, *Essais*, 108, exemple oublié par Amé) : *CANTALLU (de *canto*, brillant ?)

-ANU, atone : *Lempdes* (Haute-Loire, *Landainus* 901, *Lendano* XI^e s.). La forme de 901 est une mauvaise latinisation, en contradiction avec la forme actuelle. Prototype probable : *LINDANU-, accentué sur l'*i*, du radical *lindo-*, eau, étang. *Lempdes* est sur un ruisseau, au débouché de montagnes, à l'entrée d'une petite plaine basse qui a dû être marécageuse (2).

-ANIA semble prélatin dans *Limagne* (région du Puy-de-Dôme ; v., *Siaugues*, Haute-Loire), de *limo*, limon (3).

(1) Étant donnée l'extension considérable prise par le suffixe -ACU à l'époque romaine, celui-ci sera étudié avec les noms de domaines gallo-romains.

(2) Un prototype germanique *Landa*, nom de personne (Förstemann, 1003) est exclu : 1^o parce qu'on n'a pas de suffixe atone du type voulu dans les formations de l'époque franque ; 2^o parce que toutes les formes, sauf celle de 901, postulent *e* tonique et non *a*.

(3) Avec une finale obscure, cf. *Limandre* (Vazeilles-L., Haute-Loire), qui représente peut-être autre chose. — Le radical *lim-*, *lem-*, boue, qui

Le suffixe -AVU-, fréquent au nord de la Gaule, est ici très rare. Peut-être figurait-il à la finale d'*Yssingeaux* : les formes les plus anciennes, *Issingauudo* 985, *Issingauudo* 1000, peuvent s'expliquer par une fausse latinisation d'une forme populaire **Issinjau* ou **Eissinjau*. Il est tentant de postuler EXINGAVU (*Exingo-*, nom d'homme connu, mais il est possible qu'on soit en présence d'un dérivé d'*Iccius*, comme il est admissible aussi que la finale fût -*audu* en latin vulgaire. — Le sud du Bourbonnais a un *Andelot* (*ANDALAVU) (1). Cf. 2^e section, n^o 73.

Suffixes -ICCU, -ICCU, -ICU : *Yolet* (Cantal, *Yaulecum* 1340), suff. -ICCU, radical obscur (peut-être sous-dérivé de IVO-, if) ; *Madic* (Cantal, *Maidico* 970) représente *MAGETICU-, radical bien connu (cf. *Mauzun*, dans la section suivante) ; — *Velzic* (Cantal ; *Velzic* 1494) : le radical pourrait être latin, VELETIUS. — La phonétique ne permet pas de distinguer -ICUS et -ICCU. Pour -ICCU, le type paraît assuré d'après les formations en -*ec* du pays d'oïl (cf. *Aupec*, auj. *Le Pecq*, *Alpicum* au VII^e s., dérivé probable d'ALPE-).

-ELLU-, présumé gaulois, apparaît dans trois *Ussel* (Cantal, canton de Saint-Flour, *Ucel* 1293 ; Haute-Loire, commune de Brignon, *Uscel*, *Ucel* 1293, et ferme, commune de Laussonne). Le prototype UXELLU n'est pas certain, car on devrait avoir **uissel* dans les formes médiévales ; mais le radical italo-celtique OCELU- auquel on pourrait penser (et que C. Jullian a eu plusieurs fois l'occasion de signaler) soulèverait des objections phonétiques encore plus graves. Les trois endroits étant très élevés, UXELLU paraît, somme toute, probable. — Sans doute aussi *Auzelles*, Puy-de-Dôme, *ALISELLA, qui peut être prélatin comme l'est *Auzon* (V. ci-après.)

-ENNU, -ENNA. Suffixe assez fréquent ; au masculin, une homophonie postérieure avec d'autres finales nous le dérobe

était latin (et aussi germanique), a dû être aussi gaulois, italo-celtique, sinon celtique, comme l'indique, en face de *Limagne*, LEMANNUS, qu'on ne peut expliquer par « lac des ormes » (la Limagne était évidemment le bas pays marécageux.)

(1) Il s'agit de *Saint-Pierre d'Andelot*. A remarquer que cet *Andelot* est un nom de ruisseau et non de localité.

souvent en l'absence de formes anciennes : *Coren* (Cantal : *Coren* 1185, *Coren* XIV^e s.), *Courent* (Beaux, H^{te}-Loire ; *Coren*, 1179) et *Corent* (Puy-de-Dôme : *Coren* X^e s., Cohendy, *Annales de l'Auvergne*, 1854, p. 366 ; *Corent* XII^e s., *id.*, p. 436) paraissent remonter à *CORENNU- (cf. *Corenno*, lac de Côme), le *t* tardif devant être analogique ; — pour *Crevant*, cf. ci-dessus suff. -INCŪ- ; *Mouret* (Cantal, Chalinargues ; *Morennum* 849), MORENNU- (g. *mor-*, mer, qui forme des noms de personnes) ; — *Alcena*, *Aucenna* (Puy-de-Dôme, colline de la commune de Saint-Martin-des-Plains (1), formes du *Cart. de Sauvilanges*, ch. 62, etc.), *ALCENNA ou *ALICENNA, rad. obscur (cf. dans César, *Comm.*, VI, 27, *alces*, élans [cerfs] : ce pourrait être la colline des élans) ; — six *Ardenne(s)* (Cantal) et cinq (Haute-Loire) dont plusieurs noms de montagnes et forêts, la *Derne* (Puy-de-Dôme, f., Saint-Rémy-de-Chagnat ; *silva... Ardenna*, *Cart. de Saux.*, ch. 89) : ARDUENNA, même nom que l'Ardenne (g. *ardu-*, haut) ; — *Savennes* (Puy-de-Dôme ; *Cevena*, 1222, 1270) doit être le même mot que *Cévennes*, CEBENNA (la localité est sur une hauteur en forme de croupe).

-ERNU- : *Salers* (Cantal) ; *Salernum* 1100), radical obscur (*salar*, truite, dans Ausone, Moselle, 88. — ?) ; — *Thiers* (Puy-de-Dôme ; *Tigernum*, Grég. de Tours), TIGERNŪ- (= seigneur ; *Dottin*, *La langue gauloise*, p. 292).

-ETU. Ce suffixe, si répandu en latin où il s'est spécialisé comme collectif de noms d'arbres, était aussi gaulois, car on le trouve dans des formations prélatines à travers la France, mais partout peu fréquent : *Dallet* (Puy-de-Dôme) ; *Deletum* 1212), radical obscur.

-ICŪ est également latin et prélatin : ANICIUM est l'ancien nom du Puy (591, jusqu'au X^e s.) ; rad. obscur, à rapprocher d'*Anet* (Eure-et-Loir), peut-être *ana*, boue (*Gloss. d'Endlicher*) ; — *Alex* (Cantal, Saint-Victor ; *Aletz* 1443) paraît être un *ALICIUM ou *ALETIUM ; à rapprocher d'*Alès* (Gard), dont la finale était différente (ALESTUM).

-ICU, suffixe atone, latin et gaulois : *Saugues* (Haute-Loire,

(1) Voir mon *Glossaire étym. du patois de Vinzelles*, *Gloss. onomastique*, n^o 350.

Salga XIII^e s., latinisation d'une forme populaire *Salgue*, car *g + a* latin aboutit ici à *-ja*) représente sans doute le gaulois *salico-*, saule, proche parent du latin, mais à finale différente ; — *Siaugues* (Haute-Loire ; *Selgue* 1315) ramène à une finale analogue, avec un radical obscur (*SILICŪ- ou *SELICŪ-).

-IMA ou -AMA, suffixe gaulois superlatif (pour la variante -ISAMA, cf. *Belisama*, ci-dessus, 4^e partie, début) : *Heume* (Puy-de-Dôme, *Oysme*, d'après Tardieu, sans référence) fait postuler UxĪMA ou UxAMA (g. *uxo-*, élevé) ; la situation est, en effet, élevée, sur un plateau ; — *Yssamas* (Haute-Loire, Bellevue-la-Montagne, *Issamas* 1222), même situation, paraît être un sous-dérivé ancien (*UXAMATIUS ?).

-ĪNA, atone : *Roanne-Saint-Mary* (Cantal ; *Roacina* 918), radical obscur. Représente peut-être un composé.

-OCCU, -OCCA : *Vigoche*, ancien nom de Châteaugay (Puy-de-Dôme ; *Vigocha* XIII^e s., *Spicilegium brivatense*, 58, 59). *VICocca (*vico-*, combat, et nom d'homme).

-ŌNE est à la fois prélatin (var. *-onu* ?) et latin. Laissant à part les noms de domaines, qui doivent être étudiés à côté de la grande série des -ACU-, on le trouve dans des formations anciennes : *Auzon* (Haute-Loire ; *Also* XI^e s.), ALISONE, de *alisa*, *alise* (peut-être d'abord nom du ruisseau) ; — *Lembron*, nom de pays (Puy-de-Dôme, *vicaria Ambronensis*, 959) : le gaulois a le radical *ambe-*, ruisseau (le pays des ruisseaux ?) et *ambi-*, autour ; — *Chambon* (Puy-de-Dôme, etc.), de CAMBO-, courbure, fréquent en toponymie ; — *Cournon* (Puy-de-Dôme ; *Chrononense monasterium*, Grég. de Tours (1) ; *Chorronensis abbatia*, Baluze, II, 38), radical obscur ; — *Craponne* (Haute-Loire ; *in vicaria Craponense*, 990), *CRAPPONE-, d'un radical pré-gaulois *crapp-*, rocher, qu'on trouve jusqu'en Engadine et qui est surtout alpestre (Meyer-Lübke, *Rom. Et. Wort.*, 4759) (2) ; — *Meyronne* (Venteuge, Haute-Loire ; *Maironna*, -ona, XII^e-XIII^e s.) : MATRONA, nom du ruisseau ; — REVESSIONE est l'ancien nom de la capitale des Vellaves, Saint-Paulien (Table de Peutinger ; *Rouession*, d'après Ptolémée), radical obscur, sans doute préceltique ; — *Usson*

(1) Identification de Longnon, *La Gaule au VI^e siècle*, p. 489.

(2) Contraction de **carappa* (rad. *car-*, pierre ; ci-dessus, 2^e partie).

(Puy-de-Dôme), sur un piton élevé, justifie bien le prototype *UXONE, auquel je m'arrête après de longues hésitations : les graphies *Utione-*, *Ucione-* (*Cart. Sauxill.*, p. 49 et suiv.) s'expliquent par une interprétation latine d'une forme populaire *Uissó, aussi bien que d'un *Ussó, et ne postulent pas nécessairement *UCIONE, qui ne représente rien ; la variante à peu près concomitante *Ycione-* fait même présumer plutôt *Uissó*. La forme patoise actuelle est *Issou* (*i* étant l'aboutissement normal de *ui* roman). Il faut en conclure que le puy d'*Isson* (Solignat, Puy-de-Dôme), si élevé et si nettement détaché, doit remonter aussi à *UXONE* plutôt qu'à *ICCIONE*, la forme française moderne ayant été calquée (sauf la finale, refaite) sur le patois. — Pour *Théron*, voir ci-après, III, Mots isolés.

-ONNU-, -ONNA-, qu'il faut éviter de confondre avec le précédent en l'absence de formes suffisamment anciennes, pourrait représenter aussi le gaulois *onno*, rivière (*Gloss. d'Endlicher*). Mais les exemples que nous avons ici font rejeter cette hypothèse, car il s'agit de localités ou terroirs situés sur un plateau : *Bergonne* (Puy-de-Dôme, *Bergonna*, 814), à rapprocher du *Bergintrum* alpestre des Itinéraires, dans lequel on a vu une racine italo-celtique (var. de *briga* ?) correspondant à l'allemand *Berg*, montagne ; — *Chalantan* (Puy-de-Dôme, nom de terroir, Bansat ; c'est un village disparu : *villa... Carantonno*, *Cart. Saux.*, ch. 58) postule plutôt *CARANTONNU- (la phonétique exige *o*) que *CARANTOMAGUS, auquel j'avais songé ; CARANTO- est un thème assez fréquent de nom propre gaulois ; — *Laussonne* (Haute-Loire ; *Lapsonna*, 857), peut-être variante italo-celtique du latin (et grec) *LAPSANA* ?

-ONT- : *Digons* (Haute-Loire, Pébrac ; *Digonz*, 1178) peut représenter *DIVICONTE ou *DIVICONTIU (*DIVICO-*, nom d'homme gaulois).

-OSU-, suffixe commun au gaulois et au latin, est peut-être latin dans *les Chaloux* (Haute-Loire, La Chaise-Dieu ; *Chalos* xv^e s.) et *Chalouze* (Puy-de-Dôme, Saint-Hérent ; Allier, Lallizolles), d'un radical prégaULOIS *CALA*, abri, maison, que j'ai étudié ci-dessus (1). On le trouve dans *Chaliers* (Cantal ; vic.

(1) 2^e partie.

Calariensis 924) avec un suffixe latin, qui paraît attester sa vitalité tardive comme nom commun, mais qui pourrait aussi s'être substitué à un suffixe indigène (cf. *Chamalières*, ci-dessus, au suffixe *-asc-*). Cf. aussi *Dunières* (Haute-Loire ; *Duneria* 1020) avec un mot gaulois qui n'a pas vécu, et le même suffixe.

-OVU-, variante probable d'*-AVU-* (1), et représenté par plusieurs noms dans la Creuse (communication de A. Thomas), figure ici dans le nom de *Chadeleuf* (Puy-de-Dôme ; *Chadaleu*) *CATALOVU (à rapprocher de *CATALAUNOS*). L'*o* était accentué et sans doute bref.

Le même thème, allongé, se retrouve dans *GERGOVIA*, toponyme disparu dès l'époque franque et ressuscité sous une forme savante, *Gergovie*, par Napoléon III, pour désigner officiellement le hameau de *Merdogne* (commune de la Roche-Blanche), le plus voisin de l'ancien oppidum abandonné. Radical obscur, sans doute préceltique (2).

II. — Composés gaulois

Ce sont les mots les moins obscurs, les plus purement gaulois : il est assez facile, en général, de reconstituer les éléments, au moins l'un d'eux. Il est vraisemblable, par suite, qu'ils remontent aux derniers siècles de la Gaule indépendante (3). Quelques-unes de ces formations (comme en témoignent des hybrides gallo-latins) se sont prolongées sous la domination romaine, surtout les composés en *-ialo* que nous avons détachés à part, vu l'importance du groupe. Ces derniers représentaient surtout des noms de domaines, des centres de défrichement. La plupart des autres composés

(1) Sans doute variante régionale de ce suffixe, qui ne paraît pas représenté en Auvergne (voir ci-dessus).

(2) Une parenté avec la racine *car-gar-*, pierre, n'est pas à exclure (cf. la même variante vocalique dans les Pyrénées, où, à côté du pic du *Gar*, on a les pics du *Ger*, *Jer*).

(3) La population qui occupait la Gaule avant les Gaulois nous a laissé, parmi les toponymes, de nombreux dérivés, mais pas de composés, autant qu'on peut en juger : ceux-ci ont été remis en honneur par les Gaulois. Le même fait s'est produit aux vi^e-ix^e siècles après les invasions germaniques.

concernaient, au contraire, des agglomérations importantes, de nature stratégique ou commerciale.

1. *Briga, duro-, duno-, mago-, ritu-*.

Parmi les trois types de composés indiquant une forteresse, celui qui paraît le plus ancien, puisque le déterminé est commun au gaulois et au ligure, -BRIGA, est rare dans la région. Je n'en ai relevé que deux exemples, deux composés identiques désignant des villages assez voisins, dont la position commandait le bassin du Puy : *Talobre* (Saint-Christophe-sur-Dolaison ; *Talobre* 1180) et *Talobre* (Chadron ; *Talobres* 1389) qui ramènent l'un et l'autre à TALOBRIGA. D'après l'hypothèse de M. Bertoldi, qui a étudié ce mot dans la toponymie italique, hispanique, gauloise (*Rev. de ling. romane*, 1929, p. 234 et suiv.), il s'agit d'un radical *TALA, terre argileuse (1). La présence de trois exemplaires de ce radical sur un espace restreint (cf. ci-dessus, *Tallode*, commune de Saint-Christophe) confirme qu'on est en présence d'un mot à valeur topographique ; il y a des nappes d'argile dans le pays (on exploite l'argile près du col du Villard, voisin de Talobre).

Par contre, -duro- a laissé un certain nombre de représentants assurés ou probables. Le groupe -ODURU(M), toujours accentué sur l'o (à la gauloise), aboutit à -oire, sauf vers la lisière est où il devient -*odre → -ore, comme en franco-provençal. Nous donnons les prototypes sous la forme latinisée.

Chignore (Puy-de-Dôme), montagne au nord de Vollore (voir ci-après), paraît être un *CANIODURUM (le premier élément est un nom d'homme connu et qui figure dans divers noms en -acum de la région : *Chagnat*, *Chainat*, *Chanat*, deux *Chignat*, etc.). Ce serait le nom d'une forteresse qui aurait dominé et doublé celle de Vollore, pour protéger, à l'entrée de la cité des Arvernes, la route de Clermont.

Issoire (Puy-de-Dôme ; *Iciodurum*, Grég. de Tours). Celui-ci est assuré : ICCIODURUM (nom d'homme gaulois bien connu.)

(1) Considéré aujourd'hui comme une base pré-indo-européenne. (Ci-dessus, 2^e partie.)

Cette citadelle défendait la vallée de l'Allier, longée par une voie importante. Longnon (*Les noms de lieu*, p. 37) a mal expliqué l'évolution phonétique du mot : dans la langue indigène, comme dans le reste de la langue d'oc, -OD'URUM aboutit à -oire comme PATREM à *paire* ; la forme française a été calquée sur la forme indigène, puis le groupe oi a été lu et prononcé à la française, d'où les graphies *Issoerre*, etc.

Jalore (Haute-Loire), montagne de la commune de Rosières peut représenter *GALLODURUM (*Jaloure* 1304, *Jaloyre* 1309, *Jaloyre* 1370, *Jalore* 1392). Nous sommes sur les confins des aires phonétiques -od're → -oire et -od're → -ore : il est remarquable que les toponymes qui ont abouti à -ore hésitent entre -oyre (-oire) et -oure au moyen âge (cf. ci-après *Vollore*).

La rivière cantalienne la *Santoyre* (affluent de la Rue, au nord du Lioran ; *Centoyre* 1278) paraît représenter le nom d'un ancien oppidum, *CINTODURUM, qui devait être *Dyenne*. De même pour la *Senouire* (Haute-Loire) (1).

Le *Toyré* (la Capelle en Vézie, Cantal ; *Toire* 1670) est une altération romane probable d'*Altodurum*, comme le *Toy* de Corrèze (A. Thomas, *Nouveaux Essais*, 42).

Vollore (Puy-de-Dôme) paraît se trouver chez Grégoire de Tours (2) sous la forme assez étrange *Lovolautrum castrum*. Le *au* et le *t* peuvent être considérés sans difficulté comme de fausses interprétations de l'o et du d de la langue populaire qui correspondaient souvent, celui-là à un *au*, celui-ci (en position ou en groupe intervocalique) à un *t* de la langue classique. Mais l'initiale ? On a plus tard *Voloyre* (1257, Baluze, 72, f^o 198) et *Voloure* (1259, id., *ibid.*). VOLLODURUM ou *VOLODURUM (nom d'homme gaulois) serait un prototype satisfaisant ; mais une confusion avec l'article, sans être impossible à l'époque de Grégoire de Tours (3), est cependant

(1) Ci-dessus, 4^e partie, VIII.

(2) *Hist. Franc.*, 111, 13 ; *Involautrum*, dans le ms. de Corbie (éd. Omont) représenterait l'agglutination accidentelle de *in*, en.

(3) J'ai expliqué de la sorte (*Essais de géogr. ling.*, 1^{re} série, p. 122) *lacrimusa*, nom du lézard gris dans Polemius Silvius (v^e s.), d'après *lacrimusa* (la bête) au museau pointu ; d'autre part, la déglutination d'*atavia* → *taie* (vx. fr., grand'tante) est antérieure à la sonorisation de *t* intervocalique, donc au v^e siècle.

peu vraisemblable devant un nom de lieu de ce genre. Au reste, l'identification de *Lovolastrum-Vollore*, proposée par Longnon (*La Gaule au VI^e siècle*), n'est pas sûre, car le texte ne fournit aucun détail. — Quant aux formes postérieures *Volubrio* (1333, *Rev. d'Auvergne*, 1911, p. 385, n. 1), *Volubri* (1535, Bruel, *Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour*, p. 113, 117), ce sont des latinisations de scribes sans intérêt.

La formation en *-duno-*, qui s'appliquait, comme celle en *-briga*, à une forteresse placée sur une hauteur, a vécu plus longtemps que la précédente, car *DUNUM* s'est cristallisé isolément, contrairement à *DURUM* (éliminé peut-être par l'homonymie de l'adjectif latin) ; il fut plus longtemps compris, du moins dans son sens métaphorique ; aussi ses composés sont-ils toujours accentués sur le radical du déterminé.

Amé a distingué deux *Bezaudun* dans le Cantal (hameau de Tournemire ; montagne à vacherie de Girgols). Ils sont si voisins l'un de l'autre qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas du même nom, ce qui semble probable, l'identification du nom de montagne, relevé une seule fois (au XVIII^e s.), ne me paraissant pas très exacte. Cette forteresse dominait la route de Figeac à Massiac. Le type *BESALODUNUM* est bien connu.

Jabrun (Cantal ; *Jabru*, XIV^e s.) paraît être *GABRODUNUM* (gaulois *gabro-*, chèvre, sans doute avec la valeur d'un surnom de personne). Localité sur un plateau allongé, près d'un *Equoranda* (ci-après, 3) qui postule une voie de passage ; ce point commandait le saillant de la cité des Arvernes entre les Gabali et les Ruthènes.

Mauzun (Puy-de-Dôme : *Maudunum* 1207) et *Mozun* (Haute-Loire, Chaise-Dieu ; *Mausun* 1271) remontent l'un et l'autre à **MAGODUNUM*, variante de *Magedunum* (1), type gaulois des plus répandus. Le premier occupe une position stratégique sur la route qui reliait le grand marché de Billom à la vallée de la Dore, près d'Estandeuil, qui était peut-être le marché de l'étain (2) ; le second, chez les Arvernes, près

(1) Cf. Ebischer, *R. Celtique*, 1925, p. 197 et suiv.

(2) Ci-après, 2 (composés en *-ialo-*) P. 209.

du confin des Vellaves, commandait le passage entre les vallées de la Dore et de la Senouire.

Verdun (Haute-Loire, Saint-Prejet d'Allier ; *Verduno* 1259) est un des types les plus fréquents de cette formation (*VIRODUNUM* ou plutôt *VERODUNUM*, car nos *Verdun* postuleraient un *l*, et le flottement, si fréquent en gaulois, entre *e* et *i*, paraît concerner *ē-i* : cf. Dottin, *La langue gauloise*, p. 96). La citadelle commandait les approches de la vallée de l'Allier, chez les Vellaves, près de la limite des *Gabali* et des *Arvernes*.

Les exemples précédents sont assurés. Voici maintenant quelques hypothèses. On sait que la finale *-un*, considérée comme un suffixe, a été remplacée plus d'une fois par le suffixe *-on* au cours de la période romane. La substitution est certaine pour de nombreux toponymes (*Averdon*, *Brancion*, *Cervon*, *Lyon*, *Meudon*, *Yverdon*, etc. ; cf. Longnon, *op. cit.*, p. 30 et 32). Lorsqu'on n'a pas de formes anciennes en *-dunum* on ne peut que la présumer.

Dans la Haute-Loire :

Chambezon, sur une hauteur dominant un coude de l'Allagnon à l'entrée de la partie montagneuse de la vallée, justifie à merveille le postulat *CAMBODUNUM* (*cambo-*, courbe). L'objection phonétique de Thomas (*Nouveaux Essais*, p. 47-48) ne me paraît pas décisive, étant donnée la fréquence des substitutions de finales dans les composés de ce groupe (1).

Dolaison (Saint-Christophe-sur-Dolaison ; *Doledo*, vers 1000, nom de la rivière, *Dolezo* 1256) est beaucoup plus douteux, malgré la situation stratégique de la localité, car le premier élément est obscur et le cas se complique du fait que village et rivière portent le même nom.

Molezon (lieu dit, Beaumont ; *in monte Moledon* XI^e s.), sur la grande route de l'Allier (rive gauche), près de Brioude, peut représenter **MOLLIDUNUM* ou **MULLIDUNUM* (nom d'homme gaulois, Kaspers, *op. cit.*, p. 271).

Vezezoux (*Vezedoni*, *Vesedoni*, au génitif, XI^e s.), dominant aussi la route de l'Allier (rive droite), un peu plus au nord,

(1) Pour la conservation de la voyelle contre-finale autre que *a*, voir ci-dessus, p. 170.

peut représenter un VICEDUNUM ou *VISUDUNUM, deux radicaux gaulois bien connus (*vic-*, combat, *visu-*, digne).

Voici maintenant les localités commerçantes et d'abord les composés en *-mago-*, lat. *-magus*. Dans les formations les plus anciennes, ce mot a la valeur « champ » : *CATUMAGUS (champ de combat), *Caen* ; plus tard, il prit le sens de « marché » et devint l'équivalent du latin *forum*.

Quatre sont assurés dans la région :

Billom (Puy-de-Dôme), BILIOMAGUS (g. présumé *bilio-*, arbre sacré) (1). Les sanctuaires, lieux sacrés, devenaient des endroits de réunion et attiraient les marchands.

Riom (Puy-de-Dôme, *Ricomagensis*, Grég. de Tours ; le *c* est une fausse interprétation du *g* populaire, cf. ci-dessus, *Vollore*) et *Riom-ès-Montagnes* (Cantal ; *Riom* XII^e s.) remontent à RIGOMAGUS, champ (ou marché) du roi : le premier, au débouché de plusieurs vallées, sur la route de Clermont à Bourges, le second, débouché de tout le nord du massif cantalien.

Usson-en-Forez (Loire, sur la limite des Vellaves, des Arvernes et des Segusiaves ; *Icidmagus*, table de Peutinger, lapsus évident pour *Iciomagus* = ICCIOMAGUS). C'était un marché frontière. Les autres *Usson* de la région reposent sur une finale différente.

On peut encore conjecturer :

Brezons (Cantal, confins des Ruthènes ; *Brezoms* XIV^e s., *Brezons* 1422, *Bresoms* 1501...), peut-être un *BRITIOMAGUS ou *BREDOMAGUS, mais le premier radical est obscur et l'*s* final qu'on rencontre dans tous les exemples achève de rendre cette hypothèse douteuse.

Les lieux de passage sont surtout représentés par les composés en *-ritu-*, localités qui s'étaient développées près d'un gué fréquenté :

Ambort (Cantal, commune de Champs ; *Ambort* 1608), près du confluent de plusieurs rivières (Rue, Tarentaine, etc.) est

(1) Pour ce thème, V. ci-après, 2^e section, n^o 124 et la note.

*AMBORITUS (cf. *ambe* = *rivo*, *Gloss. d'Endlicher*). — *Ambert* (Puy-de-Dôme ; 1095, *Cart. de Sauxillanges*, n^o 472) doit représenter la variante *AMBERITUS, ainsi que, peut-être, *Ambert* (H^{te}-Loire, Mercœur ; *Amberg*, 1025 ; mais le *g* fait difficulté et l'hydrographie ne cadre pas).

Bort (Puy-de-Dôme ; *Boortense* 959, *Boort* 1150), près d'un gué de ruisseau sur la route de Clermont à Vollore, et *Bort* (Corrèze ; *Boort*, *Cart. Sauxillanges*, ch. 944), sur la Dordogne, face au confluent de la Rue, font présumer *BODUORITU-, le gué de la corneille.

Pas de composés en *briva*, les ponts étant rares à l'époque gauloise dans la région (cf. *Brioude*, section II, et *Brives-Charensac*, IV).

2. -ialo-

Voici maintenant une des formations gauloises les plus caractéristiques : les composés dont le second élément est *-ialo-*, radical signifiant « espace découvert », « clairière (1) ». Longnon a remarqué la répartition géographique curieuse de ce type, qui est absent de tout l'Est (de la Lorraine à la Provence) et du Sud-Ouest ; on peut ajouter qu'il est rare dans le Nord-Ouest, et que son maximum de densité correspond à peu près à la région parisienne. Ces formations paraissent en rapport avec la colonisation gauloise. — Au point de vue historique, ce type toponymique a gardé sa vitalité sous la conquête romaine, puisqu'il a donné lieu à des hybrides dont le premier élément est latin : nous verrons à préciser l'époque de sa disparition. Le second élément, qu'on ne trouve en toponymie ni au début d'un mot, ni isolément (preuve de l'ancienneté de la cristallisation), s'est rapidement vidé de son sens sous l'Empire : ces formations ont dû être de bonne heure senties comme des dérivés par les Gallo-Romains parlant latin.

La phonétique de ce type linguistique appelle quelques ob-

(1) Cf. Thurneysen, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1891, p. 268 ; *Revue celtique*, 1892, p. 361-367 ; A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, p. 5-71 ; A. Dauzat, *Les noms de lieux*, p. 99-100 et 110 (avec carte).

servations en Auvergne et en Velay. Dans le sud et le centre de la région, l'élément *-oialum*, accentué sur l'*o*, qui était bref, est devenu phonétiquement *-uéjol* (accent sur l'*é*) au moyen âge. Une scission s'est alors produite : dans le sud, l'accent s'est reporté sur la finale (cf. *Valuéjols*, Cantal, comme *Marevejols*) (1) ; au centre, au contraire, l'accent ne s'est pas déplacé, mais l'*l* final est tombé et la voyelle s'est assourdie en *e* muet, tandis que la diphtongue *ue* passait à *æ* et le *j* (qui était *dj* au moyen âge) généralement à *dz* : type *Marædze*. La graphie vient compliquer encore les faits : le *dj* était généralement noté *gh* au moyen âge ; l'orthographe officielle, qui francisa les noms, a parfois gardé le *gh*, parfois l'a remplacé par *j* ou *g(e)*, parfois a adopté une notation hybride *ghe* ; traditionaliste aussi, elle n'a pas toujours tenu compte du déplacement d'accent, en gardant, par exemple, dans le Puy-de-Dôme, *Mareugheol* pour le nom d'une localité qui, dans la langue locale, se prononce *Marædze* depuis des siècles (2). Le nom des anciennes paroisses, cristallisé d'abord dans la graphie officielle, est souvent d'une graphie plus archaïque : en face de *Mareugheol* précité et de *Verneugheol*, communes-paroisses, le Puy-de-Dôme a deux hameaux orthographiés *Mareuge* et un hameau *Verneuge*. Des altérations ont broché sur le tout, amenant quelques graphies en *-iol*, voire des attractions paronymiques comme *Boisséjour*. — Au nord-est du Velay et au nord du Puy-de-Dôme, l'évolution phonétique a contracté la finale comme en français (type *Bonneuil*). Entre les deux types phonétiques, on trouve, à la hauteur de Riom, la graphie *-oël* (*Tournoël*), qui correspond à une évolution phonique d'un type intermédiaire.

Cantal

Antuéjols (ferme, Ytrac), *Anthuegou* 1680. — *ANTOIALUM, type obscur.

(1) L'*l* est tombé ultérieurement dans la prononciation ; *o* était devenu *ou* dès avant le déplacement de l'accent, mais la graphie officielle garde généralement *o* et *l*.

(2) M. Fournier témoigne qu'on prononçait encore *Mareuge*, en français, dans le pays, quand il était enfant.

Bruéjoul (Roumégoux), *Bruégol*, *Bruégoul*, etc. xvii^e s. ; *Brugal* 1323, forme isolée et sans doute fautive. — Probablement *BROGOIALUM (gaulois *broga*, champ).

Cornuéjol (Leucamp), *Cornueghol*, etc. xvi^e s. — *CORNOIALUM (cornouiller).

Cotheuge, village détruit (Saint-Vincent), *Coltege* 1312, *Coltegeol* 1402. — Je postule *CULTOIALUM (latin *cultus*).

Jargoille, lieu détruit (Celoux), [*villa...*] *Jorgoiola* 893. — *GARRIGOIALUM (*Jorg-* doit être un lapsus de scribe pour *Jarg-*, la forme moderne ayant l'*a* ; nous sommes dans la région où *c, g + a* devient *ch, j*).

Lantuéjoul, 3 localités (Cassaniouze, Leynhac, fief de Teisières-les-Bouliès), *Lantueghol* 1535 (2^e), etc., *Lanteugal* 1668 (3^e). — Je présume NANTOIALUM, par dissimilation du premier *n*, cette formation, si répandue ailleurs, n'étant pas représentée dans la région.

Maruéjols, 2 localités (Polminhac, Condat-en-Feniers), *Marueghol* 1485, etc. — MAROIALUM (gaulois *maro-*, grand).

Péruéjoul (Marmanhac), *Perueghol* 1469, etc. (Amé imprime *Perveghol*, ce qui est une mauvaise lecture). — PIROIALUM (latin *pirus*, poirier).

Je ne crois pas devoir ranger ici *Pescoujoul* (écart de Cézens), car les formes anciennes sont déconcertantes : *Pégouliouls* 1614, *Peucheriol* 1633, *Peuch Coujol* 1636, etc. Altérations et attractions paronymiques sont enchevêtrées à tel point qu'il est impossible de reconstituer le type du mot, à moins qu'on ne retrouve un jour une forme médiévale.

Rasquéjoul (Leynhac), *Rascuegoul* 1694. — *RASICOIALUM (latin vulgaire, **rasicare*) (1).

Sébeuge (Andelat), *Se Beughol* 1504, *Sebeujol* 1508. — Probablement *CEPOIALUM (*s* et *c* devant *e, i* sont confondus dans les textes depuis le xiii^e siècle).

Servejoul, village détruit (Marmanhac), *Servejol*, *Serveghol* xvi^e s. — *SERVOIALUM me paraît difficile à admettre, car nous ne rencontrons pas de noms de personnes latins dans ces formations. L'absence de formes suffisamment anciennes ne

(1) Cf. Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wörterbuch*, 7074, et ci-après, 2^e section, n^o 611.

nous permet pas de décider s'il s'agit de *CERVOIALUM, *SILVOIALUM, ou d'un autre type.

Valuéjols : *Avologile* 928, *Avaloiolum* 929. — ABALLOIALUM (gaulois *aballo-*, pommier).

Varégiou (domaine ruiné, Neuvéglise, et village détruit, Tanavelle), *Vareghou* XVII^e s. — Sans doute une variante du précédent, par dissimilation du premier l.

Ventajou (Saint-Urcize), *Ventaghol* 1508, est une variante du suivant.

Ventuéjol (Chaudesaigues et domaine ruiné de Valuéjols), *Ventuégol* (1^{er}) 1494, *Ventuegiol* (2^e) XV^e s. — Un hybride *ventoiolum serait peu satisfaisant pour le sens. Je crois qu'il s'agit de l'altération du type bien connu VINDOIALUM (g. *vindo-*, blanc), qui n'est pas représenté par ailleurs ; il y aura eu, en latin vulgaire ou plus tard, attraction paronymique de *ventum*.

Vernuéghol (domaine ruiné, Saint-Simon),

Vernuéjol (id., La Capelle-Viescamp) et

Vernuéjoul (Freix-Anglards) représentent VERNOIALUM (gaulois *verno-*, aulne), étymologie confirmée, s'il en était besoin, par les formes des XV^e-XVII^e siècles.

Haute-Loire :

Andreujs (Saugues), *Androiol* 1259. — *ANDEROIALUM (type gaulois *ander-*, vache ; cf., au point de vue sémantique *Chabreuges*, ci-dessous).

Antreuil (Craponne, Yssingeaux), *Antreulx* (1^{er}) 1445, *Antrolio* (2^e) 1359. — Je crois plutôt à une déformation du type précédent (d'après *antrum*) qu'à une composition gallo-latine *antroiolum. Il n'y a pas de grottes dans ces deux terroirs (communications de MM. les abbés Mallet et Delaigue) ; ici et là, une voie romaine a été relevée.

Arquejols (Ramet), *Arcogiae* 1456. — ARCOIALUM (lat. *arcus*, arc [d'édifice]).

Boisseuge (Espalem), *Boisseughol* 1730, et

Boisseuges (Chavagnac-Lafayette), *Buesoloiensis villa* XII^es. — BUOXIALUM, hybride bien connu (lat. *buxum*, buis).

La Brequeille (Mazerat-Aurouze), *Briciole* (cart. Brioude, s. d.), *Bercolius* 1078. — *BRICC-OIALUM (gaulois *bricco-*, thème de nom propre).

Ceneuil (Saint-Vincent), *Senoculum* (latinisation burlesque de scribe) 1097, *Senoil*, *Cenoil* XII^e s. — D'après la date, l's est primitif ; même origine que *Senuejols*, voir ci-dessous.

Chabreuges (Saint-Laurent-Chabreuges) : c'est le *Cabrogile*, *Cabrogilo* du Cartulaire de Brioude (X^e s. ; on a même *Cabroiolo* 883) signalé par Longnon (*Les noms de lieu...*, p. 70), qui n'avait pu l'identifier. — De toute évidence, *CAPROIALUM (lat. *capra*, chèvre).

Chanteuges, *Cantogilum* 936. — CANTOIALUM (gaulois *canto-* brillant).

Chassaleuil (Saint-Paulien), *Chassaloul* XII^e s., *Chassaloy* 1335, *Chassaleux* XIV^e s. — CASSANOIALUM, type bien connu (gaulois *cassano-*, chêne).

Chassignolles (château ruiné, Auzon), *Caucinogile*, -ilo IX^e s. — Je conjecture *CALCINOIALUM (lat. vulg. *calcina*, chaux (1) ou CAUCINO-, dér. de *Caucius*, ci-après, p. 262, n^o 214).

Combriol (Saint-Étienne-Lardeyrol), *Combroiliium* 1020. — *COMBOROIALUM (gaulois *comboro-*, confluent).

Coureuge, 3 localités (lieu détruit, Charraix ; hameau de Saint-Prejet ; ferme de Siaugues), *Coreughol* XV^e-XVIII^e s. — *COROIALUM (probablement gaulois *corio-*, thème de noms propres).

Courteuge (Saint-Just près Brioude), *Cortojol* 1241. — *CURTOIALUM (cf. *Longueil*). Pourrait être aussi une altération du type suivant, par dissimilation du premier l.

Couteaux (Lantriac), *Coltejolo* 970, et

Couteuges (Paulhaguet), *Cultoiole* (Cart. Brioude), etc. — *CULTOIALUM (lat. *cultus* ; cf. *Cotheuge*, Cantal).

Crouziols (Monastier), *Crozajole* 939. — *CROSOIALUM (rad. *cros-*, creux).

Issauges (Agnat), *Usseiol* XIV^e s., *Usseuge* XVIII^e s. — *UXOIALUM (gaulois *uxo-*, élevé).

(1) La vocalisation (ou vélarisation) d'l devant consonne à cette époque (889) n'a rien d'anormal (cf. E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane* § 176-a).

Marijols (lieu dit, Le Puy), *Mariolo* 1089, *Maroiol* 1313. — MAROIALUM.

Sénéol (Queyrières), *Sonolium* 1310. — Même formation que la suivante, ou type *SONNOIALUM (rad. gaulois *sonno-*, thème de noms propres : soleil ?).

Senuejols, *Senolium* 1160, *Senoiolo* 1178. — SENNOIALUM (gaulois *Senno-* ou *Seno-*, nom d'homme (1)).

Tanaüs (St-Pierre-Duchamp), *Tanoiyojh* 1311. — TANNOIALUM (gaulois *tanno-*, chêne ; cf. A. Thomas, *Revue Celtique*, 1922, 334-337).

Ventajols (Thoras), *Ventagols* 1275, *Ventaiol* 1279, etc. Même type que le suivant : la finale *-oiol* a été altérée anciennement en *-aiol* pour une cause inconnue ; cf. *Ventajou* (Cantal).

Venteuges, *Ventoioi* 1298. — Altération de VINDOIALUM (cf. *Ventuejols*, Cantal). — *Vendillon* (Connangles ; *Vendoliu*, 1319) paraît être un dérivé roman du même type.

Vereuges (moulin de Saint-Julien-du-Chazes), *Veruegol*, *Verueghol* XIV^e s. — VIROIALUM (gaulois *viro-*, employé sans doute comme nom propre ; cf. *Virodunum*).

Vermoyal (Saint-Pierre-Duchamp), *Verchmoialium* 1213, *Vermoial* 1266. — Si le *ch* de 1213 n'est pas un lapsus, on peut songer à la racine gauloise *vergo-* ou *verco-* (*VERGOM-OIALUM ?).

Verneuge (Saint-Just, Haute-Loire ; *Vernojols*, 1281). — VERNOIALUM.

Puy-de-Dôme :

Annoïlium, nom des Martres-de-Veyre aux X^e-XII^e s. — L'*nn* n'ayant aucune valeur phonétique à cette époque (les scribes ont dû être influencés par *annus*), on peut songer à l'*anam* = *paludem* du Glossaire de Vienne (le terrain entre les Martres et l'Allier, au nord-est, est bas et a dû être longtemps marécageux) : *ANOIALUM.

Arquejoux (moulin, Nechers) m'a été signalé par M. Four-

(1) W. Kaspers, *Etym. Untersuchungen...* (Halle, 1918), n^o 773.

nier. — Malgré l'absence de formes anciennes, ARCOIALUM est évident (cf. *Arquējols*, Haute-Loire).

Boisseuge (Mazoires), qui représente probablement, d'après M. Fournier, le *Boisoilo* du Cartulaire de Sauxillanges (charte 475), et

Boisséjour (Ceyrat), qui est peut-être le *Boisoil* du Cartulaire de Brioude (charte 349, vers 1206) ; formes assurées : *Boisseghol* 1392, etc. (communication de M. Fournier), — représentant l'un et l'autre BUXOIALUM. (Au contraire, *Bus-séol*, par sa forme patoise *Bechou*, postule *BUXEOLUM.)

Bonneuil (Pouzol), malgré l'absence d'anciennes formes, ramène au type bien connu BONOIALUM, thème gaulois à valeur obscure (nom de personne ?).

Coteuge (Saint-Diéry), *Coytoghol* 1327. — Je conjecture *COSTOIALUM (du latin *costa*) : Coteuge est situé au pied de hauteurs assez escarpées en demi-cercle. L'*s* devant consonne est devenu *y* dans la région vers le XIV^e siècle (1).

Cresneuil (Saint-Clément) paraît représenter *Crennoialum de *crenno-*, arbre (type étudié par Beszard, *Etude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris, 1910 ; n^o 1108).

Estandeuil. Je ne connais pas de formes anciennes. Mais le nom paraît bien représenter *STANNOIALUM. Il n'a pas été signalé de gisements d'étain, à ma connaissance, dans la région, mais il y en a dans le Limousin, et sa présence dans ce massif n'est pas invraisemblable. Mais ne s'agirait-il pas d'un endroit où on aurait travaillé l'étain ?

Fernoël, *Farnuel* 1165, etc. (d'après Tardieu). — *FARNOIALUM (lat. *farnus*, nom d'arbre cité par Pline comme synonyme de frêne (?)) ; ne serait-ce pas, comme me l'a suggéré Camille Jullian, l'équivalent italo-celtique du gaulois *verno-* ?).

J'hésite à placer ici *Isserteaux*. Tardieu donne une forme ancienne *Iserlolio* (je présume que c'est une coquille pour *Isertolio* ou *Issertolio*), qui paraît postuler une finale *-oialum*. Mais cette forme est indiquée sans référence ni date, et je n'ai pu l'identifier, pas plus que M. Fournier, qui ne connaît qu'*Issartelis* 1254, dont la finale, d'accord avec la forme ac-

(1) A. Dauzat, *Géographie phonétique d'une région de la basse Auvergne*, p. 38-39.

tuelle, semble exclure, au contraire, l'hypothèse, pour ramener au suffixe latin *-ellum*. — Pas de forme ancienne pour *Issertaux* (Saint-Pardoux).

Jerceuil (Lisseuil) ; pas de forme ancienne connue. La phonétique écarte **garrigialum*, auquel on pouvait penser (cf. ci-dessus, *Jargoille*, Cantal). Je pense au catalan *gers*, framboise, dont l'origine est inconnue et qui n'a pas été relevé dans les textes provençaux du moyen âge. Il serait piquant que ce type, évidemment prélatin, eût laissé une alluvion en Auvergne.

Lenteuge (Saint-Nectaire). Le même radical paraît se retrouver dans *Lentic*, ancienne forme de *Lempty*, commune du Puy-de-Dôme. — On peut conjecturer **LENTIOIALUM* (lat. *lens*, lentille).

Lisseuil. — **LICCIOIALUM* (nom d'homme gaulois, *Liccio-*, qu'on retrouve dans les formations en *-acum*).

Le type *MARIOIALUM* est représenté ici par *Mareugheol*, ancienne paroisse (*Mareughol* 1460), et par deux *Mareuge*, hameaux (La Chapelle-Marcousse, Le Vernet-Sainte-Marguerite). *La Marège*, écart de Saint-Genès-Champespe, doit appartenir au même type, mais la présence de l'article fait présumer qu'il s'agit d'une formation toponymique romane d'après un nom de personne, tiré lui-même du nom de lieu. *Maroux* (Noalhat), au nord de Thiers, dans une région où la phonétique accuse des contractions plus fortes, pourrait être un représentant direct à finale altérée : en l'absence de formes anciennes, il est prudent de ne pas conclure.

De même *Redoux* (Grandrif), que me signale M. Fournier, pourrait représenter un **ROTOIALUM*.

Pour *Tournoël*, *Tornoil* 995, *Tornoil* 1080, on peut être affirmatif : c'est *TURNIOIALUM*. La situation au pied d'une hauteur escarpée que couronnait le château médiéval appuie, pour ce toponyme, l'hypothèse de J. Loth (1), qui voit dans le radical *turn-* non pas un nom d'homme, mais un sémantème signifiant « hauteur ».

Tremeuge (Anzat-le-Luguet). — **TREMOIALUM* (lat. *tremulus*, tremble, dépouillé de son suffixe).

(1) *Revue des Etudes anciennes*, 1921, p. 141-146.

Venteuil (fief, Biollet) et sans doute *Vendoges* (Menat). — *VINDIOIALUM* (cf. *Ventuéjol*, Cantal).

Verneuge (Aydat) et

Verneugheol, *Vernogol* 1236 représentent *VERNOIALUM*.

Enfin, dans la partie de l'Auvergne qui déborde sur le département de l'Allier, je relève *Ebreuil*, *EBUROIALUM*, bien connu, et *Charmeil*, qui paraît représenter **CARPINOIALUM* (lat. *carpinus*, charme).

Ce dépouillement effectué, il n'est pas sans intérêt, pour déterminer la valeur toponymique de cette formation, de grouper par idiome et par séries les radicaux qui se sont combinés avec *-ialo*. — Les formations purement gauloises sont les plus nombreuses. Elles offrent quelques thèmes plus ou moins obscurs (*ant-*, *bon-*, ou *bonn-*, *cor-* ou *corio-*, *sonn-*, *vergo-* ou *vergom-*), dont plusieurs peuvent représenter des noms d'hommes ; cette dernière interprétation paraît assurée pour les types *Liccio-*, *Roto-*, *Seno-* ou *Senno-*, *Viro-*. — Des adjectifs : *canto-*, *maro-*, *uxo-*, *vindo-*. Des substantifs à valeur topographique : *ana(m)*, *broga*, *comboro-*, *croso-* (1), *garric-*, *verno-* ; peut-être de plantes (*gers-* ?) ; un nom d'animal (*ander-*) et un nom de minéral (*stannu-*). — Les formations hybrides gallo-latines ne présentent, dans les radicaux latins, aucun nom d'homme, mais un adjectif (*cartus*), un participe passé (*cultus*), un thème verbal (*rasic-*, de **rasicare*), et, comme substantifs : quelques noms topographiques (*arcus*, *costa*, peut-être *silva*), un nom de minéral (**calcina*), un nom d'animal (*capra*), des noms d'arbres et arbustes (*buxus*, *carpinus*, *farnus*, *pirus*, *tremulus*) et des noms de légumes (*cepa*, *lens*) (2).

A quel type d'établissement correspondait ce type de toponyme ? Jullian a judicieusement remarqué (3) que la finale *-ioialum* était devenue l'équivalent du suffixe latin *-etum* sous

(1) Je range ce type (prototype de *creux*) parmi les radicaux prélatins comme M. Gamillscheg ; le latin *corrosum* n'a rien à voir ici. Il peut s'agir, une fois de plus, d'une contraction de **car-osu* (rac. *car-*, pierre).

(2) Le radical gaulois *corm-* (cormier) s'est croisé avec le latin *cornu*.

(3) *Revue des Etudes anciennes*, 1926, p. 146, n. 6.

l'Empire. Si l'on observe, en outre, que la proportion des termes relatifs à la culture, à peu près nulle dans les formations gauloises (un seul arbre fruitier, le pommier), est élevée dans les hybrides (plusieurs *cultus, rasic-, cepa, lens, pirus*), on conclura que ces toponymes ont représenté des noms de domaines au moins sous la domination romaine. Mais auparavant ? Je crois qu'il s'agit d'une formation qui n'a pas été bien spécialisée dans cette région, surtout à l'origine. L'emplacement des Martres-de-Veyre, d'Estandeuil, de Valuéjols, par exemple, sur d'anciennes routes, me fait présumer qu'il a pu faire concurrence aux composés en *-magus* (1) ; il a pu désigner aussi des positions stratégiques, sur des hauteurs (cf. Chassignolles, Tournoël et les autres châteaux forts cités dans notre liste). Comme nom de domaine, il doit être ancien, et il a pu s'appliquer d'abord, étant donné le sens de *-ialo* = clairière, à des centres de défrichement, à des domaines plus ou moins sylvestres. Le type *-acum* l'emporta et prit une extension considérable : la proportion entre *-oialum* et *-acum* est d'environ un à douze dans la région. Le type *-oialum* n'a donc pu s'appliquer ici que rarement à des démembrements de domaines, et cela, surtout, dans une région restreinte, l'Aurillacois : c'est le cas d'*Antuéjoul* par rapport à *Ytrac, Lantuéjoul* et *Rasquéjoul* à *Leynhac, Péruéjoul* et *Servejoul* à *Marmanhac, Maruéjols* à *Polminhac* ; dans la Haute-Loire, cf. *Boisseuges* et *Chavagnac*. En Velay, il a désigné des domaines de banlieue (*Chassaleuil*, de Saint-Paulien ; *Antreuil*, de Craponne et d'Yssingaux ; *Marijols*, du Puy). Cette formation dut s'effacer vers le III^e siècle, éliminée par *-acum*, car : 1^o les noms d'hommes gaulois, assez nombreux ici, ont disparu de l'anthroponymie au IV^e siècle ; 2^o les formations hybrides offrent, du côté latin, des archaïsmes remarquables, comme *farnus*, que la Gaule n'a pas conservé, **stannus*, qui n'a persisté que sous la forme **stannius* (fr. étain), et *lentem*, qui ne s'est conservé que dans le dérivé *lenticula* et dont le primitif n'a laissé aucune trace linguistique en Gaule.

(1) Estandeuil, près de la citadelle de *Mauzun (Magodunum)*, peut représenter « le marché de l'étain. »

3. Composés divers.

Parmi les autres composés, le type **EQUORANDA* (limite de l'eau), que j'ai étudié dans son ensemble (1), type du nom de frontière, est représenté ici par cinq exemples (dont un douteux) (2).

Eygurande, sur les confins des Lemovices, est bien connu.

L'étude du dictionnaire topographique du Cantal nous révèle les *Egairands* (hameau, Jabrun ; les *Aguirans* 1508), que la présence de l'article pourrait rendre suspect (3), mais le nom du ruisseau qui l'arrose, les *Eygurandes*, semble bien confirmer l'hypothèse, formulée déjà par M. Berthoud (*Bull. hist. et phil.*, 1924, p. 83). Frontière des Gabali et des Ruthènes.

D'autre part, M. Fournier m'a signalé :

Près du confin des Ruthènes, l'*Hirondelle*, affluent de la rivière de Brezons (rivière de *Guirandelle* 1668, dans le *Dict. top. du Cantal* ; *Irande* dans l'*Atlas national* de E. Levasseur, [feuille *Cantal*], Paris, 1849, et, dans le *Dict. statistique du Cantal* de Deribier du Châtelet, les formes *Irondel* [p. 521-522], *Irondel* [p. 172, 175, 180] ; prononciation locale : *Iran-del*, d'après le témoignage de M. Magne adressé à M. Fournier, 1926) ;

Dans la Haute-Loire, sur les limites des Arvernes et des Vellaves, la montagne la *Durande*, limitant les communes de Saint-Jean-de-Nay, Le Vernet, Saint-Bérain, Sainte-Marie-des-Chazes, Siaugues-Saint-Romain ; une montagne voisine s'appelle *Durandelle*. Les formes anciennes enregistrées dans le *Dict. top. de la Haute-Loire* montrent qu'il s'agit d'une étymologie populaire assez récente : *roc de Guyrandas* 1470, *Guirandes* 1550, *Dirandes* (palatalisation de *g + i*) 1560,

(1) Ci-dessus, 3^e partie, p. 122.

(2) Trois n'avaient pas été relevés quand le présent dépouillement parut dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1931, 378-379. — Depuis lors, M. Fournier a signalé à M. Lebel (*Romania, loc. cit.*, p. 200, n^o 106) *Egairande* ou *Durande*, lieux-dits entre Berzet et Thèdes (Puy-de-Dôme) : mais il n'y a pas de formes anciennes et aucune limite ne semble avoir passé là.

(3) Car on peut penser à un collectif représentant un nom de famille, mais cette formation n'est guère en usage dans la contrée.

Durande 1693, *Guyrandelas* 1465 ; la montagne a dû garder le nom d'une ancienne localité sise à ses pieds sur un ruisseau ;

Enfin, *Guérande* (Allier, commune d'Arfeuille), pas très loin de la frontière des Segusiaves ; mais on manque de formes anciennes.

Les autres composés gaulois de la région ne se rattachent pas à des séries, tout au moins régionales. L'un des éléments est parfois obscur.

Arlempdes (Haute-Loire, château ruiné, commune de Pradelles ; *Arlemde* 1215, *Harnempde* 1248) a été étudié par A. Thomas (*Nouveaux Essais*, p. 41). Prototype : *ARNEMETUM, ou mieux : *ARENEMETUM (devant le temple). Rentre dans le groupe des formations religieuses.

Carlat (Cantal, *Cartilatium* 839). — Les deux éléments de *CARTILATUM* sont obscurs : *Dottin* donne trois radicaux *lat-* (jour, boue, héros) ; *cart-* se retrouve dans plusieurs composés dont la valeur des éléments n'est pas claire. Problème à élucider. La localité (très ancien habitat) se trouvant sur une table basaltique, on peut penser, une fois de plus, à la racine *car-*, pierre.

Chanturgue, montagne, et *Chantoen*, ancienne abbaye, voisins de Clermont-Ferrand, remontent respectivement à *CANTOBENNICUM* et **CANTOBENNU* (cf. Longnon, *La Gaule au VI^e siècle*, p. 497, avec les formes de Grégoire de Tours : *Cantobennensis crypta*, etc.). Les deux mots ne diffèrent l'un de l'autre que par l'adjonction d'un suffixe pour le premier. Le sens est « brillant pic » (même racine que le prov. *bana*, corne). — Cf. aussi *Chantoin* (Haute-Loire, Bains) et *Cantuel* (C., Prunet, *Cantuern* xv^e s.).

Ternant (Puy-de-Dôme ; id. 1077), d'un type bien connu (Longnon, *Noms de lieu*, p. 53), remonte à *TERO-* ou **TARONANTOS*, dont le premier élément est obscur.

Vendogre (vill. et mont. à vacherie, Laroquevieille, Cantal ; *Vendogre* xv^e s.) et *Vendègre* (Puy-de-Dôme, Luzillat ; *Vendegradum* 998) représentent l'hybride gallo-latin **VINDOGRADUM*, « le degré blanc » : le premier exemple s'explique de lui-même ; le second village est situé sur le premier échelon des coteaux qui dominent la plaine de l'Allier.

III. — Mots isolés

Sous cette rubrique figurent un ensemble de termes assez divers.

Détachons d'abord les noms qui se rattachent au culte (on y joindra *Arlempde*, qui figure dans la section précédente, et, si l'on veut, *Billom*).

Clermont-Ferrand s'appelait *Nemossos* d'après Strabon, *Nemetum* d'après Pline ; les Romains, en y accolant le nom d'Auguste, en firent officiellement *Augustonemetum*. On reconnaît là deux mots à même racine désignant le temple, *nemeto-* gaulois et *nemausu-* préceltique (qui s'est cristallisé, avec une accentuation différente, dans *Nemse* [Nîmes] et *Nemours*). C'était une ville religieuse, sacrée, près de l'oppidum de Gergovia. Les Romains, avisés, en firent le chef-lieu de la cité.

On ne trouve que deux noms gaulois de dieux, qui sont les plus répandus dans la toponymie de la France :

BELENUS correspondait à Apollon, qui n'a pu le supplanter ; le mot était accentué sur l'antépénultième. Il a laissé six survivances, chiffre élevé pour la région, six *Beaune* : Allier (un), au nord de Lapeyrouse ; trois dans la Haute-Loire (commune du canton de Craponne, *Beune* 1275 ; commune de Saint-Arcons, *Benne* [*Beune* ?] 1452, *Beaune* 1469 ; commune de Saint-Étienne-du-Vigan, *Beune* 1258) ; deux dans le Puy-de-Dôme (commune de Murols ; commune de Saint-Genès-Champanelle, *Belne* xiv^e s.) ; rien dans le Cantal. En outre, Saint-Bonnet-près-Riom (Puy-de-Dôme) était appelé au vi^e siècle *Belenas*, *mons Belenatensis* (Longnon, *Noms de lieu*, p. 113) : faut-il y voir l'adjonction du suffixe *-ate* ?

BELISAMA, la Minerve gauloise, est représentée ici par *Belime* (Puy-de-Dôme, Courpière ; *Belisme* 1353) (1).

(1) Ci-dessus, 4^e partie, I. Plusieurs noms de dieux latins se sont cristallisés en Auvergne et Velay : *Mercur* (neuf *Merccour*, *Mercury* Haute-Loire, deux *Mercuriol*, *Mercuriol*, *Mercur*) ; *Diane* (*Diane*, Puy-de-Dôme ; *Dienne*, Cantal) ; *Jupiter* (trois ou quatre des *Jou*, *Giou(x)* cantaliens), et *Mars* (?) (deux *Mars* probables, Haute-Loire).

Les toponymes qui se présentent comme mots simples sont assez nombreux. La plupart, bien connus, ont vécu comme noms communs topographiques pendant une période très variable : la cristallisation peut remonter, suivant les cas, au latin vulgaire, à l'époque franque, au moyen âge, ou s'être produite seulement au cours de la période moderne ; la présence de l'article correspond, sauf exceptions, à une cristallisation récente. — D'autres sont plus obscurs.

Artige(s), *Artigues*, *Lartigues*, nom de plusieurs villages du Cantal, d'un hameau de l'ouest de la Haute-Loire (Saint-Just-près-Brioude) et d'un hameau de l'ouest du Puy-de-Dôme (Bourg-Lastic), représente un radical bien connu du Sud-Ouest, *ARTICA*, friche, essart, qui pourrait être ibère en raison de sa répartition géographique (1). Il serait intéressant d'étudier la répartition du mot dans les noms de terroirs de notre région.

Bar, hameau et montagne (Cantal), volcan éteint (Haute-Loire), *Bard*, deux hameaux et un moulin (Haute-Loire), dont l'un (commune de Bournoncle) est dit *Barro* en 922 : gaulois *barro-*, sommet, touffe. Ce toponyme est particulièrement fréquent dans la région savoyarde. — Les *Barrès*, *Barrez* (anciennement *Barretz*) du Cantal postulent un dérivé **BARRETIU-*.

Bonne (Plauzat, Puy-de-Dôme) paraît représenter le gaulois *bona*, fondation, plutôt qu'un surnom féminin latin *Bona*.

Brives-(Charensac), Haute-Loire, *Brivas*, 990, est le gaulois *briva*, pont, déjà vu dans le dérivé *Brivate* > *Brioude*. Il s'agissait là d'un pont sur l'Allier, le dernier sans doute en aval, ici d'un pont sur la Loire, qui donnait accès à l'une des métropoles des Vellaves, *Anicium*, la ville religieuse.

La *Broë*, nom de deux localités détruites de Haute-Loire (*Brou* xv^e s.), dans le Cantal plusieurs *La Bro*, *La Broha*, un *Las Bros* (*Las Broa* 1632) et de nombreux *Labro*, *Labroa*, *Labrot*, dans les deux départements, représentent le gaulois *BROGA*, champ, qui a vécu dans quelques patois de France

(1) Cf. A. Dauzat, *Les noms de lieux*, p. 95. En faveur d'une origine celtique (de *arto-*, ours ; sens primitif supposé : cabane de l'ours), A. Grieria, *Bulleti de dialectologia catalana*, 1914, t. II, p. 63.

en se spécialisant au sens de : lisière du champ (*R. Celt.*, 1894, p. 216-219).

Le *Broc* (Puy-de-Dôme ; un hameau, un moulin, un domaine, Cantal) est le gaulois *brocco-*, blaireau, dont le sens primitif paraît avoir été « pointe » (cf. fr. *broche*). Le sens topographique paraît être : éperon de montagne (le mot a signifié « épine » au moyen âge). L'article indique une cristallisation tardive.

Le *Breuil* (Puy-de-Dôme) est le nom de nombreux petits villages ou terroirs : g. *BROGLU-*, bois, spécialement « bois marécageux » (tous les *Breuil* sont dans des bas-fonds).

La *Calm* (Cantal), la *Chalm* (id. et Haute-Loire), La *Chaux* (id., id. et Puy-de-Dôme), la *Chaulme* (Puy-de-Dôme, sud-est), représentent le type **CALMIS*, « haut plateau dénudé » (1). *Chaux* (Vorey, Haute-Loire) est *Calma* en 1288, la *Chaux* de *Loupiac* (Cantal) est *La Chalm* en 1464, son homonyme de *Tourniac* (Cantal) *La Chalm* en 1503. Le sens n'est pas encore complètement dépouillé partout : dans le Puy-de-Dôme, j'ai encore entendu dire : la *chau* du *Broc*, la *chau* de *Bergonne*. — Diminutif *Chaumette*, *Chomette* (fréquent au S.)

Il faut écarter les trois *Ceaux* (et non *Céaux*) de Haute-Loire : la transcription du XII^es., *Ad Celtos*, est une fantaisie de scribe. Les graphies concordantes *Ceus* font présumer un ablatif latin (locatif) *CELLIS* (cf. *Sceaux*).

Le *Chier*, villages et rochers (Haute-Loire), le *Chier* et le *Quier*, villages, dom., mont. (Cantal), la *Cheire*, coulées basaltiques (Puy-de-Dôme), se rattachent au type **cariu*, **caria*, dérivé de la base pré-indo-européenne *cara*, pierre (2).

Combres est le nom de plusieurs villages de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Cantal, à côté de divers dérivés, *Combrelles* (Cantal), *Combraille* (id.), *Combrous* (id.), plusieurs *Combret*, qui nous montrent que le nom a dû garder longtemps sa valeur sémantique. Ajouter le pays de *Combrailles*, au nord-ouest de l'Auvergne (même nom de pays entre le Charollais et l'Autunois) : région vallonnée, bien arrosée, où les

(1) Ci-dessus, 2^e partie, étude du type *cala*.

(2) Ci-dessus, 2^e partie.

confluents sont nombreux. — Gaulois COMBORO-, confluent, signalé à propos de CONDATE (1).

Combe(s), presque toujours précédé de l'article, est très fréquent comme nom de terroir et a donné naissance à plusieurs noms de villages. Gaulois : CUMBA, fond, vallée (ici plutôt : vallon). Le sens originare a disparu, sauf peut-être dans quelques patois archaïsants.

Cusse, château détruit (Montclard, Haute-Loire), *Cutia* 1155. A rapprocher du village et de la forêt de *Cuise*, Oise (*CŪTTIA, CŪTIA ; ce radical désigne en gaulois un nom de mois, sens évidemment dérivé) (2).

Nant, nom de deux villages (Monistrol, Vorey : Haute-Loire), peut-être *Nan* (Cantal : l. détr., commune de Joursac, d'après Cassini) : gaulois NANTO-, vallée, répandu dans la toponymie française, avec maximum de densité en Savoie, où le mot est conservé au sens « torrent ». Le radical paraît italo-celtique.

Ouches (Massiac, Cantal : *Olchias* 933), l'*Ouche* et les *Ouches* (Haute-Loire, f. Saint-Frout et Chaudeyrolles), dérivé : les *Ouchoux* (id., l. détr., Saint-Vincent), les *Ouches* (Puy-de-Dôme, Saint-Gervais), doit être assez répandu comme nom de terroir (cf. l'*Ouche*, en patois *ûtsa*, *Gloss. étym. du patois de Vinzelles, Suppl.*, n° 350 bis, *Rev. de langues romanes*, 1925, p. 108). Il y a deux types distincts, également attestés dans l'ancienne langue d'oc, *olca*, *olcha*, terre labourable (déjà chez Grégoire de Tours), et *ôsca*, *ôscha*, dont le sens paraît être « enclos ». *OSCA se retrouve dans des noms de rivières (OSCARA → *Ouche*, Côte-d'Or) et dans des toponymes plus anciennement cristallisés (OSCA → *Huesca*, Esp., au sujet duquel Meyer-Lübke a émis une hypothèse fort hasardeuse) (3).

Ranc est le nom de plusieurs hameaux, moulins et rochers, dans la Haute-Loire. Il pose un problème difficile. M. Vannérus, qui a étudié ce mot (4) conjointement à un type *ram-*,

(1) Ci-dessus, I, 4, p. 190.

(2) Aucune survivance assurée ou vraisemblable du gaulois JURIS, hauteur boisée, dans les divers *Joux*, *Jou*, *Giou* de la région, que les formes anciennes rattachent à JUVEM ou à JUGUM (pas de trace d'r).

(3) ZONF, 1928, 185.

(4) *Le nom de lieu luxembourgeois RHAM ou RUMM et ses congénères*,

rom-, rocher, répandu dans la toponymie française et luxembourgeoise, croit que *ranc* est une déformation romane de *ram*, ce qui paraît exact dans quelques cas : *Ranc*, hameau de Saint-Maurice-de-Lignon, était *Ram* en 1163, et *Ranc*, hameau d'Yssingaux, était encore *Ram* en 1528. Mais *ranc*, rocher, est attesté dans d'anciens textes du moyen âge (cf. les dictionnaires de Raynouard et d'Emil Levy), non seulement comme substantif (rocher, écueil), mais comme adjectif (boiteux) ; il y a longtemps que les romanistes ont rattaché le mot avec ses deux valeurs au francique *rank*, éreinté, courbé (1). Cette étymologie n'est pas sans appel et il n'est pas certain que *ranc*, rocher, spécial à une région si archaïsante, soit un mot francique. En tout cas, le *ram*, rocher, retrouvé par M. Vannérus, n'a rien à voir avec le latin RAMUS et paraît bien préromain. Mais est-ce bien *ram*, rocher, que représentent les deux *Ranc* précités, anciens *Ram* ? Des deux petites rivières voisines alléguées conjointement par M. Vannérus, le *Ram*, affluent de la Loire (commune de Beaulieu), est indépendant de tout hameau de ce nom (*Aqua de Rams*, 1265), et le *Ramel* (*rivus de Ram*, 1504), qui passe près d'Yssingaux, arrose le second *Ranc* (ancien *Ram*), non loin de sa source ; l'autre hameau de ce nom est situé près de la Loire, entre des ruisseaux, loin de tout rocher, semble-t-il. Il est donc possible qu'il s'agisse originarement ici d'un nom de ruisseau, qui pourrait représenter le latin RAMUS.

Pour les *Suc* (dérivés : *Suchet*, *Suquet*), je renvoie à mes *Essais de géographie linguistique*, 3^e série : il s'agit d'un type toponymique, à variantes très complexes, dont le prototype paraît être un radical préceltique *cucc-*, hauteur, qui s'est croisé avec le gaulois *cruc-*, tas, et qui a peut-être été influencé par un radical germanique paronyme, *tukc* → *zukk*. L'Auvergne et le Velay ont généralisé le type *zuc* → *suc*, encore conservé par endroits comme nom commun (puy, butte). On peut relever quelques traces des autres variantes : La *Crusse* et les *Crusses* (Cantal : dom. ruiné, Riom ; mont.,

53 p. (extrait de l'*Annuaire de la Société luxembourgeoise d'études linguistiques et dialectologiques*, Luxembourg, 1929).

(1) Meyer-Lübke, REW, n° 7044.V. aussi ci-dessus pp. 88-89.

Thiézac), à rapprocher de *Crussol* (Ardèche), et peut-être la *Cuche* (Haute-Loire ; f., commune du Mazet-Saint-Voy).

Taues (Puy-de-Dôme ; *Talvas* 1078), et, dans le Cantal, *Talves* (éc., Champs), la *Tauve* (mont., Condat) (1), les *Tauves* (f. Dienne), sont à rapprocher du provençal moderne *tauvero*, lisière d'un champ (altéré en Auvergne en *tauelo*, *Gloss. du pat. de Vinzelles*, 4735), qu'on a expliqué par un composé gaulois TALO-VERA, rigole du front, accentué sur l'e. Notre *talva* pourrait représenter un dérivé *TALUA. On peut penser aussi à *tala, argile (2).

Tobise (patois *Toubyizo*), nom d'une montagne arrondie dominant les Martres-de-Veyre (lat. vulg. **Topitia*, **Topisa* ? pas de formes anciennes) pourrait représenter une variante de la racine prélatine *tepp-, bien connue.

Toules (Cantal, Arpajon ; *Toulas* 1465) paraît appartenir à la série *TÜLL-, hauteur, reconstituée par M. Vannérus (3). Remarquons que l'ill est indispensable, car un radical *TÜL- aurait donné *teul dans les pays d'oil. Ce radical est-il différent de *toron*, *turon* (voir ci-dessous), contrairement à ce que croyait M. Vannérus ? en tout cas, des confusions ont pu se produire entre les deux séries. Il est possible que *Turluron* (Puy-de-Dôme, ch. sur un piton, près Billom ; *Tolornensis*, *Todornensis* x^e s., *Cart. de Saux.*, syncope pour **Toloronensis* ; *villa Tollaroni*, id., ch. 366) soit un sous-dérivé de la même racine (*TULL-UR-ONF, ou *TULL-AR-ONE).

Tours (Puy-de-Dôme ; *Turnis* 1340), sur une hauteur, et peut-être *Tournes* (ch. ruiné, *Turnum* xv^e s.) se rattachent à la racine gauloise TURN-, hauteur, que nous avons vue en composition dans *Tournoël* (ci-dessus, composés en -ialo.)

Le *Théron* (Puy-de-Dôme : Auzat, Saint-Babel), nom de deux localités situées chacune au pied d'une butte et de plusieurs hameaux ou domaines du Cantal (var. *Téron* ; l'un est un nom de montagne), doit se lire *teron* (avec e muet) et représente, comme *Thourou* (Cantal, Saint-Sernin ; *Thoro* xvi^e s.),

(1) Celle-ci pourrait représenter *taula* = TABULA, car, dans cette petite région, l roman intervocalique a passé à *o*.

(2) Ci-dessus, 2^e partie, p. 75.

(3) *Annuaire luxembourgeois précité*, 1928 (*Le nom... THOUL ou Tol...*).

le mot médiéval *toro*, colline (l'n a été ajouté dans la graphie officielle ; le dérivé *Thérondel* est dû à l'analogie de « rond »). C'est un radical prélatin obscur, à extension géographique très vaste, que M. Æbischer a étudié (1) et pour lequel il conjecture la forme *TAURUS = montagne. Les formes auvergnates reposent sur un ancien o (généralement dissimilé plus tard en e muet), qui peut être dû, en bas latin, à la contamination de TORUS ; l'u du *Turon* pyrénéen, des *Thurets* manceaux et percherons est difficile à expliquer. Le *Touran* (Cantal, dom. ruiné, Saignes, *Toran* 1441 [suff. -ANCU ?]) paraît appartenir à la même racine.

Vabre, *Vabres*, nom de plusieurs villages du Cantal, *Vaure(s)*, avec ou sans article, plus au nord et à l'est (Riomès-Montagnes ; Haute-Loire : Saint-Just-Malmont, Bauzac, Loudes : *Vaure*, *Vaures*, xii^e-xiii^e s. ; — Puy-de-Dôme : Bussières-et-Pruns), le dérivé *Vaureille(s)* (Cantal, Haute-Loire), les quatre *Lavaur(s)* du Cantal (*Vaur*, *Vaurs*, xiii^e-xiv^e s.), et quelques-uns des *Lavaur(e)* du Puy-de-Dôme (2) représentent un latin vulgaire VABRUS (3), d'un gaulois *vobero. On a vu que le dérivé VOBRETUM a gardé la voyelle originare : mais le *Vorey* de la Haute-Loire, au confluent (jadis marécageux ?) de la Loire et de l'Arzon, *Vourei* xii^e s., ramène à un suffixe prélatin *VOBERIDIUM.

Enfin *Vendes* (Cantal ; *Vinda*, 1473), représente, au féminin, le gaulois vindo-, blanc, dont nous avons enregistré divers dérivés et composés. La localité est entourée de rochers blanchâtres.

Il reste encore un assez grand nombre de toponymes obscurs qu'on peut présumer prélatins, sans qu'aucun rapprochement ou conjecture paraisse plausible. Tel quel, et malgré ses lacunes, nous espérons que ce premier inventaire pourra

(1) *Le catalan « turo » et les dérivés romans du mot prélatin « taurus »* (*Bulletin de dialectologia catalana*, Barcelone, 1930, p. 193-216). L'auteur ne paraissait pas avoir eu connaissance du travail précité de M. Vannérus.

(2) Car un certain nombre (par exemple, *Lavor* ou *Lavaur* des Martres-de-Veyre, *Vortz* en 1287, communication de A. Thomas) représentent un ancien nom d'arbre, *vortz* ou *vorze*, espèce de saule, mot prélatin comme *vaissa* (*ABASSIA?), noisetier.

(3) V. ci-dessus, 3^e partie, p. 110.

être utile et servir de base à des recherches ultérieures qui le rectifieront et le compléteront.

La toponymie gauloise est, en outre, inséparable de l'étude des noms de rivières, que nous avons laissée de côté parce qu'elle doit être faite sur une plus grande échelle, et de celle des noms de domaines gallo-romains que nous traitons ci-après.

L'analyse linguistique des mots et des racines nous a entraînés à considérer des toponymes qui se sont formés plus ou moins longtemps après l'époque gauloise. Pour se rendre compte approximativement de la toponymie gauloise à l'époque de la conquête romaine, il faut faire abstraction de tous ces mots, bien entendu, et même des formations en *-oialum*, qui renferment, on l'a vu, nombre d'hybrides gallo-latins et qui, par suite, ont dû se développer surtout sous l'Empire. Ces éliminations faites (1), il reste, en revanche, nombre de lacunes : localités détruites ou qui ont changé de nom. Néanmoins, il n'est pas sans intérêt de reporter sur la carte, comme nous l'avons fait (p. 179), ce que nous connaissons ou présumons des noms de lieux habités de la Gaule indépendante, avec la spécification des principaux types (nous n'avons pas reporté les noms de montagnes, de forêts, de pays, sauf quand le nom paraît représenter une localité disparue, comme *Durande* ← *EQUORANDA*).

Il est difficile de discerner ce qui est antérieur à l'arrivée des Gaulois. Si la présence de radicaux obscurs fait présumer l'ancienneté d'une fondation, ce n'est qu'un élément assez incertain. Des gisements renfermant des objets de l'âge du bronze seraient plus probants, mais peu d'endroits ont été fouillés, et l'étude de ces concordances reste à faire. En s'aidant d'inductions d'ordre géographique qui confirment et complètent les témoignages imprécis de la toponymie, on peut admettre que les prédécesseurs des Gaulois s'étaient établis, le long de la vallée de l'Allier, sur les « replats » des buttes, très souvent en contre-bas des tables basaltiques, là

(1) Abstraction faite aussi d'hybrides gallo-latins des autres séries (*Pauliincum*, *Vindogradum*...).

où jaillissent des sources : position à la fois défensive, à l'abri des inondations de la rivière et à côté de points d'eau. Vichel, Nonette, Yronde, Coirent, Le Broc, Bergonne, Monton, Mezel, dans une certaine mesure Cournon, Châteaugay, etc., sont dans ce cas. Or, plusieurs de ces localités portent aujourd'hui un nom formé après l'époque gauloise : si nous connaissons le nom primitif pour Châteaugay (*Vigocha*), ailleurs nous ne pouvons que présumer le changement, qui est cependant probable quand l'habitat est très ancien, comme c'est le cas pour *Monton*, qui doit porter un surnom bas latin (dérivé de *mons*), *Le Broc*, sans compter *Saint-Yvoine*, dont le nom latin *Petra Incisa* (670, etc.) a dû se superposer à une appellation plus ancienne. De telles constatations et inductions nous montrent la gravité de nos lacunes et doivent nous inspirer la modestie. Il est probable aussi que les villes sacrées (*Anicium* : Le Puy ; *Nemausus* : Clermont) sont très anciennes ; il est remarquable également que le nom des deux oppida, chefs-lieux de cités, *Gergovia* et *Reveasio*, ne s'explique point par ce que nous savons du gaulois.

Les Gaulois ont complété la colonisation des grandes vallées, amorcé les défrichements et la mise en valeur des terres, tracé des chemins de jonction, construit les premiers ponts, élevé des forteresses aux points stratégiques. Les lieux de passage (composés en *-ritus*) acquièrent de l'importance, des marchés (*-magus*) se développent.

Mais c'est aux Romains qu'il appartenait de mettre le pays en valeur : le millier de noms de domaines en *-acum* que j'ai relevé dans les trois départements, en face des noms gaulois clairsemés qu'il faut rechercher à la loupe, en est le plus éloquent témoignage.

DEUXIÈME SECTION

NOMS DE DOMAINES GALLO-ROMAINS

Considérations générales

La toponymie gauloise d'une région ne peut être reconstituée de façon complète : nous connaissons imparfaitement les éléments lexicaux du gaulois, et nombre de noms de lieux de cette époque ont disparu ou ont été changés sous l'Empire romain. La recherche des noms de domaines gallo-romains permet d'atteindre une approximation plus grande. Ce n'est pas à dire qu'un tel travail soit définitif, surtout pour le Puy-de-Dôme, où le dépouillement complet des formes anciennes n'a pas encore été fait, sans compter celui des lieux-dits (entrepris, mais dans ce seul département, par l'actif et érudit archiviste, M. Pierre Fournier). Toutefois la documentation est ici plus riche et repose sur des bases plus solides : nous connaissons suffisamment l'anthroponymie gallo-romaine par le *Corpus*, les travaux de Schulze, Holder, d'Arbois de Jubainville, etc. et les études de P. Skok et W. Kaspers sur les noms des domaines gallo-romains dans le sud et dans le nord de la France offrent une base de comparaison et de discussion des plus utiles, sans compter les recherches des toponymistes suisses et belges et les études régionales comme celle de Berthoud et Matruchot sur la Côte-d'Or. Malheureusement, en l'absence de formes anciennes, nombre d'étymologies restent conjecturales.

Comme le précédent, ce travail est exclusivement linguistique : je laisse aux historiens le soin de tirer les conclusions qu'il comporte pour la géographie historique. Je ferai seulement quelques remarques d'ordre général.

Malgré l'insuffisance de notre documentation sur le gaulois, le premier fait qui saute aux yeux, dans cette région comme dans presque tout le Midi, c'est l'énorme disproportion entre les toponymes gaulois et — je ne dis même pas les toponymes formés à l'époque romaine, mais simplement les

noms de domaines gallo-romains. Contrairement à l'opinion accréditée surtout en Auvergne, les Gaulois n'ont laissé ici qu'une faible empreinte (la proportion des formations pré-gauloises, je l'ai montré, paraît élevée). Le pays a été réellement mis en valeur par les Romains, que ni les montagnes ni l'altitude ne rebutaient, tandis que le marécage et la forêt les arrêtaient plus ou moins (1). Le nombre des domaines est considérable, surtout si l'on pense à la proportion des terres impropres ou rebelles à la culture dans ce pays montagneux. Nombre de petits domaines, de superficie forcément très restreinte, s'échelonnaient le long de l'Allier, dans une contrée déjà très fertile, et où la variété des productions, la culture de la vigne et des fruits avaient déjà provoqué une fragmentation remarquable de la propriété. La seule commune de Mareugheol offre huit noms en *-ac* : en faisant entrer en ligne de compte la possibilité, somme toute restreinte, de transplantations postérieures (2), il n'en reste pas moins un pourcentage élevé de domaines gallo-romains, sans compter tous ceux dont les noms ont disparu sans laisser de traces. — Bien entendu, les domaines de montagne, plus espacés, étaient plus vastes.

Comme partout, ces domaines étaient surtout nombreux le long ou à proximité des voies romaines ; mais il en est beaucoup qui sont très reculés. On n'en trouve pas aux grandes altitudes (au-dessus de 800 mètres), ni dans les zones forestières (région de Salers, confins du Forez...) (3). Il est remarquable aussi qu'ils sont absents dans les anciens marais de la Limagne (Maringues et S.-O.), qui ne durent être asséchés que plus tard (on n'y rencontre pas, non plus, de noms gaulois) ; par contre, sur les pourtours, les petites hauteurs sont utilisées : dès que le terrain se relève, on trouve des noms en *-ACUM*.

(1) Ainsi la proportion des noms de domaines gallo-romains est bien moins élevée dans la cité des Carnutes : ci-dessus, 1^{re} partie.

(2) Ci-après, p. 240.

(3) A remarquer particulièrement le barrage (dont on retrouve l'équivalent en aval de Roanne) qui ferme le bassin de la haute Loire au N.-E. du Velay : il y avait là autrefois une vaste forêt (cf. St. Didier-la-Seaube = *silva*) ; la colonisation du Velay est venue de la vallée de l'Allier, par le plateau.

La proportion des villages disparus et surtout des domaines détruits est très élevée : on l'apprécie partout où on a d'anciens textes, et on peut l'inférer, là où le cadastre a été dépouillé, d'après le nombre des lieux-dits en *-ac* > *-at*. Il faut en conclure que le pays a connu au moyen âge une grande prospérité agricole, avec un type de peuplement très disséminé. Une concentration progressive s'est opérée, mais elle ne suffit pas à expliquer les faits : la désertion des campagnes, si intense depuis le XIX^e siècle dans ces régions (1), a commencé beaucoup plus tôt, et d'abord sans doute par les contrées montagneuses.

L'analyse linguistique de ces noms est surtout intéressante pour l'anthroponymie gallo-romaine. Elle complète les données que nous fournissent les Inscriptions, en nous offrant, on peut le dire, des documents plus vivants, en laissant une plus grande place aux surnoms : les noms de lieux en *-acum*, *-anum*, etc., nous transmettent les noms des propriétaires tels qu'ils étaient en usage dans la langue parlée (2), tandis que les Inscriptions offrent les noms officiels. Nombre de noms du CIL, j'entends relatifs à la Gaule, n'apparaissent pas ici, tandis que la proportion de nombreux noms est toute différente ici et là.

Ce qu'on observe surtout, c'est une création ininterrompue de surnoms, d'origine évidemment populaire, et qui continue les formations analogues du latin archaïque ; parfois il doit s'agir de traduction de noms gaulois. Les noms d'animaux (blaireau, chapon, chat, écureuil, chèvre...), plus encore les surnoms relatifs aux plantes (3), à la culture, sont fréquents, d'autres se rapportent à des parties de l'habillement, à des objets, des professions, d'autres enfin accusent des particularités physiques ou morales de l'individu. Les surnoms d'origine (lieu originaire, p. ex. *Tyrius* ; particularité de l'endroit où est située l'habitation, cf. les noms de famille fr. *Delorme*, *Dupont*), sans être très nombreux, paraissent avoir été plus fréquents qu'on ne l'admettait jusqu'ici ; de même

(1) Voir mon *Essai de méthodologie linguistique*, Paris, 1906, pp. 197-8.

(2) Le cadastre romain n'avait fait que légaliser l'usage.

(3) Pour les noms d'arbres, voir ci-après § 35.

les surnoms ethniques, *Francus, Gothus...* Sans vouloir entrer dans le détail des origines des anthroponymes latins, je présume que certaines étymologies, étrusques ou indo-européennes, de noms qui apparaissent sous l'Empire, ne sont pas exactes et qu'il s'agit tout bonnement de surnoms, analogues de tout point à ceux qui ont donné naissance aux noms de famille, en France et ailleurs, vers la fin du moyen âge. Soit dit en passant, mes nombreux renvois aux ouvrages de Holder, Schulze, Skok, Kaspers sont faits à titre documentaire, toutes réserves faites sur l'étymologie des noms de personnes.

La proportion des noms gaulois est fort élevée, presque égale à celle des noms latins. C'est une des plus fortes proportions qu'on trouve en France, supérieure, par exemple, à celle qu'offre la toponymie de la cité carnute. Cela prouve que, malgré l'intensité de la colonisation romaine, qui dut employer longtemps une main d'œuvre régionale, la romanisation de l'Auvergne et du Velay fut assez lente, spécialement dans le domaine anthroponymique : la géographie l'explique. — Dans bien des cas, nous avons à choisir entre deux radicaux plus ou moins homonymes, rarement synonymes, l'un latin, l'autre gaulois. Il est souvent difficile d'opter. Toutefois il semble qu'à la suite de Holder on ait exagéré en faveur du gaulois : dans quelques cas la dérivation latine paraît s'imposer, en face d'hypothèses gauloises obscures ou fragiles (cf. § 192, 200, etc.).

Les noms germaniques forment une très petite minorité, ce qui était à prévoir, la grosse majorité des formations étudiées ici étant antérieures aux Grandes Invasions, et la région s'étant trouvée, antérieurement, à l'abri de toute infiltration germanique. Le pays ne reçut qu'une modeste colonie de Wisigots au ^{ve} siècle (à l'est de Clermont). Vint ensuite la conquête franque, mais suivie d'une très faible immigration. L'influence germanique, qui se traduit dans le vocabulaire régional par quelques emprunts très curieux, faits, en partie du moins, aux Wisigots, est insignifiante dans le domaine toponymique.

(1) Romania, XLIV, 251-7.

Très rares aussi les noms qui accusent une influence chrétienne. Je crois pouvoir reconstituer *MATTAECUM*, d'époque tardive. D'autres sont plus douteux, comme *CANONACUM*. — On sait en effet que l'onomastique ne s'est transformée que lentement sous l'action du christianisme : le nouveau culte dut pénétrer assez tard en Auvergne, où les campagnes, vu la situation géographique, durent résister longtemps.

Pour les finales en *-us* et *-ius*, voir l'introduction à la série I.

Nous avons relevé un certain nombre de noms nouveaux. D'abord des noms enregistrés par Schulze, mais que MM. Skok et Kaspers n'ont pas signalés dans la toponymie française (ainsi *Labijs, Lantius, Laricius, Licutius, Lutonius, Massilius, Mercasius, Messilius, Mestrinius, Nasellius, Opicius, Pellius, Perpenna, Saburius, Seterius, Sopo, Taginius, Tanicius, Ulvius, Vacerra*) ; la plupart de ces noms se retrouvent dans d'autres toponymes français, que j'ai signalés.

Parmi les noms qui ne sont pas attestés à l'époque latine et qui ne figurent pas dans les conjectures de MM. Kaspers et Skok, il n'y a guère de racines nouvelles. Celles, très rares, que j'ai pu être amené à postuler, constituent presque toutes des *zřzř* toponymiques, plus ou moins douteux (1), qui demanderaient à être appuyés par des exemples empruntés à d'autres régions.

La plupart des anthroponymes nouveaux que j'ai conjecturés sont des dérivés de noms connus, voire des dérivations régressives. C'est sans doute par hasard que les inscriptions que nous possédons ne les enregistrent pas. On ne doit pas fabriquer des dérivés au petit bonheur pour les besoins d'une étymologie : encore faut-il qu'ils rentrent dans les cadres habituels. L'étude des noms de domaines gallo-romains nous montre, en effet, qu'il n'y a que cinq ou six types fréquents de dérivés, comportant en général des variantes vocaliques : *-atius, -itius, -utius* (plus rare), à propos duquel il faut rappeler la confusion si fréquente en latin vulgaire entre *cy* et *ty* qui permet de grouper ici les variantes *-acius, -icius, -ucius*, enregistrées aussi dans les Inscriptions ; *-asius, -isius, -usius*

(1) Sauf **Bombus, -ius*, § 133 et **Gandrius*, § 298.

sont un peu moins fréquents ; *-alis, -illis* (avec les variantes *-alius, -ilius*) ; *-anus, -inus* (ce dernier paraît être déjà un diminutif) ; *-idius*, auquel il faut joindre *-eius*, fréquent aussi dans les Inscriptions, qui représente la prononciation populaire ($e = i$; chute de d devant y). — Enfin *-arius*, un des moins fréquents, doit être assez tardif dans cet emploi, qui a dû se développer quand ce suffixe eut pris une grande extension dans la langue. Ce dernier pose une question intéressante. Les Inscriptions offrent des noms terminés en *-erius* ou *-irius* ; MM. Skok et Kaspers admettent, par suite, des dérivés de ce type que le latin ignore et que le gaulois ne paraît pas connaître davantage (1). Ne s'agit-il pas du suffixe *-arius*, déjà changé en *-erius* ? On sait qu'il faut admettre ce changement pour expliquer le suffixe *-ier* en français et en provençal. Toutefois l'influence, généralement admise, de l'*Umlaut* germanique pour le passage $a > e$ (2), devrait être écartée pour des formations des III^e-V^e siècles. Faudrait-il revenir à l'hypothèse, déjà alléguée, d'une influence des mots en *-erium* (*cementarium, ministerium*) ? La question est trop grave pour qu'on puisse la résoudre au passage : mais j'ai tenu à la poser. En tout cas, ce qui est remarquable ici, c'est que la plupart des dérivés en *-acum* de ce type ont éprouvé la syncope (*CATIRIACUM > Chadriac, Chidrac*), qui a dû être assez tardive (sinon, dans le cas précédent, on aurait en **Chairac*, parallèle à *patrem > paire*) ; or on sait que dans les noms communs dérivés de *-arius*, la voyelle s'est toujours maintenue, preuve qu'elle était restée a à la protonique (3). La finale *-urus* étant attestée dans des noms de même racine (*Catirius, Caturus*), il n'est pas impossible qu'on soit en présence d'un suffixe gaulois qui, dans l'anthroponymie, a pu se croiser avec le latin *-arius*. Ces croisements et confusions, si nombreux pour les radicaux à la basse époque, la phonétique aidant, rendent ces recherches singulièrement délicates.

La multiplication des dérivés pour les noms de personnes s'explique en latin vulgaire du bas Empire comme en France

(1) Cf. Dottin, *La langue gauloise*, 107-112.

(2) A. Thomas, *Nouveaux Essais*, Paris 1904, pp. 119 sqq.

(3) Id., *ibid.*, 121.

à la fin du moyen âge. A l'ancien système latin de dénomination, qui n'était plus conservé que dans quelques familles patriciennes, se substituait peu à peu le système du nom unique, que le christianisme allait consacrer. La mode répandait certains noms à nombreux exemplaires ; les mêmes surnoms se vulgarisaient (*Calvus, Crispus, Maurus...*). Il en résultait que nombre de personnes portaient le même nom : pour les distinguer, on eut recours aux dérivés. Il est remarquable qu'on rencontre des couples ou des familles localisés dans une petite contrée, souvent très restreinte : ainsi *Pezeirac* et *Pezinac*, qui reposent sur deux dérivés de *Pecius, Petius*, se trouvent dans la même commune d'*Arpajon* (§ 439, 443).

Les formes qui présentent un redoublement de consonnes, inconnu au latin, dans des mots latins, méritent d'être signalées : quelques-unes comme *Luppius, Ruffius*, sont attestées ; d'autres peuvent être reconstituées par analogie. Il s'agit là sans doute d'une tendance du gaulois, signalée notamment par M. Hubschmied (1). Dans les formes redoublées, la voyelle originairement brève reste brève ; la longue s'abrège en général.

Comme partout, les graphies médiévales sont assez flottantes et demandent à être interprétées. On connaît les graphies *lh, nh*, qui correspondent à *l, n* mouillé (palatalisé) dans tout le domaine de l'ancienne langue d'oc. Le *ch*, pour exprimer un son palatal (*k* mouillé $>$ *t* mouillé) qui aboutit de bonne heure à *tš* (2), est aussi assez général ; dans la région auvergnate, on voit parallèlement se développer la graphie *gh = dž (dj)*. Mais l'orthographe française, dont l'influence se manifeste dès la fin du moyen âge, brouille les formes, introduit *e* final pour *a* atone (qui tendait vers *o*), et produit de nombreux hybrides comme *lhi, ilh, ghe*. Parfois *ga* (sauf dans l'Aurillacois) doit se lire *dja*.

(1) *Zeitschr. für deutsche Mundarten, Festschrift Bachmann*, 1924, p. 193 sqq. Toutefois le dictionnaire d'Ermout-Meillet signale des redoublements dans des mots populaires latins.

(2) Plus tard à *ts* autour de certains centres. Voir mes *Essais de géographie linguistique*, 2^e série, Paris 1928, p. 46 sqq. et la carte.

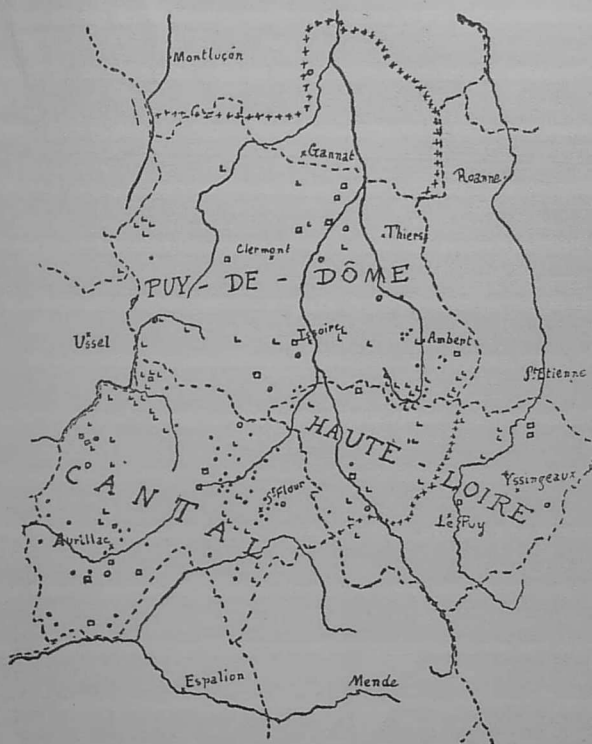
Voici la liste des abréviations et l'indication des signes employés. Dans les listes, le nom en petites capitales est le nom latin du domaine, suivi, entre parenthèses, du nom de personne dont il dérive : l'astérisque * indique les anthroponymes conjecturaux (ce signe n'est pas employé pour les noms de domaines, qui sont tous, sauf de rares exceptions, conjecturaux) ; les noms actuels de localités sont indiqués ensuite, en italiques, par département (C = Cantal ; L = Haute-Loire ; P = Puy-de-Dôme ; A = Allier) ; les formes anciennes, en italiques, sont entre parenthèses, avec la date ; la croix indique les noms enregistrés par Skok. Les noms de communes ne sont pas précisés, sauf lorsqu'il y a utilité (dans ce cas, le nom est suivi de *com.*). Les autres noms sont suivis du nom de la commune en romain ; lorsqu'il n'y a pas d'autre indication, il s'agit d'un hameau (*ch.* = château, *h.* = hameau, *f.* = ferme, *m.* = moulin, *l.* ou *loc.* = localité, *d.* ou *détr.* = détruit). A la suite du nom de personne : *g.* = gaulois, *germ.* = germanique, *l.* = latin (les noms latins sont tous précisés, sauf en cas de doute, pour faciliter la statistique). Lorsque le nom actuel de la localité est suivi simplement d'une date (siècle ou date précise), celle-ci se rapporte à la forme la plus ancienne qui, dans ce cas, est semblable à la forme actuelle. Les chiffres 1^o et 2^o indiquent, lorsque la délimitation peut se faire, les noms appartenant à une formation ancienne et à une formation tardive. — Sauf mention contraire, les formes anciennes sont empruntées aux deux Dictionnaires topographiques départementaux, d'Amé pour le Cantal (1897) et de Chassaing et Jacotin pour la Haute-Loire (1907), pour le Puy-de-Dôme au *Grand dictionnaire historique du Puy-de-Dôme* (très médiocre) d'Ambroise Tardieu (Moulin, 1877). Les noms du Puy-de-Dôme suivis de F sont des lieux-dits relevés par M. Pierre Fournier.

Ouvrages cités en abrégé : *Ho.* = A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, Leipzig, 1896 sqq. ; *Sch.* = W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin 1904 ; *Sk.* = P. Skok, *Die mit den Suffixen -acum... gebildeten südfranzösischen-Ortsnamen*, Halle 1906(1) ; *Ka.* = W. Kaspers, *Etym. Untersuchungen über die mit den Suffixen -acum... gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen*, Halle 1918 (1) ; *Dottin* = G. Dottin, *La langue gauloise*, Paris, Klincksieck, 1920 ; *Cohendy* = Cohendy, *Inventaire de toutes les chartes auvergnates antérieures au XIII^e s.*, dans les *Annales de l'Auvergne*, 1854 ; *Spic. brio.* = A. Chassaing, *Spicillegium briouatense*, Paris, 1886 ; *Cart. Br.* = *Cartulaire de St. Julien de Brioude*, et *Cart. Saux.* = *Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges*, édités par H. Doniol, Clermont, *Mémoires de l'Académie des Sciences...*, 1863 et 1864 ; *REW* = Meyer-Lübke, *Romanisches etym. Wörterbuch*, Heidelberg, (3^e éd.) ; *GIL* = *Corpus inscriptionum latinarum* ; *ZONF* = *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*.

I. — Anthroponymes sans suffixe

On a signalé depuis longtemps (Longnon, *Les noms de lieu de la France*, p. 83) les noms de propriétaires employés sans

(1) Les chiffres renvoient aux pages.



○ Noms de personnes gallo-romains sans suffixe □ Formations en *-anu-*, *-ana* * Formations en *-anicu-* L Formations en *-anica* x Localités d'autres types (indiquées comme repères) --- Limites de départements (id.) +++ Limite approximative de la cité des Arvernes (là où elle ne coïncide pas avec les limites du Puy-de-Dôme et du Cantal).

Carte 7. — Noms de domaines gallo-romains : formations diverses (voir carte 8, p. 297.)

suffixe pour désigner des domaines gallo-romains. C'étaient à l'origine, et ce sont, pour la plupart, des gentilices en *-ius*, qui, suivant l'usage latin, pouvaient être employés adjectivement : le substantif *fundus* est sous-entendu au masculin, *villa* au féminin. Par extension, d'autres noms de personnes, de simples sobriquets ont pu être employés de façon identique. D'autre part, il a pu se former des dérivés en *-ius*, qu'il est difficile, en bien des cas, de décanter : si *Antonium* ne peut représenter qu'un nom sans suffixe, on ne peut décider *a priori* si *Avitia* est la villa d'*Avitus* ou d'*Avitius* ; toutefois la dérivation en *-ius* paraît exceptionnelle.

Ce type de formation est répandu dans toute la France, mais partout en faible proportion. Les féminins sont un peu plus fréquents que les masculins.

1. NOMS AU MASCULIN

1. ANTONIUM, l., *Antoingt*, P.
2. *CARASIUM (var. de CARISIUS, CARATIUS, g. ou dér. du l. *carus*, cf. Sk. 161), *Charraix* (L, *Charais* 1134).
2 bis. COMPENDIUM paraît bien être un nom de personne gallo-romain, d'origine obscure (cf. Holder, v^o *Compendiacum* et *Cunopennus* ; A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 2^e partie, p. 259.) Le sens topographique « raccourci » discutable pour Compiègne, ne convient nullement pour *Compains* P (*Compens*, 1317, d'après Tardieu.) La forme *Compendiacensis* (*Vie de St Austremonne*, cf. Grenier, *loc. cit.*) est une mauvaise latinisation.
3. MARTIUM, l., deux *Mars* L (l. détr. Landos, *villa Marsi* 1210 ; l. détr. Malrevers, *Martiz* 1344). Le nom pourrait s'expliquer par le génitif MARTIS, avec ellipse de *templum* ou *fanum*, comme survivance du culte de Mars, mais la fréquence du gentilice *Martius* rend la première explication plus vraisemblable.
4. Il faut écarter, par contre, *Mauritius* comme prototype de *Maurs* C, malgré les formes *S. Petrus Mauricis* 941, *Mauricensis* (adj.), qui sont de mauvaises latinisations influencées par un nom de saint. Le prototype doit être (AD) MAUROS ;

cf. *Gueux*, *Gothi* au IX^e s., et Longnon, *Les noms de lieu*, p. 130.

4 bis. PARENTIUS ou PARENS, sobriquet, paraît être le prototype de *Parent* P. Cf. *Parenty* (Pas-de-Calais) et ci-après n^o 430.

5. TIBERIUM, l., deux *Tiviers* C (c^{me}, *Thyveyr* XIV^e s. ; m., les Ternes, id. 1636, celui-ci paraissant être une transplantation de nom).

6. *VASSILLUS (g., cf. *Vassilius* Sk. 202, var. de *vassallus*), *Vassél* (P, Vertaizon).

7. VENTREM (sobriquet l., cf. VENTRICIACUM dans la section C), *Ventre* (P, St.-Jean-en-Val, *Ventre* Cart. Saux. 94).

2. NOMS AU FÉMININ

8. AVITIA, l., assez répandu : *Avèze* P, *Vèze* (P, *Mazoires*), deux *Vèze* C (c^{me}, *Aveza* et *Vesa* XIV^e s. ; c^{me} d'Ally, *Aveza* XII^e s.), deux *la Vèze* C (Joursac ; montagne à burons, Pailherols), deux *la Vèze* L (St. Didier-sur-Doulon, *la Veza* 1347 ; l. détr. Roche-en-Régnier, *la Vesa* 1500). L'a initial a été confondu avec l'a de l'article féminin.

9. CANTILIA (g., Ka. 227), *Chantelle* A (*Cantilia*, Table de Peutinger).

10. DOMITIA, l., *Domaize* (P, St.-Dier).

10 bis. FRODEGARIA (germ. *Hrodgari*, avec *fr* correspondant à *hr* comme dans quelques mots germaniques empruntés anciennement (1), *Frugières* L (*villa Frodegarias*, 819).

11. *LICUNNIA, g. (cf. LICUTIACUM, § 359 ; *Ligunnius* CIL V, 2645, où *g* doit représenter la pron. pop. de *c* intervocalique ; peut-être faut-il postuler *LICINIUS, var. de *Licinius* l.), *Ligonnes* (P, Lezoux).

12. NEPTUNIA, qui ne paraît pas attesté ailleurs dans la

(1) On trouve quelques *Frogier* à côté de *Rogier*, *Roger* ; *Frataud* (Rataud) ; *Frotbertus*, évêque de Chartres, IX^e s. (*Robert*). De même pour *hl* initial, le gallo-romain hésita au début entre les correspondances *cl*, plus fréquente (*Clovis*, *Clotaire*, *Cloud*) et *fl* : *St.-Floud* (841, St. Cloud), *Floovet* (XII^e s.). Cf. A. Dauzat, *Les noms de personnes*, Paris, Delagrave, p. 139.

toponymie gallo-romaine, paraît être le prototype de *Landogne* (P, *Nerdugna* 1118, *Nerdogna* XIII^e s.) (1).

13. SENILIA l. (cf. SENILIACUM, section C), *Senilhes* (C, Arpajon, *Senilhas* 1262).

13 bis. SOLICIA (*Solicus*, g., Ka. 287 ; cf. *Soulesse*, Vosges, ancien *Soulesse*), *Soulasse* (P., h. de Veyre-Monton ; paraît être le *Solecias* du Testament d'Etienne, évêque de Clermont, 959 [Cohendy, 13] ; *Solicias*, x^e s., id., 14) — On remarquera que ce nom, comme *Frugières* (ci-dessus, n^o 10 bis) offre dans les anciens textes une forme au pluriel, fait fréquent — on le verra — pour les dérivés en -ANICA.

14. TINCIA (g., Ka. 291), *Tence* (L, in *vicaria Tencianense* 970).

15. VABRILIA (*Vabrilius*, de *Vabrius*, ci-après VABRIACUM) la *Vaureille* (C, Vebret, 1624), *Vaureilles* (C, Naucelles, *Vaurelias* 1465), *Vaureilles* (L, Auzon, *Vaurellae* 1155). Peuvent représenter un nom géogr., dér. (roman ?) de *vaure* ; cf. cependant VABRIACUM, § 559.

15 bis. VERECUNDIA, l., *Vergonges* (L, St.-Jean de-Nay, xv^e s.).

16. VETERINA (l., sobriquet, cf. VETERINACUM section C) est-il le prototype des nombreux *Védrine(s)*, quelques-uns précédés de l'article ? Il y en a dix dans le Cantal (d. r. Chastel-Marlhac, 1441 ; h. Coren, 1508 ; h. Alleuze, *Vederna*, *Vedrinum* 1223 ; h. Bonnac, 1558 ; v. détr. Chaliers, 1508 ; h. Chaudesaignes, 1508 ; h. Condat-en-Feniers, *Vedrinus* 1278 ; h. St.-Martin-Valmeroux, *Vedrinus* XII^e s. ; v. détr. Bonnac, 1558 ; v. St.-Loup, *Vedrinae* 1224), 8 L (f. Chassagnes, 1469 ; h. Chaniat, *Vedrinus* 1011 ; f. Lorlange, *Vidrinus* XI^e s. ; h. St.-Etienne-sur-Blesle ; h. Thoras, *Vedrenac* 1244-5, *Vedrinus* 1276 ; h. Vieille-Brioude, *Veterinas* x^e s., *Vedrinus* 1139 ; *V.-le Cerf*, St.-Hilaire, *Vedrinus* 1397 ; pour *Védrines*, f. Venteuges, cf. VETERINACUM), 2 P (h. Charbonnières-les-Vieilles ; h. Messeix). La fréquence du toponyme permet de croire qu'il y a eu des transplantations de noms ; mais l'an-

(1) Le passage de *Nept-* à *Nert-* ne s'explique pas phonétiquement ; l'altération *Ner-* → *Lan*, qui est assurée, a des causes obscures.

cienneté de certaines formes fait présumer un certain nombre de domaines gallo-romains.

II. — Dérivés en -ONE(M), -IONE(M)

16 bis. Ce type de dérivation est, avec le suivant, antérieur à la romanisation de la Gaule. Un assez grand nombre de toponymes gaulois, dont j'ai tâché de faire le relevé pour l'Auvergne et le Velay (1), offrent la finale -ONE, suffixe que le gaulois (et sans doute le ligure) possédait, tout comme le latin et le germanique ; le premier élément était généralement un nom d'homme. Le latin, avec ses gentilices, apporta la variante -IONE, qui se développa, mais ne fut pas exclusive du type sans *i* comme le laisse croire Longnon (*op. cit.*, p. 93) ; cf. ci-après AVITONEM, CATURONEM, CUPONEM. Il est impossible de délimiter rigoureusement les formations gauloises et gallo-romaines, les noms gaulois étant restés assez longtemps en usage. D'autre part, la dérivation -IONE ne suppose pas nécessairement un anthroponyme en -ius : DIVIONEM peut fort bien être la villa de *Dives*, et non de *Divius*. — Comme le précédent, ce type est répandu dans toute la France, mais partout peu fréquent. En revanche, cette formation a duré plus longtemps que la précédente : on trouve dans cette série des noms germaniques, inconnus à l'autre ; au point de vue phonétique, d'autre part, divers noms accusent une formation tardive (cf. ci-dessous GRATIANIONEM).

17. ALBUCIONEM (*Albucius*, l., Sch. 119, Ka. 21), deux *Aubusson* C (St. Julien-de-Jordanne ; Sanssac-de-Marmiesse), *Aubusson* L (*Albucio* 1078), *Aubusson* P, *Oubissous* (L, Craponne, *Albasso* 1164). Cf. ci-après ALBUCIACUM § 59.

18. AMANTIONEM (*Amantius*, l., Sch. 121), *Manson* (P, St.-Genès-Champanelle).

19. APPIONEM (*Appius*, l.), *Achon* (L, Yssingeaux, *Apchon* 1635), *Apchon* (C, *Apjone* XII^e s.).

(1) Ci-dessus, p. 195. — Le suffixe, on le sait, est imparisyllabique en latin ; nous le donnons toujours à l'accusatif. En gaulois, du moins dans certains mots (cf. *Rédones* > *Rennes*, *Senones* > *Sens*), il était post-tonique ; dans les noms de domaines, il est toujours accentué.

20. ARPAIONEM (probablement **Arepaius*, g., de la racine *arepo*, charrue, cf. Dottin 228), *Arpajon* (C, *vicaria Arpajonensis* 923). Cf. *Arpajan*, H^{tes} Pyrénées. On sait qu'*Arpajon* (Seine-et-Oise) est une transplantation du XVIII^e s.

21. AVITONEM (*Avitus*, l.), *Avedo*, v. détr. près d'Usson P Cart. Saux. X^e-XI^e s. Cf. ci-après AVITACUM, AVITIACUM.

22. BANTIONEM (*Bantius*, g., cf. ci-après BANTIACUM), 3 *Banson* P (Combronde ; Gelles ; St.-Sauves).

23. BODILIONEM (g. *boudi-*, *bodi-*, *bodio-*, Holder I, 456 ; Dottin, 235 ; Ka. 211), *Bulhon* P (*Budillone*, entre 1077-1095, Cohendy, 55 ; *Buillo*, 1195, Cl. Brunel, *Les plus anciennes chartes de langue provençale*, n° 202).

24. CATURONEM (*Caturus*, g., cf. ci-après CATURACUM), *Chadron* (L, *Cadrone*, XI^e s.).

25. CÛPONEM (**CÛpus*, postulé d'après *Cupius*, l., Ka. 69), *Coubon* (L, *Cobone*, 1095).

26. DIVIONEM (*dives*, l.) *Dijon* (C, Chastel-Marlhac, *Dighon* XVII^e s.). Type assez répandu en Gaule ; aucun DIVIACUM.

27. DOMITIONEM (*Domitius*, l.), *Domezon* (L, Saugues, *Domeso* 1327). Cf. ci-après DOMITIACUM, § 270.

28. GRATIANIONEM (*Gratianus*, l.), *Grazengheon* (L, Aubazac, *Gragengho* XIV^e s.). L'évolution *ny > ndj* suppose une formation tardive, de l'époque franque.

29. ICCIONEM (*Iccius*, g., cf. ci-après ICCIACUM § 321), *Usson* (L, f. Chassignolles, *Icio* 843). Ce type s'est confondu parfois avec *uzone*, g. (endroit élevé) (1).

30. VERECUNDIONEM (*Verecundius*, l., cf. ci-après *Verecundiacum*) *Vergongheon* (L, *Vergungo* [g = dj] XI^e s.).

31. VERTASIONEM (**Vertasius*, var. *Verticius* Sch. 252, rad. de *vertere*, l., plutôt que g. Ka. 296), *Vertaizon* (P, *Vertasione* 997 sqq.).

32. WANDILIONE (**Wandilius*, germ., cf. ci-après WANDALIACUM § 589), *la Gandilhon* (C, Lavigerie *la Guandelho* 1441). Peut représenter une formation romane avec anthroponyme seul.

(1) Ci-dessus, 1^{re} section, p. 196.

33. WANILIONEM (*Wanilo*, germ.), *Ganillon* (L. Pébrac, *mansus de Ganillo* 1134).

III. — Dérivés en -AGŪ(M) -IACŪ(M) (carte p. 297)

34. Cette série a été étudiée, avec les deux suivantes, par M. P. Skok dans son ouvrage précité sur les noms des domaines gallo-romains de la France méridionale. En ce qui concerne l'Auvergne et le Velay, en particulier, outre un certain nombre d'erreurs graphiques (imputables souvent aux formes anciennes), de doubles emplois et de confusions entre départements dans l'attribution des localités, le dépouillement est fort incomplet : l'auteur n'a relevé que 65 noms dans le Cantal (1) contre plus de 400 qu'on trouvera ici, bien que le Dict. top. d'Amé ait été publié à l'époque de son travail ; 119 dans la Haute-Loire contre plus de 400 (il n'a pu utiliser le Dict. top. de Chassaing et Jacotin, publié un an plus tard), 104 dans le Puy-de-Dôme contre plus de 300 ici. L'absence d'un dictionnaire topographique de la collection officielle explique le chiffre inférieur de mon dépouillement pour ce dernier département, dépouillement qui est certainement incomplet, comme le prouvent, entre autres, les noms en -at relevés par M. Fournier dans les communes dont il a étudié le cadastre.

35. Ce type de dérivation est, dans notre région, le plus répandu de beaucoup. On sait qu'il s'agit d'un suffixe gaulois, dont la valeur originare était assez vague (Longnon, *Les noms de lieu*, p. 75) et qui s'est spécialisé dès les premiers temps de la domination romaine pour désigner les domaines. Il ne faut donc pas s'étonner, vu la longue durée de cette formation, si celle-ci ne se présente pas suivant un type absolument uniforme, et si, à côté d'une grosse majorité de noms de

(2) Dans sa liste, il faut supprimer *Cornezac*, qui n'existe pas, *Laubac* qui n'appartient pas à cette série ; *Maymac* et *Meymac* ne font qu'un. Dans celle de la Haute-Loire, supprimer *Aulias* (*Auliat*, C), *Chanéac* (Ardèche), *Fessieux* (Loire), *Junhac* (C), *Lizieux*, (*Lisieux*, Isère) ; *Chauvilhac* n'existe pas (sans doute *Chomelix*). Puy-de-Dôme : il n'y a qu'un *Anzat* (le-Luguet) ; *Nadalhac* et *Nadaillat* ne font qu'un ; *Mauzat* est *Mozat* ; *Gelat* n'appartient pas à cette série (V. ci-après § 602).

personnes (noms de propriétaires), elle offre quelques noms communs, en particulier des noms d'ordre géographique (ce sont les *appellatifs* de Sk. et Meyer-Lübke ; en sens contraire, d'Arbois de Jubainville, Gröhler et Ka. 3, qui donne les références de la controverse). J. Loth a appuyé cette opinion de son autorité de celtisant en donnant de nombreux exemples (1). — La difficulté se présente surtout pour les noms d'arbres : ACERACUM, ALNACUM, BETTIACUM... peuvent représenter un endroit planté d'érables, d'aulnes, de bouleaux, ou le domaine d'*Acer*, d'*Alnus*, de *Bettius*, surnoms d'origine (d'après le voisinage de la demeure), voire sobriquets, comme nos noms de famille *Delaune*, *Bessière*, *Lehêtre*... Je penche pour la première hypothèse, en remarquant que le latin vulgaire a hésité avant de spécialiser *-ētum*, *-ēta* aux collectifs d'arbres : Longnon cite des formations en *-ea* et *-osa* (*op. cit.*, 163-4) ; il a oublié celles en *-aria* et *-ina*, fréquentes dans le Massif Central (NUCARIA > *Nugère*, *VASSARIA > *Vaissière* [noisetier], FRAXININA > *Fresselines*...). Précisément nous avons *Bessat* P = BETTIACUM dans la commune de *Vernines* = VERNINAS. — Par contre, pour les types MONTANIACUM et similaires, il s'agit d'un nom de personne, car la plupart de ces localités, surtout dans le nord de la France, sont en plaine.

36. Tous les noms en *-ac* ne représentent pas des appellations de domaines gallo-romains ni même de domaines de l'époque franque. Sans parler d'erreurs d'interprétation en l'absence de formes anciennes, il faut faire la part des cas de *transplantations*, lorsqu'une famille, qui tirait son nom d'un toponyme en *-ac*, a fondé ou exploité un domaine auquel elle a donné son nom. Le cas ne se présente guère avant l'époque moderne : plus qu'à l'époque latine (2), au moyen âge il est rare qu'un domaine prenne le nom de son possesseur tel quel, sans suffixe ou sans article (3). Le fait ne doit pas être fré-

(1) Voir notamment son explication de la série *Tournay* par un rad. gaulois *turn-*, hauteur, *Revue des Etudes anciennes*, 1921, 111-116.

(2) Ci-dessus, I.

(3) Voici cependant un exemple : *Amargiers* (L. Landos), *quam tenent Amargerii*, 1256.

quent, car les noms de famille en *-ac* (> *-at*) ne sont pas très nombreux dans la région ; il n'est guère à envisager que lorsque nous n'avons pas de forme antérieure à la fin du moyen âge : c'est une des raisons pour laquelle j'indique toujours la forme la plus ancienne, ou au moins sa date. Les possibilités de transplantations sont peu vraisemblables pour les villages (1), plus nombreuses pour les fermes, et surtout pour les moulins, dont les noms, moins sujets à cristallisation, changent souvent avec les propriétaires. La phonétique décèle quelques transplantations (ci-après, § 154, *Cagoussat*). — En sens contraire, nombre d'anciens domaines ont disparu, l'habitation détruite. Les dict. top. du Cantal et de la Haute-Loire en ont relevé un grand nombre dans les anciens textes ; le travail n'a pas été fait pour le Puy-de-Dôme. Les lieux-dits en ont souvent gardé le nom : on se rendra compte de la proportion des domaines disparus qu'ils représentent, quand le dépouillement de M. P. Fournier relatif au Puy-de-Dôme sera terminé.

37. Les formations en *-acum* se sont développées vers le II^e et surtout le III^e siècle. Leur cristallisation a commencé vers la fin du III^e siècle, époque où la réorganisation administrative et fiscale inaugurée par Dioclétien eut pour résultat la fixation du cadastre. La proportion des noms latins, à peine supérieure à celle des noms gaulois, le confirme : dans une région plutôt reculée comme l'Auvergne et le Velay, la disparition des anthroponymes gaulois dut être assez lente. D'autre part, les noms chrétiens, qui se multiplièrent dès la fin du IV^e siècle, sont ici très rares. Toutefois ces formations, dont le développement s'était fort ralenti à la fin de l'Empire pour des raisons linguistiques (cristallisation des désignations) et sociales (crise agricole, manque de main-d'œuvre, donc arrêt dans la mise en valeur de terres nouvelles), restèrent cependant vivaces plus longtemps que dans le nord : la désignation par composé avec nom de propriétaire (types *Romain-ville*, *Rechi-court*, *Court-javon*...) est inconnue ici au cours de la période franque. Les formations tardives se recon-

(1) Voir quelques possibilités ci-après, nos 140, 488 et la note.

naissent à la présence (assez rare) de noms de propriétaires germaniques (celles-ci peuvent remonter au ^ve siècle au plus tôt) et surtout à certains caractères phonétiques sur lesquels il convient d'insister.

38. Dans toute la France, on trouve deux séries phonétiques qui accusent des formations d'époque différente (1) : je les ai indiquées ci-après par les chiffres 1^o et 2^o, chaque fois que la discrimination est nette ; dans bien des cas, aucune délimitation ne peut être opérée. — Les phénomènes de palatalisation offrent un premier critérium : aux formes normalement palatalisées $l + y > lh$, $n + y > nh$, $d + y > j (= dj)$, $v + y > j (dj)$ s'opposent des formes avec métathèse (*Chainat* en face de *Chagnat*, *CANIACUM*), avec palatalisation indépendante de l'élément y (*Bilgeac*, en face de *Bilhae*, *BILIACUM*) ou la conservation des groupes dy , vy ... (*Sauviat*, de *SILVIACUM*, en face de *Sieujac*, *Siogac*) (2). La série 2^o est plus développée ici que dans le nord, où on ne trouve que des *Billy*, p. ex., et pas de **Bilgy*. — L'opposition entre les formes syncopées et non syncopées (cf. p. ex. *Jaulhac* et *Gevillat*, de *GAVILIACUM*) nous permet, en général, d'apprécier la proportion des formations relativement tardives, mais il faut faire entrer en ligne de compte les cas où la contraction s'est opérée tardivement (cf. *AVITIACUM*, *Avezago* ^x^e-^xⁱ^e s., plus tard *Auzat*). Dans les cas de non-syncopé ou de non-palatalisation normale, il peut s'agir aussi de formations anciennes, dont la prononciation a pu être modifiée, « restaurée », corrigée, sous des influences savantes.

39. Les noms en *-iacum* sont beaucoup plus nombreux (quatre à cinq fois) que les noms en *-acum*. On sait que le suffixe primitif, gaulois, n'avait pas *d'i* et que cet *i* fut introduit par les gentilices latins, où il faisait partie intégrante du nom : *Cornelius*, *Corneli-acum*. Les anthroponymes en *-ius*, comme on peut en juger par les inscriptions, où ils foisonnent, se développèrent par snobisme : les noms d'origine, les sobriquets eux-mêmes prenant la finale *-ius* jugée plus

(1) Ci-dessus, 4^e partie, *Petits problèmes...*, p. 170.

(2) Parfois le v disparaît ultérieurement : cf. ci-après le type *Flayat*, § 284.

aristocratique ; cette évolution cadrerait d'ailleurs avec la vitalité encore grande de ce suffixe à l'époque impériale (1). Mais le suffixe *-iacum* ne postule pas nécessairement un nom en *ius* : il est très possible, notamment, que des finales *-iliacum* correspondent à des noms en *-ilis* et non en *ilius* (cf. ce que j'ai dit pour *DIVIONEM* § 16 bis). — La dérivation en *-iacum* s'étant développée de très bonne heure, il serait téméraire de croire que les noms en *-acum* représentent toujours les plus anciennes formations, car ce type, quoique raréfié peu à peu, s'est maintenu très tard, non seulement avec des surnoms latins, des noms d'arbres latins, des noms ethniques ou d'origine (*Avitacum*, *Bassacum*, *Bellinacum*, *Calcinacum*, *Capitonacum*, *Celsacum*, *Grossacum*, etc. ; *Aceracum*, *Alnacum*... ; *Apulinacum*, *Arvernacum*...), mais encore avec des noms germaniques (*Francaicum*, *Gisacum*, peut-être *Lotonacum*). Nombre de ces créations n'offrent pas la syncope de la contre-finale, présomption, on vient de le voir, d'une formation tardive (*Canonacum* > *Chanonat*, *Capponacum* > *Chaponac*, *Frontenacum* > *Frontenac*, *Maceracum* > *Mazerat*, etc.) ; l'évolution $d'n > dr$ accusée par *Calendinacum* > *Chalendrac*, parallèle à celle du français *ordinem* > *ordre*, qui s'est effectuée vers le ^{xii}^e siècle, ne doit pas être de beaucoup antérieure et n'a pu affecter qu'une formation tardive, qui n'avait pas éprouvé de contraction ancienne (en latin, même en latin vulgaire, $d'n$ se contractait en $(n)n$: l. *cardinaria* > prov. *cardinera*).

40. A côté des noms romans en *-ac*, nous avons quelques noms en *-aget*. C'est une formation romane, que la phonétique situe après l'époque de la seconde palatalisation du c (2) qui affecta les séries *cantare* > *chantar*, *skina* > *eschina*, dans l'Auvergne et le Velay (l'arrondissement d'Aurillac exclu). En fait elle doit être postérieure à l'an mil ; nous n'avons pas d'exemple antérieur au ^{xii}^e s. (le plus ancien est *Paulageto*, 1148 ; les autres diminutifs n'apparaissent qu'à partir du ^{xv}^e siècle (3). — Deux cas peuvent se présenter. Ou bien

(1) A. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 80.

(2) Un seul de ces diminutifs, qui a pris la forme *-aget* ($g = dj$), est de formation franque : *Cordaget*, L, attesté en 889.

(3) On trouve exceptionnellement le suffixe *-ol* : *Pauliagol* (L, Cézens).

il s'agit d'un ancien *-ac*, qui a été pourvu d'un diminutif, en face d'une localité homonyme des environs devenue plus importante : *Pauli acum* (888) fait place à *Paulhaguet* à partir du XII^e s. (et peut-être du XI^e), par opposition à son homonyme du canton de Brioude, qui est demeuré *Paulhac*. Ou bien il s'agit d'une localité qui s'est dédoublée, d'un écart qui prend le nom de la paroisse ou du plus grand hameau, additionné du diminutif : cf. *Connac* et *Connaguet* (L, St.-Privat-d'Allier), *Cordac* et *Cordaget* L, *Reilhac* et *Reilhaguet* C, etc. — Le dédoublement peut s'exprimer aussi à l'aide d'épithètes : *le Grand* et *le Petit Champagnac* (L, Fay-le-Froid), *Bas* et *Haut Moissac* L.

41. Quelques remarques d'ordre phonétique sont à ajouter à celles qui précèdent et qui étaient surtout relatives à la chronologie des formations.

42. La finale *-acum* reste normalement *-ac*, sans altération vocalique, dans toute notre région, sauf à l'extrême nord-est du Velay (confins du franco-provençal) où elle devient *-ec* (*Aurec* ; le *c* est tombé dans la prononciation vers le XVI^e s.), et sur les lisières de l'Allier, où elle a subi le même traitement, mais ici la graphie *-et* (correspondant à la prononciation *-è*) s'est généralisée à l'époque moderne (*Cusset*, *Monteignet*, *A* ; *Thuret*, *P*). Il est remarquable que le type *-ac* (> *at*) fait saillie au S.-O. de l'Allier, dans la région montagneuse et archaïsante, tandis que dans la vallée de l'Allier, non seulement les formes en *-et* descendent plus au sud, mais le type français *-y*, accusant une palatalisation plus accentuée, forme une poche le long du fleuve et remonte jusqu'à *Vichy*, aux abords de l'Auvergne. Le cas de *Thuret* n'est pas moins intéressant : cette localité, au nord du Puy-de-Dôme, dont l'étymologie est assurée (*Tuirec* 1195, ci-après *Turiacum* § 546), forme un îlot de *-ec* (> *-et*) dans le nord du domaine des *-ac* (> *-at*), car on rencontre plus au nord *Lezat*, *Effiat*, *Gannat*, etc. Sommes-nous en présence d'une colonie bourbonnaise qui aurait été amenée à cet endroit vers la fin de l'époque franque ? Même fait pour *Chouvigny*, Allier, entouré de formes en *-at* (*Marcil-*

lat, *Sussat*...) et pour *Chomelix* (Loire) § 165 (1). Voir aussi le n° 488 et la note.

43. Là où elle avait conservé son vocalisme, la finale *-ac* n'est pas demeurée partout immuable. Vers la fin du moyen âge, dans la basse Auvergne apparaît la graphie *-at*, qui peu à peu l'a emporté et qui a triomphé après des flottements, à quelques exceptions près, dans le Puy-de-Dôme (et confins de l'Allier) et le Brivadois. Les premiers exemples assurés datent de la fin du XIII^e s. (2). Le phénomène s'est produit aussi en haute Auvergne (*Aurillac* : *Aorlhat* 1400, *Orilhat* 1484, 1536).

44. Paul Meyer se refusait énergiquement à admettre que cette graphie correspondit à une prononciation *-at*. J'ai longtemps hésité à me ranger à son opinion, et je suis encore perplexé. Si un changement phonétique *-ak* > *-at* est peu admissible, il pourrait s'agir d'une analogie d'après les nombreuses finales *-at* de la langue. Il me paraît difficile de croire que la graphie *-at* se serait développée quand le *c* final a cessé de se prononcer, car il est invraisemblable que le *c* final, maintenu en langue d'oïl (dans les mots où il existait) jusqu'au XVII^e siècle, ait été amuï en Auvergne dès le XIII^e ; d'autre part, dans ce cas, la graphie *-a* aurait été au moins aussi fréquente que *-at* : or elle est exceptionnelle comme *-as* (3). Il s'agit peut-être d'un fait uniquement graphique, facilité par la ressemblance de *c* et *t* dans l'écriture de l'époque. Ajoutons qu'à l'heure actuelle en patois les *-ac* de la haute Auvergne se prononcent *-a* comme les *-at* de la basse ; en français, d'après l'orthographe, on prononce *-ak* (*-ac*), mais *-a* pour *-at*. — Dans quelques cas, une graphie *-as* a prévalu (*Chabreyras*, *Chalan-*

(1) Sur les confins de la langue d'oïl et du franco-provençal, les sons ont pu passer par une étape de flottement avant de se fixer. Enfin les scribes sont influencés par la langue de leur pays d'origine.

(2) Parmi les ex. que cite Sk. 11 n. 3, le Dict. top. du Cantal n'enregistre *Massiat* qu'en 1401 (et non 1263) et je ne connais pas les formes du XIII^e s. qu'il cite pour *Alagnat* et *Ayat*. Mais on peut en donner d'autres, p. ex. *Mazeyrat-Crispinhac*, L., *Masayrat* 1288.

(3) *Ancilhas* C 1297 (*Ancilhac*) : l's final était prononcé dans la région à cette époque (§ 72).

dras P, Alleyras L). La graphie *-a* est exceptionnelle (*Jauria* § 292).

45. Comme évolution phonétique spéciale, il faut signaler l'assimilation de la contre-finale *e* par l'*a* tonique de la finale *-ac*; le passage de *e* à *a* est de règle quand la contre-tonique est elle-même un *a*; les *i* eux-mêmes sont atteints (v. ci-après ALBINIACUM, CALVINIACUM). — La sonorisation de l'élément sibilant dans le groupe *rts* > (*rs*) > *rz* paraît assurée dans quelques cas (ARTIACUM, SURTIACUM § 93, 521). — Quelques cas de dissimilation consonantique : LENTILIACUM *Nentillat*; NERINIACUM *Largnac*.

46. La régression *rlh* > *rli* > *rlé* (AURELIACUM *Orléat*, parallèle à *Orléans*) doit avoir un point de départ phonétique. Au contraire les retours de *ou* (= *ū*) protonique à *o*, si nombreux (CURTIACUM > *Corsac*, etc.), et de *ou* à *ol* (cf. ULPINIACUM, ULVIACUM) qui ont fini par passer dans l'usage oral, sont d'origine purement graphique.

47. Par fausse perception, l'article a pu se souder à l'initiale (APPINIACUM *Lapignat*). En revanche certains noms en *-ac* ont été pourvus indûment de l'article à l'époque moderne (*l'Aubregeac*, *le Chanzac*). On rencontre aussi l'agglutination de la préposition *d'* (*Almayrac* → *Dalmayrac*, n° 89), et, en patois actuel, celle du *o* de la préposition *vé* = vers : *Azerat* (n° 49) se dit *Vazera*. — Une déglutination assez rare est celle qu'offre un *Nolhac* (L, St.-Paulien), ancien GENUILIACUM § 306. — Enfin des attractions homonymiques ont changé un *Aubagnac* en *Haut-Bagnac* et *Mestrenac* en *Mas-Trenac* : il est possible, sinon probable, que la graphie a sa part de responsabilité.

48. ABUDIACUM (*Abudos*, g., Ka. 192), *Avouac* (L, *Monastier*; *Avoiac*, 840). — *Voirac* (L, St.-Julien d'Ance, *Vosairac* XII^e s.) remonte peut-être à un dér. ABUDARIACUM.

48 bis. ACTERACUM ou ACTORACUM (*Actorius*, Schulze), *Ytrac* C (*Aitrac* 930, *Cartulaire de Conques*.)

49. ACERACUM (*Acer*, Ka. 16, sobriquet, ou nom d'arbre ?), *Azerat* (L; *Azeracus* XII^e s., *Spic. Briv.*), — et ACERIACUM, *Azeyac* (C, Laroquebrou; id. 1337). Cf. Sk. 210.

50. ADDIACUM (**Addius*, forme redoublée d'*Adius*, g. — ?), *Adiac* (L, *Beaulieu*; id. 1115).

51. ÆMILIACUM (*Æmilium*, l., déjà abrégé souvent en *Milium*, *Inscr.*), *Milhac* (C, *Chastel-Marlhac*, id. xv^e s.; *Mitiaco*, *Miticiaco*, x^e s., *Test. de Théodechilde*, s'appliquent à un autre lieu).

52. AIACUM (*Adius*, *Aius* ou *Agius*, g., Ka. 193, Sk. 145), †*Ayat*, P.

53. AINACUM (rad. g. *Ain-*, Ka. 193), †*Eynac* (L, *St. Pierre-Eynac*, *Aienac* 1160, *Ainac* 1160; rien d'*asinus*, Sk. 7).

54. ALANIACUM (**Alanus*, sobr. ethnique, Sk. 145), †*Allagnat* (P, *Ceyssat*).

55. ALBACUM (*Albus*, l.), avec diminutif roman : *Aubaguet* (C, *Cezens*; *Aubaguetz*, xvi^e s.) (1), — et ALBIACUM : 1^o *Augeac* (L, *Bains*; *Aughacum*, 1462); 2^o *Aubiat* (L, *Langeac*; *Albiac*, 1486) et deux †*Aubiat* P (c^{ve}, *Albiac* x^e s., *Cohendy* 362; *Esteil*).

56. ALBARIACUM (*Albarius*, l.), *Aubeyrac* (L, *Blesle*; *Albeyrac*, 1493), *Aubérat* (L, *St. Privat du Dragon*; *-as*, xv^e s.).

57. ALBERIC- (germ.) + IACUM, *l'Aubrègeac* (C, *Maurs*; *l'Aubrejac*, 1762). Formation tardive, d'un type *ALBERIGIACUM.

58. ALBINIACUM (*Albinus*, l.), †*Albagnac* (C, *St. Etienne de Riom*; *Albinhac* 1357, *Albanhac* xvi^e s.), *Albignac* (C, *Laroquebrou*; id. 1373), *le Haut-Bagnac* (C, *Anglards de Salers*; *Aubagnac*, 1477 sqq.); †*Aubagnat* (L, *Prunières*; *Albaniaco*, *Cart. Br.*, date ?), trois *Aubignac* L (*Bellevue-la-Montagne*, *Monlet*, l. détr. *Rauret*; *Albinac*, *-nhacum*, *-gnac*, xiii^e-xv^e s.) trois *Aubignat* P (*Ambert*, *Mazoures*, *St. Floret*). Le *Haut-Bagnac* et *Aubagnat* peuvent remonter à ALBANIACUM.

59. ALBUCIACUM (*Albucius*, l.), *Albussac* (C, *Ytrac*; id. 1297).

60. ALBURNACUM (*alburnum*, l., nom géogr.), *Aubournac* (L, *Ceaux d'Allègre*; id. 1698, *-as* 1672).

61. ALCIACUM (*Alcius*, l.) *Aussac* (L, *Alleyras*; id. 1343);

(1) Faut-il y joindre *Laubac* (C, *St-Cernin*) ? Les formes anciennes sont contradictoires : *capmansus dal Bac*, 1297; *Olhac* (lire *Olbac*), 1369.

P, cultura de *Alsiato* (Cart. Saux. 237) *Auzat* ? (La Roche-Blanche, F.)

62. ALLARIACUM (*Allarius*, l., Sk. 51), *Allayrac* (L, *Aleirac* 1309), *Alleyras* (L, *Alairac* XIII^e s.).

63. ALLIACUM (*Allius*, l.), †*Ailhac* (L, La Chomette ; *Alhac*, 1387) ; peut-être *Daillat* (P, d. Lezoux), cf. aussi *DELLIACUM*.

64. ALLINIACUM ou ALINIACUM (*Allinius*, *Alinius*, l., Ka. 22-23), *Alinhac* (L, Yssingeaux ; *Aliniac* 1262).

65. ALNACUM, deux *Aulnat* P (c^o, *Alnaco* XI^e s., Cohendy ; Picherande F ; les formes *Abulnacus*, *Abolnaco*... du Cart. Saux., 481-6, citées par Tardieu, se rapportent, non à Aulnat, mais à Bonnac, C, ci-après *APULINACUM*), deux *Aunac* L (Brignon, id. 1238 ; m., St. Just-près-Brioude), — et *ALNIACUM* (*alnus*, l. ; n. géogr.), †*Augnat* (P, Ardes). Une contraction d'*Abuleniacum* ou d'*Albiniacum* est improbable.

66. ALPINIACUM (*Alpinus*, l.), *Aupinhac* (C, St. Pierre-Eynac ; *Alpinnac*, 1210).

67. ALTARIACUM (*Altarius*, dér. d'*altus*, l. ; Sk. 204 postule germ. *Alterius* ; Ka. *Alderic*, 301 est phonétiquement impossible ici), *Altayrac* (C, v. détr., Anterrieux ; 1410), huit †*Autayrac* (L, Cayres, Cohade, Langeac, Pradelles, St.-Julien-Chapteuil, St.-Martin-de-Fugères, Sembadel, Venteuges ; *Altariaco* 934, *Autariacum* 1078, etc.).

68. ALTINIACUM (*Altinius*, dér. d'*altus*, l. plutôt que g., Ka. 194), *Autinac* (L, f. Chaudeyrolles ; toutes les formes anciennes ont *nh* : *Autinhac* 1464, etc.).

69. ALTRACUM (*Altrus*, g. ? Sk. 204), †*Autrac* (L ; id. 1185).

69 bis. ALVINIACUM (*Alvinus*, l., Sk. 52), *Auwagnat* (P, Boudes F). Pourrait être une déformation d'*Orbaniacus*, Cart. Br. 108 (1).

70. AMANDIACUM (*Amandus*, l.), †*Manzat* (P ; *Amanziaco*, 1263, Spic. Briv.).

71. AMPELLIACUM (*Ampellius*, l.), †*Ampilhac* (L, Vernassal ; *Capiliaco* (?) 1025 doit être une erreur d'identification, *Ampillac* 1234) et colline de la c^o de Langeac (L ; *Ampillac* 1250).

72. ANCILLIACUM ou ANICLIACUM (dér. d'*ancilla*, surnom,

(1) Localité non identifiée (*in vicaria Ambronense*).

ou d'*Ancus*, l.), *Ancilhac* (C, dom. ruiné Bredon, *Ancilhas* 1297), *Auxillac* (C, Virargues ; *Ancilhac* 1293, *Ansilhac*, -acum 1203, *Aussilhat* 1386, *Ancilhac* 1418, etc.).

73. ANDALACUM (**Andalis*, dér. *Andu*-, g. ; cf. Ka. 198, Sk. 146 ; la plupart des toponymes français, *Andelys*, *Andelot*, etc., postulent **Andal*- et non **Andel*- ou **Andell*-), *Andelat* (C ; *Andalacum* 1303, *Andalac* XIV^e s., *Andelat* 1344, *Andalat*, -atum, XV^e-XVI^e s.).

74. ANDIACUM (*Andius*, g.) pourrait être le prototype d'†*Anzat*-le-Luguet (P ; pour la phon., cf. *Amandiacum* > *Manzat*), mais on peut penser aussi à *ANITIACUM* (v. ci-dessous) ; Desjardins a cru l'identifier à un *Anticiacum* de 823, qui conviendrait aussi, en admettant une confusion (fréquente) entre *cy* et *ty*. Sk. (55, 146) a cru à tort qu'il y a 2 *Anzat* différents.

75. ANITIACUM (*Anitius*, l., Ka. 26), *Anazac* (L, St.-Paulien ; *Anezac* 1283).

76. ANNIACUM (*Annius*, l., Sk. 54), †*Agnat* (L, Auzon ; *Agniac* XIII^e s.), Bois-d'*Agnat* (P, h. Loubeyrat).

77 ? ANSIACUM (*Ansius*, l., Sch. 241), *Ansiat* (P, chap. Champeix).

78. ANTILIACUM ou ANTALIACUM (*Antilius*, l., Sch. 123, ou var. **Antalius*), *Antaillat* (P, Meilhaud).

79. ANTINIACUM (*Antinius*, l., Ka. 27), deux †*Antignac* (C, Saïgues, id. XVI^e s. ; L, loc. détr. St. Prejet, *Antinhac* 1499).

80. ANTROTIACUM ou ANTRUTIACUM (var. d'*Antrocius*, g., Ka. 199), *Antruzac* (C, d. ruiné Mauriac ; id. 1660).

81. APICIACUM (*Apicius*, l.) correspond aux formes *Apzac* 1408, *Absac* 1425, *Abzacum* 1482, *Apsaco* 1527 du *Dict. top. H^{te} Loire*, v^o *Arsac* ci-après § 93 (St.-Jean Lachalm), qui sont en contradiction avec la forme actuelle et la forme *Aorsacum* 1226. Il doit s'agir d'une autre localité, auj. disparue.

82. APPIACUM (*Appius*, l.), *Achat* (L, Espalem ; *Aciag* XI^e s., *Apchat* 1738), †*Apchat* (P ; *Atciac*, *Atchiac*... Spic. briv.).

83. APPILIACUM (**Appilius*, l., Ka. 27), *Apilhac* (L, Yssingeaux ; *Apillac* 1026).

84. APPINIACUM (*Appinius*, l., Sch. 66, Ka. 28), *Lapignat* (P, Bergonne F).

85. APÜLINACUM (**Apülinus*, l., originaire d'Apulie, ou var. et dér. *Apilus*, Ka. 27 ?), *Bonnac* (C; *Abulnacus* 944, *Albuniacum* 999).

86. AQUILIACUM (*Aquilius*, l.), *Aguilhac* (et non *Aguilac*) (L, l. détr. Cubelles; *Aguillac* 1259).

86 bis. ARCHONTIACUM (*Archontius*, l., Ka. 29, Sch. 126), *Arconsat*, P.

87. ARGIIACUM (**Argius*, g., Ka. 202), *Arghac* (C, anc. métairie, Arpajon; D. top., v^o *Arnal* [le puy d']).

88. ARICILIACUM (**Aricilius*, dér. *Aricia*; cf. aussi Sch. 428, *Arrecinus*), *Arzilhac* (L, Beaux; id. 1271).

89. ARMARIACUM (var. *Armalius*, Ka. 29, ou métathèse, ou *Armarius*, sobriquet), *Almeyrac* (C, Carlat; id. 1668), *Domeyrat* (L, *Almayrac* 1250, puis *Dalmayrac*).

90. ARNACUM (*Arnos*, g., Sk. 148), deux †*Arnac* (C, Laroquebrou et d. ruiné Glénat), — et ARNIACUM, †*Argnat* (P, Sayat).

91. ARNICIACUM (**Arnicus*, dér. du précédent), †*Arnissac* (L, Araules; *Arnassac*, -*issac*, XIV^e-XVI^e s.).

92. ARTASIACUM (**Artasius*, var. d'*Artisius*, g., Ka. 2 A), *Artaizat* (P, Cournois F).

93. ARTIACUM (*Artius*, g.), deux *Arsac* C (Auzers; id. xv^e s.; dom. ruiné Anglards de Salers, id. xv^e s.), quatre *Arsac* L (Chaudeyrolles, *Arsiaco* 860; Coubon, *Arciaco* 987; Yssingeaux; celui de St.-Jean Lachalm a peut-être une autre origine [*Aorsacum* 1228]; pour les autres formes cf. ci-dessus *Apiciacum*); *Arzac* (L, St.-Pierre-Duchamp) paraît offrir une sonorisation moderne de l'*s* sous l'influence de l'*r*, cf. n^o 427, 521, 735. (*Arciaco* 947, *Arssac* 1265).

94. ARVERNACUM (*Arvernus*, nom d'origine, Ka. 195-6), †*Auvernat* (L, loc. détr. Javaugues; *Alvernago* 956).

95. ASCIACUM (*Ascus*, l., Sch. 347, Sk. 58), †*Eyssac* (L, Sanssac, *Ayssac* 1335).

96. ASCINACUM (**Ascinus*, dér. du précédent), *Eycenac* (L, St.-Christophe sur Dolaison, *Ayssenac* 1325, puis *Eyssenac*).

97. ATTIACUM (*Attius*, l.), *Assac* (C; Pierrefort, id. xvii^e, et forme avec *az-*, prép., agglutinée).

98. AULIACUM (*Aulius*, l.) cinq *Aulhac* C (Ciran; St.-Cir-

gues; trois c^{ms} de Vic-sur-Cère: ferme, moulin, montagne à vacherie, ne représentent peut-être qu'un ancien domaine), six *Auliac* C (Glénat, Jabrun, Laurie, Marchastel, Saignes, Talizat), *La Roche d'Auliac* (C, Les Ternes); †*Aulhat* (P; *Auliacus*, Cart. Saux. 123 sqq.), *Auliat* (P, St.-Martin d'Ollières); †*Olhat* (1) (P, Effiat).

99. AURELIACUM (*Aurelius*, l.), deux †*Aurillac* (C, chef-lieu, *Aureliacus* 984 (2); d. ruiné Vézac); †*Orléat* (P, *Orliat* xvii^e s.).

100. AURIACUM (*Aurius*, l.), deux †*Auriac* C (Massiac, id. xvi^e s.; Faverolles), deux *Auriac* L (f. St. Front, *Aureac* 1321; f. les Estables), *Aurec* (L, *Auriaco* 1030); †St. Georges d'*Aurac*, L, paraît représenter AURACUM, malgré la contradiction des formes anciennes, *Auratum* paraissant être une interprétation de scribe (*Aurato* 927, *Auriacense* 954, *Aurado* 994, *Aurath*, *Aurach* 1078); le suffixe -ATE (Sk. 62) ne s'ajoute jamais à des radicaux latins (3).

101. AVILIACUM (*Avilius*, l., Ka. 33), *Avillac* (C, d. détruit Chastel-Marlhac, *Avilhac* 1781).

102. AVITACUM (*Avitus*, l.), †*Aydat* (P, *Avitacum*, Sid. Apollin.); — et AVITIACUM, *Auzat* (L, Villeneuve d'Allier, *Aozac* 1326, *Aurac* 1379), deux †*Auzat* P (A. sur Allier et A. sous Chalus, loc. détruite: *Avezago* Cart. Saux. 158 paraît représenter le premier, *Avezago*, id. 176, 177, 193 le second, qui est sûrement l'*Auziaco* et l'*Auzag*, id. 328 et 317, et *Avezago*, *Aviciago*, Cart. Br. 264, 132). Le passage d'*Avitacum* à **Aidac* s'explique mal (Sk. 63) par la chute de *o* intervocalique; il rentre plutôt dans la série des groupes à éléments vélares où la vélaire a fait place à un élément palatal pour une cause obscure, peut-être par fausse régression: cf. les formes médiévales *aitre* pour *altre* et les types auvergnats *coichar* (*colchar*), *faidada* (*jaldada*), *moitô* (*moltô*) cités dans ma *Géogr.*

(1) *Olius* (Sk. 113) aurait donné **Oulhat*.

(2) La forme romane la plus répandue au moyen âge est *Aorlhac*, *Aurhac*: *Aurillac* représente une régression. — *Orlac* (L, Pébrac), enregistré ici par Sk. comme représentant la forme populaire **Orelius*, était *Orlat* en 1100, ce qui fait présumer avec l'absence de *lh*) une autre origine et une finale -atum.

(3) Ci-dessus, 1^{re} section, I.

phon. d'une région de la Basse Auvergne (Paris, 1906), p. 49.

103 ? BALBARIACUM (**Balbarius*, dér. de *Balbus*, l.), *Baubeyrac* (L, bois Séneujols ; *Bobayrac*, 1271, par son *o*, rend l'étym. douteuse) (**Būbbus* ?).

104. BALLITIACUM (**Ballitius*, dér. de *Ballius*, l., Sch. 206), deux *Balzac* (L : St.-Géron, *Balziaco* 1010, *Balsac* 1291 ; loc. détruite St.-Vénéran) ; *Bauzy* (Loir-et-Cher) a même origine (*Bauziacum* XVI^e s.) et ne vient pas de *Bellicius* (Ka. 40).

105. BANIACUM (*Banius*, g., Sk. 152, Ka. 205) : 1^o *Bagnac* (C, Anglards de Salers, *Banhac* XVII^e s.) ; 2^o *Beynac* (C, Celles, *Beinac* 1535), *Boënat* (A. Lalizolles) ; *Beynaguet* (C, Freix-Anglards, *Baynaguet* 1403).

106. BANTIACUM (*Bantius*, g., Ho. I, 243), †*Bansat* (P, *Banzac*, *Banciaco*, Cart. Saux. 102, 131, 408, etc.).

107. BARBACIACUM (**Barbaci*, l., Ka. 37), *Barbassac* (C, St.-Illide).

107 bis. BARBINIACUM (**Barbinus*, l., Ka. 37), *Barbignat* (P, St.-Beauzire F).

108. BARILACUM (**Barilius*, dér. *Barius*, l. ou g. ? Ka. 37-8), *Barlat* (P, Meilhaud F).

109. BARRIACUM (*Barrius*, l. ou g., Ka. 37), *Barriac* (C, m., St. Illide) peut représenter aussi un nom de personne. Cf. aussi *Beriacum* § 120.

110. BASSACUM (*Bassus*, l.), *Bassac* (C, Ladinac ; ancien nom de Beaulieu, L, Vorey, si *Basac* 1119 doit se lire *Bassac* [ou *Basacum* de **Basus*, d'après *Basius*, Ka. 39]) ; — et BASSIACUM (*Bassius*), deux *Baissac* L (Craponne, Malvières ; id. XII^e-XIII^e s.), trois *Beyssac* L (Monlet, St.-Jean de Nay, Yssingeaux), deux *Beissat* P (St.-Pierre-Chastel, ch. Marin-gues.)

111. BASSINIACUM (*Bassinus*, l., Sch. 214), quatre †*Bassinac* C (Salers, *-iniacum* XII^e s. ; f. Cros de Ronesque, id. XVII^e s. ; Loupiac ; St. Mamet-la-Salvetat, id. XVII^e s.) et *Bassinac* (C, Freix-Anglards, *-acum* 1403).

112. BATALIACUM (**Batalis* ou **Batalius* (1), var. *Batusius* g. ; Sk. 152, ou surnom dér. *batare*), †*Badailhac* (C, Vic-sur-

(1) *Batalus* est attesté, Ka. 39.

Cère, id. 1583) et deux *Badalhac* C (Cassaniouze, St. Mamet-la-Salvetat ; id. XVII^e s.).

113. BATTUSIACUM (*Battusius*, var. *Batusius*, g., Sk. 152) *Batuzat* (L, St.-Beauzire, *Batusaco* 881).

114. BAUSACUM (*Bauso*, g., Ho. I, 361), *Bauzac* (L, *Bausaco* 923).

115. BELLIACUM (*Bellus*, l.), †*Belliac* (C, St.-Simon, *Beilhac* 1522, *Velhacum* [fausse régression *b > v*] 1481). Cf. BILIACUM.

116. BELLIACUM (*Bellicius*, l.), *Biosac* (C, d. ruiné Polminhac, *Biozac* XV^e s.), *Biozat* (P., f. Vodable).

117. BELLINACUM (*Bellinus*, l.), *Bionat* (P, lieu-dit St.-Jean-en-Val, village détruit, *Bellnat*, Cart. Saux. 150).

118. BENACIACUM (*Benacus*, g., Ho. I, 397 ; **Benacius* pourrait être aussi un nom d'origine, du lac *Benacus*), *Bénassac* (C, Leucamp ; id. XVII^e s.) ; *Binazat* (P, f. Perrier) paraît représenter une variante BENATIACUM (ou BİNATIACUM, de **Bīnatius*, dér. de *bīnus*, l. ?) ; *Banassat* (A, Chirat) peut dériver de BENACIACUM ou BANACIACUM (dér. *ban-*, g.) (1).

119. BENACUM (*Benus*, g.), *Benac* (L, d. Chanteuges ; *Begnaco* 929, *Benago* 936), *Bennac* (C, Lavastrie ; *Bennat* 1494).

120. BERIACUM ou BERRIACUM (*Berius*, *Berrius*, g., Ka. 207 ; la conservation du groupe *ry* fait pencher pour le second type dans 2^o) : 1^o deux P, *Bérat* Mirefleurs F, et *Birat* Chanonat F ; 2^o deux *Barriac* C (Pleaux, *Beriaco* XII^e s., *Berriac* 1274 ; Pailherols, *Berriat* XV^e).

121. BERTINIACUM (**Bertinius*, g., Ka. 208, Sk. 157), †*Bertignat* (P) ; *Bartezat* (P, Cournois F) pourrait représenter un autre dérivé du même radical : *BERTITIACUM.

122. BETTIACUM (*Bettius*, g., nom du bouleau), *Bessat* (P, Vernines) : paraît représenter un nom géographique ; cf. *Alnacum*.

123. BETUSCIACUM (*Betuscius*, g., Sk. 155), *Bedoussac* (C, St.-Mamet-la-Salvetat ; id. 1668).

124. BILIACUM (**Bilius*, g., *bilio-*, arbre sacré (?) (2), et le

(1) Cf. *Banassac* (Lozère) que Skok a oublié.

(2) Le gaulois n'est pas sûr ; l'irlandais *bile* (neutre), gros et vieil arbre, peut remonter à **belio* (gaulois **belion*). On peut penser, pour le

composé *Biliomagus* > *Billom* : 1° *Billat* (P, Nonette F) ; †*Bilhac* (L, Polignac ; *Billiaco* 1100 (1)) ; 2° *Bilgeac* (C, Sourniac ; *Bilghacum* xv^e s.).

125. BĪSACUM (*Bīsus*, ex *Bīsius*, g., Ka. 208), *Bizac* (L, Le Brignon ; id. 1273).

126. BLANDIACUM (*Blandius*, l.), *Blanzac* (L, St.-Paulien ; id. XIII^e s.), *Blanzat* (P).

127. BLANDINIACUM (*Blandinius*, l.), *Blandignac* (C, Mauriac ; id. XVI^e s.).

128. BLANIACUM (*Blanius*, g., Ka. 210), *Blanhac* (L, Domeyrat ; *Blannac* 1505).

129. BLANINIACUM (**Blaninius*, dér. du précédent), *Blanhac* (C, d. ruiné Sarrus ; id. 1493).

130. BLASIIACUM (*Blasius*, g.), *Blaizat* (L, St. Eble ; *Blaizac* 1247).

131. BLATTIACUM (*Blattius*, g., Ho. I, 450), deux *Blassac* L (c^{ne} : *Blaciac*, -ag, x^e s. ; les Villettes, *Blesaco* 1391).

132. BLATULACUM (**Blaiulus*, dér. de *blatus*, blé ou d'une variante du précédent ?), *Blanhac* (L, Rosières ; *Blatulago* 970 (2)) ; pour l'évolution phon., cf. *spatula* > *espanla*, *eipanlo* dans les patois de la région).

133. BOMBIACUM (**Bombius*, sobr., de *bombus*, rad. postulé par *Bombon*, Seine-et-Marne, et (?) *Bombes*, Aveyron ; rien dans Sch., Sk., Ka.), *Bongheat* (P, *Bombiacus* XI^e s., Cohendy 37).

134. BONACUM (*Bonus*, l.), †*Bonnat* (P, Mons).

135. BONISIACUM (*Bonisius*, dér. *bonus*), *Bionsac* (L, f. Léotoing ; *Bunsag*, Cart. Br., *Bunsac*, xv^e s.).

136. BRACCANIACUM (**Braccanius*, dér. de *Bracc-*, g., Sk. 156) ; *Bréchiniac* (L, Monlet, *Brachinac* 1222).

137. BRACCIACUM (*Braccius*, g.), quatre *Brassac* (C, St.-Saury, id. 1250 ; L, loc. détruite St.-Germain-Laprade, id.

toponyme, au gaulois **Billios*, nom d'homme (Vendryes, *R. Celtique*, 1934, 336).

(1) Les formes médiévales écartent *Belliacum* admis par Skok, 66.

(2) Le ms. porte *Blatusago* ; la correction, proposée par le *Diet. top.*, s'impose.

1324 ; P, *Braciacus* Cart. Saux. IX^e s., Cart. Br. 315 ; et P, Le Broc F).

138. BRACCONACUM (**Braccon-*, même racine, Sk. 156), *Bracconnat* (C, Pers ; -ac, 1265).

139. BRAGIACUM (*Bragius*, g., Ka. 212-3), deux †*Brageac* C, Pleaux, Valuéjols ; *Braghac*, -hacum, xv^e-xvi^e s.).

140. *BRAGONACUM (**Bragon-*, du radical précédent, cf. *Bracconacum*), deux *Bronac* (L, Mazet-St.-Voy, *Brahonac* 1278, *Braonac* 1291, *Braunac* 1318 ; Raucoules : le hameau étant appelé *Varelhas*, *Vaselhas...* du xv^e au xviii^e s., *Bronac* est-il ici un nom transplanté ?).

141. BRANCIACUM (*Brancius*, dér. de *branca*) ou BRANTIACUM (*Brantio*, germ., Ka. 302), *Bransac* (L, Bauzac ; *Branciacum* 927).

142. BRENNACUM (*Brennus*, g.), trois †*Brenat* (L, St.-Just-près-Brioude, *Brennago* XI^e s. et *Bergnaco* 927, qui pourrait faire penser aussi à *Berenaco* ou *Bereniaco*, Ka. 207 ; P, c^{ne}, *Brennaco* Cart. Saux. 49 ; St.-Jean-St.-Gervais).

143. BRESTILIACUM (**Brestilius*, var. de *Brestin-*, germ., Ka. 302), *Brestilhac* (L, St.-Quintin ; *Brestiliac* 1225).

144. BRIGACUM (**Brigus*, g., Ka. 214), *Briac* (C, v. détruit Vieillespesse ; *Brivaca* 1329, *Briac* 1500 ; on pourrait penser aussi à BRIVACUM, rad. g. *brīva*, pont).

145. BRIGULACUM (**Brigulus*, dér. du précédent ; cf. *Brigoulos*, ancien nom de la Saône, et celtibérien *-brigula*, Dottin 89), *Brioulac* (C, St. Paul-des-Landes, *Brioulayc* 1314 ; on peut penser aussi à **Brivulacum*, v. le précédent).

146. BROCCIIACUM (*Broccius*, g., Ka. 216), deux *Broussac* (C, d. ruiné Jaleyrac ; L, Ceyssac, *Brossac* 1305).

146 bis. BROGILACUM ou BROGULACUM, *Brolac* (P, Vic-le-Comte) ; — et BROGILIACUM (**Brogilius*, de *brogilus*, g., surnom d'origine, Ka. 216, plutôt que nom géogr., Sk. 218), *Brouillac* (L, St. Georges Lagricol, *Bruillac* 1163, *Brolhac* 1333 ; l'autre *Brouillac* L paraît représenter PROBILIACUM, v. ci-après 455).

147. BRŪTIACUM (*Brūtus*, l.), *Bruac* (L, Beaune, *Brusaco* 1020, *Brusachum*, 1213 ; un autre *Bruac*, L, f. Grazac, peut remonter à BRŪGACUM, Ka., 42, g. et non l.) ; — les trois

Brouzac C (Aurillac, *Brozat* 1525 ; Vézac, *Brozacum* 1485 ; — Arpajon, formes anciennes contradictoires et déconcertantes : *Brassac* 1269, doit être une erreur d'identification et se rapporter au Brassac de St.-Saury, ci-dessus *Bracciacum* ; *las Brozatz* 1340, *Embrouzac* et *Brozat* 1340) semblent postuler BRÜTIACUM (*Brütius*, nom d'homme, cf. *R. Celtique*, 1934 336.)

148. BUCCIACUM OU BUTTIACUM (*Buccius*, *Buttius*, l., Sch. 134, 215) offre tantôt *ū*, tantôt *ü* (Ka. 12 ; il s'agit sans doute de deux mots différents, *Büccius*, rad. *bücca*, et *Bütius*, g., qui ont pu se croiser) : (avec *ü*) six *Boussac* C (Arpajon, id. xvi^e s. ; m. Junhac ; Pierrefort, *Bossac* xvi^e s. ; mont. à vacherie Polminhae, id. 1692 ; St.-Bonnet-de-Salers, *Bociacus* xii^e s. ; St.-Simon, *Bosacus* 1328), *Boussac* (L, Auzon, *Bozac* 1112 [*z = ts*], *Bossac* xiv^e s.) ; — (avec *ū*) deux *Bussac* (C, Massiac, id. xvii^e s. ; L, Siaugues, *Bussaco* 1461) et *Bussaque* (P, Antoingt F, paraît être la *cultura Buciacensis in vicaria Ambrondense*, Cart. Saux. 766, que Houzé a identifiée à tort avec Boudes, et *Buciacus*, Cart. Br. 108).

149. BULLIACUM (**Bullitius*, de *Bullius*, g., Ka. 217), *Bolzac* (C, Talizat, *Bouzat* 1610), *Boulzac* (C, Junhac, *Bolsac* 1324) ; *Boluzat* (C, d. ruiné La Capelle-en-Vézie, *Boulousac* 1670) paraît représenter un dérivé voisin BULLUTIACUM (*Bolmuzac* 1339 doit être une graphie erronée).

150. BŪNIACUM (**Būnius*, g. ou germ., Ka. 303), *Buniac* (L, Lapte, *Buinhac* 1314).

151. BŪRNACUM (*Burnus*, g., Ka. 219), deux *Bournac* L (St.-Front, *Bornac* xiii^e-xiv^e s. ; v. détruit, Solignac-sur-Loire, *Bornacz*, 1464).

152. CABELLIACUM (*Cabellius*, g. ?, Sch. 153 ; cf. aussi *Cavilius*, Ka. 232), *Cavaillac* (C, La Capelle-de-Fraisse, *-alhad*, xvi^e s.).

153. CACILIACUM (*Cacilius*, l.), *Chassilhac* (L, Solignac-sur-Loire, *Caciliacus* 870, forme qui exclut *Cassilius*, ci-après § 207).

154. Faut-il rattacher à *Cacus* ou (g.) *Cacuros* (Ka. 46) deux lieux-dits relevés par M. Fournier (P), *Cagoussat* (Issoire) et *Chagourdat* (Chanonat) ? Le *c* du premier montre

qu'il s'agit d'un mot transplanté du Midi (nom de personne, dérivé de *cagar* ?). Le second peut représenter CACŪRITACUM : le suffixe *-it-* ne s'ajoute guère aux noms de personnes pour former des variantes, mais comme *-itius* est fréquent, *-itus* est vraisemblable.

155. CADURCIACUM (*Cadurcius*, surnom d'origine), deux *Carsac* C (Arpajon, *Caersac* 1232 ; Pers, id. xvii^e s.).

156. CALCIACUM (*Calcus*, l.), deux *Caussac* C (Aurillac ; Jussac), *Chaussac* (L, f. Bauzac ; id. xii^e s.), *Chaussat* (P, Meilhaud F.).

157. CALCINACUM (*Calcinus*, l.), *Chausseac* (C, Pleaux, *Caucenacus* xii^e s.).

158. CALCONACUM (*Calco*, l., Ka. 47) est peut-être à l'origine de *Chacornac* (L, Cayres : *Chalcornac* 1252, *Chalcornaco* 1342, *Chacornac* 1386, *Chalcournac* 1614). La présence de *r* dès le xiii^e s. cadre mal avec la conjecture ; d'autre part un type **Calcorinus* est peu vraisemblable.

159. CALDARIACUM (*Caldarius*, l., sobriquet, Sk. 227), †*Chaudeyrac* (L, f. St.-Front, *Calderiaco* 988).

160. CALENDINACUM (*Calendinus*, l., Ka. 47), *Chalandras* (P, d. Mirefleurs, *Chalendrac* 1254), *Chalandra* (P, St. Beauzire F.).

161. CALINIACUM (*Calinius*, l., ou *Callinius*, Ka. 49), *Chalagnac* (C, Boussac, id. xvii^e s.), *Chalignac* (L, St.-Vincent, *Chalinal* 1181), *Chalagnat* (P, Rentières), *Chalignat* (A, St.-Bonnet de Rochefort).

162. CALLIACUM (*Callius*, l.), *Cailhac* (C, Vezac, *Calhad* 1485), *Calhad* (C, Mourjou, id. xvi^e s.), *Chaliac* (C, La Chapelle-Laurent, *Chalhad* 1558), *Chiliac* (C, d. ruiné Murat, *Chiliaco* xv^e s.), †*Chilhac* (L, ch. La Voûte-Chilhac, *Chisliacus* 1192), *Chilhaguet* (ch. Langeac, *Chislague* xii^e s.). Les deux derniers peuvent représenter une contraction de CASILIACUM (*Casilius*, dér. de *casa*, et non g., Sk. 163) : il semble toutefois qu'à la fin du xii^e s. *s* était tombé devant *l* et que la graphie *sl* n'a aucune valeur phonétique à cette époque (Sk. 69 ; cf. *Chalus* = *Castellucium*, Cart. Saux. 429).

163. Faut-il conjecturer CALMACUM (Ka. 223, **Calmus* du rad. g. *calm-*, haut plateau) pour *Chaumat* ou *Chomat*, *Chomas*

(P. Sugères) ? C'est peu probable : le village se trouvant sur une hauteur, il doit s'agir d'un dérivé roman de *chalm*, mot qui a vécu longtemps dans la région (1).

164. CALMARIACUM (**Calmarius*, du g. *calm-*, cf. Sk. 219), deux *Chambeyrac* L (Alleyras, *Chatmayracum* [*t*, lapsus pour *l*], *Chalmayracum*, XIII^e-XIV^e s. ; Polignac, *Chalmairac* 1259). Pour le 3^e, v. ci-après CAMMARIACUM.

165. CALMILIACUM (**Calmilus*, du g. *calm-*, Ka. 223), †*Chomelix* (L, *Calmilliacus* XI^e s. ; c'est le *Chaumilhac* [en Velay] cité par Sk. 219).

166. CALVIACUM (*Calvius*, l.), 2^o †*Choviat* (P. Charbonnières-les-Vieilles).

167. CALVINIACUM (*Calvinus*, l.), *Calvanhac* (C, La Capelle-Viescamp, *Calvinhac* 1403, *Calvanhac* XVII^e s. sqq.) *Chalvignac* (C, Mauriac, *Calviniacus* XII^e s.), *Chouigny* (A).

168. CAMBARIACUM (*Cambarius*, g., Ka. 225), *Chambeirac* (C, Valuéjols, *Chambayrac* 1317), *Chambeyras* (P, St.-Jean-St.-Gervais), et probablement *Chamboirat* (A, Chirat) et *Champ-Boirat* (A, Ebreuil), qui manquent chez Kaspers (2).

169. CAMBILIACUM (**Cambilius*, g., Ka. 224), *Chambillac* (L, Roche en Régnier, *Cambillacus* 1020).

170. CAMIACUM (*Camius*, g., Ka. 225), *Changeac* (L, Vorey, *Chamiaco* 1000).

171. CAMMARIACUM (**Cammarus* l., de *cammarus*, crabe ; sobriquet ; cf. Ka. 50-51), *Chamayrac* (C, Barriac, *-acum* XV^e s.), *Chameyrac* (C, d. ruiné Ally, id. 1636), *Chambeyrac* (L, Ceaux d'Allègre, *Chanmayracum* XIV^e s.).

172. CAMMINIACUM (**Camminius*, de *camminio-*, g., plutôt que var. de *Camilius*, l., Ka. 52), *Cheminiac* (L, l. détruit Salzuit, m. de *Chaminac* 1285, *Cheminiac* 1778) ; †*Chaniat* (L, c^o ; les formes *Chamnhac* 1287, *Champnhac* 1427 écartent *Caniacum*, Sk. 71).

173. CAMPANIACUM (*Campanius*, l.), sept *Champagnac* (C, Saignes, *Campaniacus* XII^e s. ; L, c^o, *Campaniaco*, etc. ; Mercoeur, *Campanacus* 917 ; St.-Prejet, *Champaniac* 1297 ; le *Grand Ch.*, Fay-le-Froid, *Campaniaco* 950 ; le *Petit Ch.*, id.),

(1) Ci-dessus, 1^{re} section, III, p. 217.

(2) Kaspers a enregistré *Chambérat* (c^o d'Huriel).

Champagnat-le-Jeune (P) et *Champagnat* (1) (P, Sauvagnat Ste.-Marthe F) (2).

174. CANACUM (*Canus*, l.), †*Chanat* (P).

175. CANDIACUM (*Candius*, l.), *Canjac* (C, d. ruiné, *Camzac* 1369 ; si l'*m* était phonétique, on devrait postuler un type *CAMITIACUM, var. de *Camiccus*, Ka. 225) ; le *Chanzac* (C, St. Anastaise, *Chanzac* 1575 ; peut aussi représenter CANTIACUM, l., Ka. 54).

176. CANIACUM (*Canius*, l., de *canus*) : 1^o †*Canhac* (C, Marcolès, *Canihac* 1269, *Canhac* XV^e s. sqq.), *Chagnat* (P, Malintrat), *Chaniat* (L, Auzon, *Chana*[?] XIII^e s.), deux *Chignat* P (Clémensat ; Vertaizon, *Chiniac* X^e s.), *Chiniat* (P, Le Crest F) ; 2^o *Chaynat* (P, Ludesse, *Cheina* 1450).

177. CANILIACUM (*Canilius*, l.), La Roche-Canillac (C, St.-Remy-de-Chaudesaigues, *Canillacum* 1096).

178. CANONACUM (*Canon-*, l., rad. de *canus*, Sk. 72, ou nom chrétien ?), †CHANONAT (P, *Canonacus* 995, *Cannonago* XI^e s., Cohendy 392 ; l'absence de syncope prouve la formation tardive).

179. CANTILIACUM (*Cantilius*, g., Sk. 167), †*Chantilhac* (L, Ceyssac, id. 1298).

180. CANTINIACUM (*Cantinius*, id. *ibid.*), †*Chantignat* (P, Murois).

181. CAPITONACUM (*Capito*, l.), †*Chadenac* (L, d. Ceyssac). Cf. Sk. 73.

182. CAPITUSIACUM (**Capitūsus*, de *Capito*, l.), *Chaptusat* (P, Aigueperse ; *Cartusiacum* 1169 : l'*r* doit être une coquille de Tardieu pour *p*).

183. CAPPONACUM (*Cappo*, l., sobriquet = chapon), 2^o *Chaponac* (L, Monistrol, *Chaponhac* 1325, *Chaponac* 1333).

184. CAPRARIACUM (*Caprarius*, l., de *capra* ; cf. Sk. 72-3), *Chabreyras* (P, St.-Etienne-sur-Usson, *Cabraraco*, Cart. Saux. 68).

185. CAPRIACUM (*Caprius*, l.), *Chabriac* (L, Le Monastier, *Cabriaco* 970), et probablement *Charbiac* (C, St. Georges (*Charbriac*, *Charbiac*, XV^e s.).

(1) Dit *Champagnac* (ou *Champagnat*)-le-Vieux.

(2) *Chamblat* (C, Trizat), *Champliat* 1292, n'est pas *Camulacum* (Sk. 165), mais *champ-lat*.

186. CAPRILLIACUM (*Caprilius*, l.), deux †*Chabrillac* C (Tiviers, *Chabrelhat*, -*lhac*, 1400, 1526 ; lieu-dit Virargues, *Chabrilliac*, -*at*, XVI^e s.).

187. CARANTIACUM (*Carantius*, g., Sk. 161), *Charensac* (L, Brives-Charensac, *Charanciacus* 1089, *Charensac* XIII^e s. sqq.) *Charansat* (P, loc. détr., mentionnée dans un terrier du XV^e s. d'Auzat-sous-Chalus, F.)

188. CARASIACUM (**Carasius*, var. de *Carisius*, g., Ka. 229), l. détruit que le *Dict. top. de la Haute Loire* a identifié à tort avec *Cheyrac* de St.-Victor : la mention de 825 « *in aice Cheiracensi, villa cujus est vocabulum Charaisago* » montre qu'il s'agit d'une localité voisine d'un *Cheirac* et qui est mentionnée jusqu'au XII^e s.

189. CARBONACUM (*Carbo*, l.), n'est peut-être pas l'ancêtre des trois *Carbonnat* du Cantal, car les plus anciennes formes (XIII^e s.) offrent -*at* (Arpajon, *Carbonat* 1232, *Carbonacum* 1465 ; montagne Arpajon, *la montanha de Carbonat* 1223 ; d. ruiné Vic-sur-Cère, *Carbonnat* 1670). Le *Dict. top. du Cantal* ne fait pas état de *Carbonacum palatium regium* 822, non identifié, relevé par Vaissette dans l'*Hist. du Languedoc*. Un type **Carbonatis*, -*ate*, proposé par Sk. 73, est peu vraisemblable. Je crois plutôt à *carbonatum*, indiquant des endroits où on faisait du charbon de bois (ou forêt carbonisée par un incendie).

190. CARDELIACUM (*Cardelius*, l. et non. g Ka. 231, Sk. 163 ; c'est un sobriquet, « chardonneret », de *carduelis* > *cardelis*, M.-L. 1686), trois *Cardailhac* (1) C (Marmanhac ; d. r. St.-Victor ; Vezac, *Cardalat*, -*lac*, -*lhat*, XV^e-XVI^e s.), *Cardaillac* (C, Maurs), *Cardaliaguet* (Parlan, id. XVII^e s.).

191. CARIACUM (*Carius*, de *carus* l., ou g. Ka. 229 (2), cf. Sk. 160), *Chirac* (C, Montchamp, id. 1508), quatre †*Cheyrac* L (Polignac, *Chayrac* 1267 ; St.-Victor-sur-Arlanc, *Cheyrat*

(1) *Gardaillac* (L, Tence, *Cardaillac* 1258, *Gard-* depuis le XIV^e s.), dans le domaine de *c (+ a) > ch*, doit représenter une transplantation de nom de personne.

(2) De la racine *cara*, pierre, ci-dessus, 2^e partie. Une désignation topographique, d'après le dérivé **caria*, ne cadre pas avec la situation des localités, qui n'avoisinent pas des « cheires » (coulées volcaniques).

1610 ; St.-Vincent, *Chairiac* 1245 ; Beaune, *Cheyrac* 1311), †*Chiriac* (L, Rosières, *Cheirac* 1212), trois *Chirat* (A [manque chez Ka.] ; P, h. Prompsat, f. Issoire), *Cariaco* VII^e s. L (ancien nom de St.-Beauzire).

192. CARILACUM (**Carilus*, cf. *Carilius* Ka. 229), *Charlat* (P, Romagnat F). L'analogie de *Cariliaco* (monnaie mérov.) > *Charly* (Ka. 229) fait écarter *Karolus*.

193. CARISIACUM (*Carisius*, g., Ka. 229), *Caraizac* (C, Ytrac. *Careyghac*, -*ghat*, -*geac*, XVI^e-XVII^e s. ; peut représenter aussi *Carasiacum*, v. ci-dessus).

194. CARMENTIACUM (**Carmenius*, g. Ka. 230, qui le rattache à *Carmanos* ; ou l., cf. la déesse *Carmentis*, la fête des *Carmentales*), trois *Charmensac* C (c^{me}, id. XV^e s. ; Loubresses, id. XVII^e s. ; St. Just).

195. CARNACUM (**Carnus*, *Carnius*, g., Ka. 231 : racine probable *cara*, pierre, comme *CARNUTES*, ci-dessus, 2^e partie). *Charnat* (P, *Charnac* 1277) ; — et *CARNIACUM*, †*St.-Remy-de-Chargnat* (P, *Carniaco*, *Charniaco*... Cart. Saux. 53 sqq.).

196. CARNISIACUM (**Carnisius*, dér. du précédent, Ka. 231) deux *Carnejac* C (d. r. Arpajon, *Carnegac* 1223 ; Giou-de-Mamou, *Carneghacum* 1378).

197. CARVACUM (*Carvus*, g., cerf), *Charvat* (P, La Roche Blanche F).

198. CARVILIACUM (*Carvilius*, g., du précédent, Sk. 206), †*Charvillat* (P, St.-Gervais).

199. CASIACUM (*Casius*, de *casa*, l. ; rattaché à *Casillus*, g. (?), Sk. 226 et 163), †*Caizac* (C, St.-Etienne de Carlat ; *Cayssacum*, *Queyzacum*, XV^e s.), †*Quézac* (C, Maurs, *Quezacum* XIV^e s.).

200. CASILIACUM (*Casilius*, de *casa*), *Cazillac* (C, Besserette ; *Cazilhac* 1549).

201. CASINACUM (**Casinus*, de *casa*), *Cazinac* (C, Montsalvy).

202. CASPINIACUM (**Caspinius*, n. d'origine : *Caspia*, *mare Caspium*), *Chaspinhac* (L, St.-Quintin-Ch. ; *Caspiniaci* 1119).

203. CASPUTIACUM (*Casputius*, formation analogue), *Chaspuzac* (L, id. 1250).

204. CASSARIACUM (**Cassarius*, de *Cassius*, l. ; cf. aussi *Chasséricourt*, Aube, germ. ?), *Cayscerac* (C, d. r. Crandelles, *Casseyrac* 1522).
205. CASSIACUM (*Cassius*, l.), *Cheissac* (C, d. r. St.-Simon, id. xviii^e s.), deux †*Cheyssac* C (St.-Pierre du Peil ; Vebret, *Caisiacum* x^e s., *Cheyssac*, -at, xvii^e s.), id. L (St.-Pierre-Duchamp, *Chaissac* xi^e s.).
206. CASSILIACUM (*Cassilius*, de *Cassius*, Ka. 46), *Chassouliat* (P, Moriat F ; faut-il postuler une var. *Cassilius* ?).
207. CATARICIACUM (*Cataricius*, de *Catarus*, g., Sk. 164), *Chadarsac* (L, St.-Berain, id. 1320).
208. CATERNACUM ou CATARNACUM (**Caternus* ou **Catarnus*, g., Sk. 163), deux †*Chadernac* L (Ceaux d'Allègre, *Cadernago* 952 ; Langeac *Chadarnac* xii^e s.), *Chadernat* (P, St.-Germain-Lembron, *Cadarnago*, Cart. Br. 162, 46, *Cadernago* id. 227).
209. CATICIACUM (**Caticius*, dér. *Catus*, g. ; cf. Ka. 220, Sk. 163), *Chadassat* (P, Aydat F.).
210. CATIRIACUM (1) (*Catirius*, g., Sk. 163), †*Chadriat* (L, f. Azerat, *Chadriac* 1156), †*Chidrac* (P, *Chidraco*, Cart. Saux. 697) ; sans syncope : *Chadeyrat* (P. Bongheat).
211. CATTILIACUM (**Cattilius*, dér. *cattus*, chat, à distinguer de *catus*, g. = combat), *Chatilhac* (L, Solignac-sur-Loire, *Chatiliac* 1238).
212. CATTURACUM (**Catturus* : *Caturus*, g., forme intensive redoublée ; influencé par *cattus*), †*Chatrat* (P, St.-Genès Champanelle).
213. CATURACUM (*Caturus*, g. ; ou **Catirus*, ex *Catirius*), *Chadrat* (P, St.-Saturnin), †*Chadrac* (L ; *Chadrac*, *Chatrac*, xiii^e s.).
214. CAUCILIACUM (**Caucilius* de *Caucius*, l., Ka. 57), *Chausilago* Cart. Br. 55, *Chausliago* id. 285, l. détr. L.
215. CAULIACUM (*Caulius*, l., de *caulis*), †*Chaulhac* (L, Vissac ; *Chaulac* 1262, *Chouliac* 1310), *Chauliat* (P, d. St.-Germain-Lembron ; *Cauliaco* Cart. Saux, 212, *Cauliago* Cart. Br. 12 ; *Causiliacus* Cart. Br. 114, et *Casiliago* id. 193, pa-

(1) Ou CATURIACUM.

raissent aussi être *Chauliat*, à cause, là du *monte Paulino* (Paulet) qui est à proximité, ici du ruisseau de Lembronnet cité, mais il a dû y avoir confusion de forme avec la localité citée à l'article précédent [note de M. Fournier] ; †*Chauliaguet* (C, Chaliers, id. 1624).

216. CAURIACUM (*Caurius*, g.), †*Chauriat* (P, *Cauriacum* Cart. Saux. 472, 956).

217. CAUTIACUM (*Cautius*, l., de *cautus*), deux *Chauzat* (P, Nonette F ; Picherande F[?]) (1).

218. CAVANNACUM (*Cavannus*, g., Ho. 872), *Cabanac* (C, m. Leynhac, *Cavaniac* 1865 : peut-être n. de personne transplanté, influencé par *cabanne*), sans doute *Chabannat* (A, St.-Priest d'Andelot) et sûrement *Cavanac* (C, Vitrac, id. 1301) ; par contre *Cabarnac* (C, Arnac) doit être *cap-Arnac* et *Cabarnacum* xv^e s. est une mauvaise latinisation ; *Cabarnac* (C, St.-Santin-Cantalès ; id. Cassini) paraît représenter un nom de personne ; — les CAVANNIACUM sont nombreux et sûrs : *Cavagnac* (C, Crandelles, *Cavanhac* 1522), *Cavaniac* (C, Leynhac), *Cavanhac* (C, Giou de Mamou, id. 1223), trois *Chavagnac* C (Murat, id. xv^e s. ; Auriac, id. xv^e s. ; Sauvat, *Cavanhac* xi^e s.), trois *Chavagnac* L (St. Paulien, *Chavanac* 1142 ; Salzuit ; c^{me}, *Cavaniaco* 994), *Chavaillac* (C, St. Etienne de Riom, *Chavanhac* xvii^e s., -aillac xviii^e s.), six *Chavagnat* P (Champétières [sud-ouest] ; Beurières ; Mayres ; Néronde ; f. Chassagne ; Mareugheol F). trois *Chabagnat* P (Champétières [est] ; Mauzun ; le b est dû à l'analogie de *cabane*), *Chavagnat* A (Ebreuil).

219. CELSACUM ou CELSIACUM (*Celsius*, l.), *Salzac* (C, d. r. Riom, id. 1506), *Saussac* (L, ch. Yssingaux, *Celsac* xi^e s., *Salsac* 1100), deux *Saussat* (P, Gros, Doranges, F.).

220. CELSINIACUM (*Celsinius*, l.), *Salsignac* (C, Antignac, *Celsiniacus* xii^e s.).

221. CEPATIACUM (**Cepatius*, var. de *Cepasius* Sch. 351, dér. de *cepa*), deux †*Cebazat* P (c^{me}, *Cebaziaco*, *Cibaciaco*, xi^e s., Cohendy 414, 426 ; l'ancienneté du ce fait écarter *Sabaciis* Sk. 130 ; St. Hilaire-la-Croix.)

(1) M. Fournier a relevé les deux variantes *Chauzat* et *Chaussat*, qui laissent l'étymologie incertaine.

222. CERESIIACUM (*Ceresius*, et non *cerasius* Sk. 212, à cause de la syncope ; prob^t nom géogr.), deux †*Cerzat* L (La Voute-Chilhae, *Sarazaco* 911 etc. ; St.-Privat-du-Dragon, *Serezac* 1339 sqq.).
223. CESSIIACUM (*Cessius*, l., Ka. 60), *Ceyssac* L (*Ceissac*, XI^e s.).
224. CICIACUM (*Cicius*, g., Ho., I, 1012), *Cissac* (P, Vals).
225. CIRCINACUM ou CERCENACUM (**Circinus* de *Circius*, l., ou *Cercenius*, Ka. 75), *Sarcenat* (P, Orcines), *Sarcenat* (L, l. détr. Chambezou, id. 1330).
226. CLARIACUM (*Clarius*, l.), *Clairat* (P, Bergonne F).
227. CLEMENTIACUM (*Clementius*, l.), trois †*Clémensat* (L, Azerat, *Clementiag* 1011 ; P, c^{no} ; P, Romagnat).
228. COCIACUM ou COTTIACUM (*Cocius*, l., *Cottius* g., Ka. 64), trois *Coussat* P (Néronde ; Verneugheol ; Picherande F). V. aussi ci-après CUTICIACUM.
229. COCOCIACUM (*Cococios* g., Sk. 172), cinq *Cougoussac* (C, l. détr. Andelat ; quatre L : l. détr. Charraix ; id. Mercœur, *Cogociaco* 957 ; lieu-dit Pinols ; l. détr. St. Front, *Cogogiaco* 960) et *Coucoussac* (P, Le Fayet-Ronnayes : ancien **Cougoussac*, ou d'une forme redoublée *Cocco-*).
230. COFIACUM (*Cofius*, K 236, g. ?), *Coufiat* (P, Picherande F).
231. COIACUM (*Coius*, g.), deux †*Cougeat* L (La Mothe, *Cojiaco* 881 sqq. ; l. détr. Vorey, *Coujac* 1288), *Coujac* (L, St.-Paulien, *Couchac* 1256), †*Coyac* (L, Sanssac l'Eglise, *Coyacum* 1348).
232. COLLINIACUM (**Collinius*, dér. de *Collius*, l. ; ou de *collis*, n. d'origine), *Coudegnat* (P, St.-Gervazy F, paraît être le *Culignago in vicaria Ambronensi* du Cart. Br. 152).
233. COLLITIACUM (**Collitius*, dér. de *Collius*), *Colzac* (C, Andelat).
- 233 bis. COMMINACUM (*Comminus*, g., Sk. 172), *Communac* (L, Polignac, *Comenac* 1266 sqq.).
234. *Compenciacum* est à écarter (1).
235. CONNACUM (*Connus*, g.), deux †*Connac* L (Lissac,

(1) Ci-dessus, n° 2 bis.

- Connhac* 1283, *Connacum* 1345 ; St. Privat-d'Allier, id. 1323, et *Connaguet*, même c^{no}, id. 1323).
236. CORDACUM (*Cordius*, l., d'où **Cordus*), *Cordac* (L, ch. détr. Laussonne, *Cordaco* 970 ; dér. ancien, même c^{no}, *Cordaget*, *Cardazeto* [lire : *Cord-*] 889, *Cordazet* XI^e s.).
237. CORNACIACUM (**Cornacius* [et non *-atius*, Sk. 170], de *Cornos* g.), †*Cornassac* (L, Ste.-Sigolène), *Cornassat* (A, Beaune).
238. COSTARIACUM (**Costarius*, de *costa*, l., sobriquet), *Costeyrac* (C, Neuvéglise, *Coustairac* Cassini ; *Cortara* 1407 doit représenter autre chose).
239. COTONIACUM (*Cotonius*, Sk. 171 ; c'est le nom du coing, rien à voir avec *Cottius* : sobriquet ou nom géogr.), *Codegnat* (Lezoux, *Codonhac* 1315, d'après Tardieu).
240. CRENNACUM (**Crennus*, rad. celt. *crenn-*, arbre ; cf. aussi Ka. 241), *Crenac* (C, d. r. Laroquevieille, *Crenac* 1269 ; peut représenter aussi CRARINACUM [dér. de *Crarus* g., Ka. id.] si la forme [unique] de 1269 n'offre pas un lapsus).
241. CRENNILIACUM (**Crennilius*, dér. du précédent), *Créniliac* 1222).
242. CRESCENTIACUM (*Crescentius*, l.), *Cressensac* (C, f. Mauriac, *Cresensac* 1473).
243. CRISPIACUM (*Crispius*, l.), 2° *Crespiat* C (Arpajon, *Crespiac* 1269), *Crispiac* L (Cohade, *Crispiago* 881).
244. CRISPINIACUM (*Crispinus*, l.), *Crespignac* (L, Solignac-sous-Roche, *Crispinac* 1213), *Crispinhac* (L, Mazeyrat-Cr., *Crespinhac* 1459).
245. CRIXACUM ou CRIXIACUM (*Crixus*, *Crixsius*, g. Ho. I 1170 f., « bouclé », équivalent du l. *crispus*), *Creysac* (C, Menet, id. xv^e s.).
246. CRIXINIACUM (**Crixinius*, Ka. 242, dér. du précédent), *Crochiniat* (L, l. détr. St.-Just-près-Brioude, *Cricinago* 913, *Criziniacum* 919).
247. CROSILIACUM ou CRÜCILIACUM (dér. de **crosum* > *creux* ou de *cruz*, cf. Sk. 174, Ka. 243), †*Crouzillac* (L, Tence).
248. CROSSACUM ou CRÜCIACUM (**Crossus*, ex *Crossilius*, g., Ka. 243, ou *Crusius* dér. *cruz*, l., et non g. ; cf. Sk. 174), †*Crossac* (L, Les Villetes, *Croussac* 1507).
249. CRÜMILIACUM (**Crumilius*, var. de **Cremilius*, dér.

Creminus, g. ? [ou originaire de *Crema*], Sk. 174- ?), *Curmilhac* (L, Auteyrac *Crumiliaco* 888 sqq., non identifié par Sk., loc. cit.), *Crumilhac*, ancien nom de St.-Christophe-sur-Dolaison, L, *Crumiliac*, -*lhac*, XIII^e et XV^e s.).

250. CŪBILIACUM (**Cubilius*, de *cubile*, l.), *Cuelhac* (C, d. r. Siran ; id. 1654).

251. CŪCIACUM (*Cucius*, l. ou g. ?), huit †*Cussac* (cinq C : c^o, *Cuciaco* 996 ; m. Anglards ; m. Chaliers ; Chaussenac, XII^e s. *Cuciac* ; St.-Georges, avec h. *Cussagnet* ; trois L : c^o, *Cuciacus* 993 ; Bessamoret ; d. Polignac) ; *Cussat* (deux P : lieu-dit Beaumont, *Cuciac*, *Cuciag*, IX^e s., Cohendy 355 ; Ceyrat F), v. aussi ci-après CUTICIACUM.

252. CŪLLIACUM (*Cullius*, l., Sch. 306), *Culhat* (P, *Culhac*, *Cuyllhac*, XII^e-XIII^e s. ; T a identifié à tort *Cuticiaco* [v. infra ce mot] à *Culhat*).

253. CŪMILIACUM (**Cūmilius*, dér. *Cūmius*, g., Ka. 244, ou orig. de Cumes), *Cunhat* (P, vic. *Cumliacensi*, Cart. Saux. 336).

254. CŪMINIACUM (**Cuminius*, dér. *Cūmius*, g., Ka. 244), *Cuminiac* (L, Javaugues, *Cuminiacus* 922).

255. CŪPPIACUM (*Cuppius*, l., Sch. 354, 423), 2^o *Copiac* (C, f. Coren, *Coupiat* 1730), *Coupiac* (C, Ladinhac, *Copiac* 1548).

256. CURCŪRIACUM (**Curcūrius*, var. *curculio* ? cf. aussi *Corcuius*, Sch. 287), *Carcoirat* (P, Le Broc F, *Corcoirac*, -*aco*, Cart. Saux. 599, 834).

257. CURCUCIACUM (**Curcucius*, var. du précédent ?), ? *Colcossac* (C, Paulhenc, *Courgairssac* [-*air* = ou ?] 1473, *Cougoussac* 1671, *Courcoussac* Cassini), *Courcoussat* (P, Rentières).

258. CŪRSINIACUM (**Cursinius*, dér. *Cursius*, l., Sk. 79), *Coursiniac* (C, seigneurie disparue, Calvinet ; le Dic. top. du Cantal écrivit *Cousiniac* et *Coursiniac* et a classé le mot à *Cous-* ; il peut s'agir aussi d'un **Cosinius* de **cosinus*, cousin).

259. CŪRTIACUM (*Curtius*, l.), deux *Corsac* (C, Vitrac ; L, rocher Brives-Charensac, id. 1215 [nom de terre]).

260. CŪSSONACUM (*Cussonius*, l., Sch. 159), *Cussonnac* (L l. détr. Chomelix, id. 1309).

261. CUTICIACUM (dér. de *cūtis*, l., ou du g. *cūtio*, n. de

mois, Dottin 240 ?), Sid. Ap., identifié à tort par T avec *Cunhat* ; pourrait être *Coussat* P (ci-dessus *Cociaco*) ou *Cussat* P (ci-dessus *Cuciaco*).

262. DALLACUM (*Dallus*, g., « aveugle », Sk. 175), *Dallac* (C, d. r. St. Cernin, id. XVI^e s.). Pourrait représenter aussi une transplantation du nom de famille *Dellac* = *del lac*.

263. DANITIACUM ou DANATIACUM (dér. g. *danno-*, hardi, *Danius*, *Danacia* sont attestés, Ka. 244), *Danazat* (P, Boudes F.).

264. DARCIACUM (**Darcius*, l. ?, Ka. 72), *Darsac* (L, Vernassac, id. 1234).

265. DAVAIACUM (**Davaius*, de *Davius*, g., Ka. 245), *Davayat* P.

266. DAVISACUM (**Davisus*, dér. de *Davius*, v. le précédent), †*Dauzat* (P, *Dausat* 1217, Baluze, II, 255 ; la forme *Domeciacum* 954 citée par T se rapporte à une autre localité, v. ci-après *Domitiacum* ; Sk. 52 (1) a confondu *Dauzat* et *Auzat*, ci-dessus *Avitiacum*). Le prototype est peut-être *Davitiacum* ; il faudrait avoir une forme plus ancienne pour décider. Cf. *Dauzac* (Gironde, c^o Labarde), oublié par Sk. et *Dauzon* (Lot-et-Gar., Tonneins) qui paraît représenter **Davitionem*.

267. DELLIACUM (*Dellius*, l. Ka. 73, Sk. 228), †*Dilhac* (C, Montvert, id. 1345, *Delhac* XVII^e s.).

268. DENNACUM (**Dennus* ou **Denus*, g. ?, qui paraît postulé par d'autres toponymes, cf. *Dinozé*, Vosges, v. aussi Ka. 245 ; **Dennius* peut être aussi à l'origine de noms rattachés à *Dignius*, ci-après *Digniacum*), *Denac* (C, d. r. Giou-de-Mamou, id. [village] 1747).

269. DIGNIACUM (*Dignius*, l.) deux †*Dignac* L (Roche-en-Régner, *Dinhac* 1254 ; Sembadel, *Dinhacum* XIV^e s.).

270. DOMITIACUM (*Domitius*, l.), *Domazat* (P, Antoinet F, *Domaciaco*, *Domaziago*, Cart. Br. 103, 137, *Domeciaco*, Cart. Saux. 375). Les formes du Cart. Br. (-*aci*, -*azi*-) sont sans doute dues à une confusion avec *Donatius*, à moins qu'une contamination entre les deux noms n'ait créé anciennement un type **Domatius*.

271. DONATIACUM (*Donatius*, l.), †*Donazac* (L, St. Prejet

(1) Corr. *Dauzat* (*Auzat*)-sur-Nodable en *Vodable*.

d'Allier, *Donassac* 1295), placé à tort par Sk. dans P, †*Donnezat* (P, La Roche Blanche, *Donatiago* Cart. Saux., *Donnazac* [de Rupe Blanca] Spic. Briv. 1250-1263 ; Sk. a cru a tort qu'il y avait deux localités de ce nom, et T a confondu La Roche Blanche et son hameau).

272. DRAVITIACUM (**Dravitus*, dér. *Dravius*, g., Ka. 247), *Drossac* (L, Lissac, *Draussac* 1283, *Droussac* 1306, formes qui excluent les hypothèses de Sk. 82 ; *Drociacum* in vic. Brivensi x^e s. représente une localité du bas Limousin, sans doute disparue). Pour le radical, cf. *Drossanges* L à DRAVITIANICUM, infra, section D.

273. DRINIACUM (*Drinus*, g., Sk. 176, Ka. 247), †*Drignac* (C, Pleaux, *Drinhacus* xv^e s.).

274. DRŪSIACUM (*Drusius*, l.), †*Drugeac* (C, Mauriac, *Drugiacus* xii^e s.).

275. DŪMINIACUM (**Dūminius*, de *dūmus*, l. : sobriquet ou nom d'origine), *Duminiac* (L, Ceaux d'Allègre, *Duminhac* 1331 sqq., *Duminac* 1259) ; *Durmignat* P paraît être une altération du même type.

276 ? ENICIACUM (**Enicius*, du rad. g. *eno-*, Sk. 177 ?) †*Ennezat* P (*Enisiacus* 952 est allégué par T sans référence ; l'*Anazac* relevé chez Dom Bouquet par Sk. 54 est d'une identification peu sûre).

277. FELICIACUM (*Felicius*, l., *felix*), *Fiossac* (L, Frugières-le-Pin, *Feliciago* 878).

278. FERRUCIACUM (*Ferucius* et *Ferrucius*, l., Sk. 83), †*Ferrussac* (L, *Ferrusac*, -*ussacum*, xiii^e-xiv^e s.), †*Ferroussac* (P, Mayres), †*Féroussat* ou *Ferroussat* (P, Bansat, *Ferruciaco*, Cart. Saux. x^e s.) ; la quantité de l'*u* a varié suivant les lieux.

279. FIDENIACUM (**Fidenius*, l., *Fidenus* Sch. 432), *Fignat* (P, Solignat).

280. FIDIACUM (*Fidius*, l., Sch. 445), *Figeat* (P, Nonette F.). *Féchat* (P, Achat) est-il un ancien **Féjat* ? cf. cependant *Féchain* (Nord).

281. FIRMINIACUM (*Firminius*, l.), *Fermignat* (et *Firmignaci*), l. détr. St. Clément-de-Régnat, 1535 (Bruehl, *Pouillés des diocèses de Clermont et de St.-Flour*, 84-5), P.

282. FLACCACUM (*Flaccus*, l.), *Le Flachac* (L, *Flachac* 1326)

et peut-être *Fléchat* (P, Orcival). Cf. deux *Flachat* (Loire, Rhône), *Flachay* (Isère), *Fléchy* (Oise), tous oubliés par Ka. et Sk. Le prototype n'est pas sûr : ce pourrait être un type **Flappius*, **Flippius*.

283. FLAMINACUM ou FLAMININACUM (*Flaminus*, *Flamininus*, l.) *Flaminat*, d. Clermont F. Rare dans la toponymie gallo-romaine (Sk. 86).

284. FLAVIACUM (*Flavius*, l.) ; 1^o †*Flageac* (L, Cohade, *Flaghac* xiv^e s.), *Flaghac* (L, St.-Georges-d'Aurac, *Flagiaco* 1075), *Flaghat* (P, Chanonat F), *Flageat* (P, d. St. Germain-Lembron) ; 2^o †*Flaviac* (L, Chênereilles, id. 1246), *Flayat* (L, dyke Polignac, *Flayac* 1368), *Flat* (P, *Flaiaco*, Cart. Saux. 76, 346, etc.).

285. FLORACUM (*Florus*, l.), *Florac* (L, lieu-dit Rosières, *Floraco* xii^e s.), trois *Florat* P (Achat ; Solignat ; Issoire F.) ; — et FLORIACUM (*Florius*, l.), *Fleurac* (C, Ydes, *Floyrac* 1292), *Floirac* (C, Pailherols, id. 1670), *Florat* (L, St. Just-près-Brioude, *Floyrac* 1344).

286. FONTANACUM (**Fontanus*, dér. *jons*, nom d'origine, ou *fontana*, n. géogr. ; cf. Sk. 228, Ka. 82 ; cf. FONTANICUM section D), *Fontanat* (P, Orcines ; pourrait représenter aussi *FONTANACUM, grande fontaine ?).

287. FRANCAUM (*Francus*, germ., n. ethnique ou sobriquet, *Franchat* (P, Le Vernet-Ste.-Marguerite F.). Formation très rare, cf. Ka. 303).

288. FREMINIACUM (*Freminius*, l. ?, Ka. 83), ou FREMMIACUM (*Fremmo*, Sk. 178), *Frenhac* (C, Neuvéglise, *Freniac* 1672).

289. FRONTENACUM (*Frontenus*, ex *Fronto*, l., Sk. 87), 2^o †*Frontenac* (L, Grazac, id. 1299).

290. FURNACUM (*Furnius*, Sch. 217, ex *furnus*, l., sobriquet) ou FURNIACUM (**Furinus* : *Furinius* Sch. 217*), deux *Fournac* L (l. détr. Cayres, *Frounhac* 1289 ; Chomelix, *Fronnac* 1318), *Fournat* (L, Frugières-le-Pin, *Fronnac* 1328 ; *Fontenaco* 887, *Frentennago* 894 doivent s'appliquer à une autre localité, peut-être à un village disparu).

291. FUSCINIACUM (*Fuscinius*, l., Ka. 85), *Fognat* (A, Belle-naves).

292. GABRIACUM (**Gabrius*, g. *gabro-*, chèvre, Ka. 251),

†*Jauria* (L. Azerat, *Jauriaco* XI^e s.) ; peut-être aussi *Jorat* (L. Jullianges, *Geuraac* 1332, *Zeurazac* 1345, *Giourac* XV^e s.). On peut postuler aussi *Gaveriacum*, Sk. 178.

293. *GABRŪTIACUM* (**Gabrutius*, g., dér. du précédent), deux *Jabruzac* L (Malrevers, id. 1283 ; Beaulieu).

294. *GAIACUM* (*Gaius*, l., var. de *Caius*, ou sobriquet = *geai*), †*Giat* (P, *Giacus* 1163).

295. *GALERIACUM* (*Galerius*, l.), †*Jaleyrac* (C, Mauriac, id. XII^e s.).

296. *GALLIACUM* (*Gallius*, l.), *Jailhac* (C, Moussages, id. XVII^e s.).

297. *GALLINIACUM* (*Gallinius*, l.), *Jalaniac* (C, Chastel-Marhac, *Jalaniacus* XII^e s.).

298. *GANDRIACUM* (**Gandrius* ? (1) Cf. *Gandria*, Tessin), *Gendriac* (L, Coubon, *Jandriacus* 1150, *Jandriac* 1220, *Jandriaco* 1274 ; le *ge*, étym. pop., n'apparaît qu'au XIV^e s.).

299. *GARRILIACUM* (*Garrilius*, l., Sch. 451), *Jarliat* (P, St. Julien-de-Copel). Ou de **Gerilius*, dér. *Gerus*, Ka. 253 ?

300. *GAUDIACUM* (*Gaudius*, l.), *Gaugeac* (C, Rouffiac, *Gaujac* Cassini ; *Grangeac* 1643 est une altération de *scribe*), *Josat* (L, in *aice Joiacense* (2) 888 ; *Jalzac* XIV^e s. est une fausse régression graphique), *Jogeat* (P, La Chapelle-Marcousse).

301. *GAVILIACUM* (*Gavilius*, l.) deux †*Jaulhac* C (Lascelle, *Jaulhac*, -at, XVI^e s. ; Parlan, id. XVI^e s.). *Gevillat* (P, Parentignat, *Gaviliaco* Cart. Saux. 348, *Ganiliaco* [n pour o] id. 159).

302. *GAVINIACUM* (*Gavinus*, l.), *Javignac* (L, l. détr. St. Paulien, *Javinhac* 1497).

303. *GENILIACUM* (*Genilius*, g., Ka. 252), trois *Ginalhac* C (Ally, id. 1464 ; La Roquevieille, -*olhac* XIV^e-XVI^e s. [étym. pop. d'après *genolh*-], -*alhac* XVII^e s.) ; St.-Etienne-de-Maurs, *Ginalhacum* XIV^e s.), deux *Genilhat* P (La Crouzille ; Marat).

304. *GENNIACUM* (*Gennius*, g., Ka. 252, ou *Genius*, cf. le précédent), †*Gignat* (P, *Gimniaco* Cart. Saux. 49, *Gigniaco* id.). Pourrait représenter *GYMNIACUM*.

(1) On peut penser à la racine prélatine *ganda*, gravier, étudiée par M. Bertoldi.

(2) Le ms. porte *Loiacense* : l est un lapsus évident pour j.

305. *GENNITIACUM* (**Gennitius*, dér. du précédent), †*Genzac* (L, La Chomette, *Genzat* 1612), †*Genzac*, -*sac*, ancien nom de St.-Blaise (XII^e s., L, d. Cussac). *Genticum* (Sk. 90) aurait donné **Gensac* (on peut hésiter pour le second toponyme).

306. *GENULIACUM* (*Genulius*, g., K., ou l. dér. de *genu*), *Nolhac* (L, St.-Paulien, *Genoliaco* 951) ; les autres *Nolhac* se rattachent à *NOVALIACUM*, v. ci-après.

307. *GERIDIACUM* (**Geridius*, de *Gerus*, g., Ka. 253), 2^o *Gerdiaac* (C, d. r. St. Etienne-de-Carlat, *Gerdhac* 1676), les *Treps de la Jardiac* (C, d. r., Teissières du Cornet, id. 1772).

308. *GERITIACUM* (**Geritius*, du précédent, cf. Ka. 253), 1^o trois *Gerzat* P (c^{no}, *Girsac* 1195, Brunel, *Les plus anciennes chartes...* n^o 282, *Gerziacus* 1206 T ; h. Villosanges ; d. Ménétrol, transplantation probable) ; 2^o *Girazac* (C, d. r. St.-Vincent, *Girasac* 1332).

309. *GETTIACUM* (*Gettius*, Sch. 424, Ka. 253), paraît le prototype de *Jassat* (P, Verneugheol).

310. *GISACUM* (*Gisus*, germ., Sk. 181), †*Gizac* (L, St. Geron, *Gisago* 964).

311. *GLENNACUM* (*Glenno*-, paraît g., Ka. 254), *Glenat* (P, Artonne).

312. *GRAMANIACUM* (**Gramanius* ou **Graminius*, rac. de *gramen*, l., ou g. ? Sk. 183), *Gramagnat* (P, Mareugheol F.).

313. *GRANACUM* (*Granius*, l., Sch. 480 ; cf. aussi *granno*-, g., Dottin 261), *Granat* (L, f. La Vaudieu, *villa Granago* 936).

314. *GRASSIACUM* (*Grassius*, l., Sch. 173, sans doute altération populaire ancienne de *Crassius*), *Greissac* (L, l. détr. Brioude, *Graissago* 894).

315. *GRATIACUM* (*Gratius*, l.), deux †*Grazac* L (c^{no}, *Grazago* 962 ; St. Vidal, *Grazaco* 1385).

316. *GRINIACUM* (**Grinius*, var. de *Granius*, l., Sk. 91, Ka. 91, infl. francique *grinan* ?), †*Grignac* (C, Teissières-les-Bouliès, *Grinhacum* 1531), *Griniac* (L, Siaugues, *Greynhac* XV^e s.).

317. *GROSSACUM* (*Grossus*, l., sobriquet, n'a pas été relevé par Sk. ni Ka. ; cf. aussi *Grussius*, Ka. 92), *Grosac* XVII^e s., l. détr. (C, Teissières-les-Bouliès ; s pour ss se rencontre assez souvent).

318. *GRUPPILIACUM* (**Gruppilius*, cf. *Grupus*, Ka. 256,

- g. ? , et *Crupeliacum* XII^e s., relevé par Ka. 244 pour *Crupilly*, Aisne, qui exige un *pp* latin), *Gropiliac* (C. d. r., St.-Gerons, *Gropilhac* 1295).
319. HISPANIACUM (*Hispanius*, *Spanius* Sch. 237, n. d'origine) *Espagnac* (L, l. détr. Chanteuges, *Spanhac* 1464) ; cf. id. Corrèze, Lot (oubliés par Sk.).
320. HOSTENACUM (**Hostēnus*, dér. *hostis*, l., cf. *Hostilius*, l., et *Austinius*, Ka. 94 ; cf. *Osteno*, lac de Lugano), *Ostenac* (C, *Chausseac*, *Ostenacum* 1902 sqq.).
321. ICCIACUM (*Iccius*, g.), *Issac* (P, St. Alyre) ; †*Yssac-la-Tourette* (P, *Iciacus* Grég. de Tours, cité par Longnon, *La Gaule au VI^e s.*, 499).
322. INCIACUM (*Incius*, g., Sk. 184), †*Insac* (P, St.-Hilaire).
323. INDICIACUM (**Indicius*, de *Indus*, n. d'origine, Ka. 259), ancien nom de *St.-Flour*, C, en 996).
324. ISIACUM (dér. *Isis*, l.) ou ITIACUM (*Itius*, g., Ho. II, 82, var. d'*Iccius* ?), *Izaguet* (l. détr. Maurs ; Cassini).
- 325 ? JARACUM ou JARIACUM (*Jarus*, g., Ho. II, 13), *Jerrat* (P, Mons). Peut représenter **GARRIACUM*, comme les *Jarriaco*, *Jarry* cités par Ka. 257, ou *JARRIACUM* (contamination de *GARRIC-*, chêne, mot ibère passé en g. — ?)
326. JOVILIACUM (*Jovilius*, l.), *Joualhac* (C, *Virargues* ; la *Johanlat* 1491, *La Jehan Lac* 1518 paraissent être des fantaisies de scribe ; il n'y a pas de lac).
327. JUCUNDIACUM (*Jucundius*, l.) †*Jagonzac* (L, St.-Haon, *Jagonzacum* 1289).
328. JŪDIACUM (*Jūdaeus*), *Jugeat* ou *Jugheat*, *Juigheat* (P, St. Bonnet-près-Orçival). Cf. *Jugy*, Saône-et-Loire, omis par K.
329. JŪLIACUM (*Julius*, l.), *Julhac* (C, *Labrousse*, id. 1606), trois †*Julliat* (L, f. *La Vaudieu*, *Juliac* 1139 ; P. ch. *Le Crest* [c'est le *Juilac* de Sk.], *Juliac* 1296, et ch. d'Aigueperse).
330. JŪNIACUM (*Junius*, l.), *Junhac* (C, *Montsalvy*, *Junhacum* 1430).
331. JURCIACUM (**Jurcius*, ex *Jurca*, g., Sk. 185, Ka. 259), †*Joursac* (C, *Allanches*, *Jursac* 1288, *Jursacum* XIV^e s., *Joursac* 1401 sqq.), deux †*Joursat* P (Singles ; *Vinzelles*).
- 331 bis JURONIACUM (*Juronius*, g., K. 259), *Journia* (P, Cey-

- rat F) et JURONACUM (*Journat*, P. *La Roche Blanche F.* ; *Jurnaco*, Cart. *Saux*. 230, 646 ; écrit *Lournat*, par erreur de graphie, au cadastre).
332. JUSTIACUM (*Justius*, l.), deux †*Jussac* (C, *Aurillac*, *Jussiacum* 1344 ; L, *Retournac* id. 1163), deux †*Jussac* P (*Chanonat*, *Jussiac* 1149 ; *Randan*).
333. LABIACUM (*Labijs* Sch. 162, 315, de *labium*. l., cf. *Labeo*), 2^o *Labiec* (L, *Bas*, id. 1325). Seul ex. en Gaule.
334. LAIACUM (*Laius*, g., Ka. 97, 3 *Layat* P (*Beauregard-l'Evêque* ; *Courpière* ; *Puy-Guillaume*).
335. LANGIACUM (*Langius*, g., Sk. 185), *Langeac* (L, *Lau-giaco* [u pour n] 961).
336. LANTURILACUM ou LANTURIACUM (**Lanturilis* ou **Lanturius*, g. ? cf. avec autre suffixe, *Lanticiaco*, monnaie mérov. *Lantius*, Sch. 179, et Ka. 261), *Lantriac* (L. St.-Julien-Chapteuil, *Cartularigo* IX^e s. que le *Dict. top.* interprète comme défigurée de *Lanturilaco*, *Lantriacum* 990, *Lantriaco* 1080 et *Catusago* (?) 980).
337. LARIACUM (*Larius*, Sch. 84, g. Sk. 184, Ka. 161, ou ?dér. *lares*, l.), *Layrac* (C, *Tournemire*, *Leyrac* 1782), †*Layrat* (P, St.-Julien-de-Copel).
- 337 bis. LARITIACUM, LARICIACUM (*Laricius*, Sch. 83 et 340, **Laritius*, dér. du précédent, ou plutôt de *larix* mélèze ; dans ce dernier cas, il s'agit d'un surnom, le mélèze étant inconnu dans les régions intéressées) : 1^o *Larzat* (A, *Chirat*) ; 2^o *Larassac* (L, *Loudes*, *Lazassac*, -at, XVI^e s., *Larassac* XV^e s.). Cf. le *Larzac*, *Aveyron* (*Larzacum* 1036) et †*Larzac*, *Dordogne* (*Lartiaco*, Sk. 95, aurait donné *Larsac*).
338. LARICENACUM (**Laricenus*, dér. *larix*) ou LARCENACUM (dér. *Larcus*, Sch. 83), †*Larcenac* (L, St.-Vincent, *Altre-nacum* (?) 951, *Larcenacum* 1362).
339. LASCIAUM (*Lascius*, g., Sk. 184 ; *Laccius* ne convient pas phonétiquement), †*Leyssac* (L, St.-Pierre-Duchamp, *Lais-sac* XII^e s.).
340. LATINIACUM (*Latinius*, l.), deux †*Ladignac* (*Cantal*, *Chaudesaigues*, *Ladinhac* 1292 ; L, *Marceur*, *Addinaco* 911, *Ladinhac* 1386 ; ce dernier, si la forme de 911 n'est pas un lapsus, pourrait représenter *ATINIACUM*, d'**Atinius*, var.

d'*Atilius*, Ka. 18), *Ladinhac* (C, Montsalvy, *Ladinhacum* 1206), †*Ladignat* (L, St.-Just-près-Brioude, *Ladignaco* 819).

341. LAURIACUM (**Laurius*, de *laurus*, l., surnom plutôt que nom géogr.), *Lauriat* (L, Beaumont, *Lauriaco* 1000).

342. LAVINIACUM (*Lavinius*, l.): 1^o †*Leinhac* (C, Ytrac, *Leyniac*, etc. xvii^e s.); *Leynhac* (C, *Laynhacum* xiv^e s.); 2^o *Livinac* (L, Yssingeaux, *Lavinac*, *Levinac*, 1359).

343 ? LEGALIAECUM (l. *legalis*), *Liac* (L, St. Christophe-sur-Dolaison, *Lialhac* 1309, *Liacum*, *Lhacum*, xv^e s. sq.). Si la forme de 1309 représente une interprétation fantaisiste de scribe, on pourrait penser à la racine de *lie* (prototype gaulois obscur); cf. *Liac* (Corrèze, H^{tes} Pyr.) et *Lian* (Gers), oubliés par Sk.

344. LENTILIAECUM (**Lentilius*, var. de *Lentulus*, l., et non g. Ka. 261, Sk. 186, cf. Sch. 313), *Lentillac* (C, d. r. St.-Paul-de-Salers, -*lhac* xvii^e s.), *Lintillac* (C, St.-Paul-des-Landes, *Lantilhac*, *Lintilhac*, xvi^e-xvii^e s.), †*Dintillat* (L, Vieille-Brioude, *Lentillac* 1271), *Nentillat* (P, Aigueperse).

345. LIBERIAECUM (*Liberius*, l.), †*Lieuriac* (C, Oradour, *Lieurac*, -*iac*, xvi^e-xvii^e s.), †*Lioriac* (L, Bauzac, *Laurec* (?) 1163, *Lhauriaco* 1346).

346. LIBERINACUM (*Liberinus*, l.), *Liournat* (P, St.-Sauves).

347. LIBYCIACUM (*Libycus*, n. d'origine), *Lioussac* (L, lieu-dit Ours-Mons, *Leuciaco* 1089, *Lausac*, *Liausac* xiii^e s.).

348. LICCIACUM (**Liccius*, *Liccus*, g., Sk. 186), *Lissac* (C, m. Laveissière, *Lyssac* xv^e s.) et †*Lissac* (L, St.-Paulien, *Lissac* 1025, *Lissac* 1225 sqq.).

349. LICINIACUS (*Licinius*, l.), *Liziniac*, -*aco*, ancien nom de St.-Germain-Lembron (Cart. Saux., ix^e-xii^e s.).

350. LICŪTIACUM (*Licutius*, Sch. 67, 278, 384, var. de *Licinius*, l., ou même rad. que *Liccus*, g., Sk. 186; cf. aussi *Licarius*, ibid.; *Léguignac*, Ka. 265 et *Ligonnes* P postulent **Licunnius*), *Ligouzac* (L, Bellevue-la-Montagne, *Ligosac* 1522).

351. LINARIAECUM (*Linarius*, l.), *Lignerac* (C, ch. Pleaux, *Linieyrat* 1659).

352 ? LISIACUM (*Lisius*, l.), *Lezat* (P; en l'absence de formes anciennes, toute conjecture est fragile).

353. LOTONACUM OU LODONACUM (peut-être *Hlod-on*, germ., ou *Lutonium*, l., Sch. 180, de *lütum*, boue), †*Lonnac* (L, Sanssac, *Lothnacs*, *Lotnac*, xiii^e s.; ces dernières formes font rejeter l'étym. *Lunacum* de Sk. 98; cf. ibid. *Lothna*, ancienne forme de *Lompnas*, Ain.).

354. LŪCIACUM (*Lucius*, l.), *Lussat* P.

355. LŪCILIACUM (*Lucilius*, l.), †*Luzillat* (P, *Luciliacum* 1052).

356. LŪCINACUM (*Lucinius*, l.), 2^o *Lessenat* (C, Carlat, *Lusenac* 1635).

357. LŪDIACUM (*Ludius*, l., Sch. 179), trois *Lugeac* L (Auzon, *Luziac* xiv^e s.; St.-Just-près-Brioude, *Luciag* 1011; la Vaudieu, *Luciaco* 1011); le *c*, *z* médiéval représente une interprétation de scribe, d'après *Lucius*, *lucere*; *Ludius*, nom de peintres cités par Pline, est aussi à l'origine de *Lugy*, Pas-de-Calais (*Lusiacum*, Ka. 104, est impossible, *sy* ne donnant pas de chuintante en français), *Lugy*, H^{te} Savoie, oublié par Sk. et peut-être *le Lugeat*, Charente.

358. LŪNIACUM (**Lūnius*, *Lunus*, g. « image », Ka. 267, ou dér. *lūna*, l.), deux †*Lignat* P (*Lussat*, *Lunhac* 1220, *Linhac* 1310; St. Georges-sur-Allier).

359. LUPARIAECUM (*Luparius*, surnom ? ou n. géogr. Sk. 216), †*Loubeyrat* (P, Manzac, *Lobairac* 1157).

360. LUPERCIACUM (*Lupercius*, l., Sk. 100, Ka. 107), *Loubersac* (P, Aydat F).

361. LŪPIACUM (*Lupius*, l.) ou LŪPPIACUM (*Luppius*, var. du précédent, cf. Ka. 106): 1^o deux †*Loupiac* C (Pleaux, *Luppiac* 923, et *Loupiaguct*, d. r., même c^o; Pers), *Luppiat* (L, Agnat, *Lopiag* 1011).

362. LUPIDIACUM (**Lupidius*, dér. de *lupus*, plutôt que *Lupeius*, Sk. 100, Ka. 106), †trois *Loubéjac* C (Badaillac, -*at* xvii^e s.; Carlat; St.-Chamant).

363. LUPILIAECUM (**Lupilius*, *Lupillius*, Sk. 100), †*Lubilhac* (L, *Lubihaco* 891); l'*u* qui, paraît ancien, est anormal.

364. LUTIAECUM (*Lūtius*, var. de *Lucius*, ou *lūteus*, jaune): 2^o *Luciac* (C, l. détr. Faverolles).

365. MACERACUM (*Macer*, l.; cette série exclut l'explication par *maceria*, n. géogr. de Sk. 220), deux †*Mazerat* L (l. détr.

Cohade, *Mazerag* x^e s. ; Vieille-Brioude, *Mazerag* xi^e s.) et peut-être † *Mazerat*-Aurouze, malgré *Mareziaco* 1078, cf. *Mazarac* 1091, *Mazerac* 1284 sqq. ; — et MACERIACUM, plus fréquent (*Macerius*, Sch. 184), *Mazairac* (C, Roffiac, *Mazayrat* 1320), *Mazeyrac* (L, Beaulieu, *Mazayrat* 1299, *Mazarac* 1300 ; *Mazeiradeto*, 980, est une mauvaise interprétation de scribe), † *Mazeyrat*-Crispinhac (L, Langeac, *Maceriaco* 907), deux *Meyrac* L (Bellevue-la-Mont., *Mazeirac* 1222 ; m. Craponne, *Meseirachum* 1213, *Mezayrac* 1289 ; ce dernier pourrait représenter MISERIACUM), *Mezeirac* (L, Sanssac, *Mesayrac* Maz, xiii^e-xiv^e s.), deux *Mazerat* P (Antoingt, *Maceriac*, 752 T sans référence, probablement *Maceriaco* Cart. Br. 309, peut-être id. 25 sqq. ; Ceyrat F) et *Mazeyrat* P (Martres-de-Veyre F).

366. MAGETACUM (*mageto*-, g., Dottin, 268), *Maydat* P (Grand-et-Petit-, c^o de Condat).

367. MAGENTIACUM (**Magentius*, g., Sk, 190), *Méjansac* (C, St.-Martin-sous-Vigouroux, *Mayensac*, *Mayonsac*, xvii^e s.), † *Moissat* (P, *Maensac* x^e-xiii^e s.).

368. MAGNACUM ou MAGNIACUM (*Magnus*, *Magnius*, l.), quatre *Magnac* C (d. r. Ally, *Magniacum* x^e s. ; d. r. Le Claux ; h. Pleaux, *Manhac* 1651 ; h. Sarrus, id. xiii^e s.) ; *Maniac* (Pleaux, *Dict. top. du Cantal*, est le même que *Magnac* 3).

369. MAJALIACUM (*majalis*, l.), *Majaliac* (C, Champagnac, id. xii^e s.), peut-être *Margealat* (L, Mazeyrat-Crispinhac, *Mageladecus* 926, *Marghalac*, -acum, xv^e s.).

370. MALLACUM (*Mallus*, l.), *Mallat* (L, Mazeyrat-Crispinhac, *Malac* xv^e s.) ; — et MALLIACUM (*Mallius*, l.), *Maliac* (C, d. r. Junhac, *Malhac* 1536), *Malhac* (L, Alleyrac, id. 1309).

371. MALVINIACUM (**Malvinus*, l., de *malva*), *Mauvagnat* (L, St.-Just-près-Brioude, *Malvanhac*, 1339). Peut représenter MALVANIACUM. Le h. voisin *Mauvagnaguet* est une création romane.

372. MANDENACUM (**Mandenus*, g., du rad. *mandu*-), *Mandenac* (C, d. r. Roumégoux, id. 1298) ; et

373. MANDILIACUM (**Mandilius*, même rad., cf. *Mandillac* Aveyron, *Mandirac* Aude, peut-être *Mandray* Vosges, tous oubliés par Sk. et Ka.), deux *Mandillac* C (ch. Cézens, *Man-*

diniac xv^e s., *Mandilhac* 1605 sqq., représente peut-être MANDINIACUM ; le *puech de M.*, montagne St.-Constant).

374. MANSIONACUM, prononcé MASIONACU (dér. *mansio*, sans doute nom géogr. : domaine avec *mansio* ; les Inscriptions donnent des anthroponymes *Masius*, *Maso*, qui peuvent être de même racine, cf. Ka. 109), *Meynaguet* (C, Leynhac : dérivé roman ; la forme *Meynac* n'est pas attestée ; pas de formes anciennes). Le même prototype paraît être celui de *Maynac* (Aveyron), *Meynac* (Gironde), peut-être *Ménac* (Loire-Inf.), tous omis par Sk. et Ka., et de *Mesnay*, Jura, et *Mesnac*, Charente (*Mesnaco*, Pouillé du diocèse d'Angoulême de l'abbé Nanglard, III, 383), que Ka. 269 explique par un hypothétique *MASINACUM ; Holder, II, 489 identifie *Mesnay* à un ancien *Maximinacum*, mais l'identification est peu sûre (Ka. 120 et 269, n. 1). Sans syncope, le même type se retrouverait dans *Maisonnais* (et non : -ay ; Deux-Sèvres, Cher) d'après Ka. 109 ; mais les formes anciennes (*Maysonnays* 1309, Deux-Sèvres ; *Maisones* 1229, Cher) ne permettent pas de rattacher ces noms aux formations en -acum.

375. MARACUM (*Marus*, l., Ka. 114), *Marat* P ; — et MARIACUM (*Marius*, l.) : 1^o *Montmoirac* (L, Autrac, *Montmaira*, -mayrac, xiii^e s.) ; 2^o deux *Mariac* (L, tour La Farre, id. xviii^e s. ; L, f. Tence).

376. MARCACUM (*Marcus*, l.), *Marchat* (P, Nohanent F) ; — et MARCIACUM (*Marcus*, l.), *Marsac* (P, c^o d'Ambert), *Marsat* (P, c^o de Riom, *Marcia[ensis]* v^e s.).

377. MARCELLIACUM ou MARCILIACUM (*Marcellius*, *Marcilius*, l.), trois *Marcillac* (C, Lorcières, id. xvii^e s. ; L, St. Julien-Chapteuil, id. 1297 ; L, St.-Paulien, id. xiii^e s.), *Marsillac* (C, bois, Virargues, id. xvii^e s.), *Marcilhat* (L, lieu-dit Lempdes, *Marcillaco* xi^e s.), trois *Marcillat* (†P c^o, -ac 1287 ; P ch. Billom ; Allier, oublié par Ka.).

378. MARCENACUM (*Marcenus*, l.) : 2^o *Marcenac* C (Arnac, id. 1632), cinq *Marcenat* (†C, c^o, -acum 1395 ; C, St.-Santin ; C, St.-Sernin ; P, Volvic ; P, Courgoul).

379. MARGACIACUM (**Margacius*, rac. *marga*, marne, g., v. le suivant). *Margeassac* (L, l. détr. Rosières, *mansus*... *Margasacs* 1239).

380. MARGIACUM (**Margius*, de *marga*, g., Ka. 268), *Margeat* (C, Méallet, *Margnac* 1659).
381. MARILLACUM (*Marillus*, l., Ka. 116), *Marlat* (P, Romagnat F); — et MARILLIACUM (*Marillius*, l.), *Marliat* (P, Nohanent F). Le premier est douteux et peut représenter le roman *merlat*, crénelé, comme les *Marlat* du Cantal.
382. MARINACUM (*Marinus*, l.), deux *Marnat* L (Vezézoux : l. détr. Lorlange); — et MARINIACUM (*Marinius*, l.), cinq *Marnnac* L (Polignac; St.-Germain-Laprade, id. XII^e s.; Yssingeaux, id. XI^e s.; f. Chénereilles; f. Monistrol-sur-Loire), *Margnat*, ancien nom de *La Roche-Noire* P (*Mariniacum* 1229, *Rupe Margnat* XV^e-XVIII^e s., *La Roche Margnat* 1535 dans Bruel, *Pouillés...*, p. 106).
383. MARMACIACUM (**Marmacius*, dér. *Marmius*, l.), *Marmaissat* (L, Torsiac, -*ayssac* 1354; ai fait difficulté).
384. MARMILIACUM (**Marmilius*, dér. *Marmius*, l., Sk. 103) deux †*Marmillat* P (Lempdes; d. Clermont N.-E.).
385. MARMINIACUM (*Marminius*, l., Sk. 103), trois †*Marminhac* L (Pinols, id. XIV^e s.; Polignac, id. XIII^e s.; Siaugues, -*iacus*, 909), †*Marmanhac* (C, *Marmanhacum* 1435).
386. MARTILIACUM (*Martilius*, l.), *Martillat* (P, Chappes).
387. MARTINIACUM (*Martinius*, l.), †*Martignat* (P, Celles).
388. MARTIOLACUM (*Martiolus*, l., Sk. 105), †*Marsollat* (P, Monestier).
389. MASSILIACUM (**Massilius*, cf. *Massilius*, Sch. 189, 450; de *Massilia*, n. d'origine) : 1^o †*Malhat* (P, Lamontgrie, *Masliaco*, Cart. Saux. 235 [XI^e s.], *Masliaco*, id. 473, formes qui excluent *Malliaco*, Sk. 101; l'ā de la protonique en patois [cf. mon *Gloss. étym. du patois de Vinzelles*, gloss. onom. 198] postule également *as* + consonne); 2^o *Messilhac* (C, Raulnac, *Massilhac* 1535).
390. MATERIACUM (*Materius*, l., Sch. 182, qui le confond à tort avec *Matrius*), trois *Madriat* (†L, Cistrières, -*at* 1449, -*ac* 1564; †P, c^{ue}, *Madriag* Cart. Br. 326, le *Maceriacum* XI^e s. allégué par T se rapporte à *Mazerat*, ci-dessus 365 in *fine*; P Mareugheol F).
391. MATRILIACUM (**Matrilius*, l., dér. *Matrius*), *Mérilhat* (P, Manzat).

392. MATRINIACUM (*Matrinus*, l.), deux *Meyrinac* C (Senezergues; Petit et Grand M., deux h. St.-Four, *Mayrennac* 1345).
393. MATTÆACUM (*Mattaëus*, nom chrétien, peut seul expliquer, par une formation tardive, à exclusion d'un ancien *Mattius*, la conservation de l'i), deux *Massiac* (C, *Massiacensi*, *Maciacensis*, IX^e s., *Maciago* 953; L, La Vaudieu, *Maciag* 1060).
394. MATTUCIACUM (**Mattucius*, dér. *Mattius*, l., cf. **Matticius* Ka. 109, ou du précédent), *Matussac* XIV^e s., ancien nom d'*Estiou* (L, Bessamoret).
395. MAUNACUM (**Maunus*, g., cf. *Maunius* Ho. I, 624 et Ka. 258), *Monnac* (L, St. Pierre-Eynac, *Maunac* 1256, *Maunnac* 1293).
396. MAURIACUM (*Maurius*, l.), trois *Mauriac* (†C, *Mauriaco* monnaie mérov., -*acus* 818; L, Chaspuzac, id. 1348; L, ch. St. Julien Chapeuil, id. XIV^e s.), †*Mauriat* ou *Moriat* (1) (P).
397. MAURICIACUM (*Mauricius*, C), *Maussac* (C, Arpajon, *Maursac* 1252, *Maussac* XV^e s.).
- 398 ? MAURINACUM (*Maurinus*, l.), *Mornac* (C, f. Espinasse, XIX^e s.); peut représenter MORINACUM, rad. g., ou une transplantation moderne d'un nom de propriétaire.
399. MAUSACUM ou MAUSIACUM (**Mausos*, g., Ka. 269, Sk. 189), †*Mozac* ou *Mozat* (P, *Mausiaco*, Cart. Br. 176; *Muciacus*, Grég. de Tours, relevé par T, doit être une mauvaise lecture pour *Musiacus* qui se rapporte à un autre nom, V. ci-après *Musiaco*).
400. MAXIMACUM (*Maximus*, l.), deux *Meymac* (†C, Polminnac, *Maymacum* 1402; L, m. Le Monastier, *Meymacum* 1523), †*Meymaguet* (C, Leynhac, dimin. roman d'un ancien *Meymac*), *Maismac* X^e s., ancien nom de St.-Sandoux P; — et MAXIMIACUM (*Maximius*), deux *Meyssinhac* K (†Bessamoret, *Maximiacus* 959; Ste.-Sigolène, *Mayssinhacum* XIV^e s.).

(1) C'est la même localité, contrairement à ce que croit Sk. 106.

401. MELITIACUM (**Melitius*, g. Ka. 270) (1). *Miozat* (P, Lastic).

402. MERCASIACUM OU MERCATIACUM (*Mercasius*, *Mercatius*, l., Sch. 361), *Marchezat* (P, Effiat). Ne peut représenter un nom géogr. **marcasius* (vx. fr. *marc* marécage, et Longnon, *Les noms de lieu*, 180 et 2771), car l'endroit n'a jamais pu être marécageux.

403. MERCERIACUM (*Mercerius*, de *merx*, n. de prof., fr. « mercier », formation tardive, ou var. de *Mercurius*, Sk. 109 — ?), *Mezeyrac* (L, Présailles, *Merceriacus* 870).

404. MERDALIACUM (**Merdalius*, l., sobriquet, cf. Sk. 110), *Merdailac* (L, Lapte, *Merdariaco* 1281, -*albac* 1295 ; la forme de 1281 doit être une fausse latinisation). Cf., avec un autre suffixe, *Merdogne* (auj. *Gergovie*, P, La Roche Blanche).

405. MERULIACUM (**Merulius*, l., de *merula*, sobriquet, plutôt que n. géogr. Sk. 216), †*Chastel-Marlhac* (C, Saignes, *Meroliacense castrum* Grég. de Tours).

406. MESSILIACUM (*Messilius*, Sch. 193, 449 ; de *messis*, l.) *Melzac* (C, Ladinhae, *Meslac* 1206, *Melsac*, *Melzac* XVI^e s.).

407. MESTRINACUM (**Mestrinius*, Sch. 193a, 337 ; de *Mestrius*, l., Ka. 121), *Mas Trenac* (C, Antignac, *Mestrenac* 1561, *Mestrenat* 1637).

408. METTIACUM (*Mettius*, g., Sk. 190), trois *Messac* C (Crandelles, id. XV^e s. ; Laroquebrou, id. XV^e s. ; manoir Reilhae, id. XVII^e s.).

409. MISERIACUM (*Miserius*, l.), peut-être *Mezeirat* (P, Latour — ou *MACERIACUM*), *Mizerat* (P, Anzat-le-Luguet ; *Miseriacus*, Cart. Br. 99 [année 922] paraît plutôt se rapporter à Mazerat d'Antoingt, à cause des digues, cf. id. 70, 167).

410. MODIACUM (*Modius*, l., Sch. 194, Ka. 122), *Mougeac* (C, Marcolès, *Mouzac* Cassini ; les formes *Monsac* 1618, *Monzac* carte d'Etat-Major, sont dues sans doute à une confusion graphique entre *n* et *u*).

411. MOLLIACUM (*Mollius*, l., de *mollis*, Sch. 424) ou *MULLIACUM* (*Mullius*, *Mulius*, g., à séparer du précédent à l'origine, cf. Ka. 271), *Molhiac* (P, Eglisolles).

(1) On peut penser à la racine prélatine *mel-*, *mell-*, montagne (ci-dessus, 2^e partie).

412. MONTANIACUM (*Montanius*, l., n. d'h., rarement n. géogr. : plusieurs sont en plaine comme *Monteignet*), trois *Montagnac* C (Mauris, -*nhac* XVI^e s. ; Mentières, -*nhac* XVI^e s. (1) ; *Vezac*, -*gnac* 1232), sept *Montagnac* L (Arlempdes ; d. St. Germain-Laprade, *Mountainac* 1157 ; St. Jean-de-Nay (1), -*anhacum* 1342 ; Solignac-sur-Loire ; -*aignac* 1235 ; l. détr. Thorac 1499 ; Venteuges, -*ainnac* XII^e s. ; Vernassal, -*aniaco* 950), *Monteignet* A (oublié par Ka.), trois *Montagnat* P (Charbonnier F, *Montaniago*, Cart. Br. 41, vestiges d'habitations gallo-r. ; St. Gervazy F ; Villeneuve F), *Montagnac* P (Saugnat-Ste.-Marguerite, F).

413. MONTILIACUM (**Montilius*, l., Ka. 123), *Monthiat* (P, Picherande ; prototype peu sûr en l'absence de forme ancienne).

414. MONTINIACUM (**Montinius*, l., Ka. 122), *Montignac* (C, f. Chaudesaigues, -*at* 1784).

415. MUSCIACUM (**Muscus*, l., de *musca*, Sk. 112), quatre *Moissac* (C, Labrousse 1269 ; †C, Neussargues, vic. *Moissacensis* 922 ; L, Montlay, *Moyssac* 1263 ; L, St.-Didier, *Moysac* 1516, dédoublé en deux villages, *Bas-et-Haut*).

416. MUSCINIACUM OU MUSCINACUM (*Muscinius*, -*nus*, l., du précédent), deux *Moissinac* C (St. Mamet, *Moisignac* 1744 ; St.-Saury, *Moisinac* XVII^e s.).

417. NASELLIACUM (*Nasellius*, Sch. 275, 442 ; de *nasus*, l., sobriquet, cf. *Nasica*, *Nasidius*), *Nasaliac* (C, Campagnac) ; — cf. *Nazilly*, non enregistré par K. (Saône-et-Loire).

418. NASIACUM (*Nasius*, l., Sch. 275), *Neyzac* (L, St. Julien-Chapteuil ; *Naisaco* 1020).

419. NATALIACUM (*Natalus*, *Natalis*, l.), † *Nadaillat* (P, St.-Genès-Champanelle ; -*ac*, XVII^e s.).

420. NAUSIACUM (**Nausius*, de *nausea*, l. ; cf. K. 125), *Noisat* (P, f. Giat ; *Noysat* 1591, A. Thomas, *Mém. de la Soc. des Sciences nat. de la Creuse*, Guéret, 1929), *Nausiaco* Cart. Saux. 719 (loc. détruite ?).

421. NEPOTIACUM (*Nepotius*, l.), *Nébouzac* (C, Pleaux ; id. 1646), † *Nébouzat* (P ; *Nébezac* XII^e s., *Nebozac* XIII^e s.).

(1) Cette commune renferme aussi un *Montagnaguet*, formation romane d'après le précédent (1274), *Montagnazet* dans le *Dict. top.*

422. NERIACUM (*Nerius*, g. ? (1), cf. K. 274), *Neyrac* (L, l. détruit Brioude ; *Neiraco* 942), *Neyrat* (P, Clermont, F, origine d'une famille de *Neiraco*, XIII^e s.), pourraient représenter aussi NIGRACUM. — *La Neyrat* (C, Vernols ; *La Neirac*, *La Neyrac*, XVI^e s.), sur un ruisseau du même nom, paraît une déformation graphique de la *neira*, la noire.

423. NERINIACUM (**Nerinius*, dér. du précédent, K. 274), *Narnhac* (C, Pierrefort ; *Vernhac* XIV^e s., lapsus probable pour *Nernhac*, *Narnhacum* XV^e s., quelques formes dissimilées avec *l* initial au XVII^e s.) ; *Largnac* (C, Ydes, *Nerniaco* XII^e s., *Larniac* XVII^e s.). Le l. *Narnia* (Sk. 112) est écarté par les *e* médiévaux.

424. NOVALIACUM (**Novalius*, l., de *novalis*, K. 123, Sk. 113 ; les formes médiévales font écarter *Novellius* et *Nobilis*), *Naliac* (2) (C, St.-Marc, *Noyhaliac* 1329), *Niolat* (C, Clavières, *Noualhac* XVI^e s., *Niolat* XVII^e s.), trois *Noalhac* C (f. Aurillac, *Nalhacum* 1333, *Noalhat* XVI^e s. ; d. r. Chanet, *Noalhiat* 1451 ; f. St.-Hippolyte, *Noalhacum* 1520), *Noaliac* (C, d. Bredon, *Noalhacum* XV^e s.), *Noilhac* (L, Grazac, *Nuailacus* 1100), deux † *Nolhac* L (St.-Pierre-Duchamp, *Nualhac* XIV^e s. ; St.-Privat-d'Allier, *Nualhac* 1331), quatre *Noalhat* ou *Noailhat* P (c^{ne} ; Chaméane ; Tauves ; d. Malinrat), *Nuellat* (P Ceyrat, F) ; *Neuilhat* (P, Ennezat) peut remonter à NOBILIACUM ; cf. aussi *Noillat* (P, Pérignat-les-Sarliève F).

425. OLITATIACUM (**Olitatus*, ex. *Olitius*, Sch. 259, H II, 845), *Authezat* (P, *Oltaziaco* 995, puis *Otazac*).

426. OPICIACUM (*Opicius*, Sch. 276, l.), † *Aubazac* (L, *Obazac* 1338, *Oubazac* 1379 ; *o* pour *au* est impossible au XIV^e s. dans la région, ce qui fait rejeter **Albatus*, Sk. 50 ; les formes *Aub-*, *Alb-* du XV^e s. sont de fausses régressions). On peut penser aussi à un dér. d'*opacus* ; cf. *Aubazine* (Corrèze) = *Opacina*.

427. ORCILIACUM (*Orcilius*, Sch. 68, dér. *Orcius*, l.), † *Or-*

(1) Pourrait être de la même racine que *Nero*, ou représenter le dieu *Nereus*.

(2) *Naillac*, d. ruiné (C, la Capelle-en-Vézère, *Nailhac* XIV^e s.) pourrait se rattacher à un autre radical. Cf. *Naillat* (Creuse) < *Analiacum* (Sk. 117 et note), mais aussi ci-après *Noalhac* C.

zilhac (L, Coubon ; *Orciliaco*, *Urciliaco*, 990 ; le *z* apparaît dans quelques ex. des XIII^e, XIV^e, XVI^e s., sans doute sonorisation de *s* par l'*r* précédent, cas assez rare, cf. n^o 93).

428. PALIACUM ou PALLIACUM (*Palius*, *Pallius*, l., Sch. 206), deux *Paillac* C (d. r. Arpajon, *Paillac* 1269 ; d. r. La Chapelle d'Alagnon, id. XVII^e s.), *Paillat* ou *Paillat* (P, Job, id. 1685).

429. PANIACUM (**Panius*, l., de *panis*, K. 134, ou *Panes*, Sch. 37 ; cf. *Panicus*), deux *Pagnat* P (Loubeyrat ; St.-Saturnin, *Panhat* 1477, A. Dauzat, *Morph. du patois de Vinzelles*, 253).

429 bis. PANICIACUM (*Panicus*, l., Sch. 203, Ka. 134), *Pannessac* L (*Panassac* 1745).

430. PARENTINIACUM (**Parentinius*, l., de *parens*), *Parentignat* (P, *Parintiniaco*, *Parentiniaco*, Cart. Saux. 125, 157,...), deux *Prantignac* ou *Prantinhac* C (Roannes-St.-Mary, *Prantinhacum* 1522 ; m. détr. Sénezergues, id. XVII^e s.). Cf. *Prantigny*, Haute-Saône, omis par K.

431. PASTIACUM (**Pasius*, K. 131, Sk. 194), † *Payzat* (L, St.-Eble ; *Paisac* 1232).

432. PATRICIACUM (*Patricius*, l.), *Périssac* (C, Nieudan ; *Payrissac* 1297).

433. PATRINIACUM (*Patrinus*, l.), *Pérignac* (C, Chastel-Marlhac ; *Peyriniac* 1607), *Pérignac* (L, St.-Julien-du-Pinet, *Peyrinhac* 1325), cinq † *Pérignat* P (-le-Grand ou lès-Allier, *Payrinhac* 1240 ; -le-Petit ou lès-Sarliève, *Peyrinhac* XV^e s. ; h. Bussières-et-Pruns ; Picherande F ; Aigueperse F).

434. PAULIACUM (*Paulus*, -ius, l.), deux † *Paulhac* C (c^{ne}, *Pauliacum* 1198 ; Chaudesaigues, *Paulhat* 1784), dér. roman *Pauliagol* (C, Cézens, *Paulhagol* 1499), trois † *Paulhac* L (Blasac, id. XIV^e s. ; Brioude, *Pauliaco* 960 ; f. Tence, id. XIII^e s.), dér. roman † *Paulhaguet* (L, *Pauliacum* 888), trois *Paulhat* ou *Pauliat* P († *Billom* ; église et terroir, Pont-du-Château, F ; Antoingt et Mareugheol F, *Pauliaco* Cart. Br. 108, *Paulhago*, id. 47).

435. PAULINACUM (*Paulinus*, l.), 2^o *Paulinac* (L, l. détr. Vals, id. 1132), — et PAULINIACUM, *Polagnac* (L, d. Craponne *Paulignac* 1306), † *Paulagnat* (P, St.-Bonnet-près-Orcival, -at XIV^e s.).

436. PAVINIACUM (**Pavinus*, l., var. de *Pavilius*, K. 134), *Pavagnat* (P, St.-Bonnet-le-Chastel).

437. PECCIACUM (*Peccius*, l., Sch. 308), †*Pessat*, P.

438. PECINACUM (**Pecinus*, de *Pecius*, var. du précédent), *Pezinac* (C, d. r. Arpajon ; id. 1739).

439. PELLIS (Sch. 424, de *pellis*, cf. *Pellicius* ci-après, et *Pellio*, oublié par Ka. et Sk.) est postulé par divers *Peille* = *Pellia* (*villa*) (Allier, Alpes-Mar., Rhône), *Peillac* = *Pelliacum* (Morbihan, Ille-et-Vilaine), *Peilhan* = *Pellianum* (Hérault), *Peillanne* = *Pelliana* (Gers), tous omis par K. et Sk. Il est possible que *Peillarat* (P, Brassac) et *Peilleras* (P, Auzat) représentent un sous-dérivé du même type avec suffixe *-acum*. Cf. aussi PILIACUM.

440. PELLICIACUM (**Pellicius*, l., de *pellis*, cf. le précédent), *Pélissac* (L, Chénereilles ; id. 1264) ; cf. *Pélissanne*, Bouches-du-Rhône (Sk. 119 postule **Piliccius*).

441. PERPETIACUM (*Perpetuus*, *Perpetus*, l.), deux *Perpezat* P (†c^{ne}, *Perpezac* XIII^e-XIV^e s. Spic. briv. ; h. Apatat).

442. PERSINIACUM (*Persinus*, l.), *Persignat* (P, Aubiat ; *Presinhac* 1250, Spic. briv.). Peut représenter aussi *Preciniacum*, Sk. 118.

443. PETIARIACUM (**Petarius*, de *Petius*, CIL II 4970, var. de *Pecius*), *Pezeirac* (C, d. r. Arpajon ; id. 1745).

444. PIACIACUM (**Piacius*, de *pius*, l., surnom chrétien ?) *Piassac* (L, St.-Georges-Lagricol) ; cf. *Piacé*, Sarthe, que K. 139 rattache à tort à PLACIACUM, hypothèse infirmée par les formes *Piaceio* 1131, *Piaceyo* 1330 : une régression *py* < *pl* est inadmissible, l'évolution phonétique *pl* > *py* étant bien postérieure au XIV^e s.

445. PILIACUM (*Pilius*, Sch. 456, Sk. 119), *Pillac* (L, St.-Julien-d'Ance ; *Pilhiacum* 1500). Peut représenter PELLIACUM.

446. PIPERACUM (*Piper*, l., sobriquet, K. 138), *Pébrac* (L, *Piperaco* 1072).

447. PLAUTIACUM (*Plautus*, l.), †*Plauzat* (P, *Plauziaco* Cart. Saux. 400).

448. POLEMINIACUM (*Poleminius*, l.) : α avec la chute de *e*, le premier *i* est accentué contre-tonique. †*Polminhac* (C, id.

1402) ; — β) avec chute du premier *i*, l'*e* étant accentué contre-tonique, *Polignac* (C, Lavastrie ; id. XVI^e s.), *Pélinac* (L, St.-Jeure ; *Pulinhac* 1294), †*Polignac* L (pas sûr à cause des formes *Podaniacus* 930, *Podomniacus* 1070, etc., l'*l* n'apparaît qu'au XII^e s. et la pron. patoise *Pagnac* appuie l'hypothèse d'un *d* intervocalique originaire, tombé au moyen âge), deux *Polagnat* P (St.-Bonnet-près-Oreival, d. St.-Sandoux) qui peuvent représenter aussi PAULINIACUM.

449. POMPINIACUM (**Pompinius*, l., var. de *Pompilius*, *Pomponius*, K. 140), †*Pompignat* (P, Châteaugay ; *Pompiniac* X^e s., Cohendy), *Pompignac* (C, Loubaresse ; *Pompinhacum* XIV^e s.) ; POMPONIACUM, Sk. 120 et n. 3, est à écarter, l'évolution phon. *oi* > *i* alléguée par Sk. étant moderne et concernant des groupes différents : *ony* ne passe pas à *iñ* en Auvergne).

450. PONTICIACUM (*Ponticus*, l.), †*Pionsat* (P ; *Pontiacenses silvae*, Grég. de Tours, dans Longnon, La Gaule au VI^e s., 508, forme qui fait écarter PONCIACUM Sk. 120 ; l'*i* de *Pionsat* est difficile à expliquer).

451. POTTINIACUM (**Pottinius*, du rad. prélatin *pott-*, lèvre, REW 6703 ; à distinguer des dér. de *püttus*, l., jeune garçon ; cf. Ka. 276), *Poutignat* (P, Fournols).

452. PRIMARIACUM (**Primarius*, de *primus*, l.), †*Promeyrat* (L, St.-Cirgues, *Primayrac* 1288 ; la labialisation de *i* est normale : dans la région, l'ordinal correspondant est devenu *prumei*, *purmei*).

453. PRIMIACUM (*Primus*, l.), *Preignat* (C, d. r. Nieudan ; *Preignac*, -at, XV^e s.).

454. PRISCIACUM (*Priscius*, l.), trois *Preissac* L (Cayres, *Preyssac* 1271 ; Jullanges, *Preissat* 1548 ; f. Mazeyrat-Crispinhac, *Preyssac* 1459), *Preissat* (L, Chaniat), *Pressac* (L, St.-Etienne-sur-Blesle, *Preissat* XV^e s.), et peut-être *Pressat* (P, d. St.-Sandoux ; paraît être *Pressaco*, Cart. Saux. 400).

455. PROBILIACUM (**Probilius* de *Probus*, CIL *Probilla*, *Probillianus*, K. 145, Sk. 124 ; cf. aussi *Prüllius*, contraction du précédent ?), *Brouillac* (L, St. Quentin-Chaspinhac ; *Pruillac* 1223, *Brolhacus* 1359 ; cf. ci-dessus BROGILIACUM), *Pro-*

hac (P, Mareugheol F, *Prothacus*, Cart. Brioude 268), *Prouillat* (P, St.-André-le-Coq), *Pourliat* (P, Aubière F).

456. PROTIACUM (*Protius*, Sch. 97, K. 147, var. probable de *Procius*, l.), *Prouzac* (C, v. détruit Roanne, *Prouzac* 1668).

457. PROVINCIACUM (**Provincius*, de *Provincia*, n. d'origine), *Prompsat* (P, *Proensiacum*, *Prohensac*, xv^e s.). Cf. *Provençy*, Yonne, que K. 145 rattache à **Proventius*.

458. PUDENTIACUM (**Pudentius*, de *pudens*, l.), trois *Poinsac* L (m. Auteyrac, *Poinssac* 1576 ; ch. Coubon, *Poinsac*, *Poinsacus* 1330, *Pohensac* 1386, *Poyssacus* 1513, *Poinssac* 1592 ; f. Lantriac) ; POTENTIACUM ne peut convenir ($t > d$) ; cf. K. 142.

459. PUGNIACUM (*Pugnius*, l., Sk. 124), †*Pognat* (P, Charbonnières).

460. PŪSIACUM (*Pusaeus*, l., CIL III 739, cf. Sk. 124, K. 146), *Puézac* (C, Teissières-de-Cornet, *Puasac* 1466, *Puezacum* 1522).

461. QUINTIACUM (*Quintius*, l., de *quintus*), *Quinsat* (P, Grandeyrolles).

462. RANCIACUM (*Rancius*, l., et *Rantius*, Sch. 78, 281), †*Ranciat* (P, St.-Maurice-de-Pionsat ; id. 1250, Spic. briv.) : phonétiquement, postule plutôt **Ranceius*, à moins qu'il ne s'agisse d'une formation tardive.

463. RAIACUM (*Raius*, Ka. 148), *Rayat* (P, Aydat F).

464. RANCIACUM (**Rancilius*, dér. du précédent, K. 149), *Rancillac* (C, Chalinargues ; -lhac, 1528).

465. RANCINACUM (*Rancinus*, de *Rancius*), *Ransenat* (P, Boudes F). Cf. *Rancenay*, Doubs.

466. RARIACUM (*Rarus*, l., cf. Sk. 126, K. 149), *Reyrac* (L, Freycenet-la-Tour ; *Rairacus* 1094).

467. RASTINIACUM (**Rastinius*, de *rastellus*, l.), *Rastignac* (C, d. r. Boisset ; -nhac 1668). Cf. *Rastignac*, Dordogne, et aussi *Rastassac*, Lot.

468. RAVULIACUM (**Ravūlius*, de *Ravius*, l. ; cf. Ka. 148), *Raulhac* (C, *Raolhacum* xiv^e s.).

469. RECCIACUM OU RICCIACUM (*Recius*, *Riccus*, g., Ka. 277), *Rassac* (L, f. Mazeyrat-Crispinhac, *Rassaco* 1458), *Res-*

sort (P, d. Clarmont ; *Reciag*, *Raçag*, ix^e s., Cohendy 355 (1)).

470. REGIACUM (*Regius*, l.), *Régeat* (P, Picherande), *Réjat* (P, Gouttières). Cf. Sk. 127.

471. REGULIACUM (*Regulus*, l. ; cf. Sk. 126, Ka. 150), deux *Reilhac* C (†c^{ve}, *Rillacum* 999, et écart †*Reilhaguet*, xv^e s. ; h. Rouziers, *Ruelhia* xv^e s.), *Relac* (C, Sériers ; *Rilhac* 1510 ; *Reghat* 1323 doit être une fausse identification ou un lapsus de scribe), *Reilhac* (L, *Reliacus* 954) (2), deux †*Rilhac* L (Ste-Marie-des-Chazes : formes anciennes évidemment fautives, *Rivacus* [= *Rilacus*] 936, *Bislago* [= *Rislago* ou *Rillago*] 947, *Bilhac* [= *Rilhac*] 950 ; Vergongheon, in cultura *Ruillacensi*, 817), *Reillat* (P, f. Blanzat), *Relhat* (P, Mareugheol F), deux †*Rilhat* L (Beaumont près Randan ; Pignols), et sans doute *Rilhat* L (Vals ; *Rialliac*, -*alhac*, xiii^e s., formes qu'on trouve aussi pour *Reilhac* L).

472. RENACUM (*Renos*, g., Ka. 278), trois *Renac* C (Aurens, id. 1443 ; St.-Cernin, id. xvii^e s. ; St.-Gerons, id. xiii^e s.), — et RENIACUM, *Regnac* (C, St.-Urcize, xix^e s.), deux *Renhac* C (d. r. Jaleyrac, *Reinac* 1680 ; Jussac, id. 1622), deux *Rignac* C (Riom-ès-M., *Rinhac* 1308 ; Sourniac, *Rigniactus* x^e s.), †*Rignac* L (1. détr. Vieille Brioude, *Rignago* 847), deux *Reignat* P (†c^{ve}, *Reynac* 1308 ; h. Montaignut-le-Blanc), *Regnat* P (La Roche-Blanche F).

473. ROMANIACUM (*Romanus*, l.), *Romagnac* (L, St. Vénérand, -nhac 1279, et h. *Romagnaguet*, id. 1527), deux *Romagnat* P (†c^{ve}, *Romaniacus* Grég. de Tours ; h. Estandeuil), et probablement *Ramenac* (L, f. Monistrol-d'Allier, *Remenhaco* 1526).

474. RUBIACUM (*Rubius*, l., sobriquet) : 1^o †*Rougeac* L (Rosières, *Roghac* 1309 ; St. Eble, *Rojac* xiv^e s. ; St. Privat-d'Allier, *Royac* xiii^e s. ; Villeneuve-d'Allier, *Royago* 897), *Rougea* (P, St. Germain-Lembron F) ; 2^o *Royat* C (d. r. St. Martin-Cantalès, id. 1504), deux †*Royat* P (*Rubiicum* 1147, *Royat* 1477 Passion, cf. ci-dessus *Paniacum* ; h. Estandeuil).

(1) Identification de M. Rouchon, communiquée par M. Fournier.

(2) A côté d'un *Ridiliacus* x^e s., qui pourrait faire conjecturer *Retilius*, Ka. 150.

Peuvent aussi représenter des noms géographiques (affleurement de terre rouge, qui existe à Rougea et à Royat 2). — RUBACUM (sobriquet, de *rubus*) paraît être le prototype de *Rohac* (L, Coubon, *Roac* 1346).

475. RUFFIACUM (*Ruffius*, l., forme redoublée, de *rufus*, Sk. 129, Ka. 153), deux *Roffiac* C (†c^{ne}, *Ruffiacum* 943 ; baronnie, Vitrac, id. xvii^e s.), trois *Rouffiac* C (†c^{ne}, *Roffiacum* xiv^e s. ; d. r. St.-Cirgues-de-Malbert, xvi^e s. ; h. St.-Simon, *Roffiac* 1528), *Rofiac* (L, St.-Front, *Rufiacus* 1000), *Rouffiat* (P, Beurières).

476. RULLIACUM (*Rullius*, *Rullus*, l.), *Roulhac* (L, St.-Etienne-Lardeyrol, *Rulhacum* 1343), †*Rouillat* (haut-et bas-, P, Aydat).

477. RŪNACUM, *Runaco* Cart. Saux. 96, qui paraît représenter un terroir de Bansat, « la font de *Rounat* » (phonét. *lâ fwâ de Runâ*), plutôt que « le Fayet-Ronnayes », — et RUNIACO (*Runius*, *Ronius*, Sch. 132, 368, Sk. 130, l. ou g. ?), *Runhac* (C, Vézac, *Rinhacum* 1485, *Runhac* 1580, postule *ũ* contrairement aux suivants), trois †*Rognac* L (l. détr. Agnat, *Ronnac* xiv^e s. ; St. Arcons-d'Allier, *Ruinac*, -*nhac*, xiii^e s. sqq. ; Saugues, *Runhac* 1305), *Rougnat* (P, Nonette F, pourrait être le *Runiaco* du Cart. Saux. 288, 732, lu à tort *Tuniaco* par la *Gallia Christiana*, mauvaise lecture reprise par Tardieu, cf. M. Boudet, *Bull. scient. et hist. de l'Auvergne*, 1913 ; l'identification de Tardieu, St.-Germain-l'Herm, est fautive ; celle de Boudet, Ronnays, en patois *Runaya*, est phonétiquement impossible).

478. RUSSACUM (*Russus*, l., roux), deux *Roussat* P (St.-Dierry ; Mareugheol F).

479. RUSSELLIACUM OU RUSSILIACUM (**Russellus* ou **Russilius*, du précédent ; cf. *Russellae*, Sch. 451), *Roussillac* (P, Novacelles). Cf. *Roussillac*, Vaucluse, que Sk. 128 rattache à tort, comme *Roussenac*, *Roussignac*, à une racine *Rosc-*, qui aurait donné *Roiss-*, cf. *vascella* > *vaissèlla*.

480. RŪTILIACUM (*Rutilius*, l.), *Roudailhac* (C, Menet 1506).

481. SABINIACUM (*Sabinus*, l.), trois *Savignac* C (Talizat, *Savinhacum* 1535 ; d. r. Vézac, -*nhat* 1580 ; m. Pleaux), deux *Savignac* L (Cayres, xiv^e s. ; Thoras, xiii^e s.).

482. SABURINACUM (**Saburinus*, de *Saburius*, Sch. 223, 404), deux *Sournac* C (Quézac, 1740 ; Teissières-de-Cornet, *Soarnacum* 1466, *Saurnac* xvi^e s.). Même origine pour *Sornac* (Corrèze), ancien *Saornac* ; cf. Sk. 136. On ne peut penser à SATURNACUM, phonétiquement impossible ici, cf. *Sadournat* Creuse, et en patois *sê sadurni* = Saint-Saturnin, P. A rapprocher aussi *Savournin*, B. du Rhône, *Savournon* H^{tes}-Alpes, et le nom de famille *Savorgnon*.

483. SACCONACUM (*Sacconius*, l., Sch. 223, dér. *saccus*), *Sannac* (L, Allègre, *Sacnac* 1263) et sans doute *Sannat* (P, Maringues) et *Sannat* (Creuse).

484. SAGIACUM (*Sagius*, g., Ka. 280, dér. *saga*, saie) : 1^o *Sagheat* (P, Achat) ; 2^o *Sayat* (P, *Sayacum* 1149).

485. SALIACUM (*Salius*, l.), †*Celhat* (L, St.-Didier, *Sallac* 819).

486. SALINACUM (*Salinus*, l. dér. de *sal*, ou g. ? Sk. 197, Ka. 157), †*Saunac* (P, Cellule ; l'identification de Sk. avec *Salniago*, Cart. Br., et *Saunac* 1250 Spic. briv. est peu sûre (1) ; cf. aussi *Sonat*, Cart. Saux. 400).

487. SALMIACUM (**Salmius*, de **salma* = *sagma*, ou de *salmio* ; les types *Salmariacum* ont été rattachés à tort à *Solimarius* par Sk. 199, Ka. 285-6 ; cf. aussi Ka. 280, § 762), *Saumiac* (C, Laroquevieille ; *Saumiat* 1671).

488. SALVINIACUM (*Salvinus*, l. ; pour la plupart des noms ci-après, on pourrait admettre aussi *Silvinus*, *Silvanus*, voire *Salvanus*), quatre *Salvagnac* ou *Salvanhac* C (d. Glénat, -*anhaco* xv^e s. ; Siran, -*anhac* 1269 ; Vic-sur-Cère, id. 1485 ; Pleaux, xvii^e s.), *Sauvagnat* (C, montagne à vacherie, St.-Amandin), *Sauvagnac* (L, Chavagnac-Lafayette), trois *Sauvagnat* L (Agnat, -*nhac* xiv^e s. ; St. Just-près Brioude, -*ac* xiii^e-xiv^e s. ; f. La Vaudieu, -*at* 1612), *Sauvagny* (L, Lubilhac, *Salvigniac* 1426, -*nhet* xv^e s., -*gny* 1690) (2), *Souviguet* (L, St. Julien-Molhesabate, *Salvinhec* 1467), quatre *Sauva-*

(1) Ce serait plutôt *Saunac* C (St-Hippolyte).

(2) Le passage de -*iac* à -*y* est inexplicable dans cette région (Brivadois). L'article du Dict. top. de la Haute-Loire aurait besoin de vérifications, m'écrivit M. Fournier. S'agit-il d'identifications erronées, ou d'une transposition de nom avant le xv^e siècle ?

gnat P (†c^{ne}, c^{on} Issoire, *Salvagnac* 1250 Spic. briv. ; c^{ne}, c^{on} Herment, *Salvanhac* 1056 ; h. St.-Nectaire ; h. Vinzelles).

489. SALVIACUM (*Salvius*, l.), 2^o *Salviac* (C, d. r. Aurillac, id. 1692).

490. SAMNIACUM (*Samnius*, nom d'origine), *Sagnat* (P, Ma-reugheol F ; peut-être le *Sagnaco*, *Saniaco*, Cart. Saux. x^e s. signalé par Sk. 197). Pourrait représenter un nom géogr. d'après **sanía*, marécage (REW 7577).

491. SANCTINIACUM (**Sanctinius*, l., Ka. 160), deux *Saintignac* L (Retournac, *Sanctinac* 1085 ; m. St.-Didier-la-Seauve).

492. SANTIACUM (*Santius*, g., rad. de *Santones*, influencé parfois par *sanctus* à partir de l'époque chrétienne), deux †*Sansac* C (-de-Marmiesse, *Sanciacum* 923 ; -Veinazès, *Sansacum* xiv^e s.), †*Sansac* L (St.-Jean-Lachalm, *Sensac* xiv^e s., et h. *Sansaguet*, *Sanssac-l'Église* (L, *Sansac* xiii^e s.), *Sansac* (P, fief Chalus) et *Sansat* (P, lieu-dit Clermont, *Sanciac*, -iago, ix^e s., Cohendy 355, identifié par M. Rouchon).

493. ? SARCIACUM (**Sarcius*, Ka. 161), *Sarssat* (P, Billom F). Pour cette série, on peut postuler aussi **Sericus*, de *sericum*.

494. SATTIACUM (*Sattius*, forme redoublée du rad. l. *satis* ou g. *satio*, Dottin 285 ; cf. Sk. 131-2), trois †*Sassac* L (Allègre, id. 1223 ; Chomelix, *Sazacum* 1213, *Cessac* 1311 ; Felines, *Sassat* 1369).

495. SAXIACUM (*Saxius*, l., de *saxum*, Sk. 132), †*Ceyssaguet*, dim. roman. (L, La Voûte-sur-Loire), deux †*Cissac* L (St.-Ilpize, *Seyssac* xiv^e s. ; St. Just-près-Brioude, *Cheisac* 859 [*ch* = *c* = *ts*], *Seysac* 1281), deux *Ceyssat* P (†c^{ne}, id. 1309 ; h. St.-Georges-sur-Allier). *Ceyssac* L, qui a un *c* au xi^e s., postule CESSIACUM, v. ci-dessus 224.

496. SCOPILACUM, SCOPILIACUM (*Scopilius*, du l. *scopa* ; le rad. g. *scob-*, sureau, est écarté par les formations non syncopées *Escoubillac* Tarn., etc. ; cf. Ka. 283, et ajouter *Ecublé*, Eure-et-Loir, *Escublac* (L, St.-Haon, *Escuplac* 1256-70, puis *-blac*) et sans doute *Escoubiac* (C, Cros-de-Ronesque ; formes anciennes plus ou moins fautives, mais paraissant attester un ancien *lh* : *Escobilho* 1323, *Escolbiac* 1642, *Escobihac* 1668).

497. SECUNDIACUM (*Secundius*, l., *secundus*), †*Segonzat* (P, St. Gervazy).

498. SENACUM (*Senus*, g., plutôt que *senex*, l., Ka. 284), *Sénac*, (C, d. r. St. Gerons, 1699) ; *Senat*, Taxat-Senat, A.

499. SENILLIACUM (*Senilius*, de *senilis*, l., ou dér. du précédent, Ka. 284), *Semillac* (C, Yolet, *Seneyilhac* 1269 ; l'm n'apparaît qu'au xv^e s.), *Senilhac* (L, Seyssac, id. xiv^e s.).

500. SENTIACUM (*Sentius*, Ka. 160 et 285. g. ou l. ?, en tout cas originairement distinct de *Santus* et *Sanctus*, -ius), peut-être *Censac* (L, Paulhaguet, formes anciennes contradictoires : *Sansiaco* 1148, *Censsac* 1379, et 1401 *Saint Sac* !).

501. SENTINACUM (*Sentinus*, du précédent), *Sentenac* (L, Chomelix, *Sentennachum* 1210), *Saint-Ignat* (P, Solignat, F, *Sentinnago*, Cart. Br. 26, *Santinnago*, Cart. Saux. 527) et peut-être *Saint-Ignat* (P, c^{ne} ; Longnon, d'après un texte de 1535, admet qu'il s'agit de S. Ignatius, mais rien n'est moins sûr).

502. SERENIACUM (*Serenus*, l.), *Sarniat* (L, Agnat, *Sirnac* 1011, *Sarnhac* xiv^e s. ; écart de *Sarniaguet*, même c^{ne}).

503. SERIACUM (*Serius*, l.), *Ceyrac* (C, Brageac, *Sidrac* mauvaise interprétation du xii^e s., *Seyrac* 1601), probablement *Sayrac* (1) (C, d. r. Chalvignac, id. 1475), †*Ceyrat* (P, *Seyrac* 1100 qui exclut *Cirius* allégué par Sk. 75, *Seyrat* 1477 *Passion*). *Syrius*, n. d'origine, conviendrait aussi.

504. SERILIACUM (**Serilius*, de *Serius*, Ka. 164 ; Sk. 231 postule **Caerellius*), †*Sarhac* (P, ancien nom de St.-[Blaise-de-S.], 1293).

505. SERVICIACUM (**Servicius*, de *Servius*, Sk. 134), †*Servissas* ou -ac (L, St.-Germain-Laprade, *Serviszac* 1161).

506. SETERIACUM (*Seterius*, Sch. 181, 230 ; cf. *Setilius* Sch. 458, Sk. 131 ; dér. de *sēta*, ou de *sītis* ?), *Sedeyrac* (C, Nau-celles ; *Sedairac* 1230).

507. SEVERIACUM (*Severius*, l.), deux *Sévérac* C (Neus-sargues, -eyrac 1647, et *Sévéragnet*, même c^{ne}, h. détr. ; Pol-minhac, *Cevayrac* 1485), *Seveirac* (L, Yssingaux, *Seveirachum* 1213), *Civérac* (L, Pauliac, *Severiaco* 911), †*Civeyrac* (L,

(1) Peut se rattacher à *Sarius*, Sch. 224.

Loudes, *Civeyrat*, *Siv-*, xv^e s. sqq.), *Sivérac* ou *Civérac* (P, Le Broc, *Severiac*, Cart. Br. 15, 232) ; avec contraction : †*Surat* (P, *Cyurat* 1401 Spic. briv.). — *Chirat* (P, f. Perrier), *Siorat* sur certaines cartes, en patois *syorà*, paraît se rattacher ici (cf. ci-dessus 192).

508. SEVERINACUM (*Severinus*, l.), *Sivernat* (C, d. r. Laroque vieille, id. 1662).

509. SEVILIACUM (**Sevilius*, de *saevus*, ou var. *Severius* ?), *Cevilhac* (C, d. r. Laroquevieille, id. 1269). Cf. *Sevilly*, Orne, omis par Ka.

510. SILVIACUM (*Silvius*, l.), 1^o *Sieujac* (C, Neuvéglise, *Sehugac* et formes altérées fin xv^e s., *Sieughac* 1630), *Siogac* (C, Riom-ès-Montagne, *Sieughac* 1717) ; 2^o †*Sauviat* (P, *Selviacum* 978). Les formes de la seconde couche ont pu se confondre avec SALVIACUM. *Sauvat* C (c^{me}) ne peut se rattacher à SILVIACUM (Sk. 222), car on a *Salvat* dès le xii^e s. ; les autres *Sauvat*, dont plusieurs sont précédés de l'article, doivent reposer aussi sur *salvatum*.

511. SILVINIACUM (*Silvinius*, l.), *Sonnac* (L, Malrevers ; *Seunhac*, *Saunhac*, fin xiii^e s.).

512. SOCIACUM (*Socius*, l.), *Soussat* (P, Orcival, peut-être *Sociacus* 1252, Spic. briv.).

513. SOLEMNIACUM (*Solemnus*, du l. *solemnis* ; confusion possible avec un rad. g. *sol-*, dér. *Solinius*, *Sulinius*), un des types les plus répandus : *Solignac* (C, f. Boisset, *Solanhac* 1324), *Solignat* (C, Molompize, *-inhac* 1558), *Solinhac* (C, La Besserette, *-enhac* 1632), huit *Solignac* L (l. détr. Rosières, *Solemnico* 986 ; f. St.-Etienne-sur-Blesle ; f. St.-Georges d'Aurac, xiv^e s. ; Tence, *Solemnhac* 1308 ; grand S. et petit S., d. Monistrol ; Bas, *Solempniaco* 986 ; †-sur-Loire, c^{me}., *Solempniaco* 996), sept *Solignat* P (†c^{me}., *Sollemniaco* Cart. Saux. 383 ; h. Brassac ; la Chapelle-sur-Usson ; la Celle ; le Vernet-Sainte-Marguerite ; d. le Monestier ; lieu-dit Nonette F).

514. SOLLINACUM (*Sollius*, g., Sch. 239, et *Solius*, confusion possible avec les rad. *sol*, *solum*, l. ; cf. Ka. 286), *Souliac* (C, La Chapelle-Laurent, *Soulia* Cassini), deux *Soulhac* L (Bellevue-la-Montagne, *Sollac* 1201 ; St.-Cirgues, *Soulhat* 1613). — *Soleilhac* (L, St.-Front, *Sollelat* 1217) représente *solelhat*,

enseulé, mais *Solilhac* (L, ch. Blanzac, *Soleillac* 1245 sq.) paraît représenter SOLILIACUM ou SOLLILIACUM, de *Sollilius*, *Sollilius*, dér. du précédent.

515. SORILIACUM (*Sorilius*, Sch. 371), *Sorlhac* (L, Auteyrac, *Sortiacum* [= *Sorliacum*] 999, *Sorliac* 1134).

516. SORINIACUM (*Sorinus*, Sch. 235, *Sornius*, CIL, X), †*Sourniac* (C, *Surigniaco* x^e s.).

517 ? SPURIACUM (*Spurius*, l.), *Espirat* (P, *Spiracum* 1262). Cf. les divers *Epiry*, *Epiray* (aj. *Epiré*, Maine-et-Loire), que Ka. 31 rattache à ASPERIACUM, cf. aussi Sk. 58. Ou s'agit-il d'un type **Spirius* (rad. *spirare* ?). Cf. *Spiac* (C, d. r. Sansas-de-Marmiesse, *Spiacus* 1330), qui semble de la même racine qu'*espiar*.

518. STRENIACUM (**Strenius*, de *strenuus*, l., classé comme g. par Ka. 288), *Triniac* (C, Pleaux, *Estrenacum* 1502) ; *Trenac* (C, Pierrefort, id. 1607) représente sans doute STRENIACUM.

519. SUCIACUM (*Sucius*, Sch. 233, Ka. 166), *Sussat*, A.

520. SURDILIACUM (**Surdilius*, cf. *Surdinus*, *-ius*, Sch. 239, de *surdus*, l.), *Sordailiac* (C, d. r., situation inconnue, *Sordalhac* xvii^e s.). Cf. Ka. 288-9.

521. SURTIACUM (*Surtius*, Sch. 235), *Soursac* (C, Meallet), *Sourzat* (P, Le Broc F, *Sorciaco*, *Sorzaco*, Cart. Saux. 202, 209, etc. et Cart. Br. 162, 266, où Sk. 136 a vu à tort *Soursac* Corrèze). Le z actuel du second fait difficulté, bien que l'évolution romane *rs* > *rz* paraisse vraisemblable dans quelques cas (ci-dessus § 93 et 427). Le prototype est peut-être **Soricus*, *-itius* (dér. de *sorex*, l.).

522. TABERNACUM (*taberna*, n. géogr. Sk. 222 ; peut représenter aussi un surnom **Tabernus*), †*Tavernat* (L, Chanteuges *Tivernat* 1443, *Touvernac* 1444).

523. TABULIACUM (**Tabulius*, de *tabula*, l., cf. *Taulus* CIL III 4847, contraction de **Tabulus*, classé par Ka. 290 parmi les radicaux gaulois), deux *Taulhac* L c^{me}, *Tauliac* 993 ; m. Yssingaux). Cf. *Taulan* Aveyron, *Taulanne* Var et Basses-Alpes (que Sk. 222 rattache à tort à *tegula*).

Un groupe de noms assez difficiles à expliquer se rattache peut-être, au moins en partie, à :

524. TAGINACUM (*Taginius*, Sch. 240, 372 ; cf. aussi *Taius*, g., Ka. 289), *Tagenac* (C, Neuvéglise, *Taginac*, *Tagnac*, xvii^e s.), *Tazinat* (C, Montsalvy), *Thézenac* (L, Bas, *Tesenacum* 1494), *Tazenat* (P, Charbonnières-les-Vieilles). Pour les trois derniers, on pourrait penser aussi à un type **Tacinius*, -us (var. *Tacilius*, Ka. 171) ; *Tisianus*, *Titianus* ne convient pas.

525. TALARIACUM (*Talarius*, g., Sk. 199, dér. de *Talius*), (L, St.-Just-près-Brioude, *Talairac* 1247).

526. TALASIACUM (*Talasius*, g., dér. du suivant), *Talizat* (C, †*Talaisago* 963, non identifié par Sk. 199), *Taleyrcac* (L, l. détr. Malrevers, *Talayzac* xiii^e s. : le z (s) persiste jusqu'au xvi^e s. ; z est revenu à r par fausse régression).

527. TALIACUM (**Talius*, g., de *talos*, front ; les inser. ont *Tallius*, cf. 289), †*Tailhac* (L, ch. Pinols, *Tayllac* xi^e s. ; formes *Tauliaci*... xii^e s. altérations de scribes, sous l'influence de *taula*), *Talhac* (L, Bellevue-la-Montagne, id. 1344).

528. TALICIACUM (*Talicius*, g., dér. du précédent, Ka. 289), *Taussac* (C, St.-Hippolyte, *Taussacum* 1517).

529. TANICIACUM (*Tanicius*, Sch. 143 et 241 ; peut-être même rad. que le g. *tanno-*, chêne, *R. celtique* 1922, 334-7 ; cf. Ka. 170 (1)), *Tansac* (P, Auzat). Cf. *Tanzac*, Charente-Inférieure.

530. TARIACUM (*Tarius*, g., Sk. 200), deux *le Tayrac* C (Montmurat ; St.-Santin-de-Maurs, id. 1613).

531. TARINIACUM OU TARANIACUM (**Tarinius*, Ka. 290, **Taranius*, dér. du précédent, cf. aussi g. *taran-*, tonnerre), *Targnat* (P, St. Beauzire), deux *Taragnat* ou *Tarragnat* P (Auzelles ; Manglieu).

532. †TARPEIACUM (*Tarpeius*, l., isolé en topon. française), *Trébiac* (C, Mauriac ; *Tarpiacus*, *Turpiacus* x^e s. (2), *Tarbiac* 1381).

532 bis. TATTIACUM (*Tattius*, l., Ka. 171), *Taxat* A.

533. TAURIACUM (*Taurius*, l.) : 1° *Toiras* (P, Le Vernet-la-Varenne), *Toirat* (L, Champagnac) ; 2° *Tauriac* (L, f. St.-Julien-d'Ance, id. 1264 ; var. *Tauriec*, 1540).

(1) Le nom est classé parmi les radicaux latins. Ctr. Sk. 200.

(2) Test. de Theodechilde (L'identification n'est pas sûre).

534. TAURICIACUM (**Tauricius*, du précédent, Sk. 137), St. Julien-de-Toursac (C, *Taorsacum* xiv^e s.).

535. TAXONACUM (*Taxo*, germ., blaireau), *Teinat* (L, St.-Hilaire, *Caisnago* [c = t] xi^e s., *Taynac* xiv^e s.), *Thaunat* (L, Chassignolles, *Caisnago* [c = t] xi^e s., *Toenat* xii^e s.). Cf. *Teynac* Gironde.

536. TARENTINIACUM (*Terentinius*, dér. de *Terentius*, l.), *Trintignac* (L, St. Georges d'Aurac, *Trintiniaco* 888), *Trintinhac* (L, f. Cayres).

537. TINILIACUM (*Tinius*, Ka. 174, l., de *tinus*, laurier-tin ?), *Tinlhat* (P, Billom, *Tinliaco*, Cart. Saux. 366).

537 bis. TITTIACUM (*Tittius*, forme redoublée de *Titius*, cf. ci-dessus 361 et 475, et non g., Ka. 292), *Tissac* (L, St.-Geron ; *Cheyssac*, 1445, est une erreur d'identification du Dict. topogr.).

538. TONACUM OU TONNACUM (**Tonus*, *Tonnus*, inféré de *Tonius*, *Tonnius*, *Tunnius*, l., Sch. 374, Ka. 175, abrég. d'*Antonius*, ou dér. de *Thunnius*), *Tonnat* (C, Sourniac ; l'identification *Toliniaco*, x^e s., du Test. de Theodechilde, est peu probable). Cf. *Tonnac*, Tarn, et les deux *Tonnay*, Charente-Inf., omis par Sk.

539. TORTONIACUM (**Tortinius*, l., dér. de *tortus*), *Tourtignac* L, Brignon, *Turtuniacus* 870).

540. TREBELLIACUM (*Trebellius*, l.), *Triveille* ou *Tréville*, en patois *Trivyilyà* (P, St.-Jean-en-Val).

541. TRICCIACUM (*Triccus*, g., Ka. 293), *Treyssac* (C, Menet, *Creyssac* [c initial pour t] 1441, *Treyssac* 1506 ; paraît postuler **Trivus*, *Trixius*), *Trepsat* (C, Giou-de-Mamou, *Tersac*, *Tressac* xvii^e s.), deux *Tressac* L (Polignac, id. 1256 ; St.-Paulien, id. 1493).

542. TRINIACUM (*Trinius*, l., de *trinus*, plutôt que g., Ka. 293), *Triniac* (L, Beaulieu, *Trinac* 1265, *Trinhac* 1561) et sans doute *Traignac* (L, St.-Cirgues ; les formes *Triamnhac* 1285, *Triannhac* 1288 pourraient faire penser au rad. g. qu'on trouve dans *Trianon* (1). Cf. aussi STRENIACUM ci-dessus, 518).

(1) L'explication *tri-amnes* + *-iacum* est écartée par la topographie : il n'y a pas trois ruisseaux dans le voisinage.

543. TRITIACUM (*Tritus*, l., Sk. 138 ou *tritio-*, g., troisième), *Trizac* (C, Riom-ès-montagne, id. XII^e s.).

544. TROCCIACUM (*Troccius*, g., Ka. 294), trois *Toursac* C (Boisset, id. XVII^e s. ; Polminhac, *Torsac* 1485 ; Ronziers, id. XVII^e s.), sans doute *Toursat* (C, d. r. Ytrac, id. 1561). Ces noms pourraient représenter TORTIACUM. — †*Torsiac* (L, id. XIV^e s.) et *Torsias* (P, Le Vernet-la-Varenne) paraissent représenter une variante **Troccius* ; TAURICIACUM (Sk. 137) ne cadre pas avec *Torsiac* XIV^e s.

545. TRUNNIACUM (*Trinnius*, Sch. 425, Ka. 177, l. ?), 2^o *Troinat* (P, Manzat).

546. TURIACUM (*Turius*, l., CIL, X, peut-être forme pop. de *Tyrius*, nom d'origine), *Thuret* (P, *Tuiriaci* 1226, *Tuirec* 1195, dans Cl. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, n^o 282 ; l'église aux XVI^e-XVIII^e s. était consacrée à S. Liminius, comm. de M. Fournier). TAURICIACUM, Ka. 171, ne convient pas ici ; plusieurs *Thury* doivent remonter aussi à TURIACUM, cf. Berthoud et Matruchot, *Noms de lieux habités de la Côte-d'Or*, II, 135.

547. TURNIACUM (*Turnus*, l., ou du g. *türn-*, hauteur), †*Tourniac* (C, Pleaux, *Turniacus* XII^e s.).

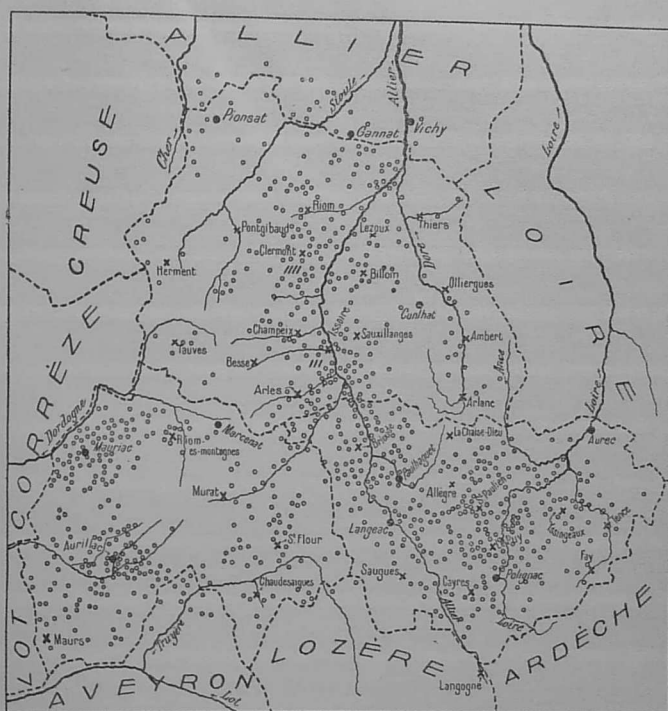
548. TURPINACUM (**Turpinus*, de *turpis*, l., Ka. 178), *Troupenat* (L, St.-Just-près-Brioude, *Tropennaco* 924).

549. ULPINIACUM (**Ulpinius*, dér. *Ulpus*, l., Ka. 179), *Olpignac* (L, Champagnac).

550. ULVIACUM (*Ulvius*, l., Sch. 248, dér. d'*ulva*), *Olgeac* (C, Auzers, écrit à tort *Olgéac* ; *Oulghat* 1409, *Olgac* 1520). Cf. *Ougé*, H^{te}-Saône, non relevé par Ka.

551. UNCIACUM (**Uncius*, l., dér. d'*uncus* ou *uncia*, et non g. Ka. 264), deux *Onsac* C (Polminhac, *Onzac* [z = ts] 1489 ; Reilhac, id. 1531), probablement *Junsac* (C, Salins, *Dunciac* XII^e s. : agglutination de *d* par fausse perception ; le *j* moderne serait dû à une analogie), *Unsaç* (P, St.-Gervazy). Les deux derniers noms postulent *ũ* ; les deux quantités sont attestées ailleurs, cf. les ex. de Ka. 294.

552. UNITIACUM (**Unitius*, dér. *Unius*, Sk. 140, Ka. 295 ; divers toponymes postulant *ũ* pour *Unius*, comme les trois suivants pour l'initiale d'**Unitius*, il s'agit peut-être d'un



o Formations en -acu- (marquées par un point noir pour les localités dont le nom est indiqué) //// Régions où ces formations sont trop nombreuses pour être indiquées individuellement à l'échelle de la carte
x Localités d'autres types (indiquées comme repères) --- Limites de départements (id.).

Carte 8. — Noms de domaines gallo-romains : formations en -acu-.
(Voir carte 7, p. 233.)

thème gaulois, et non du rad. l. *unus, unitus*, *Onzat* (P, Mauriat F) ; cf. *Onzay* (Indre, c^{ne} Palluau), et, avec le suff.-ANUM, *Onzain*, Loir-et-Cher, oubliés par Ka.

553. URBILIACUM (**Urbilius*, dér. *Urbius*, l., Sk. 140), †*Urbillat* (P, Bussière-près-Pionsat). Postule *ū*, comme la plupart des dér. d'*Urbius* enregistrés par Ka. 180 (A oublié *Orbey*, Haut-Rhin).

554. URIACUM (*Urius*, g. *urus*, aurochs, Sk. 140, Ka. 180), *Uriac* 1535 (*Pouillés* de Bruel, 74-75, P, Joze, lieu disparu). Aux ex. de Ka., aj. *Urly* Saône-et-Loire (URILIACUM).

555. URSACUM OU URSIACUM (*Ursius*, *ursus*, l.), *Ursac* (C, ch. détr. 1382, non identifié).

556. URSENACUM (*Ursenus*, Sch. 203, dér. d'*ursus*), †*Orsenac* (L, St.-Paulien, id. 1306).

557. URSINIACUM (*Ursinius*, Sch. 261, dér. d'*ursus*), †*Orsignac* (L, Roche-en-Régnier, *Ursiniacum* 1213).

558. VABRIACUM (*Vabrius*, CIL, VII, 643, du g. **voberos* > *vabrus*, ci-dessus, 3^e partie ; il s'agit ici d'un nom d'homme, *Voirat* P, p. ex., étant sur une hauteur, loin de tout cours d'eau) : 1^o *Voirat* (P, Champagnat) ; 2^o *Vauriat* (P, St.-Ours).

559. VABRILIACUM (**Vabrilius*, du précédent, ci-dessus 15, VABRILIA) *Vourlhac* (L, Frugières-le-Pin, *Vorlhac* 1492) ; il s'agit peut-être d'un type **Vorilius* (cf. *Vorenius*, Sch. 261).

560. VACER(R)ACUM (*Vacerra*, Sch. 376, 417 ; les formes romanes postulent *r* simple), *Vazerat* (P, Nonette F ; *Vazerago*, -aco, Cart. Saux. 114, 118, formes que j'ai identifiées à tort avec *Azerat* L, dans mon *Gloss. étym. du patois de Vinzelles*, 1915 [Gloss. onom. 362], parce que le patois local dit *Vazera* pour *Azerat*). Cf. *Vazérac*, Tarn-et-Gar., omis par Sk.

561. VALERIANACUM (*Valerius*, l.), *Valriac* (C, d. r. Aurillac 1531) et deux *Valriat* C (d. r. Giou-de-Mamou, id. xvii^e s. ; d. r. St.-Etienne-de-Carlat, *Vabriac* xvii^e s.).

562. VALLIACUM (*Vallius*, *Valius*, l., Sch. 376), *Vailhac* (L, Vissac, *Valiaco* 936).

563. VALLINIACUM (**Vallinius* ou *Valinius*, dér. du précédent, Ka. 182), *Valignat* A.

564. VARENTIACUM OU VARANTIACUM (**Varentius* ou **Varantius*, l. ? Ka. 184), *Branzac* (C, Loupiac, *Varanzac* 1150,

1464). Le prototype, si l'on applique rigoureusement les lois phonétiques, devrait être *VARANITIACUM.

566. VENETIACUM (*Venetius*, nom d'origine), deux *Venzac* C (Cros-de-Ronesque ; St.-Urcize), et peut-être les deux *Vensat* P (†c^{ne}, *Vencac* 1118 ; h. Maringues), qui peuvent se rattacher aussi à VINCIACUM (*Vincius*, dér. de *vinca*, perveche, ou de *vincire*, var. *Vintius*, *Ventius* (1), Sk. 141, Ka. 183).

567. VENTILIACUM (*Ventilius*, Sch. 252, dér. *ventum*, l. ; cf. Sk. 142), deux *Ventaillac* C (mont. à burons, la Cheylade, xiv^e s. ; d. r. Jaleyras. xv^e s.).

568. VENTRICIACUM (**Ventricius*, dér. *venter*, l., sobriquet ; Sch. 379, a relevé *Ventrasius* ; cf. *Ventre*, P, St.-Jean-en-Val, *Ventron* Vosges, *Ventressac* (L, Chamalières, *Ventrechia* 937). Pourrait être une altération de *Venticus*, Sch. 252.

569. VERCELLIACUM (*Vercellius*, dér. de *Vercius*, g., Sk. 203, ou n. d'origine), †*Versilhac* (L, Yssingeaux, *Versiliacum*, 1100). Remonte peut-être à un type **Versilius* (dér. de *versus*, l. ?).

570. VERGINACUM OU VERCENACUM (**Vercinius* ou *Vercenius*, de *Vercius*, Ka. 186), *Varcenac* (L, l. détr. Retournac, *Versenac* xii^e s.). Le prototype est peut-être **Varicinus*, de *Varus*.

571. VERECUNDIACUM (*Verecundius*, l., Sk. 142), †*Vergonzac* (L, Ste. Marie des Chazes. *Vergongac* [g = dj] 1252, -zac 1351).

572. VERGETIACUM (**Vergetius*, Sk. 203 (2), rad. *vergo*, (g.), †*Vergezac* (L, Loudes, *Vergedac* (3) 1161, *Verjezac* xii^e s.). Cf. *Vergezay*, Deux Sèvres, omis par Ka., et *Vergèze*, Gard.

573. VERGIACUM (*Vergius*, de *vergo*, g. ; pourrait représenter aussi **Virgius*, l., de *virga*), *Verjac* L (l. détr. Beaune ; *Vergezac*, 1289, doit représenter le nom précédent), *Vergheas* P (*Vergiaco* 1118).

574. VERIACUM (*Verius*, l., de *verus*), *Veyrac* (C, Aurillac, *Veracum* 1297, *Veyriaco* 1347 ; et *Veyraguet*, même c^{ne},

(1) *Ventius* peut représenter aussi un dér. de *ventum* : le passage de *i* à *e* a confondu de nombreux radicaux en latin vulgaire d'Occident.

(2) Cf. aussi *Vergisius*, Sch. 299.

(3) La graphie *d* pour *z* peut s'expliquer par fausse régression graphique, le *z* roman correspondant souvent à un *d* latin (*audire* > *auzir*).

1470), trois *Veyrac* L (Fix-St.-Georges, id. 1461 ; La Voûte-sur-Loire, id. 1460 ; Yssingeaux, *Voïriac* 1301, *Veyrac* 1359).

575. VERINIACUM (*Verinius*, du précédent), *Vérignac* (L, St.-Paulien, *Verinhac* 1497).

576. VETERINACUM (*veterus*, l., bête de somme ou dér. de *vetus* : sobriquet), *Védernat* (C, Roffiac, *Vedrenacum* 1436), un *Védrines* L (Venteuges, *Vedrenac* XII^e s. : l'abréviation est insolite, il est probable qu'il s'agit d'une localité disparue ; pour l'ensemble des *Védrine*, cf. ci-dessus, n° 16).

577. VETIACUM (*Vetius*, Sch. 425, de *vetus*, l.), trois *Vézac* C (†^c^e, *Vesacum*, *Vezacum*, XV^e s. ; Arches, *Veciacus* XII^e s. ; d. r. Jaleyrac, *Vezacum* XV^e s.).

578. VICIACUM (*Vicius*, Sch. 261, l.), †*Vissac* (L, ch. Langeac, *Viciacus*, *Viziaco*, *Vizac*, XI^e s.).

579. VINCIACUM. Cf. supra VENETIACUM.

580. VINDACUM (*Vindus*, g., « blanc », Ka. 298, Sk. 203), *Vendat* (P, La Roche Blanche F ; paraît être : in villa *Girgoia Avendiaco* [lire : a *Vendiaco*], Cart. Saux. 231).

581. VINICIACUM (*Vinicius*, l., rad. de *vinum*), *Vinsac* (C, Menet ; *Venissac* 1561). Série négligée par Ka. et Sk. à laquelle il faut rattacher les *Vincey*, *Vincy* (et non à *Vintius*), *Vinsac* (Charente et Dordogne), de même que *Vinzieux* (Ardèche), et, avec le suffixe *-anum*, *Vinzan* (Corrèze), *Vinça* (Pyrénées-Orientales).

582. VIPERITIACUM (*Viperitius*, de *vipera*, l., sobriquet), †*Vibrezac* (C, Villedieu, *Vibresac* 1352). Ne peut se rattacher, pas plus que les *Vibrac* des Charentes, au radical latin *vibr-* postulé par Sk. 143 (on aurait là *viur-*, ici *vior-*).

583. VIRILIACUM (*Virilius*, Sch. 445, du lat. *virilis*, Sk. 144, ou du g. *virilos*, H. III, 383, Ka. 299), deux *Verlhac* C (d. r. Arches ; V. le jeune [création postérieure] et V. le Vieux, Mauriac, id. 1473). Aj. *Verly*, Aisne, que Ka. rattache à *Vari-* *lius*, et les deux *Verliac* Charente, *Verthiac* Haute-Vienne, deux *Verlhaguet* Tarn-et-Garonne, tous omis par Sk.

584. VOLLARIACUM (*Vollarius*, dér. *Vollius* ci-après), *Volleyrac* (C, Anglards-de-Salers, XVII^e s.).

585. VOLLIACUM (*Vollius*, l., Sch. 100, Ka. 189), †*Volhac* (L, Coubon, *Volhacus* 1097), †*Voilhat* (P, Tauves).

586. VOLUMNACUM (**Volumnus*, ex *Volumnius*, l., forme pop. *Volonius*, Sch. 258 et 99), *Vaunac* (L, Yssingeaux, *Volnac* 985). Cf. *Volnay*, Ka. 189, et *Vouneuil*, Vienne (en composition avec *-ialum*).

587. VOLUMNITIACUM (**Volumnitius* > **Volonitius*, du précédent) paraît être le prototype de *Vollonzat* (G, Gignat F) et de *Volonzac* Aveyron.

588. VULPILIACUM (**Vulpilius* ou **Vulpiculus*, de *vulpes*, l., — sobriquet, cf. Ka. 190), *Volpilhac* (C, Roannes, *Volpillac* 1269).

589. WANDALIACUM (*Wandalus*, pron. pop. des *Vandali*, cf. *Gandalou*, Tarn = *Wandalorum* [villa]), *Gandailat* (P, d. Clermont, *Guandaliac* XI^e s., 1239, *Revue d'Auvergne*, xli, p. 265, n. 8). *Gandillac* (que Sk. a lu *Gaudillac*, d'où une fausse étym., p. 209), Dordogne, se rattache sans doute au même radical sous une variante *-ilius* ; pour *Gandilhon* C, cf. § 32.

590. WAN[N]IACUM (rad. germ. *Wani-*, cf. Ka. 306 in fine, ou germanisation d'un gallo-latin **Gannus*, Ka. 87, en *Wannus*), *Gannat* A.

591. WAN[N]IACUM (**Wan[n]ius*, comme le précédent), *Gagnac* (C, Arpajon, *Gagnacum* 1465).

Un certain nombre de noms plus ou moins obscurs doivent être étudiés à part. Quelques-uns, qui peuvent paraître rentrer dans cette série, appartiennent à une formation différente. Les autres, isolés dans la toponymie gallo-romaine, offrent un radical difficile à reconstituer. Nous les passerons en revue dans l'ordre alphabétique des noms actuels.

592. ANVIAC (L, *Anveac* 1263) : Sk. postule **Anvius* (g. ?) ; on peut penser aussi à un type **Annivius* (cf. *Anniviers*, Valais).

593. AZEVENERAT (P, Meilhaud F). Mot énigmatique en l'absence de forme ancienne.

594. BEMENAC (C, d. r. Aurillac, id. 1636). Le radical **bimb-*, var. de **bibb-* (*bimbelot*, *bibelot*) aurait-il créé un sobriquet en latin vulgaire ?

595. BOUZARAT (P, Bromont) et *Bouzerat* (L, St.-Hilaire) doivent reposer sur une dérivation en *-atum*.

595 bis. *Bugeac* (L, Grèze, *Buiac*, 1327 ; le Dict. topogr. indique à tort 2 localités du même nom) paraît se rattacher à un g. *Būgia* (Ka. 217).

596. *Champliat* (P, St.-Yvoine F) représente-t-il CAMPILIACUM (cf. Ka. 52) ? Ce n'est pas impossible, encore qu'un composé roman *champ-liat* soit plus vraisemblable.

597. *Cluchat* (P, Vernet-Ste.-Marguerite), est à rapprocher de *Clussais Deux-Sèvres* (*Clociacum* 945), *Clucy Jura* (*Cluciaco*, monnaie mérovingienne) ; *Cluttius* est attesté (Ka. 236) et convient aux deux derniers noms, mais non à *Cluchat*. Il faudrait une variante **Cluccus*, à moins qu'il ne s'agisse d'un sobriquet **Cloppius* (rad. *cloppus*, boiteux).

598. *Contournat* (P, St.-Julien-de-Copel) doit s'interpréter par « contourné », malgré la graphie *Contornac* de 1548 (d'après Tardieu), graphie inspirée par une fausse régression, à une époque et dans une région où les anciens noms en *-ac* s'écrivaient généralement *-at*.

599. *Diat* (P, Rochefort) représente peut-être *Deodatus* sans suffixe. Cf. *Dyé*, Yonne.

600. *Durbac* (C, d. r. Aurillac, id. 1692), *Durbiat* (L, Champagnac, *Durbiac* 1155) ne peuvent se séparer des *Durban* (Ariège, Aude, Gers, Hautes-Pyrénées) et *Durbans* (Lot), tous omis par Sk. On pourrait penser à un type URBACUM, URBIACUM (et URBANUM, sans suffixe, pour la seconde série), cf. ci-dessus URBILIACUM, § 553, mais une agglutination si fréquente et si ancienne du *d* serait surprenante. Il s'agit sans doute d'un autre radical, qui est à trouver. Cf. aussi *Durbon*, Sk. 176.

600 bis. *Durdar* A, peut représenter le g. *drūto-*, REW 2779^b, ou **Dūritus*, dér. du lat. *dārus* ou g. *dāro*. Cf. *Druy* (Nièvre, *Druiacum* 966).

601. *Echabrac* (L, Yssingeaux, *Eschabrac*, *-at*, XIV^e s.) est à rapprocher d'*Echevronne*, Côte-d'Or (*Scabrona* IX^e s., cf. Berthoud-Matruchot, *op. cit.*, II, 207), mais le rad. l. *scaber* ne convient pas ici : il faudrait un type **Scapr-*. A moins qu'il ne s'agisse d'un ancien *Chabrac* < CAPRACUM, avec agglutination d'une particule à l'initiale : mais la prothèse de *es-*, voire de *en-*, si fréquente dans le domaine franco-provençal, n'est guère attestée dans la région.

601 bis. *Effiat* P : germ. *Eff-* (Foerstemann, *Orts.*, 800).

602. *Gelat* (*Montel de* = P, pas de forme ancienne) doit être un *gelat* = gelé.

603. *Latinchat* (P, Aydat F) est énigmatique (cf. *Latingy*, Loiret, c^{ne} Mardié, omis par Ka.).

604. *Laubac* (C, St.-Cernin) est transcrit *dal Bac* en 1297, *Olhac* en 1369, *Laubac*, *-ba*, à partir du XVII^e s. La forme du XIV^e s. est une fantaisie de scribe (ou une fausse identification). Faut-il prendre à la lettre celle de 1297 ? Agglutination de *al-bac* > *aubac*, puis *l-aubac* > *Laubac* ? Mais la localité est loin de tout cours d'eau.

605. *Mirat* (P, Marat ; id. Marsac), en l'absence de formes anciennes, paraît être le participe passé de *mirar*. Il n'y a en France ni *Mirac*, ni *Miry*, mais seulement deux *Miré* (Indre et-Loire, Maine-et-Loire), qui doivent s'interpréter comme *Mirat*. Ceux-ci sont placés sur une hauteur, en point de mire.

606. *Montat* (P, Picherande), un des hameaux les plus élevés de la commune, a une terminaison analogue (part. passé de *montar*). L'emploi du part. passé est digne de remarque (c'est l'équivalent du fr. *montée*, s. f.).

607. *Murat* P représente MURATUS comme *Murat* C ; les formes, *Muraco* qu'on trouve ici et là à partir du XIII^e s. (*Muraco*, P, 1270) sont de mauvaises latinisations.

608. *Nastrac* (C, Marchastel, id. 1366) est plus embarrassant. Le mot est seul de son type, mais le radical se retrouve dans une *villa Nastiaco*, non identifiée (570), et dans NASTOIALOS > *Nailloux*, Hte. Gar., cf. Ka. 273, qui le rattache à un cognomen *Nasta*, *Nasti*, attesté par les Inscriptions, et suppose la racine gauloise. Ne faudrait-il pas penser plutôt au germanique *nastilo*, cordon, le groupe *st/l* pouvant aboutir à *str* dans le Midi, comme dans l'it. *nastro* ? A rapprocher *Nas-tringue*, Dordogne, qui pourrait représenter une dérivation germanique **Nastil-ingen* féminisée en *-enga* (1). On peut donc expliquer *Nastrac* soit par un dérivé de *Nasta* (*NASTIRIACUM) soit par *NASTILACUM.

(1) Pour les survivances du suffixe *-ingen* dans le S.-O. de la France, cf. Longnon, *Les noms de lieu*, pp. 205-6 et Rohlf's, *Herrig's Archiv*, 1932, 120-2.

609. *Oboursac* (C, Rouziers), en l'absence de forme ancienne, est énigmatique. C'est peut-être la déformation d'**Aubressac* (ALBRICIACUM) ou **Aubussac* (ALBUICIACUM), cf. Ka. 21.

610. *Pomingeat* (P, ch. et quartier de Tallende (1)) représente peut-être un *Poleminius* > **Polminius* de formation tardive, ce qui expliquerait l'évolution *ny* > *ndj*. La régression *Pou-* (< *Pol-*) > *Po-* n'est pas un fait isolé ; cf. *Poméniac* (Ille-et-Vilaine, c^{ne} Bains), omis par Ka.

611. *Rachassac* (L, St.-Germain-Laprade, *Reschassat* 1389, *Raschassac* 1412), à rapprocher des *Rascas*, *Rascasse* du Midi, peut être un participe passé d'un verbe **raschassar*, dér. de *raschar*, racler, ou un dér. de *raschas*, teigneux. Mais l'analogie de *Rachassieux*, Loire (oublié par Ka.) laisse la porte ouverte à une formation en *-acum*, qui aurait vraisemblablement une valeur géographique. Le radical de RASICARE s'est combiné dans la région avec *-ialo* (*Rasquéjoul*, C., cf. ci-dessus, 1^{re} section, II, 2.)

612. *Refransac* (P, f. Dauzat) est obscur. Est-ce l'altération d'un ancien **Fransac* ? Schulze (215a) a enregistré *Refrius*, qui a pu avoir un dér. **Refrantius*.

613. *Retournac* (L, *Retornaco* 1025) est à rapprocher de *Rittuldiaco* (inser. d'une monnaie mérovingienne, Ka. 279), apparenté à l'anthroponyme *Rittius* bien connu, qui est peut-être une forme redoublée de la racine gauloise *ritu-*, gué. La forme primitive a dû être altérée par attraction homonymique du verbe *retornar*.

614. *Rouzat* (P, Beauregard-Vandon ; A, St.-Bonnet de Rochefort) représente-t-il une finale *-acum* ou *-atum* ? Le nord de la France a quelques *RUSIACUM* assurés (Ka. 153), mais il faudrait ici *RUSACUM* ; or le Midi ne connaît aucun *Rouzac*, *Rozac*, mais a *Rouzat* (Lot-et-Gar.). Le nom doit donc être écarté de notre série.

615. *Senat* (L, St. Didier-sur-Doulon, *Semenago* 819), à rapprocher de *Semène* (L, v. et riv., *Semena* XIV^e s.), représente au contraire un nom de domaine avec un nom vraisemblable-

(1) On dit : *le Pomingeat* ; on explique le nom, dans le pays, par « manger des pommes ».

ment gaulois. Cf. comme nom de rivière, la *Somme* < *SUMENA*.

616. *Thiézac* (C, *Tiazacum* 1373, *Thiezacum* 1561) est fort obscur. S'agirait-il d'un nom d'origine, p. ex. **Theatius*, originaire de *Theate*, ville d'Apulie ? (cf. ZONE, VIII, 154 sqq.) ou d'un **Tidiatius*, dér. de *Tidius*, Sch. 242 ?

617. *Tidernat* (C, Laroquevieille, *Tidarnac* 1531) n'est pas moins énigmatique. On pourrait penser à *Titilenius*, Sch. 244 et 444, mais le passage de *ln* à *rn* est insolite.

618. *Utiac* (L, Tence, id. 1294) ne peut se rattacher à *Uttius* (Ka. 178) ; la racine germ. *hutte* est peu vraisemblable. On peut rapprocher *Utelle* (Alpes-Maritimes) (et *Hution* Marne?).

619. †*Volzac* (C, St.-Flour) a des formes anciennes qui éliminent l'étym. *VOLTIACUM* de Sk. 144 : *Vozaps* 1345, *Bosaps* 1407, *Boysat* 1470. Il ne s'agit donc pas d'un nom en *-acum*.

620. *Vourzac* (L, Sanssac-l'Eglise, *Vorzaz* 1226 et sqq.) représente un nom d'arbre bien connu dans la région (Auvergne, Lyonnais, etc.), *vorze* (saule ou espèce voisine), additionné du suffixe *-atz*.

621. *Vuézac* (C, d. r. Laveissenet, id. 1581) pourrait représenter, au contraire, non pas *VOLTIACUM*, mais *VOLLITIA-CUM* (**Vollitius*, de *Vollius*, l.). Cependant un passage de la diphtongue *ou* à *ue* paraît difficile à admettre.

622. *Zeyac* (C, d. r. Laroquebrou, id. 1471) doit être la forme déglutinée d'**Azeyac*, **Aseiac*, à rattacher à *Asius* (dér. **Asidius* ?).

IV. — Dérivés en *-ANU(M)* (Voir carte 7, p. 233)

623. Il s'agit cette fois d'un suffixe latin importé en Gaule. Dans les noms de domaines gallo-romains, la proportion de ce suffixe varie suivant les régions de la Gaule (1) : il l'emporte dans l'ancienne Province romaine et les régions voisines, où Ibères ou Ligures dominaient, et se raréfie à mesure qu'on s'avance en pays gaulois. Si sa densité dans des contrées fortement romanisées comme dans celles qui furent peu

(1) Il prédomine naturellement en Italie, sauf en Lombardie où les Gaulois ont introduit *-acum* > *-ago*.

ou point celtisés s'explique aisément, sa présence sporadique dans des régions bien gauloises comme l'Auvergne doit correspondre à des milieux plus latins, à des domaines où prédominaient sans doute les colons italiens ou provençaux. Il est remarquable que ce suffixe s'ajoute ici à des noms gaulois (mais en faible proportion) aussi bien qu'à des noms latins. Sa vitalité toponymique a été de longue durée, puisqu'on le trouve soudé à quelques noms germaniques. On sait qu'il était très vivace en latin vulgaire et même à l'époque franque, dans d'autres emplois (cf. *christianum*, **anteanum* > *ancien*).

624. Les listes de Skok demandaient à être révisées et complétées. Il n'y a pas de *Cauzans* C. — Tout compte fait, ce type de formation offre une vingtaine d'exemples, à peu près comme la dérivation en -(1)ONEM gallo-romaine, avec une répartition assez irrégulière. Les formes masculines l'emportent un peu sur les féminines, contrairement à la série I (les mêmes mots étaient sous-entendus).

625. Phonétiquement, la finale *-anum* aboutit à *-á* (1), qui, en se fermant, est devenu *-o* dans la région vers la fin du moyen âge. Appuyée sur le latin, la graphie en langue vulgaire a souvent gardé l'*n* final au moyen âge ou l'a rétabli plus tard, en contradiction avec la prononciation du patois. Par exception, la forme phonétique a triomphé dans *Marsó*; elle a donné lieu à une cacographie francisante dans *Meilhaud*. *Paulin* (L) offre une attraction homonymique (d'après un nom de personne). — En basse Auvergne, l'accent a parfois reculé sur la protonique (cf. ma *Géographie phonétique d'une région de la Basse Auvergne*, Paris, 1906, p. 55) : *Joze* P (GAU-DIANUM), et même *Montreysse* (*montem* RIXANUM) dans le Cantal offrent des exemples de ce phénomène.

1. NOMS AU MASCULIN

626. ÆMILIANUM (*Æmilius*, l., cf. ÆMILIACUM § 51), *Meilhaud* P (*Melhan* 1340). Voir le paragraphe précédent.

(1) Sauf tout au nord, en bordure du Bourbonnais. A *Randan*, le nom de la localité se prononce *rādā*, comme *pā* = *pan*, *mā* = *man* (pain, main).

627. CORNELIANUM (*Cornelius*, l.), *Cornélian* (C, d. r. Marmanhac, *Corneilhan*, 1646).

628. GAUZANUM (*Gauz-*, rad. germ., plutôt que GAUDI-ANUM qui soulève des difficultés phonétiques (1)), *Josan* (L, Cerzat, *Jausans* 1379), †*Joze* (P, *Jausan*, XIII^e s. Spic. briv.).

629. LATOMARANUM (*Latumaro-*, g., ou plutôt *Lathomar-*, germ.), †*Lameygrand* (P, *Lacmayrá* Spic. briv.); *Lamaygrand* (P, St. Beauzire, F.). Cf. *Lamérac* Charente (*Lamairac* XI^e s., Talbert).

630. LIBERANUM (*Liber*, l.), †*Lioran* (C, Laveissière, *Lyouvan* XV^e s., *Lieurvan* XVII^e s.).

631. MARTIANUM (*Martius*, l.), *Marsó* (C, Labrousse, *Marsa* 1522, *Marso* XVII^e s.).

632. PANIANUM (*Panius*, l., cf. PANIACUM § 429), †*Pagnan* (P, St.-André-le-Coq).

633. PAULIANUM (*Paulius*, l.), *Paulin* (L, Monistrol-sur-Loire, *Paulianum* 1096). Peut représenter l'anthroponyme *Paulianus* et rentrer dans la série I.

634. RANDANUM (*Rando*, germ., Sk. 208, ou du rad. g. *randa*, limite, Ka. 277), †*Randan* (P, *Randanensis* 954).

635. RIXANUM (*Rixa*, g., H. II 1198), *Montreysse* (C, h. St.-Mamet-la-Salvetat; *Monte Rixano* 1029, *Montreissan* XII^e s., Sk. 196, formes omises par le Dict. top. qui donne *Monraissa* 1462).

636. SALVANUM (*Salvus*, l.), *Salvan* (C, d. r. Arpajon, la *Salvanhia* 1223, *Salvan* 1668). Peut représenter un anthroponyme *Salvanus* ou *Silvanus* et rentrer dans la série I. Cf. *Salvan* Valais.

637. SERVANUM (*Servus*, l.), *Servans* (C, Cassaniouze, id. XVII^e s.).

638. VIBIANUM (*Vibius*, l., Sch. 102, 425), deux *le Vigean* C (†^{re}, *Viganum* 1310 (2); d. r. Mauriac, *Vigano* 1473). Peuvent représenter VICANUM comme *Le Vigan* Gard; cf. Sk. 142, 223.

(1) Cf. cependant *Josat* L, à GAUDIACUM § 300.

(2) La forme *Bion*, relevée dans le Testament de Theodechilde (x^e s.) est d'une identification fort douteuse, comme la plupart des toponymes de ce document.

2. NOMS AU FÉMININ

638 bis. ANTONIANA (*Antonius*, l.), *Antonianes* (L, Monistrol-sur-Loire 1285).

639. BURRIANA (*Burrius*, l., de *burrus*, roux, et non g. Ka. 219) : 2° deux †*Bourianes* C (d. r. Dienne, *Borrianus* 1348 ; Jaleyrac, *Boriana* 1288), *Burianne* (P, St. Romain). Un dérivé roman de *boria*, ferme, serait peu vraisemblable à cause du suffixe.

640. DURIANA (*Dūrius*, l. de *durus*, ou g., cf. Sk. 177, Ka. 247) : 2° †*Durianne* (L, Monteil, *Duriana* 1229).

641. GEMATIANA (**Gematius*, g., var. *Gemilius*, Sk. 181), *Gimmazanes* (C, ch. Lanobre, *Gimasanes* 1784).

642. JURCANA (*Jurca*, g., cf. JURCIACUM, n° 331), *Jourchane* (L, Chassignolles, *Jurchanas* 1358).

643. RANDANA (cf. RANDANUM § 634), *Randanne* (P, Aurières).

644. TERTIANA (*Tertius*, l.), *Tarsanne* (P, Vertolaye).

645. Quelques noms cités par Skok doivent être écartés. †*Chanteranne* (P, fief Clermont) s'explique, non par un dérivé de **Cantarius*, mais par un composé roman *chanta-rana*, type toponymique bien connu. †*Fonclairant* ne peut pas être *fontem Clarianum* (Sk. 75), car la forme patoise actuelle *fōklyarē* postule *fontem clarentem*. Enfin *La Méane* L, qui représente bien le l. *mediana*, n'a rien à voir avec les domaines gallo-romains : c'est une formation postérieure.

V. — DÉRIVÉS EN -ANICU(M) (Voir carte 7, p. 233)

646. Il s'agit ici d'un sous-dérivé du suffixe précédent et, comme lui, foncièrement latin. Mais son aire de répartition est différente : si cette formation, comme la précédente, est à peu près inconnue de la moitié septentrionale de la France, elle paraît plus spécifiquement gallo-romaine, car on ne la trouve guère en Italie ; en Gaule même, elle est moins fréquente à l'est du Rhône et moins encore dans les pays ibères ; son lieu d'élection est l'ancienne *Provincia* et le Massif Cen-

tral, où d'ailleurs, sauf exception, elle n'est jamais abondante.

647. A l'origine, les toponymes de ce type représentaient un nom de personne en *-anus* suivi du suffixe *-icum* qui s'ajoutait, on le verra plus loin (§ 761 sqq.), à des noms assez divers pour former des noms de lieux. Puis, par fausse perception, la finale *-anicum* fut sentie comme suffixe toponymique et ajoutée, par suite, à des noms de propriétaires (1). Il est impossible de faire le départ entre les deux procédés, un anthroponyme dérivé en *-anus* étant presque toujours possible : PAULANICUM, par exemple, peut s'expliquer par *Paulus* + *-anicum* ou par *Paulanus* + *-icum*. En fait, comme la plupart des noms en *-anus* à conjecturer ne sont attestés ni chez les auteurs anciens, ni dans les inscriptions, la dérivation *-anicum* est très probable pour la plupart des noms enregistrés dans les deux listes suivantes, qui comportent également quelques formations d'après des noms communs ; cette création étant assurée pour les mots de la 3^e liste (formations carolingiennes ou romanes, § 750-3), il est évident qu'elle a débuté plus tôt. L'équivoque provoquée par la formation précédente (*-anus* étant à la fois un suffixe anthroponymique et toponymique) a dû favoriser le renforcement en *-anicus*, *-a*. La proportion des noms gaulois est beaucoup plus faible que dans les noms en *-acum*, celle des noms germaniques est plus forte : ce qui confirme que ce type de formation est le plus tardif.

648. La répartition régionale de ce type est très curieuse. Dans l'ensemble, il est bien plus fréquent que le précédent, mais il apparaît surtout dans le Cantal (sauf au N.-O.) et, plus dense encore, au S.-E. du Puy-de-Dôme (région d'Ambert), où on observe les formations les plus récentes (*Chaumontargue*) : dans ces deux contrées, il est resté longtemps vivace pour former des toponymes d'ordre géographique, démembrements de domaines ou domaines nouveaux. Le dépouillement des lieux-dits ferait apparaître certainement un nouveau contingent.

(1) Pour les renforcements de suffixes par fausse perception, cf. A. Dauzat, *Histoire de la langue française*, Paris, Payot, 1930, pp. 218-19.

649. Le départ des formes masculines et féminines (suivant que *fundus* ou *villa* était sous-entendu) n'est pas facile à faire, car, dans les deux cas, la finale s'est maintenue et l'orthographe française, qui a influencé la graphie locale depuis la fin du moyen âge, rend indistinctement les deux finales par *-e*. Les formes anciennes tranchent généralement la question, encore qu'il faille compter, une fois de plus, avec des inadvertances de scribes. En cas de doute, un réactif peut être fourni par la phonétique. Dans l'Aurillacois, où *c*, *g* latin reste occlusif devant *a* comme devant *u* latin final, la finale *-anica*, aussi bien que *-anicum* aboutit à *-an'gue*, puis à *-argue*, comme dans le Midi, par suite du passage de *n* à *r* devant *g*. Mais ailleurs (région où *c*, *g* s'est palatalisé devant *a* latin), on trouve tantôt *-argue*, tantôt *-ange* (1). J'ai montré ci-dessus (2) que partout où nous possédons des formes suffisamment anciennes, on voit que le premier type repose sur *-anicum*, le second sur *-anica*; on peut inférer qu'il en est de même lorsque les formes médiévales sont absentes: le *c* > *g* s'est palatalisé devant *a* final latin, mais non devant *u*, et l'*n* n'a pas passé à *r* devant *dj*.

650. Quant à la variante *-ergue*, elle s'explique par fausse régression, à l'époque où le groupe *-er*, final ou devant consonne, était devenu *-ar* dans la langue populaire (moyen français; l'Auvergne y a participé, cf. ma *Géogr. phon.* précitée, p. 68). Les formes en *-ergue* n'apparaissent qu'à partir du xiv^e s. et restent rares jusqu'au xvii^e. Vers la même époque, les noms prennent souvent à la finale un *s* graphique (qui apparaît anciennement dans quelques mots, cf. CELSINIENICA). La dissimilation en *l*, pour un radical terminé par *n*, est courante.

651. Les formes féminines anciennes sont un peu plus nom-

(1) Dans une petite région à l'ouest d'Ambert (caves de Thiolières et du Monestier), quatre noms en *-angue* attestent qu'ici *n* n'a pas passé à *r* devant *g* occlusif issu de *-anicum* (*Gilangue*, *Gondelangue*, *Martiangue*, *Martiangue*; ci-après § 665, 667, 675, 676). Cependant il y a eu flottement, comme le montre la graphie *Martingues* du Cart. Saux., n° 705. Les formes patoises de cette région (*-i* final) reposent sur une finale romane atone *-es*.

(2) 4^e partie, IX, p. 171.

breuses que les masculines. Mais dans les régions où la phonétique avait opéré un dédoublement, c'est le type *-argue*, plus individualisé que *-ange*, qui a vécu le plus longtemps.

1. NOMS AU MASCULIN

652. ANDIACUM (*Andius*, g., cf. ANDIACUM, § 74), *Andiergues* (C, Chaudesaigues, id. Cassini).

653. ANTALANICUM (**Antalius*, cf. § 78 ANTILIACUM), *Antalergues* (C, domaine détruit, Constant, id. 1641).

654. BALLIANICUM (*Ballius*, l., Sch. 206), *Baliergues* (C, Anglards-de-Salers, *Baillergues* xvii^e s.).

654 bis. BUNIANICUM (*Bünius*, ci-dessus, n° 150), *Buniangues* P, Ambert (patois *Bugningui*, accentué sur *in* = *è*), orthographié à tort *Bunanges* sur la carte d'Etat-Major).

654 ter. BURRIANICUM (*Burrius*, cf. 639), *Bourriergues* (C, St. Mamet-la-Salvetat, 1623).

655. BUTTIARIANICUM (**Buttarius*, de *Buttius*, l., Sch. 215), *Bousselargues* (L, Blesle, *Bociranicus* 828).

656. CALLARIANICUM (**Callarius*, de *Callius*, ci-après), *Chalalayrgues* (l., C. détr. Vernols, id. 1329).

657. CALLIANICUM (*Callius*, l., Sch. 138), *Chaillargue* (P, Baffie). Peut représenter aussi un nom géogr. (rad. de *caillou*); cf. *Chaumontargue* voisin, ci-après § 750.

658. CALLINIANICUM (**Callinus*, de *Callius*, cf. *Calinius*, Sch. 139), † *Chalinargues* (C, *Chalnihargues* et autres formes altérées, xiii^e-xiv^e s.).

659. COTTIANICUM (*Cottius*, g., cf. § 229, plutôt que l. Ka. 64), *Coussargue* (C, Bonnac, *Cossargues* 1610), deux *Coussergues* C (Marmanhac, id. 1665; St. Georges, *Cosargues* xv^e s. et formes altérées).

660. FADILIANICUM (**Fadilius*, l., de *Fadius*, Ka. 77), *Faillargues* (P, Marsac).

661. FASCIANICUM (**Fascius*, l., Ka. 78, qui a relevé deux *Fasciacum*), *Feyssergues* (C, Pailherols, id. 1627).

662. FLAMINIANICUM (*Flaminus*, l., assez rare en toponymie, Sk. 86), *Flammargues* (C, St. Georges, *Flanargues* 1480, *Flamargues* Cassini).

663. GEMINIANICUM (*Geminus*, Sch. 108, l. plutôt que g. Ka. 252), *Jamaniargues* (C, St. Mary-le-Plain, id. 1610).
664. GENERANICUM (l. *gener*), *Généargue* (P, Achat).
665. GILLANICUM (*Gillius*, Ka. 254), *Gilangue* (P, Le Monestier).
666. GOTHANICUM (*Gothus*, germ., n. ethnique), *Goudergues* (C, Junhac, *Guodergues* 1549).
667. GUNDONANICUM (rad. germ. *günd-*, sous la forme *Gundon-*), *Gondelangue* (P, Le Monestier).
668. LAVINIANICA (*Lavinus*, l., cf. LAVINIACUM § 342), *Liniargues* (C, Talizat, *Leignargas* 1553, -gues xviii^e s.).
669. LIBYCIANICUM (*Libycius*, n. d'origine, cf. § 347 LIBYCIACUM), *Liozargues* (C, *Lhauzargues* 1320, *Lhuzargues* 1329, *Lieusargues* xvi^e s.), et peut-être *Lissargues* (*Lieu-sargues*, *Lissargues*, *Liouzargues*, xvi^e s., qui peut représenter LICCIANICUM (cf. *Liccium* § 348).
670. LUPANICUM (*lupus*, l., sobriquet ou nom géogr.), *Loubergue* (C, l. détr. Chaudesaigues).
- 670 bis. LUPICIANICUM (*Lüpicius*, l., dér. de *lupus*; cf. LUPICIANA *Louveciennes*, Seine-et-Oise, omis par Ka.), *Loubizargues* (C, Laveissenet); *Loubeyzargues* (C, Valuéjols; *Lobaizargues*, -sargues, 1296 sqq.) paraît représenter une variante anthroponymique, *Luparius*, avec passage de *r* à *z*, cf. § 693.
671. LUTIANICUM (*Lutius*, l. cf. § 364 LUTIACUM), *Luzargues* (C, Molèdes, *Lousargue* xviii^e s.).
672. MAGNANICUM ou MAGNIANICUM (*Magnus*, l., cf. MAGNACUM § 368), *Maniargues* (C, Valuéjols, *Manhargos*, -gues, xv^e s.).
673. MALLIANICUM (*Mallius*, l., cf. MALLIACUM § 370), deux †*Maillargues* C (Allanche, *Maylhargues* 1278; St.-Saturin, *Malhargues* 1513), *Maliargues* (C, d. r. St.-Mamet, id. 1668), *Maillargue* (P, Achat.).
674. MALLITIANICUM (**Mallitius*, du précédent), *Malzargues* (C, Paulhac, *Malzargues*, -ghe, xvi^e s.).
675. MARILLIANICUM (cf. 381), *Marliangues* (P, Thiolières).
676. MARTINIANICUM (*Martinus*, l.), *Martinangue* (P, Le Motineser).

677. MASANICUM (*Maso*, cf. ci-dessus § 374), *Mazergue* (St.-Merd-la-Breuille, Creuse; cf. *Mazargues*, Bouches-du-Rhône). Pourrait représenter un nom géogr., dér. de *mansus*.
678. MASINIANICUM (*Masinus*, l., Sk. 106), †*Maziniargues* (C, Marchastel, -nhargues 1519).
679. MAXIMANICUM (*Maximus*, l., cf. MAXIMACUM § 400), †*Meymargues* (C, La Chapelle d'Alagnon, id. xvi^e s.).
680. METIANICUM (*Metius*, l. ?, cf. Ka. 108), deux *Mézergues* C (Cros-de-Montvert, id. xvii^e s. et -elgues; Marmanhac, id. 1552).
681. MOLLANICUM (du l. *mollis*, ou g., *Mullius*, cf. § 411 MOLLIACUM), deux *Moulergues* C (d. r. Paulhenc, -ergue 1671; Champagnac, id. 1655), *Moulergue* (L, Chastel-Marlhac, *Moulergues* 1350). Pourrait représenter un dérivé de *Mummulus* (cf. MUMMULANICA dans la liste suivante).
682. MONTANICUM (*mons*, l., n. géogr.), *Sus-Montargue* (P, Champétières, sur une hauteur).
683. NOVICIANICUM (*Novicius*, l., dér. *novus*, plutôt que g. Sk. 194), †*Neussargues* (C, *Nussargues* 1467).
684. OLLIANICUM (*Ollius*, l., Sch. 424), deux *Olliergues* P (†^o, *Orleargues*, *Olliergues*, xiii^e s.; h. Beurières).
685. PAULANICUM paraît être l'origine de *Poulargues* (P, St. Sauveur).
686. PINIANICUM (*Pinius*, l., Sch. 31, 424; mais le nom doit avoir plutôt une valeur géogr. = *pineta*), *Piniargue* (C, Talizat, -gues xvii^e s.), *Piniergue* (C, Villedieu, id. xvii^e s.).
687. RIXANICUM (*Rixa*, g., cf. § 635 RIXANUM), *Rissergues* (C, Ste. Marie, *Reissergues* xvii^e s.).
688. ROMANIANICUM (*Romanus*, l.), †*Romaniargue* (C, Allanche, *Romanhargues* 1329). Cf. § 473 ROMANIACUM.
689. SAGIANICUM (*Sagius*, g., cf. § 484 SAGIACUM), *Sagergues* (C, St.-Simon, id. 1495).
690. SENANICUM (*Senus*, g., ou *senex*, l., cf. § 498 SENACUM), *Senergues* (C. f. St. Étienne-de-Maurs, id. et *Senhergues* xvi^e s.).
691. SENITIANICUM (**Senitius*, var. *Senicius* Sch. 228 et Ka. 284, cf. aussi l. *senecio*), trois *Senzergues* C (c, *Senzergues*, *Sanzergues*, xiv^e s., *Sanezargues* 1628; d. r. Chanterelle, xviii^e s.; d. r. Prunet, xvii^e s.).

692. SILVINIANICUM (*Silvinius*, l., cf. § 511 SILVINIACUM), *Souvanirgues* (L, St.-Privat-du-Dragon, *Silvianicus* 903, *Sivignianicus* 906).

693. SOPITIANICUM (**Sopitius*, sobriquet, du l. *sopitus*, ou dér. de *Sopo*, Sch. 313 ; cf. *Soubise*, Char.-Inf., *Soubès* Hérault et H^{tes}.Pyr.) *Soubizergues* (C, St. Georges, *Sobayzergues*, *Sobaysorgues*, 1327). Pourrait représenter un dérivé de *Superius* avec changement de *r* intervocalique en *z*, fait assez rare, mais non inconnu en Auvergne au moyen âge (cf. *R. de ling. romane*, 1927, 92 et les références de la n. 2) ; cf. § 670 bis.

694. ULCIANICUM (*Ulcus*, l., Sch. 99, 252), *Oussargues* (P, Mayres).

695. VALLIANICUM (*Vallius*, l., cf. § 562 VALLIACUM) *Valliergues* (C, Mentières, *Baliergues* 1385).

696. VELIANICUM (*Velius*, l., Sch. 99, Ka. 184), *Villiergues* (C, *Virargues*, *Vilhargues* xv^e s.). Peut se rattacher aussi à *vetulus* l.

697. VERIANICUM (*Verius*, l., cf. *VERIACUM § 574), *Virargues* (C, *Veyrargues* 1289 sqq.).

2. NOMS AU FÉMININ.

698. ÆMILIANICA (*Æmilius*, l., cf. § 51 et 626, ÆMILIACUM et ÆMILIANUM), *Milhanges* (C, Chastel-Marlhac, *Milanges*, *Melhanges* xvii^e s.).

699. AMANTIANICA (*Amantius*, l., cf. ci-dessus AMANTIONEM, § 18), *Mansergues* (C, St. Santin-Cantalès, *Mansergues* 1345).

700. AURELIANICA (*Aurelius*, l., cf. § 99 AURELIACUM), paraît être le prototype d'*Orlanges* (P, Eglise-Neuve-des-Liards).

701. AVITIANICA (*Avitus*, l., cf. § 102 AVITACUM, AVITACUM), *Auzanges* (C, Champs, *Auganges* xvii^e s.).

702. BALBINANICA (*Balbinus*, l., Sk. 64, Ka. 35), *Baubelanges* (P, St.-Avit ; pourrait-être un dérivé, l. ou roman, de **balbellus*).

703. BALDANICA (*Baldo*, -us, germ.), *Boudange* (C, Valette, *Baudanges*, 1506).

704. BARBARANICA (*Barbarus*, l.), †*Barbarange* (C, Maurines, *Barbaranghas* 1338).

705. BORVONANICA (*Borvo*, g., nom de dieu, cf. les divers *Bourbon*, *Bourbonne* ; pourrait être aussi un BORVULANICA ; cf. Ka. 218), *Borholergues* (C, Siran, -ergas, -erguas, xiv^e-xv^e s.).

706. BRITTIANICA (*Brittius*, n. ethnique), *Bressanges* (C, Paulhac ; *Barssangiae* 1491, *Brassangas* 1508, *Bressanghes* 1542...) Pourrait remonter à BRACCIANICUM (cf. § 137 BRACCIACUM).

707. BROCCIANICA (*Broccius*, g., § 146 BROCCIACUM), *Brossanges* (P, Sugères).

708. BURRILANICA ou BURRINANICA (dér. de *Burrus*, l., § 639 BURRIANA ; cf. **Bur(r)illius*, **Bur(r)inius*, Ka. 219), *Bourlanges* (C, Dignac, xvii^e s.), *Brolange* (C, d. r. Arnac, xvii^e s.).

709. BŪTIANICA (*būteo*, l., buse, sobriquet, cf. Ka. 43), deux *Busange(s)* C (St.-Pierre-du-Peil, xvii^e s. ; d. r. Lanobre xvii^e s.).

709 bis. CARIANICA (*Carius*, cf. § 191), *Cheyrange* (C, St. Etienne-de-Riom ; id. 1504).

710. CATTINIANICA ou CATTILIANICA (*Cattinius*, H. I. 844, ou **Cattilius*, g., § 212), *Chatillanges* (L, rocher, les Estables, *rancus de Chatilhangas* 1376).

711. CELSINANICA (*Celsinus*, l., cf. § 221 CELSINIACUM), †*Sauxillanges* (P, *Celsinicas* Cart. Saux. 57 sqq.).

711 bis. CLARICIANICA (**CLARICIUS*, l., dér. de *clarus*) paraît être le prototype de *Clersange* (L., St. Pal-de-Murs ; *Clerssanghas*, xv^e s.) ; on peut penser aussi à un dér. tardif de *clericus*, surnom.

712. CORVANICA (l. *corvus*, corbeau), *Courbanges* (P, St. Victor-la-Rivière ; le v. est sur une hauteur, le mot « courbe » ne saurait intervenir).

713. COTTIANICA (*Cottius*, § 659 COTTIANICUM) ; *Coussanges* (P, Viverols).

714. CUPPANICA (*Cuppius*, l., ci-dessus CUPPIACUM), *Couppanges* (P, Doranges).

715. DORANICA (*Dōra*, n. de rivière, ci-dessus, 3^e partie (1) ; le v. est près des sources, c'est un n. géogr.), *Doranges* P.

716. DRAVITIANICA (**Draviti*us, g. ; ci-dessus DRAVITIACUM § 272, même région), *Drossanges* (L, Tiranges, *Draoçangas* [g = dj] 1082).

717. EXINGIDULANICA (dér. d'*exingidus*, g., Dottin 257), *Issandolanges* (P, Novacelles). Cf. *Issendolus*, Lot, même type et suff. -ūcium, et *Yssandon*, Corrèze = *EXINGIDONEM.

718. FLACCIANICA (*Flaccius*, l. ; il semble que le mot se soit altéré ici en **Flaxius*, qui seul expliquerait une diph-tongue, *Flaiss* > *Fless*-), *Flessanges* (P, Avèze).

719. FONTANICA (*fons*), trois *Fontanges* C (Salers, *Fontanges* 1277 ; Vitrac, -angas 1230 ; d. r. Vigean, -angas 1310), — et FONTIANICA (*fons*, l. ; n. géogr.), *Fonsange* (C, La Mon-sélie, XVI^e s.).

720. GERMANANICA (*Germanus*, n. ethnique), *Germalonges* (P, St.-Alyte), *Germananges* (P, Ambert).

721. GORNANICA (**Gornus*, var. ou déformation de *Cornus*, g., Ka. 241), *Gourlonges* (P, Blot). On pourrait penser aussi à un type **gorinus*, du rad. de *goret*, porc.

722. ICCIARINANICA (**Icciarinus*, sous-dérivé d'*Iccius*, g. ; *Icciarinus* est postulé par *Issirac* Gard), *Sarlanges* (L, Retour-nac, *Issarlangas* [g = dj] 986).

723. JULIANICA (*Julius*, l., ci-dessus JULIACUM) †*Jullianges* (L, *Jullanius* 1175, *Julanges* 1260).

724. LONGANICA (*Longus*, l.), *Lonzanges* (C, Lanobre ; id. Cassini).

725. LUCERNANICA (*Lucernus*, du l. *lucerna*, et non g. Sk. 187), †*Lorlange* (L, *Lucernanicus* 959, *Luzernangas* [g = dj] XI^e s.).

726. LUPACIANICA (**Lupacius*, de *lupus*, l.), *Lubasangias* X^e s., Cohendy, 359 (P, v. disparu, non identifié).

727. LUPARITANICA (**Luparitus*, l., sans doute n. géogr. ; cf. *Luparus* > *Louvre*), *Loubardanges* (P, Sauvessanges).

728. MARGELLANICA (*Marcellus*, l.), †*Marcellange* (P, Mont-pensier).

(1) P. 127.

729. MARCONANICA (*Marco*, de *Marcus*, l., Ka. 113) ou MER-CURIANICA (Sk. 110, *Mercurius*, l.) †*Marcollanges* (P, St.-Avit).

730. MARILLANICA (*Marillus*, l., § 381 MARILLACUM), deux *Marlangas* L (La Chapelle-Geneste, *Marlangas* [g = dj] XIII^e s. ; l. détruit Monlet), *Marlanges* (Creuse, La Mazière), — et MARILLIANICUM, *Marlianges* (P, Fournols).

731. MARTIANICA (*Martius*, l.), deux *Marsanges* (L : Lan-geac, *Marçanges* 1130 ; Mercœur), *Marzanges* (P, Condat-en-Combrailles) et peut-être †*Massanges* (P, St.-Sauves, Sk. 104) qui peut représenter un dér. de *Macius* ou *Mattius* (1) (cf. Ka. 108-9).

732. MAURANICA (*Maurus*, l., var. pop. *Morus*, cf. § 396 MAURIACUM), deux *Morange(s)* C (Lanobre, XIII^e s. ; v. détr. Chanet), deux †*Moranges* L (La Chapelle-Geneste, *Maurangiae* XIV^e s. ; Mazeyrat-Crispinhac, *Morangias* 980), deux †*Moranges* P (St.-Germain l'Herm ; Arlanc).

733. MAURICIANICA (*Mauricius*, l., § 397 MAURICIACUM), *Morsange* (C, Maurines, *Maurassanges* XVII^e s.).

734. MUMMULANICA (*Mummulus*, l., cf. *Villa Mummuli* > *Villemomble*, Seine), *Moulergues* (C, Rouffiac, *Moumolargas* 1275 : il y a eu déduplication).

735. ORCIANICA (*Orcius*, l. ; pour *rts* > *rz*, cf. § 427 ORCI-LIACUM), *Villosanges* (P, *Vilorzangas* 1118).

736. PALIANICA (*Palius*, l., cf. § 428 PALIACUM), *Paillanges* (P, Eglisolles ; d'après une tradition locale, le nom viendrait de ce que les toits de ce village étaient couverts en chaume = paille : étymologie populaire forgée après coup).

737. PATRICIANICA (*Patricius*, l., cf. § 432 PATRICIACUM), *Périsanges* (P, Singles).

738. PAULANICA (*Paulus*, l., cf. § 434 PAULIACUM, et PAU-LANICUM dans la liste précédente), *Poulange* (C, d. r. Paul-hac). Cf. § 685.

739. PERPENNIANICA (*Perpenna*, l., cf. Sk. 230), *Perpi-langes* (P, St.-Sauveur).

(1) Les deux radicaux, qui se sont confondus, étaient bien distincts à l'origine : *Macius*, dér. de *macer*, *Mattius* représentant le l. vulg. **matia* (fr. *masse-massue*). *Matthaeus*, nom chrétien introduit plus tard, a été traité différemment (ci-dessus MATTAECUM, § 393).

740. PORCIANICA (*Porcius*, l.) est-il l'antécédent de †*Poursanges* (L, Langeac), comme le croit Sk. 122 ? Les formes anciennes paraissent postuler un autre radical : *Possasanius* 1271, *Posassangas* 1364, *Pozassanghas* 1458; *Porsanges* n'apparaît qu'en 1477. Il semble qu'il faille reconstituer un anthroponyme **Pocciatus*, dér. de *Poccius* l. (Sch. 426 (1)).

741. ROMANANICA (*Romanus*, l., cf. § 473 ROMANIACUM), *Romanange* (C [Haut R. et Bas R.], Méallet, xvii^e s.). Cf. 473, 688.

742. RUFFIANICA (*Ruffius*, l., cf. § 475 RUFFIACUM), *Ruffanges* (C [Haut R. et Bas R.], Champagnac, xviii^e s.).

743. RUFFILANICA (RUFFINANICUM, **Ruffinus*, du précédent, cf. *Rufinus*), *Roufilange* (C, St.-Cirgues-de-Malbert, *Roufilanges* 1650).

744. RUSCANICA (*Rūscus*, g., Ka. 279, ou n. géogr., *rusca*, *ruchanges* (P, St. Sauveur).

745. SALMARIANICA (**Salmarius*, peut-être de *sagmarius*, voir l'observation à SALMIACUM § 487), *Salmeranges* (P, Ravel).

746. SALVICIANICA (**Salvicius*, de *Salvus*, l., cf. *Saubissan* H^{tes} Pyr., Sk. 135), †*Sauvessanges* (P; *Salventius* Sk. 135 convient moins bien; la même c^{ne} a le h. *Sauvessanelle*, autre dér. du même anthroponyme).

747. SERVILIANICA (*Servilius*, l.), *Servillanges* (L, Venteuges; *Servilhangas* 1327).

748. TIRIANICA (*Tiro*, l., ou *Tyrius*, n. d'origine, cf. TURIACUM § 546), *Tiranges* (L, Bas, *Tiranius* xii^e s., *Tiranges* 1293).

749. VATTANICA (**Vattus*, à conjecturer d'après *Wattignies*..., cf. Ka. 184, paraît une forme redoublée de *Vatius*, l.), *Vatanges* (P, Condat-en-Combrailles, *Vatanghas* 1310).

Dans les deux listes précédentes, beaucoup de noms présentent des formations plus ou moins tardives. Bien qu'on ne puisse établir aucune démarcation rigoureuse entre les créations bas-latines et romanes, voici cependant quelques toponymes qui ne peuvent se rattacher à un prototype latin

(1) Il n'y a pas de *Poussanges* P, comme l'indique à tort Sk. 37. La citation (d'ailleurs inexacte) du Spic. briv. se rapporte à *Poursanges* L.

et dont la formation ne peut être antérieure à la période carolingienne :

750. *Chaumontargue* (P, Baffie) est un dér. roman de *Chaumont* : n. géogr., le village étant sur une hauteur dénudée.

751. *Esclairargues* (C, Apehon, *Esclayrargues* 1520), dér. roman du verbe *esclairar* ; n. géogr.

752. *Frescolanges* (C, Cézens, 1596), sous-dérivé roman de *fresc*, mot d'origine germ. ; n. géogr.

753. *Uffarges* (L, St.-Julien d'Ance, *Ufargae* 1163), doit représenter le même rad. que le vx. prov. *ufana*, orgueil, qui paraît d'origine germ. (REW 9031).

Quelques noms sont obscurs ou douteux :

754. Les *Abouranges* (P, St.-Christine) représente peut-être un nom de famille.

754 bis. *Pousselange* (P, Chappes F) peut se rattacher, comme *Poussignac* (Lot-et-Gar., Gironde), à **Porcinius* (Sk., 121) ou à **Pocinius* (de *Poccius*, Sch. 426, Ka. 142).

755. *Prodalanche* (C, Paulhac, *Prodalainhas* 1345, *Prodalanghas* 147) représente peut-être un dérivé de *Plotus* (var. pop. de *Plautus*), **Plotalis*, avec la dissimilation *pl-l* > *pr-l*, à moins qu'il ne s'agisse de la racine *prod-*, preux.

755 bis. *Riodanges* (P, St.-Bonnet-le-Chastel) est obscur, en l'absence de formes anciennes.

756. *Rouergue* (C, d. r. Leynhac, *Rohergue* 1407) doit être une transplantation du nom de la province.

757. *Trabatergue* (P, Verneugheol, *Trasbartergue*, *-bertergue*, 1418 sqq.) est énigmatique : on peut penser à un rad. germ. *trud-berht* ou *thrag-berht*, anthroponyme suivi du suff. *-anicum*, ou à un dérivé de *barta*, broussaille, avec préfixe *tras-* (*trans-*).

758. *Vieillansargues* (C, Peyrusse, *Vieilhaitargues* xvii^e s., *Valianssargues* 1771, *Villauzargues* 1784) a subi des altérations qui rendent malaisée la reconstitution du prototype (*Valentius* ?).

Existe-t-il une variante *-onica* ? Deux noms du Cantal le feraient supposer, mais, comme nous n'avons pas de formes antérieures au xvi^e s., il est possible qu'il s'agisse d'une altération de *-argue* :

759. *Bousselorgue* (Massiac, -ollorgues xvi^e s.) est le pendant exact de *Bousselargues* L (cf. ci-dessus 655), sous-dérivé de *Buttius*.

760. *Maliorgues* (d. r. Anglards de Salers, id. 1670) correspond aux *Maillargues*, *Maliergues* vus plus haut, dér. de *Mallius*, § 673.

761. Enfin la vallée de *Vallorgue* (P, St. Anthème, *valle Vallonica*, Cart. Br. p. 65, Cart. Saux. p. 1142, 1145) représente VALLONICA, n. géogr., dér. de *vallis*, sans qu'on puisse affirmer qu'il s'agit d'un domaine gallo-romain.

VI. — Suffixes divers

1. SUFFIXE -ĪCU(M), -ĪCA.

D'autres formations, assez rares en dehors du type bien connu COLONICA, comportent le suffixe -ĪCUM, -ĪCA, ajouté seul à un nom commun ou à un nom géographique ; cette source s'est tarie de bonne heure, le suffixe, atone, s'étant syncopé et ayant perdu, par suite, son individualité.

762. COLONICA, maison de colon agraire (Longnon, *Les noms de lieu*, § 518), est répandu dans toute la France et très fréquent en Auvergne ; il a dû garder longtemps sa valeur de nom commun, témoin la présence de l'article devant plusieurs de ces toponymes : trois la *Colange* C (Champagnac, *Colonges* 1410 ; d. r. Cheylade, 1520 ; m. détr. Trizac, 1607), *Collanges* (C, Diène, *Colonjas* 1279), les *Collanges* (C, Riomès-Montagnes, *Colanges* 1512), *Coulanges* (C, mont. à vacherie, St.-Bonnet-de-Salers), deux *Colange* L (h. Thoras, *Colongas* 1279 ; f. détr. Vorey, xviii^e s.), la *Colange* (L, f. Montregard, la *Colongha* 1466), *Collange* (L, h. Loudes, de *Collongis* 1187), quatre la *Collange* L (m. Bessamoret ; h. Lantriac, *Colongha* 1389 ; h. Ste. Sigolène, 1553 ; ch. et f. Yssingeaux, 1615), *Collanges* (L, l. détr. Bains, *Colongas* 1213), *Collange* (P, Bertignat), sept la *Collange* P (Ambert ; Cunhat ; Dore l'Eglise ; Lisseuil ; St.-Germain-l'Herm ; St.-Jean-des-Ollières ; St.-Sauves), *Collanges* (P, c^{ne} ; h. Marsac avec h. voisin *Collangette*, Champetières, dér. et création romane),

deux les *Collanges* P (la Chapelle-Agnon ; Verneugheol), Petites *Collanges* (P, Châteaugay), *Collonge* (P, St.-Anthème), *Colonges* (P, Thiers). Le changement -on- > -an-, qui s'est produit vers la fin du moyen âge, est dû à l'attraction homonymique du suffixe -anja.

762 bis. FRAXINICUM (*fraxinus*, syn. probable de *fraxinētum*, à côté de *fraxinina* > *Fresselines*, Creuse ; v. § 35) est représenté dans la région par quatre *Fressange(s)* (P, Doranges ; C, Moussages, Neuvéglise ; L, ch., St.-Didier la Seauve), dans la Creuse par 4 hameaux (A. Thomas, *Essais de phil. fr.*, 83). Mais *Fressange* (L, Vazeilles-Limandre ; *For-sanguis*, 1025) paraît représenter FORTIANICA (de **Fortius*, Sk. 87, Ka. 83).

763. GABALICUM (*Gabalus*, g., n. ethnique, cf. GABALATE > *Javaude*, P. Aulhat, ci-dessus, 1^{re} section, II, 4), *Javaugues* (L, *Javalgues* 1285).

764. JORDANICUM (JORDANA, rivière du Cantal), *Jodergues* (C, f. Arpajon, sur la Jordanne [cf. ci-dessus DORANICA, § 715], *Jordargues* 1269).

765. ORPHANICA (l. *orphanus*, orphelin : sobriquet), *Orfanges* (P, St. Floret).

2. SUFFIXE -ARIU(M), -ARIA

766. Il est très rare que le suffixe -arium ait été ajouté à un nom de personne gallo-romain pour désigner un domaine. On relève cependant quelques exemples assurés, bien que Longnon n'en cite pas : *Crespières* (Seine-et-Oise), cf. *Crépy*, de *Crispius* ; *Marcellaire* (Isère, *Marcelarias* xiv^e s.), cf. *Marcilly*, de *Marcellus* ; *Vichères* (Eure-et-Loir), cf. *Vichy*, de *Vippius*, etc. ; cf. aussi les diminutifs romans *Flavignerot* (Côte d'Or), *Quinserot* (Côte d'Or, Yonne), ramenant à FLAVINIARIUM, QUINTIARIUM (1).

Dans l'Auvergne et le Velay, je relève peu de noms, mais chaque type offre des exemples plus ou moins nombreux.

(1) Il pourrait s'agir aussi d'anthroponymes en -arius conservés tels quels en toponymie, comme ceux de la section I ; mais c'est peu probable, de tels anthroponymes n'étant pas attestés (cf. § 647).

Masculins.

767. APPIARIUM (*Appius*, l., § 82 et 19, APPIACUM et APPIONEM), *Apché* (C, Landeyrat, *Apcherium* 1297), quatre *Apcher* C (Drugeac, *Achier* 1671 ; Madic ; St.-Cernin, *Apchier* 1554 ; St.-Paul-de-Salers, *Apchier* 1635), *Apchier* (C, v. détr. Ydes, XVII^e s.), *Apcheix* (P, Anzat-le-Luguet).

Féminins.

768. CAMALARIA (**Camalus*, g., ex *Camius*, Ka. 225, ou var. de *Camilius*, l., cf. Ka. 51 ; des étym. données ou proposées *R. d'Auvergne* 1918, 17-26, aucune ne convient ; cf. avec le suffixe *-oscus*, *Chamaloc* Drôme, *Camaloscus* 1299), quatre *Chamalière(s)* C (Claux, 1504 ; Lavastrie, *Chamalieras* 1494 ; mont. à burons Vèze ; forêt Bredon, 1580), quatre *Chamalière(s)* L (c^{de}, *Camaleras* 937 ; f. Azerat, *Chamaleira* 1256 ; h. St. Eble, *Camaleras* 927 ; bois St. Bérain, *Chamaleyra* 1458), *Chamalières* (P, *Camaleria*, *-eleria*, x^e-XI^e s.).

769. OLLIARIA (*Ollius*, l., cf. n^o 684 OLLIANICUM), *les Ollières* (C, Faverolles, *Olerias* 1338), *Ollières* (L, Monistrol-sur-Loire, *Oleriae* 1431), deux *les Ollières* L. (Bauzac, *Oleris* 1473 ; Ys-singeaux, 1285), deux *les Ollières* P (Blot-l'Église ; Sauxil-langes), St.-Jean-des-Ollières P. Ces noms ou certain d'entre eux (ce qui est probable pour le dernier) peuvent aussi représenter un féminin d'*olier*, potier (1) (sens : fabrique de poteries) ; on les retrouve assez nombreux dans le Midi et l'Ouest.

770. Enfin le suffixe *-ellus* a-t-il servi à former des noms de domaines gallo-romains en s'ajoutant à des noms de propriétaires ? Je ne connais pas d'exemple assuré. Toutefois *Vichel* P me paraît représenter *VIPPI-ELLUS (2) ; on pourrait expliquer ce nom par un dérivé carolingien de *vicus*, mais c'est une hypothèse peu vraisemblable.

(1) L'ancienne langue d'oc avait aussi *olier*, marchand ou fabricant d'huile. Les toponymes *Olier*, *Ollier* sont des formations récentes d'après le nom de famille *Olier*, fréquent dans la région.

(2) Cf. ci-dessus n^o 766.

INDEX DES NOMS DE LIEUX (1)

Aa 104	Anzac 249	Arleu 62
Aar 15, 132, 140	Ancillac 249	Ardenné(s) 194
Aarbrunnen 132	Ancre 135	Ardes 189
Aarhus 135	Andecavi, -gavi 94	Aren 135
Aballone 17	Andegavim 152	Areuse 135
Ablis 50	Andelat 249	Arga 134
Abona, -o, 107	Andelat 193	Arganson 44
Aboulin 182	Andiergues 311	Argentière 18
Abouranges 319	Andreujols 206	Argnac 250
Achat 249	Anet 194	Argnat 250
Achon 237	Angoulême 146	Arisa, -e, 135
Acteraeum, -acense 166	Anicium 194, 223	Arki 132
Adiac 247	Anniviers 180, 301	Arliac 182
Adour 15, 164	Annolium 208	Arlempdes 214
Æsarum 136	Ansiat 249	Arles 182, 186
Agatha 153	Antallat 249	Arliat, 186
Agathê (tukhê) 16, 153-4	Antalergies 311	Arnac 250
Agde 16, 154	Antibes 16	Armissac 250
Agnat 249	Antignac 249	Arnoux 178
Aguilhac 250	Antipolis 16	Arogium 135
Ahr 132	Antoingt 234	Arola 132, 135, 140
Aigre 135, 137	Antonianes 308	Arolsen 135
Ailhac 248	Antruzac 249	Aronde 119
Albagnac 247	Antuèjous 204	Aronne 119
Albignac 247	Anviac 301	Aronna 119, 135, 140
Albussac 247	Anzat 249	Arpajon 238
Alcenna 194	Apchat 249	Arquejols, -joux, 206, 208
Alès 194	Apché 322	Arrevasci 178, 184
Alesia 76	Apcheix 322	Arroches 135
Alex 194	Apcher 322	Arrou 44
Aliger 133	Apchier 322	Arroux 15, 101, 164-5
Alinhac 248	Apchon 237	Ars, Arsis 62
Allagnat 245, 247	Apilhac 249	Arsac 250
Allaines 18, 50	Apsac, Apzac 249	Artaizac 250
Allanches 183	Aquilina 125	Artara 136, 139, 167
Alleyrac 248	Aquitania 59	Artencha 166, 184
Allier 133, 180	Ar- 71, 131 à 141	Artense 166, 184
Allobroges 184	Ara 15, 133	Artige, -igue, 216
Allonnes 46, 60	Arac 134	Arntitia 166
Alluyes 46	Araca 134, 140	Arula 132, 134
Almeyrac 250	Araco, -cus, 15, 134, 140	Arum 132
Alnacum 12, 240	Aragon 15, 134	Arva 134
Alonna 120	Aran 134	Arvan 135
Alona 46	Aranca 134	Arvant 182
Alonne 120	Aranda 134	Arve 133
Alpicum 90	Arandar 119	Arveyron 133
Allayrac 248	Arannus 135	Arvollaç 133
Allodurum 167	Arante 134	Arzac 250
Alumna 120	Araonna 134	Arzilhac 250
Ambert 203	Arar 132, 135, 140	Assac 250
Ambivareti 137	Aratille 134	Atur(us) 15, 164-5
Ambort 202	Arauris 135	Aturavus 15, 44, 101, 164
Ambronensis 195	Arausio 135	Auarikon 106
Ampilly 48	Arc 132	Aubagnat 247
Ampillac 248	Arconsat 250	

(1) Nous ne faisons pas figurer ici, pour les noms de la cinquième partie (Auvergne-Velay), les prototypes gaulois et latins (qu'on trouvera, pour chaque catégorie, à leur rang alphabétique), ni les formes anciennes qui figurent à côté de la forme actuelle. — Les chiffres renvoient aux pages.

Aubaguet 247
 Aubazac 282
 Aubazine 282
 Aubeyrac 247
 Aubiat 247
 Aubignac, -at 247
 Aubournac 247
 Aubregeac 246
 Aubusson 237
 Aucenna 194
 Augeac 247
 Augnat 248
 Augustonemetum 215
 Aulnac, -at 250
 Auliac, -at 250
 Aulnat 248
 Auménancourt 18
 Annac 248
 Annay 18, 60, 118
 Auneau 46, 60
 Aunes (Rupt d') 118
 Aupec 27, 90, 193
 Aupinhac 248
 Aurac 251
 Aurec 42, 244, 251
 Auriac 251
 Aurillac 245, 251
 Ausara 136
 Aussac 247
 Auteyrac 248
 Authéuil 45
 Authézat 282
 Authonne 120
 Authre 136, 165-6
 Autinac 248
 Autoire 167
 Autrac 248
 Autricum 44
 Autruy 48
 Autura 44
 Auvagnat 248
 Auve 133
 Auvemat 250
 Auvillac 249
 Auzances 184
 Auzat 242, 248, 251
 Auzelles 191, 193
 Auzon 195
 Avallocium 46
 Avallon 17
 Avara 108, 136, 165
 Avario 108, 136
 Avedo 238
 Avelon 107
 Aven 107
 Avenelles 107
 Avenon 107
 Aventia 108
 Aveyron 108, 136
 Avèze 235
 Avo, Avon 107
 Avouac 246
 Avre 134
 Ayat 245, 247
 Aydat 251
 Azerat 246
 Azevenerat 301
 Azeyat 246
 Bagnac 252
 Bailleau 45, 46
 Baissac 252
 Baiuees 169
 Balème 145
 Balesme 144, 146
 Baliergues 311
 Balzac 252
 Banassat, -ac 253
 Bansat 252
 Banson 252
 Bar 216
 Barbarange 315
 Barbassac 252
 Barbignat 252
 Barlat 252
 Barriac 252-3
 Barteizat 252
 Basilica 18
 Bassoche 18
 Bassac 252
 Bassignac, -inhac 252
 Batuzat 253
 Baubelanges 314
 Baubeyrac 252
 Bauzac 253
 Bauzy 252
 Beauce 58, 63
 Beaulieu 252
 Beaune 215
 Beauvilliers 51
 Bebronna 119
 Bec 104, 140
 Bedoussac 253
 Beiriu 150-1
 Beissat 252
 Bel Air 21
 Belenos 59, 144, 215
 Beleymas 146
 Belime 144, 215
 Belisama 59, 143-5, 215
 Bellème 143
 Bellesauve 61
 Bellesme 44, 144, 145
 Belliac 253
 Bellou 44
 Belsa 59, 63
 Bembénac 301
 Bénac 253
 Bénassac 253
 Bennac 253
 Barbara 136
 Bergonne 196
 Berruyer 152
 Berry 149 à 152
 Bertignat 253
 Besbre 136
 Besconcelles 137
 Bessat 240, 253
 Beuvronne 167
 Beynac, -naguet 252
 Beysac 252
 Bezaudun 200
 Bièvre 167
 Bilgeac 242, 254
 Billac 242, 254
 Billat 254
 Billon 202
 Binazat 253
 Bionat 253
 Biosac, -zat 253
 Bisseau 63
 Bitry 57
 Bituriges, -icum, 149 à 152
 Bizac 254
 Blaizat 254
 Blanc (Le) 25
 Blanc (Mont) 12
 Blandignac 254
 Blandy 57
 Blanhat 254
 Blanhac 254
 Blanzac, -at 254
 Blassac 254
 Blesmes 144-5
 Blisma 144-5
 Bodincus 181
 Boénat 252
 Bojates 185
 Bois (Les), Bois de-, 62-4
 Boisgasson 62
 Boissy 63
 Boissejour 209
 Boisseuges 206, 209
 Boissière 63
 Boisville 62
 Boisvillotte 61
 Boluzat 256
 Bolzac 256
 Bon Acmeil 21
 Boncé 49
 Bongheat 254
 Bonnac 250
 Bonne 216
 Bonne Espérance (cap) 12
 Bonnefont, -fontaine 126
 Bonneuil 19, 209
 Bonus Oculus 29
 Borholergue 315
 Borho, -bonna 127, 136
 Bordeaux 94
 Born 126
 Borna, -an(t), -e, 125-7
 Bornue 126
 Bort 203
 Borvo, -ona 127, 136, 144
 Boudange 314
 Boudes 189
 Bouillon 238
 Bouley 60
 Bouleau (Bois du) 60
 Boullay 60
 Boulzac 256
 Bourbon, -onne 127, 315
 Bourbre 136

Bourges 151
 Bourlianes 308
 Bourlanges 315
 Bournac 256
 Bourne 125
 Bourriergues 311
 Bousac 256
 Bousselargue, -orgue 172, 311, 320
 Boutigny 48
 Boutonne 119
 Bouzarat, -erat 301
 Bouzonville 57
 Braconat 255
 Brageac 255
 Bransac 146, 255
 Brantes 146
 Brantigny 146
 Brantilly 146
 Brantolium 145
 Brantôme 145
 Brascou 178
 Brassac 254
 Braunate 25
 Bréchinac 254
 Brenat 255
 Brenthonne 146
 Brequeille 207
 Bressanges 315
 Brestillac 255
 Breuil 217
 Brezons 202
 Briac 255
 Brie 59
 Briere 45
 Brigia 59
 Brigoulos 140
 Briode 189
 Brioude 187
 Brioulac 255
 Briovera 116-7
 Brissarthe 94
 Britannia 59
 Brives 216
 Brivodurum 45
 Bro, Broe 205
 Broc 217, 223
 Brola 215
 Brozac 255
 Brolanges 315
 Brouac 255
 Brossanges 315
 Brouillac 255, 285
 Broussac 255
 Brouy 57
 Brouzac 255
 Bruac 255
 Bruejoul 205
 Brunnen 126
 Brunoy 25
 Bugeac 302
 Bulbrum 136
 Bulburus 136
 Bulgnéville 147
 Bulhon 288
 Buniac 256
 Burdigala, -cala 94
 Bures 146
 Buriann 308
 Burismus 146
 Busange(s) 315
 Bussac 256
 Busaquet 189
 Bussey 63
 Cabanac, -arnac 263
 Cadomus 14
 Caen 14
 Cagnosc 180
 Cagoussat 256
 Cailhac 257
 Cairas 84
 Cairoi 24
 Cairou 84
 Caizac 251
 Cala 15, 74, 75, 77, 78, 91 à 102, 136
 Calagurris 15, 91, 92, 97
 Calahorra 91, 92
 Calamés 100
 Calanca, -que, 96, 99
 Calara 136
 Calaronna 119, 135
 Calavus 93, 101
 Caletus 151
 Galm, Calmis 101, 217
 Calodunum 93-4
 Calodurum 45, 93-4
 Calonna 93, 97, 119
 Calonne 94, 101, 119
 Calvanhac 258
 Cambidobrense 105
 Cambodunum 24
 Cambolctri 11
 Camborix 17
 Candara 136, 139
 Canbac 259
 Canillac 259
 Canjac 259
 Canovilliers 51
 Cantal 146, 192
 Canlogio 46
 Cantosama 44, 146
 Cara 75, 77, 81 à 90, 157.
 Caradia 84
 Carazac 261
 Caralp 90
 Caranco 89
 Carantone, -tomagus 85, 195
 Caranusca 87
 Carau 86
 Caravate 82
 Caravo- 85
 Carbonnat 260
 Carcasso 89
 Carcoirat 266
 Cardilhac, -aillac, 260.
 Cardiliaquet 260
 Carency 17
 Carentiacum 17
 Carius, -ia 84
 Carlat 89, 214
 Carnejac 261
 Carnoules 87
 Carnutes 85
 Carocco, -a 88
 Caronte 84, 85
 Carpathes 88
 Carra 75, 81
 Carranca 85
 Carronges 24
 Carsac 257
 Carsic 87
 Carso, 87, 100
 Cartilatum 89
 Casceyrac 262
 Casdon 45
 Cassis 87
 Castellodunum 44
 Castelnaud 19
 Castres 18
 Castrum 18
 Catulliacum 20
 Catumagus 14, 45
 Cauc 111beris 17
 Caussac 257
 Causse 87, 100
 Caux 151-2
 Cauzans 306
 Cavaignac 263
 Gavallac 256
 Gavanac, -nhac, -niac 263
 Cazillac 261
 Caznac 261
 Ceaux 218
 Cebazat 263
 Celhac 289
 Cella, Celle 18
 Celmans 25
 Celsinacicas 172
 Geneuil 207
 Genomannis 25
 Gensac 291
 Gentyre 167
 Centum Nuces 29
 Cerdagne 166
 Cerdans 151
 Cèreste 153-4
 Ceret, -etania, 166
 Cervin 86
 Cerzat 263
 Cévennes 194
 Cevilhac 292
 Ceyrac, -at, 291
 Ceyreste 16, 152-4
 Ceyssac, -at, -aguet 264, 290
 Chaam 45
 Chabagnat, -annat, 263
 Chabreuges 207
 Chabreyras 245, 259
 Chabriac 259
 Chabrialac 260
 Chacornac 257

Chadarsac 262
 Chadassat 262
 Chadeleuf 197
 Chadenac 259
 Chadernac, -at 262
 Chadeyrat 262
 Chadrac, -at 262
 Chadriat 262
 Chagnat 242, 259
 Chagourdat 256
 Chaillargue 311
 Chainat 242
 Chairoun 84
 Chalagiraud 95
 Chalagnac, -at 257
 Chalancon 184
 Chalandras, -endras, 243, 245, 258
 Chalantan 195
 Chalard 95
 Chalaronne 94, 119, 135
 Chalancoon 14
 Chalet 95-6
 Chaleyrgues 311
 Chailiac 257
 Chaliers 196
 Chalignac 257
 Chalmargues 313
 Challand, -t, 91, 93, 96, 97
 Challard 95
 Challes 93
 Challet 95
 Chalm 217
 Chalo 44, 93, 101
 Chalannes 94, 101, 119.
 Chalou 44, 93, 101
 Chalouette 101
 Chaloux 196
 Chalouze 196
 Chalus -usset 95, 257
 Chalignac 258
 Chamalières 180, 322
 Chamaloc 180
 Chamarande 123
 Chamayrac 258
 Chambeirac, -eyras 258
 Chambezou 24, 201
 Chambillac 258
 Chamboirat 258
 Chambon 195
 Chambort 17
 Chameyrac 258
 Champs 45, 54
 Chanat 259
 Changeac 258
 Chanat 258-9
 Channat 178
 Chanonat 243, 259
 Chanou 178
 Chanteau 46
 Chantelle 235
 Chanterranne 308
 Chanteuges 207
 Chantignat 259
 Chantilhac 259
 Chantoen, -oin 214
 Chantôme 44, 146
 Chantargue 214
 Chanzac 246, 259
 Chapde 189
 Chaponac 243, 259
 Chaptuzat 259
 Charaisac 260
 Charansat 260
 Charbiac 260
 Charencey, -cy 17
 Charensat 17, 260
 Charnat 261
 Charlat, -ly 261
 Charmeil 211
 Charmsac 261
 Charnat 271
 Charraix 234
 Charroux 24, 180
 Charsonville 57
 Charvat, -villat 261
 Chasnay 60
 Chaspinhac 261
 Chaspuzac 261
 Chassaleuil 207
 Chassende 187
 Chassignoles 207
 Chassilhac 256
 Chassouliat 262
 Châteaudun 44
 Châteauneuf 19
 Châteauroux 19
 Châtelet 95
 Châtelleraut 19
 Châtelus 95
 Châtenay 60
 Chatillanges 172, 315
 Chatrat 262
 Châtre (La) 18
 Chaudrayac 257
 Chaudon 45
 Chaudron 136
 Chaulhac, -liat, -liagnet, 263-4
 Chaulme 217
 Chaumat 257
 Chaumes 100
 Chaumette 217
 Chaumontargue 309, 319
 Chaunay 48
 Chauriat 263
 Chau 100
 Chausillago 262
 Chaussac, -at 257
 Chaussenac 257
 Chauz 217
 Chauzat 263
 Chavagnac, -at 263
 Chavaillac 263
 Chavanac, -nhac 263
 Chavernay 49
 Chaynat 259
 Chazay 48
 Cheire 84, 217

Cheissac 262
 Cheix 84
 Chelles 15, 93, 97
 Cheminiac 258
 Chéniers 180
 Cher-aux-Orbs 84
 Chère (Roc de) 84
 Chesnay 60
 Cheyrac 260
 Cheyssac 262
 Chez-, 21
 Chez-Azor 84
 Chidrac 230, 262
 Chier 217
 Chignat 259
 Chilhac, -liac, -aguet 257
 Chilleurs 45
 Chiniat 259
 Chirac, -at, -iac 260
 Chomas, -at 257
 Chomelix 258
 Chomette 218
 Chouviy 244, 258
 Choviat 258
 Chuisnes 42
 Cintodurum 168
 Cintray 48
 Cissac 264, 290
 Citharista, -ten 152
 Civrac 291
 Clairac 264
 Clapier 99
 Clémensat 264
 Cluchat 302
 Clucy 302
 Codegnat 265
 Colange(-s) 320
 Colcossac 266
 Collandre 187
 Collange(s) 172, 320
 Collioure 17
 Colonges 320
 Colonica 172, 320
 Colzac 264
 Combe 218
 Combraille(s) 217
 Combrelles 217
 Combres, -et 217
 Combriol 207
 Combronde 105, 189
 Combrous 217
 Commanderie 18
 Communac 264
 Compains 234
 Condate, -dat, -dé, 185-6, 190
 Condes 42, 150, 169,
 185-6, 190
 Connac, -aguet 244, 264
 Contournat 302
 Gopiac 265
 Gorancez 48
 Gordac, -aget 244, 265
 Cordes (Tarn) 20
 — (Hte-Loire) 187
 Cordoue 20, 187

Coren, -ent 194
 Cornassac, -at 256
 Corneliacum 12
 Cornélian 307
 Cornuëjol 205
 Corsac 246, 266
 Cosa, Cosate 27, 187
 Costeyrac 265
 Coubon 238
 Coucoussac 264
 Coudegnat 264
 Coudes 186
 Coussmes 146
 Couffat 264
 Cougeat 264
 Cougoussac 264
 Coujac 264
 Coulanges 320
 Coupanges 315
 Coupjac 266
 Courbanges 315
 Courdes 186
 Courrege 207
 Courgoussat 266
 Courmon 44, 195
 Couronne 84
 Cours de Rhoim 109
 Coursiniac 265
 Courteuge 207
 Couserans 151
 Coussanges 315
 Coussargue 311
 Coussat 264, 267
 Coussergue 311
 Coutenges 207
 Couzance 184
 Couze 27
 Coyac 264
 Crâ 85
 Crabioules 88
 Crai 85
 Craponne 88, 195
 Crapp, 87-8
 Crau 85-6
 Cravant, -ent 86
 Cravoux 86
 Cravum 85
 Crenac, -niac 265
 Crépin 99
 Crépy 321
 Cresneuil 209
 Crespiat 265
 Commanderie 321
 Crespiac 265
 Cressensac 265
 Creuse 87
 Crevant 181
 Creyssac 265
 Cricq 89
 Crignon 44
 Crispac 265
 Crispinhac 265
 Crô 86
 Crochaniat 265
 Crocq 89
 Crodia 59
 Croix d'Arcueil 22
 Crossac 265
 Crouzillac 265
 Crouziols 207
 Cruas 89
 Crumilhac 266
 Crusse 219
 Crussol 89, 220
 Cruye 59
 Cucc-, 71, 77-8
 Cuche 220
 Cuelhae 266
 Culhat 266
 Cumilhac 266
 Cunliat 266
 Curiers 180
 Curisrue 180
 Cussac, -at, -aguet 266-7
 Cusset 244
 Cusset 218
 Cussonnac 266
 Daillet 248
 Dailac 267
 Ballet 194
 Dammarie 20
 Dammartin 20
 Danazat 267
 Dijon 49
 Dannelmarie 20
 Darsac 267
 Dautre 165
 Dauzac, -at, -on 267
 Davayat 267
 Denac 267
 Deuvre 117
 Diana 16-18, 215
 Diat 302
 Diègne 167, 215
 Dignac 267
 Digons 196
 Dijon 238
 Dilhac 267
 Dinoté 267
 Dintillat 274
 Dive(s) 105
 Divette 105
 Divodurum 45
 Divonne 105
 Dobra 105
 Dogne 26
 Doire 127, 130
 Dolaison 201
 Domaize 235
 Domazat 267
 Dôme 146
 Domecy 170
 Domeyrat 250
 Domezon 238
 Domitiacum 170
 Dommarie 20
 Dommartin 20
 Dompierre 20
 Donzac 267
 Donnezat 268
 Donzy 170
 Dor- 127-131
 Doran 131
 Doranges 316
 Dordincum 42
 Dordogne 26, 127-8
 Dordone 128
 Dore 26, 129, 127-8
 Dorensis 127
 Domonia 128
 Doron 127, 130
 Doubs 146
 Dourdan 42
 Dourdière 128
 Dourdon 128
 Douro 127, 129
 Douron 128
 Douvre(s) 105
 Douze 25
 Douvera 105, 117
 Drance, Dranse 130
 Drave 130
 Dreissac 148
 Drenne 130
 Drinac 268
 Dronne 130
 Drossac 268
 Drossanges 316
 Droue 131
 Druantia, -entia 130
 Drugeac 268
 Dubis 146
 Dubisama 146
 Dubra, -o, 105, 125, 128
 Duminiac 268
 Dun, Dunning 170
 Duero 129
 Duesme 146
 Dunières 197
 Dur- 127-131
 Durance 130
 Durande 213, 222
 Duranius 127
 Durbat 302
 Durbae 302
 Durlat 302
 Durlanne 308
 Durmus, -ia 125, 127, 129
 Durmignat 268
 Dyé 302
 Eau-de-Robec 140
 Eau-Mère 104
 Ebreuil 211
 Ebuodunum 169, 170
 Echabrac 302
 Echevronne 302
 Ecublé 290
 Eder 165
 Edera 165
 Ethat 244, 303
 Egaux (Les) 125

Egrea 185, 137
 Egurands (Les) 132
 Elavis, -arius 139, 180
 Elaver 139, 180
 Eleutheri 10
 Elusates 185
 Embrun 169, 170
 Engenville 57
 Ennezat 268
 Epernon 44
 Epied 51
 Epincé, -cy 63
 Epinay, -neau 63, 473
 Epiray, -rè, -ry 293
 Equalina 59, 125
 Equoranda 10, 122-125
 Erve 134
 Esaro 136
 Esclairgues 319
 Escoubiac, -blac 290
 Escoubillac 290
 Escublac 290
 Esgrenna 135
 Espagnac 272
 Espalem 18
 Espalion, -iou, -y 182, 187
 Espiers 51
 Espirat 293
 Essarts 62
 Estandeuil 209
 Eura 136
 Eurande, 122, 125
 Evillard 25
 Evra 136
 Exmes 148
 Eygues 137
 Eygurande 122, 125, 213
 Eynac 247
 Eyssac 250
 Fagea, -eus 18
 Faillargues 311
 Fanjoux 18
 Fanum Jovis 18
 Fay, Faye 18
 Fayet-Ronnay 288
 Féchat 268
 Fée 61
 Fêlme(s) 18
 Fermignat 268
 Fernoel 209
 Féroussat 268
 Ferrières 18
 Ferrussac 268
 Feugeray, -rets 63
 Feugerolles 63
 Feyssergues 311
 Figeat 268
 Fignat 268
 Figulina 18
 Fines 48
 Fiossac 268
 Flachat, -ay 268

Flageac, -at, -ghac, -ghat 269
 Flaminat 269
 Flammergues 311
 Flat 269
 Flaviac 269
 Flavignerot 269
 Flavigny 170
 Flayat 242, 269
 Fléchat, -chy 269
 Flessanges 316
 Floigny 170
 Floirac 269
 Florac, -at 269
 Fognat 269
 Fons Latini 93, 119
 Fonsanges 316
 Fontanat 269
 Fontanges 172, 316
 Fontclairant 308
 Fou 61
 Fouetrière 61
 Fourmac, -at 269
 Franchat 269
 Frenhac 269
 Frescolanges 319
 Fresnay 18, 61
 Fressanges 321
 Fresselines 240, 321
 Frontenac 243, 269
 Frugières, 235
 Gaba 138
 Gabalitanum 59
 Gabarret 138
 Gabarus 111 à 113, 138, 139
 Gabre 112
 Gagnac 301
 Gala 98
 Gallia 59
 Ganda 77, 136
 Gandaillat 301
 Gandara 136
 Gandilhon, -illac 238, 301
 Gandria 270
 Ganillon 239
 Gannat 244, 301
 Gar 83, 90
 Gard 115
 Gardailiac 260
 Garenne 22, 116
 Garonne 90, 120, 154-7
 Garoupe 88
 Gar(r)a 72, 75, 83, 157
 Garrigue 85
 Garsch 87
 Garunda 155
 Garumna, unna, 83, 90, 120, 141, 155-7
 Gaudine 62
 Gaugeac 270
 Gault 62
 Gauvilliers 51

Gava 138
 Gavarnie 141
 Gave 111, 138
 Gaveronne 139
 Gelat 303
 Genabum 27, 44, 48, 54
 Gendriac 270
 Générargue 312
 Genilhac 270
 Genzac 271
 Ger 83, 157, 197
 Gerdia 271
 Gergovia, -ie 197, 223
 Germalanges, -nanges 316
 Gerzat 308
 Gévaudan 59
 Gevillat 242, 270
 Giat 270
 Gien 27
 Gignat 270
 Gilangue 310, 312
 Gimnazanes 308
 Ginalhac 270
 Giomus 27
 Giou 215, 218
 Girazac 271
 Gironde 154-7
 Gizac 271
 Glenat 271
 Gondelangue 310, 312
 Gondrecourt, -ville, 19
 Gotteron 136
 Goudergues 312
 Gourlanges 316
 Granat 271
 Grandville 58
 Grandvillier, 51
 Grannus 144
 Granou 78
 Grappa 78
 Grazac 271
 Grazengheon 238
 Greissac 271
 Grenade 20
 Grenoustie 180
 Grépon 88, 99
 Grésivaudan 59
 Grignac, -niac 271
 Gropillac 272
 Grosac 271
 Guérande 214
 Gueux 18
 Guigneville 57
 Guirande 122
 Gyr, Gyronde 26
 Haut-Bagnac 246-7
 Havre (de Grâce) 12
 Haÿ (L') 25
 Herment 182
 Heume 148, 195
 Hirondelle 213
 Hôpital 18
 Hôtel-Dieu 51
 Houssaye (la) 63

Huémou 148
 Huis 149
 Huismes 148
 Huisseau 44, 54
 Hûmes 148
 Humaudaie 20
 Hution 305
 Icarus 123, 137
 Icauna 123, 146
 Icolodurum 167
 Icolomagus 168
 Iccione 148
 Icolisama 146
 Icoranda 123
 Hix 17, 144
 Huro 17
 Indiciacum 272
 Indrois 181
 Ingrande 122
 Inssac 272
 Ironde 186
 Irumna 120
 Isar 137
 Isara, -rus, 135, 137
 Iscara, -us, 137, 139
 Ischer 137
 Iseran 131
 Isère 131, 137
 Isle-Adam 19
 Issac 272
 Issandolanges 316
 Issariangus 172
 Issauges 207
 Issendolus 316
 Isserteaux 209
 Issirac 316
 Issoire 167, 198
 Issou 169, 170
 Issou 148
 Issoudun 170
 Ivara, -o 137
 Izaguet 272
 Jabron 139
 Jabrun 200
 Jabruzac 270
 Jagonzac 272
 Jailhac 270
 Jalania 270
 Jalenque 183
 Jaleyrac 270
 Jalore 199
 Jamanargues 312
 Jardiac 271
 Jargouille 205
 Jarliat 270
 Jarric, -ier 16
 Jassat 271
 Jaulhac 242, 270
 Jaumâtres 100
 Jauria 245, 269
 Javaude 190, 321
 Javaignes 172, 321
 Javignac 270

Javroz 139
 Jazende 187
 Jemappe 106
 Jer 83, 197
 Jerceuil 210
 Jerrat 272
 Jeuneurs (rue des) 26
 Jodergues 321
 Jogeat 270
 Jorat 270
 Josan 307
 Josat 370
 Jou 215, 218
 Joulhac 272
 Jours 45
 Joursane 308
 Jourmat, 273
 Jourmia 272
 Joursac, -at 272
 Joux 218
 Joze 306-7
 Jugeat, Juigheat 272
 Jugy 272
 Julhac 272
 Juliobona 25
 Jullianges 172, 316
 Julliat 272
 Junhac 272
 Junsac 296
 Juppeau 46
 Jupiter 215
 Jussac, -at 273
 Juvarus 137
 Karawanken 86
 Kar(r)a 72, 83
 Karrolium 24, 180
 Kander 136
 Kitharistes 16, 152
 Kremlin 22
 Labadent 183
 Labiec 273
 Labro(t), -oa, 216
 Lacelle 25
 Ladignac, -at 273
 Lahorra 91
 Laiacum 25
 Lalacelle 25
 Lamenac 307
 Lamérand 307
 Landogne 236
 Langeac 273
 Lansainvilliers 51
 Lantriac 273
 Lapadé, 183
 Lapignat 246, 249
 Lapté 188
 Larassac 273
 Larcenac 273
 Larnac, -at 273
 Larzac, -at 273
 Lasteyrie 21
 Latinchat 303

Latingy 303
 Latona 18
 Latusa 25
 Laubac 303
 Laudunum 25
 Laugierie 21
 Lauriat 274
 Laussonne 196
 Lavaur, -vor(s), 112, 221
 Layat 273
 Laye 59
 Layrac 273
 Leinhac 274
 Lemausus 42
 Lembron 195
 Lemenc 181
 Lempdes (P.-de-D.) 190
 — (Hte Loire) 192
 Lende 188
 Lenteuil 210
 Lentillac 274
 Leodica 59
 Léouville 57
 Lessenat 274
 Leymarie 21
 Leyhac 273
 Leyssac 273
 Lezat 273
 Léznigan 18
 Liac 273
 Lian 273
 Lida 20, 59
 Lieuriac 274
 Ligaudry 61
 Liger 133
 Lignat 275
 Lignerac 274
 Ligonnes 235
 Ligozac 274
 Lilas (Les) 22
 Limagne 192
 Limaium 46
 Limandre 192
 Limmat 167
 Limours 42
 Lindomagus 167
 Lingones 169
 Limargues 312
 Lintillac 274
 Lion 45, 48
 Lioran 307
 Lioriac 274
 Liournat 274
 Lioussac 274
 Liozargues 312
 Lissac 274
 Lissargues 312
 Lisseuil 210
 Livinhac 274
 Liziniac 274
 Locarno 137
 Loché 48
 Lodonensis 45
 Loigny 48
 Lonnac 275

Lonzanges 316
 Loradoux 25
 Lorlange 172, 316
 Lormoy 25
 Losne 18
 Lostanges 172
 Loubardange 307
 Loubéjac 275
 Loubergue 312
 Loubeyrat 275
 Loubeyzargues, -bizar-
 gues 312
 Loudes 188
 Louesme 146
 Loupiat, -aguet 275
 Lournat, 278
 Loure 166
 Louveciennes 312
 Lubasangias 316
 Lubilhac 275
 Lucé 48
 Luchon 17
 Lucus 61
 Luet 61
 Lugeac, -at
 Luyé 275
 Lumeau 46, 61
 Lupiat 275
 Luplanté 62
 Lussat 275
 Lutz 61
 Luzargues 312
 Luziac 275
 Luzillat 275

 Maceria 18
 Madic 193
 Madriat 278
 Magavera 116
 Magedunum 45
 Maggia 137
 Magniac 276
 Mail de Cricq 89
 Maillargues 312
 Maismac 279
 Maizières 56
 Majaliac 276
 Mala 75, 78
 Malakoff 22
 Malhac, -liac, -lhat 278
 Malhergues, -orgues 312
 Mallat 277
 Malzargues 312
 Manaranche 178
 Mandenac 276
 Mandillac 276
 Mandirac 276
 Mandray 276
 Manerbe 144
 Maniac 276
 Maniargues 312
 Manou 44
 Mans (Le) 25
 Mansergues 172, 314
 Manson 237

 Mantula 137
 Manzat 248
 Marat 277
 Marboué 45
 Marcellaire 321
 Marcellange 316
 Marcellia 25
 Marcenat, -ac 277
 Marchat 277
 Marché-Guion 64
 Marchemas 64
 Marchève 64
 Marchezat 280
 Marcihat, -illac, -illat
 244, 277
 Marcolly 321
 Marcollanges 317
 Marege, -suges 204, 210
 Mareuhol 204, 210
 Margeolat 277
 Margeassac 277
 Marget 278
 Margnat 278
 Marijols 208
 Marlianges 172, 317
 Marlat 278
 Marlhac 280
 Marlianges 317
 Marlianges 310, 312
 Marliat 278
 Marmagne 18
 Marmassat 278
 Marmande 137
 Marmahac 278
 Marmillat, -inhac 278
 Marnat, -nhac 278
 Marné 127, 169
 Maroux 210
 Mars 215, 234
 Marsac, -at 277
 Marsanvilliers 57
 Marsanges 172, 317
 Marseille 25
 Marsillac 277
 Marsé 306-7
 Marsollat 276
 Martignat, -illat 278
 Martingue 310, 312
 Martres de Veyre 208
 Martéjols 205
 Marzanges 317
 Massanges 317
 Massiac, -at 245, 279
 Massilia 25
 Mas-Trenac 246, 280
 Matrona 127, 169, 195
 Maulara 137, 147
 Mauldre 137
 Maule 137, 147
 Maulisama 147
 Mauriac, -at 279
 Maurs 234
 Maussac 279
 Mauvagnat, -aguet 276
 Mauzun 200

 Maydat 276
 Maynac 277
 Mazairac 276
 Mazargues 313
 Mazerat 243, 276
 Mazerue 313
 Mazeyrac, -at 276
 Mazières 18
 Maziniargues 313
 Méane 308
 Meilhaud 306
 Meillet (Les) 21
 Méjansac 276
 Mellay 48
 Mello 75, 81
 Melodunum 169, 170
 Melun 169, 170
 Ménac 277
 Ménardière 20
 Menerbe 144
 Mènesble 144
 Mênilmontant, 20, 25
 Meno 44
 Mercœur, -curet, -cury
 215
 Merdaillac 280
 Merdogne 197, 280
 Mérihat 278
 Mérobert 20
 Merouvilliers 51
 Mervilliers 51
 Meslay 49
 Mesnac, -ay 277
 Mesnil- 20, 25
 Messac 280
 Messilhac 278
 Mesvres, Mesvrin 116
 Meudon 24, 169, 170
 Meung 45
 Meymac, -aguet 279
 Meymargues 313
 Meynac, -aguet 277
 Meyrac 276
 Meyrand : v. Lameyrand
 Meyrinhaç 279
 Meyronne 127, 169, 195
 Meyssinhac 279
 Mezeirac, -at 276, 280
 Mezel 183
 Mézenc 183
 Mezargues 313
 Mezyrac 280
 Mézières 18, 56
 Midi (Pic du) 12
 Migaudry 20
 Milhanges 314
 Milmandara 137
 Minerva, -ve 144
 Miozat 280
 Mirat, -ré 303
 Mizerat 280
 Moguer 56
 Moissac 244, 281
 Moissat 276
 Moissinac 281

Moleme 146
 Molezon 201
 Molhiac 280
 Molosme 147
 Monaco 16, 153
 Mondoury 127
 Monnac 279
 Monoikos 16, 152
 Mons Cetardi 26
 Mons Gisonis 25
 Montagnac, -at, -aguet
 281
 Montargue 313
 Montat 303
 Montdidier 19
 Monteignet 244, 281
 Montel : v. Gelat
 Montfort 19
 Montgeron 25
 Montignac 281
 Monthiat 281
 Monton 223
 Montreuil 18
 Montreysse 307
 Morancez 48
 Moranges 317
 Morenneville, -esneville
 147
 Moriat 279
 Morisama 147
 Mornac 279
 Morsange 317
 Morsant 18
 Mortagne 18
 Mouffetard 26
 Mougeac 280
 Moulergues 313, 317
 Moulins 13
 Moulisme 146
 Moumoulagas 172
 Mounego 153
 Mouret 194
 Moutier 18
 Mozac 279
 Mozun 200
 Murocinctus 18
 Mursens 18

 Nadaillac 284
 Nailhac, -illat 282
 Nailhac 303
 Nailiac 282
 Nangeville 57
 Nansouty 14
 Nant 46, 121, 134, 218
 Nanteau 173
 Nanterre 170
 Narnhac 282
 Nasaliac 281
 Nastrac 303
 Nastringue 303
 Nausiaco 281
 Nazilly 281
 Nebouzat 281
 Nêlu 61

 Nemausus 169, 223
 Nemotodurum 170
 Nemetum 215
 Nemossos 215
 Nemours 169, 215
 Nemse 169, 215
 Nestle, -tals 141
 Néronde 190
 Neufchâteau 19
 Neuilhat 282
 Neuschels 148
 Neussargues 313
 Neuvillers 51
 Neuvy 49
 Névache 180
 Nevera 17
 Nevers 17, 173
 Neyrac, at 282
 Neyzac 281
 Nice 16
 Nièvre 17
 Nikala 16
 Nimes 169
 Niolat 282
 Nivandes 188
 Nivara 137
 Nive, -ver 137
 Noalhac, -at, -ailhat,
 -ailac 282
 Nogent 17, 20, 27, 45
 Nohant 182
 Noillat 282
 Noir-Epinay 63
 Noisat 281
 Noihac 246, 271, 282
 Nonette 190
 Noue(s) 64
 Noviento- 17, 27, 45
 Noviomagus 27
 Nugère 240

 Oblincum 25
 Oboursac 304
 Ogry 118
 Ogray 48
 Ogras 135, 137
 Ohé 48
 Oigny 118
 Oiray 151
 Oisans 51
 Oisème 44, 148
 Oisnac 296
 Ollhat 251
 Ollières(s) 322
 Olonna 120
 Oloron 17
 Olpignac 296
 Onacum 118
 Onde 26
 One 90, 118, 121
 Onesse 119
 Onna, -o, 118 à 112, 125
 Onzac 296
 Onzain, -an, -at 298
 Orain 118
 Orcenac 298

 Orjenche 183
 Orfanges 321
 Orgara 137
 Orge, Orgerus 137
 Oria 164
 Orlac, -lat, 251
 Orlanges 314
 Orléans 246
 Orliat 246, 251
 Orliu 50, 62
 Ormoys 61
 Orsignac 298
 Orsonnette 191
 Orzillac 282
 Oscan 138
 Osca 138
 Osne(s) 118-9
 Ostenac 272
 Osteno 272
 Ouaris 138
 Ouche 138, 218
 Ouerray 48
 Ougny 118
 Oues, Ours (rue aux) 26
 Ouides 188
 Oussargues 314
 Oxma 148
 Ozanne 188
 Oze 136, 188
 Ozerain 136, 188

 Pagnan 307
 Pagnat 283
 Pailhat 283
 Pailhat, -at 283
 Pailanges 317
 Pala 75, 78
 Pannessac 283
 Pantainville 64
 Pantin 64
 Parent 235
 Parentignat 283
 Parenty 235
 Faulliac 17
 Paulagnat 283
 Paulhac, -aguet, 17, 168
 244
 Paulhan 18
 Paulhenc 182-3
 Pauliagol 283
 Pauliat 283
 Paulin 306-7
 Paulinac 283
 Pavagnat 284
 Pavillons-sous-bois 22
 Payzat 283
 Pébrac 284
 Pecq (Le) 90, 193
 Peilhac 284
 Peillanne 284
 Peillarat 284
 Peille 284
 Peilleras 284
 Péissac 284
 Pérignac, -at 283

Périssac 283
 Périssanges 317
 Perpezat 284
 Perpilanges 317
 Persignat 284
 Péruéjoul 205
 Pescoujoul 205
 Pessat 284
 Petra Incisa 233
 Petromantula 137
 Peyroche 178
 Peyssens 182
 Pezeirac 231, 284
 Pézinac 231, 284
 Pezou 44
 Pézy 44, 48
 Piacé 284
 Piassac 284
 Pierremande 137
 Pillac 284
 Piliargue, -ergue 313
 Pionsat 285
 Pique 141
 Pixérécourt 147
 Plaisance 20
 Planchevilliers 51
 Plauzat 284
 Pognat 286
 Poinçac 286
 Polagnac, -at 283, 285
 Polignac 285
 Polinhac 284
 Pomeniac 304
 Pompingeat 304
 Pompignac, -at 285
 Pont-de-Var 116
 Ponthieu 150
 Pontoise 25
 Pouilly 17
 Poulange 317
 Poulargues 313
 Pourliat 286
 Poursanges 172, 318
 Pousselage 319
 Poussignac 319
 Poutignat 285
 Prantignac, -nhac, -guy 283
 Preignat 285
 Preissac, -at 285
 Pressat 285
 Prodalanche 319
 Prolhac 285
 Promeyrac 285
 Prompsat 286
 Proullat 286
 Prouzac 286
 Provençy 286
 Puzéac 286
 Qala 98
 Quadrivium 24
 Quariates 151, 187
 Queyras 151
 Queyrour 184
 Quézac 261
 Quinsat 286
 Quinserot 321
 Rachassac, -assieux 304
 Radi(ca)tensis 189
 Rageade 189
 Rains 109
 Ram 89, 219
 Ramel 219
 Ramenac 287
 Ranc 89, 218-9
 Rancenay 287
 Ranciat 286
 Rancillac 286
 Randa 122-3
 Randan 123, 306-7
 Randanne 308
 Randen 123
 Randogne, -onne 123
 Randosate, -ti 191
 Ransanat 286
 Rasquéjoul 205, 304
 Rassac 286
 Rastignac 286
 Raulhac 286
 Rayat 286
 Rebouls (Les)
 Redoux 210
 Refransac 304
 Regeat 287
 Regnac, -at 287
 Reignat 287
 Reilhac, -aguet 287
 Reillat 287
 Reins 109, 110
 Réjat 287
 Relac 287
 Relhat 287
 Renac, -nhac 287
 Renaison 109, 120
 Renne 109
 Reno 109, 110
 Renon 109
 Renos 110
 Ressort 286-7
 Retournac 304
 Reversio, -one 195, 223
 Reyrcac 286
 Rezès 181
 Rhenot 109
 Rhénus 140
 Rhin 109, 110
 Rhoin (Cours de) 109
 Rieutort 12
 Rigaudie (La) 12
 Rignac 287
 Rilhac 287
 Riodanges 319
 Riom 220
 Rissergues 313
 Roanne 120, 105
 Robec (Eau de) 140
 Robertie 20
 Robinson 22
 Rocca 81, 88
 Rochefort 19
 Roche-Guyon 19
 Roche-Noire 278
 Rodumna 120
 Roem 45
 Roffiac 288
 Rognac 288
 Rohac 288
 Rom 89
 Romagnac, -at, -aguet 287
 Romanange 318
 Romanargue 313
 Ronnaye (Fayet-) 288
 Roquefort 19
 Rosay 64
 Rotenburg 91
 Rotomagus 17, 45
 Roudaillac 288
 Rouen 17
 Rouergue 149, 319
 Rouession 195
 Rouffiac 288
 Roufflanges 318
 Roufflange 318
 Roufflac, -ac 287
 Rougnat 288
 Roullat 476, 288
 Roulhac 288
 Rounat 288
 Roussat 288
 Roussenac, -ignac 288
 Roussillac 288
 Rouvray 60
 Rouzat 304
 Royat 287
 Rozay 64
 Rozelles 64
 Ruan 45, 48
 Rubec 140
 Ruchanges 318
 Runhac 288
 Rupt d'Aunes 118
 Rutenicum 149
 Sabara 138
 Sabis 138
 Saclac 45
 Sadournat 289
 Sagheat 289
 Sagnat 290
 Saint Beaulzire 261
 — Blaise 271
 — Christophe-sur-Do-
 laison 266
 — Cloud 20
 — Denis 20
 — Georges-d'Aurac 251
 — Germain-en-Laye 20
 — Germain-Lembron 27
 — Germain-l'Herm 288
 — Jean-des-Ollières : v.
 Ollières.
 — Ignat 291

— Julien : v. Toursac
 — Péravy 48
 — Sandoux 279
 — Saturnin 289
 Saintignac 290
 Saintonge 149
 Salara, -era 138
 Salers 194
 Salioclitia 45
 Salmanges 318
 Salsac 263
 Salsignac 263
 Salvagnac, -nhac 289, 290
 Salvan 307
 Salviac 290
 Samara 138
 Samarobriva 138
 Sambre 138
 Sannac 289
 Sannois 29
 Sansac 290
 Santeuil 46
 Santoncum 149
 Santoyre 167, 199
 Saône 118-9, 147
 Sapins (Les) 52
 Saran 42, 45
 Saravus 165
 Sarcenat 264
 Sarlanges 172, 316
 Sarlant 183
 Sarlhac 291
 Sarniat 291
 Sarre 165
 Sarssat 290
 Sassac 290
 Sauconna 118-9
 Saugues 194
 Saultre 138
 Saumiac 289
 Saunat 289
 Saussac, -at 263
 Sauvagnac, -at, -y 289
 Sauvât 292
 Sauvessanges 318
 Sauviat 242, 292
 Sauxillanges 172, 315
 Savara 138
 Savaranche 138
 Savennes 194
 Savignac 289
 Savourmin, -non 289
 Sayat 289
 Sayrac 291
 Sceaux 18
 Sôbeuge 205
 Sébouville 57
 Sedeyrac 291
 Segisama 147
 Segonzat 291
 Semène 304
 Semilhac 291
 Senac 291
 Senat 304
 Sénéol 208
 Senergue 343
 Seneujols 168, 208
 Senezergues 313
 Senilhac 291
 Senilhes 236
 Senodurum 168
 Senomes 169
 Senouyre 168, 199
 Sens 169
 Sentenac 291
 Sequana, -ni, 123-4
 Sermaise 18
 Servejoul 205
 Servillanges 172, 318
 Servissac 291
 Seudre 138
 Sevdre 291
 Sôvrac, -aguet 291
 Sevostreville 61
 Seville 292
 Sèvre, -es, 138
 Seymaz 147
 Siaugue 195
 Sichen 135
 Siejac 242, 292
 Siogac 242, 292
 Siverac 292
 Sivedat 292
 Solles 188
 Solelhac 292
 Solennis 147
 Solismac, -at, -nhac 292
 Solisama 147
 Sombrefre 106
 Sonnac 292
 Sordailhac 293
 Sordailhac 293
 Sornac 293
 Sornès, Soubise 314
 Soubizergues 314
 Souesmes, Souhesme 147
 Soulasse, -esse, -osse 236
 Soulhac, -liac 292
 Sournac 289
 Sourniac 293
 Soursac, -zat 293
 Soussat 292
 Souvairgues 172, 314
 Souvignat 289
 Spiac 293
 Spinellum, -etum 173
 Spinolium 173
 Suc, Suchet 219
 Suquet 219
 Sus : v. Montargue
 Susama 148
 Sussat 245, 293
 Tagenac 294
 Talhac 294
 Tala 75
 Talairat 294
 Taleyrcac 294
 Talhac 294
 Talizat 294
 Tallevende 191
 Tallevende 75
 Tallode 138
 Talobre 75, 198
 Tanaron 138
 Tanais 208
 Tamaris 138
 Tammara 138
 Tanaro, -rus 138
 Tanon 60
 Tansac, -zac 294
 Taragnat 294
 Tarascon 178
 Taravant, -veau 184
 Targnat 294
 Tarsanne 308
 Tartaro, -rus 138
 Tauber 105
 Taulan, -anne 293
 Taulhac 293
 Tauriac 294
 Taurus 71, 72, 221
 Taussac 294
 Tauves 220
 Tavernat 293
 Tayrac 294
 Taxat 294
 Tazenat, -inat 294
 Teilhède 191
 Teillay 61
 Teinat 295
 Teldes 186
 Templeire 18
 Tence 236
 Teorasca 45
 Ternant 214
 Téron 220
 Tetare 138
 Teynac 295
 Thaunat 295
 Thède 191
 Thèlle 59
 Théron, -ondel 220-1
 Thézenac 294
 Thiérache 15, 178
 Thiers 194
 Thiézac 305
 Thouron 220
 Thun 170
 Thur 127
 Thuret (Maine) 221
 — (P.-de-Dôme) 244, 296
 Tidernat 305
 Tietar 138
 Tignonville 57
 Tigtelus 61
 Tilly, -eau 61
 Tirlhat 295
 Tiranges 172, 318
 Tissac 295
 Tivernon 48
 Tiviers 235

Tobise 220
 Togisama 148
 Toiras 294
 Tonnac 295
 Tornago 152
 Torsiac, -as 296
 Touches 62
 Toules 220
 Touran 221
 Tournaic 296
 Tournôel 210
 Tours (Touraine) 169
 — (P.-de-Dôme) 220
 Toursac 295-6
 Tourtignac 295
 Tout-le-faut 51
 Toy 199
 Toyrs 199
 Trabatargue 319
 Tragisama 147
 Traignac 295
 Traisen 148
 Traun 130
 Trébiac 294
 Treizanches 184
 Trême 147
 Tremeuge 210
 Trémouille 18
 Tremulea 18
 Trenac 293
 Treps : v. Jardiac
 Trepsat 295
 Tresmes 148
 Tressac 295
 Tréville 295
 Treyssac 295
 Tricasses 169
 Trintignac, -nhac 295
 Triville 295
 Troinat 296
 Troupenat 296
 Troyes 169
 Tuniac 288
 Turluron 220
 Turnacum 152
 Turo 71
 Turon 221
 Turones 169

 Uceni 151
 Uffarges 319
 Ulcetum 63
 Ulciacum 63
 Unsac 296
 Urbillat 298
 Uriac 298
 Ursac 298
 Usseau, Ussel 148, 193
 Usson 148, 195, 202, 238
 Utelle 305
 Utiac 305
 Uxama, -matius 148
 Uxello-148
 Uxellodunum 169, 170
 Uxima 148

 Uxone 148
 Vaberos 110-113
 Vabre 112-3, 139, 221
 Vabrilla 115
 Vailhac 298
 Vaire 115
 Vaivre 111
 Val d'Osne 119
 Valabre 113
 Valeille 115
 Valence 20
 Valergues 314
 Valignat 298
 Vallone 119
 Vallorgues 320
 Valriac, -at 298
 Valuéjols 206
 Var 115
 Vara 115-118
 Varages 116
 Varaigne 116
 Varappe 88
 Vararis 138
 Varcenac 299
 Vardo 115
 Varégiou 206
 Vareille 115
 Varenne 115-6
 Varéze 115
 Varia 115
 Varisia 115
 Vassel 235
 Vatanges 318
 Vaunac 301
 Vaur(e) 111-2, 221
 Vaurreille 115, 236
 Vauréze 112
 Vauriat 298
 Vavray 112
 Vavre 111
 Vazerat 298
 Vâbret 113
 Vâdemat 300
 Vâdrines 236, 300
 Velasmes 149
 Vellisama 149
 Velzic 193
 Vénasque 15, 180
 Vendages 192
 Vendat 300
 Vendègre 214
 Vendes 221
 Vendeuil 17
 Vendières 180
 Vendogres 211
 Vendogre 214
 Vendôme 149
 Vendos 192
 Venèche 181
 Venesmes 149
 Venisama 149
 Venosc 180
 Vensac 299
 Ventailac 299
 Ventajols, -jou 206-8
 Venteuges 208
 Venteuil 211
 Ventre 235, 299
 Ventressac 299
 Ventron 299
 Venzat 299
 Ver 46
 Vercors 151
 Verdun 17, 201
 Vereuges 208
 Vergezac, -ay 299
 Vergeze 299
 Vergongheon 238
 Vergonzac 299
 Vénigac 299
 Verjac 299
 Verlhac, -liac 300
 Verly 300
 Vermoyal 208
 Verne 46, 117
 Verneuge 208 211
 Verneughool 211
 Verneuil 14, 17
 Vernier 117
 Vernines 240
 Verno- 46, 117
 Vernodubro-105
 Vernoialum 17
 Vernoublan 105
 Vernois, -oy 14, 117
 Vernuéghol, -jol, -joul
 206
 Véronne 116
 Vertacomicoiri 151
 Vertaizon 238
 Vertanède 188
 Vesontio 138
 Veuve, Vève 46
 Vèvre 111, 113
 Vévrit 111
 Veyre 115
 Vézac 300
 Vèze 235
 Vézère 138
 Vezezoux 201
 Viabon 48
 Vibrezac 300
 Vichel 322
 Vichères 321
 Vichy 321
 Victoriacum 165
 Vieillansargues 319
 Vière 116-7
 Vigan, Vigean 317
 Viger 116
 Vigocha, -e 195, 223
 Vilaine 25
 Villare, -ar(s) 19, 50
 Ville-, -ville 41, 51-3,
 56
 Villecotin 51
 Villedieu 18
 Villefranche 13, 20
 Villeloup 52

Villemare 52
 Villeneuve 12, 13 20
 Villepion 51
 Villepreux 51
 Virodunum 17
 Villeprévost 51
 Villemoy 51
 Villier(s) 19
 Villeraud 51
 Villereau 51
 Villevé 51
 Villévêque 52
 Villiargues 314
 Villier(s) 41, 50
 Villosanges 317
 Vinça 160
 Vincelles 157 164
 Vincelottes 158, 164
 Vincey 160
 Vincianum 160
 Vincyl 160
 Vindelle 158, 161
 Vindocinum 149
 Vindoialum 17
 Vindosama 149
 Vinia 78
 Viniçalla 159, 161, 163
 Vinzan 160
 Vinzel, -elles 157-164
 Vinzelette 158, 161, 164
 Vinzieux 160
 Viranne 118
 Vire 116-8
 Virenque 117
 Virlogne 118
 Virosicco 117
 Virodunum 17
 Visara 138
 Viso 138
 Vitray 49
 Voberefum 44, 113
 Vobero, 110-113
 Voilhat 300
 Voingt 182
 Voirac 246
 Voirat 298
 Voire(s) 111-2
 Volayrac 300
 Volhac 300
 Vollonzat 301
 Vollore 149, 188, 198
 Volnay 301
 Volonzac 301
 Volpilhac 301
 Volzac 305
 Voreppe 88
 Vorey 113, 221
 Vosvre 112
 Voullème 149
 Voulloumas 188
 Vouneuil 301
 Vourlhac 298
 Yourzac 305
 Vouvray 44, 113-4
 Vove(s) 46, 59
 Vovelle, -ette 59
 Vovray, -oy 114
 Vuavre 111
 Vuézac 305
 Vultumna, -nna 119

 Warinna 116
 Wattignies 318
 Wavre 11
 Woèvre 111-3

 Ydes 186
 Yères, Yerre 165
 Yèvre 108, 165
 Ygrande 123
 Yolet 193
 Yonne 146
 Yronde 192
 Yser 135
 Yssac 272
 Yssames 148, 195
 Yssandon 316
 Yssingaux 193
 Ytrac 165-6, 246
 Yvelme 59, 125
 Yverdon 24, 169, 170
 Yvrande 122

 Zandra 136
 Zeyac 305
 Zusam 148

TABLE DES CARTES

Carte 1. — Répartition des noms de lieux terminés par le mot gaulois <i>duro-</i> , forteresse.....	21
Carte 2. — Noms d'origine gauloise. II. Répartition des noms pourvus de la finale <i>-ialo-</i>	23
Carte 3. — Habitats préhistoriques et toponymes gaulois en Beauce.....	43
Carte 4. — Noms de domaines en <i>-acum</i> et en <i>-ville</i> (Beauce).....	47
Carte 5. — Formations avec <i>villier(s)</i> , et avec <i>ville</i> premier élément (Beauce).....	49
Carte 6. — Les noms de lieux habités avant la conquête romaine (Auvergne et Velay).....	179
Carte 7. — Noms de domaines gallo-romains : formations diverses (Auvergne et Velay).....	233
Carte 8. — Noms de domaines gallo-romains : formations en <i>-acu-</i> (Auvergne et Velay).....	297

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. — LA TOPONYMIE : SON BUT, SES MÉTHODES, SES RÉSULTATS.....	9
But et intérêt de la toponymie.....	9
Les méthodes : la reconstitution des couches historiques ..	13
La recherche étymologique : facteurs linguistiques ; rôle des sciences auxiliaires.....	23
Sources et travaux.....	29
Vers une coopération internationale : le Congrès de 1938 ; nos desiderata.....	36
PREMIÈRE PARTIE. — LA TOPONYMIE ET LE PEUPLEMENT : LA MISE EN VALEUR DE LA BEAUCE.....	39
Comment la toponymie peut éclairer l'histoire du peuplement	39
Le problème beauceron : les couches concentriques de toponymes.....	41
Les témoignages de l'histoire et de l'archéologie ; discussion des objections.....	52
L'aspect primitif de la Beauce : forêts et arbres évoqués par les noms de lieux.....	58
Témoignages des sciences auxiliaires sur le problème de la forêt.....	64
DEUXIÈME PARTIE. — LE PROBLÈME DES BASES PRÉ-INDO-EUROPEENNES.....	69
Considérations générales.....	69
<i>Cara</i> , « pierre », et ses principaux représentants en Gaule..	81
<i>Cala</i> , « abri → habitation », variante originaire de <i>cara</i> , « pierre »	91
TROISIÈME PARTIE. — NOMS PRÉLATINS DE L'EAU EN HYDRONYMIE.....	103
I. Gaulois <i>dūbro-</i> , <i>dūbra</i> , « eau ».....	105
II. <i>apa</i> (?), <i>ab(a)</i> , « eau », en gaulois.....	106
III. Gaulois <i>rīnos</i> , <i>rinos</i> , « cours d'eau ».....	108
IV. Gaulois <i>vōberos</i> , <i>vaberos</i> , « cours d'eau souterrain » ..	110
V. <i>vara</i> , « eau ».....	115
VI. <i>onno</i> , <i>onna</i> , « cours d'eau, source ».....	118
VII. Gaulois <i>nantos</i> , « vallée → torrent ».....	121
VIII. <i>equaranda</i> , <i>equoranda</i> , « limite d'eau » (?).....	122
IX. <i>borna</i> , « source → cours d'eau ».....	125
X. <i>dōr-</i> , <i>dūr-</i> , « cours d'eau ».....	127
XI. <i>ar-</i> , « eau courante », et le suffixe hydronymique <i>-arus</i> , <i>-ara</i>	131
La Toponymie française.....	22

QUATRIÈME PARTIE. — ÉTYMOLOGIES GALLO-ROMAINES.	143
I. <i>Belisama</i> , et les toponymes en <i>-samo-</i> , <i>-sama</i>	143
II. <i>Berry</i>	149
III. <i>Ceyreste</i> ou le faux grec	152
IV. <i>Garonne-Gironde</i>	154
V. <i>Vinzelles</i> , <i>Vincelles</i>	157
VI. Nouveaux exemples d' <i>Atur</i> , nom de rivière	164
VII. <i>Ytrac</i> , l' <i>Authre</i> , rivière d'Auvergne, et le <i>pagus Artintia</i>	165
VIII. Deux nouveaux <i>oppida</i> en <i>-durum</i>	167
IX. Petits problèmes de toponymie gallo-romaine.....	168
CINQUIÈME PARTIE. — TOPONYMIE GAULOISE ET GALLO-ROMAINE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY	175
1 ^{re} Section : TOPONYMIE GAULOISE DE L'AUVERGNE	177
I. Les dérivés avec suffixe prélatin.....	177
1. Suffixes <i>-asc-</i> , <i>-osc-</i> , <i>-usc-</i> , <i>-isc-</i>	177
2. Suffixes <i>-inc-</i> , <i>-anc-</i>	181
3. Suffixes <i>-antia</i> , <i>-entia</i>	184
4. Suffixe <i>-ate</i>	185
5. Suffixes divers	192
II. Composés gaulois	197
1. <i>briga</i> , <i>duro-</i> , <i>duno-</i> , <i>mago-</i> , <i>ritu-</i>	198
2. <i>-ialo-</i>	203
3. Composés divers	213
III. Mots isolés	215
2 ^e Section : NOMS DE DOMAINES GALLO-ROMAINS	225
Considérations générales.....	225
I. Anthroponymes sans suffixe	232
1. Noms au masculin	234
2. Noms au féminin	235
II. Dérivés en <i>-one(m)</i> , <i>-ione(m)</i>	237
III. Dérivés en <i>-acu(m)</i> , <i>-iacu(m)</i>	239
IV. Dérivés en <i>-anu(m)</i>	305
1. Noms au masculin	306
2. Noms au féminin	308
V. Dérivés en <i>-antieu(m)</i>	308
1. Noms au masculin	311
2. Noms au féminin	314
VI. Suffixes divers	320
1. Suffixe <i>-ieu(m)</i> , <i>-iea</i>	320
2. Suffixe <i>-aru(m)</i> , <i>-aria</i>	321
INDEX DES NOMS DE LIEUX CITÉS	323
TABLE DES CARTES	337

